5976/B/1

MI.0
18

DICTIONNAIRE
VÉTÉRINAIRE,
ET
DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

DICTIONNAIRE
VÉTÉRINAIRE,
ET
DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

42600

DICTIONNAIRE VÉTÉRINAIRE,

ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Contenant leurs mœurs, leurs caracteres, leurs descriptions anatomiques, la maniere de les nourrir, de les élever, & de les gouverner, les alimens qui leur sont propres, les maladies auxquelles ils sont sujets, & leurs propriétés, tant pour la médecine & la nourriture de l'homme, que pour tous les différens usages de la société civile; auquel on a joint un Fauna gallicus.

Par M. Buc'hoz, *Médecin Botaniste & de Quartier Surnuméraire de Monsieur, ancien Médecin de Monseigneur le Comte d'Artois, & de feu S. M. le Roi de Pologne, Docteur aggrégé du College Royal & de la Faculté de Médecine de Nanci, Associé des Académies de Mayence, de Châlons, d'Angers, de Dijon, de Beziers, de Caen, de Bordeaux & de Metz, Correspondant de celles de Rouen & de Toulouse, Membre de la Société d'Agriculture de Rouen.*

ORNE' DE 60 PLANCHES, GRAVE'ES EN TAILLE-DOUCE.

TOME CINQUIEME.

A PARIS,

Chez Brunet, Libraire, rue des Écrivains, vis-à-vis de S. Jacques-la-Boucherie.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Koninklijke Bibliotheek
Verwijderd K. B.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

DICTIONNAIRE VÉTÉRINAIRE, ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

PLA

PLANTES INDIGENES. On entend en médecine & en art vétérinaire, par plantes indigenes, celles qui croiſſent naturellement dans nos climats, & qui ſont à portée de nous; nous allons déſigner dans cet article la plupart de celles dont on peut ſe ſervir dans l'art vétérinaire avec les doſes auxquelles on peut les porter; nous extrairons ce que nous dirons ſur cet objet, du traité des *démonſtrations botaniques à l'uſage de l'Ecole Vétérinaire* imprimé à Lyon : nous commencerons par l'Abſynthe. C'eſt une plante amere, aromatique & odorante, on lui attribue une vertu antiſeptique, vermifuge, fébrifuge, ſtomachique & antiémétique ; quand on la preſcrit aux animaux, c'eſt à la doſe d'une demi-livre macérée dans du vin; ſon ſel lixiviel ſe donne à la doſe de deux gros, ſon eſprit

ardent à celle d'un gros, & la poudre de ſes ſemences à celle de deux gros. Le faux Acacia eſt un arbre dont les feuilles paſſent pour une nourriture très-ſucculente aux beſtiaux; il eſt originaire de Virginie & naturaliſé dans notre pays; on attribue à ſes fleurs une vertu émolliente & anti-ſpaſmodique.

La racine de l'Aconit nous vient des Alpes & du Dauphiné; elle a un goût amer & âcre; tous les Praticiens en médecine penſent qu'elle eſt alexitere, diaphorétique & ſtomachique; ſa doſe pour les animaux eſt d'une once. L'Aigremoine eſt une plante fort uſuelle; elle a une vertu aſtringente, vulnéraire, apéritive & deſſicative; on donne cette plante aux animaux en décoction, à la doſe de deux poignées dans deux livres d'eau. Rien n'eſt plus commun que de voir employer l'Ail dans l'art vétérinaire; on a coutume de le donner aux animaux à la doſe d'une once, broyé & mêlé dans une demi-livre de vin; on prétend que cette racine eſt maturative, anti-hiſtérique, diurétique, vermifuge & diaphorétique. L'Airelle eſt un arbriſſeau qui croît ſur les plus hautes montagnes, telles que ſur les Pyrenées, les Alpes & les Voſges; ſes bayes ſont rafraîchiſſantes & coagulantes; on les fait prendre aux animaux à la doſe d'une demi-once, ou en décoction à la doſe de deux onces ſur une livre d'eau. L'Alcée eſt une plante qui a à peu près les mêmes caracteres & les mêmes propriétés que la Mauve; ſa racine eſt un purgatif hydragogue très-fort; on la fait prendre aux chevaux en poudre, depuis un gros juſqu'à une demi-once. On tire des noyaux des Amandes douces, une huile qui eſt adouciſſante, anodine & laxative; cette huile ſe donne aux animaux à la doſe d'une demi-livre.

La ſemence d'Ammi eſt auſſi en uſage dans l'art vétérinaire; c'eſt une des quatre ſemences chaudes; elles eſt carminative, ſtomachique & diurétique; on donne ſa poudre aux animaux à la doſe de deux gros. On vante

beaucoup la racine d'Ancholie, comme apéritive & rafraîchissante ; sa dose est d'une once mise en poudre. L'Anet est une plante qui approche beaucoup de l'Ammi par ses qualités ; elle est indigene à l'Espagne & à l'Italie ; elle a une odeur forte & un goût âcre & piquant ; sa vertu est d'être carminative, assoupissante, stomachique, anti-émétique & résolutive ; ses semences sont les parties de la plante les plus en usage ; on les fait prendre aux animaux, pulvérisées à la dose de deux onces, & leur essence à celle d'un demi-gros.

Les Alpes nous fournissent dans l'Angélique une plante cordiale, stomachique, carminative, vulnéraire, apéritive, emménagogue & anti-vermineuse ; on n'employe guere que sa racine ; on la pulvérise & on la donne aux animaux à la dose de deux gros. On peut mettre dans le rang de l'Ammi & de l'Anet, l'Anis qui nous vient originairement d'Egypte ; sa semence est carminative, stomachique & apéritive ; quand on la prescrit aux animaux, c'est toujours en poudre à la dose d'une once, & infusée dans de l'eau-de-vie, à la dose d'une once & demi sur une demi-livre de liqueur. Le suc de l'Archangélique ou ortie blanche, s'employe utilement pour les hémorrhagies ; on le donne aux chevaux à la dose d'une demi-livre. L'Argentine merite encore une place distinguée parmi les plantes vulnéraires, astringentes & desficatives, on la croit même fébrifuge ; son suc se donne aux animaux à la dose d'une demi-livre, & sa semence pulvérisée à celle de deux gros.

La racine d'Aristoloche ronde est emménagogue, céphalique, apéritive, résolutive & très-détersive ; on en tire un extrait & une poudre qu'on donne l'un & l'autre aux chevaux à la dose d'une once. L'Aristoloche clématite n'est pas moins en usage ; on la dit détersive, vulnéraire, emménagogue & foible émétique ; on employe sur-tout sa racine, dont la dose est d'une demi-once pour les chevaux. L'Armoise est aussi

une plante usuelle ; prise intérieurement elle a une vertu emménagogue, apéritive, stimulante, anti-hystérique ; extérieurement elle est vulnéraire, détersive ; on la pulvérise & on la donne aux animaux intérieurement à la dose d'une demi-once, ou bien on la fait infuser à la dose de deux poignées dans une livre & demie d'eau.

La racine d'Arrête-Bœuf est une des cinq racines apéritives mineures ; elle est diurétique ; elle se prescrit aux animaux à la dose d'une once, ou en décoction à la dose de deux onces sur une livre d'eau. L'Asperge est aussi diurétique ; quand on mange de cette plante, elle rend les urines puantes ; sa racine est mise au nombre des cinq racines apéritives majeures ; on la fait bouillir depuis la dose d'une once jusqu'à deux, dans deux livres d'eau. L'Asphodele est encore quelquefois utile dans l'art vétérinaire ; sa racine est emménagogue, émolliente & maturative ; on l'employe pulvérisée à la dose de deux gros pour les animaux ; cette plante est indigene à l'Italie.

La Ballote, qu'on nomme aussi Marrube puant, ou Marrube noir, est une plante dans laquelle tous les Auteurs reconnoissent une vertu anti-épileptique, anti-hystérique & détersive. Boerhaave exalte sur-tout dans cette plante cette derniere qualité ; on la donne aux animaux à la dose de deux poignées sur une livre d'eau. Personne n'ignore les vertus de la Bardane ; ses fleurs, ses feuilles, ses racines sont apéritives, vulnéraires & fébrifuges ; ses semences sont très-diurétiques ; on ne fait ordinairement usage que de ses racines ; la dose pour les animaux, est en poudre d'une demi-once, & en décoction, de quatre onces sur deux livres d'eau. On se sert encore quelquefois du grand Basilic sauvage, comme céphalique, & pulvérisé à la dose d'une demi-once pour les animaux : ce Basilic est connu en botanique sous le nom de *Clinopodium vulgare. Linn.* Le Beccabunga est universellement reconnu comme un

bon anti-scorbutique ; il a aussi une vertu détersive, diurétique & vulnéraire ; on le donne communément en boisson à la dose d'une poignée sur une livre d'eau ; on tire aussi de cette plante un extrait, dont la dose est d'une once.

La Bella Dona est une plante qui a été regardée jusqu'à nos jours comme un poison, cependant quelques Praticiens en médecine ont recommandé depuis peu l'usage de ses feuilles pour les cancers ; si on en veut faire prendre aux animaux, il ne faut leur en donner que depuis une demi-once jusqu'à une once ; nous pensons néanmoins qu'on feroit très-bien de ne leur en pas donner, d'autant que cette plante est trop narcotique & trop vertigineuse. La Benoitte, ou Caryophillata, mérite un rang des plus distingués dans la matiere médicale vétérinaire ; elle est astringente, sudorifique, cordiale & même fébrifuge ; on donne toute la plante en décoction à la dose d'une poignée dans une livre d'eau, & les racines en poudre à la dose d'une demi-once. La Bétoine est trop intéressante pour la passer sous silence ; personne ne lui dispute sa vertu céphalique, tonique, sternutatoire, anti-hystérique, vulnéraire & détersive ; on prescrit la poudre aux animaux à la dose d'un gros, & son suc à la dose de deux onces.

La racine de Bistorte qu'on tient dans les pharmacies & qu'on tire des montagnes des Alpes, se prescrit pulvérisée à la dose de deux gros, ou en décoction à la dose de quatre onces dans une livre & demie d'eau ; cette racine est astringente, on s'en sert dans les hemorrhagies. On employe quelquefois pour les chevaux des fleurs de Bouillon blanc, on les fait entrer comme émollientes, calmantes & béchiques dans leurs boissons, à la dose d'une poignée pour une livre d'eau. La Bourdaine, *frangula*, est un grand arbrisseau dont l'écorce intérieure est amere, un peu gluante, apéritive, purgative, lorsqu'elle est desséchée ; émétique, détersive, quand elle est verte ; on donne aux animaux cette écorce pul-

vérisée à la dose d'une demi-once dans du vin blanc.

La Bourrache est regardée comme plante potagere, ses feuilles ont une vertu diurétique, expectorante, ses fleurs sont béchiques; on en donne aux animaux des boissons avec quatre onces de son suc dépuré & tiré des feuilles pilées, ou deux poignées en décoction. On se sert quelquefois pour les chevaux de la Brunelle en gargarisme; on leur donne à la dose d'une poignée dans une livre d'eau. La Bugle s'emploie encore dans l'art vétérinaire, comme plante vulnéraire, résolutive & apéritive; on en fait prendre l'infusion aux animaux à la dose d'une poignée & demie dans deux livres d'eau, & son suc à la dose d'une demi-livre.

La Buglose a les mêmes vertus que la Bourrache; on la met aussi au nombre des vulnéraires: ses fleurs sont cordiales; on donne cette plante en boisson aux animaux à la dose de deux poignées pour deux livres d'eau. Les feuilles du Buis sont sudorifiques, mondificatives & purgatives; on les prescrit à la dose de deux onces sur deux livres d'eau. Le Cabaret est une des meilleures plantes qu'on puisse avoir pour les animaux; c'est pour eux un excellent purgatif; on leur fait prendre les feuilles de cette plante à la dose d'une poignée macérée dans une livre de vin blanc. Rien ne purifie mieux le sang & ne donne plus d'appétit aux chevaux, que de mêler de cette plante grossierement pulvérisée avec leur avoine. Le Caille-Lait est astringent, céphalique, essentiellement anti-épileptique & anti-spasmodique; il caille le lait, ce qui lui a donné son nom; on prescrit sa poudre à la dose d'une demi-once & son suc à celle d'une demi-livre.

La Camomille commune n'est pas rare aux environs de la mer, sur-tout dans le Languedoc; elle est universellement reconnue pour résolutive, fébrifuge, stomachique, carminative & vermifuge; on en donne aux animaux en poudre à la dose de deux gros, & en décoction à celle d'une poignée sur une livre d'eau. La

Camphrée croît dans les terreins incultes de l'Espagne: elle vient aussi aux environs de Montpellier ; la tige & les feuilles de ce sous-arbrisseau, ont une odeur de camphre & sont âcres au goût; elles sont expectorantes, incisives, anti-asthmatiques, emménagogues, sudorifiques, apéritives, & selon quelques Auteurs, vulnéraires; on en donne quelquefois aux animaux à la dose d'une once.

Le Caprier est une espece d'arbuste qui croît dans nos Provinces méridionales de la France ; on ne se sert dans la médecine & l'art vétérinaire, que de l'écorce de sa racine, qui est âcre, amere, diurétique & résolutive ; on la prescrit aux animaux en poudre à la dose d'une demi-once, & en infusion dans le vinaigre qui a servi à faire mûrir les boutons à la dose de trois onces. La racine de Carotte se donne aux animaux pour nourriture, & sa semence pour médicament; celle-ci se prescrit à la dose d'une once macérée dans du vin blanc ; elle est une des quatre semences chaudes mineures; elle est carminative, apéritive & diurétique. Le Caroubier, *siliqua edulis. Pin.* qui croît naturellement dans l'Italie, l'Archipel & la Syrie, donne un fruit doux, fade, mucilagineux, pectoral, adoucissant & laxatif ; ce fruit est bon à manger, on en tire un suc mielleux peu usité ; on le prescrit quelquefois aux animaux en décoction à la dose de quatre onces dans deux livres d'eau : les siliques de cet arbre donnent une excellente nourriture pour les bestiaux.

On cultive dans nos jardins le Carthame, qui est une plante naturelle à l'Egypte ; la semence de cette plante est un fort purgatif, dont il ne faut se servir qu'avec prudence ; on la prescrit cependant aux animaux à la dose d'une once. Le Carvi ou Cumin des prés, peut aller presque de pair avec l'Ammi, l'Aneth & l'Anis ; sa semence est une des quatre semences chaudes ; on la donne en poudre aux animaux à la dose de deux gros, & sa racine à celle de deux onces sur une livre d'eau.

La Caſſe, telle qu'on la trouve dans nos boutiques, eſt une ſilique dont la pulpe a un goût doux & fade, nous la tirons d'Egypte & d'Alexandrie, c'eſt un purgatif doux & bienfaiſant ; on donne aux animaux la décoction de la Caſſe faite avec la moëlle, à la doſe d'une livre ſur deux livres d'eau. On attribue à la racine du Céleri, qui eſt une des cinq racines apéritives majeure, une vertu apéritive, ſudorifique, diurétique & emménagogue ; ſa ſemence eſt une des quatre ſemences chaudes ; on tire de ſes racines un ſuc qu'on preſcrit aux animaux à la doſe d'une demi-livre, & la ſemence de cette plante ſe donne en poudre à la doſe d'une demi-once.

La petite Centaurée eſt peut-être un des meilleurs remedes amers, toniques, ſtomachiques, fébrifuges, vermifuges & déterſifs, qu'on puiſſe trouver dans les pharmacies ; on donne aux chevaux une demi-poignée de cette plante en infuſion dans une demi-livre de vin ; la doſe en poudre eſt d'une demi-once, & en extrait de deux onces. La grande Centaurée, totalement différente pour les caracteres de la petite, vient naturellement dans les Alpes ; ſa racine a une vertu ſtomachique, vulnéraire & apéritive ; on la preſcrit aux animaux à la doſe d'une once ſur une livre d'eau. Parmi les plantes potageres le Cerfeuil tient un rang diſtingué ; il a une vertu inciſive, apéritive, réſolutive & diurétique ; on en donne le ſuc aux animaux à la doſe d'une demi-livre.

Le Chardon rôland, qui eſt ſi commun le long des chemins, paſſe pour diurétique, emménagogue & aphrodiſiaque ; on ſe ſert de ſa racine en décoction à la doſe de trois onces ſur une livre de liqueur. Le Chardon étoilé n'eſt pas plus rare que le Chardon roland : il eſt diurétique, vulnéraire & fébrifuge ; on donne toute la plante aux animaux par infuſion, & les ſemences macérées dans du vin à la doſe d'une demi-once dans une demi-livre de vin blanc. On attribue auſſi à la ſemence,

aux feuilles & à la racine de Chardon marie, une vertu sudorifique, alexitere, fébrifuge & apéritive; plusieurs Auteurs regardent la semence de cette plante comme spécifique contre l'hydrophobie; cette semence se donne aux animaux en poudre à la dose d'une demi-once sur six onces de vin blanc. On cultive beaucoup dans les jardins de cette Capitale, le Chardon bénit; cette plante cueillie en été, est vulnéraire & anti-ulcéreuse; on la donne aux animaux en décoction à la dose de deux poignées dans deux livres d'eau.

Une plante fort utile dans la médecine des animaux, est la Chelidoine ou l'Eclaire; le suc de cette plante est âcre, piquant, un peu amer; l'herbe & les racines en sont résolutives, apéritives, purgatives & fébrifuges; on donne aux animaux la poudre de la racine à la dose d'une demi-once, & on la fait infuser dans du vinaigre à la dose d'une once sur huit onces de liqueur, pour être pris en deux fois.

Le Chêne a toutes les parties qui le constituent, douées d'une vertu astringente; quand on prescrit ses jeunes feuilles aux animaux, c'est ordinairement en décoction à la dose de trois poignées sur deux livres d'eau: on peut substituer à ces feuilles, trois onces de jeune écorce. Parmi les plantes apéritives & hépatiques, la Chicorée sauvage mérite d'avoir une place; on la donne à la dose de deux poignées sur une livre & demie d'eau, & son suc à la dose d'une demi-livre. La racine du Chiendent connu sous le nom de pied de poule, *gramen dactylon radice repente sive officinarum. Tour.* est rafraîchissante, un peu apéritive & légérement diurétique; on fait manger cette plante aux animaux mêlée avec le foin, dans les cas où il faut les rafraîchir.

La semence de Citrouille est une des quatre semences froides majeures; la dose de cette semence mêlée avec celle de Melon, de Concombre & de Calebasse, est d'une demi-livre pour les chevaux. La grande Consoude est mise au nombre des plantes vulnéraires,

astringentes & anti-dyssentériques; on donne aux chevaux la racine de cette plante en poudre à la dose d'une demi-once, & en boisson à la dose de deux onces sur deux livres d'eau. Le Coquelicot est une plante annuelle qui croît dans les champs & les bleds; on attribue à ses fleurs une vertu anodine, diaphorétique & sur-tout pectorale, adoucissante; cette fleur se donne aux animaux en décoction à la dose de deux poignées dans une livre & demie d'eau. Dans la famille des plantes diurétiques, rafraîchissantes & légérement anodines, on place communément & même à la tête, l'Alkekenge, autrement le Coqueret; on donne aux animaux le suc de ses fruits exprimé & dépuré par ébullition à la dose de deux onces, & fermenté avec du mou à la dose de six onces. Une semence en même tems carminative & stomachique, est celle de Coriandre; quand on la prescrit aux animaux, c'est ordinairement en poudre à la dose d'une demi-once. Le fruit du Cornouillier, arbrisseau qui vient dans les bois & les haies, est acidule, âpre, bon à manger, rafraîchissant & astringent; on l'ordonne comme tel aux animaux à la dose d'une once.

La Coulevrée est une plante qui n'est pas moins utile dans l'art vétérinaire que dans la médecine humaine, elle est purgative, hydragogue, vermifuge, emménagogue, incisive & diurétique; on prescrit la poudre de sa racine aux animaux à la dose de deux gros, son suc à la dose d'une demi-once, & son extrait à celle de deux gros. Une plante potagere utile dans les maladies des animaux, est le Cresson alenois ou nasitor; on leur donne le suc de cette plante à la dose de quatre onces, & l'infusion à la dose d'une poignée pour une livre d'eau. Le Cresson des prés est de même que le Cresson des jardins, détersif, diurétique, emménagogue, incisif, anti-scorbutique & sternutatoire; on prescrit son suc aux animaux à la dose de quatre onces; ses fleurs sont encore, à ce qu'on prétend, anti-épileptiques. On attribue au Cresson de fontaine une vertu diurétique, anti-scorbu-

tique, apéritive & déterſive; on donne aux animaux le ſuc de cette plante à la doſe de ſix onces, & les infuſions ou macérations dans du vinaigre, à la doſe d'une poignée ſur une demi-livre de cette liqueur.

La Croix de chevalier, connue en botanique ſous le nom de *tribulus terreſtris. Linn.* eſt une plante annuelle qui vient dans nos Provinces méridionales; ſon fruit eſt déterſif & apéritif; on le donne en poudre aux animaux à la doſe d'un gros. On fait avec toute la plante une eau diſtillée qui paſſe pour diurétique; cette eau ſe donne depuis quatre onces juſqu'à huit.

Le Cuminoides, autrement Cumin ſauvage, eſt une plante annuelle qui nous vient de l'Iſle de Crete & de Lemnos; elle eſt carminative; on l'employe en infuſion pour les animaux. Une plante qui croît naturellement dans les lieux incultes, eſt la Cinogloſſe; elle eſt annuelle; elle paſſe pour vulnéraire & pectorale; on la croit légerement narcotique, extérieurement émolliente, ainſi que ſes feuilles; la décoction de ces dernieres ſe preſcrit aux animaux à la doſe de deux poignées ſur deux livres d'eau. Le fruit du Cyprès mâle & du Cyprès femelle a toujours été regardé comme un bon aſtringent & comme un fébrifuge; il ſe donne en décoction dans du vin à la doſe d'une once pour les animaux. Le Domptevenin eſt une plante pérennelle, dont les racines ſont alexipharmaques, & les feuilles diurétiques, emménagogues & vulnéraires; on pulvériſe la racine, & on la donne aux chevaux depuis une demi-once juſqu'à une once: on prépare avec cette même racine & les feuilles de la plante un extrait, dont la doſe pour les chevaux eſt depuis deux gros juſqu'à une demi-once.

L'Aulnée, plus connue ſous le nom *d'enula campana*, eſt une plante très-uſitée en médecine; ſa racine paſſe pour alexitere, ſtomachique, vermifuge, tonique, déterſive & réſolutive par excellence; lorſqu'elle eſt fraîche, on la fait prendre en infuſion aux animaux

à la dose de quatre onces, & quand elle est sèche, on la pulvérise ; la dose en est pour lors d'une demi-once. Les bayes de l'Epine-vinette, arbrisseau qui croît dans les terreins secs & sablonneux, sont douées d'une vertu rafraîchissante & coagulante ; on donne leur décoction aux animaux à la dose d'une poignée dans une livre d'eau.

L'Epurge est un purgatif très-violent pour l'homme, & familier au gens de la campagne ; ils prennent pour se purger depuis dix jusqu'à vingt de ses graines ; pour les animaux il faut en porter la dose depuis cent jusqu'à cent cinquante.

Parmi les plantes bisannuelles on place le Fenouil, qui croît naturellement dans les vignes pierreuses des Provinces méridionales, & qu'on cultive quelquefois dans nos jardins ; on attribue au Fenouil une vertu résolutive, carminative, diurétique, sudorifique & stomachique ; sa semence se donne en poudre aux animaux à la dose d'une once, ou macérée dans de l'eau-de-vie pareillement à la dose d'une once sur une livre de liqueur : on leur donne l'huile essentielle à la dose d'un gros. La queue de Pourceau est encore une plante très-indigene à la Provence, quoiqu'on en trouve néanmoins aux environs de Paris ; elle est apéritive ; résolutive, diurétique & anti-spasmodique ; on en donne le suc aux animaux à la dose d'un gros. On cultive dans les champs & les jardins, la Feve de marais : elle est venteuse ; sa farine est une des quatre farines résolutives ; on obtient par la lixiviation des tiges & des gousses brûlées, un sel diurétique qu'on donne aux animaux à la dose de deux gros.

On prétend que les racines de la Filipendule sont très-astringentes ; on les prescrit en cette qualité en poudre à la dose d'une demi-once. La Fougere femelle est connue par-tout ; sa racine est apéritive, vermifuge, astringente ; elle entre dans la composition de la pierre de Fougere, astringent très-puissant ; cette racine se

donne en décoction aux animaux à la dose de quatre onces, & sa poudre à celle d'un demi-gros. On a essayé avec succès en Angleterre, d'employer les cendres de Fougere pétries dans l'eau, pour blanchir le linge & tenir lieu de savon. La Fougere mâle est douée des mêmes vertus que la femelle.

Le Frêne est un arbre très-vanté pour la médecine humaine; ses feuilles sont vulnéraires, son écorce diurétique, fébrifuge, son bois desficatif, stiptique; le sel tiré des cendres de son écorce, est un puissant diurétique qui se prescrit aux animaux à la dose d'un gros. On réduit sa semence en poudre, qui est aussi un très-bon diurétique, & on la prescrit aux animaux à dose d'une once. Une herbe très-estimée & qui est détersive, apéritive, diurétique, antiscorbutique, est la Fumeterre; on en donne le suc aux animaux à la dose de six onces; on leur en fait aussi des infusions à la dose de deux poignées dans deux livres d'eau. On prétend que le fruit & les feuilles de Fusain, autrement Bonnet de Prêtre, purgent violemment & sont très-pernicieux au bétail, sur-tout aux moutons & aux chevres.

Un arbrisseau qu'on regarde encore comme un poison pour les moutons, est le Fustet des Corroyeurs, arbrisseau des Provinces méridionales. Le Galega, autrement la Rhue de chevre, passe, sans néanmoins aucune preuve bien constatée, pour sudorifique & alexitere; on prescrit aux animaux cette plante en boisson, infusée à la dose de deux poignées sur deux livres d'eau. La Garance n'est pas moins utile dans l'art vétérinaire que dans la teinture; sa racine est apéritive, emménagogue & diurétique; on la prescrit aux animaux depuis la dose d'une once jusqu'à trois. La Garderobe, connue aussi sous le nom d'Aurone femelle, est stomachique, vermifuge, diaphorétique, diurétique; on fait avec cette plante une poudre qui se donne aux animaux à la dose de deux gros.

Le Genêt des Teinturiers est diurétique, déterſif; on donne aux animaux la décoction de ſes fleurs à la doſe de deux poignées dans une livre & demie d'eau. Les bayes du Genevrier ſont d'une ſaveur aromatique, réſineuſe; elles donnent, ainſi que les réſines, une odeur de violette aux urines; le bois de cet arbriſſeau a une odeur réſineuſe, agréable; on attribue à ce bois, de même qu'aux racines, une vertu ſudorifique: quant aux bayes, elles ſont puiſſamment réſolutives, atténuantes, ſtomachiques, déterſives & diurétiques. Les Arabes font des inciſions à ſon écorce pour retirer ſa réſine, qu'on nomme ſandaraque ou vernis des Arabes; on donne aux animaux l'infuſion des bayes de cet arbriſſeau à la doſe d'une livre, leur extrait à celle de deux onces, & leur huile eſſentielle à celle d'une demi-once: on ſe ſert ſouvent des bayes & du bois pour les parfums anti-putrides.

La vertu fébrifuge de la Gentiane eſt fort connue; elle eſt des plus toniques, ſtomachique, vermifuge & déterſive; on la donne aux animaux depuis une once juſqu'à deux; ſa décoction miellée eſt excellente pour les ulceres. La Germandrée ou petit Chêne, eſt trop utile pour la paſſer ici ſous ſilence; on lui attribue une vertu tonique, ſudorifique, emménagogue, fébrifuge, vermifuge & inciſive; on preſcrit aux chevaux l'infuſion de cette plante à la doſe d'une poignée dans du vin blanc. Le Giroflier ou Violier jaune eſt pérennel: il croît ſur les rochers & les vieux murs; ſes fleurs paſſent pour déterſives, anodines, diurétiques, céphaliques, anti-ſpaſmodiques & inciſives; on en fait prendre la poudre aux animaux à la doſe de deux gros. Une plante dont on ſe ſert encore dans la médecine des animaux, eſt le Glayeul puant; ſa racine eſt regardée comme un apéritif, un anti-hyſtérique & un fondant; étant ſeche on la pulvériſe & on la preſcrit aux animaux à la doſe d'une demi-livre dans une livre de vin blanc.

Le petit Glouteron ou *Xanthium* croît annuellement le long des chemins dans les champs ; ses feuilles sont ameres, astringentes, résolutives ; sa semence est diurétique ; on tire de la plante entiere un suc, dont la dose est de six onces pour les animaux : on assure que les feuilles pilées & appliquées de la même plante, sont anti-scrophuleuses. Le Gratteron ou Rieble pilé avec de la graisse de porc, & appliqué extérieurement, est encore anti-scrophuleux ; on s'en sert pour résoudre les tumeurs des chevaux. Un purgatif fort usité chez les pauvres, est la Gratiole ; on attribue avec raison à cette plante une vertu hydragogue, émétique, fortement purgative & vermifuge ; on en fait pour les chevaux des infusions qu'on leur donne à la dose de deux poignées dans deux livres d'eau : on peut pareillement les faire macérer dans du vin.

Le Gremil ou herbe aux Perles, quoique peu usité, est encore une de ces plantes dont on peut faire usage dans l'art vétérinaire ; sa semence est apéritive, diurétique, détersive & émolliente ; on la réduit en poudre & on la prescrit aux animaux à la dose d'une demi-once. Nous connoissons de deux sortes de Grenadiers, l'un à fleurs doubles qu'on nomme Balaustier, & l'autre à fruits ; les fleurs de la premiere espece, connues aussi dans les boutiques sous le nom de Balaustes, sont desficatives, astringentes, anthelmentiques ; on les prescrit réduites en poudre & en décoction, à la dose d'une once pour les animaux. L'écorce du fruit de la seconde espece, est très-astringente ; on la prescrit aussi en poudre en cette qualité à la dose d'une demi-once pour les animaux, & en décoction à la dose d'une once & demie sur une livre & demie d'eau : cette écorce se nomme en pharmacie, *Malicorium* : on prétend encore que bouillie dans du vin, elle est un excellent vermifuge.

Le Groseiller à fruit noir, autrement le Cassis, est indigene en Languedoc ; nous le cultivons dans nos

jardins ; ſes feuilles & ſes fruits ſont ſtomachiques, diurétiques & diaphorétiques ; on ſe ſert du ſuc des feuilles à la doſe d'une demi-livre, ou même d'une livre pour les animaux domeſtiques, contre la morſure des bêtes enragées & venimeuſes ; on applique en même-temps les feuilles fraîches & pilées ſur les morſures. Je ne vous parlerai pas du Panais ; ſa racine eſt plus en uſage comme aliment, que comme médicament ; ſa ſemence eſt cependant une excellente nourriture pour les oiſeaux & toute la volaille. La Paquerette, autrement petite Marguerite, eſt plus utile dans l'art vétérinaire ; ſes feuilles & ſes fleurs ſont réſolutives déterſives, & vulnéraires ; on les donne aux animaux en décoction à la doſe de deux poignées pour une livre & demie d'eau.

Une plante très en uſage, tant dans la médecine des hommes que dans celle des animaux, eſt la Pariétaire ; cette plante eſt nitreuſe, émolliente & diurétique ; c'eſt auſſi une des cinq émollientes ; on s'en ſert en décoction pour les lavemens, bains & fomentations ; on en donne aux animaux le ſuc, dans les difficultés d'uriner, à la doſe de ſix onces chaque fois. Les feuilles de la grande Paſſerage, *lepidium latifolium. Linn.* pulvériſées & données en poudre aux animaux à la doſe d'une demi-once, ſont un puiſſant diurétique.

On trouve aux environs de Dijon une plante qui n'eſt pas des plus communes par la France, c'eſt le Pavot cornu ; elle eſt moins rare dans l'Angleterre que dans la Suiſſe ; cette plante paſſe pour déterſive, réſolutive & diurétique ; on en donne les feuilles aux animaux dans du vin à la doſe d'une poignée dans une demi-livre de vin. Tout le monde connoît le Pourpier, c'eſt une plante potagere ; il eſt rafraîchiſſant, diurétique, froid ; quelques Auteurs le diſent vermifuge & narcotique ; on peut en faire manger aux animaux quelques poignées le matin. La Percefeuille ou Oreille de lievre, qui eſt vulnéraire

vulnéraire & astringente, se mêle avec d'autres vulnéraires, lorsqu'on en donne aux animaux.

Une plante que quelques Botanistes regardent comme apéritive & lithontriptique, est le Percepier, *alchimilla montana minima. Col. Part.* Elle est annuelle, croît dans les champs & sur les montagnes; on la prescrit aux animaux à la dose de six onces. On trouve au bord de la mer sur les rochers une plante qui porte presque le même nom que la précédente, c'est la percepiere, *crithmum sive fœniculum minus. Tour.* Cette plante est apéritive, diurétique, emménagogue, lithontriptique; on s'en sert cependant rarement dans la medécine, encore moins dans l'art vétérinaire.

Le Persil commun est une plante bien usuelle; toutes ses parties sont apéritives, ses feuilles sont résolutives & vulnéraires, sa racine diaphorétique, sa semence une des quatres semences chaudes mineures; elle est atténuante & diurétique; la décoction de la racine de Persil, facilite l'éruption de la petite vérole & du claveau dans les moutons; on la donne aux animaux à la dose de deux onces sur une demi-livre d'eau, ou la poudre à la dose d'une demi-once. On attribue au persil de Macédoine, ou plutôt à sa semence, une vertu carminative, diurétique, emménagogue & alexipharmaque; la dose doit être d'une demi-once pour les animaux. On emploie encore dans l'Art Vétérinaire les boutons de Peuplier noir; on en tire avec l'esprit de vin une teinture utile dans le cours de ventre & pour les ulceres intérieurs, à la dose d'une demi-once dans de l'eau blanche. Personne ne conteste au Pied de Lyon une vertu vulnéraire, astringente & un peu déterfive; il est très-bon dans les dyssenteries; on en donne le suc aux animaux à la dose de six onces, & la décoction à celle d'une demi-livre par jour. Le Pied d'Oiseau, plante indigene dans nos champs & nos collines, est apéritif & diurétique; on le prescrit quelque-

fois aux animaux à la dose d'un demi-gros dans une livre de vin. On se sert très-communément dans la médecine des animaux, des racines du Pied de Veau; on prétend qu'elles sont incisives & détersives, mêlées avec du miel; elles passent pour anti-asthmatiques; on les donne très-souvent ainsi mêlées, à la dose d'une once, aux chevaux. La Pilosele ou Oreille de Rat, est universellement reconnue dans la matiere médicale pour une plante astringente, vulnéraire & détersive; on assure encore que cette plante infusée dans du vin pendant vingt-quatre heures, est fébrifuge; on la croit mortelle pour les moutons; on peut en donner aux chevaux l'infusion à la dose de deux poignées sur deux livres d'eau.

Nos Provinces méridionales nous fournissent une plante qu'on nomme *Piment*, autrement *Botrys;* cette plante est aromatique, stomachique, résolutive, expectorante & incisive; on la donne pulvérisée aux animaux à la dose d'une demi-once. Rien n'est meilleur pour les plaies récentes que la Pimprenelle, après l'avoir préalablement pilée; sa poudre seche arrête les progrès des ulceres cancereux. Un excellent vulnéraire, & en même temps fébrifuge, moins échauffant que la plupart des vulnéraires, est la Pyrole; on la donne en poudre aux animaux à la dose d'un gros. On leur fait souvent manger la plante de Pissenlit, lorsqu'elle est fraiche; on leur en donne aussi le suc à la dose de six onces, & cela en qualité d'hépatique, de stomachique, d'apéritif & de diurétique. Sur le Mont Ida, aux environs de Montpellier, on rencontre fréquemment une plante qui se nomme *Pivoine;* elle est céphalique, anti-épileptique, anti-spasmodique & diaphorétique; on donne aux animaux la poudre de ses racines à la dose de deux gros. Rien n'est si commun & en même-temps si utile que le Plantin; cette plante est vulnéraire & astrigente; on l'emploie pour les chevaux, le plus souvent à l'extérieur ou en breuvage, à la dose d'une poignée, ou deux sur deux livres d'eau. Une plante caustique, détersive, ré-

solutive & en même-temps diurétique, est le Poivre d'eau ou Curage; on en donne aux animaux l'eau distillée à la dose de six onces, & sa décoction à la dose de deux poignées sur une livre & demie d'eau. Le Polygala est une plante dont les propriétés ont été nouvellement découvertes par M. Duhamel; c'est, suivant ce célebre Académicien, un excellent béchique incisif; on peut donner le Polygala aux chevaux, comme résolutif, diurétique & sudorifique, à la dose de deux poignées pour une livre de liqueur. La racine de Polypode est apéritive, hépatique, &, suivant quelques Auteurs, purgative; elle passe pour un très-bon remede contre le ver solitaire; on peut la donner aux animaux depuis deux onces jusqu'à quatre en infusion; ou en poudre à la dose d'une once. La Presle est une plante de marais, qui a une vertu astringente & détersive; on l'emploie ordinairement dans les pissemens de pus; on peut en donner la décoction aux bœufs & aux chevaux; à la dose de deux poignées sur deux livres d'eau; on peut aussi la leur faire manger en verd, mais on la croit pernicieuse aux brebis. On emploie en cataplasme & comme vulnéraires, les feuilles de Primevere pour les animaux. On est encore dans l'usage de se servir pour eux des fruits de Prunier sauvage; on leur donne en décoction à la dose de deux poignées dans deux livres d'eau; ces fruits, avant leur maturité, passent pour astringens, fébrifuges, résolutifs & répercussifs. La Pulmonaire est pectorale, vulnéraire & astringente; on en fait pour les animaux des especes de tisanes à la dose d'une poignée dans une livre d'eau. Une autre plante qui est pareillement vulnéraire & astringente, est la Quinte-feuille; on lui attribue encore, avec justice, une vertu fébrifuge; on donne aux animaux ses racines bouillies dans leurs boissons à la dose de deux onces sur deux livres d'eau. On cultive dans nos jardins le Radix ou Raifort; sa racine est âcre, piquante au goût, détersive, apéritive, emménagogue, expectorante; elle sert quelquefois de

nourriture aux animaux; on leur en donne le suc à la dose de six onces, & les infusions dans du vin blanc. Le grand Raifort sauvage est, de même que le Radix, de la famille des Cruciferes; ses racines sont anti-scorbutiques, déterfives, emménagogues & très-diurétiques: on donne aux animaux le suc de ces dernieres à la dose de deux onces, & l'infusion à la dose d'une poignée dans deux livres d'eau. Le Raisin de Renard, plante qui croît communément dans nos forêts, ne s'emploie pour l'ordinaire qu'à l'extérieur; on fait bouillir ses feuilles & ses baies; ou seulement on les pile & on les applique sur les bubons pestilentiels, les inflammations malignes, les panaris, les ulceres invétérés, &c. On donne le nom de Rhapontic à une certaine Rhubarbe qui croît dans la Scythie; sa racine est un peu purgative, stomachique & astringente; on la donne en poudre aux animaux depuis la dose d'une once jusqu'à deux. La Rave peut encore être mise au nombre des Raiforts; sa racine est aphrodisiaque, diurétique, & anti-scorbutique; elle sert pendant l'hiver à la nourriture des bœufs & des vaches; on peut aussi en faire prendre aux animaux les décoctions en boissons ordinaires. On n'emploie pas moins la Réglisse pour les animaux que pour les hommes; c'est une racine qui est adoucissante, diurétique & laxative; on la donne pulvérisée aux animaux à la dose d'une once, mêlée avec du son. Une plante qui a encore beaucoup de vertus, est la Reine des Prés; elle est astringente, sudorifique, anti-épileptique & vulnéraire; on en donne aux animaux la décoction à la dose d'une demi-livre; ses racines pilées & appliquées sont utiles contres les blessures & les ulceres. La Renoncule des marais est si caustique, qu'elle peut être mise au nombre des poisons, en la prenant intérieurement; si on s'en sert cependant extérieurement sur les tumeurs après l'avoir pilée, elle y fait très-bien, suivant quelques Auteurs: on prétend que cette plante tue les brebis; il est certain que cette nourriture leur devient nuisible. De

toutes les plantes les plus usitées dans différens villages, est la Renouée ; elle fait partie des vulnéraires astringens, on en donne aux animaux le suc à la dose de six onces, ou bien on leur fait prendre en décoction à la dose de deux poignées sur une livre & demie d'eau. Le Languedoc, la Provence, nous fournissent une plante bien utile dans la Médecine & l'Art Vétérinaire, c'est le Romarin; cette plante, ou plutôt ce sous-arbrisseau, est doué d'une vertu tonique, cordiale, céphalique à un très-haut degré, très-résolutive, fébrifuge, anti-asthmatique & anti-apoplectique; on en donne aux chevaux l'infusion à la dose d'une poignée dans une livre de vin ou d'eau, ou bien on la pulvérise; la dose en est pour lors d'une demi-once; on s'en sert aussi beaucoup pour les fumigations. Une des plantes cruciferes est encore la Roquette des jardins; on lui attribue une vertu aphrodisiaque, diurétique, stomachique, anti-scorbutique & détersive ; cette plante se donne aux animaux en substance à la dose de deux poignées chaque jour, ou son suc à la dose de quatre onces. La Roquette de mer est aussi en usage dans l'Art Vétérinaire que la Roquette des jardins; sa vertu est incisive & anti-scorbutique; on donne ses feuilles aux animaux en décoction à la dose de deux poignées sur deux livres d'eau. On cultive dans nos jardins un Roseau qui croît naturellement dans l'Espagne & dans la Provence, & qu'on nomme pour cette raison Roseau cultivé ; sa racine fait passer le lait des femelles qui allaitent ; on la leur donne à la dose de deux onces sur deux livres d'eau, en un seul breuvage. Les fleurs de Rosiers de Provins sont regardées dans la matiere médicale comme fortifiantes, astringentes, répercussives, vulnéraires, purgatives, lorsqu'elles sont épanouies, & seulement styptiques avant l'épanouissement; on les donne aux animaux en décoction à la dose d'une poignée dans une livre & demie d'eau. Les fleurs de Rosier sauvage, de même que celles de Rosier de Provins, sont encore astringentes.

vulnéraires, répercuſſives & purgatives ; les fruits de ce Roſier ſont diurétiques & ſtomachiques ; les ſemences plus apéritives, le ſyrop plus aſtrigent que les fleurs ; la conſerve du fruit eſt fort recommandée dans le cours de ventre & pour les foibleſſes d'eſtomac ; on la donne aux animaux à la doſe de quatre onces en pelotte avec du ſon, ou les fruits en décoction à la doſe de deux onces ſur une livre & demie d'eau. On attribue à la Rhue des jardins, une vertu emménagogue, alexitere, anti-vermineuſe, carminative, anti-ſpaſmodique, céphalique, fondante, anti-ſcorbutique, réſolutive & déterſive ; on en donne aux animaux le ſuc à la doſe de quatre onces, ou l'infuſion dans du vin blanc à la doſe de ſix onces, après y avoir fait infuſer une demi-poignée des feuilles. Les feuilles de Thalictron ou Rhue des Prés, ſont uniquement purgatives ; la doſe de ſes feuilles eſt pour les animaux de deux poignées en décoction pour une livre & demie d'eau. La Sabine eſt de toutes les plantes la plus uſuelle pour les chevaux ; ſes feuilles ſont emménagogues, diurétiques, vermifuges, anti-ſeptiques & déterſives ; on les donne aux animaux en infuſion à la doſe d'un gros ou de deux gros ; on croit cette plante dangereuſe pour les chevres : les Maréchaux l'emploient ſouvent pour donner de l'appétit aux beſtiaux. Dans nos Provinces méridionales il croît beaucoup de Safran ; les trois ſtigmates du piſtil de cette plante paſſent pour anodins, ſtomachiques, expectorans, légerement cordiaux, emménagogues & diaphorétiques ; on les preſcrit aux animaux depuis la doſe de deux gros juſqu'à celle de quatre : on fait avec ſes ſtigmates des collyres pour les yeux dans la clavelée des moutons, de même que dans la petite vérole des hommes. Le Sainfoin d'Eſpagne eſt plutôt une excellente nourriture pour les chevaux qu'un médicament, mais il demande d'être donné avec ménagement à cauſe de la ſucculence de ſes ſucs : il en eſt de même du Sainfoin ordinaire.

Les saussaies & les fossés sont presque toujours ornés d'une plante qu'on nomme *Salicaire* : cette plante est détersive, astringente & vulnéraire ; on se sert de son herbe en décoction ; elle est très-efficace pour les diarrhées & les dyssenteries ; on en fait une décoction pour les animaux à la dose d'une poignée sur une livre d'eau. La Sanicle est presque connue de tout le monde comme un grand vulnéraire, un astringent & un détersif ; on en donne aux animaux les feuilles dans une décoction vulnéraire à la dose d'une poignée sur une livre d'eau. Une plante réputée comme vermifuge est la Santoline ; elle croît en Espagne ; on la donne aux animaux en poudre à la dose de deux gros. La Sarriette vraie est une plante indigene à l'Italie ; on la regarde comme céphalique, carminative, apéritive & hystérique. On se sert de son huile essentielle ; on en donne aux animaux la dose de quarante gouttes dans une liqueur appropriée. La racine de Satyrion est aphrodisiaque, incrassante ; on en fait une poudre qu'on donne aux animaux à la dose de deux gros. La grande Sauge est trop usitée pour n'en pas parler ici ; elle est tonique, céphalique, cordiale, stomachique, sternutatoire & sialagogue : on fait avec cette plante une essence, dont la dose est d'un gros pour les animaux, & une infusion, dont la dose est de deux Poignées dans une livre & demie d'eau ou de vin. On n'ignore pas la vertu apéritive & diurétique de la Saxifrage ; on en donne aux animaux à la dose d'une livre par jour. On se sert aussi très-souvent de la Scabieuse des Prés ; elle est alexitere, sudorifique, & apéritive ; elle se donne en cette qualité aux animaux, sous la forme de décoction, à la dose de deux poignées sur une livre & demie d'eau. On trouve dans la Picardie, le Lyonnois, la Lorraine, & dans toutes nos Provinces méridionales, une plante connue sous le nom de Sceau de Notre-Dame ; sa racine est hydragogue, apéritive ; mise en poudre ou en décoction & appliquée en cataplasme, elle est résolutive ; sa

dose pour les animaux est d'une demi-once. Le Scordium ou la Germandrée aquatique, se plaît dans les terreins humides & marécageux ; cette plante est douée d'un vertu anti-sceptique, alexitere, fébrifuge, vermifuge, emménagogue, diaphorétique, & sur-tout mondificative : on en donne aux chevaux en breuvage ; on la fait pour lors infuser à la dose de deux poignées dans une livre & demie d'eau, ou bien on la leur donne simplement pulvérisée à la dose d'une once. La Scorsonere fait partie des plantes potageres ; sa racine est alexitere, diurétique & diaphorétique ; ses feuilles & ses fleurs ont à peu près la même vertu ; on en peut faire manger aux animaux. La grande Scrophulaire a encore ses usages dans l'Art Vétérinaire ; on lui attribue une vertu résolutive, émolliente & carminative ; on en donne la poudre aux animaux à la dose d'une once.

Les feuilles de Serpentaire, plante pérennelle & indigene dans nos Provinces méridionales, sont très-bonnes, appliquées extérieurement contre les morsures des bêtes venimeuses ; plus ces mêmes feuilles, ensemble avec les racines, sont fraîches, plus elles sont douées d'une vertu anti-putride ; son fruit est encore plus puissant ; on en donne la poudre aux animaux à la dose d'une once : en général les feuilles & les racines de cette plante sont les mêmes quant aux vertus, que celles du Pied de Veau.

La Soldanelle ou Chou marin, croît sur les rivages de la mer ; elle est un grand purgatif hydragogue ; on réduit cette plante en poudre, & on la donne depuis la dose d'une demi-once jusqu'à une once aux chevaux : la dose de son suc tiré par expression, est d'une demi-once, & si on le laisse épaissir jusqu'à consistance, on le fait prendre depuis la dose d'un gros jusqu'à un gros & demi. Nous ne parlerons ici du Sorghum ou grand Millet d'Afrique, que pour vous rappeller ce que Cœsalpin rapporte de cette plante.

Il dit que ſi un bœuf la mange verte, il enfle à l'inſtant & meurt ; ſi au contraire il la mange ſeche, elle lui profite conſidérablement ; c'eſt à l'expérience à en décider. Perſonne n'ignore la vertu ſtomachique, emménagogue, diurétique, déterſive, céphalique & maſticatoire du Souchet long : on fait avec ſa racine deſſéchée une poudre, qu'on donne aux chevaux à la doſe de deux gros. Le Soucy n'eſt pas moins utile dans l'Art Vétérinaire ; on lui attribue une vertu emménagogue, fondante, céphalique, anti-ſpaſmodique & hépatique ; on en donne le ſuc aux animaux à la doſe de ſix onces, & l'infuſion dans du vin blanc à la doſe d'une poignée ſur une livre d'eau. Le Populago eſt ce qui s'apelle trivialement le Soucy des marais ; ſes feuilles & ſes fleurs ſont très-vantées contre les ulceres & les éréſipeles.

On trouve dans nos boutiques un Oignon qu'on nomme *Squille* ou *Scille rouge ;* il nous vient d'Eſpagne ; il ſe plaît dans les ſables des bords de la mer ; cet Oignon ou Bulbe paſſe avec raiſon pour âcre, amer & nauſéeux ; on lui attribue une vertu apéritive, diurétique, purgative, émétique & anti-aſthmatique : on fait avec la Squille une poudre, dont la doſe pour les animaux eſt d'un gros, & un oximel qui ſe preſcrit auſſi aux animaux à la doſe d'une once. Une plante peu uſitée & qui eſt néanmoins très-vulnéraire & aſtringente, eſt le Statice, le Gazon d'Eſpagne ou d'Olympe ; il vient dans les montagnes du Forez ; dans le Soiſſonnois & aux environs de Mantes ; on en tire un ſuc qu'on donne aux animaux à la doſe de quatre onces : on réduit encore cette plante en poudre ; on s'en ſert à l'extérieur pour les plaies & ulceres. Les uſages du Sureau ſont très-étendus ; cet arbriſſeau tout commun qu'il eſt, n'en eſt pas moins eſtimable ; ſes feuilles ſont purgatives, diurétiques, laxatives, lorſqu'elles ſont fraîches ; diaphorétiques lorſqu'elles ſont ſeches ; ſes fleurs ſont réſolutives, ré-

percuſſives, diaphorétiques ; ſon écorce intérieure eſt purgative, hydragogue & diurétique : on donne aux animaux la décoction des fleurs à la doſe d'une poignée ſur une livre d'eau, & l'écorce intérieure de cet arbuſte infuſée dans le vin, à la doſe d'une once ſur une demi-livre de vin.

Le Tabouret ou Bourſe à Paſteur, eſt auſſi très-vanté dans l'Art Vétérinaire ; c'eſt un excellent vulnéraire aſtringent ; on le dit auſſi fébrifuge : on en donne aux animaux le ſuc à la doſe d'une demi-livre ; ſa poudre à la doſe d'une demi-once ; & ſa décoction à celle d'une poignée ſur une livre d'eau. Une plante qui eſt auſſi vulnéraire, & qu'on place dans la claſſe des déterſifs, des aſtringens, des vermifuges & des fébrifuges, eſt le Thalictron des boutiques ; on en donne aux animaux la ſemence en poudre à la doſe d'une demi-once.

Le Tamarin, tel qu'il ſe vend chez nos Pharmaciens, eſt la pulpe du fruit d'un arbre qui porte le même nom & qui croît dans l'Egypte, l'Arabie, les Indes & le Sénégal ; cette pulpe contient un acide purgatif, doux, léger, qui corrige l'acrimonie & la violence des purgatifs ordinaires : ſi on l'éteint dans beaucoup d'eau, elle perd ſa qualité purgative, & devient une eſpece de limonade très-agréable ; on en donne aux animaux en ſubſtance à la doſe de deux onces, & d'une demi-livre en décoction dans deux livres d'eau.

Nos Botaniſtes diſtinguent ordinairement deux ſortes de Tamariſcs, l'un qu'ils nomment *Tamariſc d'Allemagne*, parce qu'il croît dans les terreins humides de l'Allemagne ; & l'autre *Tamariſc de Narbonne*, parce qu'il eſt fort commun aux environs de cette ville & dans nos Provinces méridionales : ces deux Tamariſcs ont l'un & l'autre la même vertu, c'eſt-à-dire, que toutes leurs parties, ſi on en excepte néanmoins les feuilles, ſont apéritives & inciſives ; leur écorce,

lorſqu'elle eſt fraîche, eſt un doux balſamique, aſtringent & deſſicatif : on preſcrit aux animaux la racine de cet arbre dans les décoctions à la doſe de trois onces ſur deux livres d'eau ; ſon extrait à la doſe d'un gros, & ſon ſel à celle de deux gros. La Tanaiſie eſt encore plus uſuelle que le Tamariſc ; on attribue à la Tanaiſie une vertu ſtomachique, carminative, vermifuge, vulnéraire & déterſive ; on fait avec ſes fleurs une poudre contre les vers, qu'on donne aux animaux à la doſe de deux gros. Nous cultivons dans nos jardins une eſpece de Thym qui nous vient originairement de la Grece & de l'Archipel, & que pour cette raiſon nous appellons *Thym de Créte ;* ce Thym eſt doué d'une vertu inciſive, cordiale, céphalique, ſtomachique, carminative, diaphorétique, alexitere & réſolutive : on emploie pour les animaux ſes infuſions à la doſe d'une poignée dans une livre d'eau ou de vin, & ſa poudre à la doſe de deux gros.

Dans les Pays méridionaux il croît une eſpece de Thlaſpi, qui a l'odeur de l'ail ; la ſemence de ce Thlaſpi eſt inciſive, déterſive, apéritive & anti-ſcorbutique : on en donne la poudre aux animaux depuis la doſe d'un gros & demi juſqu'à deux. Les fleurs de Tilleul ont leur uſage dans la médecine des animaux comme dans celle de l'homme ; elles paſſent pour être céphaliques & anti-ſpaſmodiques : on en donne aux animaux la poudre à la doſe d'une demi-once : les baies & les fruits de cet arbre ſont aſtringens ; ſes feuilles ſont au contraire apéritives ; l'eau tirée par inciſion de ſon tronc vers la racine, eſt encore un meilleur céphalique que les fleurs. Aux bords des étangs ſe trouve une plante à fleurs bleues, qu'on nomme la *Toque, caſſida paluſtris vulgatior flore cœruleo. Tour.* cette plante eſt très-amere, ſtomachique & vermifuge ; on ne ſe ſert dans l'Art Vétérinaire, que de

ſes fleurs, dont la doſe eſt d'une demi-poignée pour les chevaux.

Nous croirions paſſer ſous ſilence une des plantes peut-être la plus intéreſſante dans la médecine des animaux, ſi nous ne parlions pas ici de la Tormentille: cette plante eſt un des plus grands vulnéraires & aſtringens; on en donne aux animaux la poudre à la doſe d'une demi-once.

La Toute-Bonne, l'Orvale n'eſt pas de grand uſage dans l'Art Vétérinaire, quoique cette plante ſoit originaire des pays chauds; on prétend que ſon ſuc & ſes feuilles ſeches trempées pendant quelque temps dans du vin chaud conviennent pour les ulceres. Un arbriſſeau fort commun dans nos haies, & qu'on cultive dans nos jardins pour former des paliſſades, eſt le Troeſne; ſes feuilles & ſes fleurs ſont aſtringentes & déterſives, principalement les dernieres; on donne aux animaux la décoction de toute la plante à la doſe de deux poignées ſur une livre & demie d'eau.

Le Turbith blanc eſt le Séné des Provençaux; il ſe nomme *globularia fruticoſa myrti folio tridentato. Tour.* il eſt fort commun aux environs de Montpellier; c'eſt un violent purgatif; on en donne aux animaux à la doſe de deux onces. Une petite plante bien utile eſt la Turquette, autrement l'Herniaire; elle eſt annuelle, & croît dans les lieux ſecs & ſablonneux; elle eſt douée d'une vertu apéritive, fondante & aſtringente: on donne aux animaux le ſuc de cette plante à la doſe de ſix onces, ſa poudre à celle d'une demi-once; on en fait pour eux des décoctions à la quantité de deux poignées dans une livre & demie d'eau. Quel meilleur béchique & adouciſſant peut-on trouver, tant pour les hommes que pour les animaux, que le Tuſſilage? on donne à ces derniers toute la plante en infuſion à la doſe d'une poignée ſur une livre & demie d'eau. La racine de la grande Valériane, qui ſe plaît

dans nos hautes montagnes & nos bois ; eſt anti-ſpaſmodique, diurétique, emménagogue & céphalique ; on en donne en boiſſon aux chevaux à la doſe d'une once, ou en ſubſtance à celle d'une demi-once.

La Valériane ſauvage l'emporte de beaucoup ſur la précédente, qui eſt le plu des jardins, celle-ci eſt un anti-épileptique très-vanté : on donne aux animaux ſa racine en ſubſtance & pulvériſée depuis une demi-once juſqu'à une once. Une plante pour le moins auſſi uſitée que la Valériane, mais dans un cas totalement différent, eſt l'Eryſimum ou Velar ; cette plante eſt expectorante, inciſive, anti-ſcorbutique & diurétique : on en donne aux animaux le ſuc à la doſe de quatre onces, & les décoctions à celle d'une poignée dans une livre d'eau. La Verge d'or, plante qui peut ſervir d'ornement par la beauté de ſa fleur dans les parterres, peut être d'un très-grand ſecours dans l'Art Vétérinaire ; elle eſt déterſive, vulnéraire ; quand on la preſcrit aux animaux, c'eſt ordinairement avec toutes ſes parties, & en infuſion à la doſe de deux poignées ſur une livre & demie d'eau.

L'Illécébra eſt une plante très-âcre au goût, piquante, anti-ſcorbutique, vomitive, diurétique, fébrifuge, anti-ſeptique & anti-cancereuſe ; lorſqu'on l'emploie à l'intérieur, il faut que ce ſoit avec la plus grande circonſpection, à cauſe de ſon extrême acreté : on en fait bouillir huit poignées après l'avoir lavée & mondée dans huit livres de biere, juſqu'à ce que le tout ſoit réduit à moitié ; quand on preſcrit cette biere aux animaux, c'eſt pour l'ordinaire à la doſe d'une demi-livre.

La Véronique mâle eſt connue de tout le monde, ſur-tout quant à ſes propriétés médicinales ; elle paſſe pour ſtomachique, vulnéraire, tonique, déterſive & diurétique ; on en donne la décoction aux animaux à la doſe d'une poignée ſur une livre d'eau. La Ver-

veine n'eſt pas moins vantée ; elle eſt vulnéraire, déterſive, fébrifuge & réſolutive : on la donne infuſée aux animaux à la doſe de deux poignées dans une livre de vin, ou bien on leur fait prendre ſon ſuc à la doſe de deux onces.

On cultive annuellement dans les champs la Veſſe ; elle eſt plus utile dans les baſſe-cours comme alimens, que dans l'Art Vétérinaire : elle eſt ſur-tout une excellente nourriture pour les pigeons ; les poules & les canards la rebutent ſouvent : on la croit même nuiſible à ces derniers. Rien n'eſt ſi commun que de trouver dans les champs & terres labourables de l'Yeble, c'eſt le petit ſureau ; l'écorce moyenne de ſes racines eſt un fort purgatif ; ſa ſubſtance intérieure eſt plus aſtringente que le reſte de la plante ; ſes baies & ſes graines ſont légerement purgatives ; on croit que ſes feuilles & ſes jeunes pouſſes ſont plus douces : on donne aux animaux le ſuc de cette plante à la doſe de quatre onces, de même que le vin où on a fait macérer ſon écorce ; & quand on leur preſcrit ſes ſemences pulvériſées, c'eſt pour l'ordinaire à la doſe d'une demi-once : pluſieurs perſonnes aſſurent que l'Yeble, par l'odeur forte & déſagréable qu'il exhale, chaſſe les rats des greniers.

Outre les différentes plantes que nous avons rapportées, il y en a encore de pluſieurs ſortes, dont on pourroit faire uſage pour l'Art Vétérinaire ; mais comme les doſes auxquelles on les doit porter pour les animaux, n'en ſont pas encore bien conſtatées, nous avons pris le parti de les omettre, en attendant qu'elles ſoient mieux connues.

PLUVIER. C'eſt le nom qu'on donne à un genre d'oiſeaux qui ont trois doigts devant & point derriere, ou au plus un faux doigt, qui ne leur ſert ni à marcher, ni à ſe percher, ni à prendre leur proie ; on en diſtingue de pluſieurs eſpeces en France.

La premiere eſpece eſt le *Pluvier verd* ou *doré* ; il

est un peu plus grand que le Vanneau ; son envergure est de deux pieds ; le sommet de sa tête, son col, ses épaules, son dos & généralement tout le dessus, sont d'un brun foncé, entremêlé de beaucoup de taches verte tirant sur le jaune : si on observe chaque plume à part, le milieu paroît être d'un brun sombre ou noirâtre, & les bords du contour sont tachés d'un verd jaunâtre ; le bec de cet oiseau est droit & noir, long d'un pouce & cannelé autour des narines ; son col est court ; sa tête & ses yeux sont grands ; sa poitrine est d'un brun pâle nuancé ; son ventre est blanc, mais gris ou brunâtre vers les côtés ; ses aîles sont brunâtres & la plupart de leurs dards sont blanchâtres ; sa queue est courte & brunâtre ; ses pattes & ses griffes sont noires ; ses pattes sont longues ; de même que celles de tous les oiseaux qui fréquentent les lieux bas, les eaux, les prairies, &c. elles sont dégarnies de plumes un peu au-dessus des genoux : ce Pluvier est assez commun en France, sur-tout aux environs de Sologne en Gâtinois ; c'est un fort bel oiseau ; les François estiment sa chair comme un excellent mets, & en effet elle est douce & fort tendre : on s'est imaginé faussement que le Pluvier vivoit de rosée, parce qu'on ne lui trouve aucun excrément dans les intestins ; il se nourrit comme le Vanneau, de vers & d'escargots : la raison pour laquelle on ne trouve jamais rien dans le ventre du Pluvier, c'est que cet oiseau n'a que l'intestin *jejunum* dans lequel il ne se trouve jamais rien, comme cela s'observe dans plusieurs autres animaux ; cet oiseau va seul la nuit ; mais le jour il vole de compagnie en suivant l'appellant, selon le rapport des Chasseurs : c'est un oiseau de passage qui s'en va au printemps & qui ne fait point de nid en France.

La seconde espece est le *Pluvier gris ;* sa chair n'est pas moins exquise que celle du Pluvier doré ; le champ de son plumage est noirâtre, & les mouche-

tures grises verdâtres ; son menton est blanc, ainsi que le ventre, la poitrine & les cuisses ; les dards des ailes sont blanchâtres ; la queue est diversifiée de raies ou couches de noir & de blanc qui la traversent ; son bec est noir ; ses pattes sont d'un verd sale ; ses griffes sont petites & noires : cette espece de Pluvier est plus rare dans l'Orléanois que le précédent ; il est de la grosseur d'un moyen pigeon, de même que le Pluvier doré.

Il y a encore en France une autre espece qu'on nomme *Pluvier criar*, c'est le *Vanellus Vocifer* des anciens ; il est aussi gros qu'une Beccassine ; ses yeux sont grands & cerclés de rouge ; sa tête est bigarée de blanc, de noir & de brun ; sa mentonniere est blanche ; & au-dessous il y a un collier noir ; sa poitrine est blanche, traversée d'une raie noire qui va d'un aile à l'autre ; son ventre est pareillement blanc ; son dos & ses ailes sont bruns ; les plumes du croupion, qui recouvrent sa queue, sont d'un rouge jaunâtre ; le reste de sa queue est noir ; ses jambes sont de pareille couleur, & ses cuisses nues.

Le Pluvier est toujours en mouvement ; il vole rapidement & fait en volant un assez grand bruit ; il est quelquefois comme un peloton de graisse, aussi dit-on en proverbe, *gras comme un Pluvier ;* sa chair, quoiqu'exquise & délicate, n'en est pas plus nourrissante. On sert pour nourriture sur nos tables cet oiseau cuit à la broche, à la braise & à la cendre, &c.

Nous allons actuellement exposer les moyens dont on peut se servir pour les attraper ; le véritable temps pour cette chasse, c'est le mois d'Octobre, lorsqu'ils arrivent dans nos contrées, & le mois de Mars, temps où ils s'en retournent, ils sont alors moins solitaires, parce que c'est la saison de leurs amours : comme ils se plaisent dans les prairies ou dans les champs ensemencés, c'est-là où on doit leur tendre des pieges ; on choisira un endroit où il n'y ait ni arbre,

arbre, ni haie, ni buiſſon à plus de trois cens pas aux environs; & comme ces oiſeaux viennent encore ſe baigner au bord des ruiſſeaux, quand ils ſont raſſaſiés, on peut ſe ſervir de cette connoiſſance pour y tendre des pieges.

Les grands froids, ainſi que ceux qui durent long-temps, ſont contraires à la chaſſe des Pluviers; un froid modéré & un temps de pluie douce y ſont favorables; les vents de biſe & de mer ſont meilleurs pour cette chaſſe; le vent de baſſe galerne n'y vaut jamais rien.

Pour faire venir les Pluviers aux filets, on ſe ſert d'un ou de deux Vaneaux vivans, attachés par les pieds & par la queue, que l'on fait voler; d'une douzaine d'*entes*, qui ſont des moquettes faites de foin ou de paille, couvertes de peaux de Pluviers, auxquels on met un piquet pour les faire tenir ſur terre comme s'ils étoient vivans; on a un ou deux filets appellés *rets ſaillans* & pluſieurs inſtrumens, on ſe munit de deux perches groſſes comme le bras, dont l'une a neuf pieds trois pouces & l'autre deux pieds; les perches ſe nomment, en termes de l'Art, *Guédes*. 2°. De deux morceaux de douelle de tonneaux, longs d'un pied, larges de trois ou quatres pouces, taillés en pointes par un des bouts auxquels on donne le nom de palettes. 3°. De deux bâtons gros comme le pouce, longs de neuf pouces ou d'un pied, & pointus par un bout, qu'on appelle *Sarrots*; 4°. de trois autres morceaux de bois, longs de deux pieds, gros comme un manche de fourche, pointus par chaque bout, qu'on appelle *Paux* ou *Pieux*; 5°. d'une tranche de fer, dont le tranchant n'aura que trois pouces de large, & dont la tête ſe trouvera être aſſez forte pour coigner les paux; 6°. d'une ſerpe ou gouet, ou bien d'un grand couteau, on s'en ſert pour couper la guêde qui eſt en terre; 7°. d'un morceau de bois appellé *Billard* long de trois pieds, dont une partie de la longueur d'un pied ſera

recourbée, & l'autre de deux pieds sera droite & se terminera en pointe : ce morceau doit être coupé à trois angles ; 8°. d'un sifflet pour appeller les Pluviers ; ce sifflet doit être fait d'un gros os moulier de la cuisse d'une Chevre ou d'un puissant Mouton ; coupé par les deux bouts de la longueur de trois pouces ; pour le faire en sifflet, on le remplit de cire par le bout jusqu'à l'ouverture, puis on fait un trou plat par-dessous l'os, pour faire entrer le vent ; on fera un trou au milieu, droit par-dessus, qui soit assez gros pour y faire entrer une petite plume à écrire ; & une autre bien plus grand par le côté vers l'extrêmité, pour lui donner un son plus clair, pour le pendre au cou, on le percera légerement à l'autre bout, afin d'y attacher une ficelle ; 9°. on aura aussi un panier de la forme d'un œuf & de grandeur convenable pour y mettre trois Vanneaux vivans ; il y aura une ouverture pour les faire entrer, & quelque chose pour le fermer, avec une boucle, ou corde afin de pouvoir le porter ; ce panier se nomme souvent Bourroche ; 10°. on aura en outre deux ou trois petits travaillets, qui servent à plier la ficelle dessus ; on les fait de deux morceaux de bois, larges d'un demi-pouce, & longs de six pouces, qu'on percera proche des bouts pour y ajuster deux bâtons moins gros que le doigt ; on percera les deux morceaux de bois plats dans le milieu, afin d'y mettre un bâton, sur lequel les autres bâtons tourneront facilement ; 11°. on doit se munir encore d'un panier, ou pour mieux le nommer, d'un vaisseau de toile, nommé *Charotte ;* il sert à mettre les entes, les oiseaux morts que l'on a pris, les ficelles & autres ustensiles nécessaires ; il se fait avec trois morceaux de bois quarrés, longs de deux pieds, & épais d'un pouce & demi, ils sont percés en trois endroits d'un trou gros comme le pouce ; l'on prend trois autres gros bâtons longs de trois pieds, qu'on plie en arc, qu'on fait entrer dans le trou du milieu d'un bâton jusqu'à la moi-

tié ; puis on fiche l'un des bouts dans le trou du milieu du deuxieme bâton & l'autre dans le trou du milieu du troisieme, on les arrête avec de petits coins de bois ; on passera les deux autres du haut & du bas de la même façon & on mettra trois autres bâtons longs de dix-huit pouces entre deux morceaux de ces bois, on les fera entrer dans des trous faits exprès, pour tenir le reste en état ; on attachera deux sangles, courroyes, ou cordes au bâton du milieu, & les autres bouts seront mis avec des cordes aux pieds ; lorsque le tout sera disposé de cette façon, on le couvrira de toile neuve ou grise. On laissera un morceau de bois par-dessus, qu'il faudra coudre autour d'un arçon de bois, qui servira de couverture ou de couvercle, comme seroit celui d'un coffre, c'est ainsi que la charotte se trouvera prête à servir.

12°. Quelques-uns se servent d'un pipeau ; ce pipeau n'est autre chose qu'un petit bâton, moins gros que le petit doigt, long de trois pouces, fendu par le bout jusqu'au milieu, pour y mettre un morceau de feuille de laurier ou lierre, & contrefaire le Pluvier ou Vanneau.

13o. On a encore deux verges de meute, qui sont deux petites baguettes longues de deux pieds & demi, bien droites, légeres & menues, ayant au gros bout un piquet long de trois ou quatre pouces, attaché avec une ficelle assez proche de la verge ; on lie au milieu ou pour mieux dire, un peu plus proche du gros bout, deux ficelles longues de deux pieds chacune avec deux piquets de même grandeur & grosseur que l'autre ; on attache une autre petite ficelle, qui n'est gueres forte, au petit bout de la verge, dont un bout est double & fait comme une boucle pour passer au col du Pluvier ou Vanneau, & l'autre simple beaucoup plus long pour en attacher la queue ; 14°. enfin on aura encore une verge de *huau*, longue de quatre ou cinq pieds & un peu forte, à laquelle on attache

des deux côtés du gros bout deux piquets gros comme le petit doigt, & longs de six pouces, & à dix-huit pouces plus loin deux ficelles de deux pieds & demi de longueur, ayant chacune un piquet au bout de même grandeur que les deux autres.

Tels sont les instrumens préparatoires pour cette chasse ; mais cela ne suffit pas, il faut encore connoître les vents, pour pouvoir faire par avance des formes à tous vents, & tendre de tout côté d'où viendront les Pluviers, parce qu'il est nécessaire que les filets versent avec le vent, d'autant que les oiseaux passant par-dessus, ou se voulant asseoir dans la forme, portent toujours la tête à l'opposite du vent ; quand le filet est tendu du vent d'amont ou d'orient, c'est-à-dire, quand le vent vient du côté d'orient, comme les oiseaux porteront la tête de ce même côté, le filet versera du côté d'occident, mais comme les huit vents, qu'on est obligé de connoître pour tendre, pourroient très-bien ne pas être entendus de tout le monde par les noms vulgaires de Preneurs de Pluviers, nous allons rapporter ici les noms ordinaires des huit vents principaux, tels qu'ils les nomment ; le vent d'est, qui est celui qui vient ou souffle du côté du soleil levant, se nomme *Amont* par les Chasseurs ; le couchant ou oüest, *Abas ;* le nord, *Galerne ;* le midi, *Sud ;* le sud-oüest, *Mer ;* le Nord-oüest, *Basse-Galerne ;* le nord-est, *Bise ;* & le sud-est, *Soustaire.*

Lorsqu'on fera les formes, il n'est pas absolument nécessaire d'attendre qu'il fasse du vent de chaque côté, il suffit seulement de savoir à-peu-près les endroits où les vents sont placés ; il n'est pas non plus nécessaire que les formes soient directement dressées au vent, on s'accommodera suivant la situation de l'endroit, quelquefois un peu plus à gauche ou à droite, pourvu néanmoins, que quand le vent souffle par exemple directement du midi, la forme ne se trouve placée de *Mer* tirant vers Abas, ou de

Souſlaire tirant vers amont; ſinon il arriveroit que les oiſeaux en volant ſuivroient le long du filet & n'iroient pas de travers, il ſeroit pour lors très difficile d'en prendre; d'ailleurs en tirant la corde pour les prendre, le vent pouſſeroit le filet de loin & l'empêcheroit de s'étendre en large, comme il doit faire.

Il s'agit actuellement de ſavoir faire les formes qu'on deſtinera à tendre les filets. Il eſt de principe qu'il faut tendre aux Pluviers dans de grandes prairies, ou dans les campagnes de bleds verds, dans leſquelles on ne rencontre ni arbres, ni haies, ni buiſſons à plus de trois cens pas du lieu où l'on veut tendre; ſi on tend dans les prairies, il faudra que ce ſoit près de l'eau, parce que les Pluviers la cherchent ordinairement pour ſe laver, quand ils ont marché pendant quelques temps dans les terres labourables. On prendra garde auſſi que le lieu, où ſera faite la forme, ſoit plus bas que l'endroit de la loge ou pour le moins égal.

Ayez d'abord une ficelle de quatorze ou quinze pieds de long, attachez-la ſur la prairie, & dans l'endroit, où vous voulez placer vos filets, à deux piquets que vous ficherez en terre pour tracer le lit qui eſt la place du filet; vous prendrez enſuite le billard, & vous en frapperez la terre par le côté triangulaire, comme ſi vous la vouliez couper. Vous ferez la même choſe en ſuivant tout le long de la ficelle, juſqu'à douze toiſes de longueur que contient le filet que vous y devez tendre, le billard fera une rigole de deux ou trois toiſes de large; lorſque le lit ſera fait, on ôtera la ficelle & on prendra la plus courte des guedes, on en couchera à bas le petit bout au bord du lit, & le gros de côté, non pas tout droit, mais en tirant au dedans de la forme, de ſorte qu'il s'en faille environ deux pieds qu'elle ne ſoit droite; cette guêde étant une fois couchée, mettez

une main dessus pour la tenir arrêtée ; & de l'autre vous tracerez avec le doigt, des deux côtés, tout le long & par le bout ; fichant ensuite dans la terre le bout de la serpe ou couteau, vous la couperez suivant la trace ; après quoi avec la tranche vous creuserez & vous enleverez de la profondeur de quatre ou cinq pouces, la terre qui se trouve sous la guêde, qui sera ainsi noyée, ou cachée dans la garriere : c'est ainsi qu'on appelle cette place creuse.

Quand elle sera faite, portez l'autre guêde à l'autre bout du lit, & couchez-la de la même façon, pour faire sa place ou garriere semblable à l'autre ; vous prendrez ensuite les palettes, & les ficherez en terre au bout extérieur de chaque garriere ; & afin d'empêcher que les guêdes, poussées par la roideur de la corde du filet, n'entrent dans la terre, vous ficherez aussi en terre, au bord des garrieres, à un demi-pied du lit, les sarrots ; on les piquera de biais dans le bord de de-là & non deçà, parce qu'ils servent pour empêcher que les guêdes ne s'en retournent quand le filet est tendu, excepté quand on tire la corde ; & si on les piquoit en deçà, il seroit impossible de faire jouer le filet, car plus on tireroit la corde, & plus les guêdes se rangeroient sous les sarrots.

Quand la forme sera achevée, vous porterez bien loin toute la terre, que vous avez ôtée des garrieres, & en laissant sur les bouts un morceau gros comme les deux poings, pour donner le saut aux guêdes : cela fini, la forme sera en état de servir.

Si vous faites en outre deux autres garrieres de l'autre côté du lit à l'opposite des premieres, la forme vous servira pour deux vents contraires, savoir, pour celui du midi & pour celui du septentrion ou galerne : c'est ainsi qu'il ne faudra que quatre formes pour les huit vents principaux : celles d'amont & d'abas feront ensemble, de même que celles du midi & de galerne, de soulaire & de basse-galerne, de mer & de bise.

Il ne restera plus ensuite qu'à ficher les paux aux endroits nécessaires, le premier qui est le pau de derriere, sera piqué à sept ou huit pas du lit à droite derriere la forme, & à côté, par exemple, d'environ un demi-pied; le deuxieme qui est le pau forceau, doit être cogné en terre à six ou sept pieds du bout du lit, & à côté, environ un pied & demi plus loin que la palette, & le dernier sera mis en terre derriere la loge à une toise plus loin, vis-à-vis les deux palettes: c'est ainsi que le piege sert pour l'orient & l'occident; mais si l'on veut tendre pour le vent de galerne, il faudra attacher les paux & les tourner de l'autre côté de la forme, en les posant à la même distance qu'il a été dit. Quand on veut tendre, il faut être du matin sur le champ avec tout le bagage nécessaire; & pour ne rien embarrasser, il faudra mettre les guêdes dans les garrieres; prendre le filet sur le bras gauche, s'en aller au pau de la loge, distant de la forme d'environ quinze ou seize toises, y mettre la boucle, qui est au bout de la corde du filet, & marcher à reculons vers la forme, laissant tomber la corde tout au long. Quand vous serez au pau forceau, il faudra y attacher la corde de la poulie, en sorte que la poulie soit en ligne droite des deux palettes, & on reculera toujours le long de lit, en laissant couler le filet à bas. Lorsque vous serez au pau de derriere, vous tirerez la corde, jusqu'à ce qu'elle se trouve droite, & vous l'attacherez pour lors au pau, de façon qu'elle ne puisse couler.

Lorsque le bout de la corde du rets sera ainsi attaché, il faudra lever la guêde, mettre son gros bout dans le bout de la garriere, prendre la corde du filet, la tirer vers le lit, puis la faire entrer dans la coche qui est au petit bout de la guêde, & la faire tenir par une personne, si l'on en a avec soi, sinon on en logera dans la garriere, sous le sarrot; vous piquez ensuite le bout pointu du billard en terre par-dessus pour

les tenir, tandis que vous irez à l'autre guêde où vous mettrez auſſi la corde en coche : mais cette corde doit être ſi ronde, qu'on ait de la peine à la cocher ; cela fait, vous logerez la guêde dans la garriere ſous le ſarrot ; vous ôterez le billard de deſſus la guêde ; vous ferez entrer tout le filet dans le lit, enſorte qu'il ſe trouve caché ſous la corde, & vous planterez les entes des Pluviers & des Vanneaux, en commençant néanmoins par celle des Pluviers, vous les diſpoſerez de la façon ſuivante, ſi le vent ne ſouffle pas droit *d'Amont*, & qu'il ſoit un peu vers *ſouſlaire*, la premiere ente ſera à un demi-pied du lit, & à huit ou neuf pieds dans le filet & toutes les autres arrangées, à deux ou trois pieds les unes des autres : les premieres de celles qui ſont dans le derriere de la forme, ſeront à neuf pieds du lit. Si au contraire le vent tiroit du côté de la *biſe*, il faudroit que les entes fuſſent plus loin de ſix autres pieds, à cauſe que les oiſeaux portent toujours la tête dans le vent ; & comme ils paſſent ordinairement au-deſſus des entes, c'eſt-à-dire, entre les entes & le *pau*, il ſe peut faire qu'ils paſſeroient par-deſſus la corde : car le filet ſe racourcit d'un tiers, lorſqu'il eſt détendu, & de la moitié, quand le vent eſt fort.

Lorſqu'il ne fait gueres de vent, on met les deux tiers des entes au derriere du filet, & au contraire, ſi le vent eſt fort, on n'y en met que le tiers, & le reſte devant, à cauſe que les Pluviers ſe poſent à côté des entes.

Pour ce qui eſt des Vanneaux (car la chaſſe des Vanneaux eſt la même que celle des Pluviers) on ne les mêle point parmi les Pluviers : il faut les mettre à côté & fort proche des garrieres, ils ſont cenſés être le long de la guêde quand toutes les entes ſont plantées, on pique les verges de meutes ; ſi on en veut mettre deux, on en pique une devant & l'autre derriere en cette ſorte.

Faites entrer en terre le piquet qui eſt attaché au gros bout de la verge, & tirant le petit bout, regardez s'il eſt vis-à-vis de la loge, s'il y eſt, tenez-le à un pied de hauteur pendant que vous ficherez en terre les deux piquets ; puis vous y attacherez un Vanneau vivant, à qui vous mettrez au pied la boucle de la ficelle, qui doit être aſſez longue pour qu'il ne ſe bleſſe pas. Poſant la queue ſur le bout de la verge, vous l'y attacherez avec une autre ficelle, & prenant un des travouillets vous lierez le bout de la ficelle qui eſt au-deſſus, au quart de la longueur de la verge, enſuite portez le travouillet dans la loge. Si vous voulez mettre deux Vanneaux en meute, il faudra placer l'autre de même façon au devant de la forme.

Le huau doit être placé à trois ou quatre toiſes du lit, & à environ une toiſe au-deſſus des dernieres entes. Pour le placer, il faut prendre la verge & ficher en terre les deux piquets qui ſont attachés au gros bout, de ſorte qu'elle ſe puiſſe mouvoir, ainſi qu'un eſſieu de carroſſe entre ſes deux roues. Pour le petit bout, levez la verge preſque toute droite, de ſorte qu'elle ſoit vis-à-vis de la loge & fichez en terre les deux piquets, qui ſont liés au bout des ficelles ; après quoi attachez le bout de la ficelle d'un des travouillets, au milieu de la verge, & portez l'autre bout à la loge ; le huau s'attache au bout de la verge, il le faut poſer à bas, & le couvrir de quelques brins d'herbes ou de chaume, afin qu'il ne ſoit point apperçu des oiſeaux, qui s'en épouvanteroient.

Ce huau n'eſt autre choſe que deux aîles d'un Milan ou d'une Buſe, qui ſont liées avec trois ou quatre ſonnettes de chaſſe au bout de la verge, qui font l'effet que nous dirons ci-après ; quand le tout ſera ainſi tendu, il faudra accommoder la loge, qui ſera faite de quelques branches piquées en terre avec du chaume auprès & les paniers par derriere dans le dedans de la loge, qui ne

sera pas plus haute que de trois pieds & sans être couverte d'aucune chose ; mais seulement faite comme une haie tout au tour de la personne, qui ne doit pas être habillée de blanc, ni d'autre couleur éclatante ; cette loge est aisée à comprendre, sans qu'il soit besoin d'en faire la description.

On fait un siege avec un gazon large d'un pied & de quatre ou cinq pouces d'épaisseur, lequel se met dessous la corde, à l'endroit où les cordes se croisent, d'où l'on peut toucher aux poignées pour tirer les filets. Il faut mettre sur le gazon, par-dessous la corde, une poignée de chaume, pour l'empêcher de pourrir, & en outre une brassée à terre dans la loge, pour la tenir plus nette & seche. On fera deux trous en terre, tout proche des cordes & des poignées, pour y placer les talons des pieds, afin d'avoir plus de forces pour tirer les cordes & faire détendre les filets ; toutes ces observations se doivent faire pour un filet seul comme pour deux.

Quand tout sera en état, vous vous asseierez dans la loge, ayant le sifflet pendu au cou, l'oreille & la vue en l'air, regardant de côté & d'autre, & dès que vous entendrez ou verrez quelque chose, prenez le sifflet & appellez. Il faudra, pendant que vous sifflerez, faire voler de temps en temps les Meutes, parce que les oiseaux s'approchent facilement quand ils apperçoient remuer les Meutes, & qu'ils voyent les entes, qu'ils croient être en vie aussi bien que les Vaneaux. Lorsque vous les verrez venir à vous, prenez garde de ne pas faire voler les Meutes, car ils connoitroient que les Vaneaux seroient attachés, il ne faut pas aussi les appeller si fort, que lorsqu'ils sont éloignés, mais baisser le tondu sifflet pour le moins de moitié.

On trouve notés dans le Dictionnaire Œconomique les tons qu'il faut donner au commencement. Il faut tâcher de bien imiter la voix de ces oiseaux. Quand on

n'y eſt pas encore habile, on doit écouter attentivement ceux qui ſiffient en paſſant & tâcher de rendre leur ton ſur le ſifflet.

Lorſqu'on a un Vaneau vivant en Meute, ils approchent pourvû qu'on ſiffle en le faiſant remuer. Pour les faire venir, tenez la ficelle du Vaneau avec la main gauche, le ſifflet avec la droite & mettant le premier doigt ſur le trou du milieu, vous ferez les tons ſelon l'oiſeau que vous verrez.

Il faut continuer de les appeller, lorſqu'ils ſont proche des filets & tenir la corde du filet de la main gauche en état de tirer quand les oiſeaux ſeront près de paſſer par-deſſus, ayant la tête dans le vent : car s'ils paſſoient à contrevent, il ne faudroit pas tirer le filet, quand même ils ſeroient tous au rez de terre. Lorſque vous les verrez venir aſſez bas, & qu'ils commenceront à approcher à trois toiſes de la forme, laiſſez aller le ſifflet, & portez les deux mains à la corde, pour la tirer avec force, quand les premiers ſeront entre les deux palettes; & ſi vous voyez qu'ils ſoient élevés plus de ſix pieds au-deſſus de la terre, il faut les laiſſer paſſer, ils reprendront le tour, car ils paſſeront ſouvent dix fois ſans être à bonne portée. Le plus ſouvent ils ſe poſent à bas loin des formes; quand vous vous appercevrez, qu'ils voudront le faire, il faudra touſſer pour les en empêcher; ſi nonobſtant le bruit que vous aurez ainſi fait, ils ſe poſent, alors il faut qu'une perſonne aille les faire venir; c'eſt pour cette raiſon qu'il eſt bon d'être toujours deux, quand ce ne ſeroit qu'un petit garçon de huit ou dix ans, il ſortira par le derriere de la loge & ira faire un grand tour par derriere les Pluviers, & ſe tenant courbé comme une bête qui pâture, il les approchera peu-à-peu, allant de côté & d'autre ſans s'arrêter; & lorſqu'ils trotteront ou marcheront, il les conduira doucement juſqu'aux deux toiſes du lit, jettant enſuite ſon chapeau en l'air, il fera en ſorte qu'ils s'envolent par-deſſus

le filet, que vous tirerez pour les prendre. Il faudra y courir promptement, leur crever la tête, les ôter du filet au travers des mailles pour retendre vivement, & ramasser toutes les plumes qui se rencontreront par terre. Si le filet est lâche, vous le banderez en détachant la corde du pau de derriere pour la tirer & remettre après dans son lieu.

Il arrive quelquefois que les oiseaux se jettent au-devant du lit; il faut les trotter & les faire repasser par-dessus la forme; & lorsqu'ils y seront, on fera le tour par derriere pour les faire lever.

Quand il viendra des *Guinettes* ou *Guignettes*, qui sont des oiseaux un peu plus gros que des Allouetes, ne vous amusez pas à les tirer les unes après les autres, mais frappez dessus à grands coups de chapeau, comme si c'étoient des mouches, parce qu'elles passent bien vîte au travers du filet, qui a les mailles grandes. Vous en mettrez quelquefois dans les rets plus de cinq cens tout d'un coup, & cependant il n'y en demeurera peut-être pas trente.

Lorsque vous aurez deux filets tendus, si vous voyez que les oiseaux soient un peu trop haut pour le bord du premier filet, attendez-les pour le deuxieme, quelquefois ils se posent entre les deux filets: ne vous pressez pas pour lors de tirer, mais tenez seulement la corde du devant, pendant que l'homme que vous aurez avec vous, ira les faire lever; ils se levent cependant souvent quelquefois d'eux-mêmes.

Quand vous voyez venir une grande bande de Pluviers, ou d'autres oiseaux qui sont écartés, il faut que votre compagnon tienne la ficelle du huau prête à la tirer lorsque les premiers oiseaux de la bande volant bas seront à une toise près du lit: sitôt qu'ils appercevront le huau, les derniers passeront les premiers, & tous se baisseront à un pied près de la terre, ensorte qu'on prend souvent toute la bande de sept ou huit douzaines; mais il faut que les deux hommes s'en-

tendent bien. Ce huau ne se doit point tirer, que les oiseaux ne soient tout au moins à sept ou huit pieds de terre, ou même plus près, parce qu'ils auroient passé le lit avant de fondre au bas.

On chasse encore les Pluviers au fusil, & cette chasse est beaucoup moins embarassante ; il faut seulement avoir un huau, ou quelques entes de Pluviers ou de Vaneaux, pour leurrer ceux de ces oiseaux que l'on veut tirer. Ayant mis cet attirail dans la bourroche, on s'en va dans une prairie, on y fait une loge de branches d'arbres, on bien on se met derriere un buisson à quarante où cinquante pas de l'endroit ou l'on veut présenter le leurre. La loge étant faite, on plante les entes & le huau à l'endroit susdit, & l'on y attache des cordes qui s'étendent jusqu'à la loge, par le moyen desquelles le Chasseur fait jouer les ressorts, & donne aux entes le mouvement nécessaire pour faire descendre les Pluviers ; il est bon d'être deux ou trois de compagnie pour cette chasse ; après avoir tendu & après s'être placé dans une loge, on écoutera attentivement & on aura les yeux attachés du côté où l'on croit que doivent venir les oiseaux. Il sera d'autant plus facile de les découvrir, qu'ils volent toujours le nez au vent, car on n'a qu'à prendre le dessus, on ne sauroit manquer de les appercevoir. Aussitôt qu'ils paroissent, le Chasseur doit les appeller avec le sifflet & un de ceux qui sont dans la loge avec lui, doit faire mouvoir en même temps les entes & le huau. Le son de l'appeau, & le mouvement des entes, feront infailliblement descendre les Pluviers, & alors un des Chasseurs prenant son fusil à la main, & marchant courbé à peu près comme une vache qui paît, prendra le tour pour aller par derriere les Pluviers, en marchant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pour les amuser & ne pas les épouvanter, & quand il sera assez près des oiseaux, & qu'il les aura ramassés comme dans un tas, il lâchera son coup, qui sera suivi aussi-

tôt de celui de son compagnon, lequel tirera sur les Pluviers dans le moment qu'ils auront pris la volée, c'est ainsi que l'un & l'autre pourront en faire un grand abâtis ; après cela ils ramasseront le gibier, changeront d'endroit & iront tendre leur piege dans quelqu'autre qui leur paroitra favorable : par conséquent il n'est point nécessaire de faire une loge en forme, il suffit de planter quelques branches d'arbres pour se cacher derriere ; les mêmes branches peuvent se déplanter après la chasse, & se transporter dans d'autres endroits qui paroissent propres.

On prend aussi les Pluviers de nuit à la faveur du feu ; on va pour cet effet dans les chaumes d'avoine & le long des chemins ; deux Chasseurs traînent un filet appellé *traîneau ;* on marche sans bruit, ayant toujours l'oreille au guet & l'on se conduit de la même maniere que pour prendre les Perdrix.

Cette chasse rend beaucoup : elle se fait vers le temps où les Pluviers arrivent. Aussitôt qu'on présente du feu aux Pluviers, ils étendent l'aile, & se ramassent les uns contre les autres ; on les approche aisément ; si l'on n'a pas de traîneau, il faut être deux ou trois avec chacun un fusil chargé de menu plomb, se toucher du pied l'un l'autre, afin de se donner le signal de tirer tous en même temps, & pour lors on en tue une grande quantité.

Lorsqu'on veut se servir du traîneau, il faut cacher la lumiere aussitôt qu'on a apperçu les Pluviers.

PLYE. C'est un poisson de mer qui ressemble assez pour la figure au Turbot ; mais il est plus plat que la Sole ; il entre dans les étangs de mer, & il remonte même quelquefois les rivieres fangeuses ; on distingue de deux especes de Plyes, la grande & la petite, la petite est aussi connue sous le nom de *Carrelet*.

Ce poisson est si rusé, que lorsqu'il apperçoit les Pêcheurs, il gagne le gué, s'attache à la terre & trouble l'eau, pour mieux cacher sa marche aux regards

de ses ennemis; il faut un temps calme pour pêcher ce poisson; on entre pour cet effet dans l'eau avec des bottes, ou même à pieds nuds, si on est dans une saison favorable, & on imprime fortement sur le sable ses traces; à peine s'est-on retiré que ces traces se rempliſſent de Plyes & on les prend avec la main; la chair de la Plye est de bon goût & de facile digestion.

POCHE. On donne, en terme de pêche, le nom de Poches à certaines parties creuses qui se font autour du filet nommé *Epervier*; on les releve avec de la lignette, c'est toujours dans les Poches que se prend ce poisson. On donne aussi, en terme de chasse, le nom de Poche ou Pochetes à une espece de *Filet*, dont on se sert pour prendre les Perdrix & les Lapins.

POIGNARD. On donne ce nom à un brochet de moyenne taille.

POILS. Ce sont des corps filamenteux qui sortent des pores de la peau des animaux; on entend généralement sous ce nom les cheveux, la barbe, les mouſtaches, les cils, les poils qui viennent sur tout le corps, aux bras, aux jambes & particulierement aux aiſſelles, à l'estomac & aux parties de la génération, même le duvet des oiseaux, le crin de la queue & de dessus le col des chevaux, les mouſtaches des quadrupedes, la laine du belier, le poil qui couvre le corps des brutes, des chenilles.

POISSON. C'est un animal sanguin aquatique, qui vit continuellement dans l'eau, & n'en sort jamais volontairement: il n'a point de pieds, mais en revanche il a des nageoires: il est couvert d'écailles ou d'une peau unie & sans poils: il respire par les poumons & n'a qu'un seul ventricule.

S'il étoit permis, dit le redacteur du Dictionnaire Théorique & Pratique de chasse & de pêche, à l'homme de s'énorgueillir, il le feroit sans doute en voyant le vaſte sein des mers, dont il a fait la conquête, & en donnant la loi à ces Citoyens muets qui ne la re-

çoivent que de Dieu même. On ne connoît pas à beaucoup près tous les poiſſons, ceux qui juſqu'à préſent ont échappé à nos recherches, dateront ſans contredit le tems de leur exiſtence pour nous par celui de leur ſervitude. Sans entrer dans les différentes diviſions que les naturaliſtes ont admiſe, nous ne diviſerons ici ces animaux, qu'en poiſſons d'eau douce & en poiſſons d'eau ſalée.

Rien n'eſt plus admirable pour un Scrutateur de la nature que l'examen de l'organiſation des poiſſons, la flexibilité de leurs écailles, la promptitude du mouvement de leurs nageoires, l'huile qui les couvre & qui les rend impénétrables à l'action de l'eau & du froid, la ſtructure de leurs corps qui facilite leur mouvement dans un élément épais, tout nous annonce dans cet animal les vues prévoyantes du Créateur, de même que dans tous les êtres, & doit bien nous engager à lui marquer notre reconnoiſſance pour tous les bienfaits dont il nous comble journellement.

On peut juger du jeu étonnant de la machine des poiſſons par le dénombrement que quelques naturaliſtes ont fait, entr'autres M. Petit, des ſeules parties qui ſervent à la reſpiration de la Carpe; les piéces oſſeuſes y ſont au nombre de quatre mille trois cens quatre-vingt-ſix, on y compte ſoixante-neuf muſcles; les arteres des ouies, outre leurs branches principales, jettent quatre mille trois cent vingt rameaux, & chaque rameau jette encore une infinité d'autres ramifications; on y découvre autant de nerfs que d'arteres, & les huit branches des veines jettent auſſi quatre mille trois cens vingt rameaux, mais qui ne ſubdiviſent point; on peut encore ajouter à cette énumération qu'une ſeule Morue donne neuf millions trois cens quarante-quatre mille œufs, & ſi tous ſe conſervoient, avant quatre ans, l'Ocean ſe trouveroit trop petit uniquement pour contenir des Morues.

On a penſé pendant très long-temps que les poiſſons étoient

étoient privés du sens de l'ouie, mais il est constaté du contraire par les Ephémérides d'Allemagne ; puisqu'il est souvent arrivé qu'on a rassemblé les poissons renfermés dans une piece d'eau au son d'un cloche pour leur donner à manger.

Si on en croit Leuwenhoeck, les poissons doivent être immortels, ou du moins ils ne peuvent périr de vieillesse ; cependant la raison & le fait se réunissent pour combattre ce sentiment ; tout ce qu'on en peut dire, c'est que les poissons qui vivent dans un élément plus uniforme, doivent nécessairement s'y conserver plus long-temps ; une chose encore qui doit contribuer à augmenter la durée de leur vie, c'est que leurs os ne se durcissent point avec l'âge, & qu'ils sont moins sujets aux vicissitudes de l'air, vicissitudes qui sont la principale cause de la destruction des êtres. On voit dans le bassin de Fontainebleau des Carpes d'une grosseur prodigieuse, & qui ont déja un nombre considérable d'années.

Les poissons ne se multiplient pas tous d'une maniere uniforme ; il y a des mâles qui fécondent leur femelles sans un véritable accouplement ; dans la plupart la femelle se contente de déposer ses œufs & le mâle vient les féconder en les arrosant de sa laîte ; à la Chine où le poisson multiplie plus qu'ailleurs, les rivieres, les lacs & les étangs sont remplis en un certain tems de l'année de frai ou d'œufs de poissons ; les Habitans font des digues pour arrêter cette frai : ils en rempliſſent des tonneaux, & ils en font un objet important de commerce.

Pour ce qui est de l'organe du tact dans les poissons, il paroit qu'en général ils en sont privés, il s'en trouve cependant, qui meurent quand on les touche, & presque tous craignent le bruit des armes à feu & celui du tonnerre.

Les poissons n'attendent pas que nous leur tendions des pieges pour se détruire, ils se font entr'eux une guerre

éternelle, on ne remarque chez ces animaux que ruses, détours & violences; le foible est dans les eaux comme sur la terre la proie du plus fort.

On a découvert le moyen de châtrer les poissons pour les engraisser & les rendre de meilleur goût; on ouvre pour cette opération l'ovaire & on remplit la plaie avec un morceau de chapeau noir.

On a observé que dans les lieux où se fait la pêche de certains poissons tels que le Thon, le Hareng, la Sardine, &c. la mer s'engraisse pendant ce temps, file comme de l'huile, & souvent même étincelle sous la rame : il n'en est pas de même dans les lieux où se pêche le Saumon.

La chair & le goût de divers poissons, tant d'eau douce que de mer, sont très variés; on prétend que les poissons de mer sont les meilleurs de tous, & parmi ceux-ci, on estime ceux qui habitent les sables & les roches : ils sont les plus sains, on les nomme *Saxatiles ;* on donne ensuite la préférence à ceux qui habitent le fond de la mer, & on accorde seulement le dernier rang aux poissons de mer qui habitent sur les bords, parce que l'eau, où ils se trouvent, est moins pure. Les poissons de mer qui entrent dans les fleuves, & qui ont habité pendant quelque temps dans l'eau douce, sont beaucoup plus agréables au goût, mais il n'est pas encore bien décidé qu'ils en soient pour cela plus sains.

Quant aux poissons de riviere, les meilleurs sont ceux qu'on pêche dans les rivieres rapides; il est de fait que les poissons qu'on pêche dans les rivieres qui arrosent les grandes villes, sont toujours moins bons au-dessous de ces villes, par rapport aux immondices qui les y attirent, & dont ils se nourrissent.

La méthode la plus saine pour préparer le poisson comme aliment est de le faire frire soit au beurre, soit à l'huile : en général la chair des poissons est assez saine, suivant les Médecins; mais elle est peu nour-

rissante, se corrompt promptement, & est moins propre à fournir un bon suc substantiel que la chair des animaux terrestres; par conséquent le poisson est très-convenable à ceux qui abondent trop en suc nourricier, & qui font trop de chyle & de sang; il se trouve même certaines maladies, où le poisson peut être très bien indiqué, principalement dans les cas où les nourritures succulentes peuvent donner lieu à des inflammations.

Il se trouve des poissons, à ce qu'on prétend, dont la chair est venimeuse, telle que celle du Lion marin & de la plus grande partie des poissons de la nouvelle Providence; dans le haut Languedoc, il regne un préjugé parmi le peuple: il prétend que l'usage du poisson est très nuisible sur la fin de l'été; un accident arrivé à Monpellier pendant le mois d'Août 1774, n'a pas peu contribué à accréditer ce préjugé.

Un particulier avoit éventré un Cabot, les Chats qui en mangerent la curée, moururent en peu de temps; on en donna la chair à d'autres animaux & ils ne furent point incommodés, on en informa la Police, le public en fut instruit, & plusieurs personnes renoncerent à l'instant à l'usage du poisson. M^e. Esteve, Médecin de Montpellier, examina si ces craintes étoient raisonnables; avant lui Ettmuller, Senneft, Hoffman, Verloff, témoins de pareils accidens, en avoient déja recherché la cause, ce dernier qui fut lui-même attaqué d'une maladie après avoir mangé des Moules de mer, combat ceux qui attribuent les mauvais effets extraordinaires de cette nourriture à l'influence de la Lune, à celle des saisons, à la putréfaction des eaux, à la sécheresse, &c. il prouve d'après M. de Reaumur, que ce vice malfaisant dans les poissons, ne provient que de ce qu'ils ont mangé des limaces & autres herbes vénimeuses en trop grande quantité (ce qui est rare). Il a été observé que cette espece d'empoisonnement

varie selon les diverses especes d'animaux, on pourroit même assurer d'homme à homme.

Il en est qui n'en reçoivoient aucune fâcheuse impression; M. Esteve pense qu'en pareils cas les antidotes à employer sont les huileux, le lait, les poudres diaphorétiques nitrées: mais il est des circonstances, où il conviendroit de provoquer doucement le vomissement & d'user d'alexipharmaques alliés aux narcotiques, tels que la thériaque, &c.

Ce que Verloff pense au sujet de la nourriture qui peut rendre venimeuse la chair des poissons qu'on mange, se confirme par l'expérience journaliere; quand par exemple la Becune & la Bonite mangent du fruit du Mancelinier, leur chair devient un poison pour les personnes qui en mangent, on s'apperçoit que les poissons sont ainsi envenimés, lorsque leurs dents sont noires & que leur foie est amer.

Les poissons, dont la chair ne nous plait pas, ne sont pas pour cela inutiles; les poissons du Nord, dont le goût nous paroit trop huileux, conviennent parfaitement à d'autres peuples, aux besoins desquels ils sont plus proportionnés.

Au sujet des poissons, il est encore à observer que ces animaux sont bien différents des terrestres, il faut nourrir ceux-ci avec soin pour les rendre meilleurs au goût, tandis qu'au contraire les poissons ont besoin de jeûner quelques jours & d'être retenus en eau courante, pour devenir un mets plus agréable & plus flatteur.

Les poissons ne servent pas seulement de nourriture aux hommes; mais on en tire de grands avantages pour l'économie & pour les arts; leurs barbes, leurs arrêtes, leurs écailles, tout peut servir à notre usage; il se trouve spécialement un poisson dont les arrêtes sont si fortes, que les habitans de la Groënlande, s'en servent au lieu d'aiguilles, pour coudre les peaux d'Ours,

dont ils font leurs coëffures & leurs habits, qu'ils assemblent avec des boyaux desséchés en guise de fil; ces peuples construisent encore la carcasse de leurs barques avec des os de Baleine, qu'ils revêtent de peaux de Veaux marins ou de Baleines; parmi les différens poissons, les uns nous fournissent une substance propre à faire de la colle, d'autres une quantité prodigieuse d'huile, & il s'en trouve encore qui nous donnent une espece d'ivoire.

Lorsque les cadavres des poissons morts se trouvent poussés vers le rivage, les poissons voraces, tels que les Squales, les Lamproyes, y accourent en foule pour les manger; & quand ceux-ci se trouvent arrêtés par le reflux de la mer dans des fossés, ce qui arrive souvent, il servent eux-mêmes de pâture aux bêtes de rapine, qui habitent le long des rivages: c'est ainsi que l'air se trouve purgé de l'infection des cadavres, & que par les effets d'une providence extrêmement sage, tous les animaux trouvent de quoi se nourrir.

A l'article *Péche* nous avons parlé des moyens d'attrapper les poissons; mais comme ce n'est que succinctement, nous croyons devoir y revenir dans cet article; l'art de la pêche exige une grande patience, soit pour préparer ce qui y est nécessaire, soit pour attendre le poisson.

Quand on a en outre bien pris de la peine, il survient souvent quelque chose qui fait échapper le poisson, au moment où on croyoit le tenir; mais cela n'est rebutant que pour les premieres fois.

Le poisson est fort curieux de son naturel; quand il apperçoit quelque chose d'extraordinaire, il s'en approche peu-à-peu en tournant tout autour, jusqu'à ce qu'il connoisse ce que c'est. Il fait de même quand il entend un petit bruit; il s'écarte d'abord, mais il revient bientôt après, pour reconnoître d'où le bruit venoit; par conséquent dans toutes sortes de pêches, il faut, 1°. garder le silence, 2°. ne pas remuer quand

on voit le poisson, ni même en pêchant la ligne, quoiqu'on ne le voie point.

Le poisson mord à tout sorte d'appât, lorsqu'il a frayé; nous en avons deja rapporté quelques-uns à l'article *Appât*; voy. cet article. On peut prendre les poissons à la main en la frottant de suc de Joubarbe, d'Ortie & d'Ail.

On fait distiller à feu lent dans un vase de verre des Vers luisans; on prend l'eau qui s'en évapore, on la mêle avec quatre onces de vif-argent, dans une phiole bien bouchée, & quand on veut attirer du poisson dans un filet tendu, on met le vase dans le filet.

On attire les poissons dans un filet en trempantun drapeau dans le sang d'un homme mêlé avec de la farine d'orge & en mettant le drapeau dans le filet; ce prétendu secret nous paroit un peu suspect, à cause de la crédulité excessive de l'auteur, d'où nous l'avons tiré, il vaut mieux, suivant nous, mettre pour appât dans un filet, du poisson pareil à celui qu'on veut pêcher.

On prend encore une quantité de poissons dans l'eau courante avec les filets dormans, si on y met quelque appât qui ait l'odeur forte, & si on l'attache de telle façon, qu'il soit suspendu comme au milieu du filet; on y mettra tout autour cinq ou six fleurs de couleurs vives; la curiosité de voir les fleurs fait venir le poisson; d'ailleurs comme l'eau courante emporte peu-à-peu de l'odeur & du goût de l'appât, & que le poisson cherche naturellement à monter contre le cours de l'eau, & nage la bouche ouverte, il savoure cette eau, & sentant l'odeur & le goût de l'appât qu'elle emmene, il monte encore plus vîte pour en chercher l'origine; après quoi, lorsqu'il vient à approcher, il apperçoit les fleurs qu'il croit être l'appât, il entre pour lors bien vîte sans crainte dans le filet; dès qu'il y est entré, il tâche de manger la pâture,

& en la dépeçant il en fait sortir davantage l'odeur & le goût, ce qui engage les autres poissons à s'en approcher encore avec plus d'ardeur.

Quelques Pêcheurs mettent dans le filet pour appât des os de Porc salé, dont on a tiré la chair après être cuite; d'autres prennent de la fiente de Cheval récente, ils la mettent dans un sac, & ils prétendent, que quand ce sac sera dans l'eau, le poisson s'y assemblera promptement.

Un des meilleurs appâts pour les poissons, mais qui coûte beaucoup, se fait avec un Levraut corrompu & à demi pourri: on l'embroche & on le fait rôtir à petit feu, on l'arrose de miel à mesure qu'il tourne, on en emploie même quelquefois jusqu'à une chopine; quand il sera à demi cuit, on fera des rôties de pain blanc, qu'on mettra dans la lechefrite pardessous le levraut, de sorte qu'en continuant d'arroser, le miel & ce qui sort de l'animal puissent tomber sur les rôties; lorsque la viande sera assez cuite, on la tirera du feu & on fera encore d'autres rôties pour les faire imbiber jusqu'à la derniere goutte.

Quand on tendra un grand filet dormant, on mettra dedans un morceau de ce levraut, & on tiendra suspendue la rôtie au milieu du filet; cependant de tous les appâts celui que nous conseillons par préférence pour en avoir fait usage, est la tourte de Chenevis, voy. ce que nous en avons déja dit à l'art. *Appât.*

Quand on veut prendre du poisson avec la seine ou le tramail, on étend dans l'eau son filet comme un arc, voy. ce que nous en avons encore dit à l'art. *Péche;* ou du moins on lui donne cette forme, lorsqu'on le tirera à bord, afin d'y renfermer le poisson, qui se tire toujours vers le milieu, à mesure qu'on approche de la terre, pour fuir le bruit qu'il entend, & celui que les cordes des côtés font en battant l'eau, ce qui l'épouvante & l'empêche de fuir par les bouts du filet, tellement que le poisson se laisse facilement

traîner jusqu'au chantier & ne se tourmente gueres ; que lorsqu'on commence à fouler l'eau, pour tirer tout-à-fait le filet sur la terre. Alors, pour se sauver, il met le nez ou la tête dans la bourbe, & laisse passer le filet par-dessus lui, principalement la Tanche & la Carpe ; pour l'empêcher, il faut toujours avoir une longue perche qui soit légere, droite, unie, & coupée en rond par le gros bout, & quand les deux bouts de la seine & du tramail seront approchés, on les joint, ensorte que le bout de la corde du plomb soit sur la terre, & coule tout au rez du chantier jusques dans le fond ; allongeant ensuite la perche dans l'eau, on posera son gros bout sur le bas du filet au milieu, & en la tournant deux tours, le filet se tournera alentour. Après quoi on l'attirera en pesant dans la bourbe ; enfin on retournera la perche & on la tournera aussi deux tours pour amener le filet, rasant la vase toujours plus près du bord, on opere de même de tous les côtés, & on tourne le bâton à mesure qu'on amene le filet.

C'est ainsi qu'on parviendra à faire quitter le fond au poisson, d'autant qu'on continuera de fouler le fond de l'eau à chaque fois que l'on fera approcher la corde du plomb ; quand le filet sera ainsi proche du bord, on prendra la corde du liege & celle du plomb, d'un même côté ensemble, pour tirer le filet hors de l'eau ; on aura attention qu'en le tirant sur la terre, le plomb suive toujours le fond de l'eau ; sinon le poisson s'échapperoit par-dessous le filet.

Voyons actuellement quel moyen on doit employer, lorsqu'on veut prendre d'un seul coup de filet quantité de poissons dans une riviere ; si par hazard on a une riviere où il n'y ait point de crônes, ou s'il y en a un si grand nombre, qu'ils ne puissent tous se fermer qu'avec beaucoup de filets, ou bien si la riviere se trouvant sans crônes, est fournie de quantité de forts herbiers, d'arbres renversés ou de roches

qui empêchent d'y pouvoir pêcher de la même façon que l'on pêche ordinairement avec des seines ou des trameaux, en des endroits où rien ne fait obstacle, on nettoye dans la riviere, (cela se peut faire aussi dans un étang ou fossé) un espace de trente, quarante ou cinquante pas de long sans herbier ni aucun empêchement; on fait appâter au milieu de cette place avec des fèves cuites; dès le premier jour qu'on les aura jettées, on y pique des perches au-travers de l'eau.

On a pour cet effet plusieurs perches non pelées, longues selon la profondeur de l'eau, bien droites, grosses comme le bras, unies tout du long, de sorte que le filet ne puisse s'y accrocher; le gros bout sera taillé en pointe, pour le faire entrer dans le fond de la riviere. Les perches se trouvant ainsi préparées, on les met dans un bâteau & on les va planter, en commençant par piquer la premiere, tout au rez du chantier, & delà en traversant l'eau, on en plante une autre à deux toises plus loin, & en tirant vers l'autre bord; après quoi on en plantera une troisieme éloignée de la deuxieme de deux toises; on continuera ainsi de planter toutes les autres en droite ligne sur le bord du lieu appâté; & la derniere, tout près de l'autre chantier; on en mettra encore autant sur l'autre bord de la place, nettoyées de la même façon que les autres. Quand elles seront toutes posées, on y fera à fleur d'eau, un trou propre à recevoir une cheville grosse comme le doigt. Les chevilles doivent y entrer à l'aise & avoir une coche ou un trou à leur gros bout pour y attacher une ficelle bien forte, longue d'un pied & demi; toutes les ficelles seront liées à une longue corde; les chevilles seront aussi fichées dans chaque trou des perches; ces perches ainsi accommodées, il faudra appâter soir & matin, jettant à chaque fois cinq ou six poignées de fèves au milieu de l'endroit préparé; & le jour qui précédera celui de la pêche, on appâtera des

féves cuites avec l'aloës, & on prendra la précaution de disposer les filets sur les deux ou trois heures après midi de la façon suivante.

On a deux trameaux aussi longs, qu'est large la riviere où l'on veut pêcher; on commence à attacher la corde du liege sur les bord du chantier, on laisse aller à fond la corde du plomb; après quoi on mêne le bâteau tout le long des perches, & on tend le filet jusqu'à l'autre rive, à laquelle on attachera pareillement la corde du liege. Cela fait, on étend la corde des chevilles, & on en lie un bout sur la terre à quelque branche ou piquet, éloigné de la perche d'environ six pieds, du côté de l'endroit appâté; puis menant le bâteau au milieu de l'eau, on prend la corde du liege avec la main gauche & on tire peu-à-peu le filet, jusqu'à ce qu'on tienne le plomb, le liege & le filet froncé dans la même main; vers la deuxieme perche on fiche la cheville par-dessous dans le trou & on pose tout le filet dessus; après cela on va à la troisieme perche, on en fait autant, & on continue de perche en perche, jusqu'à ce que le tramail soit tendu; on porte ensuite l'autre bout de la corde sur l'autre chantier, vis-à-vis le milieu de la place appâtée, & on y fait une boucle pour la passer sur un piquet.

Après avoir ainsi tendu le filet, on en pose un autre en observant tout ce que nous venons de dire; l'un des bouts de la corde ira aussi se rendre à un piquet, où il sera attaché.

Lorsque tout sera prêt, on jette vers les sept heures du soir, le reste des féves dans le milieu de la place nette; & lorsqu'il est nuit, on mene trois ou quatre personnes avec soi, qui doivent aller fort doucement, deux d'un côté & deux de l'autre, se séparant pour se tenir chacune au bout d'un tramail sans en approcher néanmoins plus près que de deux toises, excepté seulement quand le signal aura été donné par celui qui doit faire jouer les filets.

Les quatre personnes ainsi disposées, la plus prompte & la plus adroite de la bande, qui sera destinée pour donner le signal, prendra les deux bouts des cordes des chevilles, qui sont au dernier piquet mentionné, & en courant il les tirera de toute sa force ; il détachera par ce moyen toutes les chevilles, qui donneront liberté aux filets de s'étendre, & d'enfermer le poisson, qui se trouvra manger l'appât qu'on a jetté entre les deux machines : en même temps qu'on tire cette corde, le signe se donne, & les quatre personnes courent promptement chacune avec une perche pour ajuster le bout du filet près du bord, afin que rien ne puisse passer, & que les cordes du plomb soient l'une sur le long d'un des bords & l'autre sur l'autre ; par ce moyen le poisson se trouve enfermé entre les deux trameaux comme dans une cage ; il ne restera plus qu'à le prendre ; pour y parvenir, deux hommes prendront chacun un bout d'un des filets, & l'approcheront peu-à-peu de l'autre, pendant que les autres fouleront les rives & le fond de l'eau pour empêcher que le poisson ne laisse passer le tramail par-dessus lui ; & pour l'obliger à fuir vers l'autre filet, on poursuivra jusqu'à ce que les deux trameaux se touchent, & que le poisson soit enfermé comme entre deux nappes ployées en double, ensuite on retirera le tout hors de l'eau ; par ce moyen on prendra toute sorte de poissons, même les plus rusés ; il est néanmoins à observer, qu'on ne peut pas se servir de cette méthode pour pêcher dans une eau courrante, parce que le cours de la riviere empêcheroit les filets de s'étendre, & de se tenir sur les chevilles ; c'est la raison pour laquelle on doit toujours choisir un endroit où l'eau ne soit point trop rapide, afin de ne pas travailler inutilement.

Il y a encore une autre méthode de prendre toutes sortes de poissons & en quantité, c'est avec le feu & les filets ; on choisit à cet effet une place qui ait pour le moins quarante à cinquante pas d'étendue en quarré

ſans herbiers, bois, roches, ou autre choſe qui puiſſe empêcher d'y traîner un grand filet. Si c'eſt dans un étang qu'on veuille pêcher, on détermine le lieu précis de la pêche, qui vienne aboutir ſur le bord de la terre, auquel on doit amener le filet; on appâtera trois ou quatre jours de ſuite dans le milieu de cette place nette, environ à deux toiſes proche le bord, pour habituer le poiſſon dans cet endroit le matin du jour qu'on deſire pêcher; on appâte avec des féves purgatives cuites avec de l'aloës, & on ſe tient ſur le lieu prêt à tendre le filet, vers les deux ou trois heures après midi.

On met un grand tramail, ou une ſeine dans un bateau ſur le bord de la place nette; on poſera le filet dans cet endroit, de façon qu'il ſe trouve arrangé dans un monceau, qu'en tirant les deux bouts, il puiſſe s'étendre de toute ſa longueur ſans s'embarraſſer, & que néanmoins il ne paroiſſe dans l'eau, que comme quelque piece de bois éloignée du bord de quarante ou cinquante pas, on attachera une longue perche à l'un des bouts, qui aura ſon autre bout en terre, liée à un piquet, & une autre à l'autre bout, dont l'extrêmité ſera pareillement à terre, éloignée du lieu appâté, d'environ cent pas, plus ou moins, ſelon la diſpoſition du lieu. On ſuppoſe que la place où ſera mis l'appât ſoit préciſément entre les deux piquets; & vis-à-vis du lieu où eſt le filet; celui-ci étant ainſi diſpoſé, on évitera de faire du bruit aux environs; on apportera préalablement un peu de bois ſec & de paille ſur le bord de l'eau, au milieu des deux piquets, & vis-à-vis du filet, pour y mettre le feu quand il ſera temps, après quoi on ſe retire juſques vers huit ou neuf heures du ſoir; le temps le plus obſcur eſt le meilleur pour cette pêche. La nuit étant venue, comme le poiſſon ſortira des crônes, herbiers & rochers, il ne manquera pas de ſe trouver où il a coutume de manger l'appât, ſur-tout s'il a mangé des

féves qu'on y aura jettées le matin, & qui l'auront immanquablement affamé, & ayant été obligé de se vuider à cause de l'aloës, qu'on avoit fait bouillir avec elles; on ne manquera donc pas de se rendre à l'endroit de la pêche à l'heure convenable & d'y mener avec soi deux ou trois personnes, dont l'une ira sans bruit prendre l'une des cordes & aura sur-tout attention de ne la pas faire remuer dans l'eau, & l'autre prendra de même l'autre corde; tous deux se tiendront en repos jusqu'au signal qu'on leur donnera. On ira aussi le plus secretement que l'on pourra, mettre le feu au bois preparé; après quoi on se couchera sur le ventre au bord de l'eau, pour voir & entendre remuer le poisson, qui viendra au feu par curiosité. Aussitôt qu'on s'en appercevra, on lui jettera des féves en abondance, & on l'amusera pendant un demi quart d'heure; lorsqu'on doutera qu'il peut s'y trouver du poisson abondamment, on donnera un coup de sifflet à ses gens pour le signal, & dès l'instant ils tireront leur corde le plus promptement que faire se pourra, pour faire étendre le filet, qu'ils ameneront de chaque bout à terre peu-à-peu en rond, pour que le poisson s'y arrête; dès que les deux bouts du filet seront abordés, il faudra, avec des boutoires, battre & fouler le fond & le bord de l'eau & approcher peu-à-peu les deux bouts du filet l'un de l'autre au milieu. Quand ils seront joints ensemble, on prend avec les mains les deux cordes plombées du bas du filet, & deux autres prendront chacun la corde du liege & on finira par tirer tous trois le filet bien doucement au rez de terre, jusqu'à ce qu'il soit hors de l'eau.

Si on veut pêcher du poisson la nuit avec le feu & le filet dans une eau courante, il faut trouver le moyen de tenir son filet arrêté & plié au milieu de l'eau, en un seul endroit le plus serré qu'il se pourra, sinon l'eau pourroit l'emporter; on peut se servir pour cet effet du moyen suivant.

Lorſqu'on aura deſtiné l'endroit où l'on veut arrêter le filet, éloigné du bord du chantier ſelon l'étendue ou la longueur de la riviere, on y pique un gros pieu de bois, qui ſoit fort & droit, bien uni en toute ſon étendue, de peur que le filet ne s'y accroche, & de longueur convenable à la profondeur de l'eau, hors de laquelle il en paroîtra ſeulement la longueur d'un pied pour poſer le filet auprès; on y met d'abord l'un des bouts, & on tourne le filet à demi au tour du pieu &c. après quoi, il faudra retourner & continuer de le plier ou arranger comme on a commencé, juſqu'à ce qu'on ſoit à l'autre bout, enſorte que le plomb ſoit au fond de l'eau & le liege au-deſſus. Cela fait, on attache une corde à chaque extrêmité, on porte leur bout à terre & on les attache chacun à ſon piquet; le filet ſe trouvera pour lors tendu. On fera l'amas du bois pour le feu vis-à-vis du filet, & on ne manque pas d'obſerver que le filet ſoit poſé toujours contre le pieu au-deſſus du courant de l'eau, & non au-deſſous: par exemple ſi le cours de la riviere vient d'orient, le filet doit être poſé du même côté au-deſſus du pieu, car s'il étoit de l'autre côté, l'eau l'ameneroit.

Pour ce qui eſt du reſte de l'opération, elle ſe fera de même qu'il a été dit précédemment, à la ſeule exception que l'homme qui tiendra la corde, tirera plutôt & plus fort que l'autre, d'autant que le courant de la riviere menera aſſez le filet vers le bas; celui-ci ne tirera pas ſa corde, juſqu'à ce qu'il ſente le filet tout à fait hors de l'eau près du pieu; c'eſt pour cette raiſon que la corde au-deſſus du courant, doit toujours être éloignée du feu; de cent pas plus que l'autre corde qui eſt au-deſſous.

Il arrive quelquefois que les Carpes & autre gros poiſſons ſautent par-deſſus le filet en pêchant; pour y obvier on étend un tramail comme pour pêcher à l'ordinaire, c'eſt-à-dire, qu'on poſe un des bouts au bord de la terre & on étend le reſte dans l'eau en demi-

fond, en rapportant l'autre bout pareillement sur la terre, ensorte que le plomb soit au fond de l'eau & que le liege joigne la rive ; après quoi on fait approcher, ou plutôt abaisser le filet volant, qui est cousu au tramail : ce qui s'exécutera facilement en tirant la corde attachée, en Y grec au filet volant ; le sommet du filet simple se rapprochera ainsi du bord & du filet principal & formera le même arc que lui, de façon qu'après cette précaution, on pourra fouler le fond & le bord de l'eau avec le boutoir, pour contraindre le poisson de se mailler. S'il est trop rusé, il fera effort pour sauter par-dessus le liege, comme il avoit accoutumé ; mais il trouvera le filet volant, qui lui fermera le passage, de sorte que n'ayant pu s'échapper, il tâchera de se sauver au travers du tramail, ou il se maillera ; & si on étoit d'abord assuré qu'il y eût de gros poissons dans l'enceinte qui forme le filet, il faut avant de fouler dans le milieu, approcher peu-à-peu les bouts du tramail l'un de l'autre, jusqu'à ce qu'on voie que les deux lieges du filet simple puissent atteindre le bord, & qu'il n'y ait pas plus de quatre ou cinq pieds entre les deux cordes : de cette façon aucun poisson ne pourra échapper des filets ; on peut se servir également de ce moyen, soit qu'on pêche avec le tramail, soit qu'on pêche avec la seine.

Nous ne parlerons pas ici de la garenne à poisson, ni de la maniere dont on se sert pour y pêcher ; nous en avons suffisamment parlé aux articles *Fond* & *Garenne à poisson*, voyez ces articles. Nous parlerons seulement de la méthode qu'on doit employer pour bombarder les Carpes, d'autant que nous n'en avons rien dit à l'article *Carpe* ; on choisit pour cet effet un endroit de riviere ou d'étang, où l'eau forme une espece de bassin, net de toutes sortes de joncs ou racines d'arbres, & où l'on est assuré, qu'il se trouve abondance de Carpes, & par le moyen d'un petit bateau, on l'entoure de filets, dont, suivant la maniere ordinaire, le plomb

touche le fond & le deſſus ſe ſoutient ſur l'eau, par les morceaux de liege qui y ſont attachés.

On prend douze, quinze ou vingt bombes, qui ne ſont que des petards ordinaires, où l'on a attaché des pierres pour les faire couler à fond : on les allume, puis on les jette dans le baſſin promptement les unes après les autres ; les petards troublent l'eau ſi fort & d'une façon ſi épouvantable par l'effet qu'ils font dans la vaſe, que la Carpe toute troublée ne ſait où fuir, mais ſe trouvant contrainte de chercher un air plus pur, elle donne dans les filets, & les Pêcheurs la prennent. On en a vû prendre juſqu'à ſoixante d'un coup de filet, mais quelquefois beaucoup moins ; la compoſition du petard eſt la même que celle des fuſées ordinaires. Il faut pour cette pêche que le temps ſoit favorable, car il eſt quelquefois arrivé qu'avec vingt bombes on n'a pris qu'une ou deux Carpes, parce qu'on avoit pêché le matin après une nuit, où il avoit tombé de la pluie d'orage, accompagnée de tonnerres & d'éclairs, & il pleuvoit même encore doucement, lorſqu'on pêchoit. Il n'eſt pas encore bien prouvé, ſi ſur un fond de ſable & dans une eau très claire, les bombes font autant d'effet que dans un fond vaſeux.

Il y a encore une méthode beaucoup plus facile de pêcher les Carpes ; quoique nous en ayons déjà fait mention dans quelques articles de ce Dictionnaire, elle eſt trop intéreſſante pour n'en pas encore parler dans cet article ; on pratique cette pêche dans les rivieres, mais principalement dans les étangs. On a un vieille chaloupe qu'on remplit de branchages, on ſe ſert par préférence de branchages de buis ; cependant à ſon défaut on peut ſe ſervir de bois ordinaire : la chaloupe ſe trouvant pleine de bois, on la fait deſcendre au fond de l'eau ; elle doit y reſter trois mois & même plus ſans qu'on y touche : il faut auſſi que l'eau ſoit aſſez profonde, pour que le poiſſon puiſſe entrer dans cette chaloupe ſans être vu ; quand on veut

veut pêcher, on prend deux autres bateaux, auxquels on attache avec des cordes la vieille chaloupe, qu'on retire du fond de l'eau par le moyen des cordes, qui y sont attachées à des gonds ou boucles de fer, qu'on y a mis exprès; après avoir retiré cette chaloupe du fond de l'eau, on la conduit par le moyen des autres bateaux, dans quelque fossé, ou sur un bord de l'étang ou de la riviere, où l'eau soit si peu profonde, que la chaloupe s'y puisse vuider d'eau, sans que celle de la riviere y rentre; lorsqu'elle est une fois dans cet endroit, on ôte tout le bois qu'il y a dans la chaloupe; on en puise l'eau avec un seau; la chaloupe étant vuidée, on prend les Carpes qu'on trouve au fond; l'on a pris dans un bateau dans une seule fois plus de cent Carpes, & presque toutes grosses, car les petites n'y entrent point; après cela on remplit la chaloupe de même bois & on la traîne au milieu de l'eau, où on la fait enfoncer, comme auparavant, pour la pouvoir repêcher en un autre temps.

Nous avons parlé à l'art. *Filet* de celui qu'on nomme *quinqueporte*, parce qu'il a cinq entrées ou portes; mais nous n'avons pas donné la maniere de le tendre: c'est ce que nous allons faire dans cet article, pour ne rien laisser à desirer sur ce qui concerne la pêche.

On fait provision de quatre perches bien fortes, droites & de longueur convenable, selon la profondeur de l'eau où le filet doit être tendu; on les coupe en pointe par leur gros bout; on les coche à un pied proche de la pointe; on y attache à chacun le coin du bas du filet; & à quatre pieds plus loin tirant vers le petit bout des perches, on lie pareillement avec les quatre coins du haut le bas du filet, & la piece quarrée, où il n'y a point de goulet ou d'entrée. Le filet étant ainsi attaché aux perches, on le mettra dans un bateau, pour le mener au milieu de l'eau & le poser de la maniere suivante.

Si c'est une eau courante, on fait arrêter le bateau

au-travers du courant, & prenant les quatre perches enſemble, on les enfonce toutes droites dans l'eau, puis on en pique une dans le fond, la plus droite & le plus avant que l'on pourra. On prend l'autre perche qui la ſuit, & on la tire tout près le long du bateau juſqu'à ce que le côté du filet ſoit tendu bien roide : on la pique pareillement bien fort & droite tout au rez du bateau, en droite ligne de l'autre ; cela fait, on retire & on tourne le bateau pour l'arrêter de long au courant de l'eau, afin de planter la troiſieme perche, ainſi & de même qu'on a planté les deux autres, & delà en tournant encore le bateau, on ajoutera la quatrieme perche, de ſorte que les quatre perches ſe trouvant piquées bien ferme dans le fond, le filet ſoit tendu en forme quarrée.

L'eau courante fera remuer ſans ceſſe les perches, & par conſéquent tout le corps du filet, ce qui épouvantera le poiſſon ; pour obvier à cet inconvenient, on aura ſix ou ſept bâtons longs de neuf ou dix pieds chacun, qu'on liera bien ferme par le haut des perches pour les tenir en état ; mais ſi on tend le filet dans une eau morte, comme un étang, un vivier, un foſſé ou un marais, il ſuffit de piquer les quatre principales perches du filet, pourvu qu'elles ſoient plantées bien droites & en quarré.

On peut encore prendre des poiſſons, ſur-tout des Brochetons & des Perches, avec un collet de crin ; & ce qui facilite cette pêche, c'eſt que les Brochets & Brochetons dorment au ſoleil pendant les mois de Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet & Août, & ſe tiennent ordinairement pendant ce temps à fleur d'eau proche du bord.

On a pour cet effet une petite gaule ou perche, longue d'environ neuf pieds, qui ſoit aſſez forte & néanmoins légere, pour la pouvoir manier d'une main ; on attache au petit bout un collet de crin de cheval en ſix ou huit doubles, ouvert en rond le long

de la perche & non de travers : lorſque le ſoleil ſera bien clair & haut, on ſe promene le long des eaux : on y appercevra les Brochets & Brochetons endormis ſans mouvement ; on s'approche tout doucement du premier qu'on découvrira, juſqu'à ce qu'on puiſſe le toucher bien à l'aiſe avec une perche ; on lui paſſe légérement le collet juſqu'au milieu du corps, & on l'enleve tout d'un coup hors de l'eau.

Si par hazard le Brochet qu'on veut prendre, avoit la tête ou la queue tournée de ſon côté, il faut bien doucement le faire tourner de travers, en lui touchant légérement le bout de la queue avec la gaule ; il le ſouffrira, pourvu qu'il n'entende point de bruit, & qu'on ne branle point.

On prend de la même maniere les Perches dans les mois d'Avril & de Mai.

La méthode que nous allons encore indiquer eſt encore plus facile pour les attraper que la précédente : on a un bâton long de dix à douze pieds, fait par un bout en façon de fourche, qu'on tiendra en état avec une corde ou un gros fil de fer, attaché aux deux bouts des branches ou fourchons ; ils doivent avoir deux pieds de longueur & un pied & demi d'ouverture ; on y met un filet fait en façon de poche, de fil bien délié & de mailles aſſez grandes ; on le prend ſur ſon épaule & on ſe promene pendant le ſoleil, comme nous avons dit ci-devant ; quand on découvre quelque poiſſon endormi, on fait doucement entrer le filet dans l'eau juſqu'au deſſous du poiſſon ; on hauſſe peu-à-peu le filet juſqu'à ce qu'on ſoit prêt de le toucher ; on leve pour lors la fourche de toute ſa force, & on emporte le poiſſon : cette eſpece de pêche eſt divertiſſante & profitable ſans être pénible.

Voici actuellement une autre méthode de pêcher que nous allons rapporter : c'eſt celle avec la truble ; on a donc pour cet effet une truble, un bateau pour l'homme qui pêche, une perche qu'on enfonce dans

le fond de l'eau, à laquelle on attache le bateau, afin que le courant de l'eau ne l'emporte point; lorsqu'on veut que le bateau tienne bien, on en met encore une semblable à l'autre bout du bateau. La corde qui tient à la truble, passe dans une poulie attachée au haut d'une perche fixée dans le bateau, & va se rendre sur le moulinet, qu'un homme fait tourner par une manivelle; c'est ainsi qu'il entortille la corde fort vîte & sans peine, & tire ainsi la truble hors de l'eau. Par le moyen d'un tel moulinet on peut pêcher avec une truble de dix-huit pieds en quarré & même de vingt. Pour faire enfoncer la truble dans l'eau, on attache des morceaux de plomb au bout des quatre bâtons qui tiennent le filet étendu.

La pêche sur le bord de la mer se pratique un peu différemment de celle des rivieres; on prend pour cette pêche deux chevaux & un filet semblable aux filets ordinaires, garni de plomb en bas & de liege en haut. On l'attache aux chevaux, l'un à un bout, & l'autre à l'autre bout, & on entre dans la mer lors du reflux; il faut que la côte soit plate & peu profonde; on avance assez loin en mer pour que le cheval le plus avancé ait de l'eau à deux ou trois doigts près du haut de la croupe; quand il a une fois de l'eau à cette hauteur, le cheval le plus proche du rivage doit s'en approcher assez pour que le filet bande un peu; on chemine ensuite en travers de l'eau la longueur de cinquante ou soixante pas.

Alors le cheval le plus proche du rivage s'arrêtera; & l'autre faisant son cours comme fait la jambe d'un compas, avec laquelle on trace, viendra à la hauteur de celui qui étoit resté immobile; tous deux se rendront alors sur le bord du rivage, traînant derriere eux le filet, qui peut avoir soixante ou soixante-dix pieds de longueur & quatre de hauteur, & dans lequel on trouve quelquefois peu, beaucoup, ou point de poisson.

M. Templer donne un moyen bien simple pour attraper les Carpes ; il ne s'agit ici que de les chercher dans les herbes ou roseaux, qui sont sur les bords d'un étang, en les chatouillant avec les doigts sous le ventre, on en passe un dans leurs nageoires & on les tire ainsi à terre ; les Carpes & vraisemblablement tous les poissons qui se tiennent près du fond, sont toujours dans les endroits où l'eau est basse ; quand elles passent d'un lieu à un autre, elles élevent la vase pendant la chaleur du jour, de maniere qu'on peut clairement appercevoir la route qu'elles prennent & en couvrir la plus grande partie en jettant l'épervier.

Le lieu de la retraite des Carpes se distingue par la chaleur de l'eau : ainsi quand on sent cette chaleur, quoiqu'on ne voie, ni ne sente aucune Carpe dans le milieu des étangs, on peut hardiment gagner les bords & poursuivre cet amusement.

Nous fournirons ce qui concerne la pêche du poisson en rapportant une méthode très curieuse pour rempoissonner un canal ou un étang & le fournir de différentes sortes de poissons ; vers la fin d'Avril ou au commencement de Mai, on prend la racine d'un des saules qui croissent sur le bord de quelque riviere ou piece d'eau, & qui sont bien garnis de fibres : on ôte bien toute la terre qui y tient ; on la lie ensuite au bout d'une perche, & on la fixe dans une riviere ou étang bien fourni des différentes sortes de poissons qu'on desire d'avoir.

Le poisson s'amassera autour de la racine, s'y attachera & déposera son fray ou ses œufs, qui resteront embarrassés parmi les fibres de la racine. Au bout de quelques jours, on ôte la perche avec la racine de saule hors de cette riviere ou étang ; & on la porte dans celui qu'on a envie de rempoissonner ; on plonge la racine d'environ trois pouces au-dessous de la surface de l'eau ; en moins de quinze jours on appercevra tout autour un grand nombre de petit fray.

Mais si on a plus d'un canal ou étang à garnir de poissons, il faut prendre garde de ne pas laisser sa racine trop long-temps dans le premier, de peur que la chaleur du Soleil n'anime & ne fasse éclorre tout le fray : car aussitôt que les petits poissons commencent à avoir vie, ils se débarrassent d'eux-mêmes & se détachent de la racine.

Il ne s'agit pas d'attraper du poisson, il faut encore dans un ouvrage œconomique indiquer la méthode pour le transporter vivant, à une grande distance du lieu où il a été pêché ; on prend pour cet effet une once de sucre candi blanc, du salpêtre environ la grosseur d'une noix, & autant de farine de froment ; on mêle le tout ensemble & on le met dans une boëte ; cette quantité est suffisante pour un seau d'eau.

Quand on s'est pourvu d'un vaisseau convenable pour transporter le poisson, il faut y jetter un peu de mie de pain blanc. Lorsque l'eau commence à s'échauffer, & que le poisson montre sa tête à la surface de l'eau, on ajoute une petite quantité de cette poudre qui se délaye dans l'eau ; cela raffraîchit l'eau & conserve le poisson ; on doit, si faire se peut, changer l'eau souvent & à toutes les deux lieues, & y ajouter du salpêtre en poudre, aussi souvent qu'on le juge nécessaire ; par ce moyen on peut voiturer des Truites à plus de quinze lieues de distance, bien vivantes & en bon état.

On a observé, au sujet des poissons d'étang, que quand on les fait passer dans une eau de qualité différente, ceux qui étoient foibles dans celle où ils vivoient, reprennent peu-à-peu leur vigueur & multiplient beaucoup.

Le poisson, lorsqu'il est hors de l'eau, est souvent sujet à se gâter ; pour y obvier, il n'y a qu'à le faire sécher au soleil ou à la cheminée ; il se gardera tant qu'on voudra ; on assure encore que si l'on tire de l'eau des Carpes ou des Anguilles par un vent du

nord, & qu'on les mette dans de la paille le ventre en haut, on conservera les Carpes en vie pendant trois jours & les Anguilles pendant six : ce qu'on ne sauroit obtenir pendant un jour entier, lorsque le vent du midi souffle médiocrement.

Comme on ne peut toujours avoir le poisson de mer frais, on le marine pour l'ordinaire ; on le rôtit sur le gril, ensuite on le frit dans de l'huile d'olives, & on le met dans des barils avec une sauce composée de nouvelle huile d'olives & d'un peu de vinaigre assaisonné de sel, poivre, cloux de gerofles & feuilles de laurier ou de fines herbes ; les meilleurs poissons marinés & dont il se fait quelque négoce, sont le Thon, le Saumon & l'Esturgeon.

A l'égard des Soles, Mulets, Rougets, Plyes, Limandes, Dorades & Carlets, on les écaille, vuide, lave & égoutte bien ; on les poudre de sel, & on les laisse en cet état pendant quatre ou cinq heures ; ensuite on les essuie bien, on les poudre de farine, & on les fend sur le dos d'un bout à l'autre. On les fait frire dans de l'huile & on les laisse égoutter & entierement refroidir sur des clayons. Après quoi, on met au fond d'un baril du poivre en grains, des cloux de geroffle & des feuilles de laurier ; on fait un lit de poisson, un autre du même assaisonnement, & on continue de même.

Quand le baril est plein, on acheve de le remplir de bonne huile d'olives : on le fonce, & on le tient en lieu frais ; pour en manger, on peut les faire frire dans leur huile même, ou les passer dans un peu de beurre, & les mettre sur le gril ; après quoi on les sert avec une rémoulade, ou une sauce à l'échalote. Il faut avoir la précaution que tout le poisson qu'on accommode ainsi, soit bien frais, bien cuit & encaqué froid.

Les Lubines se coupent en filets pour les mariner ; pour ce qui est de la Dorade, comme elle est ferme,

on peut la faire cuire au court-bouillon bien assaisonné, l'y laisser refroidir, puis la mettre en baril & la couvrir d'huile, ou de saindoux, ou de beurre fondu; ce poisson se mange froid, ou bien on le fait chauffer dans de l'eau avec du sel & du vinaigre, & on le sert avec une sauce rousse ou blanche.

Quant au Thon, il suffit de le faire cuire au court-bouillon, pour le garder froid dans l'huile; on le mange froid, ou bien on le coupe en tranches, dont on fait de petites salades; on peut aussi faire frire les tranches dans l'huile.

POITRAIL. C'est le nom qu'on donne à la partie antérieure de la poitrine du Cheval, contenue entre les deux épaules; elle commence au bas du gosier & finit entre les deux bras; elle ne doit être ni trop large, ni trop avancée, ni trop étroite, voy. art. *Cheval.*

PONTE d'un oiseau : c'est un certain nombre d'œufs, que l'oiseau donne pendant l'année avant de couver.

PORC, voy. art. *Cochon.*

PORTÉE. En terme d'économie rustique, c'est le temps que les femelles emploient pour porter leur fruit; la portée des Brebis est de six mois, celle des Jumens de onze, & celles des Vaches de neuf mois; on dit encore ce mot, en terme de chasse, des branches du jeune bois que le Cerf a pliées ou rompues avec sa tête, en se rembuchant dans son fort. Pour être de la tête de Cerf, il faut qu'elles soient de six pieds de hauteur.

POSÉES, terme de venerie : c'est l'endroit où le Cerf s'est couché.

POTTÉE. On dit, en terme d'Oiseleur, l'oiseau a bonne *pottée*, il faut tirer le filet; cela signifie que l'oiseau est attaché avidement à l'appât.

POU. C'est un insecte ovipare & aptere (sans ailes), qui s'engendre sur le corps de l'homme, sur celui des quadrupedes, des oiseaux, des poissons, même sur

les végétaux ; son caractere distinctif est d'avoir six pattes, deux yeux, une antenne filiforme & un ventre simple ; nous allons commencer l'histoire de ce genre d'insecte par celui de l'homme ; nous consulterons à ce sujet le savant Swammerdam, qui de tous les Auteurs est celui qui a écrit le plus éruditement sur cet insecte vermineux.

On y distingue toujours la tête, la poitrine & le ventre ; la tête est antérieurement d'une figure un peu oblongue & arrondie postérieurement, couverte d'une peau assez dure, semblable à du parchemin, transparente & hérissée de poils soyeux. A son extrêmité antérieure est placé un aiguillon rarement visible, parce qu'il est presque toujours retiré en dedans ; des deux côtés de la tête sortent deux antennes revêtues de la même peau que la tête, composées chacune de cinq articulations joliment parsemées de petits poils ; & comme elles sont transparentes, on y apperçoit certains petits vaisseaux blancs. Derriere les antennes sont situés des yeux saillans & noirs, qui ne paroissent point avoir ces divisions hexagones qu'on a coutume d'observer dans les autres insectes : mais il y a quelques poils à côté, en devant & en arriere.

Le col qui soutient la tête est fort court ; la poitrine unie au col est comme partagée en trois parties, au milieu desquelles se présente en-dessous une espece de petit bouclier. On voit en-dessous des deux côtés six pieds joints avec la poitrine, dont chacun est composé de six articulations d'inégale grandeur, très joliment orné de poils fins, & si transparens, qu'on y découvre plusieurs vaisseaux blanchâtres. Le bout de chaque pied est armé de deux ongles, qui servent de pinces à ces insectes pour saisir les cheveux, moyennant quoi ils grimpent tout le long assez promptement. Vers le centre des articulations des pieds avec la poitrine on trouve une courte cannelure blanchâtre, qui va se terminer à une partie de couleur un peu brune

qu'on voit paroître à travers les anneaux du ventre; ayant un mouvement très-fort, & à chaque côté de cette cannelure, deux autres petites parties transparentes semblables à la précédente, qui montent bien avant dans la poitrine. Le ventre se divise en six parties, & finit en-dessous par une maniere de queue fendue; on découvre en outre, au milieu même du ventre, une particule blanchâtre, semblable à un point, & transparente, qui se meut distinctement haut & bas; & sur les bords de ce ventre, qui est par-tout velu, certains corpuscules rougeâtres pareillement transparens, & un nombre considérable de petits vaisseaux blancs repandus çà & là par tout le ventre; ce qui se remarque aussi au dos & à la poitrine. Au reste la peau du ventre est tissue de petites cannelures, comme les extrêmités de nos doigts; cette structure n'est pourtant pas uniforme, du moins sur les bords; car la peau y est, ainsi que par tout le corps, d'une contexture assez ferme, transparente, & semblable à un parchemin, qui étant pressé rudement, fait du bruit & creve.

Quant à l'anatomie des parties internes, si l'on fend avec précaution la peau du ventre en-dessus, il en jaillira du sang, qui étant reçu dans un petit tube de verre, & examiné avec un bon microscope, semble composé, comme le lait de vache, de globules transparens.

On apperçoit, sous la peau de l'insecte, divers muscles destinés à mouvoir les anneaux du ventre; & ces muscles, dont les uns sont un peu larges, & les autres plus étroits, s'étendent quelquefois d'un anneau à l'autre; car il y en a qui sont beaucoup plus courts que d'autres. C'est au bord du ventre que l'animal est le plus musculeux; aussi est-ce là que ses mouvemens sont les plus forts, & que sont placés les trachées ou les vaisseaux aériens qui servent à la respiration. Les trachées paroissent sous les muscles avec la graisse;

mais Swammerdam n'a jamais pu découvrir la moindre apparence de cœur à la partie supérieure du ventre, comme il arrive dans les autres insectes; cependant il dit avoir cherché le cœur dans le Pou avec tout le soin possible, mais toujours inutilement : ce qui provient peut-être de son extrême finesse, ou de l'agitation forte & continuelle du ventricule qui se repose à peine un seul moment.

Les parties que Swammerdam prend pour de la graisse, sont très-abondantes, les unes plus petites & les autres plus grandes; la figure des premieres est presque globuleuse, & celle des dernieres plus irréguliere. Elles sont d'une couleur transparente comme de la gelée, comme sont toutes les parties du Pou.

Mais ce qui constitue la principale partie de cet insecte, ce sont les ramifications des trachées; il s'en trouve un nombre infini à la tête, à la poitrine, au ventre, aux pieds & même aux antennes; on remarque encore que ces trachées sont liées ensemble çà & là par le moyen de la graisse; ce sont là les petits vaisseaux blancs qu'on voit paroître à travers le corps en divers endroits, & la raison pour laquelle les trachées se manifestent ainsi au-travers de la peau, c'est que leur couleur est argentée, semblable à de la nacre de perle; ce qui fait un très beau spectacle, tant que l'animal vit. Elles conservent même constamment cette couleur, après avoir été tirées hors du corps, sans jamais s'affaisser, parce que leur structure est telle, qu'elles demeurent toujours ouvertes. Cette structure consiste en deux sortes de matiere; une partie est composée d'anneaux, qui ressemblent aux cartilages de la trachée-artere dans l'homme, & le microscope fait voir très-distinctement que les anneaux se refléchissent plusieurs fois sur eux-mêmes pour former un canal ouvert, quoiqu'ils fassent moins de circonvolutions que dans les autres insectes, étant plus courts; ils sont aussi plus froncés & plus entortillés. Il est encore à remarquer

qu'aux endroits où la trachée-artere se divise en rameaux, les anneaux sont les plus grands, & qu'ensuite ils se partagent insensiblement en de plus petits anneaux. L'autre partie est membraneuse, & située dans les intestins des anneaux, qui par son moyen se peuvent courber & fléchir commodément; ce qui arrive principalement dans les mouvemens merveilleux du ventricule, environné d'un nombre infini de trachées; on ne connoit point d'insecte, dit toujours Swammerdam, dans lequel on puisse voir plus facilement les trachées, même sans aucune dissection. On est ravi d'admiration en contemplant dans le Pou la situation & le cours des vaisseaux pulmonaires; aussi le célebre M. Hooke les a-t-il élégamment dépeints dans son incomparable *Micrographie*; quoiqu'il ne les ait connus, qu'en les voyant reluire à travers le corps de l'animal; mais par l'anatomie Swammerdam s'est convaincu, que ces sortes de vaisseaux ne se trouvent pas seulement à la tête, à la poitrine & au ventre, mais qu'ils s'étendent encore jusqu'aux intestins mêmes, à l'ovaire, à la moëlle de l'épine, au cerveau & à toutes les parties internes de l'insecte.

Le Pou n'a ni groin, ni dents, ni bouche qui donne entrée dans son gozier; mais seulement une trompe, ou plutôt un aiguillon pointu & creux, avec lequel il pince la peau & suce le sang pour s'en nourrir; cet aiguillon est d'une si grande finesse, qu'on ne peut le démontrer qu'avec bien de la peine; on ne peut même l'appercevoir que par un heureux hazard. A l'extrêmité de la tête paroit une éminence obtuse, qui étant creusée dans le milieu, se recourbe en dedans sur elle-même, sans néanmoins pénétrer dans le corps.

C'est de cette maniere qu'on voit quelquefois l'aiguillon sortir, à peu près comme l'on voit rentrer & sortir la corne d'un limaçon.

L'œsophage est un canal très-délié, qui n'est visible, que quand le sang pompé par l'aiguillon passe

dans le ventricule, près duquel il paroît comme un petit filet limpide & diaphane. Le ventricule est situé en partie dans la poitrine & dans le dos, mais pour la plus grande partie dans le ventre gonflé de sang, il paroît d'un brun foncé à travers la peau. La partie du ventricule qui est dans la poitrine, ressemble à une fourche garnie de deux dents, qui en sont les deux appendices locales; mais la partie qui est dans le ventre, mérite sur-tout attention; car elle est figurée comme un sachet oblong, qui se contracte, & se dilate continuellement çà & là. Lorsque le ventricule est vuide, il est sans couleur & diaphane, de même que ses appendices.

On le trouve manifestement composé de deux tuniques, dont l'extérieure est plus épaisse, & l'intérieure très-déliée, comme dans tous les insectes: il est même croyable qu'il a pareillement trois tuniques, dont la troisieme est musculeuse; sa tunique extérieure est fournie d'un nombre infini de trachées, dont les gros rameaux sont fort apparens; l'intérieure est très mince; & la troisieme qui est supposée être située entre les deux précédentes, comprend sans doute les fibres musculeuses du ventricule, à l'aide desquelles il exécute ses mouvemens admirables.

Au fond du ventricule on découvre le pylore suivi d'un intestin grêle de même structure que le ventricule, & dilaté par intervalles. Cet intestin grêle est ordinairement contourné en S romain & vers sa fin on apperçoit quatre petits vaisseaux, qui sont plus droits dans le Pou que dans le Ver à soie, assez longs, & de la même structure que les intestins; or ces quatre vaisseaux sont proprement quatre intestins *cæcum*, qu'on trouve dans tous les intestins & qui s'anastomosent avec l'intestin grêle. Vient ensuite le colon, auquel succede une dilatation considérable, qui est le cloaque, c'est-à-dire, le lieu où les excrémens prennent leur figure; car les excrémens sont fort irré-

guliers & nullement disposés comme dans les autres insectes, dont les excrémens sont souvent figurés d'une façon fort singuliere. Au-dessous de cette dilatation est l'intestin *rectum*, qui présente son anus sur le ventre entre la division de la queue; & sous l'anus une peau hérissée de poils soyeux.

Quant au mouvement du ventricule, il est admirable; & l'on pourroit avec raison appeller ce viscere animal dans un animal, à cause des fortes agitations, contractions, froncemens, développemens, qui lui sont propres, & qu'on ne sauroit voir sans étonnement à travers le corps, sur-tout quand l'estomac est plein de nourriture, & que par la suction il y entre un nouveau sang. De-là on peut aisément se figurer combien les trachées situées sur l'estomac souffrent alors de changemens étranges, de combien de manieres différentes l'air qui y passe, est pressé, agité, poussé, dépuré, chargé, atténué. Ces merveilleux mouvemens s'observent particulierement dans le viscere que Swammerdam nomme *pancreas*, parce qu'il est contraint d'obéir à tous les mouvemens du ventricule auquel il est uni; or ces mouvemens se répetent sans cesse alternativement, & varient à l'infini.

Pour ce qui concerne la maniere dont le Pou suce le sang & conduit les alimens dans son estomac, il en vient à bout avec son aiguillon; d'abord s'il a jeûné un ou deux jours, & qu'il soit fort affamé, on n'a qu'à le poser sur la main pour l'y voir chercher sa vie, qu'il trouve bien vîte, sur-tout si l'on s'est frotté auparavant la main jusqu'à rougeur. Alors le Pou incline sa tête entre ses deux pieds de devant vers la peau de la main; il y cherche diligemment quelques pores, & quand il l'a trouvé, il y enfonce son aiguillon; un instant après, on voit le sang monter à la tête avec une rapidité qui étonne le spectateur armé de microscope.

Après que le sang, en montant dans le gosier, est

parvenu jusqu'à l'œsophage, on observe qu'il passe aussitôt de-là dans le ventricule, & que ce viscere s'en remplit avec ses appendices, qui ressemblent à une fourche. Dès-lors les mouvemens du ventricule augmentent considérablement; car comme ses parties musculeuses sont distendues, elles en prennent occasion de se contracter de nouveau : aussi remarque-t-on que les excrémens restés dans les gros intestins commencent pareillement à se mouvoir, & même il arrive souvent que le Poules rend dans le moment; l'aliment reçu dans l'estomac est agité de mille manieres, remué sens dessus-dessous, & comme criblé à force de contractions & de dilatations; on croiroit, au premier aspect, que le sang se distribueroit du ventricule par différens vaisseaux dans le reste du corps; mais le phénomene vient de la peau, qui n'est pas par-tout également diaphane, & du sang même qui n'est pas d'une couleur homogene; au bout de quelques heures on voit l'aliment devenir insensiblement plus brun ou noirâtre, & se consumer lentement; delà les intestins de plus en plus distendus par les excrémens & même les excrémens divisés quelquefois comme en petits globules : la raison en est, que les intestins se contractant par intervalles sur les excrémens, les expulsent aussi hors du corps en divers temps.

Nous ne parlerons point ici des muscles qui servent à mouvoir les jambes & la tête, ni de la moëlle de l'épine, qui est composée de trois ganglions remarquables; ni des nerfs qui en partent & qui se distribuent aux muscles des pieds & à tous les visceres, y communiquent la vie, le sentiment & le mouvement; ni du cerveau enveloppé de la dure-mere, ni des nerfs optiques; tous ces objets sont plus ou moins difficiles à démontrer.

Il n'a pas été possible à Swammerdam d'observer si les Poux sont distingués en mâles & en femelles,

comme les autres insectes, il dit néanmoins que quelquefois il a remarqué que les Poux montoient les uns sur les autres; mais il n'a pu voir ce qu'il en étoit par la dissection, il a trouvé au contraire un ovaire dans quarante qu'il a disséqués : ce qui l'a engagé de croire que ces animaux sont hermaphrodites comme les limaçons; l'ovaire s'étend par toute la capacité du ventre, mais il a une issue distincte de celle des intestins; les appendices de *l'oviductus* sont comme deux tuyaux, qui vont naturellement se réunir en un point; on apperçoit dans *l'oviductus* les œufs tant parfaits qu'imparfaits, de sorte que Swammerdam a compté dans un seul ovaire dix gros œufs & quarante-quatre petits.

Ce grand scrutateur de la nature a vu dans *l'uterus* même un œuf parfait & prêt à être pondu. Dans tous les Poux il y a double ovaire, & chaque partie se subdivise en cinq *oviductus*, qui viennent tous aboutir à un canal commun, après lequel suit *l'uterus* où l'œuf acquiert sa derniere perfection. Après *l'uterus* se trouve un sachet plein de glu qui s'ouvre dans le viscere, & dont la glu sert à coller les œufs à mesure qu'ils sont pondus. Les *oviductus* embrassent si étroitement les œufs, qu'on n'observe presque aucune différence des uns aux autres; & lorsqu'on veut les séparer, on ne peut le faire qu'avec beaucoup de peine, la vue étant troublée par de nouveaux sachets de graisse qui s'en séparent. C'est ce qui m'a fait connoître que les *oviductus* étoient de même structure que le ventricule & les intestins, quoique beaucoup plus tendres.

A l'égard de la structure de la peau, on y découvre bien des choses dignes d'attention; on ne sauroit mieux la comparer qu'à un parchemin transparent. Elle est tissue en plusieurs endroits de fines cannelures, comme les extrêmités de nos doigts, lesquelles examinées avec un bon microscope semblent être autant de

de divisions de vaisseaux pulmonaires. Dans d'autres endroits, comme aux bords du ventre, la peau est d'une autre structure.

Les œufs du Pou sont ce que nous appellons communément *lentes ;* mais il est à observer que l'œuf ou la lente est véritablement le Pou même, qui venant à sortir de sa membrane, sitôt que l'humidité superflue s'en est évaporée, devient incontinent propre à la génération ; & c'est cette promptitude, avec laquelle il engendre immédiatement après être sorti de son œuf, qui a fait dire à quelques-uns par plaisanterie, qu'un Pou devient bisayeul dans l'espace de vingt-quatre heures. Il est cependant vrai de dire que ces animaux multiplient en très-peu de temps prodigieusement; mais ils ne le font qu'autant que leurs œufs sont tenus dans un lieu chaud & humide, sinon les lentes meurent ; aussi arrive-t-il toujours que celles qui sont engendrées la nuit dans les cheveux, pendant qu'ils sont chauds, meurent ensuite pendant le jour, lorsqu'elles viennent à être exposées à la fraîcheur de l'air, & qu'après avoir resté collées pendant quelques mois aux cheveux, elles perdent enfin tout-à-fait la forme extérieure qu'elles avoient.

Les Poux s'attachent à toutes les parties du corps de l'homme, mais principalement à la tête des enfans ; il s'en trouve sur-tout en quantité dans les habits des pauvres, des mendians, des matelots, des soldats & en général de toutes les personnes mal-propres, qui n'ont point de chemises, ou qui n'en changent pas souvent ; comme ces insectes sucent le sang en perçant la peau, ils y occasionnent souvent des pustules qui dégénerent en galle, & même en teigne. On a vu plusieurs personnes attaquées d'une maladie mortelle, provenant d'une très-grande quantité de Poux, qui s'engendrent sur la chair, & qui font par-tout le corps des plaies pénétrantes jusqu'aux os ; l'Histoire fait mention d'un bon nombre d'hommes frappés de la maladie

pédiculaire, & qui ont été dévorés tout vivans ; ce fut même la troiſieme plaie dont Dieu frappa toute l'Egypte.

Linnæus dit qu'il n'a point trouvé de plus gros poux que dans les cavernes chaudes de la mine de Fahlun, ville de Suede dans la province de Dalécarlie.

Oviedo a obſervé qu'à un certain point de latitude, les Poux quittent les Eſpagnols qui vont aux Indes, & les reprennent à leur retour dans la même latitude ; & en effet, quoique les domeſtiques & les matelots, qui ſe trouvent en grand nombre dans leurs vaiſſeaux, ſoient fort mal-propres, il ne s'en trouve néanmoins aucun, qui ait des poux, lorſqu'ils arrivent aux Tropiques & dans les Indes, quelque ſale que l'on ſoit, perſonne n'en a qu'à la tête ; cette vermine ſe multiplie de nouveau, quand on en vient à la hauteur des iſles de Madere dans la traverſée d'Amérique en Europe.

Quoique les Poux ſoient une ſi vilaine vermine, il ſe trouve néanmoins des gens qui en ſont friands & qui les croquent à belles dents. Le Docteur Gabriel Clauderus cite un homme qui mangeoit avec avidité des Poux vivans récemment pris. Cet homme étoit ſexagenaire, né au milieu des fureurs de la guerre & avoit été élevé dans un village par ſes parens, qui étoient des pauvres payſans ; il s'étoit trouvé obligé, vu les circonſtances, à traîner une vie miſérable, en ſe tenant caché dans les bois pour éviter avec les ſiens les cruautés des ſoldats, qui dans leurs fréquentes irruptions leur raviſſoient tout, ou les payoient à coups de bâtons. Après la mort de ſes pere & mere, il conſerva avec l'âge ſon caractere ſauvage, & quoiqu'il vécût quelquefois dans ſon village parmi les hommes, il continuoit néanmoins de paſſer la plus grande partie de ſa vie dans le fond des Forets.

Sa raiſon s'obſcurcit par-là, & il donna plus d'une fois des preuves d'une brutalité mélancolique, juſqu'à

croquer ſes poux comme un mets ſucculent. D'ailleurs on ſait qu'un des plaiſirs des Negres de la côte occidentale de cette partie du monde, eſt de ſe faire chercher leurs poux par leurs femmes, qui ont grand ſoin de les manger, à meſure qu'elles en trouvent. On nomme *pthrophages* les Tartares & les Hottentots qui mangent des poux. On donne ce nom aux ſinges, qui en ſont auſſi très friands.

Le Docteur François Paullini rapporte qu'il rencontra un jour près d'un hameau du Duché de Weſtphalie un jeune porcher au pied d'un haie, qui ayant quitté ſes habits, ſe grattoit la tête & le corps par devant & par derriere en pleurant, & que lui ayant demandé pourquoi il pleuroit, il ne lui répondoit autre choſe ſinon de lui montrer une bande d'animaux qui voltigeoient autour de ſa tête; le Docteur Paullini approcha de plus près de ce jeune Porcher, & tâcha d'attraper une ou deux de ces petites bêtes, qui le mordirent juſqu'au ſang; en les examinant avec attention, il reconnut que c'étoient des Poux à ſix pieds, & noirs, mais ailés: ils égaloient en grandeur les poux ordinaires des pourceaux, & voltigeoient en l'air avec un certain bourdonnement; le Porcher apprit en même-temps au Docteur Paullini, qu'il tenoit cette vermine du troupeau qu'il gardoit, & que ſi ſes pourceaux ſe vautroient, ſelon leur coutume, dans telle foſſe fangeuſe, ils ne manquoient gueres d'en rapporter un pareil eſſaim; & en effet le Docteur Paullini y trouva quelques milliers de ces inſectes, mais il ne put ſavoir des payſans s'ils y paroiſſoient tous les ans dans la même ſaiſon, c'eſt-à-dire, vers la fin du mois de Juillet. Ce trait a quelque rapport avec ce que les Hiſtoriens racontent d'après Diodore de Sicile touchant les *acridophages*, ou mangeurs de Sauterelles: avec cet aliment ils vivent juſqu'à quarante ans; mais ils meurent preſque tous de la maladie pédiculaire; des Poux ailés déchirent ces hommes; leur corps tombe en pour-

riture ; & ils meurent dans de grandes douleurs.

Les Auteurs disent que pour se préserver des Poux, il faut manger des viandes succulentes, user de boisson salutaire, se tenir le corps propre, sur-tout si l'on est vêtu de laine, en un mot garder un bon régime de vivre.

Pour remédier à la maladie même, Jerôme Mercurial prétend qu'il n'y a rien de plus efficace que la purgation souvent répétée ; cependant il est vrai de dire que c'est un mal opiniâtre, qui résiste à presque tous les remedes tant internes qu'externes ; parmi les premiers on exalte principalement l'ail, la moutarde, la thériaque, la corne de cerf, les nourritures salées, acides, austeres ou autres ; & parmi les derniers, les fomentations, les bains d'eau douce, & spécialement ceux de mer, d'autant qu'ils sont plus détersifs, une décoction de Lupins, le suc de bette, les poudres de pyrethre & de noix de galles mêlées ensemble, le vinaigre mêlé avec l'eau de la mer, une lessive faite avec la cendre de stœchas, dont on se frotte la tête, le sandarac avec de la chaux & de l'huile ; enfin des onctions ou linimens, des cataplasmes, des onguens ; mais les remedes qu'on emploie avec plus de succès pour faire mourir les Poux, sont la semence de staphisaigre, les coques du levant, le souffre ; les racines de patience sauvage & *d'enula campana*, le tabac, le mercure, le cinnabre, le verdet, le vinaigre scillitique.

Mappus, dans son histoire des plantes d'Alsace, nous assure, que la graine d'ache ou de celeri pulvérisée & répandue dans les cheveux le soir en se couchant chasse tous les Poux, si l'on a l'attention de bien serrer le bonnet autour de la tête.

On vante beaucoup contre les Poux la composition de la pommade suivante. Prenez suc de scabieuse une demi-once, poudre d'ellebore blanc un gros & demi, thérebentine une once, avec une pareille quantité de graisse de porc ; à défaut de cette pommade, on peut

ſe baſſiner tout le corps avec du vinaigre & du jus d'oignons & de ſquilles un peu dégourdis; on pourra prendre auſſi des feuilles d'amaranthe, on les fera cuire dans une leſſive, & on en lavera la tête de celui qui a des Poux; ou bien on les frottera ſeulement avec du jus de genêt & de l'huile de rave ou du genievre mêlées enſemble.

Quand on veut détruire les lentes, on fait un onguent avec de l'huile de laurier, de l'huile d'amandes ameres, du vieux oing, de chacun deux onces; de la ſemence de ſtaphiſaigre, du ſuc de tanaiſie, de chacun une demi-once; deux gros d'aloës & autant de myrrhe; on y ajoute petite centaurée, ſel, ſouffre de chacun un gros; on mêle le tout enſemble pour un onguent; avant de s'en ſervir, on frotte les cheveux avec du vinaigre.

On fait encore bouillir dans un pot de terre plombé, portion égale d'oliban & de lard, on les réduit en conſiſtence d'onguent, on paſſe le tout par un tamis & on réſerve le mêlange, pour en frotter la tête dans les endroits où ſont les poux.

On prétend que la pédiculaire automnale à fleurs purpurines & celle à fleurs jaunes qu'on nomme crête de coq, ſont propres à occaſionner des Poux aux animaux dans le foin deſquels ces plantes ſe trouvent. Lobel eſt néanmoins d'un ſentiment contraire, & ſoutient que la vertu de ces plantes eſt de tuer les poux; quoi qu'il en ſoit, on a obſervé en Angleterre, que la brebis la plus ſaine devient toute couverte de gale, déguenillée & mangée de vermine en moins de quinze jours pour avoir brouté dans un endroit où il ſe trouve beaucoup de ces herbes. La cevadille qui eſt auſſi une eſpece de pédiculaire a une vertu tout oppoſée il eſt d'expérience, qu'une pincée de cevadille répandue ſur les cheveux d'une jeune perſonne, a ſuffi pour en détruire les Poux, ſans que cette perſonne ait enſuite éprouvé aucun accident, même en

n'usant d'aucune précaution. M. Lotthinger, Médécin de Sarbourg, en fait un grand éloge dans ce cas : il desireroit même que la vertu des capsules de cette plante qui sont les parties en usage, fût plus connue.

Les Poux ne sont pas d'une grande utilité en médecine, cependant on les croit aperitifs & fébrifuges ; on prétend même encore qu'ils sont très-bons pour guérir des pâles couleurs ; on en fait avaler cinq ou six, plus ou moins suivant leur grosseur, à l'entrée de l'accès de la fievre ; la répugnance, dit Lémery, avec laquelle le malade avale ces vilaines bêtes, contribue peut-être plus à chasser la fievre que le remede même. Pour la jauniſſe, l'usage est d'en donner le même nombre le matin à jeun dans un œuf mollet, ce qu'on répétera jusqu'à trois fois, en mettant quelques jours d'intervalle entre chaque prise ; cependant comme nous avons d'autres remedes aussi efficaces, nous ne conseillons pas l'usage de celui-ci ; il n'en est pas de même de l'usage extérieur qu'on peut faire des Poux ; on peut s'en servir dans la suppression d'urine, qui arrive quelquefois aux enfans nouveaux nés ; on en introduit un vivant dans l'urethre ; cet insecte par le chatouillement qu'il excite sur ce canal doué d'un sentiment exquis, oblige le sphincter à se relâcher & à laisser couler l'urine ; cette expérience a réussi plusieurs fois.

On trouve dans les éphémérides d'Allemagne qu'un homme ayant une grosse tumeur à la tête, qui rendoit une matiere tenue & ichoreuse, on lui conseilla d'appliquer dessus des Poux vivans, ayant soin d'environner la tumeur d'une espece de sac, de façon qu'ils puissent se mouvoir, sans néanmoins s'échapper ; ce qu'il fit ; & au bout de quelque temps, après avoir beaucoup souffert de leurs morsures, les Poux avoient si bien sucé la tumeur, qu'il n'en restoit aucun vestige.

Une deuxieme espece de Poux qui attaque l'homme est celui qu'on nomme *Morpion :* cette espece, qui

naît dans la peau, est plus courte, plus large & plus arrondie, que le Pou ordinaire ; sa couleur est aussi plus brune, & sa consistance plus dure ; la multiplication de cet insecte est prodigieuse ; il s'attache spécialement aux parties naturelles de l'homme, & de la femme, aux aines, aux aisselles & aux sourcils ; mais plus ordinairement aux poils du pubis des personnes sales & mal-propres, il s'y nourrit du sang qu'il y suce.

Les Morpions sont si petits au commencement, qu'à peine le peut-on appercevoir ; ils causent des démangeaisons insupportables, des rougeurs, des cuissons, & s'attachent si fortement à la peau, qu'il est bien difficile de pouvoir les en détacher, ils s'insinuent même quelquefois sous l'épiderme, & y occasionnent des démangeaisons très-vives ; rien n'est meilleur pour détruire dans un instant cette vermine que l'onguent Napolitain.

Telles sont les deux especes de Poux qui infectent l'homme, les animaux n'en sont pas plus exempts; nous avons rapporté à chacun de leurs articles la méthode de les garantir de ces sortes d'insectes, nous allons donner ici la description de quelques-unes de leurs especes d'après M. Geoffroy.

La premiere espece est le Pou du bœuf à ventre chargé de huit bandes transverses ; cette espece est très-petite & blanche ; sa tête est d'une couleur un peu fauve, ainsi que ses pattes, dont l'extrêmité est plus blanche. Son ventre est blanc & chargé en-dessus de huit bandes transverses d'un rouge fauve & en-dessus de cinq bandes transverses semblables. Les bandes tant en-dessus qu'en-dessous, ne vont point jusqu'aux bords du ventre ; les bords paroissent cependant plus formés que le reste, à cause des huit points de couleur brune, dont ils sont tachés ; on trouve cet insecte sur les vaches & les bœufs.

La deuxieme espece est le Pou du bœuf à ventre

de couleur plombée ; ce Pou est plus grand que le précédent ; ses pattes sont courtes & grosses : elles sont de couleur grise, ainsi que sa tête & son corcelet ; son ventre est de couleur bleuâtre plombée, il est gros & se termine en pointe.

La troisieme espece est le Pou du busard. Ce Pou est très-grand : il a quatre lignes de longueur, sur une ligne de largeur ; sa couleur est d'un brun clair, excepté le ventre qui est jaunâtre ; on y remarque cependant un bord brun & une bande longitudinale de même couleur dans son milieu ; sa tête est alongée & terminée en devant par une section droite, comme si elle étoit coupée quarrément ; ses antennes sont très-courtes & ses yeux sont gros ; son corcelet est un peu taillé en cœur, & a un large rebord ; le ventre est composé de dix anneaux, il est oblong & il a sur les côtés un rebord brun. Ce Pou se trouve ordinairement sur un grand oiseau aquatique, connu sous le nom de Busard des marais, d'où on lui a donné le nom de Pou du busard.

La quatrieme espece est le Pou du Moineau-franc : il est long de trois quarts de ligne, sa tête est grosse, luisante, de couleur fauve, avec les yeux noirs & les antennes courtes ; son corcelet est étroit & de même couleur que la tête, le ventre est ovale, un peu alongé, d'un blanc sale, diaphane, & qui laisse entrevoir l'intestin de l'animal, ce qui représente une tache noire ; les bords du ventre de chaque côté sont terminés par des points ou taches brunes rondes ; on trouve cette espece entre les plumes du Moineau-franc ; lorsque le Pou est jeune, il paroit tout blanc, à l'exception de la tache noire du milieu du ventre.

La cinquieme espece est le Pou du Pigeon ; celui-ci est long, étroit, presque filiforme, un peu plus large néanmoins vers la partie inférieure de son ventre ; sa tête est alongée en fuseau avec des antennes presqu'aussi longues qu'elle ; son ventre est fort étroit de

haut; son corps est d'un blanc jaunâtre, bordé des deux côtés d'une raie brune : cette bordure est plus rougeâtre dans les jeunes qui ont le corps tout blanc.

La sixieme espece est le Pou du Corbeau : il est un des plus beaux, si cependant un Pou peut-être un joli animal ; sa couleur dans le fond est grise ; sa tête est petite & noire, & ses antennes sont courtes & recourbées en arriere, ce qui fait un effet assez singulier. Son col est court, ses pattes sont aussi courtes, tachetées de noir, ainsi que les antennes ; le ventre est ovale, presque rond, applati, de couleur cendrée, orné de chaque côté de huit bandes noires à la jonction des anneaux, ce qui fait une jolie bigarrure ; le corps de cet insecte est fort dur, & on peut le presser fortement dans les doigts sans le tuer. On le trouve sur le Corbeau ordinaire entre les plumes de cet oiseau ; lorsque le Pou est jeune, il est blanc, avec une simple rangée de points noirs de chaque côté du ventre.

La septieme espece est le pou du Dindon. Les antennes de cet insecte sont courtes, la tête est applatie, arrondie sur le devant & forme par derriere des angles aigus, presque semblables à des dents pointues ; son corcelet figuré en cœur, a des angles de chaque côté ; son ventre est composé de huit anneaux, gris sur les côtés & blanc au milieu dans toute sa longueur; on trouve cette espece de Pou sur les Dindons. Rhedi en a trouvé de pareils sur l'Epervier.

La huitieme espece est le pou de la Poule à ventre bordé de noir ; ses antennes sont petites & l'insecte les tient souvent en mouvement ; sa tête est blanche, arrondie en-devant ; son corselet est large & anguleux, ou pointu sur les côtés; le ventre est applati & finit en pointe mousse ; ses bords sont noirs, mais le milieu est blanc & transparent, excepté une tache noire, qui se trouve vers le corselet, & qui n'est autre chose que le cœur de l'insecte, qui paroît à travers

les membres ; on trouve ce pou sur les Poulets de même que le suivant.

La neuvieme espece est le Pou *de la Poule à tête & corcelet pointus des deux côtés*. Ses antennes sont fort courtes ; sa tête est d'une forme assez singuliere : elle est arrondie en devant & représente une espece de croissant, dont les angles ou pointes regardent le corcelet. Celui-ci est court, large, armé de chaque côté d'une pointe droite, aiguë & saillante ; le ventre est alongé & composé de huit anneaux, tout le corps est parsemé de quelques poils gris ; cet insecte est plus petit que le Pou ordinaire & se trouve sur les Poules.

Il y a encore une infinité d'autres especes de Poux ; mais nous ne les décrirons pas ici ; si nous le faisions, ce seroit nous éloigner du plan que nous nous sommes proposé.

POUDRER, c'est un terme de chasse, dont on se sert, quand on chasse un lievre dans un temps de la sechereſſe, & qu'il passe dans les chemins poudreux & les terres nouvellement labourées ; où il fait voler la poudre, qui recouvre ses voies, ce qui en diminue beaucoup le sentiment. On dit communément ; *le lievre poudre trop, les chiens en perdent la voie à tout moment.*

POULAILLE, voy. volaille.

POULAILLER. C'est l'endroit où les Poules se perchent & où elles pondent. Il est très-avantageux de le placer près du four, auprès du toît des porcs, ou de quelqu'autre endroit de la basse-cour, qui ne soit exposé, ni aux grands froids, ni aux chaleurs excessives. Le grand froid engourdit les Poules, les empêche de pondre & leur cause la goutte. La trop grande chaleur leur occasionne la pepie, des inflammations, la constipation & souvent les fait mourir.

Le poulailler doit être plus long que large, afin d'y pouvoir poser plus facilement les bâtons, sur lesquels les Poules se perchent : on aura soin d'en bien crepir

le mur avec de la chaux, & même de le blanchir en dedans & en dehors, pour empêcher les fouines, belettes, & autres animaux malfaisans, d'y grimper & de s'y introduire pour égorger la volaille.

On peut joindre au grand poulailler deux ou trois autres qui se communiquent ensemble, afin que les Poules puissent choisir celui qui leur conviendra le mieux, & qu'elles évitent les coups de bec de celles qui pourroient leur faire la guerre, si elles juchoient toutes ensemble. Ces poulaillers auront chacun une petite fenêtre garnie d'une treille de fer, assez serrés les uns contre les autres pour donner seulement du jour à la volaille & pour empêcher les bêtes leurs ennemies d'y entrer. Le dedans des poulaillers sera garni de gros bâtons ou perches quarrées, afin que la volaille se tienne mieux; car la poule ne courbe pas ses ongles comme d'autres oiseaux pour se tenir sur le montoir. Les perches ou montoirs sont appuyés contre les murs par leurs extrêmités, & il faut les assujettir de maniere qu'elles soient fermes; elles doivent être élevées au moins d'un pied & demi au-dessus du plancher, ensorte toutefois que les poules y puissent voler sans effort; ce qui pourroit être cause qu'elles casseroient leurs œufs. Si on étoit obligé d'y placer des perches fort haut, il faudroit mettre une espece d'échelle, qui leur donne moyen d'y monter facilement; on mettra aussi pour lors une échelle en dehors, sous l'ouverture de chaque poulailler, pour en faciliter l'entrée aux poules, quand elles veulent pondre ou se jucher. Il faut placer aux deux côtés du poulailler, contre les extrêmités des perches, des paniers enfoncés dans le mur, ou qui soient attachés, afin que les poules y puissent entrer facilement pour y pondre. On garnit ordinairement ces paniers de paille, pour que les poules y soient plus à leur aise, & qu'elles ne cassent pas leurs œufs en pondant; mais le foin est plus doux, & peut-être moins sujet aux poux & autres vermines.

Il eſt à propos de planter quelques arbres ou treilles auprès des poulaillers, pour donner de l'ombre à la volaille pendant les grandes chaleurs de l'été, & pour leur ſervir de retraite, en cas que le milan ou quelqu'autre oiſeau de proie voulût les inquiéter. On tiendra le poulailler ouvert pendant le jour, afin que l'air s'y renouvelle & chaſſe la mauvaiſe odeur de celui de la la nuit, ce qui contribue beaucoup à la ſanté des poules.

On place auprès du poulailler un fumier préparé de cette maniere. On prend du terreau, dont on remplit un trou creuſé exprès en pente, pour que l'eau ne croupiſſe pas; on l'arroſe de ſang de bœuf, ſur lequel on jette un peu d'avoine, & on mêle bien le tout avec un rateau; bientôt le terreau ſera rempli de vers, qui ont une vertu particuliere pour engraiſſer la volaille, voy. art. *Verminiere.*

POULAIN, voy. ce que nous en avons dit à l'art. *Cheval.*

POULARDE. C'eſt le nom qu'on donne à une poule, à laquelle on a ôté l'ovaire, pour la rendre graſſe & tendre, en même temps que ſtérile. Cette opération ſe pratique à peu près de même que celle qu'on emploie pour ôter au coq ſes teſticules; ſa chair eſt ſans contredit plus délicate, plus ſucculente, plus nourriſſante & d'un goût plus fin que celle de la poule & du poulet. On apprête cette volaille d'une infinité de façons.

La poularde eſt un aliment ſavoureux, fin, nourriſſant, facile à digérer & fort ſain. On en peut donner aux perſonnes les plus délicates & même aux convaleſcens, dès qu'ils ont une fois permiſſion de manger de la viande. Ils prendront par préférence les aîles & ce qu'on appelle les blancs de l'eſtomac, comme les parties les plus tendres.

POULE. C'eſt un animal domeſtique des plus précieux que nous ayons, à cauſe du tribut que nous en

tirons tous les jours ; sa fécondité est admirable, mais cette richesse de production tarit vers la fin de l'automne & en hiver ; le port de la queue des poules est particulier à ce seul genre d'oiseau, & en effet il nous paroîtroit des plus singuliers, si c'étoit pour la premiere fois que nous le voyons. Elles sont les seules dont la queue est dans un plan vertical & pliée en deux parties égales. Les poules nous présentent une infinité de variétés, de même que les coqs, voy. ce que nous en avons dit à l'art. *Coq*.

Quand on en achete pour peupler une basse-cour, il faut s'arrêter à celles qui sont d'une moyenne taille & qui ont la tête haute & grosse, la crête bien rouge & pendante d'un côté ; Pline & d'autres naturalistes donnent la préférence à la crête double & droite, l'œil vif, le cou gros, la poitrine large, le corps gros & quarré, les jambes jaunâtres ; le plumage noir, ou tanné, ou roux, ou pommelé de noir, ou de blanc. On fait peu de cas des grises, & encore moins des blanches, parce qu'elles ne sont ordinairement ni fécondes, ni d'un bon suc, & qu'elles sont plus exposées que les autres aux ravages des oiseaux de proie à cause de leur plumage qui est d'une couleur plus voyante. Lorsqu'une poule est jeune, elle a les ergots courts & en bon état, mais il se trouve des marchands trompeurs qui les parent & les grattent pour duper. Une marque sûr de jeunesse, tant à l'égard de la poule que du coq, est que la crête & les jambes soient douces; car elles sont rudes, quand les animaux sont vieux.

Les poules ergotées, c'est-à-dire, celles qui ont des ergots aux jambes, comme le coq, doivent être totalement rejettées ; elles pondent rarement, sont farouches, cassent leurs œufs, quand on les met couver, & les mangent quelquefois par impatience pour quitter leur nid. On rejettera pareillement celles qui grattent, ou qui chantent & qui appellent comme des coqs ; celles qui ont plus de quatre ou cinq ans, parce

qu'elles sont pour lors vieilles, & qu'elles ne peuvent plus couver, ni pondre ; celles qui sont malignes, acariâtres, querelleuses, parce qu'elles ne pondent presque jamais, qu'elles abandonnent leur couvée, & cassent leurs œufs ; celles qui sont trop grasses, parce qu'elles ne pondent plus ; en un mot toutes celles qui ne veulent pas couver, qui perdent leurs œufs ou qui les cassent & les mangent,

Les Poules n'ont pas besoin de Coq pour produire des œufs ; il en naît sans cesse de la grappe, comme de l'ovaire, lesquels indépendamment de toute communication avec le mâle, peuvent y grossir, & en grossissant acquierent leur maturité, se détachent de leur collier & de leur pédicule, parcourent *l'oviductus* dans toute sa longueur ; chemin faisant, s'assimilent, par une force qui leur est propre, la lymphe dont la cavité de cet *oviductus* est remplie, en composent leur blanc, leurs membranes, leurs coquilles & ne restent dans ce viscere, que jusqu'à ce que ses fibres élastiques & sensibles étant genées, irritées par la présence de ces corps, devenus desormais des corps étrangers, entrent en contraction & les poussent au-dehors, les deux bouts les premiers.

Les Poules pondent indifféremment pendant toute l'année, excepté pendant la mue, qui dure ordinairement six semaines, ou deux mois, sur la fin de l'automne & au commencement de l'hiver ; la fécondité consiste à pondre presque tous les jours ; il s'en est trouvé qui ont pondu jusqu'à deux fois par jour. Pour les faire pondre en hiver, il ne s'agit que de les tenir dans une écurie, où il y a toujours du fumier chaud, sur lequel elles puissent séjourner.

On observera de ne pas garder plus de Poules qu'on n'en peut nourrir : plusieurs personnes s'imaginent, qu'il ne s'agit que d'avoir beaucoup de Poules sans pourvoir à leur nourriture ; en cela elles se trompent, une petite quantité à laquelle on ne

laisse point manquer de grains, donne plus de profit, qu'une grande quantité qu'on laisse jeûner, ou qu'on ne fait vivre, que de ce qui peut se trouver dans la cour.

L'heure la plus propre pour donner à manger aux Poules, est toujours, autant que faire se peut, lorsque le soleil se leve & le soir un peu avant que le soleil se couche; on fera même très bien de leur donner quelque chose sur le midi. On pourra néanmoins se dispenser de les nourrir dans le temps de la moisson, & lorsqu'on bat dans la grange, parce que les Poules trouvent pour lors assez de quoi vivre, sans qu'on se donne cette peine, pourvu seulement que la neige ne couvre point la terre; on les fait rentrer au poulailler sur les cinq à six heures du soir en été & dès trois heures en hiver.

Pour les nourrir, on amasse toutes les criblures & les vanures des grains qu'on a soin de serrer, on leur entremêle quelquefois cette nourriture avec de l'herbe ou de la laitue, qu'on hache; du fruit, qu'on dépêche ou d'autres choses, suivant la saison, ou même simplement du son trempé dans l'eau.

Quand on veut échauffer les Poules de façon à les faire pondre en quantité pendant l'hiver, on leur donne de l'avoine pure, du bled de sarrasin ou du chenevis. Un vrai moyen pour bien nourrir la volaille, c'est de faire provision de marc de raisin, qui reste dans la cuve, après qu'on en a coulé le vin, & de le bien mêler avec du son; on fait un creux en terre, on met par lit & par couche le marc & le son & par-dessus un lit de terre grasse, ensuite un de marc mêlé avec du son, ce qu'on continue de la sorte jusqu'à la derniere couche. On peut aussi donner aux Poules de l'ivraye, du mays, des vers, de la pâtée de viande, de l'orge, quelquefois même des vesces; mais une nourriture exquise pour les Poules, c'est de conserver une partie des eaux de lavure de la cuisine,

les croutes & les miettes qui tombent à terre pendant le repas des ouvriers & des gens de la ferme; on rassemble encore tous les débris des herbages & des légumes, qu'on emploie dans la cuisine. On met toutes ces différentes substances dans un chaudron que l'on remplit des lavures des assiettes; on fait bouillir le tout jusqu'à une certaine consistance avec du son tantôt d'orge, tantôt de seigle, tantôt de froment, & on leur donne de ce mêlange le matin, & sur le midi une petite poignée de grains par Poule : le millet commun, le chenevis sont pour les Poules des graines favorites.

Ces oiseaux aiment beaucoup les mûres, il est très important de leur procurer cette nourriture; on fera donc très-bien de planter quelques mûriers aux environs de la ferme; il y a aussi une ronce, qui porte des especes de mûres noires; elle croît dans les haies; son fruit est excellent pour toute sorte de volaille : il rend la chair délicate & la graisse blanche.

On se gardera bien de donner aux Poules le marc, dont on aura exprimé l'huile d'amandes douces, c'est un poison pour elles; il est à propos de leur jetter toujours leur nourriture dans le même endroit; & pour qu'elles y mangent commodément, cet endroit doit être uni & à couvert des vents, qui leur feroient souffrir du froid.

On agira avec précaution, si on donne à manger aux Poules de grand matin; l'impatience qu'elles ont en attendant, les porte à faire ressentir les effets de leur colere sur les herbes les plus précieuses qui croissent dans les jardins, lorsqu'elles y peuvent atteindre, & qu'elles ont l'occasion de pouvoir sortir du poulailler, où on a coutume de les tenir renfermées pendant la nuit; quand on est une fois dans l'habitude de leur donner à manger aux lieux & aux heures accoutumées, on évite, ou du moins on modere cette perte, après leur avoir donné le premier repas, on fera bien

de

de remuer & étendre le fumier dans la cour, & d'y semer un peu de grain, pour ocuper les Poules à le chercher & à gratter le fumier.

Quand on fait la récolte des œufs que les Poules ont pondus, on en fait une séparation, pour distinguer les plus frais; on visitera pendant le jour les paniers où elles pondent, & on y mettra de la paille ou du foin, s'il est nécessaire; à mesure qu'on fera la récolte des œufs, on les mettra sur de la paille bien propre dans un endroit vaste & aëré, afin qu'ils ne s'échauffent pas.

Dans le pays de Saltzbourg, près de Nunreith sur les frontieres de cette principauté il se trouve un homme, qui fait pondre à ses Poules en hiver comme en été des œufs qui pesent jusqu'à deux onces & demi, & dont la plupart ont deux jaunes. Il se sert pour cet effet de la méthode suivante: il prend une mesure quelconque de gousses de lin, dont la graine est ôtée, il la met sécher dans un four médiocrement chaud: il la fait battre comme du grain, & la passe dans l'eau bouillante: il la mêle ensuite avec une pareille quantité de son de froment qu'il remue bien, & il y ajoute autant de farine de gland; il fait du tout une pâte pour une quantité d'eau proportionnée, & il en nourrit ses Poules; il est par-là bien dédommagé de ses peines.

Le bon ordre veut que le poulailler soit nettoyé toutes les semaines une fois, qu'on le parfume aussi d'herbes odoriférantes, telles que le thym, la marjolaine, ou la lavande, quelquefois même d'encens. C'est une pratique des plus salutaires pour les Poules, que ces sortes de fumigations; elles préservent la volaille d'une infinité de maladies; il est encore de la derniere utilité de nettoyer & de décrotter, tous les matins, les bâtons sur lesquels les Poules ont passé la nuit; on renouvellera aussi toutes les semaines la paille ou le foin qu'on aura mis dans leurs nids,

pour en ôter les poux, puces & autres insectes nuisibles à la volaille.

Si on veut se procurer des œufs pendant l'hiver, on choisit dans le nombre des Poules qu'on a, celles qui paroissent être les meilleures ; les jeunes Poules pondent plus volontiers dans cette saison que les vieilles ; on les mettra dans une chambre séparée ; on les y renfermera, de peur que les autres Poules ne viennent dérober leur nourriture ; on fera bouillir pour les Poules séparées, de l'orge, qu'on leur donnera chaude & à demi cuite ; l'avoine leur est encore très-bonne, de même que toute sorte de criblures de bled ; mais si on les veut échauffer davantage, on pourra leur donner de temps en temps du chenevis ; cependant il n'en faut pas faire leur nourriture ordinaire, car les œufs coûteroient plus qu'ils ne vaudroient, ce qui est contre l'économie ; le fenugrec nommé par quelques-uns *dragées de chevaux*, est encore bon pour échauffer les Poules en hiver ; on aura grand soin que la nourriture ne leur manque pas, & que l'eau, dont on les abreuvera, soit nette & claire. Les tenir proprement est aussi un point essentiel, ainsi que de remuer & changer souvent le foin, dont on garnit leur nids.

On perdroit la race des Poules, si on n'avoit pas soin de les renouveller toutes les années ; pour y réussir, on leur fait couver leurs œufs ; on peut le faire dès le mois de Janvier, quand elles le demandent. Ces sortes d'animaux seroient comme les autres oiseaux & couveroient alors leurs propres œufs. M. Lottinger a même observé que si les chiens, les renards & nous-mêmes ne les leur derobions pas, leur ponte seroit de quatorze à vingt œufs, qu'elles font tout de suite sans se reposer ; elles commencent à pondre en Février & Mars, & quelques-unes dès leur premiere année ; la ponte de celles d'un an & demi & de deux ans, est la meilleure. Quand elles ont quatre ans

passés, elles ne sont plus bonnes que pour bouillir au pot; les Coqs peuvent se maintenir jusqu'à six, mais il faut qu'ils soient robustes. Lorsque les Poules sont bien nourries, elles pondent dès le mois d'Avril & même beaucoup. Pendant leur ponte on fera bien de leur donner une nourriture abondante, quelquefois de l'avoine ou du fenugrec, pour les échauffer; & si on veut qu'elles fassent de gros œufs, car communément lorsqu'elles sont très-grasses, elles n'en font que des petits, nous avons rapporté ci-dessus la méthode usitée à Saltzbourg pour avoir de gros œufs: on mêle & on détrempe de la craie rouge parmi leur mangeaille, & on met de la brique broyée dans du son, on la délaye avec un peu de vin & d'eau, & on en fait leur nourriture ordinaire, ou on leur donne tant qu'elles voudront de l'orge à demi cuite, avec de la vesce & du millet.

Leur ponte finie, ce qu'on reconnoît, lorsqu'elles commencent à glosser, on travaillera à leur préparer un nid dans un lieu retiré pour que personne n'effarouche les couveuses; on placera ce nid hors de la portée des chiens & des fouines; quelques fermieres ont attention de mettre un morceau de fer au fond de chaque nid, pour empêcher, à ce qu'elles disent, en cas qu'il vienne à tonner, que les œufs ne se troublent, ce qui les empêcheroit de produire; on arrange sur le fer du foin plutôt que de la paille, parce qu'il est plus chaud, & on pose bien doucement les œufs sur le foin pour ensuite les faire couvrir par la Poule qui glossera, & qui aura gardé pendant deux ou trois jours le nid, il sera à propos de parfumer le nid de de temps en temps.

Quoique toutes les Poules après leur ponte glossent & gardent leur nid pendant quelque temps, ce qui est un indice qu'elles veulent couver, cependant pour ne pas perdre son tems & sa peine, on fera un choix, en rejettant, malgré ces indices, toutes celles qui

n'ont pas deux ans, celles qui paroiſſent farouches & celles qui ont de trop longs ergots. Les unes ſont ſujettes à abandonner leurs œufs dans le temps qu'elles les ont à moitié couvés, ou les ayant couvés juſqu'à avoir des Poulets, elles les quittent trop tôt, ce qui fait que bien ſouvent il n'en reſte que fort peu, les autres caſſent leurs œufs en marchant trop rudement deſſus, ou tuent leurs poulets pour la même cauſe. Les meilleures Poules pour couver, ſont celles qu'on nomme *Franches*, c'eſt-à-dire, celles, qui ne prennent l'épouvante de rien, & qu'on peut lever du nid, pour leur donner à manger, ſans qu'elles s'effarouchent. On les choiſira auſſi d'une complexion qui marque beaucoup de force & d'un naturel fort éveillé.

Après avoir nourri les Poules, ſelon la méthode que nous avons indiquée pour les faire pondre, on ſera ſûr qu'elles couveront de bonne heure; & comme le plutôt eſt ſouvent le meilleur pour avoir des premiers Poulets, on aura ſoin, dès qu'on entendra gloſſer de bonnes couveuſes, de leur préparer des nids, pour que les Poulets étant devenus grands avant l'été, puiſſent être chaponnés ſur la fin de Mai; par ce moyen on a de beaux Chapons, ainſi que de jeunes Poules, qui commenceront à pondre de bonne heure.

On eſt dans l'habitude de mettre près des Poules couveuſes leur nourriture, pour ne pas les obliger de ſortir de deſſus leurs œufs, de peur qu'ils ne ſe refroidiſſent; cependant on n'agira ainſi qu'avec celles qui ſont les moins attachées à leurs œufs, encore fera-t-on bien de les lever, pour leur faire prendre l'air, comme une choſe qui leur eſt très-néceſſaire. On fera même très-bien de les lever toujours, pour leur donner à manger, d'autant plus encore qu'il ſe trouve des Poules qui ne mangent jamais dans leurs nids. On ne touchera aux œufs qu'une ou deux fois, après qu'ils auront été mis ſous la Poule, & ce ſera pour les tourner, ſuppoſé que la poule ne le faſſe pas, afin qu'ils ſe

puissent échauffer également. Les manier davantage, par l'impatience qu'on a de voir les poussins éclos, c'est bien souvent tout perdre : la couvée dure dix-neuf à vingt-un jours.

Nous allons actuellement parler des maladies des Poules, qui sont également propres aux Coqs, aux Poulardes, aux Poulets, & généralement à toute la volaille.

La maladie à laquelle la jeune volaille est la plus sujette est la pépie ; la disette ou la mal-propreté de l'eau en est souvent la cause. Quand les Poules manquent d'eau, l'humidité naturelle de la bouche se durcit au bout de la langue, & forme cette espece d'écaille que l'on appelle *pépie*, & qui n'est qu'une pellicule racornie qui les empêche de manger. Lorsque l'eau est mal-propre, elle est chargée de particules nitreuses & corrosives, qui dessechent cette même humidité, d'où doit s'ensuivre nécessairement le même accident. On ne sçauroit croire, par exemple, combien l'eau de fumier est préjudiciable à ces animaux ; ils n'y ont recours qu'à défaut d'autre. On leur donnera, pour y obvier, sous l'hangar ou auvent, une eau qu'on aura soin de renouveller tous les jours. Il est très-important d'observer à temps les Poules attaquées de cette maladie, parce que le remede en est alors plus facile.

On prend la Poule malade, on en assujettit le corps avec les jambes, & l'on appuie le pouce gauche à un angle du bec, & l'index à l'autre ; on lui ouvre par ce moyen le bec, ensuite on gratte légerement la pellicule avec l'ongle ou une aiguille, on l'arrache & on la sépare de la langue, que l'on mouille, après l'opération, d'une goutte de vinaigre, ou d'un peu de salive ; quelques-uns y mettent un grain de sel marin. M. Dupuy d'Emporte préfere une goutte de lait bien butyreux ; on en oint l'extrémité de la langue, qui, comme on se l'imagine, est très-sensible, & on ne donnera à boire à l'animal au moins d'un quart-d'heure.

La seconde maladie des Poules est l'inflammation qui survient au croupion. Cette maladie est une petite tumeur enflammée, qui se place à l'extrémité de cette partie. Toutes les volailles qui en sont affectées ont le plumage hérissé & languissant ; ce symptôme est le plus caractéristique de cette maladie, il n'y a aucun équivoque à craindre. Quant à la cause, il est facile de l'indiquer ; ce n'est, sans contredit, autre chose qu'un sang épaissi, qui communique ce défaut à la lymphe ; aussi l'animal est-il toujours échauffé dans ce cas, & la maladie précédée de la constipation.

Voici actuellement la méthode qu'on peut employer pour la guérir. On cherche d'abord cette enflure ; on l'ouvre avec un couteau bien tranchant ; on serre latéralement la plaie avec les doigts, & l'on fait sortir toute la matiere ; ensuite on la lave avec du vinaigre bien chaud, & l'on peut être assuré de la guérison. Certaines femmes se contentent de l'ouvrir avec une aiguille ; mais cette méthode est très-pernicieuse, parce que la matiere ne trouvant point, relativement à sa quantité & à son épaisseur, une issue assez libre, séjourne, cave en dedans, & très-souvent carie l'os, ce qui entraîne le dépérissement de l'animal.

On observera encore que la coction de la matiere soit faite, autrement l'opération devient trop douloureuse, & la cure trop longue. M. Dupuy d'Emporte veut que l'eau-de-vie, tempérée d'autant d'eau tiede, soit préférable au vinaigre, & la raison, c'est que celui-ci crispe trop, par son acreté, les levres de la plaie.

On fera bien de tenir, pendant quelques jours, les animaux auxquels on a fait cette opération, à un régime rafraîchissant, c'est-à-dire, de leur donner de la verdure, telle que de la laitue, du son d'orge, du seigle bouilli dans une suffisante quantité d'eau ; pourvu qu'on suive exactement cette méthode, on ne perdra point de volaille.

La troisieme maladie de la volaille est le cours de

ventre. Cette maladie eſt occaſionnée par une trop grande quantité de nourriture humide ; quand elles en ſont affectées, on fera bien de leur donner, pendant quelques jours, des coſſes de pois, après les avoir fait tremper auparavant dans de l'eau bouillante ; & quand on ne parvient pas à ſuſpendre le flux par ce régime, on y ajoutera un peu de racine de tormentille réduite en poudre : ce remede eſt preſqu'infaillible. Cependant, celui de tous qui produit le plus prompt effet, eſt la raclure de corne de cerf impalpable. On en met infuſer une pincée dans du bon vinaigre rouge, & on en donne ſept à huit gouttes le matin & autant le ſoir. Mais pour faire uſage de ce remede, il ne faut pas que le cours de ventre ſoit occaſionné par une indigeſtion, ce remede deviendroit pour lors funeſte à l'animal ; auſſi ſe gardera-t-on bien de l'adminiſtrer ni le premier ni le ſecond jour, parce que les indigeſtions peuvent durer long-tems, mais ſeulement le quatrieme & le cinquieme, parce qu'alors on peut être ſûr que l'animal eſt attaqué d'un cours de ventre.

La maladie contraire à celle-ci eſt la conſtipation. On peut l'attribuer à une trop grande quantité de nourriture ſeche & échauffante ; les criblures de bled, par exemple, l'avoine, le chenevis, la graine de ſpargelle, continuée trop long-temps à la volaille, la rendent ſujette à cette maladie. Le remede qui convient dans ce cas eſt du pain trempé dans du bouillon de tripes ; mais il arrive quelquefois que ce remede ne ſuffit pas pour guérir le mal. On aura pour lors recours à l'écume du pot ; on y ajoutera un peu de farine de ſeigle, & de la laitue hachée bien menue ; on fait bouillir le tout enſemble ; & on le donne pour régime. Si le mal continue à être opiniâtre, & réſiſte encore à ce remede, on uſera pour lors de deux onces de manne, qu'on délayera dans la compoſition précédente, & on lui donnera, pour cet effet,

un peu plus de liquidité : on y met tremper du pain ; la volaille en mange, & l'expérience prouve que toute conſtipation ſe guérit par ce ſeul régime.

Les Poules ſont encore affectées d'une autre maladie, qui eſt le mal des yeux ; on en diſtingue de deux ſortes, l'*Ophtalmie* ou *inflammation*, qui provient d'une grande chaleur intérieure, & qui reconnoît ſouvent pour cauſe le trop grand uſage du chenevis, & d'autres graines auſſi échauffantes ; la fluxion catharreuſe provenant d'une nourriture trop humide ou de la qualité de l'air, qui, dans certains tems, eſt ſi humide & ſi chargé de brouillard, que les hommes en ſont même incommodés. Dans le premier cas, il faut faire uſage d'un collyre fait avec de l'alun & de l'eau de plantain. M. Hall dit avoir employé, avec beaucoup de ſuccès, le mêlange ſuivant dans pareils cas : prenez, par quantité égale, de l'herbe qu'on appelle *éclaire*, de *lierre terreſtre*, & *d'anchuſe ;* exprimez-en bien le ſuc ; lorſque vous en aurez une chopine, vous y ajouterez quatre cuillerées de vin blanc, frottez-en ſoir & matin les yeux de l'animal.

Dans le ſecond cas, il faut avoir recours à l'eau-de-vie, mêlée avec égale quantité d'eau, en frotter matin & ſoir les yeux de l'animal, avoir la précaution de ne lui donner pour nourriture que des graines échauffantes, telles que celle de ſpargelle & des criblures de froment, &, tous les matins, du ſon de froment bouilli dans les lavures de vaiſſelle ; cependant, lorſque ce régime ne ſuffit pas, on emploiera le remede ſuivant. On prend un peu de manne, une pincée de rhubarbe de moines, on pêtrit bien le tout enſemble, avec une quantité ſuffiſante de farine de ſeigle, ſur laquelle on laiſſe tomber neuf ou dix gouttes de ſirop de fleurs de pêcher ; on donne à ce mêlange la conſiſtance & la forme de pilules de la groſſeur d'un pois ; on en fait avaler deux le matin & deux le ſoir ; on aura ſoin de frotter deux fois par jour les

yeux avec le premier collyre indiqué, & l'animal se trouve par là guéri radicalement. Cet animal est encore attaqué d'une vermine particuliere qui le tourmente beaucoup, lorsqu'on n'a pas la précaution de le tenir proprement. Quant à celle qui inquiete la volaille, & altere considérablement sa santé, elle n'est occasionnée que par une eau mal-propre, ou par les ordures qu'on laisse vieillir dans le poulailler.

Lorsqu'on s'appercevra que la volaille en est affectée, on fera bouillir la quatrieme partie d'une livre d'ellebore blanc dans quatre pintes d'eau, jusqu'à réduction d'une pinte & demie; on passera cette liqueur à travers un linge, & on ajoutera une once de poivre, & une demi-once de tabac grillé: on lavera avec ce mêlange l'animal, qui, après deux ou trois bains de cette espece, se trouve radicalement guéri.

On remarque souvent sur le corps des Poules de petites tumeurs ulcéreuses qui les font languir. Dès qu'on s'apperçoit qu'une poule est abbatue, & que son plumage est hérissé, on peut conclure qu'elle est affectée de cette maladie; elle ne provient le plus souvent que d'une mauvaise nourriture, ou d'une eau de mauvaise qualité: on donnera pour sa guérison le remede suivant.

On fait fondre ensemble une égale quantité de résine, de beurre, de goudron; on en fait un onguent dont on frotte la partie affectée, après l'avoir auparavant délayé avec du lait chaud, coupé d'une égale quantité d'eau: deux ou trois pansemens sont pour l'ordinaire suivis de la guérison.

Le catharre est une fluxion, ou une espece de distillation d'humeurs qui attaquent les Poules, quand elles ont été pendant long-tems exposées au froid, ou lorsqu'elles se sont trouvées trop long-tems au soleil. On connoîtra facilement quand les Poules sont infectées de cette maladie; elles reniflent fréquemment & ont un râlement qui leur occasionne souvent une espece

de mouvement convulsif ; elles s'efforcent de repousser la matiere âcre qui leur tombe dans le gosier, &, en effet, elles l'expectorent quelquefois, mais jamais suffisamment pour se guérir. Si on prend bien garde à la matiere qu'elles chassent dehors en toussant, on verra que c'est une matiere âcre & purulente, qui, par le séjour qu'elle a fait dans le gosier, a acquis, de transparente qu'elle étoit d'abord, cette espece de consistance & de couleur qui constitue le pus. D'autres symptômes accompagnent encore cette maladie : les Poules sont dégoûtées & ne mangent qu'avec répugnance ; pour les en guérir, il faut prendre, dit Liger, une petite plume, avec laquelle on leur traverse les naseaux, pour faciliter l'écoulement des humeurs ; & lorsque la fluxion se jette, comme il arrive quelquefois sur les yeux, ou à côté du bec, & s'il s'y forme une tumeur, il faut l'ouvrir & faire sortir la matiere, bien déterger la plaie avec du vin chaud, & mettre ensuite un peu de sel, qui soit aussi broyé qu'il est possible.

Les Poules sont, de même que tous les animaux, sujettes à l'ophtalmie, ou inflammation des yeux : cette inflammation, dont nous avons déja eu l'occasion de parler, leur cause souvent une douleur si vive dans cette partie, naturellement délicate, qu'elles ne peuvent ni manger ni boire. Il n'y a point de remede plus sûr contre cette maladie, dit M. Dupuy d'Emporte, que de leur bassiner les yeux avec de l'eau de pourpier, ou avec du lait de femme, ou bien avec du blanc d'œuf, que l'on agite & fouette avec un morceau d'alun ; on peut encore leur laver cette partie avec du vin éventé. Comme cette maladie n'a pour cause qu'une lymphe trop âcre & chargée de sels, qui rongent & picotent les yeux, il faut, pour détourner la cause morbifique, pendant que l'on applique l'une ou l'autre des recettes ci-dessus indiquées, tenir le ventre libre par un régime de son de seigle, de poirée

hachée menu, & d'un peu de manne; & pour que l'animal puisse résister aux évacuations, il faut de temps en temps lui donner un peu de millet, qui sert à aiguiser son appétit. Quant à la boisson, on donne de l'eau, dans laquelle on jette un peu de poivre pilé; cette recette est excellente contre la constipation.

La Taye est encore une autre maladie des Poules; sa véritable cause est celle de l'inflammation; conséquemment les remedes prescrits contre cette maladie, peuvent avoir le même succès contre celle-ci; on ajoute seulement l'usage des drogues qui sont propres à briser & atténuer cette humeur, telles que le sucre candi, l'urine ou l'alun, qui en effet sont de vrais spécifiques. Quelques fermieres se servent de sel ammoniac & de miel mêlés ensemble par parties égales; il s'en trouve aussi qui enlevent la cataracte avec la pointe d'une aiguille: c'est la meilleure méthode; mais il faut beaucoup d'adresse & bien de l'attention pour assujettir la tête de l'animal, pour qu'il ne fasse aucun mouvement pendant l'opération. Après cette opération, on humectera l'œil avec du lait de femme, pour que l'impression subite de l'air ne l'attriste point; on fera même très-bien, dès que l'opération est faite, de mettre la poule dans un endroit obscur, après lui avoir introduit dans le bec & fait avaler quelques boulettes composées de poivre haché, de son de seigle, & de millet, mêlés ensemble, jusqu'à la consistance de pilules, & de l'y tenir jusqu'au lendemain, lui donnant peu-à-peu du jour, jusqu'à ce qu'enfin la lumiere ne lui fit plus d'impression violente. Le troisieme jour, après l'opération il n'y a plus rien à craindre.

La volaille est encore très-sujette à l'éthysie, ou phtysie; cette maladie est ordinairement une suite de l'hydropisie; la cause est, ou dans le gosier, ce qui approche beaucoup de l'hydropisie de poitrine, à laquelle les hommes qui en sont attaqués, échappent

rarement ; ou elle est dans les intestins ; ou enfin dans les vaisseaux cutanés. Dans le premier cas, cette maladie, si dangereuse pour les hommes, est très-curable dans les Poules ; il suffit de leur donner pour toute nourriture, de l'orge bouillie mêlée avec de la poirée, & pour boisson, du suc de cette même plante avec un quart d'eau commune ; on emploiera le même remede dans le deuxieme cas ; mais pour ce qui concerne le troisieme, l'animal se trouve sans ressource, d'autant que toutes les parties vitales se trouvent insensiblement en défaillance.

La galle est une maladie très-commune à la volaille ; on s'apperçoit qu'elles en sont attaquées, lorsque leurs plumes tombent hors le temps de leur mue. Pour les guérir, il faut les rafraîchir en leur faisant manger des feuilles de laitue, de bette & de choux, hachées menu & mêlées avec du son détrempé dans un peu d'eau ; on leur soufflera aussi avec la bouche du vin chaud sur la partie affectée, & on les fera sécher aussitôt, ou au soleil ou au feu ; ce qu'on continuera jusqu'à parfaite guérison.

On dit des Poules, qu'elles ont la goutte, lorsque leurs jambes se trouvent roides, quelquefois enflées, & lorsque ces oiseaux ne peuvent marcher à l'ordinaire, ou même se tenir sur les perches dans le poulailler. Pour les en garantir, on tiendra le poulailler bien net, & on empêchera que les Poules ne marchent dans leur fiente, parce qu'elle pourroit s'attacher à leurs pieds ; & leur causer ce mal. Il faut aussi faire en-sorte qu'elles ne soient point exposées au froid, qu'elles ne couchent jamais dehors, que le poulailler soit assez chaud, & même parfumé de temps à autre en hiver.

Pour guérir la graisse des Poules, il est très-bon de leur frotter les jambes avec de leur graisse, ou à son défaut, avec du beurre frais.

La plupart des oiseaux sont sujets au mal caduc, en-

tr'autres le genre de volaille, dont il s'agit dans cet article ; ce mal rend les Poules lourdes, presque immobiles, les maigrit extrêmement, les empêche de manger, les jette quelquefois dans des especes de convulsions violentes, & leur cause souvent la mort ; le remede le plus propre pour ce mal est de rogner les ongles à ces oiseaux & de les arroser de vin. Il faut encore les nourrir d'orge bouillie, pendant sept jours, les purger ensuite avec des feuilles de blettes & de choux, après quoi leur donner pendant deux ou trois jours du grain de froment tout pur ; on pourra ensuite les remettre dans la cour comme les autres ; au reste il est difficile d'en guérir ; on se gardera bien de leur donner pour lors du chenevis ; on prétend encore que le seigle nouvellement cueilli, quoique mûr, porte beaucoup à la tête des Poules.

La mue est une maladie ordinaire à toute sorte d'oiseaux ; les Poulets y sont spécialement sujets, quand ils sont encore petits ; ils sont pour lors tristes & mornes ; leurs plumes se hérissent ; ils secouent souvent de côté & d'autre celles de leur ventre, pour les faire tomber, & les tirent avec leur bec, en se grattant la peau ; ils mangent peu ; quelques-uns même en meurent, principalement les tardifs, qui ne muent que dans le temps des vents froids de Septembre ou d'Octobre, tandis que ceux qui muent dès la fin de Juillet, s'en tirent bien, parce que la chaleur contribue à la chûte de leurs plumes & à en reproduire de nouvelles. Ceux-ci même ne perdent pas toutes leurs plumes, & celles qui ne tombent pas dans la premiere année, tombent dans la suivante.

Si on veut les garantir du péril de la mue, il faut les faire jucher de bonne heure, & ne les point laisser sortir trop tôt le matin, à cause du froid ; les nourrir de millet ou de chenevis ; faire fondre un peu de sucre dans l'eau qu'ils boivent ; arroser leurs plumes avec du

vin, ou de l'eau tiede dans la bouche, en la soufflant sur eux.

Lorsque les Poules ont pris une nourriture qui les échauffe trop, leur jabot s'enfle, & est plus gros que de coutume. Il y paroît des veines rouges qui proviennent de la maigreur de l'estomac : elles se hérissent, & rejettent la nourriture en la becquetant. Ce sont là les indications d'une autre maladie de Poule, connue sous le nom de *mélancolie*. Pour guérir cette indisposition, il faut piler de la graine de melon, & la mêler avec un peu de millet, ou bien hacher menu des feuilles de bette ou de laitue, qu'on mêlera avec du son détrempé dans de l'eau, dans laquelle on aura fait fondre auparavant un morceau de sucre. Il faut les nourrir avec cette mangeaille, de deux jours l'un, pendant une semaine, ou même plus long-temps s'il est nécessaire ; on mettra aussi un peu de sucre dans l'eau qu'on leur fera boire, & on commencera par leur ôter l'avoine ou le chenevis.

Pour ce qui concerne les fractures des jambes, qui peuvent survenir aux Poules, il est inutile d'avoir recours à l'art ; il suffit de laisser agir la nature ; on mettra seulement la Poule, dont la jambe est rompue, sous une mue, on lui donnera bien à manger & à boire, & on ne laissera aucun bâton, sur lequel elle puisse se percher, parce qu'elle pourroit s'appuyer sur la jambe cassée, ce qui empêcheroit ou retarderoit considérablement la guérison. On la laissera tranquille, & on tâchera d'empêcher qu'elle se donne du mouvement ; c'est la raison pour laquelle on la mettra dans une chambre, où l'on entre peu. On se donnera sur-tout de garde de vouloir aider la nature, en liant, ou en empaquetant la jambe ; cela donneroit lieu à quelque inflammation ou apostume.

Lorsqu'une Poule est trop grasse, on l'amaigrira en mettant de la craie dans son eau, & de la poudre de

brique détrempée parmi sa mangeaille, & s'il venoit à lui survenir un cours de ventre, on lui donnera pour premiere nourriture, du blanc d'œuf rôti, après l'avoir fait durcir. On le mêlera bien avec le double de raisin sec bouilli, on pilera le tout ensemble.

Après avoir rapporté les maladies des Poules & la maniere de les guérir, il convient d'exposer la méthode de les engraisser, pour en rendre la chair plus succulente; on peut 1°. consulter sur cet objet ce que nous en avons dit à l'article *Chapon*. 2°. On enferme les Poules dans une chambre, où le grain ne leur manque point, de même que l'eau; les meilleurs grains sont l'orge & le froment, avec un peu de son bouilli qu'on leur donne de temps en temps.

3°. Une autre maniere d'engraisser la volaille est la suivante; quoi qu'un peu pénible, elle est très-profitable. On prend indifféremment dans la basse-cour, quelque volaille que ce soit, Chapons, Poules; & avant de les mettre dans les épinettes qui est une loge faite exprès, où la volaille est fort à l'étroit, & chacune séparée des autres, on leur plume la tête & les entre-cuisses, parce qu'on prétend que ces plumes attirent à elles trop de substance, & que par conséquent tout le corps en profite moins. On place les épinettes dans un endroit chaud & obscur; on prétend que le grand air, qui pénetre au-dedans du corps par l'organe des yeux, subtilise trop la substance, & que celle-ci venant à se dissiper, profite moins aux animaux. On leur crève même encore les yeux; & en effet plus les animaux seroient en mouvement, plus la substance de la nourriture qu'ils prendroient, se convertiroit en excremens, plutôt qu'en bonne nourriture; le mouvement se trouvant être une des principales causes de la digestion.

On aura de la farine de millet, d'orge ou d'avoine; on en composera une pâte, qu'on leur fera avaler par morceaux deux ou trois fois le jour; dans

le commencement on ne leur en donnera que peu ; & de jour en jour on leur en fera prendre de plus en plus, jusqu'à ce que ces oiseaux y soient entierement accoutumés ; après quoi on les obligera d'en avaler autant qu'ils en peuvent prendre.

Quand on voudra les remplir de cette pâte, on ne manquera pas de leur manier d'abord le jabot, afin que si on le trouve entiérement vuide, on ne craigne pas de leur donner à manger ; au lieu que si on s'appercevoit que la digestion ne fût pas encore faite, on attendroit que la nature eût fait ses fonctions, sans quoi ce seroit perdre son temps. La trop grande abondance de nourriture prise coup sur coup, étouffe la chaleur naturelle, qui n'étant ni assez abondante, ni assez forte pour cuire l'aliment, ne se tourne qu'en crudité, au lieu de se convertir en bonne nourriture. Toutes les fois qu'on fait prendre de cette pâte à ces animaux, il faut en tremper les morceaux dans l'eau, pour qu'elle puisse leur servir de mangeaille ou de boisson, car on ne leur donne pas à boire. Si on trempe les morceaux dans du lait, la volaille en est plus blanche & plus délicate ; on fera encore bien, pour éviter la vermine, de les plumer jusques sous les aîles, pour que leur fiente ne puisse s'y attacher, & pour nettoyer plus facilement le petit espace, que les oiseaux occupent dans les épinettes ; on les ôte pour un peu de temps, on les laisse promener, pour qu'ils puissent s'éplucher pendant ce temps, de ce qu'ils peuvent sentir qui les incommode.

La Société d'Agriculture d'Alençon, dit que pour bien engraisser la volaille, il faut mêler tous les jours dans ce qu'on lui donne à manger un demi-gros de jusquiame.

Dans le pays du Mans les Poules se mettent dans une muë ; on leur présente à manger trois fois le jour une espece de pâte composée de deux parties de farine d'orge, & d'une partie de bled noir, ou de l'orge moulue

moulue enſemble après en avoir ſaſſé la farine & ôté le gros ſon. On en fait des morceaux un peu plus longs que ronds, de grandeur convenable; on en donne ſept ou huit chaque fois; dans quinze jours au plus elles ſe trouvent chargées de graiſſe; quelques-uns engraiſſent auſſi la volaille en lui faiſant avaler du bled de Turquie trois fois par jour, ou en lui donnant à manger de cette graine à ſon ordinaire & à ſa faim.

Dans quelques pays on prend des orties, feuilles & graines, qu'on cueille & qu'on fait ſécher à propos, on les met en poudre & on les paſſe par un tamis. Lorſqu'on veut s'en ſervir, on les pêtrit avec du ſon ou de la farine de froment; on les délaye avec des lavures de vaiſſelle, ou avec de l'eau chaude, & on en donne à la volaille une fois par jour.

Il y a des Provinces dans leſquelles on ſe ſert, pour engraiſſer les Poulets, d'une pâte faite avec la farine de mays ou bled de Turquie, & on y mêle du lait ou du miel. On leur fait avaler les pilules, en leur ouvrant le bec, s'ils ne veulent pas manger; & pour donner meilleur goût à cette volaille, on peut encore mêler du genievre dans ſa nourriture.

On prétend que la chair des Poules, qu'on a engraiſſées dans une mue, n'eſt pas ſi bonne que celle des Poules qui s'engraiſſent lorſqu'elles jouiſſent de leur liberté; les dernieres ſont ſpécialement bonnes en Janvier & Février, & pour lors elles valent des Chapons.

Les Poules ſe mangent bouillies au pot; on fait rôtir celles de Caux.

La chair de ces oiſeaux eſt d'un très-bon ſuc: elle eſt pectorale, rafraîchiſſante, nourriſſante: elle convient à toute ſorte de tempéramens, ſpécialement aux perſonnes convaleſcentes; elle rétablit leurs forces, fortifie leur eſtomac. Quand les Poules ſont jeunes, leur chair eſt bien plus ſucculente que lorſqu'elles ſont vieilles; la chair de celles-ci eſt même dure &

de digestion difficile ; elle ne convient qu'aux personnes d'un tempérament robuste, & habituées à des exercices violens : néanmoins on peut en faire usage pour des bouillons ; cette chair est même préférable à celle des jeunes, sur-tout quand il s'agit de faire des bouillons nourrissans & fortifians.

Pour ce qui concerne les usages médicinaux de la Poule, ils sont intérieurs & extérieurs ; on fait des bouillons & des gelées avec cet oiseau, de même qu'avec le Coq ; ces bouillons passent pour rafraîchissans, humectans, & fournissent une nourriture bonne & facile ; on les préfere dans la maigreur, la phthisie & la convalescence.

On fait sécher & pulvériser la membrane intérieure de l'estomac de la Poule, & on l'emploie de cette maniere, à la dose d'un-demi gros, pour exciter l'urine & pour arrêter le cours de ventre. Quelques Auteurs recommandent cette poudre pour fortifier l'estomac & aider à la digestion, mais c'est un préjugé mal fondé.

On applique la Poule entiere & encore toute chaude sur la tête dans les fievres & dans les maladies du cerveau, telles que l'apoplexie, la léthargie, la phrénésie & le délire ; on la plume sous le ventre & on l'applique aussi toute entiere sur la région du cœur dans les fievres malignes pétéchiales, accompagnées d'anxietés & de défaillances ; elle attire le venin ou l'humeur morbifique, mais aux dépens de sa vie, car elle meurt aussitôt ; & s'il y a beaucoup de malignité dans la maladie, il faut quelquefois appliquer successivement jusqu'à trois Poules pour soulager efficacement le malade.

La graisse de Poule est émolliente, adoucissante ; elle tient le milieu entre celle d'oie & de porc : elle est un peu moins pénétrante & acrimonieuse ; on s'en sert pour remédier aux fissures des levres, aux douleurs d'oreilles & aux pustules des yeux.

La fiente de Poule a les mêmes propriétés que celle de Pigeon, quoique dans un dégré plus foible ; on la recommande contre la colique, la jauniſſe, le calcul & la ſuppreſſion d'urine ; la partie blanche de cette fiente eſt la meilleure ; la doſe en eſt d'un demi-gros ſoir & matin, quatre ou cinq jours de ſuite, ſoit en bol, ſoit en potion, dans une eau appropriée. Outre cet uſage intérieur de la fiente de Poule, on s'en ſert encore à l'extérieur ; on la calcine & l'on en ſaupoudre les galles humides de la tête, qu'elle deſſeche promptement ; la partie jaune de cette fiente ſert à conſolider les ulceres de la veſſie ; on la frit pour cet effet dans du beurre frais ou de l'huile d'olive ; on laiſſe enſuite refroidir le tout, pour en ſeparer les ordures, qui ſe précipitent au fond.

La fiente de Poule eſt très-nuiſible aux chevaux, à ce qu'on prétend ; s'il s'en trouve dans le foin, le cheval dans le corps duquel elle paſſera, courra riſque de mourir, ce qui ſe reconnoitra à ſa fiente, qui ſera mouſſée. Le remede eſt de prendre de la nouvelle fiente de Poule, un gros de graiſſe, douze livres de farine d'orge ; on mêle le tout avec du vin & on le fait avaler au cheval, ou bien on lui fait avaler de la ſemence de perſil dix onces, avec une livre & demie de vin, & une chopine de miel. On exerce l'animal juſqu'à ce que le mouvement lui lâche le ventre ; s'il arrive que le poil lui dreſſe, on prend des baies de laurier, autant qu'on le juge à propos, une demi-livre de nitre, trois livres d'huile & autant de vinaigre ; on l'en frotte durant trois jours, & on le tient dans un lieu chaud, pour qu'il ne ſente pas le froid. On lui fera boire pendant ces trois jours de l'eau fraîche, dans laquelle on mettra tremper des feuilles de figuier ſauvage.

Toute dangereuſe que ſoit la fiente de Poule aux chevaux, les maquignons ne laiſſent pas d'en faire

usage avec succès dans une espece de colique violente & dangereuse qui arrive à ces animaux, & qu'ils appellent *tranchées rouges*. Ils choisissent & séparent la partie blanche de cet excrément; ils en dissolvent une cueillerée dans environ deux livres de lait de vache, & ils font avaler le remede un peu chaud au cheval malade.

La fiente de Poule s'emploie pour les engrais, de même que celle des Pigeons; *voy. art. Pigeon.* Les pauvres gens font des lits avec ses plumes.

POULE D'EAU. Il y a deux especes de Poules d'eau, la grande & la petite. Nous allons les décrire successivement; la grande Poule d'eau, connue aussi sous le nom de *Colin noir*, a dix-sept pouces de longueur, à prendre depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds, & vingt-deux pouces d'envergure; elle a le bec noir & de la longueur d'un pouce; sa mâchoire inférieure d'un jaune pâle & ensuite rouge, l'iris des yeux rouge, les jambes vertes & les griffes d'un brun sombre, les doigts comme ceux de la *Foulque*, mais plus larges & plus noirs par le bas que ceux des autres oiseaux à pieds fourchus: ils lui sont d'un grand secours pour nager, le doigt de derriere de la Poule d'eau est large; ses cuisses se trouvent garnies de plumes presque jusqu'aux genoux, & le reste en est rouge; le plumage de sa poitrine est de couleur de plomb, & l'étendue de ses ailes est ornée d'une raye blanche. Lorsque cet oiseau nage, on lui voit agiter la queue & on apperçoit visiblement le plumage blanc qui est en-dessous. Quant aux plumes de son dos, & à celles du petit rang de l'aile, elles sont d'un gris de fer, d'ailleurs l'oiseau est presque noirâtre.

La petite Poule d'eau est un peu plus petite que la premiere; on la prendroit par sa figure pour un petit Râle d'eau; elle a le bec applati, étroit & pointu; l'iris blanc, le plumage de la tête d'un brun nuancé de rouge; le dessus du dos, du col, des ailes aussi de la même couleur, avec des entre-deux de rayes blanches dé-

chiquetées en travers, le plumage de la poitrine d'un brun jaunâtre; le bas du ventre rougeâtre & sale, la queue courte; & ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'étant unie, elle forme un creux singulier. Les plumes du milieu sont les plus longues & ticquetées de blanc; pour le reste elle est tout à fait semblable à la grande Poule d'eau.

Cet oiseau fait son nid d'assez bonne heure dans les roseaux, sur les étangs, ou sur les ruisseaux. Ses petits vont à l'eau dès qu'ils sont éclos, & suivent leur mere. La Poule d'eau crie la nuit comme le jour; elle peut s'apprivoiser aisément: elle mange de tout: elle est fort agile pour la course: elle est d'une hardiesse à ne craindre ni le chien, ni le chat; & si une Poule domestique emporte quelque chose dans son bec, elle lui monte sur le dos, & lui arrache le morceau; ses œufs sont pointus à l'extrêmité, d'un blanc verdâtre & marqueté de taches rouges: elle en fait deux ou trois pontes pendant l'été; sa chair est savoureuse & peut être comparée à celle de la cercelle.

POULETS, on donne ce nom, de même que celui de poussins, aux petits de la Poule, dès qu'ils sont sortis de l'œuf; quand ils sont prêts à éclorre, ils se donnent des mouvemens dans l'œuf: ils portent des coups de bec à la coquille; ce sont eux-mêmes qui travaillent à se mettre en liberté & à renverser avec leurs becs les remparts de leurs prisons.

Comme la personne qui est chargée de la volaille, est obligée de visiter les Poules pour leur donner de la nourriture, au bout de dix-neuf jours de leur couvée, qui est le temps où les Poulets peuvent commencer à éclorre, elle prêtera à l'oreille, & en cas qu'elle en entende pioler quelqu'un, elle s'appercevra aussitôt, s'il n'a pas besoin de secours pour sortir de sa coque; elle prendra pour lors l'œuf, elle le rompra fort doucement de peur de blesser le poussin, &

elle le remettra sous la Poule, où il achevera d'éclorre; elle gardera les mêmes soins jusqu'au vingt-un ou vingt-quatrieme jour : elle sevrera pour lors tout à fait la Poule, & examinera combien il y aura de poussins éclos : elle jettera les œufs, qui n'auront rien produit ; après ce tems il n'y a plus rien à espérer.

Quand les premiers poussins se trouveront éclos, on les laissera sous la Poule sans leur rien donner : ils n'en valent pas pis ; le peu de nécessité qu'ils ont de manger leur permet bien d'attendre que les autres poussins soient hors de la coque. Dès qu'ils sont tous éclos, on les fait sortir du nid, & on les met avec leur mere, ou dans une futaille, ou dans quelqu'autre chose semblable pendant un jour seulement; on place cette futaille dans un lieu chaud, & on la couvre bien à cause du froid, dont les petits animaux sont très-susceptibles; on leur donne néanmoins de temps en temps de l'air pour les y habituer insensiblement.

Il y a des personnes qui parfument légérement les poussins avec du romarin, ou d'autres herbes odoriférantes, qu'ils brûlent, pour les délivrer, disent-ils, de certaines maladies auxquelles ils sont sujets en naissant; ils les mettent à cet effet sur un crible, au-dessus de la vapeur.

Le premier jour passé, on ôte les poussins de la futaille, & on les transporte dans une chambre un peu claire, dans laquelle on a placé une grande cage ou mue, sous laquelle on les met avec leur mere; on les visite ensuite de temps à autre pour leur donner à manger.

On leur donnera pendant les premiers jours pour nourriture du millet crud, ou bien de l'orge, du seigle, de l'avoine, du mays, du sarrasin, ou du froment bouilli; on pourra aussi leur présenter quelquefois de la mie de pain trempée dans du vin, du lait ou du caillé. Rien ne les excite mieux à manger,

& rien ne les engraisse mieux. On peut encore leur donner du jaune d'œuf durci & émietté, & le mêler même avec du pain aussi émietté ; les poussins mangent volontiers la mie de pain seule, ils sont encore très-friands de la navette & du chenevis.

Lorsque les poussins auront deux ou trois jours, on leur émiettera du pain tendre, & on le mêlera avec du fromage mou, ou bien on mélangera de la farine d'orge avec un peu de cresson qu'on aura haché bien menu, & que l'on détrempera avec de l'eau & un peu de vin ; on pourra y ajouter des feuilles de porreau un peu bouillies, & hachées bien menu ; on les garantira par là des catarrhes & de la pepie, mais il ne faudra leur en donner que de deux jours en deux jours.

Comme ces oiseaux ne peuvent pas toujours vivre renfermés, & que d'ailleurs il convient de leur faire prendre l'air pour les fortifier, on ne négligera pas de leur en donner, mais néanmoins par dégrés. Si on vouloit tout d'un coup les mettre dehors pour se promener avec leur mere, on les mettroit en danger de périr ; c'est la raison pour laquelle on les exposera au commencement pendant quelques heures au soleil, lorsqu'il se montrera.

On continuera exactement les mêmes soins, jusqu'à ce que ces oiseaux étant devenus plus forts, on leur permettra de sortir de la chambre pour aller avec plus de liberté dans la campagne. Au bout de quinze jours on peut les laisser sortir de la chambre ou de dessous la cage, avec leur mere, & les nourrir comme elle.

Quand une seule Poule peut conduire autant de poussins que deux en peuvent faire éclorre, il est de l'économie de séparer l'une de ces Poules de ses propres poussins, & de la mettre dans la cour avec les autres, pour qu'elle ponde : elle oublie bientôt qu'elle avoit des petits à conduire ; une seule Poule, quand elle est grosse, en peut embrasser jusqu'à trente.

On renverra conſéquemment dans la cour celle qui eſt la plus jeune ou la moins propre à conduire les pouſſins. Les Chapons peuvent auſſi conduire les pouſſins, voy. ce que nous en avons dit art. *Chapons*. On fait encore élever dès pouſſins ſans qu'ils ſoient couvés de la Poule; on emploie à cette fin divers moyens voy. déja ce que nous avons dit à l'art. *Œufs*.

Il faut d'abord obſerver, que le degré de chaleur que la Poule fait prendre aux œufs qu'elle couve, eſt le dégré convenable pour faire les pontes des œufs de preſque toutes les eſpeces d'oiſeaux; les plus gros œufs, comme les plus petits, ceux qui ont la coque la plus épaiſſe & la plus dure, comme ceux qui l'ont la plus mince & la plus tendre, doivent tous être conſervés dans ce dégré de chaleur, pour être couvés avec ſuccès; la ſeule différence qui s'y rencontre, c'eſt que dans les uns il n'opere que dans un temps plus long, & dans d'autres il opere dans un temps plus court. Ce dégré eſt le trente-deuxieme du thermometre conſtruit ſur les principes donnés en 1730 par M. de Reaumur dans les Mémoires de l'Académie des Sciences; pour être ſûr d'un de ces thermometres ſurtout quand ce ſont de ceux qu'on a achetés, il n'y a qu'à le détacher de deſſus ſa planche, en faire paſſer la boule ſous ſon aiſſelle immédiatement contre la peau, & l'y tenir pendant environ un quart-d'heure; lorſqu'on les retirera, on marquera avec un fil ciré & noué le terme où la liqueur aura monté; on remettra enſuite le thermometre ſur la planche, & ſi le fil répond à la ligne marquée pour le trente-deuxieme dégré, on ſera aſſuré qu'il eſt bien gradué par rapport à ce terme eſſentiel; M. de Reaumur lui-même nous donne cet expédient. Après ces préliminaires, voyons comment on peut s'y prendre pour faire éclorre les pouſſins ſans Poule.

1°. On remplit deux couſſins de fiente de Poule en poudre fort menue, on y ajoute des plumes de Poules molles & les plus épaiſſes que faire ſe pourra;

on met les œufs sur un des coussins ; on tourne le plus petit bout de l'œuf en haut, & on met l'autre coussin par-dessus. On place le tout dans un lieu chaud, & on les laisse ainsi deux jours sans y toucher ; & ensuite jusqu'au vingt-deuxieme jour, on les tourne jusqu'à ce qu'ils soient couvés, enfin depuis le dix-neuvieme jour jusqu'au vingt-unieme on tire doucement les poussins hors de l'œuf.

2°. On a l'expérience qu'avec un petit feu fait de bouze seche de vache, ou de mottes de tanneur, on réussit à faire éclorre des poussins.

On y a encore réussi avec un petit feu & du fumier chaud ; mais il s'en perdoit souvent beaucoup de cette maniere ; le feu servoit à conserver la chaleur du fumier.

A vingt lieues du Caire, ainsi que nous l'avons observé à l'art. *Œufs* dans un village nommé *Maxmé*, il se trouve encore des fours destinés à faire éclorre habituellement cette volaille; les fours des verreries, les fourneaux où on fond les mines, les fours même des boulangers & des pâtissiers suffisent pour cela ; pourvu que la chaleur soit au trente-deuxieme dégré du thermometre de M. de Reaumur, il n'en faut pas davantage. Cette chaleur égale celle qui fait éclorre les Poulets sous leur mere.

Nous avons dit que pour l'ordinaire il falloit environ vingt-un jours pour que toute une couvée puisse éclorre sous la Poule ; mais elle se fait un peu plutôt par la chaleur du four, & la raison c'est que cette chaleur est plus constante & plus uniforme que celle des Poules. Cependant l'humidité, le trop de chaleur, principalement les vapeurs du fumier, sont très-capables de faire périr les germes. On remédie à cet inconvénient, en mettant les œufs dans des tonneaux placés sous un hangard, où il regne un peu d'air, enduits en dedans de plâtre, pour empêcher les vapeurs du fumier, de pénétrer dans le tonneau, entourés de

fumier & couverts par-dessus d'un couvercle percé d'un grand nombre de trous fermés avec des bouchons; on choisira aussi & on appréciera la qualité du fumier; on appliquera des enduits en dedans & en dehors des tonneaux; on éprouvera leur chaleur par le moyen des thermometres, on leur ménagera l'air par des couvercles troués; on y placera des paniers d'œufs, de façon qu'on puisse veiller sur chacun & espérer du succès de tous. Il est néanmoins à observer que les premieres tentatives dans ces sortes de choses, de même qu'en toutes autres, ne sont pas toujours heureuses; on néglige quelquefois des circonstances qu'on ne croit pas importantes & qui néanmoins le sont beaucoup; il est par conséquent de la derniere importance de ne pas commencer par des essais trop en grand.

Quoique la chaleur doive toujours être entretenue à trente-deux dégrés, il ne faut pas croire que tout est perdu, lorsqu'on aura été surpris, & qu'elle aura monté à trente-quatre ou même trente-six dégrés. M. de Reaumur l'a vu monter quelquefois à trente-huit & même au-delà, sans qu'il en soit rien résulté de funeste aux Poulets renfermés dans les œufs, d'autant que cette chaleur avoit duré fort peu. Une chaleur foible, qui subsistera des jours entiers, n'empêchera pas non plus les œufs de produire des poulets; il s'en est trouvé dont la naissance a seulement été retardée d'un jour plus tard à cause que la chaleur n'avoit pas excédé pendant quatre ou cinq jours à vingt-neuf dégrés; & se trouvoit même souvent entre ce terme & le vingt-quatrieme degré jusqu'auquel elle descendoit.

La même couche de fumier, qui a servi de mere pour faire éclorre les Poulets, en tiendra encore lieu pour leur conserver la vie & les faire croître; on fera pareillement usage des autres fours, dont la chaleur a couvé les œufs; ainsi une partie du dessus des fours des boulangers, peut être réservé pour donner des

logemens aux Poulets nouvellement nés dans un air doux, où on les laissera pendant quelques jours, ce qui est très-avantageux pour l'hiver.

Sans exposer les poussins hors des endroits où ils sont nés, M. de Reaumur leur fait préparer des boëttes, qu'il nomme *poussinieres*, où on ajuste de petits réduits semblables à des pupitres, c'est-à-dire, des coffres qui ont la forme de plan incliné; une peau d'agneau, ou de mouton bien garnie de poil, tapisse le dedans; & les poussins en s'y refugiant, quand le reste de la boëte n'a pas le degré de chaleur qui lui est nécessaire, jouissent dans cet asyle de la plupart des avantages qu'une Poule pourroit leur procurer; ils s'y trouvent très-chaudement, & la peau d'agneau ou de mouton qui leur frotte le dos dans l'endroit où le plan incliné est plus bas, peut contribuer à les perfectionner en quelque sorte, les fortifier & les faire croître.

Cependant, comme il est souvent arrivé que les Poulets sont devenus cagneux par l'habitude de fléchir les jambes pour entrer dans le pupitre, plusieurs personnes se sont mieux trouvées de confier à la conduite d'un Chapon les Poulets éclos sans incubation.

M. de Reaumur donne à ses Poulets pour premiere nourriture, vingt-quatre heures après leur naissance, de la mie de pain; ensuite il la leur présente, dès le même jour, mêlée avec un peu de millet; ce mêlange, dont le millet fait la plus petite portion, est la nourriture à laquelle il les tient pendant quatre ou cinq jours; dans les jours suivans il commence à leur faire goûter de la pâtée, soit grasse, soit maigre; il fait succéder à cette nourriture les mets d'orge crevée, de mie de pain avec du lait, de chenevis, de navette, de feuilles de salade, de vers de terre, &c. Ce dernier aliment est toujours le plus délicat & le plus à estimer; pendant le jour on les exposera au soleil le plus qu'il sera possible.

Si on veut avoir des Poulets en hiver, & si on veut les faire couver selon la methode ordinaire, il faudra faire choix de quelques Poules, parmi celles qu'on aura renfermées pour faire pondre durant cette saison (voy. art. *Poules.*). On prendra donc les meilleures, on les mettra dans une autre chambre séparée, & on leur donnera, outre la nourriture qu'on leur présente pour les faire pondre pendant l'hiver, tantôt du chenevis, tantôt de la rôtie au vin avec du pain blanc, & tantôt de la feuille ou de la graine d'ortie mise en poudre; cette nourriture les échauffe beaucoup; aussi l'envie de couver leur prend bien vîte; sitôt qu'elles glosseront, on leur préparera des nids dans le lieu le plus chaud de la maison, qui est ordinairement derriere le four; & comme le four ne s'allume point tous les jours, & que pendant la rigueur de l'hiver cette chambre peut être très-froide, on aura pour lors soin d'en bien fermer les fenêtres, d'y faire du feu pour chasser l'air le plus froid, & pendant qu'elles couveront, on ne manquera point de les pourvoir de nourriture proche leurs nids, pour les obliger, si on peut, à manger sans en sortir; ou bien si elles ne le veulent pas, on prendra un torchon de cuisine bien chaud, qu'on mettra sur les œufs, de peur qu'ils ne se refroidissent, tandis qu'on levera la Poule de dessus, pour lui donner à manger; il n'y a que cela à observer. Quand les petits sont éclos, on les tient dans une chambre chaude, & on les éleve comme ceux d'été.

On pense communément que ce n'est point un point d'économie que d'élever des Poulets pendant l'hiver, tant à cause de la dépense qu'il faut faire, que de la peine qu'il semble d'abord qu'on est obligé de se donner pour vaincre la rigueur de la saison. Cependant il est de fait que ces soins quand rien n'y manque, loin d'être infructueux, sont très-profitables; les Poulets étant très-rares dans cette saison, on les vend fort

cher, on se dédommage bien par leur vente, de la nourriture qu'on pourra leur avoir donné.

Le Poulet, pour qu'il soit bon à manger, doit être jeune, tendre, gros & bien nourri; il est meilleur & plus salutaire à l'âge de deux ou trois mois, qu'en tout autre temps; il est humectant, nourrissant, restaurant & rafraîchissant; sa chair fournit un bon suc & se digere facilement; elle a beaucoup de rapport avec celle de Poule, elle passe même pour être encore plus délicate & plus succulente; le Poulet est donc un aliment très-salutaire; il convient en santé comme en maladie, jamais son usage n'a produit de mauvais effets; il convient en tout temps, à tout âge & à toute sorte de tempérament: il convient cependant beaucoup moins que la Poule à ceux qui font de grands exercices de corps & qui ont besoin d'un aliment solide & durable.

Dans la médecine on fait avec les Poulets différens bouillons: on donne le nom *d'eau de Poulet* à une espece de bouillon fort léger qu'on prépare en faisant bouillir un Poulet pendant trois heures dans trois pintes d'eau de fontaine, sans beaucoup de réduction; après quoi on passe la liqueur par un linge & on l'exprime fortement; on donne cette boisson aux malades auxquels on veut faire faire diette, ou quand, en cas de fievre, on ne veut prescrire aux malades qu'une nourriture fort légere: elle convient encore dans les douleurs d'entrailles & dans le *cholera morbus*; pour cet effet, on la fait boire abondamment, pour tempérer la bile qui regorge dans l'estomac.

On farcit aussi quelquefois le Poulet avec l'orge mondé ou les quatre grandes semences froides, ou avec des racines ou d'autres drogues, pour donner à l'eau de Poulet la vertu qu'on veut qu'elle ait; on les nourrit encore quelquefois avec de la chair de vipere hachée qu'on mêle avec du pain & dont on fait des pâtées; on fait ensuite manger ces Poulets à des malades attaqués de lepre, de gales invétérées, de dartres rebelles; ce qui

produit un effet merveilleux, en purifiant fortement la masse du sang.

Le Docteur Seguier donne comme un vrai spécifique dans la lienterie le bouillon suivant : on prend un Poulet, que l'on vuide ; on lui remplit le corps d'une once de feuilles de roses seches, ou bien des roses seches & des balaustes de chacune une demi-once ; on y ajoute de la poudre de trochisque ramicle de mesué trois gros pour un adulte, & deux gros pour un enfant ; on place cette poudre au milieu des feuilles de rose, de sorte qu'elle en soit toute enveloppée ; le tout étant ainsi rangé dans le corps du Poulet ; on le coud exactement de tous les côtés, pour que rien ne puisse sortir du corps dans le temps de la cuisson t après quoi on fait bouillir dans trois pintes & demi d'eau de riviere, à la consomption d'une demi-pinte ; on retire pour lors le pot du feu ; & on le met dans un autre chaudron plein d'eau chaude, pour conserver par le moyen du bain marie la chaleur du bouillon.

On donne au malade un septier de ce bouillon de deux heures en deux heures, après lui avoir fait précédemment une onction sur la région de l'estomac avec l'onguent de la comtesse ou le baume catholique, ou avec quelqu'autre liniment fortifiant. On applique par-dessus un cataplasme fait avec de la mie de pain arrosée dans du vin, dans lequel on aura fait bouillir de l'absynthe, de la menthe, des roses seches & des balaustes : on répete ce traitement de deux heures en deux heures avant de donner le bouillon.

POUPPE, se dit, en terme de venerie, des têtes des femelles d'Ours ou d'autres bêtes mordantes ; c'est aussi l'endroit par où leurs petits tettent.

POURCHASSER, c'est-à-dire, suivre le gibier avec opiniâtreté, jusqu'à ce qu'il soit pris.

POURPRE, c'est un coquillage univalve qui fournit la brillante couleur de pourpre ; les Romains teignoient leurs belles robes avec le suc des murex & des pour-

pres, & les habitans de la ville de Tyr, au rapport même de Virgile, excelloient sur-tout pour cette teinture. A Panama dans le Pérou, mer du sud, on tire une couleur pourpre de la conque persique que l'on appelle pour cet effet pourpre de Panama; on en teint des étoffes de coton faites de fil de plantes & d'arbres. Dans l'Amérique septentrionale, au royaume de Guatimala, on amasse ces coquilles, & l'on en teint pareillement des morceaux d'étoffes faites de fil de coton.

La pourpre & le murex servent encore aujourd'hui dans la Sicile à la teinture, & si on ajoute foi aux relations de plusieurs voyageurs, beaucoup de coquillages ont la même propriété; on tire également cette belle couleur du buccin, comme du murex & de la pourpre.

Nous allons entrer ici dans quelques détails sur ces différens coquillages, nous ne pouvons mieux enrichir cet article que d'y exposer comment nous pouvons parvenir à nous procurer la vraie couleur de pourpre des anciens, du moins ce que nous en dirons pourra donner quelques jours à l'éclaircissement de cet objet.

Nous commencerons d'abord par le buccin : ce coquillage tire sa dénomination de sa ressemblance avec une trompette; son caractere distinctif est d'avoir l'ouverture de sa coquille, ou pour mieux dire, la bouche large, très-alongée & peu garnie de dents, en quoi ce coquillage differe des pourpres, dont l'ouverture est ronde; il differe des murex, en ce que sa coquille n'est point couverte de pointes. L'animal qui habite ce coquillage est remarquable par une trompe qu'il porte à l'extrêmité de la tête, qui lui sert à fouiller le limon & à pomper l'eau de la mer; c'est par ce canal qu'il laisse écouler une liqueur purpurine, usitée chez les anciens pour teindre en rouge, ainsi que nous venons de l'observer. Le réservoir de cette liqueur est dans un petit vaisseau, à côté du collier de l'animal. Ce vaisseau ne contient qu'une bonne

goutte d'un fluide un peu jaunâtre, qui passe à la couleur de pourpre, après qu'il a été à l'air un certain temps. La Société Royale de Londres a découvert il y a environ quatre-vingts ans, sur les côtes d'Angleterre, une espece de buccin qui s'y trouve communément, & qui fournit la vraie couleur pourpre des anciens. Sur les côtes du Poitou, M. de Reaumur a aussi découvert une espece de buccin qui donne cette belle couleur; on les voit ordinairement assemblés autour de certaines pierres ou sables, sur lesquelles on remarque beaucoup de grains ovales, longs de trois lignes, pleins d'une liqueur blanche, un peu jaunâtre, assez semblable à celle qui se tire des buccins même, & qui après quelques changemens, prend la couleur de pourpre. Ces grains écrasés sur la toile, ne font d'abord que la jaunir imperceptiblement; mais si on expose cette toile au grand air, à un soleil vif, ou au feu, elle passe en trois ou quatre minutes de cette couleur foible, à un beau rouge de pourpre, qui s'affoiblit cependant un peu par le grand nombre de blanchissages. Si la toile n'étoit exposée qu'à un soleil peu vif, elle prendroit d'abord une couleur verdâtre, ensuite une couleur de citron, ou verd plus clair & puis plus foncé, de-là le violet, & enfin un beau rouge. L'effet de l'air sur la liqueur de ces grains, provient, suivant que l'a observé le célebre M. de Reaumur, de ce qu'il change l'arrangement des parties qui composent cette liqueur. La liqueur qu'on en tire, comparée à celle des buccins, est à peu près la même; elle n'en differe, qu'en ce qu'elle est plus aqueuse, qu'elle a une saveur salée, tandis que celle des buccins, est extrêmement poivrée & piquante. Ces grains, dit M. de Fontenelle, nous fourniroient peut-être, si nous les employions, une beau rouge pour la toile. La couleur qu'on en pourroit tirer pour la teinture, seroit sans contredit moins coûteuse & plus commode, que celle qu'on obtient de l'animal.

On

On pourroit écraser une grande quantité de grains à la fois, tandis que pour avoir la liqueur des buccins on est obligé d'ouvrir le réservoir de chaque buccin en particulier, ce qui demande beaucoup de temps; ou si pour expédier, on écrase les plus petits de ces coquillages, on gâte la couleur par le mélange des différentes matieres que fournit l'animal. M. de Reaumur a observé qu'au moyen du sublimé corrosif, on peut de beaucoup perfectionner la liqueur des buccins.

Le murex qui fourniſſoit vraiment aux anciens la couleur de pourpre, est un autre coquillage univalve, communément garni de pointes & de tubercules, avec un sommet chargé de piquans, quelquefois élevés & quelquefois applatis; sa bouche est toujours alongée, & dentée; sa levre est ailée, garnie de doigts ou pattes, repliée & déchirée, le fût ridé, quelquefois uni. On appelle en Amérique le *murex*, pisseur, parce qu'il jette promptement une liqueur qui est celle du pourpre; cette liqueur, dit le P. Plumier, est conservée dans un grand repli, que cet animal a sur le dos près du col, en façon de gibbeciere. Il faut être des plus adroits pour recueillir ce suc, car il le jette très-rapidement dehors. Chacun de ces animaux en contient environ la coquille d'une petite noix. Ce suc étant tiré de l'animal est d'abord blanc, ensuite d'un beau verd, puis d'un magnifique rouge pourpre. Le linge teint de ce suc conserve toujours sa couleur. Il n'est pas surprenant, ajoute le P. Plumier, que le pourpre des anciens fût si précieux, eu égard au grand nombre de ces animaux, qu'il falloit seulement pour fournir à teindre un manteau. Le Journal de Trevoux du mois d'Octobre 1712, fait mention d'un petit limaçon des Indes qu'on trouve au sud de Guatimala. Ce petit animal, dit l'Emery, paroit être le murex des anciens, il est de la grosseur d'une abeille; sa coquille est mince & peu dure; on le ramasse à mesure qu'on en trouve, & on le conserve dans un pot

plein d'eau. Après en avoir ramassé une certaine quantité, on les écrase avec une pierre bien polie, & l'on mouille aussitôt le fil de coton ou l'étoffe dans la liqueur rouge qu'on en tire ; on parvient à avoir la teinture de pourpre la plus riche qu'on puisse desirer.

Ce qu'il y a de plus avantageux, c'est que plus on lave l'étoffe qui en est teinte, plus sa couleur en devient belle & & éclatante.

Elle ne s'altere point par la vieillesse ; cette teinture est d'un haut prix, les femmes Indiennes les plus riches s'en parent.

Le pourpre qui est aussi un coquillage, qui a pris son nom, ainsi que nous l'avons dit, de la couleur qu'on en tire, & qui est précisément celui qui fait l'objet de cet article, est univalve & opertulé ; sa robe est assez semblable, suivant M. d'Argenville au *murex* ; on l'en distingue cependant, en ce qu'elle n'a pas la bouche si alongée, ni si garnie de dents & d'aîles. Son corps & sa tête ne sont point si élevés, ils sont garnis de feuillets, comme un coquillage qu'on appelle la chichorée, & quelquefois de longues pointes, avec une queue plus ou moins longue, creusée en tuyau & souvent recourbée. En général quand on considere cette coquille, on trouve qu'elle est découpée, depuis le sommet jusqu'à la base, de tubercules, de stries, de boutons, & de pointes, avec une bouche mince & presque ronde & une queue courte ; quelques-unes ont cependant, dit cet Auteur, leur base terminée en une longue queue.

M. Duhamel a fait plusieurs expériences sur ce coquillage. Le suc qui s'y trouve est blanc, quand il est bien sain & conditionné ; mais dès qu'il est exposé au soleil, il devient successivement en moins de cinq minutes, verd pâle & jaunâtre, verd d'émeraude, verd plus foncé, bleuâtre, rouge, pourpre, vif & très-foncé. Quand ce suc est verd dans l'animal, ce qui est une maladie, suivant le même M. Duhamel,

il devient aussitôt d'un beau rouge au soleil ; sa coquille même, qui en ce cas est quelquefois verte, rougit aussi. Un linge frotté de ce suc, & dont une partie seulement est exposée au soleil, ne rougit que dans cette partie, & ce qui ne devient pas pourpre ou rouge, reste verd. M. Duhamel ajoute que cette couleur pourpre auroit par sa viscosité un grand avantage dans la teinture ; elle a resité aux grands débouillis, par lesquels il l'a fait passer. Dans le magasin de Décembre 1753, on trouve une dissertation de M. Templeman, qui a été pareillement rapportée dans le Journal étranger du mois de Juin 1754. Par la lecture de cette dissertation, on remarque 1°. que la maniere d'écraser le buccin pourpre pour en retirer sa liqueur colorante, est défectueuse, en ce que plus il se trouve de la chair & de l'excrément de l'animal même, & moins la couleur en est belle ; 2°. qu'il faut se servir d'un chaudron d'étain pour chauffer & évaporer l'eau, dans laquelle on a étendu & comme dissous l'animal écrasé ; 3°. qu'il faut y mettre du sel marin, non pour allumer la couleur, mais pour la garantir de la corruption ; 4°. enfin qu'Aristote & Pline n'ont point connu les changemens de couleurs, qui arrivent à la liqueur pourprée, parce qu'ils la faisoient passer tout d'un coup à la couleur rouge, en la délayant dans une grande quantité d'eau.

Les trois coquillages, qui nous donnent la pourpre, & dont nous venons de faire mention, ont aussi leurs usages médicinaux Si on en croit Jonston, le buccin convient dans les palpitations du cœur & dans les douleurs de l'estomac ; mais comme nous avons déja parlé des propriétés médicinales de ces coquillages, à l'article *Coquilles*, il est inutile d'y revenir ici, voy. cet article.

PRENDRE LE VENT, signifie en termes de chasse, mener les chiens courans, quand on prend les devants d'une bête ; il signifie aussi faire une course à

bon vent, pour y mettre les lautiers; enſorte que le vent vienne du côté du bois, où ſera détournée la bête. On ſe ſert encore de cette phraſe, pour déſigner quand un limier ou un chien courant a le vent d'une bête & qu'il va la lancer au vent.

PUCE. C'eſt un genre d'inſecte aptere, c'eſt-à-dire, qui n'a point d'aîles, mais en revanche il a ſix pieds qui lui ſervent à marcher & à ſauter.

On ne connoit dans le genre des Puces qu'une ſeule eſpèce : elle s'attache aux hommes & ſur-tout aux enfans & aux femmes. Cet inſecte eſt très-petit, il eſt ovipare, de couleur brune, ſa tête eſt preſque ronde, ſa bouche eſt armée d'un trompe aiguë, longue, cannellée & très-propre à piquer & à ſucer le ſang, dont il ſe nourrit; ſa poitrine eſt cuiraſſée & ſon ventre eſt gros; ſa tête eſt en quelque façon ſemblable à celle de la Sauterelle commune, ſes yeux ſont très-noirs, ronds & brillants; on remarque ſur ſon front deux petites cornes qui ont ſix nœuds velus; à côté de la bouche & de l'aiguillon ſortent les pieds de devant, qui ſe replient ſur trois articulations; ils ſont hériſſés d'épines & garnis de deux crochets, qui ſervent de mains à cet inſecte : de la poitrine naiſſent les autres pieds également épineux; ceux de derriere ſont fort muſculeux & les plus longs; ils ſervent à la Puce pour ſauter; les crochets des pieds ſont tous élevés en haut; il y a ſur le dos ſix écailles dures & fermes; il s'y trouve auſſi des épines ou des poils; le ventre eſt ſillonné ou un peu velu; cet inſecte groſſi à la loupe préſente une figure terrible.

De tous les inſectes ſans aîles la Puce eſt la ſeule qui ſe métamorphoſe, & qui ne ſorte pas toute formée, ou d'un œuf, ou du ventre de ſa mere. Elle pond d'abord de petits œufs, qui s'attachent à la baſe des poils de animaux par une matiere gluante, dont ils ſont enduits; quelquefois elle ſe contente de les mettre dans les endroits où les animaux vont ſe cou-

cher, ou sur des couvertures de lit. De ces œufs éclosent, au bout de quatre ou cinq jours, des petites larves longues, à plusieurs pattes, composées d'anneaux, & semblables à de petits vers bruns, dont le corps est garni de quelques poils longs, mais en petite quantité. Les larves viennent sur les animaux, cachées entre leurs poils; l'espece de crasse que fournit la transpiration, leur sert de nourriture; on peut aussi les nourrir dans des boîtes avec des mouches, dont elles sont fort friandes; elles sont petites, vives, agiles & rampent comme des Chenilles.

Lorsqu'elles sont parvenues à leur grandeur, au bout de douze ou quinze jours, elles forment de petites coques blanches en dedans comme du papier, sales en dehors & couvertes de poussiere. Dans ces coques sont renfermées les nymphes ou chrysalides, qui sont d'abord blanches, & qui brunissent ensuite; c'est de ces nymphes que sort la Puce ou l'insecte parfait, après avoir subi les trois métamorphoses.

La Puce par cet endroit paroît s'écarter beaucoup de tous les insectes de sa famille, dont elle se rapproche néanmoins par ses autres caracteres; elle pique fortement, sur-tout les femmes & les enfans dont la peau plus tendre & plus délicate semble l'attirer davantage, & elle saute avec beaucoup d'agilité.

Les merveilles que quelques Auteurs rapportent à son sujet, servent à justifier également sa force prodigieuse & l'adresse surprenante de quelques ouvriers, qui ont sçu l'enchainer & l'atteler à de petits chariots. Au rapport de Mouffet, un nommé Mark, Anglois, avoit fait une chaine d'or de la longueur du doigt, avec un cadenas fermant à clef; une Puce attachée à cette chaîne la tiroit avec facilité, & le tout, y compris le petit animal, pesoit à peine un grain. Hoock raconte un fait encore plus surprenant. Un ouvrier Anglois avoit construit en ivoire un carosse à six chevaux, un cocher sur le siege avec un

chien entre ses jambes, un postillon, quatre personnes dans le carosse & deux laquais derriere, & tout cet équipage étoit traîné par une Puce. L'Emery dit avoir vu une Puce de médiocre grosseur enchaînée à un petit canon d'argent qu'elle traînoit. Ce canon étoit long comme la moitié de l'ongle, gros comme un ferret d'aiguillette, creux, mais pesant quatre-vingt fois plus que la Puce; il étoit soutenu de deux petites roues; en un mot il avoit exactement la figure d'un canon dont on se sert à la guerre; on y mettoit quelquefois de la poudre à canon, & on l'allumoit sans que la Puce eu parût épouvantée; sa maîtresse la gardoit, dit-il, dans un boîte veloutée qu'elle portoit dans sa poche & elle la nourrissoit aisément en la mettant tous les jours un peu de temps sur son bras, d'où la Puce suçoit quelques gouttes de sang, sans se faire presque sentir: l'hiver la fit mourir, quoiqu'elle fût gardée bien chaudement.

La Puce incommode fort les chiens & les chats, surtout en été & en automne, il s'en trouve une quantité dans les nids d'hirondelles de rivage, les rats en sont toujours couverts, & l'endroit où la Puce a mordu, est toujours rouge; cet insecte ne s'attache jamais aux personnes mortes, ni aux épileptiques, ni aux moribonds, parce que leur sang est corrompu pour lui.

Lorsqu'une Puce veut sauter, elle étend ses six jambes en même temps, & ses différens articles venant à se débander ensemble sont autant de ressorts, qui par leur propriété élastique, lui font faire un saut si prompt, qu'on la perd de vue: elle saute souvent deux cents fois la hauteur de son corps.

Si on en croit Ovington, il se trouve près de Surate un hôpital fondé en faveur des Puces, Punaises & autres vermines qui sucent le sang humain; il faut pour les nourrir trouver un homme qui veuille bien se livrer à leur voracité; on soudoie pour l'ordi-

naire un pauvre qui se vend pour une nuit, & laisse sucer son sang ; on l'attache nud sur un lit dans la salle du festin, où ces insectes se trouvent rassemblés. Au surplus le soin que les Indiens prennent des Puces, quoiqu'extravagant & contraire à l'humanité, est une suite de leur croyance sur la métempsycose.

On trouve dans les Auteurs plusieurs recettes pour se débarrasser de ces insectes, nous en allons rapporter ici quelques-unes.

1°. On fait une décoction de tribule terrestre, ou de persicaire, ou de coloquinte, ou de ronce, ou de feuilles de choux, & on en répand dans la maison : ces remedes, au rapport d'Alexis Piémontois, chassent les Puces & les font mourir.

2°. Arnauld de Villeneuve prétend que si on frotte un petit bâton avec de la graisse d'hérisson, & si on le plante au milieu de la chambre, toutes les Puces s'y attacheront & mourront.

3°. On rapporte que si on arrose la chambre avec différentes eaux composées, on parvient aussi à se débarrasser de ces animaux ; on prend pour ces arrosemens 1°. de la lessive & du lait de chevre mêlés ensemble ; 2°. une décoction de lupin & *d'aluine*. 3°. Une décoction d'aluine, de feuilles de pêcher, de verveine & de coriandre ; 4°. de l'eau en assez grande quantité pour pouvoir y fondre une livre de couperose ; 5°. une dissolution de sublimé corrosif à la dose d'une once dans un seau d'eau, qu'on fera bouillir pendant un quart d'heure ; on repete quatre jours de suite cet arrosement ; 6°. enfin une décoction de rhue mêlée avec de l'urine de jument.

On assure, en quatrieme lieu, que rien n'est plus propre pour faire mourir les Puces que les onguens mercuriels avec le soufre, & les autres drogues dont on se sert pour guérir la gratelle.

5°. On met sous le lit, une claie couverte de cre-

tins de cheval ; la raison sans doute qui a engagé d'indiquer ce remede, c'est qu'on prétend que le fumier & l'urine de cheval font fuir les Puces : mais cette assertion paroît un peu trop vague ou mal circonstanciée ; car nous avons été témoins plusieurs fois qu'après avoir mis dans un mannequin sous un lit du fumier de cheval, & même du crotin seul, les Puces n'en étoient que plus incommodes & même plus nombreuses ; d'ailleurs le Redacteur du nouveau Dictionnaire œconomique dit encore qu'il connoît une maison où les chiens de chasse attachés dans une écurie où il y a au moins six chevaux, étoient tout couverts de Puces en 1763, année où ces insectes furent effectivement très-nombreux à Paris de même que dans plusieurs Provinces de la France : la recette cinquieme que nous venons de rapporter, ne mérite donc pas qu'on y fasse attention.

6°. On parfume aussi pour cet effet sa chambre avec du serpolet ou du pouliot 7°. On met de la tanaisie autour du lit & entre les matelats. 8°. On frotte les bois du lit avec une décoction de feuille d'aune. 9°. On lit encore dans Alexis, que pour fait mourir les Puces & Punaises, il faut prendre aluine, rhue, aurone, sarriette, feuilles de noyer, fougere, lavande, coriandre verte, l'herbe aux puces, dit psyllium, anagyris ou bois puant, & mettre quelques-unes de ces plantes sous la courte-pointe, ou bien les faire cuire dans du vin scillitique & en arroser la couverture. 10°. On prétend qu'on se préservera de Puces & autres vermines en mettant entre les draps & la couverture une peau de loup passée en mégie, en observant que le poil soit du côté des draps pendant l'hiver & la peau en été ; ce même secret garantit en même temps du froid pendant l'hiver & du chaud pendant l'été. 11°. On dit encore que si on suspend de la conyse dans une chambre, toutes les Puces vont s'y attacher,

& que pour lors il eſt facile de les détruire, voy. auſſi ce que nous avons dit aux articles *Poules* & *Chiens*, en parlant de leurs maladies.

Pour faire mourir les Puces d'un chien, on prend une quantité d'abſynthe, on la fait bouillir dans de l'eau, l'eſpace d'une heure & demie; on la tire enſuite de deſſus le feu; lorſqu'elle ſera froide, on prend l'herbe, on en frotte le chien à contre poil & on le lave avec cette eau.

PUCERON. Les caracteres diſtinctifs du Puceron ſont de n'avoir qu'un ſeul article aux tarſes, & deux eſpeces de pointes ou cornes plus ou moins longues ſur l'extrémité du ventre; dans quelques eſpeces ces cornes ſont longues, droites & dures; dans d'autres elles ſont groſſes, courtes & ſemblables à des tubercules; mais elles ſe trouvent dans toutes les eſpeces.

Il n'y a point d'inſectes auſſi communs que les Pucerons; on en trouve ſur preſque toutes les plantes, preſque toujours en ſociété & ſouvent en grande quantité; ces petits inſectes ont tous ſix pattes grêles & menues. Leur corps eſt gros, maſſif & lourd, & ils ne marchent qu'avec peine. Beaucoup reſtent très-long-temps immobiles ſur les tiges & les feuilles des plantes, & quelquefois cachés ſous les mêmes feuilles recourbées & comme figurées en calotte.

Les aîles de ceux qui en ont, ſont grandes & plus longues que leur corps. Leur trompe, ſouvent très-longue, prend ſon origine du corcelet entre les pattes de la premiere paire; mais il y a ſouvent un ſtylet qui part de la tête, & qui eſt couché ſur la baſe de cette trompe, enſorte qu'elle paroit naître de la tête; peut-être ce ſtylet conduit-il à la tête une partie de la nourriture que prend cet inſecte.

Le Puceron eſt un des inſectes qui offre le plus de ſingularités à un naturaliſte; il s'en trouve qui ſont aîlés, & d'autres ſans aîles; on croiroit d'abord que les

ailés sont les mâles, & les autres, les femelles : mais il s'en trouve quelques-uns de ceux-ci qui sont encore ailés ; au reste il est facile de distinguer les larves & les nymphes des Pucerons qui doivent devenir ailés, d'entre ceux qui sont sans ailes ; ces larves ont de chaque côté, à la partie postérieure du corcelet, un bouton ou paquet qui renferme les ailes qui doivent se développer par la suite. Ces individus sont imparfaits : ils n'engendrent point, mais pour les autres ils s'accouplent & font des petits, soit qu'ils soient ailés ou non. C'est donc une premiere singularité dans ce genre d'insectes d'avoir des femelles ailées & sans ailes, également parfaites les unes & les autres. Une deuxieme singularité particuliere aux Pucerons, c'est que ces insectes sont ovipares & vivipares tout à la fois ; tantôt ils rendent des œufs oblongs, assez gros pour leur corps, d'où sortent par la suite des petits ; tantôt & le plus souvent on les voit faire des petits vivans ; selon les différentes observations qu'on a faites, il est probable que ces animaux sont vivipares durant l'été, & qu'ils ne pondent des œufs que pendant l'automne, qui est précisément le temps de l'accouplement ; comme ces insectes paroissent pendant la saison rigoureuse de l'hiver, l'espece ne pourroit s'en perpétuer, s'ils ne laissent des œufs tout fécondés.

Les petits qui naissent vivans sortent du ventre de la mere le derriere le premier, & il arrive quelquefois qu'une même mere en fait quinze ou vingt dans un jour sans paroître moins grosse qu'auparavant ; une expérience à faire c'est de presser doucement une de ces meres, on voit pour lors sortir de son ventre une infinité de Pucerons, qui se trouvent toujours de plus petits en plus petits, & qui filent comme des grains de chapelets.

Une troisieme & derniere singularité dans ces insectes, c'est qu'un seul accouplement paroit féconder les femelles pour plusieurs générations. Qu'on prenne un

petit Puceron dans l'instant qu'il sort du ventre de sa mere, qu'on l'enferme en particulier, ayant soin seulement de lui fournir la nourriture qui lui convient, ce Puceron, s'il est femelle, fera bientôt des petits; qu'on prenne pareillement un de ces petits venu de ce Puceron non accouplé, de ce Puceron vierge, si on peut se servir de ce terme, on voit ce petit en faire encore d'autres; & en répétant de nouveau la même expérience, il en résultera d'autres petits. Quelques naturalistes l'ont répété jusqu'à la troisieme & quatrieme génération, & M. Bonnet jusqu'à la neuvieme dans l'espace de trois mois. Mais comment expliquer un pareil phénomene? c'est-là le point difficile; tout ce qu'on en peut dire de plus probable, c'est que la fécondation que produit l'accouplement se transmet à plusieurs générations de suite, qui produisent jusqu'à ce que cette vertu prolifique s'épuise peu-à-peu dans les générations suivantes.

Tous les Pucerons, tant ailés que sans ailes, changent plusieurs fois de peau; c'est après ce changement que les ailes se développent dans les premiers; quand ils sont sous la forme de larve, à peine peut-on distinguer les endroits où les ailes doivent paroître; mais lorsqu'ils ont acquis l'état de nymphe, on remarque de chaque côté une espece de bouton qui renferme les ailes futures; à l'égard des Pucerons qui restent toujours sans ailes, les métamorphoses se terminent uniquement aux changemens de la peau; au surplus la forme de la larve, de la nymphe & de l'insecte parfait est précisément la même; & il est impossible de les distinguer.

Plusieurs de ces insectes, dit M. Geoffroy qui nous a fourni une partie de cet article, sont couverts d'une poudre blanche, & quelques-uns même d'une espece de duvet cotoneux & blanc. L'un & l'autre est plus abondant, quand l'insecte est sur le point de changer de peau. Cette poudre & ce duvet ne tiennent que légé-

rement à l'insecte, & paroissent transpirer de son corps. Outre ce duvet, on remarque encore de petites gouttes d'eau à l'extrêmité des deux cornes, que le Puceron porte sur son derriere. Cette eau suinte & sort de ces cornes, qui sont creuses en dedans : elle est douce & sucrée; les Pucerons en rendent aussi une assez grande quantité par l'extrêmité de leur corps. C'est cette eau mielleuse qui attire un si grand nombre de fourmis sur les arbres chargés de Pucerons.

Les arbres qui se trouvent les plus chargés de Pucerons, en souffrent considérablement; ces insectes enfoncent leur trompe aiguë dans la substance de la feuille, pour en tirer leur nourriture, ce qui fait contourner les tiges & les feuilles, & cause dans les dernieres des cavités en-dessous, des tubérosités en-dessus, & même dans quelques-unes des especes de galles creuses, remplies de ces insectes; on est souvent surpris que la piquure légere d'une aussi petit insecte que le Puceron, puisse autant défigurer une plante; mais la surprise cesse, lorsqu'on refléchit que les Pucerons sont toujours en grande compagnie, qui croît même à vue d'œil, par la fécondité prodigieuse de ces insectes; ainsi quoique chaque piquure soit légere, le nombre est si grand, si répeté, qu'il n'est plus étonnant que les feuilles en soient défigurées; aussi les amateurs du jardinage & des plantes cherchent-ils à délivrer & à nettoyer les arbres de cette vermine; mais souvent leurs soins sont inutiles, cet insecte est si fécond, qu'il réproduit bientôt une autre peuplade.

On en peut néanmoins faire périr beaucoup en pressant les feuilles qui en sont attaquées entre deux éponges imbibées d'une forte décoction de tabac (le tabac en poudre jetté sur le Puceron blanc le tue en un instant), ou d'eau de chaux vive, ou d'une forte eau de savon, ou d'une décoction de suie de cheminée, de sauge, d'hyssope, d'absynthe & autres plantes

ameres ou d'une odeur forte. La suie, la chaux, le savon ont l'inconvenient de salir les feuilles, les fruit, les plantes environnantes ; le tabac & l'absynthe laissent des particules irritantes, qu'on seroit fâché de trouver sur des fruits ou des légumes ; les autres matieres sont souvent insuffisantes : la tanaisie, l'ellebore blanc, la rhue, le porreau, la coloquinte, le poivre long, ont un des inconvéniens indiqués ci-dessus. On a conseillé de l'huile de pétrole, de l'essence de térébenthine & d'autres huiles ; mais il faut se garder de les employer, parce qu'elles agissent en même temps sur les végétaux, & les rendent malades ou les font périr.

Quelques-uns emploient ces différentes substances acres & irritantes en poudre : mais elles n'ont pas moins d'inconveniens sous cette forme ; un des meilleurs moyens de se débarrasser des Pucerons, c'est de couper les feuilles & les sommités des pousses, où il s'en trouve, & de les jetter dans le feu, dans l'eau ou de les enterrer. Cependant quelques Jardiniers blâment ce retranchement sur les arbres fruitiers, parce qu'il occasionne la naissance de beaucoup de branches foibles, & fait par conséquent tort à la beauté & à la bonté de l'arbre.

Au reste c'est ce qu'on doit faire pour féves & chevrefeuilles ; si on n'a pas beaucoup d'arbres attaqués des Pucerons, & qu'il soit facile de les voir, on peut les écraser entre les doigts, ou en les frottant légerement entre les doigts & la partie qu'ils occupent, ou bien on les fera tomber avec la barbe d'une plume, ou d'une petite brosse sur un papier, ou dans une soucoupe, pour les écraser ensuite.

Quelques Auteurs conseillent de mettre sur les arbres attaqués des Pucerons, d'autres insectes, qui sont des larves, que l'on appelle *lions de Pucerons*, ces larves voraces détruisent tous les jours une grande quantité de ces insectes, avec d'autant plus de facilité

que ceux-ci restent tranquilles & immobiles auprès de leurs ennemis. Cette larve est un ver à six pieds, dont le corps est ovale, un peu alongé & terminé en pointe par derriere ; la tête est garnie de deux pinces avec lesquelles elle saisit les Pucerons, qu'elle dévore promptement ; cet insecte se trouve sur les branches garnies de Pucerons.

Nous ne rapporterons pas ici les différentes especes de Pucerons : nous les avons suffisamment désignées dans notre *Dictionnaire des Plantes, arbres & arbustes de la France*, aux différens articles des plantes où peuvent se trouver ces Pucerons ; & ce avec d'autant plus de raison que ce Dictionnaire, *le Dictionnaire Minéralogique & Hydrologique de France & le Dictionnaire Raisonné des plantes* ne font qu'un seul & même ouvrage, qui est *l'Histoire Naturelle & Economique du Royaume* ; c'est malgré l'auteur que cet ouvrage général se trouve dirigé en forme de Dictionnaire, les circonstances du temps & les Libraires ont paru le desirer au préjudice de l'honneur de l'Auteur.

PUNAISE. Il n'y a aucune ville dans l'Europe où les Punaises soient plus communes qu'à Paris ; ce sont les ennemis les plus fâcheux & les plus importans que nous puissions avoir au lit pendant la nuit ; on peut les appeller avec raison le fléau de la vanité & de la molesse ; elles nous piquent cruellement pour nous sucer le sang ; elles se trouvent d'ailleurs si puantes, que nos sens & nos esprits sont plus offensés par leur mauvaise odeur, que les parties de notre corps ne peuvent encore l'être par leur morsure. Ces insectes fuient la lumiere, ils se tiennent cachés pendant le jour ; mais dès que la lumière est éteinte & qu'ils sentent qu'on est au lit, ils sortent à l'instant de leurs différentes retraites, ils livrent pour ainsi dire un assaut à la personne couchée, ils la tourmentent sans cesse & s'attachent principalement à son visage, & aux parties de son corps où la peau se trouve la plus

tendre. Ils sont, de même que les cousins, avides de sang, & préférent aussi pour piquer certaines peaux à d'autres, sans doute parce que ces dernieres se trouvent trop dures, ou que la sueur & transpiration qui s'en exhalent, les éloignent & les rebutent; combien n'y a-t-il pas des personnes qui dorment au milieu d'un légion de Punaises, sans se sentir en aucune façon incommodées de leur morsure; tandis qu'il s'y en trouve d'autres qui en sont dévorées, & qui en perdent même le repos; une seule Punaise devient souvent le plus grand supplice pour certaines gens.

La Punaise de lit, qui est précisément celle dont nous venons de parler, est semblable à une lentille pour la figure & pour la grosseur; elle est courte, fort plate, rhomboïdale, molle, facile à écraser pour peu qu'on la touche, roussâtre, d'une odeur puante & fort désagréable. On remarque dans cet insecte trois parties principales, la tête, la poitrine & le ventre; la tête est munie sur les côtés de deux petits yeux bruns un peu saillans; en devant il y a deux petites antennes composées chacune de trois articulations fort déliées, & au-dessous est une trompe recourbée dans son état de repos, & renflée dans son milieu; la pointe est placée entre les deux jambes de devant; la poitrine ou le corcelet est formée uniquement d'un anneau un peu large, qui tient à la tête par un étranglement & auquel est attachée inférieurement la premiere paire des jambes. Le corps de cet insecte va en s'élargissant: il est composé de neuf anneaux, dont le premier est comme séparé en deux par une petite échancrure formée d'une piece triangulaire qui fait la jonction avec le corcelet; sous le ventre sont deux dernieres paires de jambes, qui ont également chacune trois articulations; la derniere qui est le pied, est armée d'un crochet aigu semblable à un homme; tout le corps de la Punaise est lisse, excepté quelques petits poils qu'on y apperçoit avec le microscope; quand la Punaise est

gonflée du sang qu'elle a sucé, elle a le dos un peu convexe, mais son ventre est toujours applati; le mâle & la femelle s'accouplent ensemble queue à queue; la femelle dépose ordinairement ses œufs dans un lieu propre à les faire éclorre, d'où sortent par la pointe de petites Punaises, qui au moment même qu'elles sont écloses, étant à peine visibles, courent avec la plus grande vîtesse.

L'hiver est la saison la plus contraire aux Punaises, elles périssent ordinairement presque toutes pendant cette saison dans les climats froids; mais les œufs qui servent à leur réproduction, se trouvent placés dans des endroits si favorables pour éclorre, qu'aux premieres approches de l'été ils s'ouvrent pour donner passage aux petits animaux qu'ils renferment. De tous les insectes les Punaises sont peut-être les plus fécondes; les matieres putrides qui s'exhalent des corps animés, fourniſſent sans doute leur fécondité. Ces insectes réussissent très-bien dans les vieux bâtimens, dans les endroits qui avoisinent les poulaillers, les colombiers, les cages de cailles & les fours; on en voit ordinairement beaucoup dans les vieilles solives des maisons, dans les lits, sur-tout dans ceux qui sont construits de bois de sapin, & garnis de vieilles paillasses, dont les matelas ne sont pas souvent rebattus, & dont la paille & les draps ne se trouvent pas assez fréquemment renouvellés; on en trouve principalement dans les lits, qui sont près des vieilles cloisons, ou des vieilles murailles enduites de plâtre & même près des vieux livres; les Punaises habitent principalement les chambres d'en haut, & les lieux secs & exposés au midi & notamment les grandes villes bien peuplées, & où les maisons sont à plusieurs étages.

Dans les Auteurs anciens & modernes on lit une infinité de recettes, qu'ils nous indiquent à l'envi les uns des autres, pour empêcher que ces vilains

insectes

insectes ne troublent notre repos ; il n'y a rien qu'ils ne mettent en usage, huiles, graisses, onguents, lotions, fumigations : ils en viennent même aux talismans & aux amulettes ; les plus spécifiques, à ce qu'on prétend, sont l'huile de vitriol versée sur le sel marin, la fumée de tabac, de soufre, de mercure, de cuir brûlé & toutes autres odeurs fortes ; on prétend que c'est par rapport à ces drogues, qu'on trouve rarement de ces insectes chez les Apothicaires, chez les Droguistes & chez les Corroyeurs. Nous allons rapporter ici la plupart de ces recettes : nous nous attacherons sur-tout à celles qui paroissent les plus sûres.

Mettez dans un réchaud plein de charbons allumés une demi-once de galbanum & autant d'assa fœtida. Après avoir lavé les couvertures, les matelats, les sommiers ou paillasses, & jusqu'aux barres du lit, vous tiendrez votre chambre bien close, ayant soin de boucher même avec un drap, l'ouverture de la cheminée ; vous ferez cette opération du matin, pour n'ouvrir la chambre que le soir à l'heure que vous voulez vous coucher ; à l'instant, dit-on, que la vapeur des drogues s'exhale, les Punaises tombent sans mouvement, & s'il en reste quelques-unes, un jour ou deux après, vous les trouverez toutes desséchées. Une once de ces drogues suffit pour la fumigation de deux lits ou de deux chambres ; de peur qu'il ne se soit échappé quelques-uns de ces insectes incommodes, on réitere l'opération ; le temps le plus propre à la faire est celui des grandes chaleurs ; ou bien :

On prend une once de vif-argent & les blancs de cinq ou six œufs, on mêle & on bat bien le tout ensemble dans un plat de bois avec une brosse ou balai, jusqu'à ce que les globules du vif-argent ne puissent plus s'appercevoir ; ensuite ayant démonté les bois du lit, on en prend les pieces les unes après les autres ; on les brosse bien pour en enlever toute la poussiere &

les salpêtés, sans les laver ; ensuite on en frotte toutes les jointures & les fentes avec cette composition & on les laisse sécher. Dès la premiere application, les Punaises seront détruites entierement ; mais s'il en reste encore quelques-unes, à coup sûr une deuxieme opération ne manquera pas de les détruire absolument ; on prétend que la vapeur du soufre fait aussi périr les Punaises ; on met donc un peu de soufre dans un vaisseau de terre ou de fer, & après l'avoir placé au milieu de son appartement, on y met le feu, ayant préalablement le soin de fermer bien exactement toutes les portes & les fenêtres, afin que la vapeur se communique par-tout, & qu'elle ne se dissipe point au-dehors : on fait encore brûler du tabac dans l'appartement, où il se trouve de ces insectes, en observant les mêmes précautions que pour le soufre, c'est-à dire, en tenant tout clos & tout fermé ; cette fumigation est un remede presqu'infaillible ; quelques-uns font encore dissoudre du mercure dans de l'esprit-de-nitre, sur un réchaud placé au milieu de la chambre ; le mercure & l'esprit-de-nitre s'évaporent, l'effet en est certain, aucun insecte n'y résiste ; mais ce secret est fort dangereux : l'esprit-de-nitre corrompt les meubles ; & si l'on habite trop-tôt l'appartement sans l'avoir laissé suffisamment purifier par l'air, le mercure peut attaquer la santé ; cependant ce remede est d'un secours prompt & ne doit pas par conséquent être négligé pour purger absolument de tout insecte un appartement vuide & qu'on se propose d'habiter.

Une recette encore très-bonne pour détruire les Punaises est la suivante ; prenez sel ammoniac une livre, alkali ou potasse une livre & demie, chaux vive une demi-livre, verd-de-gris commun, un quart de livre. Pulvérisez chacun de ces ingrédiens séparément ; mêlez les promptement dans un grand mortier de pierre ; mettez-les ensuite daus un petit alembic de cuivre ; versez-y une pinte de bonne eau-de-vie ; après

avoir mis le chapiteau, luttez-le avec une veſſie mouillée, que vous entortillerez avec de la ficelle; diſtillez lentement à travers un vaiſſeau rempli d'eau fraîche; garniſſez encore avec de la veſſie mouillée, l'endroit où le tuyau paſſe dans les récipiens; pour verſer ce que vous aurez retiré par la diſtillation, apprêtez une bouteille où vous aurez mis du verd-de-gris cryſtalliſé, réduit en une poudre très-fine; remuez votre liqueur, juſqu'à ce que le verd-de-gris ſoit entierement diſſous.

Pour faire uſage de cette liqueur, ſervez-vous d'une ſeringue, dont le canon ſoit fort mince, pour que vous puiſſiez en injecter juſques dans les plus petites crevaſſes; non-ſeulement, à ce qu'on aſſure, les inſectes en ſont tués en un inſtant, mais leurs œufs en ſont encore tellement reſſerrés, que les petits ne peuvent jamais y parvenir à leur perfection.

Un moyen encore très-éprouvé pour la deſtruction des Punaiſes eſt de prendre de l'eſprit-de-vin rectifié & bien déphlegmé une chopine, & autant d'huile nouvellement diſtillée ou d'eſprit de térébenthine; on les mêle bien enſemble, & on y ajoute une demi-once de camphre caſſé par petits morceaux, qui ne s'y diſſoudra qu'au bout de quelques minutes; remuez bien le tout, trempez-y ou une éponge ou une broſſe, & frottez-en tous les endroits du lit, où il y aura des Punaiſes. Ce mêlange les fera mourir & détruira les œufs, de maniere que vous n'en aurez plus.

Le Seigneur Alexis rapporte dans ſes ſecrets l'onguent ſuivant, pour faire périr les punaiſes qui ſe trouvent dans les fentes & jointures du lit; prenez, dit-il, abſynthe une livre, huile commune, eau, quantité ſuffiſante; faites cuire le tout juſqu'à ce que l'eau ſoit conſommée; puis coulez l'huile avec laquelle vous mêlerez ſuffiſamment de graiſſe pour faire un onguent dont vous frotterez les endroits infectés de Punaiſes. On emploie encore pour la même fin l'onguent

napolitain ; qui eſt compoſé de graiſſe de porc & de vif-argent, de même que la teinture de ſoufre; autrement prenez du ſuc d'abſynthe & vieille huile d'olive: faites les cuire enſemble juſqu'à la conſomption du ſuc, puis coulez l'huile : fondez-y du ſoufre vif & frottez-en vos lits & les fentes des murs. On dit encore qu'on fait périr les Punaiſes d'une chambre, en l'arroſant avec une décoction de chauſſe-trappe ou de perſicaire, de coloquinte, de ronces & de feuilles de choux ; mais cette recette ne paroit pas bien ſûre.

On donne comme ſpécifique contre les Punaiſes le reſte de l'huile qui a ſervi contre les poiſſons, ou uniquement l'huile d'aſpic ; on en frotte les endroits où ces inſectes habitent ; l'huile de chenevis mêlée avec du fiel de bœuf, paſſe pareillement pour avoir cette vertu. On peut auſſi frotter les bois du lit avec du jus de citron pourri ou de vieux concombres, qu'on laiſſe pour avoir de la graine ; on aſſure que ce jus fait mourir les Punaiſes. On recommande encore pour détruire cette vermine, de laver les bois de lit avec un mêlange de fort vinaigre & de fiel de bœuf, & de mettre de la grande conſoude ſous ſon chevet.

Prenez, ainſi que prétendent quelques Auteurs, des noix de cyprès : concaſſez-les : mettez-les enſuite infuſer dans de l'huile, qui y ſurnage de deux doigts ; laiſſez ce mêlange au ſoleil, & au ſerein pendant vingt-quatre heures ; & après avoir coulé l'huile en exprimant bien les noix, frottez-en les bois du lit. On dit pareillement que la graiſſe de rôti fondue, la plus vieille qu'on peut trouver, eſt excellente pour frotter les endroits où ſe mettent les Punaiſes ; vous ne ſentirez point de Punaiſe, aſſure-t-on encore, ſi vous faites cuire de la colle de poiſſon & ſi vous en frottez les fentes & les jointures des lits : la lie d'huile cuite & mêlée avec du fiel de bœuf & de l'huile, les fait de même mourir.

Aldrovande approuve fort l'uſage des claies d'oſier

mises au chevet du lit ; les Punaises s'y retirent volontiers, quand elles voyent le jour : il suffit de secouer les nattes ou claies : elles s'en détachent & on les écrase aisément ; plus les nattes sont vieilles, meilleures elles sont, parce que ces insectes ayant l'odorat très-fin, l'odeur de leurs semblables les y attire en foule. Les araignées mangent les Punaises, quand elles en peuvent attraper ; les Punaises se détruisent quelquefois elles-mêmes ; elles sont très-carnacieres, & en mangent fort bien d'autres de leurs especes, quand elles le peuvent.

Lorsque l'intérieur des Punaises a été percé & sucé par l'aiguillon ou la trompe de leurs compagnes, leur squelette ressemble pour lors à cette dépouille complette, dont elles se défont toutes les années. Si les Punaises se détruisent ainsi, c'est donc à tort, pouvons nous dire avec M. de Reaumur, qu'on cite si souvent contre nous la maxime, qu'il n'y a que l'homme qui fasse la guerre à l'homme, & que les animaux de la même espece s'épargnent.

M. Linnæus en parlant des différentes Punaises de Suede, estime qu'il faudroit s'attacher à voir, s'il ne se trouveroit point parmi les Punaises de campagne quelques especes, qui étant introduites dans les maisons, puissent détruire les Punaises de lit. M. Geoffroy, dans son Histoire abrégée des insectes des environs de Paris, fait la description d'une Punaise, qu'il nomme *Punaise Mouche ;* qui dévore, à ce qu'il prétend, la Punaise des lits. La trompe de cette Punaise, suivant qu'il l'a décrit, est grosse, courbée en arc & produit une piquure très-sensible ; tout l'insecte est alongé, lisse & noir ; il vole très-bien ; on le trouve souvent dans les maisons ; il a de l'odeur, lorsqu'on le tient dans les doigts : il fait un bruit qui ressemble à une espece de cri.

On rencontre aussi dans les maisons la larve qui produit cet insecte, couverte de poussiere & d'ordure ;

elle reſſemble à une araignée mal-propre, ou à une petite motte de terre qui marcheroit. Cependant ſes longues antennes compoſées de quatre ou cinq articles, & ſa trompe ſemblable à celle de l'inſecte parfait aident à la reconnoître.

Si on la touche avec une plume, la pouſſiere & les ordures tombent aiſément, & on reconnoît toute la forme de cette Punaiſe, excepté qu'elle n'a ni étui, ni aîles, & que les pattes ſont un peu plus groſſes que dans l'inſecte parfait, il s'y en trouve une variété mêlangée de rouge & de noir.

M. Geoffroy rapporte encore qu'on voit dans les bois quelques Punaiſes brunes, beaucoup plus grandes que celles des lits, & qui ont une odeur très-infecte; celles-ci ont des aîles: elles ne ſont pas moins avides de ſang que les précédentes, & ſe ſervent de leurs trompes pour ſucer des chenilles, des mouches & d'autres inſectes; on ſent même quelquefois leur piquure quand on ne les prend pas avec aſſez de précaution: on prétend que les Chartreux ſont, généralement parlant, exempts de Punaiſes; la vraie raiſon qu'on en peut apporter, c'eſt qu'ils ne ſortent point & qu'ils ont leurs cellules, ainſi que leurs habillemens dans une très-grande propreté: cela eſt ſi vrai, qu'il y a des Chartreuſes où les domeſtiques ſont mangés de Punaiſes, tandis que les Religieux n'en ont point.

Dans certains hôpitaux on a cru pouvoir ſe garantir d'une vermine ſi incommode, en ſubſtituant le fer au bois pour les lits; mais les lits de fer ſont plus utiles pour la durée que pour empêcher la production des Punaiſes, qui ſavent bien ſe loger ailleurs que dans les bois de lit. Le Continuateur de la matiere médicale de Geoffroy, dit avoir éprouvé quelquefois avec ſuccès certaines plantes & feuilles rudes & épineuſes, telles que la bourrache, la bugloſſe & ſurtout la grande conſoude. On étend leurs feuilles ſur le traverſin ou oreiller, & le lendemain matin on y

trouve les Punaises comme empétries au milieu des épines.

M. Parmentier, Apothicaire-Major de l'Hôtel des Invalides, a publié, en 1773, quelques-unes de ses observations sur les moyens de détruire les Punaises (*voy. la nature considérée sous ses différens aspects, n°. 1. Ouvrage Périodique qui se trouve chez la Combe, Libraire, rue Christine.*). Elles nous ont paru assez intéressantes pour les consigner dans ce Dictionnaire, qui est purement œconomique. On a donné, il y a quelque temps, comme une plante exterminatrice des Punaises, le *Thlaspi arvense*. M. Parmentier s'en est servi pour quelques endroits des infirmeries de l'Hôtel des Invalides, où la Punaise est assez commune, malgré la propreté qui y regne; mais elle n'a pas produit tout le succès auquel il s'attendoit : le nombre de Punaises a seulement diminué, sans que la race en soit absolument détruite ou évadée.

M. Parmentier a eu ensuite recours à d'autres plantes de la même famille, telles que le cochlearia, le raifort, la passerage, &c. Il en a fait frotter les endroits soupçonnés de servir de retraite à ces insectes : ils sont sortis en partie & ont pris la fuite. Notre Observateur a distillé ensuite les mêmes plantes; la liqueur qui en est résultée, ayant été employée avec une petite éponge ou plumaceau, a encore procuré un effet plus prompt & plus marqué. M. Parmentier a aussi observé que l'odeur violente de la ciguë avoit la propriété d'éloigner la Punaise, même de la tuer. J'ai donné un jour, dit l'Observateur, cette plante à éplucher à quelques-uns de nos soldats convalescens, qu'une légion de Punaises attaquoit toutes les nuits; j'ai été curieux sur le soir de les aller visiter, & de voir, à la faveur de la bougie, si cet insecte nocturne se disposoit à livrer assaut à nos anciens grenadiers. Ils m'ont assuré que le nombre en étoit diminué de moitié. Plusieurs d'entr'eux ont frotté les bois de leurs lits avec les

plantes antiscorbutiques ci-dessus indiquées; d'autres en ont fait une décoction, & tout cela leur a assez réussi, mais jamais au point de les en délivrer entierement.

L'eau distillée de ces plantes, ajoute M. Parmentier, est préférable aux plantes mêmes, soit parce qu'il n'est pas possible de se pourvoir en tout temps de ces mêmes plantes, soit parce qu'on a beaucoup plus de facilité de l'insinuer dans les fentes & crevasses de lit, dans les replis des rideaux, sans être obligé d'exposer les étoffes à se tacher; l'odeur en est plus développée. On pourroit encore rendre cette odeur plus active, continue M. Parmentier, en mettant l'eau dans un vase sur le feu, & en faisant circuler la vapeur dans le lit, dont les rideaux seroient tirés. Cette substance aura un avantage sur celle des substances métalliques, dont nous avons parlé plus haut, en ce qu'elle ne contient rien de nuisible. Le Frere Cosme a assuré à M. Parmentier qu'il avoit fait déloger des pépinieres de Punaises d'une chambre, en y brûlant de l'encens, & que depuis elles n'y avoient point reparu; on sait, il y a long-temps, que la vapeur du tabac est bonne pour détruire les Punaises; il y a un dortoir à l'Hôtel Royal des Invalides, voisin d'une chambre commune, où l'on fume continuellement; on n'y connoit point les Punaises.

Une autre observation relative à la propriété antivermineuse des plantes cruciferes, dont nous venons de parler, c'est que les scorbutiques des infirmeries de l'Hôtel Royal des Invalides, qui font usage de ces sortes de plantes, tels que le cochlearia, le cresson, le beccabunga, n'ont presque point de Punaises, tandis que leurs camarades attaqués de la même maladie, couchés dans la même salle, sans faire usage de ces plantes antiscorbutiques, en sont infectés.

Les Punaises, malgré leur incommodité, ont néanmoins leur utilité en médecine; brûlées & prises en

poudre, elles chaſſent l'arriere-faix ; on les conſeille encore dans la ſuppreſſion d'urine. Dioſcoride en faiſoit introduire la poudre dans le canal de l'urethre ; on les introduit actuellement toutes vivantes dans ce canal, de même que les poux, afin qu'ils y excitent une eſpece de chatouillement, & qu'elles obligent par-là le ſphincther de la veſſie à ſe relâcher. Quelques Auteurs font prendre ſept à huit Punaiſes pour guérir les fievres intermittentes au moment de l'accès ; mais ce remede répugne trop pour le préférer, à moins qu'on ne ſe trouve forcé de l'employer par diſette d'autres remedes.

Linnæus fait mention de quarante-trois eſpeces de Punaiſes dont les unes ſe nourriſſent dans le fumier, d'autres ſur les plantes, & quelques-unes ſur la ſurface de l'eau ; nous ferons mention de chacune de ces Punaiſes dans le *fauna gallicus*.

PUTOIS. C'eſt un animal qui reſſemble beaucoup, ſelon M. de Buffon, à la fouine par le tempérament, le naturel, les habitudes ou les mœurs, & la forme de ſon corps. Il eſt plus petit que la fouine, ſa queue eſt plus courte, ſon muſeau plus pointu, ſon poil plus épais & plus noir ; il porte du blanc ſur le front, de même qu'aux côtés du nez & autour de la gueule ; ſa voix eſt tout à fait différente de celle de la fouine : le cri de celle-ci eſt aigu & aſſez éclatant, tandis que celui du Putois eſt plus obſcur : ils ont néanmoins tous deux un grognement d'un ton grave & colere, & leur grognement eſt fort fréquent lorſqu'on les irrite ; le Putois eſt auſſi très-différent en odeur de la fouine ; ſon odeur eſt ſi fétide, qu'il eſt très-facile de le diſtinguer à l'inſtant ; elle eſt encore inſupportable, lorſque cet animal eſt échauffé & irrité ; les chiens ne mangent point de ſa chair, & ſa peau, quoique bonne d'ailleurs, eſt mépriſée, parce qu'elle conſerve continuellement ſon odeur. Cette odeur provient de deux follicules, ou veſicules, que ces animaux ont auprès de l'anus, elles filtrent leur matiere onctueuſe, dont

l'odeur eſt très-déſagréable & qui eſt une eſpece de parfum dans la fouine, la civette, &c. Le Putois s'approche des habitations, monte ſur les toits, s'établit dans les greniers & ne ſort que la nuit pour chercher ſa proie; il ſe gliſſe dans les baſſes-cours, monte aux volieres, & colombiers, où ſans faire autant de bruit que la fouine, il fait plus de dégât; il coupe ou écraſe la tête à toutes les volailles; après quoi il les tranſporte une à une & en fait un magaſin; s'il ne peut les emporter entieres, faute de paſſage, il leur mange la cervelle & emporte les têtes; il eſt auſſi très-friand de miel; il oblige ſouvent les abeilles à abandonner leurs ruches: il eſt toujours dans les endroits habités, c'eſt au printemps qu'il entre en amour; c'eſt dans ce temps qu'on entend les mâles ſe battre ſur les toits & ſe diſputer une femelle; après quoi ils l'abandonnent & vont paſſer l'été à la campagne ou dans les bois; la femelle au contraire reſte dans ſon grenier, juſqu'à ce qu'elle ait mis bas; elle emmene ſes petits ſur la fin de l'été; ſa nichée eſt de trois, quatre, quelquefois même cinq; elle ne les allaite pas long-temps, & les habitue de bonne heure à ſucer du ſang ou des œufs; on les prend avec des traquenards.

Comme le Putois fait une guerre continuelle aux lapins, lorſqu'on en veut diminuer le nombre dans une garenne, on peut y introduire ce quadrupede, & détruire enſuite le deſtructeur.

Q

QUACQUESCENDRE. On désigne par ce mot le flux de ventre & le flux de sang des chiens ; ce limier est, dit-on, attaqué de *Quacquescendre*.

QUADRUPEDES. Ce sont des animaux vivipares, couverts de poils & qui ont quelque rapport avec l'homme, en ce qu'ils ont du sang, qu'ils respirent par les poumons, qu'ils ont deux ventricules au cœur, qu'ils allaitent leurs petits ; ils marchent sur quatre pieds, ou ongulés, ou onguiculés, & analogues aux pieds & aux mains de l'homme ; en général ce sont les animaux qui approchent le plus de la perfection, parce qu'ils approchent le plus de la nature de l'homme.

Aristote divisoit les Quadrupedes en *solipedes*, en *pieds fourchus*, & en *fissipedes*, par conséquent il n'établissoit de différence que celle des pieds, soit que l'animal les eût terminés par une corne d'une seule piece, soit qu'il en eût deux, soit que les pieds se trouvassent divisés en plusieurs doigts: ce philosophe rejettoit toute sous-division.

Klein réduit les Quadrupedes vivipares à deux genres. Le premier comprend les ongulés, & le deuxieme les digités ; Linnæus en distingue trente-neuf, dans six ordres qu'il établit. Le premier, sous le nom *d'Antropomorphes*, comprend tous les animaux, qui comme le singe, le paresseux, l'ourang outang, ressemblent à l'homme. Le deuxieme, sous le nom de *Ferœ*, renferme l'ours, le lion, le léopard, le loup, le renard, la taupe, &c. Le troisieme est destiné pour les bêtes sauvages, *Agriæ*, telles que le *Tamandua*. Le

quatrieme comprend, sous le nom de *Glires*, le lievre le castor, le porc-épic, la marmotte, &c. Le cinquieme, sous le nom de *Jumenta*, renferme l'âne, le cheval, le zebre, le sanglier, &c. Le sixieme enfin, sous celui de *Pecora*, comprend le dromadaire, le cerf, le chevreuil, le daim, le bœuf, le buffle, la gazelle, &c. M. Brisson tire les caracteres particuliers des Quadrupedes, de la position de leurs dents, de leur nombre & de leur figure.

Il est clair par cette courte exposition, que chaque méthodiste ne juge des animaux, que par quelques parties de leur corps, qu'il n'est déterminé dans les divisions que par des conventions arbitraires, & qu'il se joue avec son système des animaux & de la nature.

M. de Buffon, ennemi de toute méthode tendante à défigurer les êtres, ne suit dans la division des Quadrupedes, que l'ordre le plus simple & le moins systématique, il décrit d'abord les animaux domestiques, ensuite les sauvages, & enfin les animaux étrangers. Plus on simplifie les opérations de la nature, plus on est digne d'en interpréter les secrets.

On nomme Quadrupedes *solipedes*, ceux qui n'ont qu'un seul ongle aux pieds, tels que le cheval, l'âne & les zebres. Les Quadrupedes à pieds fourchus ou bisulces, ont le sabot fendu en deux, comme le bœuf, la brebis, le cerf, &c. On donne le nom de *Fissipedes* ou *Digités* aux Quadrupedes qui ont plusieurs doigts fendus aux pieds, tels que le chien, le lievre, le lion, le renard. Les animaux ongulés sont ceux qui ont les doigts ou les extrémités des pieds couverts & entourés d'ongles; cette substance est dure, de consistance de corne, & concave : elle couvre & contient les extrémités des doigts, & c'est sur elle que l'animal marche en partie.

Au contraire les animaux onguiculés ont les doigts découverts & seulement armés au bout supérieur,

d'ongles naissans, souvent étroits, pointus, courbés & garnis de poils, sur-tout en-dessous, & quelquefois larges comme ceux des singes.

En général on peut considérer les Quadrupedes, par leur espece d'habitation & d'habillement, par leur maniere de vivre, par leurs armes, &c.

Parmi ces animaux les uns sont couverts de poils & sont dénués de dents, tel est le *fourmiller*; d'autres ont des écailles tuilées & mobiles comme le *taton*, ou non tuilées & fixes, comme le *crocodile*; d'autres ont la peau chargée d'aiguillons, comme le *hérisson* & le *porc-épic*; les uns marchent lentement & n'ont que des dents molaires, comme le *paresseux*; d'autres ont pour défenses une trompe mobile, comme *l'élephant*, ou une corne fixe sur le nez, comme le *rhinoceros*; ou sur la tête, comme le *cerf* ou le *bœuf*; d'autres ont les pattes palmées, comme la *loutre*; ou garnies de poils & digités, comme le *tigre*, ou garnies de corne & de sabot non fendu, comme le *cheval*; d'autres ont les membranes étendues en aîles, qui fixent ou joignent les jambes postérieures aux antérieures, comme dans la *chauve-souris*; d'autres ont cinq doigts aux pieds de devant, & quatre à ceux de derriere, comme le *chien*; d'autres s'appuyent sur le talon en marchant, comme *l'ours*; d'autres ont les jambes très-courtes, & vivent sous terre comme la *taupe*; les uns ont les cuisses de devant beaucoup plus longues, tels que le *cameléopard*; ou d'égale hauteur, tel que le genre du *bouc*, qui a de plus les cornes tournées en haut; d'autres les ont en arriere, comme le genre de *belier*, ou vers les côtés, comme le genre du *bœuf*, ou rameuses comme le *cerf*; d'autres n'ont rien de tout cela, mais ils ont une figure humaine, tels sont les *singes*; d'autres ont la queue platte, comme le *castor*, ou longue & chevelue, comme l'*écureuil*, ou courte, comme le *lapin*; d'autres sont insectivores, comme le *tamandua*; il y en a qui peuvent s'alonger

& pour ainſi dire ſe retrécir, pour paſſer par de petits trous, tel que le genre des *belettes*.

Nous n'aurions jamais fini, ſi nous voulions entrer ſeulement dans les moindres détails, qui caractériſent les Quadrupedes. Le deſir violent de perpétuer leur eſpece n'eſt pas moins différent en eux : les loups & les renards hurlent dans les bois ; les chiens ſuivent en troupe les chiennes en chaleur ; les taureaux ont un regard ſombre & féroce, de même que les cerfs, dont le bois tombe chaque année & ſe répare après leur accouplement.

Les femelles des Quadrupedes ont grand ſoin de conſerver leur fœtus dans une chaleur modérée, & ſi ces animaux ont un inſtinct ſi vif pour ſe reproduire, ils n'en ont pas moins un très-tendre pour la conſervation de leurs petits ; on remarque ſpécialement cette tendreſſe dans les plus féroces, ſur-tout pendant tout le temps que les petits ſont encore trop foibles pour pourvoir eux-mêmes à leurs beſoins. Ils les gardent, les nourriſſent & les ſoignent juſqu'à ce qu'ils ſoient aſſez grands ; & lorſqu'ils les voyent menacés de quelques dangers, ils emploient tout pour les ſauver.

Les Quadrupedes ne nourriſſent leurs petits de leur lait qu'auſſi long-temps qu'il faut pour que leur eſtomac ſoit aſſez fort pour digérer des alimens plus ſolides & pour que leurs dents ſoient en état de les broyer.

Lorſqu'une brebis fait deux agneaux d'une ſeule portée, elle a la précaution de n'en pas allaiter l'un, que l'autre ne tette en même temps, de peur que l'un ne périſſe de faim, tandis que l'autre ſeroit bien nourri.

En un mot, tout eſt tellement relatif à l'inſtinct & aux propriétés de chaque Quadrupede, & répond en même temps ſi bien aux différens lieux que les uns & les autres habitent, qu'il ſemble que tout autre endroit ſeroit abſolument contraire à leur deſtination.

Pourquoi les singes, les élephans & les rhinoceros, ont-ils leur demeure fixe dans les pays chauds ? c'est qu'il croît uniquement dans ces pays pendant toute l'année des végétaux dont-ils se nourrissent ; mais comme les ardeurs du soleil y sont excessives, le Créateur y a pourvu, en les constituant de façon qu'ils ne puissent être incommodés par la chaleur.

Les rhennes qui sont obligés d'habiter les climats glacés de la Laponie, parce que c'est-là l'endroit seul où ils trouvent leur nourriture, ont une peau extrêmement dure & velue, comme tous les animaux du nord, & se trouvent par-là suffisamment munis contre les rigueurs de l'hiver. Rien n'est plus admirable que les ressources que la Providence a ménagées pour les besoins particuliers des chameaux, qui habitent les déserts chauds & sablonneux, où ils trouvent des plantes propres à leur nourriture. Pourquoi les bœufs se plaisent-ils dans les bas pâturages ? C'est qu'ils y trouvent l'herbe qu'ils aiment le plus. Et pourquoi les moutons préferent-ils les collines à tout autre endroit ? Il y croît de petites plantes aromatiques dont-ils sont friands : les chevres grimpent au haut des rochers ou des monts escarpés, c'est pour y brouter les sommités des arbrisseaux; aussi la nature leur a-t-elle donné des jambes grêles & menues, par le moyen desquelles, elles peuvent grimper & sauter par-tout; les chevaux aiment par préférence les bois : ils s'y nourrissent de feuillages. En général les animaux sont si différents en goût, qu'il ne se trouve presqu'aucune plante sur la terre, qui ne plaise à l'un & ne déplaise à l'autre (voy. l'art. *Fourrage*.).

Le cheval abandonne la ciguë aquatique à la chevre; la vache cede la ciguë à la brebis ; la chevre laisse l'aconit au cheval, mépriſe la feuille & le fruit du fusain. Certaines herbes engraissent des animaux, & d'autres les évitent comme un poison : il est de fait

que les plantes vénimeuses ne le sont que respectivement & non absolument ; l'euphorbe, qui est si nuisible à l'homme, devient une nourriture propre à une espece de phalene. Chaque espece d'animaux est douée d'une finesse de goût & d'odorat, qui lui fait distinguer ce qui est salutaire d'avec ce qui est nuisible.

Les pourceaux fouillent dans la terre avec leur grouin, pour y découvrir des racines succulentes propres à les nourrir. Le pareſſeux & l'écureuil vivent de feuilles & de fruits : c'est la raison pour laquelle ils ont des pattes, qui paroissent être taillées tout exprès pour s'accrocher aux branches.

On ne peut faire attention à toutes ces singularités sans être obligé de convenir que rien n'est si sage, que ce bel ordre & cette harmonie parfaite qui regne parmi tous les individus de l'univers. Qui peut voir sans admiration, comment la nature veille à la conservation de certains Quadrupedes qui, dans certains temps de l'année, à cause du froid excessif & des tempêtes, ne peuvent se procurer les secours nécessaires pour les faire vivre ? L'ours en automne s'enveloppe dans un gros monceau de mousse, dont il a eu soin de faire sa provision, & s'y tient caché pendant tout l'hiver, en ne vivant que de la graisse, qui s'est amassée durant tout l'été, dans sa membrane cellulaire, & qui le nourrit pendant tout le temps d'abstinence ; il tire pareillement une espece de substance de ce suc graisseux, que contiennent les glandes qui se trouvent sous ses pattes & qu'il exprime en les léchant. Le hérisson, le taisson & la taupe ont aussi coutume de remplir leurs trous de plusieurs especes de plantes, & ils y restent endormis pendant les plus grands froids.

La chauve-souris est toute glacée & comme morte pendant l'hiver, & la plupart des Quadrupede amphibies passent cette saison dans un trou, ou au fond

d'un

d'un lac, ou d'un marais. La chauve-souris & la tette-chevre voltigent uniquement pendant la nuit pour attraper les phalenes, qui volent pour lors de toute part.

Parmi les Quadrupedes, les bêtes féroces & carnacieres sont les plus cruelles de toutes; elles exercent leur rage sur les autres pour assouvir leur faim; mais la nature a mis des bornes à la fureur de ces animaux de rapine; les ravages qu'ils peuvent faire, ne sont pas excessifs; ils naissent en bien plus petit nombre que les autres animaux, qui ne sont pas malfaisans, & ils jouissent encore d'une vie plus courte. Les animaux féroces ne sont pas non plus également nombreux dans tous les pays; on ne trouve ni lions, ni tigres dans les pays septentrionaux; d'ailleurs les animaux cruels se détruisent mutuellement. Le loup mange souvent le renard; les loups assemblés ne craignent point d'attaquer un ours, & les tigres dévorent quelquefois les mâles de leur portée.

Quoique chaque animal ait un ennemi particulier, qui ne cesse de lui nuire, ou de lui tendre des pieges, il n'est pas dépourvu de ressources pour s'en garantir: il a recours à certaines ruses, qui lui réussissent souvent très-bien. Le lievre fait des détours pour mettre en défaut le chien qui le poursuit; si par hazard l'ours vient à attaquer des bestiaux ou autres troupeaux domestiques, ceux-ci ne manquent pas de se rassembler pour leur commune défense; les chevaux se rangent front à front, & combattent à coups de pieds; les bœufs se joignent ensemble queue contre queue & repoussent l'ennemi à coups de corne. Les pourceaux se servent de leurs dents, & ont tant de vigueur dans leur défense, qu'à peine l'ours peut les vaincre. Ce qu'il y a de plus singulier dans toutes ces défenses, c'est que toutes ces différentes especes de troupeaux placent leurs petits au milieu d'eux, jusqu'à ce que le combat soit fini.

La précaution que prennent encore certains animaux pendant la nuit, n'eſt pas moins digne d'admiration; lorſque les chevaux dorment en troupe dans les forêts, il y en a toujours un qui fait ſentinelle & qui eſt relevé ſucceſſivement par un autre. Dans le Breſil, quand les ſinges paſſent la nuit ſur les arbres, il s'en trouve toujours un qui fait la garde; il donne le ſignal, ſi quelque tigre veut y monter: malheur à la ſentinelle que cet ennemi redoutable trouve endormie, car il la met à mort ſur le champ.

Ce ſont toutes ces précautions de la part des animaux les plus foibles, qui empêchent ſouvent les bêtes de rapine d'enlever leur proie; auſſi l'Auteur de la nature leur a-t-il donné la facilité de ſupporter pendant long-temps la faim ſans s'en trouver incommodés, n'ayant pas toujours à points nommés de quoi ſe ſatisfaire; le lion reſte ſouvent pluſieurs jours dans ſa caverne ſans manger; le loup, dès qu'il a fait une fois un bon repas, peut ſe paſſer de nourriture pendant pluſieurs ſemaines; c'eſt ainſi que les animaux foibles ſervent de pâture à ceux de rapine. Ceux-ci ſe détruiſent mutuellement ou périſſent par d'autres accidents; de là cette juſte proportion parmi toutes les eſpeces qui ſubſiſtent toujours également.

Linnæus obſerve que le renard blanc qui ſe trouve dans les Alpes & la Laponie, y rend les plus grands ſervices en y détruiſant les rats, qui ſans cela s'y multiplieroient à l'infini, & dévoreroient toutes les plantes des champs & des jardins.

De toutes ces obſervations on peut conclure que les bêtes carnivores ont leur utilité dans l'enſemble de cet univers; toute la terre ſe trouveroit couverte de cadavres infectés de différentes eſpeces, s'il n'y avoit point ſur ſa ſurface d'animaux avides de ſemblables nourritures; par conſéquent s'il arrive qu'il y ait une bête morte dans les champs, les loups,

les ours, les renards, les corbeaux, les chiens, la consument bientôt sans qu'il en reste le moindre morceau. Si un cheval ou tout autre animal vient par hasard à périr sur les grands chemins, où les bêtes féroces n'ont pas coutume de se rendre, le cadavre se trouve bientôt rempli d'une infinité de nymphes & de mouches carnivores, qui consomment toutes les chairs, ensorte que les passans se trouvent bientôt délivrés de l'horrible puanteur qui pouvoit s'en exhaler.

Mais c'est assez entretenir nos lecteurs sur les généralités des Quadrupedes; venons à quelque chose de plus intéressant & qui a plus de rapport à l'objet que nous traitons dans ce Dictionnaire Vétérinaire. Il s'agit ici de traiter des appareils & des bandages propres à ces animaux: nous ne pouvons suivre dans cette matiere un meilleur guide que M. de Bourgelat; aussi c'est d'après lui que nous parlerons dans cet article, nous y donnerons l'extrait de l'essai qu'il a publié à ce sujet.

Les opérations manuelles seroient en général plus dangereuses qu'utiles, & l'action de la plupart des topiques sans effet, si une méchanique industrieuse & raisonnée n'en préparoit & n'en assuroit le succès, & si le génie de l'Artiste, sollicité & mis en mouvement par de premieres notions, ne venoit à son secours dans une infinité de cas non prévus & de circonstances hors des regles.

La partie des appareils & des bandages, n'est donc pas un des points les moins intéressans de la Chirurgie. Hipocrate fut pénétré de cette vérité; Galien a laissé sur cette matiere un très-ample traité, que les commentaires de *Vidus Vidius*, n'ont pas rendu plus accessible à ceux qui tenteroient d'abord d'y puiser des lumieres; & les écrits de Paré, de Jacques de Marque, de Verduc, de le Clerc, de Bassius, de Dulhoorne, du

célébre Heister & de M. Sue, prouvent assez de quelle importance peut être cette portion de la doctrine des pansemens; les connoissances que ces mêmes écrits renferment, ne sont pas à la vérité des loix, dont on ne puisse s'écarter, parce qu'un art dans l'exercice duquel l'esprit doit sans cesse diriger la main, ne sauroit être constamment asservi à des modeles; mais les principes une fois établis, c'est à l'homme instruit à les étendre, à les resserrer, à les combiner, à en imaginer de nouveaux dans le besoin, & à se frayer en un mot des routes, qui le rendent supérieur à toutes les difficultés & à tous les obstacles; telles sont les réflexions que M. de Bourgelat fait au commencement du traité dont nous allons donner l'analyse.

Il ajoute que jusqu'ici l'art vétérinaire a été, pour ainsi dire, un art sans art, également denué de préceptes & d'exemples; des recettes informes amoncelées d'âge en âge, en font toute la richesse; d'une autre part, on s'est armé du feu & du couteau; on a brulé, on a coupé indirectement au milieu des ténebres épaisses qui voiloient la structure & l'usage des parties sur lesquelles on operoit; rien de rationel, nulles vues, nulle méthode, nulle trace, ni dans les Auteurs anciens, ni dans les ouvrages même les plus récens, du plus léger progrès de la chirurgie des animaux. Nuls vestiges des appareils, continue notre savant hippiatre, ni des bandages contentifs des médicamens, ni des bandages contentifs des parties; des embrocations le plus souvent capables de contrarier & d'étouffer les efforts de la nature, font encore relativement à différentes portions du corps des brutes les uniques secours, suggérés sans doute par la facilité des poils à retenir les graisses & les huiles, & tels ont été les malheureux effets d'une routine aveugle & mépriſable, que les évenemens les plus funestes & les plus multipliés n'ont pu guérir

les Artiſtes qui n'ont jamais procédé que d'après elle, de l'inſenſibilité la plus opiniâtre ſur la groſſiereté de leurs écarts & ſur l'énormité de leur miſere.

M. de Bourgelat diviſe ſon eſſai ſur les bandages en trois parties ; la premiere contient l'expoſition de toutes les pieces à employer dans les panſemens, & les regles générales à obſerver dans l'emploi qu'on en peut faire.. La deuxieme eſt l'ouvrage de M. *Goiffon;* on y trouve la diſpoſition de ce qu'on nomme *travail* en terme de maréchallerie, & qui eſt deſtiné dans les hôpitaux vétérinaires à contenir les chevaux, ainſi que les bêtes à corne ; il y en a de deux ſortes propres à l'une & à l'autre eſpece de ces animaux.

Dans la troiſieme partie, M. de Bourgelat a raſſemblé tous les bandages que l'on pratique le plus communément : il les a rangés chacun en particulier ſelon les différentes portions du corps du cheval, en commençant par la tête & en ſuivant ainſi toute la machine. Les ferremens terminent tous ces détails.

Par le nom d'appareils on entend dans la chirurgie vétérinaire l'aſſemblage de toutes les ſubſtances néceſſaires à un panſement, & on donne le nom de panſement à l'application de toutes les pieces d'un appareil, c'eſt-à-dire, de toutes les choſes convenables au traitement d'une maladie extérieure ; ces choſes ſont, quant à la matiere, la charpie, l'étoupe, la toile, la peau, les rubans de fil, le bois, le cuir, le fer, &c. De ces ſubſtances différemment unies, taillées, figurées, arrangées, forgées, on fait des bourdonnets, des tentes, des meches, des plumaceaux, des étoupades, des compreſſes, des bandes, des bandages, des ferremens, des liens, des attelles, &c. La charpie eſt un amas d'une certaine quantité de filamens, dont la toile eſt tiſſue ; tout le monde ſait que pour faire la charpie, il faut effiler ſimplement un morceau de toile d'une grandeur proportionnée à la grandeur

dont on la veut ; on choisit pour cela de la toile médiocrement fine, unie & très-propre, & pour que la charpie soit plus commode pour l'emploi, on abandonnera en la faisant les fils à l'arrangement fortuit qu'ils prennent en tombant, ou bien pour faire la charpie plus simplement, on ratisse un morceau de toile avec quelque instrument tranchant ; le duvet qu'on en obtient, sert à couvrir les plaies ; on l'emploie pour lors sous une forme seche. L'étoupe est ce que les Filassiers regardent comme la moindre filasse : cette substance est à peu près pour le pansement des animaux, ce qu'est la charpie relativement au pansement des hommes ; le Maréchal se sert de l'étoupe pour garnir des plaies profondes ou pour en couvrir la surface : il en forme des bourdonnets, des plumaceaux ; il l'emploie seche ou chargée de médicamens ; on se servira cependant par préférence de charpie dans le pansement des parties extrémement sensibles.

Les Bourdonnets sont de petites pelottes d'étoupes ou de charpies roulées dans les deux mains, pour les rendre lisses & unies & leur donner une sorte de fermeté ; la figure en est ordinairement oblongue, & leur volume est proportionné à leur usage. On s'en sert pour remplir le vuide des plaies ou des ulceres profonds, pour en absorber les matieres purulentes, quand il s'agit d'assujettir les médicamens dont on les imbibe ; lorsqu'il s'agit d'opérer une compression sur les vaisseaux sanguins.

Si les bourdonnets doivent être fermes, il ne faut pas qu'ils soient trop durs, & si on prévoit qu'on aura de la peine de les retirer de la plaie, il faudra avoir la précaution de les attacher par un fil ; on leur donnera pour lors le nom de *bourdonnets liés*. On agit plus sagement de mettre plusieurs bordonnets d'un moindre volume dans des plaies qui présentent des cavités considérables, que d'en mettre un seul : on en garnit plus surement & plus aisément toutes les

inégalités, & on a plus de facilité à les en tirer; une chose très-essentielle, c'est de ne jamais en placer un si grand nombre, que la compression qui en résulte en puisse être trop forte.

Les tentes sont des especes de bourdonnets faits avec de la filasse ou de la charpie. Les filamens en sont parallelement rangés & maintenus dans leur longueur par des circonférences d'un fil plus ou moins serré, suivant qu'il faut que la tente soit plus ou moins ferme & dure. On leur donne quelquefois la forme d'un clou, c'est-à-dire, qu'elles sont pointues par leur extrémité, tandis que de l'autre, l'étoupe ne se trouvant point liée, présente, lorsqu'elle est rabattue, une espece de tête. D'autres fois on ne lie pas l'étoupe jusqu'à cette pointe, ce qui en reste sans être lié, offre une espece de pinceau, qui prévient toute impression fâcheuse. On n'emploiera que très-rarement les tentes & avec beaucoup de circonspection; on ne les adoptera que dans le cas d'une fistule, que l'on ne pourroit dilater avec succès, & dont il importe de maintenir l'ouverture jusqu'à la réplétion de tout le vuide; mais on en diminuera le volume insensiblement, & on les supprimera le plutôt qu'il sera possible.

On forme encore des tentes avec de la toile roulée sur elle-même, & dont on fixe l'enroulement avec de la cire, ou par le moyen de quelques circonvolutions de fil; avant de la rouler, on en effile les bords: ce qui forme une espece de houpe. M. de Bourgelat forme plus communément des tentes semblables avec de la filasse, en observant de les lier seulement dans leur milieu.

On substituera souvent les meches aux tentes, d'autant qu'elles n'offrent pas le même danger; on nomme ainsi l'assemblage de plusieurs brins de filasse, ou une bandelette de toile légérement roulée, d'une longueur & d'un diametre proportionnés à l'ouverture qui doit la recevoir: on en introduit une extrémité

dans une plaie, qui pénetre quelque grande cavité : on s'oppose par ce moyen à la coalition trop prompte des bords de cette plaie ; & à l'aide de cette meche, il se fait encore une espece de filtration de matiere, qui ne peut être que très-favorable ; on l'enduit même quelquefois des médicamens convenables ; d'autres fois on se contente de l'introduire sous une forme seche ; enfin on entretient par cette voie des communications entre plusieurs ouvertures, & pour lors les meches font l'office de seton.

Les plumaceaux sont des especes de coussinets faits avec de la charpie & plus ordinairement avec de la filasse : les filamens en sont arrangés de façon qu'ils restent unis & ne forment absolument qu'un seul & même corps ; pour cet effet, après avoir joint & rangé à peu près parallelement une certaine quantité de brins, on en remplit les bouts à une des faces, on les comprime assez fortement entre les deux mains pour les fixer, & pour que la face opposée soit fort unie. L'épaisseur du plumaceau sera telle qu'il y ait plusieurs brins les uns sur les autres, & que le médicament, dont on le garnit, ne puisse suinter & pénétrer jusqu'à l'autre face ; la forme en est le plus souvent ovalaire : cependant pour sa figure & pour son étendue, on se réglera toujours sur la plaie, il en dépassera les bords au moins de deux ou trois fortes lignes ; d'ailleurs il faut qu'il soit mollet, & qu'on n'y remarque aucun durillon considérable.

On emploie les plumaceaux pour couvrir des bourdonnets & des tentes, ou on les emploie seuls afin de garantir par la souplesse & le moëlleux de leur tissu, des chairs sensibles de l'impression des compresses & des bandes, ou enfin on les applique directement & immédiatement sur les plaies.

Les emplâtres considérées comme parties d'appareils, sont des pieces de toile ou de peau enduites d'un seul côté d'une matiere emplastique. Le but qu'on doit

avoir en appliquant des emplâtres, est de défendre une partie de l'accès de l'air, de maintenir le médicament qui est immédiatement appliqué sur une plaie, de favoriser la réunion des bords d'une blessure; d'opérer par l'efficacité du topique appliqué une guérison entiere. En raison de ces indications, on réglera le choix des emplâtres, la maniere de les faire, & la substance sur laquelle il convient de les étendre.

Les compresses sont des morceaux de toile pliés en plusieurs doubles; le nombre qu'on en emploie, leur forme, leur volume varient eu égard aux différences plus ou moins sensibles qu'offrent les maladies, & relativement aux pansemens qu'elles exigent; il ne faut pas que la toile, dont les compresses sont formées, soit trop grossiere, ou trop dure; il faut qu'elle soit propre, & qu'il n'y ait ni couture, ni ourlet, ni fortes inégalités; on emploie les compresses pour garantir une plaie de toute impression extérieure & étrangere, pour maintenir l'appareil, qui se trouve au-dessous d'eux, pour aider à la compression, pour assurer un bandage, pour en favoriser la perfection, pour faciliter l'expulsion des matieres qui séjourneroient dans le fond d'un ulcere, enfin pour fixer sur la partie les médicamens dont elles sont imbues. L'usage des compresses n'est pas si commun pour le pansement des animaux, que pour celui des hommes: on y substitue des étoupades, ou pour mieux dire, des portions d'étoupes figurées, graduées, arrangées & multipliées de façon à en pouvoir tenir lieu.

Les attelles sont des morceaux de bois destinés dans quelques pansemens, à assurer l'appareil & à assujettir fermement une partie; il faut les choisir d'un bois léger, qu'on réduit en lames de l'épaisseur d'une ou deux lignes; on en mesure la longueur sur l'étendue

de l'appareil & des compreſſes, qu'elles ne doivent jamais exceder.

Il y a pluſieurs choſes à obſerver dans leur application. 1°. On en retranche les angles, qui pourroient offenſer & bleſſer. 2°. On ne les applique jamais immédiatement ſur la peau, on place ſouvent des compreſſes au-deſſous. 3°. On les trempe dans quelques liqueurs pour les aſſouplir, quand il eſt néceſſaire qu'elles ſe moulent ſur une rondeur. 4°. On les aſſujettit les unes après les autres par des tours de bandes ou par des liens, ce qui les rend beaucoup plus ſtables. 5°. On évitera, en les plaçant, la route des gros vaiſſeaux & le trajet des tendons conſidérables & ſuperficiels, auxquels une compreſſion forte pourroit nuire.

Les fractures ſont les uniques cas où les attelles ſont néceſſaires; mais la fracture des mâchoires antérieure & poſtérieure, des os de la tête, des côtes, celles de l'avant-bras, de la jambe, du canon, du paturon, de la couronne, étant preſque les ſeules dont on peut eſpérer la guériſon dans le cheval, leur uſage ne doit pas être trop familier dans la pratiques de la chirurgie vétérinaire.

Quand on deſtine les attelles à contenir un appareil ſur la ſole, ou ſur le pied de l'animal, on leur donne le nom *d'écliſſes :* elles doivent avoir moins de flexibilité ou de ſoupleſſe que les autres ; c'eſt la raiſon pour laquelle on les fait plus épaiſſes, qu'on emploie du bois moins pliant, & que le plus ſouvent on les fait avec de la tôle ; on les place de deux manieres, ou en plein ou en X : en plein, lorſque les ingrédiens qui entrent dans la compoſition du topique ont trop de fluidité & ne ſont pas aſſez liés ; en X ou en croix, quand ils ont une certaine conſiſtance, ou lorſque le mal eſt leger, ou quand il s'agit dans le cheval deſſolé d'opérer une exacte & uniforme compreſſion, pour

éviter que la sole charnue ne contracte des inégalités, & ne surmonte en quelques-unes des portions de son étendue, lors de sa régénération & de son accroissement.

Quand dans le premier cas on se sert des écliſſes de tôle, il n'en faut que deux ; l'une aura la figure d'un ovale tronqué & garnira toute la partie ; on l'engage en frappant légérement avec le brochoir, en sorte qu'elle se trouve arrêtée par ses côtés & par son extrémité antérieure entre les branches, la voûte du fer & le pied ; la forme de la deuxieme est la même que celle des attelles ordinaires ; on l'introduit au talon entre l'éponge & les quartiers ; on la pousse le plus près qu'il est possible de la premiere étampure, pour maintenir par-là très-solidement celle sur laquelle on la pose transversalement & qui fait l'office de semelle. On observera qu'elle ne déborde point le fer, parce que l'animal pourroit se blesser en marchant, s'atteindre, se couper, &c.

Quand les écliſſes sont de bois, il en faut pour l'ordinaire trois, & même quelquefois quatre ; on en taille deux ou trois d'entr'elles, de façon qu'étant unies elles représentent le même ovale figuré par l'*écliſſe* de tôle. On les engage pareillement l'une après l'autre, après quoi on les fixe par le moyen de l'écliſſe transversale ; il est aisé de concevoir comment on peut poser deux écliſſes en X ou en croix : celle qui est engagée dans le côté droit de la voûte du fer, est prise par son autre extrémité dans l'éponge gauche, tandis que celle qui est engagée dans le côté gauche de cette même voûte, est arrêtée par son autre bout dans l'éponge droite.

Le liens sont des portions de rubans de fil d'une étendue proportionnée ; on s'en sert quelquefois au lieu de bandages à l'effet d'entourer une partie couverte d'une assez grande compresse ; on en arrête les bouts l'un à l'autre. Pour l'ordinaire les liens sont cousus & fixus aux bandages composés : ils les assujettissent,

soit en s'attachant les uns aux autres, soit en devant s'unir par nœuds à d'autres liens dépendans de quelques soutiens placés à propos pour cet usage.

Le soutien dont on fait l'usage le plus fréquent pour la fixation de plusieurs liens des bandages, de l'encolure, du poitrail, de l'épaule, est un surfaix portant un poitrail de sangle, soutenu par une piece pareille, qui passe sur le garot & descend à plomb sur l'une ou l'autre épaule, jusqu'à ce même poitrail qu'elle supporte, & auquel elle est bredie par ses extrémités. Il est bredi lui-même au surfaix & porte plusieurs anneaux de fer tant à sa lisiere supérieure, qu'à sa lisiere inférieure; il en est de même aux lisieres antérieure & postérieure du surfaix.

A la partie supérieure de ce surfaix, à cinq pouces du milieu de droite & de gauche, sont appliquées & bredies des courroies d'environ un pied en allonge, ayant à l'une & à l'autre de leurs extrémités des anneaux de fer échappés: les antérieures dépassant de deux pouces la lisiere du surfaix & les postérieures recevant chacune une des branches d'une croupiere: ces branches sont repliées sur elles-mêmes, pour revenir à une boucle enchapée suivie d'un passant, au moyen de quoi elles sont susceptibles d'alongement & de raccourcissement; on observera encore qu'à la naissance du culeron de l'un & de l'autre côté, les branches qui le portent, sont engagés dans des anses, formant une traverse terminée à l'un & à l'autre bout par un anneau aussi enchapé. Les branches de la croupiere, ainsi que les alonges, se raccordent au surplus en un point, quoiqu'elles partent de deux points séparés; conséquemment ces mêmes allonges doivent être appliquées en biais sur le surfaix, ce qu'on ne peut faire avec justesse que sur l'animal même. Les uns & les autres des anneaux sont destinés à recevoir les liens desdits bandages, qui peuvent y répondre.

Les sacs consistent, à parler strictement, dans ce que

nous appellons communément des *cordes* ; on mesurera leur force & leur grosseur au besoin & à la nécessité d'asservir invinciblement l'animal ; on donne quelquefois à ces sacs la forme d'un licol, tel est celui que les Maréchaux mettent comme licou de force au cheval, lorsqu'il s'agit de pratiquer une opération qui doit être suivie de douleurs excessives.

Les lacs sont encore des moyens sans lesquels il seroit assez difficile d'abattre & de renverser les chevaux, & par conséquent de les mettre dans une situation convenable à l'opération qu'on médite ; au reste on ne doit pas se servir de lacs sans l'intermede des *entravons* sur les extrémités.

On donne ce nom à la partie de l'entrave, qui ceint précisément le pâturon : il est fait d'un cuir fort & épais, d'une longueur proportionnée à son usage, & il est garni d'une boucle, qui sert à l'attacher, ainsi que d'un anneau de fer ; il faut qu'il soit rembourré, pour qu'il ne blesse pas l'animal. Quant aux entraves, elles sont composées de deux entravons unis l'un à l'autre par une chaîne de fer, ou par une laniere forte & d'une juste longueur. On met des entraves aux chevaux pour s'en rendre maitre, pour les empêcher de s'écarter dans les pâturages, pour leur ôter dans l'écurie la liberté de mettre les pieds de devant dans l'auge ou dans le ratelier, &c.

Lorsqu'on veut assujettir l'animal, il est donc à propos de se servir d'entravons & de lacs ; on fixe les *entravons* dans le pli des pâturons des quatre jambes ensemble, ou d'une ou de deux seulement selon le besoin. On aura la précaution de les boucler toujours de maniere que les boucles soient en dehors ; quand il ne s'agit que d'empêcher le cheval de ruer ou de frapper du derriere, par exemple lorsque veut couper la queue à l'angloise, ou autrement, faire servir une jument, &c. &c. On ne met des entraves qu'aux extrémités postérieures, & l'on passe un lac de chaque

côté dans l'anneau dont doit être pourvu chacun d'eux; on croise ensuite ces lacs sous le ventre de l'animal, & on les arrête fermement à l'encolure par une boucle coulante, & quelquefois à des anneaux de fer, dont un collier de cuir que l'on passe sur la tête du cheval se trouve garni.

Quand il s'agit de faire couvrir une jument, on fera mieux d'employer une sorte de *bricole* portant de chaque côté un anneau de fer, dans lequel on fixe par le nœud coulant, chaque *lac* venant des *entravons*. Il n'est pas nécessaire pour lors de les croiser: ils marchent directement chacun à leur anneau; non-seulement on ne gêne point l'encolure de la bête, mais la facilité avec laquelle on dénoue ces lacs, met sur le champ la cavale, & aussitôt après que la semence du mâle a été lancée dans *l'uterus*, en état de se porter en avant, de maniere que l'étalon n'étant point obligé pour la descendre de se retirer en arriere sur des jarrets déja fatigués dans les efforts du coït, ces parties essentielles sont moins exposées à une ruine totale: M. de Bourgelat desire ardemment que cette pratique fût connue & adoptée dans toutes les Provinces.

Lorsqu'on se propose d'abattre un cheval, on lui préparera un lit de paille très-épais sur un terrein uni: on placera les quatre entravons aux paturons, on attachera un *lac* à l'anneau de celui qui a été mis au pied de devant opposé au côté sur lequel l'animal doit être renversé; on le fait passer ensuite dans celui de l'autre *entravon*, placé au paturon de l'extrémité postérieure, qui avec l'antérieure forme un bipede latéral; de là ce même lac doit cheminer dans l'anneau de l'entravon de l'extrémité postérieure répondante à celle-ci, traverser celui de *l'entravon* de l'extrémité antérieure répondante à la premiere, & enfin passer dans l'anneau de celui qui est à cette même premiere extrémité, & auquel le lac a d'abord été attaché; dans cet état plusieurs hommes saisissent ce

qui reste de ce *lac*, & réuniſſant leur force en le tirant, rapprochent inſenſiblement les quatre pieds de l'animal & en préparent ainſi la chûte. Pluſieurs hommes portés au côté oppoſé l'un à la tête, d'autres à l'encolure, au garrot & à la queue, l'operent & l'effectuent. Il eſt certain que ſi elle n'étoit due qu'à l'effet ſubit de ceux qui ſont chargés de réunir peu-à-peu les quatre extrémités, elle ſeroit très-dangereuſe; c'eſt aux derniers à tirer l'animal à eux, après que les autres ont agi : ſi les uns & les autres agiſſoient enſemble, il en réſulteroit inévitablement un ébranlement funeſte dans toute la machine; dès que le cheval eſt à bas, l'eſſentiel eſt d'en fixer la tête à terre, enſorte qu'il ne puiſſe la relever, c'eſt l'office d'un ſeul homme qui doit peſer & s'appuyer fortement ſur la partie ſupérieure de l'encolure, ou ſur la tête, ſi le cheval eſt fort & vigoureux; mais il faut gliſſer une bonne quantité de paille de peur que l'animal ne ſe bleſſe : on arrête enſuite le lac de façon que les quatre pieds demeurent réunis, s'il eſt beſoin.

Un autre moyen de s'aſſurer du cheval & opérer, eſt celui que préſentent le travail & ſes diverſes dépendances; c'eſt la deſcription de cette machine qui forme la deuxieme partie de l'ouvrage de M. de Bourgelat; mais comme il eſt néceſſaire de voir la figure de cette machine pour pouvoir la bien décrire, nous invitons nos lecteurs d'en lire la deſcription dans le texte même de l'ouvrage de M. de Bourgelat.

Le chapelet eſt encore une machine qui eſt en uſage dans la Chirurgie Vétérinaire. C'eſt un aſſemblage de pluſieurs bâtons taillés en forme d'échellons à peu près également eſpacés, dont la longueur concourt avec celle de l'encolure, & qui ſont attachés à chacune de leurs extrémités, au moyen de cordes & d'encoches faites pour affermir ces petits lacs. Il y a encore une autre eſpece de chapelet, dont les bâtons ſont percés à l'un & à l'autre bout pour recevoir une

corde, ou une courroie arrondie, & des olives en bois qui les tiennent espacés; celles destinées à porter contre le poitrail étant plus longues que celles de l'extrémité opposée, parce que l'encolure est plus mince à cette même extrémité. Si les bâtons & les olives sont enfilés par une corde, cette corde a à l'un de ses bouts un œillet pour recevoir son autre bout qui s'y fixe par le nœud. Si c'est une courroie qui les enfile, l'un des bouts porte une boucle, & l'autre est piqué de plusieurs trous & ardillons: on place le chapelet & on le fixe sur le cou de l'animal, ensorte que ces bâtons contre-buttent du poitrail & des épaules à la mâchoire, & rendent impossible la flexion de cette partie; c'est ainsi qu'on empêche l'animal dans une foule de circonstances, de lécher les plaies, qui peuvent exister sur son corps, ou sur ses extrémités postérieures, de faire usage de ses dents pour se gratter en se mordant, &c.

La partie la plus essentielle d'un appareil est le bandage; mais il est à propos de distinguer ce que l'on appelle de ce nom & ce que l'on nomme vraiement bande. La bande est un lien de toile beaucoup plus long que large, qui ne présente qu'une même direction & qui est destinée à entourer une partie, selon les indications quelconques: elle est, à proprement parler, l'instrument avec lequel on forme le bandage.

On y remarque un centre, deux extrémités & deux bords: le centre en est le milieu, les lisieres en sont les bords, & les extrémités ou les bouts qui le terminent, sont ce que nous appellons les *globes*, les *chefs*. On proportionnera sa longueur au nombre des circonvolutions qu'elle doit faire; & sa largeur sera telle, que ses tours puissent être facilement couverts les uns par les autres sans être exposés au moindre dérangement. Les rubans de fil de la largeur d'un pouce ou deux sont ceux dont l'usage est le plus commun

commun dans la Chirurgie Vétérinaire, les bords ou lisieres, les coutures que l'on rejette dans la Chirurgie humaine, n'étant à l'égard de l'animal d'aucun inconvénient.

On roule toujours la bande sur elle-même; on ne l'appliquera commodément qu'autant qu'on sera forcé de la dérouler à mesure des circonvolutions à faire; une bande roulée d'un bout à l'autre, est une bande roulée à un globe ou à un chef; une bande roulée par ses deux extrémités à la fois également ou inégalement, est une bande roulée à deux globes, ou à deux chefs; il ne faut jamais, en défaisant une bande, la laisser traîner à terre dans la boue & dans le sang: il faut la recevoir successivement de l'une & de l'autre main.

L'application d'une bande passée simplement autour d'une partie, forme un bandage simple; pour qu'il soit bien fait, il faut qu'il soit solide, qu'il ne soit ni trop serré, ni trop lâche, que les bords de la bande soient également tendus par-tout, que le bout qui en reste, soit arrêté & se termine au côté opposé à celui du mal; enfin qu'on se soit conduit en l'appliquant d'après les indications qui doivent guider. Le bandage simple est à peu près le seul qu'on puisse pratiquer sur le cheval; on peut néanmoins dans certains cas employer le bandage unissant que l'on fait avec une bande roulée à deux globes.

Quoiqu'on se soit servi, en parlant des bandes appliquées méthodiquement, du mot de *bandage*, on entend encore dans l'art Vétérinaire, & même plus particulierement par ce mot, des pieces de toile coupées selon les directions différentes, & auxquelles on a ajouté des liens ou des chefs, telles que celles qui forment dans la chirurgie ce que l'on nomme des *bandages* composés & figuratifs.

On désigne la plupart d'entr'eux par le nom des parties sur lesquelles ils doivent être placés, consé-

quemment on dit *bandage du front*, *bandage du nez*, *bandage du poitrail*, *bandage du garrot*, *&c.* On leur donne auſſi le nom de la maladie pour laquelle on s'en ſert ; on dit pour lors *bandage pour l'hernie umbilicale*, *pour la fiſtule à l'anus*, *ferrement pour telle fracture*, *&c.* ; on les nomme auſſi du nom de leurs effets ; on appelle, par exemple, *bandage uniſſant*, celui qui tend à approcher les bords d'une plaie & à en aſſurer la réunion ; *bandage expulſif*, celui qui provoque la ſortie de la matiere purulente retenue dans des ulceres ſanieux, dans des ſinus, &c. ; *bandage compreſſif*, celui qui eſt en uſage dans des cas de rupture des vaiſſeaux & d'hémorrhagie & où il eſt néceſſaire de s'oppoſer promptement par la compreſſion, à l'effuſion & à la perte du ſang ; *bandages contentifs* de remedes ou d'appareils, ceux qui ſervent à contenir des médicamens & des appareils néceſſaires, &c. après tous les détails dans leſquels nous ſommes entrés d'après M. de Bourgelat ; & avant d'entrer dans ceux qui concernent la deſcription des bandages en particulier, il eſt important de tracer quelques préceptes généraux propres pour l'inſtruction des éleves.

1°. Un bandage quelconque doit toujours être ſolide & placé de maniere que non-ſeulement il ne puiſſe être dérangé & que toutes les pieces de l'appareil ſoient maintenues les unes par les autres, mais qu'il produiſe exactement tous les effets qu'on eſt en droit d'en attendre.

2°. Il doit ſe mouler exactement ſur la partie ſans laiſſer aucun vuide, aucun intervalle, aucun godet ; & comme la plupart des parties de l'animal préſentent des inégalités, telles que celles qui réſultent de l'arrondiſſement de l'épaule, de l'éminence du jarret, de l'enfoncement de la ganache, ou de l'auge, du pli de l'encolure, &c. on pratiquera à propos des replis, des échancrures ; on changera la direction des bords, on variera la forme de la piece eſſentielle, de façon

à pouvoir à conformer à la figure de la partie ; on placera par cette même raison les liens, ou aux angles, ou aux bords en plus ou moins grand nombre, & toujours de façon qu'ils assujettissent le bandage & maintiennent l'appareil, soit en s'attachant les uns aux autres après avoir ceint la partie, soit en se fixant à quelques pieces placées pour cet effet, qu'on appelle *soutien*.

3°. Les pansemens doivent être faits avec promptitude, & non pas à la hâte, & on évitera soigneusement les inconvéniens de l'intervalle entre le moment où on leve l'appareil, & celui où on applique un autre. Le plus grand de ces inconvéniens provient des effets de l'air sur les plaies & sur les ulceres, & si on ne peut pas les défendre absolument de cette impression fatale, du moins ne doit-on rien négliger des précautions qui peuvent la rendre moins durable; pour cet effet, avant que de lever l'appareil, on préparera le nouveau; on ne s'arrêtera point, lorsque l'ancien sera levé, à des soins minutieux, à toucher, à sonder une plaie sans nécessité, & on recouvrira avec célérité la partie, soit par des étoupades, soit de quelqu'autre maniere.

4o. Les pansemens doivent être faits avec propreté; on n'emploiera donc pas pour les appareils des matieres chargées de poussieres & d'ordures. On se servira de la spatule pour garnir les bourdonnets & les plumaceaux des médicamens indiqués & convenables; on fera usage de pincettes à pansemens, plutôt que de ses doigts, pour enlever & pour placer ces mêmes plumaceaux; on nettoiera les plaies avec art, soit en essuyant les environs avec des compresses, ou des étoupades, soit en ôtant, au moyen de la spatule, les matieres épaisses, purulentes ou emplastiques qui peuvent être attachées aux poils, soit par des injections dans la plaie, lorsqu'elle se trouvera profonde, soit par des lotions de quelques liqueurs propres à la

circonſtance, ſoit par le pompement ſubtil de la plus forte partie des matieres avec des bourdonnets, &c. En un mot, on doit & on peut faire le panſement le plus compliqué, ſans que les mains ſe trouvent remplies de pus & de médicamens.

5°. Les panſemens exigent un certain ordre; après qu'on a nettoyé une plaie, il faut appliquer ſucceſſivement les bourdonnets, les plumaceaux, les emplâtres, ou les linimens, les étoupades ou compreſſes, le bandage & les liens. Pour ce qui concerne le bandage, on arrête d'abord les liens qui concourrent le plus à le ſoutenir: on paſſe enſuite à ceux qui ſervent proprement à le fixer: on débute donc aſſez généralement par les liens ſupérieurs; on finit en mettant dans une ſituation néceſſaire la partie ſeule, ou le corps entier de l'animal, ce qu'on exécute par le ſecours du licou, des longes, des ſangles, des ſurfaix, des entraves, des ſoupentes, du chapelet, & autres moyens quelconques capables d'en borner les mouvemens ſelon le beſoin & l'exigence des cas.

6°. On fera les bandages avec adreſſe & légéreté, pour n'occaſionner de la douleur, que le moins qu'il eſt poſſible, & pour ne pas dégrader des portions tendres & végétantes qui ſuccedent dans une plaie, ou un ulcere aux portions qui ont été détruites.

7°. Les panſemens doivent être fréquens ou rares: on ne peut néanmoins fixer d'une maniere préciſe les juſtes limites des intervalles à mettre entr'eux, & on ne peut s'en tenir ici qu'à des regles purement générales, c'eſt aux éleves inſtruits à prévoir toutes les exceptions. Tout panſement, dont l'objet principal eſt de contenir les parties, ne doit pas être fréquent: les fractures, les luxations n'exigent enſuite de la réduction que d'être maintenues; & en les ſuppoſant compliquées, nul ne peut ſe déterminer ſur les ſoins plus ou moins multipliés qu'elles demandent, qu'en

comparant & en balançant l'éminence du danger du dérangement des os, & celle du péril qui pourroit réſulter de la complication. Dans l'exomphale, il ne s'agit auſſi que de contenir l'inteſtin, de même que dans l'hémorrhagie, où il eſt urgent de s'oppoſer à l'effuſion du ſang, ſoit par la voie de la ligature, ſoit par les effets des ſtyptiques ſuffiſans ordinairement dans l'ouverture des petits vaiſſeaux, ſoit enfin par le moyen de la compreſſion; ce ne ſeroit pas dans ces cas remplir l'indication, que de réitérer ſouvent les panſemens.

On en doit dire de même, 1°. relativement aux plaies récentes; la levée continuelle de l'appareil détruiroit inévitablement les liaiſons heureuſement renouvellées entre les parties, elle donneroit mal-à-propos & fréquemment accès à l'air, & produiroit une infinité de déſordres. 2°. Dans ce cas, ouſuccede à une premiere ſuppuration d'un plaie compliquée, le ſuc homogene, qui doit procurer la régénération & la réunion des parties, cimenter leur conſolidation & s'aſſimiler avec elles; pourvû néanmoins que ce ſuc ne fût pas ſurabondant, & que ſon croupiſſement dans le ſein ou le foyer de la plaie, ne fît appréhender ſa perverſion. 3°. Dans le cas de l'emploi des topiques, dont l'action & l'efficacité ne ſe manifeſtent, qu'après avoir été fixés & appliqués un certain eſpace de temps. 4°. Dans des cas où les efforts de la nature n'accélerent qu'avec peine la guériſon & où ils demandent à être ſecondés par la ſuppuration même, dans la réſolution des tumeurs oſſeuſes, dans les cas de tumeurs dues à la lenteur & à la viſcoſité des liqueurs, rebelles par leur dureté, inacceſſibles par leur profondeur; dans celui de l'indolence & de la foibleſſe des canaux engorgés, de même que dans les cas d'expulſion de toutes matieres nuiſibles, &c.

Les panſemens ſeront fréquens au contraire, 1°. lors de la ſuppuration premiere d'une plaie, la matiere pouvant

s'aigrir, en irriter de plus en plus le fond, devenir cauſtique, creuſer des fuſées, des clapiers, refluer dans la maſſe, &c. &c. 2°. Quand les ſymptômes de la maladie augmentent en violence & ſes progrès en rapidité, ſoit pour examiner l'état du mal, ſoit pour décider d'après les changemens que l'on apperçoit de ceux qui pourroient être néceſſaires dans le moment, eû égard à l'application de nouveaux topiques. 3°. Dans le cas où l'on eſt obligé, comme dans les tumeurs œdemateuſes, de recourir à des ſpiritueux à l'effet de rétablir le reſſort des parties, de rendre aux liqueurs l'action & la fluidité qui leur manquent, d'autant que la diſſipation ou l'évaporation dépouille bientôt ces remedes des parties dans leſquelles conſiſte leur efficacité. 4°. Lorſqu'il s'agit des plaies compliquées de quelques virus particuliers aux différentes eſpeces d'animaux. 5°. Quand il eſt queſtion d'une matiere corrompue, corroſive, maligne, telle que la ſanie cancereuſe de certains fics ou crapauds, la ſanie putride & vermineuſe de certains ulceres farcineux, la ſanie maligne, que fournit quelquefois une carie, &c. 6°. Dans des cas de mortifications promptes, de dépôts critiques & inflammatoires. 7°. Dans celui de l'extraction de corps nuiſibles & étrangers, d'eſquilles piquantes qu'on ne peut obtenir dans une ſeule fois. 8°. Dans le cas d'un amas prompt & ſuivi de matieres quelconques dans quelque cavité.

Telle eſt la premiere partie de l'ouvrage que nous analyſons : nous omettons la ſeconde, ainſi que nous l'avons obſervé, d'autant que l'éclairciſſement qu'on en peut donner, dépend de la figure ; c'eſt la raiſon pour laquelle nous renvoyons la deſcription du travail du cheval & de celui du bœuf à l'ouvrage même ; il n'en ſera pas de même de la troiſieme partie : nous examinerons avec M. de Bourgelat tous les différens bandages particuliers propres à l'art vétérinaire.

1°. *Le frontal simple ou bandage premier du front.* Ce bandage est formé d'une piece de toile de longueur proportionnée ; sa largeur est fixée par l'intervalle des oreilles, sa longueur par l'étendue du front, mesuré depuis les sourcils jusqu'à la partie postérieure de la nuque ; chaque côté à la partie supérieure du bandage est raccourci d'un pouce au moins d'un repli, d'où résulte une espece de cavité propre à loger l'éminence, qui se trouve à l'endroit du toupet. Cette piece de toile a à chacun de ses angles un lien d'une longueur convenable ; les deux liens de la partie supérieure descendent le long de la ganache, se cousent au-dessous de cette partie, viennent ensuite en remontant s'attacher sur la nuque ; les liens inférieurs, à peu près de la même longueur des premiers, entr'ouverts à six pouces de leur naissance par une ganse pour livrer passage à ceux-ci, vont pareillement se croiser sur la ganache, & remontent le long de cette partie pour se fixer également l'un à l'autre sur la nuque dans l'endroit de ce bandage, où une anse reçoit les uns & les autres de ces liens.

2°. *Le frontal composé.* C'est le deuxieme bandage du front : il est à peu près comme le frontal simple, il est seulement beaucoup plus étendu en longueur ; les replis qu'on pratique à celui-ci, ne different de ceux faits au premier bandage que parce qu'ils sont plus considérables, & l'usage en est le même : sa partie supérieure, de même que son inférieure, n'a que la moitié de la largeur de la partie moyenne ; celle-ci se trouve environ aux deux cinquiemes de la longueur totale ; six liens se trouvent unis à ce bandage, deux superieurs, deux moyens & deux inférieurs. Les deux moyens, qui partant de la partie la plus large, un de chaque côté, sont chacun terminés par une anse, destinée à donner passage aux liens supérieurs : ceux-ci traversent ces anses dans leur trajet

le long de la ganache, ils se croisent au-dessous de cette partie, & viennent en remontant sur la tête, où on les fixe par nœuds dans une anse supérieure semblable à celle de frontal simple. Ces quatre liens se soutiennent réciproquement.

Les deux liens inférieurs doivent être conduits sous la mâchoire : ils s'y croisent obliquement, ou en X : ils viennent en passant & remontent le long de la ganache, traversent la même anse des liens moyens, pour être, comme les supérieurs, fixés par nœuds sur la tête, ou pour être conduits & fixés sous la ganache, si les liens moyens ont trop de disposition à remonter.

3°. *Bandage contentif des oreilles.* Ce bandage est composé de deux pieces de toile, dont chacune a une forme triangulaire, mais mutilée en un de ses angles; elles sont unies par leur base & par le côté résultant de la mutilation de l'angle : cette réunion répond à la partie supérieure de l'encolure : les pointes se croisent ou se chevauchent sur le front; dans la partie moyenne & interne de ces pieces de toile, est un gousset destiné à loger les oreilles. Six liens principaux sont unis à ce bandage : deux supérieurs, deux moyens & deux inférieurs; les supérieurs ne forment ensemble qu'une piece & réunissent les deux parties du bandage : ils descendent de chaque côté de la ganache, & dans la partie moyenne de ce trajet, ils sont percés d'une ganse, destinée à recevoir les liens moyens. Parvenus les uns & les autres sous la ganache, ils se croisent & remontent pour être fixés ensemble par un seul nœud sur le sommet de la tête, où le bandage est muni d'une anse semblable à celle des bandages précédents. Les liens moyens partent de l'endroit qui répond à la partie extérieure de la base des oreilles, se portant obliquement pour gagner la ganse pratiquée aux liens supérieurs, & descendent sous la ganache, pour après avoir remonté être fixés

comme les précédens. Les liens inférieurs, qui terminent le sommet de chaque triangle, se portent de droite à gauche & de gauche à droite, en passant obliquement sous les yeux, & sont munis dans cet endroit l'un & l'autre d'une anse pour recevoir leurs extrémités, qui, après s'être croisées sous la ganache viennent y passer & être fixées l'une à l'autre sous le chanfrein; quant à ce qui concerne les liens particuliers, fixés au nombre de trois sur le bord interne de chacune des pieces du bandage, ils se répondent de maniere qu'en se fixant les uns aux autres, ils tendent tous à rapprocher les deux pieces du bandage & conséquemment les oreilles, ce qui étoit le but & l'objet de l'opération.

4°. *Bandage contentif de la partie supérieure de l'encolure.* Ce bandage est composé d'une piece de toile. Sa partie quarrée est destinée à couvrir le haut de la criniere, tandis que sa partie antérieure, dont la largeur est d'environ six doigts, & dont le prolongement s'étend au-delà d'un pied, doit se porter sur le chanfrein, jusqu'au dessous des yeux; les bords latéraux dans leur partie moyenne sont raccourcis d'un pouce au moyen d'un repli nécessaire pour racheter la courbure du contour supérieur de l'encolure. Neuf liens sont fixés à ce bandage, deux aux angles du prolongement antérieur de chacun huit pouces, & terminés par une anse; quatre à chacun des quatre angles du corps du bandage: deux dans le milieu des bords latéraux, un dans le milieu du bord postérieur. Ce bandage appliqué sur le sommet de l'encolure, & le prolongement disposé, comme il doit l'être, on fixe d'abord les liens, on les attache après les avoir fait passer dans les anses des liens sous la ganache ou sur le sommet de la tête: quant aux liens, ils marchent le long de la partie latérale & inférieure de l'encolure pour être fixés au

surfaix, & s'attacher à quelques-uns des anneaux, tandis que le lien parvenu sur le garrot se bifurque pour aller de chaque côté aux anneaux de ce même surfaix; à l'égard des liens, ils embrassent l'encolure & sont fixés & arrêtés au-dessous de cette partie.

N°. 5°. *Le bandage pour l'œil simple.* Il est composé de deux parties : la premiere qui est le soutien de tout le bandage, est une bande forte & large de trois doigts & d'une longueur suffisante : cette bande, qui pourroit être une courroie appropriée pour l'usage, est destinée à être fixée autour de l'encolure en prenant de dessus la tête, jusqu'au-dessous de la ganache; à cette piece se trouvent trois liens de toile ou trois bouts de cuir, dont l'un est précisément sur la tête, & les deux autres à chaque partie latérale, ou moyenne. La deuxieme partie de ce même bandage de toile, ou de peau, ou de cuir, présente un quarré long échancré dans l'un de ses angles, & doit être d'une grandeur convenable; les deux bords latéraux ou montans sont raccourcis au moyen des replis, d'où résulte une cavité pour loger la convexité de l'orbite & de l'œil; quant à l'échancrure, elle sert à dégager l'oreille; à chacun des cinq angles est fixé un lien, ou une boucle, si la piece est faite de cuir; comme ce bandage doit être placé obliquement, des deux liens supérieurs le plus rapproché de l'oreille s'attache au lien du soutien, qui est sur la tête, où le morceau de corroie qui peut former le même lien entre dans la boucle de fer, qui supplée au lien, si le bandage est de cuir. Le deuxieme lien supérieur va répondre au lien du soutien du même côté; le troisieme va partant de l'angle inférieur résultant de l'échancrure, s'attacher au lien du soutien. Le quatrieme & le cinquieme qui portent des angles inférieurs de la piece, passent & s'attachent sous la mâchoire au soutien.

6°. *Bandage pour l'œil double.* Ce bandage est composé de deux parties, dont la premiere est le soutien de tout ce bandage & doit être garni de sept liens, dont un est sur le sommet de cette piece considérée en place ; la deuxieme est une piece de toile, formant un quarré légérement alongé pour s'accommoder à la largeur du front ; & doit être d'une grandeur proportionnée ; les deux bouts latéraux se trouvent raccourcis d'environ trois pouces par les replis, qui y sont pratiqués à l'effet de favoriser le logement des yeux, au moyen de la concavité que ces replis occasionnent. La piece a sept liens, un à chacun des quatre angles, un partant de chaque repli, & le septieme du milieu du bord supérieur ; ces sept liens doivent répondre & être fixés aux sept liens du soutien.

7°. *Bandage pour les plaies antérieures & latérales de l'encolure.* Les quatre angles de ce bandage, composé d'un piece de toile quarrée, sont tronqués de maniere qu'elle présente un octogone à peu près régulier : le bord antérieur est échancré pour loger l'endroit du gosier ; des deux pointes qui terminent cette échancrure partent deux liens, qui passent au-dessus de la tubérosité de la mâchoire, & sous les oreilles, pour être fixés l'un à l'autre par nœud sur le front des angles les plus voisins ; de ces premiers, partent deux autres liens, qui sont conduits sur le sommet de la criniere, & qui s'y nouent l'un à l'autre ; les deux liens fournis par les angles suivans, se croisent en X sur le garrot pour se fixer, le droit à l'anneau gauche du surfaix, & le gauche à l'anneau droit ; enfin les liens des deux derniers angles se portent à quelques-uns des anneaux de ce même surfaix, ou de ce même soutien.

8°. *Bandage du garrot.* Ce bandage composé d'une piece de toile en forme de quarré long, porte au milieu de chacun de ses bords antérieur & posté-

rieur, un repli qui en diminue la longueur d'environ trois pouces pour former une cavité propre à répondre à la saillie du garrot; les deux angles postérieurs de ce même bandage sont tronqués de deux ou trois doigts; il est muni de cinq liens, dont deux partent des angles antérieurs, deux des angles postérieurs & tronqués, & le cinquieme du repli pratiqué dans le milieu du bord postérieur appliqué par le milieu sur le garrot, où portent les deux liens antérieurs, de maniere à les fixer audevant du poitrail de l'animal, cette partie servant desors de soutien; les deux liens postérieurs sont conduits sous la poitrine, & on les y arrête par nœuds & de côté, l'un étant plus long que l'autre. Le cinquieme lien ou une corroie qui y suppleroit, s'étendra le long de l'épine & sera fixé à une croupiere.

9o. *Bandage du poitrail.* Ce bandage est formé d'une piece de toile d'une grandeur proportionnée; la forme est à peu près un quarré, du milieu d'un côté duquel sort un appendice, ou prolongement d'une largeur mesurée sur la distance qui se trouve entre les avant-bras du cheval d'un ais à l'autre; ce bandage en cet endroit ne pouvant être froissé & réplié comme il seroit à son passage entre ces parties, s'il avoit la même largeur que sa portion supérieure, on doit regler celle de cet appendice sur les proportions de l'animal; le bord supérieur de ce bandage sera refendu, pour que la fente entr'ouverte d'un pouce & demi, ou environ, soit recouverte d'une piece de toile appliquée par couture, à l'effet de loger commodément le bas de l'encolure. A chacun des deux bords latéraux & dans le milieu de leur longueur, seront des replis qui les raccourciront de deux pouces chacun; par ce moyen ils peuvent répondre à la convexité du poitrail; on observe six liens à ce bandage, un à chacun des angles supérieurs qui doivent se croiser en X sur le garrot, pour s'attacher le droit à gauche & le gauche à droite, aux anneaux du surfaix, duquel

on a supprimé le poitrail & le suspensoir : deux autres liens partant des angles moyens, sont conduits sur le bras supérieurement au coude, & sont fixés à quelques-uns des anneaux de ce même surfaix : enfin les derniers liens forment les liens inférieurs, se relevent de dessous le sternum, remontent sur les côtés du thorax jusques sur le garrot, où ils sont fixés par un nœud l'un à l'autre.

10°. *Bandage pour la partie inférieure de la poitrine.* Ce bandage est composé d'une piece de toile quarrée, tronquée légérement dans ses angles postérieurs, & plus considérablement dans ses angles antérieurs : on observe un appendice ou prolongement triangulaire à son bord antérieur, ce prolongement dans l'application du bandage, passant entre les avant-bras de l'animal : ce bandage a sept liens. Le premier partant de la pointe de l'appendice, va s'attacher à un des anneaux du poitrail du surfaix; deux latéraux les plus voisins de la base de l'appendice, sont conduits de derriere le coude à la naissance de l'encolure supérieurement, pour y être fixés par nœud l'un à l'autre : enfin les deux derniers liens partant du premier angle, résultant de la mutilation, remontent le long des flancs jusques sur la croupe pour être fixés aux anneaux de surfaix.

11°. *Bandage pour les parotides, ou avives.* Ce bandage fait d'une piece de toile, a environ six pouces de largeur sur assez de longueur pour s'étendre d'un parotide à l'autre en passant sous la ganache. Ses bords antérieur & postérieur sont refendus dans leur milieu, au milieu du tiers de sa largeur, au droit l'un de l'autre, pour, à l'aide de l'application d'une piece, ou d'une sorte de gousset fixé par couture, augmenter l'étendue du bord antérieur, qui doit loger la ganache, d'environ trois pouces, & celle du bord postérieur, qui doit loger le gosier d'environ deux pouces seulement. Des angles antérieurs partent deux liens que

l'on conduit sur le milieu du front pour y être attachés par nœud l'un à l'autre. Les deux angles sont légérement mutilés, & du milieu du pan qui en résulte, s'élevent des liens, qui marchent jusques sur la partie postérieure de la nuque, où ils sont fixés & noués l'un à l'autre.

12°. *Bandages pour les maladies des glandes maxillaires & sublinguales.* Ce bandage doit être composé d'une piece de toile, qui a la forme d'un triangle, dont les deux côtés seroient égaux & auroient sur une base d'environ sept pouces, dix-huit pouces de longueur, si ce même triangle n'eût été tronqué dans son sommet & réduit à moitié; on observe à sa base une échancrure en demi-cercle, à l'effet de loger commodément le gosier.

Quatre liens principaux lui sont unis. Ces liens terminent les angles résultans du bord échancré, cheminent le long des parotides, pour être fixés l'un à l'autre sur la nuque. Les liens partant du tiers inférieur du bandage & précisément du lieu où il répond au masseter, marchent en droite ligne pour être attachés l'un à l'autre, à la partie antérieure des os du nez, & à ces mêmes liens viennent s'unir par couture, à environ quatre doigts de leur naissance; au point des brides partent des angles inférieurs, qui assujetissent la partie inférieure du bandage contre l'auge.

13°. *Bandage sur la région de l'omoplate.* Ce bandage est formé par une grande piece de toile d'une figure à peu près trapezoïde; on observe à la partie moyenne de son bord antérieur, un repli d'environ trois pouces, & il en est un autre d'environ un pouce & demi, pratiqué au bord inférieur dans le lien qui répond au-dessous de la pointe du bras. De ces deux replis résulte une espece de cavité propre à recevoir cette même pointe. On appliquera ce bandage dans un sens oblique; le côté supérieur de ce trapeze a environ cinq pouces de longueur; le côté antérieur fait angle

droit avec le premier côté ; le repli en interrompt la ligne droite, & en réduit la longueur à environ un pied & demi. Le côté inférieur coupé d'abord parallelement au bord supérieur, & par conséquent d'équerre avec le côté antérieur, a son angle mutilé de quelques doigts ; vient ensuite le repli, & après ce repli un pan coupé de sept à huit pouces de longueur, qui regagne le côté postérieur. Ce bandage a sept liens, deux aux angles du côté supérieur, un à l'angle inférieur du côté antérieur, un quatrieme entre le troisieme côté & le grand pan coupé, un cinquieme à l'angle formé par le pan coupé & le commencement du côté postérieur, un sixieme à quatre doigts plus haut, enfin un septieme à cinq pouces au-dessus de celui-ci.

14°. *Bandage pour l'articulation même de l'épaule.* Ce bandage est formé d'une piece de toile à peu près quarrée : son angle supérieur est tronqué de quelques doigts, son bord supérieur antérieur est légérement échancré, pour se prêter à la saillie de l'omoplate ; un autre bord est raccourci d'environ trois pouces par deux replis qui en divisent la longueur en trois parties à peu près égales ; le troisieme bord est sur une ligne droite, enfin au quatrieme est pratiqué un repli d'un travers de doigt dans son milieu ; de ces divers replis & échancrures résulte une cavité suffisante pour offrir un logement à la saillie du bras ; six liens servent à fixer le bandage, trois antérieurs & trois postérieurs.

15°. *Bandage pour le coude.* Ce bandage composé d'une piece de toile, est garni de différens replis tendant les uns & les autres à l'amener à une forme propre à se mouler sur celle de l'olécrane. Cinq liens servent à le fixer.

16°. *Bandage pour le dos.* Une piece de toile présentant un quarré long forme le bandage ; les deux angles postérieurs en sont tronqués d'environ quatre

doigts : ſes bords antérieur & poſtérieur ſont, dans leur partie moyenne, refendus pour être alongés, l'antérieur de trois pouces, le poſtérieur d'un pouce & demi ſeulement, au moyen de deux pieces appliquées par couture comme deux eſpeces de gouſſet. Six liens, un à chaque angle, ſont adaptés à ce bandage.

17°. *Bandage des reins & de la croupe.* L'étendue de ce bandage eſt telle, qu'il peut couvrir toute la croupe & même une partie des reins. Les angles poſtérieurs en ſont tronqués d'environ quatre pouces. De cette mutilation réſultent ſix bords dans la piece, dont cinq ſont à peu près égaux entr'eux, l'intérieur ayant le double de leur longueur : on obſervera dans chacun des autres cinq bords un repli d'environ deux doigts pour répondre à la convexité de la croupe. Six liens, trois de chaque côté, ſont unis à ce bandage & partent de chacun de ces angles.

18°. *Bandage pour la feſſe.* Une piece de toile une fois & demi auſſi longue qu'elle eſt large, compoſe ce bandage ; il faut en conſidérer les bords ; le ſupérieur oblique, l'antérieur auſſi oblique, l'inférieur, enfin le poſtérieur. La longueur de l'antérieur oblique eſt diminuée de trois pouces par un repli pratiqué dans ſon milieu & celle de l'inférieur de quatre pouces au moyen de deux autres replis ; mais elle eſt reſtituée par une piece triangulaire ajoutée, les replis n'ayant point eu ſon abbreviation pour objet, & n'ayant été fait que pour ménager une concavité néceſſaire à la réception de la feſſe.

19°. *Bandage pour le deſſous du ventre.* Ce bandage eſt formé d'une piece de toile préſentant un quarré long, ſa longueur étant deux fois ſa largeur. Dans le milieu de chacun des grands côtés eſt un repli : celui du côté antérieur n'eſt que d'un travers de doigt, tandis que celui du côté poſtérieur eſt de plus d'un pouce ; l'un & l'autre favoriſent le logement de la convexité

convexité du ventre. Chaque petit côté porte trois liens, un à chaque angle & un dans son milieu dans la direction de la figure de la piece; on l'applique sous l'abdomen.

20°. *Bandage pour les maladies des bourses.* Ce bandage fait d'une piece de toile, imite par sa forme un triangle alongé, tronqué dans son sommet; on y remarque quatre liens, deux attachés aux angles de la base dans la direction de cette même base, & deux autres attachés à la partie tronquée près des angles & dans la direction de l'axe du triangle. Cette piece est placée de maniere à être contentive de l'appareil appliqué sur les bourses.

21°. *Bandage pour la fistule à l'anus.* Ce bandage est une espece de fronde à quatre chefs, c'est-à-dire, un morceau de toile long & refendu en deux branches, à chaque extrémité, l'enfourchure des inférieurs étant plus aiguë que celle des supérieurs, qui doivent embrasser le tronçon de la queue, tandis que les autres ne contiennent que le principe du scrotum On adapte un lien à chaque division ou à chaque chef.

22°. *Bandage pour les hernies ombilicales.* Ce bandage est de cuir; sa forme est un quarré long, légérement échancré dans un de ses grands côtés, pour éviter de gêner le fourreau, tandis que le côté opposé offre une saillie dans son milieu, qui répond à la partie antérieure de l'abdomen. Chacun de ses petits côtés porte trois courroies également espacées, & laissant autant de vuide entr'elles qu'elles ont de largeur; ces courroies sont tirées du même cuir dans la direction des grands côtés; trois d'entr'elles, d'environ un pied de longueur, portent les boucles & ceignent le corps du côté gauche, les trois autres ayant assez de longueur pour passer sur le dos de l'animal & venir se boucler aux premieres. Une septieme courroie est bredie à angle droit au milieu du côté antérieur

de ce bandage. Cette courroie, de la même largeur que les autres, a dans son milieu une boucle à ardillon avec un passant pour, son extrémité percée de différens trous, être reçue dans cette boucle après avoir passé entre le ventre & le surfaix : c'est ainsi qu'elle peut empêcher le bandage de glisser en arriere; la face interne de ce bandage, formée d'une peau de mouton passée à l'huile, doit s'appliquer par son milieu contre le ventre de l'animal. Ce milieu sous cette même peau est armé d'une plaque de fer, d'environ cinq pouces de diametre, convexe de trois ou quatre lignes, laquelle est appliquée sur la face externe au moyen d'un cuir qui la recouvre, & qui dans toute sa circonférence est cousu à cette même face.

23°. *Bandage pour les plaies du grasset.* La forme de ce bandage est un triangle, dont la base seroit à peu près quatre fois la hauteur, les deux côtés étant égaux & également raccourcis d'un pouce par un repli pratiqué à chacun d'eux; à chacun des angles est attaché un lien.

24°. *Bandage pour l'avant-bras.* Ce bandage est formé par une piece de toile; on doit en remarquer les côtés, le supérieur, de dix-huit à vingt pouces de longueur, est échancré de trois pouces de profondeur dans toute cette longueur; les côtés droit & gauche, longs d'environ un pied, sont droits en eux-mêmes, mais obliques, & se rapprochent dans leur extrémité inférieure au point que le côté inférieur n'a que dix pouces de longueur; toutes ces mesures au surplus ne sont exprimées ici que pour indiquer à peu près les proportions du bandage; on applique ce bandage de façon que l'échancrure embrasse le pli de l'articulation, & que les côtés droit & gauche se réunissent au milieu de la face externe de l'avant-bras, & y sont rapprochés l'un de l'autre par cinq cordons partant de chacun de ces côtés & noués les uns aux autres.

25°. *Bandage pour le genou.* Ce bandage est tiré d'une piece de toile quarrée, dont le côté supérieur est alongé de deux pouces & plus, par deux fentes recouvertes de pieces appliquées par couture ; la premiere de ces fentes descend parallelement au côté le plus voisin, jusqu'aux deux tiers de la hauteur du bandage, à la distance de trois pouces ; la seconde faite à trois pouces de distance de la premiere, ne descendant que de trois pouces seulement ; il en est encore une troisieme pratiquée au milieu de la piece : elle est d'environ un pouce & demi de largeur sur trois de hauteur. L'angle le plus voisin de la premiere fente est tronqué de deux ou trois doigts ; le bord latéral répondant à cette mutilation, est lui-même tronqué d'un pouce & demi, mesuré sur le côté inférieur, & de six pouces mesuré sur lui-même ; le côté opposé est aussi tronqué de la même maniere, de telle sorte que le côté inférieur se trouve réduit à sept pouces. Chaque bord latéral porte cinq liens répondant l'un à l'autre.

26°. *Bandage pour la jambe postérieure.* La figure de ce bandage est trapezoïde : ce bandage est si composé, qu'on ne peut le décrire sans voir la figure ; nous dirons seulement qu'à ce bandage sont attachés quatre principaux liens dans son bord supérieur, & quatre autres petits liens à chacun de ses bords latéraux.

27°. *Bandage du jarret & du canon postérieur.* Ce bandage est formé d'une piece de toile, dont l'étendue est celle qui se trouve entre le haut du jarret & le milieu du boulet de l'animal ; supérieurement elle est entr'ouverte de quatre pouces de profondeur sur autant de largeur, mesuré sur le bord supérieur, qui dans son principe avoit quatorze pouces de longueur, le bord inférieur n'en ayant que huit ou neuf, tandis que les latéraux aussi dans leur principe décrivoient une ligne droite ; chacun de ces bords latéraux porte un repli, qui le raccourcit d'un pouce & demi ; l'infé-

rieur est alongé d'environ deux pouces par une piece appliquée sur une fente pratiquée dans son milieu.

28°. *Ferremens pour les fractures des os du nez.* Ce ferrement est composé de deux lames de quinze lignes de largeur sur une & demi d'épaisseur, plus fortes à leur extrémité supérieure & dans les endroits destinés à leur servir de point d'appui & de point de compression : elles s'étendent depuis environ un pouce au-dessous de la commissure des levres, jusqu'à cinq pouces au-dessus de la tête ; elles sont fidelement contournées sur les parties qu'elles doivent couvrir. Une espece d'anneau quarré, formé de dehors en dedans, termine leur extrémité supérieure; & l'application de ces anneaux l'un contre l'autre, leur procure un point d'appui réciproque, tandis qu'un boulon à quatre pouces & demi au-dessous de cette même extrémité, les comprime de dehors en dedans, l'un par sa tête, l'autre par son écrou. Chaque bande est coudée à cet effet sur plat en dedans, & percée l'une d'un trou quarré pour recevoir la partie quarrée de la tige du boulon, & l'autre d'un trou rond, pour en recevoir la partie filtrée, au moyen de laquelle l'écrou opere le resserrement ; le plus inférieur des coudes appuyé directement sur la nuque ; les extrémités inférieures de ces lames sont retournées en ourlet ; il y a onze trous à chacune de ces branches, dont six au long de la rive antérieure depuis l'ourlet jusqu'à un quart de la longueur totale, quatre au long de cette même rive après quatre pouces d'intervalle, & un seul au long de la rive postérieure, vis-à-vis le milieu des quatre derniers dont nous venons de parler ; les uns & les autres sont égaux, ayant trois lignes de largeur & six lignes de longueur ; ils sont espacés aussi de six lignes. Ils offrent un passage à des liens qui correspondent très-exactement entr'eux. Les antérieurs d'un côté se fixent avec les antérieurs de

l'autre, les uns sur le front pour contenir le ferrement de concert avec les liens venant de chaque trou postérieur s'attacher sous la ganache, & les autres sur le chanfrein pour contenir l'appareil placé sur la fracture.

29°. *Ferrement pour les fractures du boulet & de la couronne, ainsi que pour les luxations de ces parties.* Ce ferrement consiste en une bande de fer de cinq lignes d'épaisseur sur un pouce de largeur; sa partie supérieure présente deux oreilles, lesquelles embrassent le canon au-dessous du genou, les oreilles se trouvent percées chacune d'un trou propre au passage d'une courroie destinée à fixer la piece en cet endroit; à quatre pouces plus bas sont deux anneaux oblongs, unis par le moyen d'une chape commune, dont la longueur égale la largeur de la bande, & qui y est fixée à l'aide d'un ou de deux rivets, ces anneaux servant au passage d'une courroie, qui se fixe sur le canon. A environ quatre pouces au-dessous de la chape est pratiqué un premier coude pour suivre le contour du boulet, & un peu plus bas, un second coude pour suivre celui du pâturon. De ce dernier coude, la piece se prolonge en ligne, à peu de chose près, parallele à celle de la premiere partie de la tige, & elle est dans cet endroit & dans sa partie postérieure, munie de deux anneaux semblables à ceux dont nous avons fait mention. Des angles de ce prolongement partent deux autres oreilles percées comme les premieres, & situées de maniere qu'elles embrassent les deux talons de l'animal, tandis que du milieu de ce même prolongement par le jambage d'un T dont la tête coudée & relevée contient les quartiers du pied qui porte à plat sur toute cette partie, ce ferrement peut être d'usage pour les canons postérieurs.

30°. *Ferrement pour les fractures du canon, du genou, au cubitus, & du coude, ainsi que pour les luxations de ces mêmes parties.* Ce ferrement est une répétition du précédent dans toute sa partie inférieure: il en differe

par le prolongement de la tige, qui postérieurement s'éleve jusqu'à l'origine de l'avant-bras : par une courbure sur plat & en arriere au droit de l'os crochu qu'elle reçoit : par la grandeur & la forme des oreilles, dont l'intérieur a six pouces de longueur, deux pouces & demi environ de largeur ; son extrémité antérieure étant percée d'un trou propre à livrer passage à une courroie & son milieu d'un autre trou formant l'écrou d'un vis. Cette vis est rivée à une plaque de tôle à la face intérieure de la grande oreille ; & qui vu sa grandeur est soutenue par deux vis. Cette grande oreille a sept pouces & demi de longueur, mesurée comme la pointe du milieu de la tige, & quatre pouces de largeur; son extrémité antérieure est percée de deux trous placés l'un sur l'autre, par où passent deux courroies qui avec celle qui part de la petite oreille, servent à fixer ce ferrement à la partie supérieure de l'avant-bras. On observera que le bord supérieur de la petite oreille est à peu de chose près de niveau avec le bord inférieur de la grande. L'usage de leur plaque se borne à maintenir par une compression plus ou moins forte, l'appareil placé sur la partie malade.

31°. *Ferrement pour les fractures du tibia, du canon & pour les luxations du grasset & du jarret.* Ce ferrement est une répétition des deux précédens, approprié néanmoins aux jambes postérieures ; sa tige étant pliée de maniere à suivre le contour antérieur de ces même jambes. Les oreilles supérieures sont semblables l'une à l'autre à même hauteur ; percées également chacune de trois trous à courroies, dont deux au long de leurs bords montans, & un au long du bord supérieur. Les oreilles destinées à embrasser le jarret sont, ou immobiles, ou mobiles par charniere. Dans le premier cas, elles sont munies dans leur centre d'une vis & d'une plaque comme dans le bandage précédent ; elles sont percées de trois trous à courroies, dont l'un au long du bord montant, & les deux

autres au long des bords supérieur & inférieur. L'extrémité inférieure est semblable à celle des deux ferremens précédens. Quelquefois à cette extrémité des uns & des autres indifféremment, on substitue au T un fer ordinaire, à cela près, qu'il est prolongé en piece pour être percé en cet endroit de trous formant écrou. Les anneaux qu'on y distingue sont semblables à ceux du ferrement vingt-neuvieme. Il est deux chapes doubles dans la longueur du tibia, & une seulement dans la longueur du canon.

32°. *Ferrement pour contenir les épaules d'un cheval, qui a souffert une entr'ouverture.* Ce ferrement est composé d'une bande de fer pliée sur plat en conformité du contour que présentent les épaules de l'animal, quand on le considere de face : elle forme une sorte d'arçon, dont les deux mammelles sont largement épanouies à leurs extrémités, non en platine pleine, mais en platine évadée & réduite à une sorte d'anneau plat dans la vue d'éviter un poids inutile. Cet anneau est ovalaire dans sa forme; son grand axe tend de l'avant en arriere & fait angle droit avec les mammelles, ou les branches qu'il termine; son centre répond à l'emmanchement de l'épaule avec le bras; cette sorte d'arçon a environ quinze lignes de largeur sur trois d'épaisseur dans toutes ses parties, excepté dans celle qui en forme l'enfourchure, qui doit reposer sur le garrot, & qui sans qu'il en ait rien coûté à son épaisseur, est élargie de quelques lignes antérieurement, & de quelques pouces postérieurement, à l'effet d'étendre le point d'appui de ce ferrement sur cette partie sensible, & par ce moyen de le lui rendre moins onéreux : cette piece seroit facile à entr'ouvrir, si elle ne se défendoit que par son épaisseur particuliere; la véritable source de sa résistance est une autre bande de fer de trois lignes d'épaisseur seulement, comme la premiere, dont même la plus grande largeur, qui recouvre l'enfourchure, est réduite à neuf lignes, mais qui assem-

blée de champ sur cette premiere par les cinq tenons, à l'aide desquels elle la traverse par des trous ajustés ; ces tenons au surplus sont rivés intérieurement. Sur le haut & près de la rive postérieure de l'arcade, est un point implanté & fixé par rivure, propre à donner passage à une courroie de seize à dix-huit lignes de largeur, sa direction concourant avec celle de la rive.

Les deux anneaux plats portent chacun quatre trous taraudés pour recevoir quatre vis. Chacune de ces vis a un anneau pour qu'on puisse les tourner avec facilité, & se trouve filtré dans la longueur d'un pouce ou quinze lignes, à partir de l'anneau même ; vient ensuite un quarré d'une ligne de largeur, ayant de côté tout ce que peut fournir le corps de la vis réduit à cette forme, filet supprimé ; le reste de la tige est cylindrique sur le diametre du quarré précédent ; ces vis, par leurs parties filetées traversent les anneaux dans les écrous qu'ils leur présentent ; ils reçoivent par leur partie quarrée un embrase postiche, & elles traversent par leur partie cylindrique, le platine de tôle par des trous ronds pour être rivés sur la face intérieure de cette platine, sans perdre la liberté de tourner sur leur axe : or chaque branche de ce ferrement a sa platine emboutie sur la forme extérieure de l'épaule du cheval à traiter & présente des concavités convenables aux saillies de cette partie. L'anneau qui s'applique sur cette platine, la touche par tous les points de sa propre surface interne, tant que les vis sont entierement retirées ; mais si on les fait tourner, elles poussent la platine contre l'épaule ; par ce moyen cette même épaule est comprimée au point où on le juge nécessaire, & ce même point de compression subsiste jusqu'à un nouveau pansement.

Il auroit fallu des planches gravées de ces différens bandages pour pouvoir les décrire d'une façon à être compris généralement de tout le monde ; mais comme

on ne s'est proposé dans cet ouvrage, que de donner simplement celles de quelques-uns des animaux domestiques, nous invitons nos lecteurs de recourir pour les planches à l'ouvrage même de M. de Bourgelat; & si nous en avons donné ici l'extrait, ce n'est que pour mieux faire connoître cet ouvrage important.

QUARTAN. Un sanglier en son quartan est un sanglier qui a quatre ans.

QUARTIERS: en terme de maréchallerie, ce sont les parois latérales du sabot, les deux côtés du sabot depuis la pince jusqu'au talon. Il faut qu'ils soient égaux en hauteur, sans quoi le pied seroit de travers; ce défaut provient ordinairement d'une mauvaise ferrure.

QUATROUILLE: on donne ce nom à un poil étranger, mêlé à celui qui forme la couleur principale des chiens.

QUENOUILLE, en terme de chasse, est la même chose que guide.

QUERELLEUR, se dit en termes de chasse, d'un chien pillart.

QUÊTER, ce mot s'emploie pour les veneurs qui vont détourner les bêtes avec le limier. On dit: *ce limier quête bien, & ce valet fait bien aller en quête.* On quête aussi une bête pour la lancer & la laisser chasser avec les chiens courans.

QUÊTEUR: on donne ce nom aux chiens qui cherchent le gibier.

QUEUE. C'est la partie du derriere des animaux. Celle des oiseaux de fauconnerie s'appelle balay.

QUEUE DE CHEVAL. Il faut que la queue du cheval soit ferme & garnie de poils; le tronçon en doit être gros, & il ne faut pas qu'elle soit trop haute ou trop basse; le cheval doit la porter horisontalement & en trompe, comme on dit; celle qui se trouve dégarnie de poils, & dont les crins sont rongés par une espece de dartre, qui occasionne de grandes démangeaisons au cheval, porte le nom de *queue de rat.*

Souvent auſſi ces démangeaiſons proviennent de faux crins qui croiſſent ſous le tronçon, & qui ſont extrêmement gros & courts ; & ce qui confirme cette aſſertion, c'eſt que ces démangeaiſons ceſſent, lorſque ces faux crins ont été arrachés.

QUINQUEPORTE. C'eſt une eſpece de filet quarré, qui reſſemble à une loge, & qu'on tend dans toutes ſortes d'eaux. *Voy.* ce que nous en avons dit, art. *Poiſſon.*

R

RABATTRE. C'eſt une expreſſion dont on ſe ſert pour déſigner qu'un limier ou chien courant tombe ſur les voies de la bête qui va de tems & en donne connoiſſance à celui qui le ramene. En fauconnerie les oiſeaux de proie rabattent ſur le gibier.

RABLE. C'eſt la partie du dos des animaux ; on eſtime beaucoup ſur nos tables un rable de lievre.

RABOUILLIERES. Ce ſont des trous, que font les lapins dans les garennes pour ſe retirer ; les lapins y cachent leurs petits, pour les dérober à la voracité des oiſeaux de proie ; quand un bois ſe trouve endommagé par les lapins, il faut s'attacher à détruire les rabouillieres.

RACCOUPLER. C'eſt remettre les levriers en *leſſe* & en *couple*.

RACER. C'eſt un terme d'oiſeleur, qui ſignifie faire faire race aux oiſeaux.

RAFLE. C'eſt un filet dont on diſtingue deux eſpeces ; l'une ſert à prendre des poiſſons, & l'autre à chaſſer aux petits oiſeaux ; nous allons donner ici la deſcription de l'un & l'autre : le rafle à poiſſon eſt le premier dont nous parlerons : ce filet eſt ainſi nommé, parce qu'étant bien fait & tendu dans une grande ou petite riviere, pourvu que l'eau n'y ſoit pas trop rapide, il s'y prend une prodigieuſe quantité de poiſſons. Il eſt compoſé de trois pieces, du coffre, de deux entonnoirs & de deux ailes. Le plus difficile à faire de tout ce filet, c'eſt le coffre, qui contient tout ouvert ou monté, ſix pieds de longueur, & qui a trois ou quatre pieds de diametre ou

d'ouverture entre les deux bords du cercle, selon la hauteur de l'eau, dans laquelle il doit être tendu; si on le veut de trois pieds de diametre, il faudra faire la levure de deux cents mailles d'un demi-pouce de largeur; lorsque la levure sera faite & les mailles enfilées, on attachera la ficelle à un clou, & on continuera de mailler à l'ordinaire, jusqu'à la longueur d'un pied; après cela il faudra joindre les deux côtés ensemble pour travailler en rond, c'est-à-dire, qu'au lieu de prendre la maille pour travailler à l'ordinaire, on prendra l'autre maille, faisant joindre les deux bords du filet; après quoi on continuera le filet toujours en rond jusqu'à quatre pieds de longueur, où étant parvenu, il faudra changer d'aiguille & en prendre une couverte de fils en double, pour faire un rang de mailles doubles; cela fait, vous reprendrez la premiere aiguille chargée de fil simple, de laquelle vous continuerez le filet, & vous travaillerez tout autour comme auparavant, en prenant une maille simple, ou pour mieux dire, la moitié de chaque maille double, & laissant l'autre pour faire dans un autre temps la même chose qu'à celle-ci. Après avoir ainsi fait deux rangées de maille, il faudra diminuer d'une maille à tous les quarts du filet.

Pour mieux comprendre le tout, supposons que le rang des mailles du tour du filet soit de deux cent: lorsque vous aurez fait les deux rangées complettes, prenez deux mailles à la fois pour n'en faire qu'une des deux, & quand vous serez à la cinquantieme, prenez-en deux autres ensemble, & poursuivez jusqu'à la centieme pour y en prendre encore deux autres à la fois, enfin à la cent-cinquantieme, vous ferez encore la même chose; c'est ainsi que le filet se trouvera diminué d'une maille à toutes les cinquantiemes mailles, qui font le quart de deux cent, ce qui fera quatre mailles de diminution par chaque rang. Cela s'observera à toutes les autres rangées suivantes; non

pas de cinquante en cinquante mailles, mais à tous les endroits auxquels on aura commencé de diminuer, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que vingt ou vingt-quatre mailles de tour, & c'eſt ainſi que le goulet ou l'entrée ſera faite. Il faudra le laiſſer, & retourner prendre le rang des mailles qui faiſoient la moitié des doubles, pour faire auſſi deux rangées de mailles ordinaires tout autour. Ces rangées étant faites, on jettera des accrues de quarante en quarante mailles, juſqu'à vingt rangs; lorſqu'on aura fait ces vingt rangées ſur le même moule, on en prendra un autre plus gros d'un demi-quart, pour y travailler dix autres rangs de mailles; & après ces dix rangées, on prendra encore un autre moule plus gros d'un demi-quart; on accroit toujours de la ſorte par dégrés & on jette des accrues de quarante en quatre mailles juſqu'à ce que le filet ait ſix ou ſept pieds de long, & que les dernieres mailles aient un pouce & demi de largeur; quand le filet ſera aſſez long, on partagera le dernier rang des mailles en quatre parties égales; & pour achever ce filet, dont il ne ſe trouvera que la moitié de fait, vous reprenez par l'endroit où il a été commencé, pour en faire autant de l'autre côté que vous en avez de fait.

Pour commencer à monter le tout, vous aurez cinq ou ſix bâtons, ou petites perches de châtaignier, ou d'autre bois pliant, bien droites & unies, de longueur convenable, ſelon le tour que doit avoir le coffre du filet. Vous ploierez ces perches comme des cerceaux, & vous ferez joindre les deux bouts enſemble l'un ſur l'autre; vous paſſerez enſuite le filet par dedans, & l'attacherez tout autour à ces cercles, commençant par en mettre un à l'entrée ſur l'endroit où a été fait le rang des mailles doubles, & un à l'autre bout du coffre, & enſuite les deux ou trois autres entre ces deux-là également éloignés.

Faites enſuite tenir les deux cercles des deux extré-

mités du coffre par deux personnes, qui feront étendre le coffre également de côté & d'autre ; attachez les quatres ficelles séparément & en égale distance, au deuxieme cercle qui lui est opposé, ensorte que ces deux goulets soient toujours tendus roides, & que l'ouverture paroisse assez pour pouvoir y passer le pied chaussé ou un sabot ; & quant à ce qui concerne l'ouverture ou regard, il faudra le fermer avec une ficelle, qui lacera ensemble les mailles des deux côtés ; après quoi on aura une longue & forte ficelle, qui soit en double & qui embrasse toutes les ficelles des deux goulets, pour que, quand on voudra lever le filet de l'eau, on puisse fermer les goulets en tirant cette ficelle, & empêcher que le poisson ne s'échappe, lorsque les deux cercles de l'entrée du coffre viendroient à s'approcher l'un de l'autre. Cette ficelle du secret est une bonne invention pour frustrer ceux qui voudroient dérober du poisson.

Pour ajuster les ailes de la rafle, vous prenez une corde cablée, grosse comme le petit doigt, vous la cousez au bas du filet tout du long, vous y attachez ensuite de six en six pouces, des morceaux de plomb, longs de deux ou trois pouces, qui entoureront la corde. Après avoir ainsi accommodé les cordes du bas de la rafle, vous prenez plusieurs morceaux de liege, larges de deux ou trois pouces en quarré, épais d'un pouce : ils seront percés dans le milieu pour y passer une corde, qui sera aussi cablée & de même grosseur que l'autre ; vous arrangerez sur cette corde tous les morceaux de liege, éloignés de six ou neuf pouces les uns des autres ; après quoi vous y coudrez le haut du filet de la même façon que le bas ; il faudra laisser pendre au bout de chaque aile un morceau de la même corde, tant du haut que du bas, long de trois ou quatre pieds, pour les attacher à des perches, lorsqu'on voudra tendre le filet : on peut mettre au bas du filet plusieurs sortes de morceaux de plomb.

Pour pêcher avec ce filet, ayez cinq ou six perches de saulé, à peu près grosses comme le poignet, longues de neuf à dix pieds, & coupées en pointe par le gros bout, pour qu'elles entrent mieux. Coupez aussi des herbiers, s'il y en a dans le lieu où vous voulez tendre le filet: vous pouvez facilement les couper avec un instrument de fer; cet instrument est nommé par quelques pêcheurs un *fauchon*, & par d'autres un *volant*, à mesure que les herbiers seront coupés, vous les rangez hors du lieu dans quelqu'endroit proche du bord, pour qu'ils n'empêchent pas de tendre le filet.

Cela fait vous attachez une de vos perches à chaque bout des ailes du filet, savoir la corde du bas où est le plomb, au gros bout aiguisé de la perche, & celle du haut, à laquelle est le liege, vers le bout plus mince de la perche, plus ou moins éloignée de la corde plombée selon la profondeur de l'eau. Les perches se trouvant ainsi attachées, jettez le bout d'une autre corde à un homme qui sera de l'autre côté de la riviere; supposé que vous n'ayez point de bateau pour mener les ailes du filet, vous lierez cette corde à une des perches qui tiennent au filet.

L'homme ayant tiré la corde en tenant la perche, il la piquera tout près du bord, le gros bout dans le fond de l'eau; & vous piquerez l'autre perche opposée à votre bord vis-à-vis de lui; après quoi il vous rejettera un bout de sa corde, & vous lui renverrez encore l'aile du filet; comme vous avez fait la premiere, & tenant la perche de son côté entre ses mains, & vous l'autre qui est opposée.

Il faudra tous deux les porter en toute la longueur du filet, afin qu'il soit tendu bien roide, & chacun de vous fichera sa perche dans le fond de l'eau tout près du bord, comme vous avez fait les deux autres ailes: lorsque le filet sera tendu, on retiendra le bout de la ficelle du secret ou des goulets qu'il faudra couler

si bien dans l'eau, qu'elle ne puisse être découverte que par celui qui l'aura cachée.

Prenez ensuite une longue perche fourchue par le petit bout, avec laquelle il faudra pousser & étendre les herbiers, qui sont coupés par tout sur le filet, pour le cacher à la vue des voleurs, & pour y attirer le poisson, qui cherche souvent l'ombrage, quand le soleil est ardent; laissez caché dans cet endroit pendant une ou deux nuits votre filet; si l'endroit est bien poissonneux, il s'y prendra quantité de poisson; si vous ne voulez pas laisser votre filet dans l'eau pendant la nuit, de peur de le perdre, & que vous désiriez seulement pêcher le jour, il faut le tendre de même que pour la nuit.

Après que la rafle sera tendue, une personne ou plusieurs iront bien loin avec le Fauchon pour couper les herbiers & approcher toujours peu-à-peu vers le filet, & foulant de temps en temps le fond & les bords de l'eau avec des boutoires ou perches, pour contraindre le poisson d'entrer dans le filet; quand vous aurez ainsi fait d'un côté, vous retournerez de l'autre pour faire la même chose, & lorsque vous voudrez lever la rafle hors de l'eau pour prendre le poisson, vous attacherez une corde à chaque bout des aîles, qui sont de l'autre côté de la riviere, & vous les tirerez à vous, avec la précaution de tenir ferme la ficelle du secret, de peur que le poisson qui est pris, ne s'échappe, comme il feroit, lorsque les cercles des deux entrées viendroient à s'approcher l'un de l'autre; car s'il vient à se débattre, il fait ouvrir les goulets & sort à la fin; la maniere de se servir de cette ficelle s'apprend mieux par la pratique que par la théorie, elle est placée à dessein de tromper les voleurs; comme ils ne se doutent point de la vase, ils croient en tirant le filet à la hâte, dérober le poisson. & ils le laissent échapper n'en connoissant pas le secret.

Voilà

Voilà tout ce qui concerne la rafle pour les poissons ; voyons actuellement ce qui a rapport à la rafle aux petits oiseaux ; celle-ci est un filet contre-maillé ; ou plutôt c'est une espece de tramail, ou de pantiere contre-maillée ; les aumées en seront faites en mailles quarrées, & les mailles seront larges chacune de trois pouces ; la toile ne peut être que de mailles à lozanges de la largeur de neuf lignes ; on fera chaque aumée de dix ou douze pieds de longueur ; & la hauteur de six ou sept pieds, faite de fils bien retors en trois brins ; on fera la toile deux fois aussi longue & aussi large que l'aumée, & de fil brun délié, retors en deux brins ; pour le monter, on observera tout ce qui est prescrit dans l'art. *Pantiere*. voy. cet article.

On laissera seulement aux quatre coins deux bouts de corde, longs chacun d'un pied ; on en attachera en deux ou trois autres endroits des deux côtés pour lier la rafle à deux perches ; la corde qu'on coudra autour ne sera pas plus grosse qu'une plume à écrire, afin que le filet soit plus léger, ou moins embarrassant ; voici actuellement la maniere de se servir de cette rafle. Vous aurez deux perches bien droites & légeres, grosses comme le bras, & longues de douze ou quinze pieds, auxquelles vous attacherez le filet depuis le bout plus menu jusques vers le gros bout, en quatre endroits ; lorsqu'il sera ajusté, vous le pliez, & vous partez au moins quatre personnes, dont deux porteront le filet ; un autre des torches de paille, & le quatrieme une forte & longue perche, qui servira pour battre les buissons ; vous suivez le long des chemins, garnis de fortes haies bien épaisses & à l'abri du vent ; vous y déployez le filet ; deux hommes des plus forts le prennent par les deux perches, le levent aussi haut qu'il est nécessaire, & tirent ferme chacun de leur bout, de façon que la rafle se trouve bien sans toucher à la haie, parce que la toile ou petit filet du milieu s'y accrocheroit ; & comme elle est délicate ;

elle seroit aussi-tôt rompue. Celui qui porte le feu doit se tenir derriere le milieu du filet, ensorte que la lumiere se trouve vis-à-vis le milieu de la rafle, éloignée d'une ou de deux toises, selon la commodité de l'endroit. Pendant qu'on étendra le filet, le porte-perche passera derriere la haie, & lorsqu'on l'avertira par quelque petit signal, que le tout est en état, il frappera dessus la haie pour en faire sortir les oiseaux; ceux-ci s'éveillent tout épouvantés, & voulant fuir du côté du feu, qu'ils croyent probablement être le jour, ils donnent dans la rafle, où ils se maillent & demeurent pris.

Il ne faudra pas s'arrêter à prendre les oiseaux qui sont dans le filet, à mesure qu'ils se maillent; mais continuer de battre la haie jusqu'à ce que les oiseaux en soient sortis; pour lors vous les ôtez tous, car il ne s'en peut échapper aucun, si le filet n'est rompu; lorsque vous irez dans le bois, ne vous embarrassez pas dans les forts, vous rompriez la rafle, & vous ne pourriez l'étendre; suivez les chemins qui sont à l'abri, & bordés de beaux buissons taillis; & quand vous remarquerez un bel endroit, déployez le filet, & faites sortir les oiseaux.

Ce qu'il y a de pénible dans cette chasse, c'est d'être obligé d'être quatre ou cinq personnes; pour le reste, il est agréable, puisqu'on prend des quinze & vingt douzaines d'oiseaux de diverses especes dans une soirée; plus il fait froid & noir, plus cette chasse est abondante. Cette méthode a un grand avantage sur toutes celles dont on se sert pour prendre les oiseaux pendant la nuit, c'est de pouvoir les attraper nonobstant qu'il fasse clair de lune, pourvu que l'on ne fasse pas de bruit, que le froid soit vif, & que l'on tende toujours le filet du côté du vent.

On gardera le silence le plus profond dans cette chasse comme dans toutes celles qui se font de nuit; parce que si l'on parle & si on s'amuse à rire les

oiseaux préviennent cette ruse, tellement qu'étant éveillés par le bruit, au lieu de voler du côté du feu ils s'élevent en haut, & ils aiment mieux le plus souvent sortir du côté qu'on bat le buisson, que de celui où ils ont entendu parler & rire.

On observera encore, autant que la commodité du lieu pourra le permettre, d'étendre son filet du côté que vient le vent; parce ces oiseaux sont toujours perchés la tête du côté du vent; quoiqu'il ne donne point aux endroits où ils sont retirés.

RAIE. On donne ce nom à des poissons plats, larges, cartilagineux, & très-connus dans les poissonneries; ces poissons sont sans nageoires, ils nagent sur leur largeur & ils ont des piquans à la queue semblables à ceux des ronces; les especes d'ailes que les raies ont à la queue, ne servent qu'à diriger leur route; elles regardent toutes de côté, & elles ont toutes devant les yeux une taie, & près des yeux, des grands trous, qui sont ouverts quand la bouche est béante, & qui sont presque fermées quand la bouche l'est; elles ont aussi d'autres trous devant la bouche à la place des narines. Il se trouve des raies qui ont des dents, & d'autres qui en sont dépourvues; mais ces dents se trouvent remplacées dans celles-ci par un os âpre. Les ouies de toutes les différentes especes de raies se trouvent découvertes inférieurement; les seules choses qui les différencient, ce sont les aiguillons: les unes en sont armées dessus & dessous, les autres dessus seulement, & d'autres dessous le museau; enfin il s'en trouve qui n'ont des aiguillons qu'à la queue; quelques especes en ont trois rangs, & on en rencontre qui n'en ont qu'un. Ces aiguillons different encore dans les différentes especes; dans les unes ils sont foibles, mous & longs; & dans d'autres, fermes, forts & petits; tous sont également tournés vers la queue, excepté les plus longs qui le sont vers la tête. Le foie de certaines raies est rouge, & dans d'autres il est

jaune : mais leur rate eſt toujours dans l'entortillure de l eſtomac.

La raie eſt très-féconde & en même temps très-commune ; & la raiſon en eſt bien évidente, c'eſt qu'il n'y a point de poiſſon, ſi on en excepte la lamie, dont la gueule ſoit aſſez grande pour avaler les raies ; d'ailleurs leurs aiguillons empêchent les poiſſons d'en approcher.

Les raies reſſemblent aux poules : elles ne dépoſent leurs œufs qu'un ou deux à la fois, quoiqu'elles en aient beaucoup ; ces œufs ſont couverts d'une coque, qu'ils acquierent en ſortant de la matrice, & les autres ſont placés au-deſſus de la matrice.

On diſtingue de plus de quinze eſpeces de raie ; nous ne parlerons ici que des principales. 1°. La raie bouclée : elle eſt ainſi nommée, parce que ſes aiguillons ont la figure de cloux : c'eſt la plus délicate de toutes les eſpeces de raies. 2°. La raie étoilée ; elle a le corps orné de taches étoilées : elle habite la haute mer. 3°. La raie liſſe. Sa peau eſt parfaitement unie & ſon muſeau tranſparent. Sa chair eſt meilleure l'hiver que l'été. 4°. La raie au bec pointu : elle a paſſé pendant quelque tems pour le bœuf marin des anciens ; on fait ſécher la chair de ce poiſſon à la fumée & au ſoleil. 5°. La raie ondée. Son corps eſt oval & de couleur moirée ; il s'en trouve du poids de deux cens livres.

Il ſe rencontre quelquefois des raies d'une grandeur démeſurée. En 1734 on en pêcha une près de l'Iſle ſaint Chriſtophe, qui avoit douze pieds de long & dix de large ; elle avoit réſiſté pendant très-long temps aux efforts réunis de quarante hommes. Les voyageurs font encore mention d'un poiſſon monſtrueux, long de vingt pieds, qui s'élance hors de l'eau à une certaine hauteur, & y retombe avec fracas, ils l'appellent la *raie diable*. Les voyageurs trouvent le diable par-tout, quoique ſouvent ils n'y croyent pas.

Toutes les especes de raie sentent le sauvagin & ont une mauvaise odeur de mer; elles perdent cette mauvaise qualité en les gardant pendant quelque temps ; il est de fait que la raie transportée est meilleure que celle que l'on mange sur les bords de la mer ; sa chair est dure & de difficile digestion, mais elle est meilleure en hiver qu'en été ; on estime beaucoup le foie de ce poisson, il passe en France pour un mets exquis. Les raies se nourrissent de petits poissons, & habitent dans les lieux fangeux & humides de la mer près des rivages.

RAIRE. Cela signifie en terme de venerie, *crier ;* les cerfs raient lorsqu'ils vont en rut.

RALE. C'est un oiseau gros comme un pigeon, qui a les jambes & les doigts longs ; aussi court-il avec une rapidité extraordinaire : on distingue en général de deux especes de râle : le râle aquatique & le râle de terre.

Le râle aquatique est le plus grand des râles : il est long d'un pied, & quoiqu'il soit assez semblable à la poule d'eau, il ne sait ni nager, ni se plonger dans l'eau ; mais il court fort vîte & va se cacher sur le bord des rivieres, on diroit qu'il marche sur l'eau ; en volant il tourne ses pattes par en bas ; sa queue est aussi plus longue, & la tache sur le sommet du bec plus petite que dans la poule ordinaire ; son bec ressemble à celui du héron étoilé ; la mâchoire inférieure est un peu rouge ; le champ de son plumage approche pour la couleur de celui du râle terrestre ; en général cet oiseau n'a aucun des caracteres qui conviennent au râle proprement dit, ni à la poule d'eau ; il a une plume blanche de chaque côté de la queue, le dessous de la poitrine est bleu, le dessus du dos tanné, les plis des ailes blancs ; sa maniere de nicher & de nourrir ses petits est comme le râle de terre : on connoît le râle aquatique sous le nom de *poulettes d'eau ;* des Ornithologistes célébres ont

distingué deux autres râles, outre celui dont nous venons de parler. C'eſt le foulque, qui s'engraiſſe aiſément, & qui devient alors auſſi bon que la querecerelle; le deuxieme eſt un râle d'eau du Bengale, dont le bec eſt long & jaune, le col brun, les jambes ſans poils & les griffes noires.

En général le râle d'eau a un goût ſauvagin, qui rebute quelquefois juſqu'au peuple, ſi difficile d'ailleurs à rebuter; cependant on peut dire que ſa chair eſt tendre & qu'elle a le goût de la poule d'eau.

Quant aux râles de terre, on en connoit trois eſpèces. 1°. Le râle de genêt: il a le corps applati ſur les côtés & ſemblable à ceux des poules d'eau; les jambes longues & nues au-deſſus du genou; la queue courte, le bec longuet, & par toutes ſes marques il a du rapport avec les oiſeaux aquatiques; ſa couleur eſt teſtacée & fort ſemblable à celle de la caille; ſon caractere conſiſte dans un bec qui eſt preſque comme celui de la poule, dans les narines percées d'outre en outre, dans une langue entiere, & dans des pieds à quatre doigts plus longs que le bec.

Cet oiſeau ſe nourrit de vers de terre; lorſqu'il marche, il s'appuie à peine ſur le pouce ou le doigt poſtérieur; il ſe prend difficilement, quoiqu'on l'entende facilement: il peſe cinq onces un tiers, & il eſt long d'onze doigts & demi; l'étendue de ſes ailes eſt de dix-neuf doigts: il a de la peine à s'envoler; auſſi vole-t-il mal, ſe tenant les doigts pendans comme un oiſeau d'eau; il coaxe tout d'une tirade, comme la petite grenouille des haies, qu'on nomme communément *grenouille de ſaint Martin*, & les chaſſeurs y ſont quelquefois trompés.

La chair de cet oiſeau eſt exquiſe & bien plus eſtimée que celle du râle d'eau: elle eſt même plus délicate que celle de perdrix.

La deuxieme eſpece de râle de terre eſt le râle noir, il eſt charnu comme le merle, & auſſi commun que

lui. Comme il n'a qu'un vol, il eſt aiſé de le prendre à pays découvert.

La troiſieme eſpece de râle de terre, eſt le râle rouge: il vit dans le bois taillis; c'eſt le moins commun de tous les râles.

On chaſſe les râles au fuſil & aux halliers; la chaſſe au fuſil eſt plus prompte, celle aux halliers eſt la plus ſûre; voici comme elle ſe pratique: on prend des halliers de quinze à dix-huit pieds de long, & hauts de quatre mailles, dont chacun aura au moins deux pouces de large; on les attache à des piquets éloignés de deux pieds en deux pieds, & on en place deux vis-à-vis l'un de l'autre ſur le bord de l'eau.

Il ſuffit de marcher à travers les joncs, en tirant tantôt d'un côté d'un hallier, tantôt de l'autre; on ne verra point les râles s'élever, mais courir en fuyant; c'eſt dans les mois de Mai & de Juin que cette chaſſe eſt la plus lucrative; c'eſt alors que ces oiſeaux font leurs petits & on les trouve le long des étangs: comme ils chantent nuit & jour, les chaſſeurs ſont avertis ſûrement du lieu de leur retraite, & ils ne doivent ſe prendre de leur mauvais ſuccès qu'à leur maladreſſe.

RALLER. Le cerf ralle, quand il eſt en rut; pour le ſanglier, il grumelle.

RAMAGE. C'eſt le chant naturel des oiſeaux: ce mot ſe dit auſſi en terme de venerie, des branches d'arbres. On nomme *épervier ramage*, celui qui a volé dans les forêts.

RAMURE, c'eſt le bois de cerf.

RANDONNÉE: on ſe ſert de cette expreſſion, quand une bête donnée aux chiens, tourne deux ou trois fois aux environs du même lieu.

RAPPORT. Un valet de limier fait ſon rapport, lorſqu'il donne aux chaſſeurs ſes diverſes connoiſſances ſur les bêtes qu'il a détournées.

RAPPROCHER: on rapproche un cerf, quand on le parchaſſe avec un chien courant.

RASER : on dit en terme de fauconnerie *raser* l'air ; c'eſt comme ſi on diſoit, planer : on dit auſſi *raſer* par rapport au gibier qui ſe tapit contre terre pour ſe cacher ; la perdrix ſe raſe, quand elle apperçoit les oiſeaux de proie, & le lievre, quand il entend les chiens : on ſe ſert auſſi de ce terme pour déſigner les chevaux, qui ayant paſſé ſept ans ne marquent plus.

RAT. Sous le nom de rats on entend différentes eſpeces d'animaux, qui approchent les uns des autres par leur configuration. Leur caractere eſt d'avoir deux dents inciſives à chaque mâchoire, point de dents canines, les doigts unguiculés, la queue nue, ou couverte de poils clair ſemés ; la longueur de leurs queues & la différence de leurs couleurs en conſtituent les eſpeces. Le rat domeſtique eſt le plus commun ; on en voit dans preſque toutes les granges & les vieilles maiſons : il a environ ſept pouces de longueur & une queue de beaucoup plus longue que ſon corps ; ſes oreilles ſont grandes, arrondies, tranſparentes : il a quatre doigts aux pieds de devant & cinq à ceux de derriere. Tout ſon corps eſt couvert d'un poil d'un brun obſcur, & ſa queue de très-petites écailles, entre leſquelles ſont quelques poils clair ſemés.

Le rat des champs a, comme le rat domeſtique, la queue longue, groſſe & arrondie & ſon corps couvert de poils bruns, excepté aux côtés. Ils ont l'un & l'autre les pieds de derriere plus longs que ceux de devant.

Le rat eſt carnaſſier, dit M. de Buffon, & même carnivore : il ſemble préférer les choſes dures aux plus tendres ; il ronge la laine, les étoffes, les meubles ; il perce le bois, fait des trous dans les murs, ſe loge dans l'épaiſſeur des planchers, il en ſort pour chercher ſa ſubſiſtance, & ſouvent il y tranſporte tout ce qu'il peut traîner : il y fait même quelquefois des magaſins, ſur-tout lorſqu'il a des petits. Il produit pluſieurs fois par an, ſur-tout en été ; les portées

ordinaires ſont de cinq ou ſix; il cherche les lieux chauds & ſe niche en hiver auprès des cheminées, ou dans le foin, la paille; malgré les chats, le poiſon, les pieges & les appâts, ces animaux pullulent ſi fort, qu'ils cauſent ſouvent les plus grands dommages dans les endroits où le voiſinage des granges, des greniers & des magaſins à foin, facilite leurs retraites & leur multiplication.

Ils ſe trouvent quelquefois en ſi grand nombre, qu'on ſeroit obligé de déſerter, s'ils ne ſe détruiſoient eux-mêmes; mais heureuſement ils ſe tuent, ils ſe mangent entr'eux, pour peu que la faim les pouſſe, enſorte que quand il y a diſette à cauſe du grand nombre, les plus forts ſe jettent ſur les plus foibles, leur ouvrent la tête, & mangent d'abord la cervelle & enſuite le reſte du corps. Le lendemain la guerre recommence, & dure ainſi juſqu'à la deſtruction du plus grand nombre; c'eſt par cette raiſon qu'il arrive ordinairement qu'après avoir été infecté de ces animaux pendant un temps, on les voit ſouvent diſparoître tout à coup.

Les rats ſont auſſi laſcifs que voraces: ils glapiſſent dans leurs amours & crient quand ils ſe battent; ils préparent un lit à leurs petits & leur apportent à manger. Lorſque les petits commencent à ſortir de leurs trous, la mere les veille, les défend, ſe bat même contre les chats pour les ſauver; un gros rat eſt plus méchant & preſqu'auſſi fort qu'un jeune chat: le rat le mord & le chat ne ſe défend gueres que de la griffe; ainſi il faut, pour réſiſter au rat, qu'il ſoit non-ſeulement vigoureux, mais encore aguerri. La belette, quoique plus petite que le chat, eſt un ennemi que le rat redoute, parce qu'elle le pourſuit juſques dans ſon trou, & qu'elle le ſuce pendant le temps même qu'il la mord; auſſi le rat ſuccombe-t-il preſque toujours.

Il y a beaucoup de variétés dans l'eſpece des rats

domestiques, quant à la couleur; quoiqu'elle soit noirâtre pour l'ordinaire, on voit cependant des rats bruns, de presque noirs, d'autres d'un gris plus blanc & plus roux, & d'autres tout-à-fait blancs. Ces derniers ont les yeux rouges comme le lapin blanc, la souris blanche, & comme tous les autres animaux qui sont tout-à-fait blancs.

M. Morand, Docteur Régent de la Faculté de Paris & Membre de l'Académie Royale des Sciences, a observé que les rats sont particulierement sujets à la maladie de la pierre, sur-tout les mâles; les pierres se trouvent dans les conduits urinaires de ces animaux, dont les reins en général sont toujours malades, ulcérés & d'un gros volume, principalement lorsqu'ils deviennent vieux. Les rats grimpent aisément le long des murs; si on leur présente de la lumiere pendant la nuit, ils ne s'enfuient point, leurs yeux en sont éblouis; leur odeur dégoûtante, de même que leurs excrémens, font connoître que leur chair est plus chaude & plus acre que celle de la souris: on prétend que les chats ne mangent gueres que leurs têtes; on ne doit pas cependant en conclure que ces animaux sont venimeux, voy. art. *Venimeux*.

Les Auteurs débitent une infinité d'histoires fausses sur les rats, qu'il seroit trop long de rapporter ici; nous observerons seulement que l'Egypte, après le débordement du Nil, se trouve souvent si affligée de la multitude des rats acharnés à la dévastation du pays, qu'après avoir employé sans succès tous les moyens, que l'industrie humaine peut imaginer, les habitans de ce pays sont obligés d'avoir recours au secours céleste, c'est ce que nous apprend Elien.

Cet Auteur ajoute que ces animaux, dans la crainte d'éprouver alors la colere céleste, cédant à la force des cérémonies Religieuses & apparemment magiques qu'on employoit contr'eux, prennent leur parti & se retirent en très-bon ordre sur une montagne; ils for-

ment dans leur marche une espece de bataillon quarré; les jeunes sont à l'avant-garde, les vieux conduisent l'arriere-garde, ils ont soin de faire avancer les malades & les traîneurs. Si la tête s'arrête, tout s'arrête; on fait halte avec autant d'ordre que l'armée la mieux disciplinée; se remet-on en marche, tout part. Si plusieurs rats tombent dans l'eau, ils se tiennent mutuellement par la queue, afin de s'échapper tous à la file. Combien de merveilleux, mais en même temps de ridicule dans un parreil narré!

En Allemagne on est encore dans la fausse opinion, que parmi les rats il s'en trouve assez souvent un plus grand que les autres, qu'ils appellent par cette raison *le roi des rats*. Le roi, dit-on, s'assied sur son trône & est nourri par ses sujets sans rien faire. Pline prétend que les rats nourrissent avec beaucoup d'amour & d'affection leurs parents accablés sous le poids de la vieillesse; ce fait est visiblement contraire à l'humeur carnassiere de ces animaux, qui se dévorent les uns les autres. Il doit par conséquent être rejetté, comme marqué au coin de la fausseté.

Les éphémérides d'Allemagne font mention de plusieurs rats blancs, dont l'un nourri par un particulier dans une cage, étoit si privé, qu'il avoit appris à discerner la voix de son maître, & à lui faire, pour ainsi dire, des caresses, lorsqu'il approchoit de sa cage. Un autre, lit-on aussi dans les éphémérides, nourri dans un couvent de Cordeliers, étoit si familier, qu'il jouoit quelquefois avec les Religieux; mais ce qu'il y avoit de plus singulier dans cet animal, c'est qu'il faisoit la chasse comme un chat, à tous les autres rats qui paroissoient dans le refectoire ensorte qu'il en tuoit tant qu'il en pouvoit attraper, sans pourtant les manger. Le Docteur Fréderic Lachmun parle d'un rat blanc comme neige, qui, après avoir vécu en cage pendant sept ou huit ans, fut à la fin tué par deux rats ordinaires, qui avoient forcé la cage. Or

il eſt à remarquer, ajoute notre Obſervateur, qu'un animal, qui d'ailleurs a la vie très-courte, ſe ſoit conſervé pendant tant d'années.

Le rat mange de tout indiſtinctement, quoique cependant il aime mieux le dur que le mou: il boit auſſi du vin & leche de l'huile, s'il en trouve dans les caves. Geſner dit avoir donné à des rats de l'aconit à manger, ſans que cette plante leur eût été nuiſible. Belon aſſure avoir vu un rat qui vivoit uniquement de ſemence de juſquiame. Scaliger dit que la fumée de la corne du pied d'un mulet, fait fuir pour l'ordinaire ces animaux. On prétend que ſi on prend un rat en vie, & ſi on le lâche enſuite, après lui avoir lié un grelot autour du col, il met tous les autres en fuite.

De tous les moyens qu'on peut employer pour détruire les rats, celui qui les fait périr le plus promptement, eſt l'arſenic en poudre, s'il n'en réſultoit aucune mauvaiſe ſuite; on en met ſur du fromage blanc ou autre, ou ſur du beurre, mais on aura ſurtout attention de ne placer cet appât, que dans les endroits où les chiens & les chats ne peuvent aller, de peur qu'ils n'en ſoient empoiſonnés; cependant comme cet expédient eſt très-dangereux, il vaut mieux avoir recours à d'autres.

Prenez, par exemple, une *querte*, ce qui fait à peu près la valeur d'une pinte de Paris, de farine d'avoine; quatre gouttes d'huile de bois de Rhodes, un grain de muſc, deux noix de ſaint Ignace; réduiſez le tout en une farine très-fine, & placez-le à l'endroit où il y a des rats; il faut continuer d'en mettre journellement, tant & ſi long-temps qu'on ne s'appercevera pas que ces petits animaux en aient mangé. La Société de Dublin a accordé en 1662, une gratification de cinq guinées au nommé Laurent *O'hara*, Auteur de cette découverte.

On a profité de l'inclination qu'on a remarqué dans les rats pour la deſtruction de leurs ſemblables; on

s'eſt ſervi conſéquemment d'eux-mêmes, comme d'un moyen fort ſûr pour en garantir une maiſon ; voici comme on s'y prend.

Vous tâchez d'avoir dix ou douze gros rats vivans ; vous les renfermez dans un vaiſſeau de terre ou de bois aſſez ample, mais où ils ne puiſſent rien trouver à gruger ; vous en aſſurez bien le couvercle, pour qu'ils ne puiſſent pas s'échapper, & vous y ménagez un petit trou pour examiner ce qui s'eſt paſſé. Bientôt ces priſonniers preſſés par la faim ſe dévoreront les uns & les autres : vous allez voir de temps en temps combien leur nombre eſt diminué, & lorſqu'il ne reſte plus qu'un de ces rats, qui eſt le Thygeſte de la bande, vous le laiſſez courir dans la maiſon. Ce rat devenu féroce, & accoutumé à vivre aux dépens de ſon eſpece, détruira juſqu'au dernier tous les autres rats, bien mieux qu'aucun chat, parce que ces autres rats ne ſe défient pas de lui : il peut auſſi d'ailleurs pénétrer par tout.

Quand il aura bien nettoyé la maiſon, il ne s'agira plus alors que de vous ſaiſir du mangeur de rats, & d'en faire juſtice à l'inſtant.

Si vous faites une pâte dans laquelle entre du verd-de-gris, & ſi vous l'expoſez à manger aux rats dans les endroits qui ſont le plus fréquemment habités par ces animaux, tous les rats qui en mangeront deviendront furieux, ſe déchireront les uns & les autres, & ſe détruiront en fort peu de tems.

Vous pouvez auſſi vous défaire des rats & des ſouris (car les moyens que nous indiquons ſont les mêmes pour les uns & les autres de ces animaux), en les faiſant noyer : vous rempliſſez d'eau un grand vaſe de terre, dont le ventre ſoit large & l'embouchure fort étroite ; vous aurez cependant ſoin qu'il ne ſoit pas totalement plein d'eau, & qu'il s'y trouve au moins un vuide de quatre ou cinq doigts ; vous couvrez la ſurface de cette eau d'un morceau de

linge flottant, ou d'une pellicule très-mince; vous mettez dessus de la farine, ou du fromage, ou quelqu'autre amorce; les rats attirés par l'odeur & trompés par la solidité apparente de la surface, qui leur présente un mets de leur goût, y courent, enfoncent & se noyent. Autrement, & ce qui revient à peu près au même, vous pouvez encore mettre dans un chaudron d'airain de l'eau, vous couvrez cette eau avec de la menue paille de bled vanné; les rats s'y jettent pour chercher & manger le bled, & ils s'y noyeront quelque gros qu'ils soient.

Quelques expériences font présumer que ces animaux s'apperçoivent de la ruse, quand plusieurs de leurs semblables y ont péri; car on a beau alors changer le vaisseau de place, renouveller l'eau & l'amorce, vous ne pouvez plus les y faire noyer.

Vous pouvez encore vous servir d'un autre piege pour surprendre ces petits animaux: il ne vous réussira pas moins; vous coupez plusieurs morceaux de parchemin, vous les roulez, & vous en faites, en les cresant ou les collant, de petits capuchons, taillés de maniere que la tête d'un rat puisse y entrer sans peine; au fond de chaque capuchon, vous mettez des morceaux de noix, de fromage & d'autres amorces, & vous enduisez l'intérieur de poix liquide, ou de bonne glu; vous distribuerez ces capuchons autour des trous, où vous soupçonnez des rats: ils s'enfroqueront bien vîte, & cherchant d'abord à se sauver, pendant qu'ils courront de côté & d'autre dans cet équipage, vous les frapperez avec des baguettes, puis vous les prendrez sans beaucoup de peine, parce que se trouvant embarrassés de leur froc & ne voyant clair, ils ne pourront regagner leur trou.

Ou bien mettez tout simplement sur leurs routes des feuilles de parchemin frottées de glu & qui ne tiennent à rien; en se débattant, ils se rouleront avec le parchemin sans pouvoir s'en débarrasser.

Un expédient bien simple encore pour les noyer, c'est de mettre uniquement un bâton plat sur un chaudron rempli d'eau, & de placer sur le milieu de ce bâton du lard, du pain, des noix attachées avec du fil; les rats y voudront aller, le bâton tournera, aussitôt ils tomberont dans l'eau & se noyeront, les quatre de chiffre que chacun sait ordinairement faire sont aussi très-propres pour prendre les rats; on prétend qu'en brûlant dans les chambres & greniers communément fréquentés par les rats trois ou quatre poignées de bruyere, la fumée de cette plante, pourvu qu'elle puisse pénétrer exactement dans tous les coins & recoins, fait périr immanquablement ces petits animaux; on attribue encore la même vertu à la fumée de cornes de mulets & de vieux souliers; on assure encore que toutes les fleurs qui répandent une odeur forte, sont un vrai moyen qu'on peut employer pour éloigner les rats.

Si vous mettez dans leurs trous des cendres de chêne, ceux de ces animaux qui en seront encendrés, deviendront galleux & mourront; rien n'est plus propre encore à ce qu'on dit, pour les faire mourir, que de mêler de la limaille de fer avec du levain, & de mettre de ce mêlange dans les endroits où ils abondent: ils en goûteront & périront à l'instant.

Voici encore un autre expédient qu'on peut employer pour les détruire: vous prenez une noix vomique, vous la mettez en poudre bien fine; vous mêlez de cette poudre avec du beurre & du lard pour en faire une pâte, vous en enveloppez gros comme une noisette dans un morceau de papier blanc & fin, ou vous en formez des especes de pois sans les envelopper. Vous passez un, ou plusieurs de ces pois ou paquets dans les trous des rats; quand ils en auront mangé, ils chercheront le grand air & mourront sans paroître avoir envie de boire. Si par hasard un chien ou un chat venoit à manger de cette pâte, il en pour-

roit devenir fort malade ; mais en lui donnant une cueillerée d'huile, dès l'instant vous le guériſſez.

Vous pouvez auſſi employer pour faire périr les rats, le mélange ſuivant; aſſociez de la pâte de farine d'orge, ou de la ſemence de concombre ſauvage avec de l'ellebore noir & de la coloquinte, & incorporez avec des griottes ; la poudre de maron d'inde incorporée avec de la graiſſe fait encore, dit on, mourir ces animaux.

Une compoſition pareillement fort vantée pour leur deſtruction eſt la ſuivante : vous prenez quatre onces de ſtaphiſaigre pulvériſée, & trois parties de gruau d'avoine, vous les mêlez bien, & vous en formez une pâte avec du miel, vous en mettez un morceau dans les trous & aux endroits fréquentés par les rats. Quand vous collez quelque choſe, ſi vous voulez empêcher qu'il ne ſoit dévoré par ces animaux dangereux, détrempez la farine de votre colle avec de l'eau, dans laquelle vous aurez fait infuſer une bonne quantité de ſuie de cheminée.

Les habitans de la Louiſianne conſtruiſent la plupart de leurs granges à bled preſque toutes de nattes de cannes. Ces granges ſont cylindriques, élevées de terre à la hauteur de deux pieds, garnies de nattes de cannes en dedans ; leur fond porte ſur de groſſes cannes entieres ; & le dehors en eſt auſſi garni ; les dents des rats ne peuvent les entamer à cauſe du verni naturel qui les couvre, il les empêche auſſi de monter par dehors pour entrer par la couverture.

Outre le rat domeſtique dont nous venons de parler, il ſe trouve en France pluſieurs autres eſpeces de rats : le rat des bois eſt, après le rat domeſtique, celui qui ſe préſente le plus naturellement ; ſa queue eſt très-longue & couverte de petites écailles ; toute la partie ſupérieure de ſon corps & l'intérieur des jambes ſont blanchâtres : on ne trouve cet animal que dans les bois. M. de Buffon penſe que le prétendu rat

de

de bois est un surmulot ; ce n'est que depuis quelque temps qu'on le connoît ; son nom est très-impropre, car il differe autant du rat que le mulot de la souris ; il ressemble plutôt au mulot qu'au rat, tant par sa couleur que par ses habitudes naturelles. Le nom de surmulot lui convient donc beaucoup mieux : ce nom signifie, *grand mulot*. Cet animal, dit M. de Buffon, est plus fort & plus méchant que le rat, l'épine de son dos est arquée comme celle d'un écureuil, & son corps plus épais : il a des moustaches comme le chat : on ne sait pas le lieu de l'origine de ces animaux ; tout ce qu'on sait, ils se sont prodigieusement multipliés dans la France, ce qui est d'autant moins surprenant, qu'on n'ignore pas actuellement que ces prétendus rats produisent ordinairement, à chaque portée, depuis douze jusqu'à dix-neuf petits, & qu'ils engendrent trois fois par an. Les endroits où on s'est aperçu des surmulots pour la premiere fois sont Chantilly, Marly la Ville & Versailles ; les dégats qu'ils ont faits dans ces endroits, les ont bien vîte fait remarquer ; les mâles sont plus gros, plus hardis & plus méchans que les femelles ; si on les poursuit, & si on les veut saisir, ils se retournent & mordent le bâton, ou la main qui les frappe ; leur morsure est non-seulement cruelle, mais dangereuse ; une enflure considérable l'accompagne bien vîte, & la plaie, quoique petite, est long-temps à se refermer.

Les chiens ont autant d'acharnement pour chasser les surmulots, que les rats d'eau ; cet acharnement tient même de la fureur. Quand ceux-ci se sentent poursuivis, & lorsqu'ils ont le choix, ou de se jetter dans l'eau, ou de se jetter dans un buisson d'épines à égale distance, ils choisissent l'eau, ils y entrent sans crainte & nagent avec une merveilleuse facilité ; ils ont cependant leurs terriers, & quand ils peuvent les regagner, ils y vont de préférence.

Les surmulots passent l'été à la campagne ; ils s'y

nourriſſent de fruits & de grains: cela n'empêche pas cependant qu'ils ne ſoient très-carnaſſiers; ils mangent très-bien les lapereaux, les perdreaux, la jeune volaille; & quand ils pénétrent un poulailler, ils y cauſent pour l'ordinaire autant de dommage que le putois.

Lorſque le mois de Novembre approche, les meres, les petits & tous les jeunes ſurmulots abandonnent la campagne pour ſe retirer par troupes dans les granges, où ils cauſent de très-grands dégâts: ils hachent la paille, conſomment beaucoup de grains & infectent le tout de leur odeur. Les vieux mâles reſtent dehors, chacun d'eux habite ſeul ſon terrier: ils s'y munifſent de gland, de feve pour leur proviſion; ils rempliſſent leurs trous juſqu'au bord & ils reſtent au fond: ils ne s'y engourdiſſent cependant pas comme les loirs, mais quand il y a de beaux jours d'hiver, ils en ſortent; ceux qui vivent dans les granges, en chaſſent les rats ordinaires & les ſouris; & depuis que ces animaux ſe ſont ſi fort multipliés aux environs de Paris: on s'eſt apperçu que l'eſpece des rats domeſtiques y eſt diminuée de beaucoup.

Les Naturaliſtes placent auſſi au nombre des rats les mulots, voy. ce que nous en avons dit art. *Mulots*.

Une autre eſpece de rat qu'on trouve dans notre continent eſt le rat d'eau: c'eſt un petit animal, qui approche pour la groſſeur, d'un rat ordinaire; mais quant à ſon naturel & à ſes habitudes, il a plus de reſſemblance à la loutre; il ne fréquente, comme elle, que les eaux douces, & c'eſt pour l'ordinaire ſur les bords des rivieres, des ruiſſeaux & des étangs, qu'on le voit communément; ils ſe nourrit de poiſſons; les goujons, les moutailles, les verrons, les ablettes, le frai de la carpe, du brochet, du barbeau, ſont ſa nourriture ordinaire: il mange auſſi des grenouilles, des inſectes d'eau, & quelquefois des racines & des

herbes ; il a tous les doigts des pieds séparés, & cependant il nage facilement ; il se tient fort long-temps sous l'eau, & rapporte sa proie pour la manger à terre, sur l'herbe ou dans son trou ; c'est-là où les pêcheurs le surprennent quelquefois, quand ils cherchent des écrevisses ; cet animal leur mord pour lors les doigts, & cherche à se sauver en se jettant dans l'eau ; il fuit, de même que la loutre, les rivieres trop fréquentées. C'est avec une espece de fureur, que les chiens chassent le rat d'eau ; on n'en voit jamais dans les maisons ni dans les granges : il ne quitte pas le bord des eaux, il ne s'en éloigne pas même autant que la loutre, qui quelquefois s'écarte & voyage en pays sec à plus d'une lieue.

La tête du rat d'eau est plus courte que celle du rat commun ; son museau est plus gros, son poil plus hérissé & sa queue beaucoup moins longue ; ses poils sont mêlés de jaune & de noir dans la partie supérieure de son corps, & dans la partie inférieure ils sont cendrés & mêlés d'un peu de jaune. Les mâles & les femelles de cette espece d'animaux se cherchent sur la fin de l'hiver ; les femelles mettent bas au mois d'Avril ; leurs portées sont de six ou sept. La chair des rats d'eau n'est pas absolument mauvaise, les payfans la mangent les jours maigres.

Le rat d'eau d'Europe se trouve encore en Canada, mais avec des couleurs différentes : il n'est brun que sur le dos, le reste du corps est blanc & fauve en quelques endroits ; la tête & le museau même sont blancs, aussi bien que l'extrémité de la queue ; le poil paroît plus doux & plus lustré que celui de notre rat d'eau ; mais au reste tout est semblable ; & l'on ne peut pas douter que ces deux animaux ne soient de la même espece. Le blanc du poil vient sans doute, dit M. de Buffon, du froid du climat, & l'on peut présumer, ajoute-t-il, qu'en recherchant ces animaux dans le nord de l'Europe, on y trouvera, comme en Canada,

le rat d'eau blanc, quoique cependant on n'en voie point dans les climats trop rigoureux du Pole. Willugby, Rai, & plusieurs Naturalistes ont donné dans l'erreur en parlant des rats d'eau, lorsqu'ils prétendent que ces animaux ont des membranes entre les doigts du pied.

Un autre animal qui paroît tenir de la nature du rat, est le loir; aussi l'appelle-t-on le *rat velu*; voy. ce que nous en avons dit dans l'article qui le concerne au mot, *Loir*. Il est inutile de revenir ici à son sujet; nous ne parlerons pas non plus des autres especes de rats: il sont la plupart étrangers à la France, & conséquemment ils ne doivent pas faire partie de cet ouvrage.

Nous finirons cet article par une anecdote, qui paroît confirmer le sentiment de Pline sur l'affection des jeunes rats envers leurs parens: cette anecdote a été écrite de Spithéad le 12 Avril 1757, par M. Joseph Pardew, premier aide du Chirurgien-Major du Lanceſtre, vaisseau de guerre de Sa Majesté Britannique, à unde ses amis résident à Londres.

J'étois, dit l'Observateur, ce matin dans mon lit à lire: j'ai été interrompu tout à coup par un bruit semblable à celui que font les rats, qui grimpent entre une double cloison & qui tâchent de la percer: le bruit cessoit quelques momens & recommençoit ensuite; je n'étois qu'à deux pieds de la cloison, j'examinois attentivement; je vis paroître un rat sur le bord d'un trou, il regarda sans faire aucun bruit, & ayant apperçu ce qui lui convenoit, il se retira; un instant après je le vis reparoître: il conduisoit par l'oreille un autre rat plus gros que lui, & qui paroissoit vieux; l'ayant laissé sur le bord du trou, un autre jeune rat se joint à lui: ils parcourent l'un & l'autre la chambre, ils ramassent des miettes de biscuit, qui au souper de la veille étoient tombées sous la table, & les porterent à celui qu'ils avoient laissé sur le bord

du trou. Cette attention dans ces animaux m'étonna, continue M. Pardew, je les observois même avec plus de soin. J'apperçus que l'animal auquel les deux autres portoient à manger, étoit aveugle, & ne prenoit qu'en tâtonnant le biscuit qu'on lui présentoit. Je ne doutai plus que les deux jeunes rats ne fussent ses enfans, qui étoient les pourvoyeurs assidus d'un pere aveugle; j'admirois en moi-même la sagesse de la nature, qui a mis dans tous les animaux une intime tendresse, une reconnoissance, je dirois presque, une vertu proportionnée à leurs facultés; dès ce moment, ces animaux abhorrés sembloient devenir mes amis: ils me donnoient pour me conduire en pareils cas, des leçons que je n'aurois pas souvent trouvées chez les hommes. J'étois dans une rêverie agréable, admirant toujours ces petits animaux, que je craignois qu'on interrompît; le Chirurgien Major entra dans ce moment: les deux jeunes rats firent un cri pour avertir l'aveugle, & malgré leurs frayeurs, ils ne voulurent pas se sauver, que le vieux ne fût en sûreté: ils rentrerent à sa suite, & lui servoient, pour ainsi dire, d'arriere-garde. Telle est l'observation de M. Pardew; si le fait est vrai, comme il l'assure, combien de matieres à réflexion!

Il y a dans le Rhin, près de Rudisheim une espece de petite isle; au milieu de laquelle se trouve une tour, que l'on nomme dans le pays *Tour aux rats*. Selon la tradition du pays, on prétend que Halton II. surnommé *Bonose*, Archevêque de Mayence, fut dévoré dans cette tour par les rats. Ce Prélat, qui étoit le plus cruel & le plus méchant des hommes de ce temps-là, tomba malade dans une maison qui n'est pas éloignée de cette Isle, & dont on voit encore les ruines: par un jugement extraordinaire de Dieu, ajoute-t-on, il y fut environné de tant de rats, qu'il étoit impossible de les chasser: il se fit pour lors transporter dans l'isle, où il espéroit d'en être délivré;

mais les rats s'y multiplierent, y passerent à la nage & enfin le dévorerent.

Dans un temps de famine, cet homme cruel, dit l'histoire, fit assembler quantité de pauvres dans une grange, où il les fit brûler; alleguant que cette vermine étoit inutile, & qu'elle ne servoit qu'à manger le pain nécessaire aux autres. La plupart des habitans de l'Electorat croient cette histoire, & quelques-uns la regardent comme chymérique; il y a souvent de la précipitation & de la légéreté à recevoir trop rapidement ce qui tient du prodige, mais on peut bien pécher aussi par une trop grande incrédulité.

D'ailleurs on trouve deux histoires à peu près semblables dans le *Fasciculus Temporum*. Une infinité de rats, dit l'Auteur de cet ouvrage, se rassemblerent de toutes parts & se jetterent avec une espece de rage sur un certain Prince, au milieu de ses convives; ils ne le quitterent point qu'ils ne l'eussent entierement dévoré. Ce fait arriva vers l'an 1074: on raconte la même chose d'un autre Prince de Pologne: ce Prince étoit Poppiel II. surnommé *Sardanapale*. Il avoit fait empoisonner les Princes de Pologne ses oncles, & avoit ordonné qu'on laissât leur corps sans sépulture; il sortit de ces cadavres, dit la chronique de Poppiel, des rats qui le dévorerent, lui, sa femme & ses deux enfans. Garon placé cet événement en l'an 830, & il ajoute, en parlant de l'Archevêque Halton, que les rats rongerent jusqu'à son nom, qui étoit en plusieurs endroits sur la tour du Rhin; au reste l'histoire de Halton est très-amplement rapportée dans les chroniques rédigées par Thriteme, & dans les méditations de Camerarius. Calvisius raconte aussi qu'en 1013, un certain soldat fut dévoré par les rats. Si l'Histoire Sainte nous représente un Pharaon chargé de poux & de grenouilles, & un Herode dévoré de vers, pourquoi se hâteroit-on de traiter de fables, les histoires que nous venons de rapporter?

L'odeur mauvaise & dégoûtante des rats (on en peut dire autant des souris) fait qu'on n'en use point en aliment; cependant il se trouve des pays, où on les mange avec plaisir; leur usage n'est même suivi d'aucun mauvais effet; en Europe on a pour ces animaux une aversion naturelle; il faut être bien pressé par la famine pour en pouvoir manger.

La médecine, qui sait tirer parti de tout, fait cependant usage de ces animaux; l'animal entier, son sang & sa fiente deviennent pour elle d'excellens médicamens: on prend deux ou trois rats (on peut aussi prendre à leur place des souris), on les écorche, on en ôte la tête & les pieds, on les fait cuire & on les donne à manger aux enfans, qui laissent échapper leur urine pendant le sommeil. Le peuple connoît très-bien ce remede, on l'a souvent vu, dit-on, réussir, mais il demande d'être répété plusieurs fois; d'autres pour éviter le dégoût d'un mets aussi désagréable, font sécher au four & réduire en cendres trois petits rats: ils les partagent en trois doses à prendre dans la journée; ils les mêlent aussi dans une omelette, ou avec tout autre mets pour les faire manger.

Ces mêmes cendres mises sur les verrues & sur les engelures, ulceres, les guérissent très-promptement. On attribue au sang de rat un vertu discussive & résolutive; on s'en sert même pour résoudre les tumeurs scrophuleuses: le Docteur Hangerdron assure avoir vu sous ses yeux une jeune fille guérir de tumeurs scrophuleuses par des seules frictions faites avec le sang chaud d'un rat ouvert tout vivant; ces frictions furent continuées pendant quelques momens, & on eut en même temps la précaution de mettre autour du col de la malade, un ruban trempé dans le même sang, & de l'y laisser jusqu'à ce qu'il tombât de lui-même; par le moyen de ce topique, les tumeurs

diminuerent insensiblement & disparurent enfin sans retour.

La fiente de rat ou de souris, connue dans les pharmacies sous le nom de *Musarda*, ou *Stercus nigrum*, est douée d'une vertu purgative ; si on en donne aux petits enfans trois ou quatre crottes dans le lait de leur mere, on les hache suffisamment ; les personnes délicates en delayent six crottes dans du lait; elles les passent en travers d'un linge & en prennent l'expression.

On pulvérise encore la fiente de ces animaux, après l'avoir fait sécher : elle se prescrit depuis douze grains jusqu'à un gros pour faire couler les urines, déterger les conduits urinaires & chasser les graviers. Ces mêmes crottes s'emploient aussi à l'extérieur ; on les fait dissoudre dans du vinaigre pour guérir la gratelle, on les mêle pulvérisées avec le miel & le jus d'oignons pour faire croître & revenir les cheveux.

RAYER Quand on dit *rayer* les voies d'une bête, cela veut dire faire une *raie* derriere son talon. On ne le pratique qu'à l'égard des bêtes qu'on a dessein de détourner pour les faire connoître aux chasseurs.

RAZER, ou *rafer*. C'est un terme de chasse qui s'emploie pour désigner le gibier qui se tapit contre terre pour se cacher ; la perdrix se rase, quand elle apperçoit les oiseaux.

REBONDIR. Les chiens rebondissent lorsqu'ils ont la queue droite & qu'ils sentent quelque chose d'extraordinaire.

REBUTÉ. Un oiseau rebuté est celui qui a perdu courage & qui ne veut plus voler.

RECELER. Le cerf est recelé, lorsqu'il demeure deux ou trois jours dans son enceinte, sans en sortir.

RECHASSER. C'est faire rentrer dans les forêts les bêtes qui se sont écartées dans les buissons.

RECLAMER. C'eſt un terme de chaſſe, qui ſignifie les pipeaux, les filets & autres inſtrumens avec leſquels on attire les oiſeaux pour les faire tomber dans le piege; on emploie auſſi ce terme en fauconnerie pour déſigner les oiſeaux de proie qu'on prend au poing avec le tiroir & la voix.

REDONNER. C'eſt un terme de venerie & de fauconnerie. On *relance* & on donne un cerf aux chiens, quand on le requête. Un faucon redonne à propos, quand il ſe remet ſans peine à la pourſuite du gibier.

REER, ou *rayer*. C'eſt, en terme de chaſſe, le cri d'un cerf, d'un daim, & d'un chevreuil, lorſqu'ils ſont en rut; les chevreuils réent preſque continuellement, quand ils entrent en amour.

REFAIT. C'eſt un terme de maréchallerie; un cheval refait eſt un cheval ruiné, ou qui a quelques défauts, dont un maquignon a pris ſoin pour en affronter quelqu'un.

REFUIR, ſe dit, en venerie, du cerf & autre gibier qui fuit devant le chaſſeur, qui raſe & revient ſur ſes pas pour dérouter les piqueurs.

REFUITTE. Par ces mots on entend les lieux où ſe rendent les bêtes fauves quand on les rechaſſe.

REFUS. Un cerf de refus eſt un cerf de trois ans.

REGUINDER. Un oiſeau de Fauconnerie ſe reguinde, quand il s'éleve en l'air par un nouvel effort.

REJETS. Ce ſont, en terme d'oiſeleurs, des petites baguettes élaſtiques qui ſervent dans les pieges qu'on tend aux oiſeaux.

REINS. En terme de maréchallerie, on qualifie du nom de reins les vertebres des lombes; mais en terme d'anatomie, ce ſont des viſceres qui ſervent à l'excrétion de l'urine, voy. les différentes deſcriptions anatomiques des quadrupedes. Les vertebres des lombes commencent à l'extrémité du dos, entre cette partie & la croupe.

Un cheval peut quelquefois éprouver un effort de reins, c'eſt-à-dire, une extenſion forcée des ligamens qui attachent les vertebres, ou une contraction violente des muſcles dorſaux; cet accident eſt ordinairement occaſionné par une chûte de fardeaux trop peſans; par des efforts faits à l'animal pour ſortir d'un mauvais pas, en gliſſant, en ſautant ou même en ſe relevant de l'écurie.

On s'apperçoit de cet accident aux mouvemens & à la démarche du cheval; il reſſent une douleur extrême en reculant; ſa croupe eſt bercée: elle chancelle, elle balance, ſi l'effort n'eſt pas conſidérable. S'il étoit conſidérable, le cheval eſt incapable de mouvement, & pour peu qu'on veuille le contraindre, ſon derriere qu'il traîne eſt ſans ceſſe prêt à tomber; ſi l'effort eſt conſidérable, on ne peut le guérir.

REINTER: on dit qu'un chien eſt reinté, lorſqu'il a les reins larges & élevés en arc, c'eſt en lui un ſigne de vigueur.

RELAIS, c'eſt la diſtribution qui ſe fait dans les forêts, des chiens & des chevaux pour la chaſſe des bêtes fauves & pour celle des bêtes noires.

RELAISSER, ſe dit d'un lievre qui s'arrête ſans aller au gîte, & qui ſe met ſur le ventre à cauſe de ſon exceſſive fatigue.

RELANCER, c'eſt lancer une deuxieme fois une bête; on le fait d'ordinaire lorſqu'il y a des relais.

RELEVER; on dit en venerie le relevé d'une bête, lorſqu'elle ſort du lieu où elle a demeuré pendant le jour pour aller ſe repaître.

REMARQUE. C'eſt le mot que crie celui qui mene les chiens, quand les perdrix partent.

REMARQUER. Se dit en fauconnerie de ceux qu'on mene à la chaſſe pour remarquer le départ des perdrix.

REMBUCHEMENT. C'eſt quand une bête eſt entrée dans le fort, & qu'on briſe ſur ſes voies haut

& bas de plusieurs brisées. Le *faux rembuchement* se fait quand la bête entre quelques pas dans un fort, & revient tout court sur elle pour se placer dans un autre fort.

REMBUCHER. C'est la même chose que si on disoit, se remettre dans les bois; on dit, le lievre est *rembuché*, ce qui le rend difficile à relancer.

REMEDE. Par remede on entend dans l'Art Vétérinaire, comme dans la Médecine des Hommes, tout médicament, qui appliqué au-dehors ou pris intérieurement, cause dans les humeurs & dans tout le corps un changement salutaire; on en distingue de deux sortes: le simple & le composé. Le simple est celui qu'on emploie sans le mêlanger avec d'autres; le composé est un mêlange de plusieurs ingrédiens, qui se préparent selon les regles de l'Art.

L'aliment differe du remede, en ce qu'il nourrit & augmente la substance, tandis que le remede ne peut que l'altérer, soit qu'on l'applique extérieurement, soit qu'on le prenne intérieurement. Le venin differe du remede, en ce qu'il détruit la substance: on peut cependant l'employer quelquefois comme remede, mais c'est en corrigeant & même domptant ce qu'il peut avoir de mauvais: on le rend par-là salutaire, tant pour l'appliquer au-dehors, que pour le donner par la bouche.

Lorsqu'on emploie les remedes composés, il est à craindre que beaucoup d'ingrédiens, qui sont de qualité différente, ne s'alterent & ne se corrompent mutuellement, & n'agissent pas suivant l'intention de celui qui les prescrit & l'indication de la maladie; les remedes sur lesquels il faut être le plus réservé, sont les purgatifs âcres & narcotiques; ceux qui sont propres aux mulets, aux ânes, au cheval, sont également indiqués pour les bœufs; & si on les donne aux moutons, il faut les diminuer de trois quarts; cependant on ne peut rien statuer de certain sur cet

objet. Il eſt réſervé au praticien de faire attention au ſiege, à l'état, à la violence, à la gravité des cauſes & des ſymptômes de la maladie, aux forces vitales du malade, à ſon tempérament, à la maſſe, au volume de ſon corps, à une diſpoſition particuliere, qui ſouvent dépend de la conformation de la machine, des maux qui ont précédé : on aura auſſi égard à l'habitude & à la familiarité de l'animal avec tel remede, au régime auquel il a été tenu, au travail qu'il a fait, au pays où il eſt né & qu'il habite, à l'intégrité de ſes parties ; pour ce qui concerne le ſexe, les diffemblances ne ſont pas auſſi ſenſibles que dans l'eſpece humaine : quand les maux ſont violens & enracinés, il faut qu'en général les doſes ſoient plus fortes que foibles ; quant à l'âge, ſi la doſe pour un cheval eſt d'une once, il ſuffira qu'elle ſoit de trois gros pour le poulain d'un an, & de ſix gros pour celui de trois ans, en ayant toujours égard aux circonſtances particulieres.

Nous avons rapporté aux articles de chaques beſtiaux les remedes qui peuvent lui convenir : nous allons cependant en expoſer encore ici quelques-uns ; & pour rendre même cet ouvrage plus complet, nous donnerons le détail des principaux remedes qui ſe trouvent dans le *Parfait Bouvier*. Nous commencerons d'abord par indiquer les remedes qui conviennent pour les fievres des chevaux : on connoît qu'un cheval a la fievre, quand il a la tête peſante & immobile, lorſque ſes yeux ſont enflés, qu'à peine il peut les ouvrir, & que quelquefois ils ſe trouvent remplis d'eau, lorſque ſes levres & tout le corps ſont mous, que ſon haleine & tout le corps ſont brûlans, qu'il étend les jambes, qu'il eſt inſenſible aux coups, & qu'en marchant, il ſemble qu'à tout moment il doive tomber ; il friſſonne par tout le corps, ſes dents craquent, les teſticules ſont pendans, le ſcrotum quelquefois ulceré, les

sillons supérieurs du palais mous, chauds & relâchés, le cheval rend en outre, au rapport d'Anatolius, des excrémens durs & desséchés; cependant il n'est pas toujours certain, que le cheval ait la fievre, quand il baisse sa tête, qu'il étend ses jambes & qu'il tremble; pour en être bien certioré, on présentera de l'avoine ou de l'orge au cheval malade: s'il en mange, c'est signe qu'il est seulement fatigué, car il est de fait que le cheval qui a la fievre, abhorre toute sorte d'aliment, est triste & ne peut se relever; si la maladie augmente & si le cheval ne mange pas, il ne lui faut souvent que trois jours pour mourir.

Quelques-uns prétendent qu'on peut connoître la fievre par l'attouchement des oreilles, ou bien en mettant la main sur le repli de l'épaule, mais cet attouchement ne peut fournir aucune conjecture réelle.

La fievre est occasionnée, selon Apsite, par la lassitude, les courses violentes, la chaleur, la froidure & l'indigestion, spécialement par celle qui reconnoit pour cause d'avoir mangé des herbes nouvelles au printemps, ou du grain nouvellement moissonné, qui se dépouille difficilement de sa bale.

Pour parvenir à la cure de la fievre, il faut tirer au cheval du sang des tempes ou de la tête, le faire jeûner le premier jour, ne lui donner que peu à boire, & l'exercer modérément; si c'est l'hiver, on le couvrira bien & on le tiendra dans une écurie chaude; lorsqu'il commencera à mieux se porter, il faudra, si le temps le permet, le laisser aller paître ou arroser son foin avec de l'eau fraîche, on lui augmentera son manger peu-à-peu, & on fera très-bien de lui donner un peu d'eau d'orge dans le commencement.

Si le cheval a le ventre resserré, on lui donnera des mures nouvelles; s'il est trop lâche, on mêlera une livre de miel & trois livres d'eau bouillie, on lui en jettera à plusieurs reprises dans les naseaux,

après quoi on le baignera dans de l'eau chaude & on le frottera d'huile & de vin, on le couvrira ensuite, lorsqu'il commencera à reposer. On lui donnera de l'aliment peu-à-peu, on lui tirera du sang des tempes à la quantité de trois livres, & le jour suivant, des veines qui sont au-dessus du genou, jusqu'à six livres, & on le nourrira bien.

On pourra encore le traiter de la façon suivante; on aura spécialement l'attention de le médicamenter en été dans un bain chaud, & en hiver dans une étuve, pour qu'il ait moins de frisson; on le nourrira médiocrement avec de la farine de vesce ou de bled, on lui donnera de l'eau froide, on lui lâchera le ventre avec des médicamens, on lui tirera du sang du cou, ou des veines qui sont aux environs de la poitrine ou de la gorge: on lui étuvera les genoux avec du vinaigre chaud, & lorsqu'il sera hors du paroxisme, on pourra le laver d'eau chaude.

Si la fievre est occasionnée par la lassitude, & si le cheval est languissant, on lui fera prendre pendant trois jours une livre de lait de chevre, quatre œufs cruds, un peu d'amidon, & du suc de pourpier mêlés ensemble, ce qu'on réiterera jusqu'à parfaite guérison.

Mais si la fievre est produite par une inflammation des amygdales, ou des ulceres de la bouche, ou par quelque fluxion catharrale, on tiendra l'animal chaudement, on lui frottera la bouche avec du sel, de l'oignon, de l'huile & de la poix: on le tiendra chaudement: on lui frottera les jambes avec de la lie de vin, dans laquelle on aura fait bouillir de la morelle, & si la saison le permet, on lui fera manger des herbes; si le sang coule de ses naseaux, on y injectera du suc de millepertuis.

Eumelius dit que si un cheval a la fievre, il faut lui tirer du sang du cou, & lui injecter dans les naseaux pendant trois jours de la casse, de la myrrhe,

de l'encens, à la dose de chacun six onces, un peu de sang de tortue marine & du vin vieux; on lui fera ensuite prendre pendant trois jours une décoction froide composée de rhue, de persil, de pastenade, & de menthe.

Agathoricus ordonne pour un cheval qui a la fievre, de lui faire prendre trois œufs, six onces d'huile rosat, & une livre de bon vin; mais il ne faut pas, ajoute-t-il, que l'animal soit dans un lieu resserré ou étroit, ni qu'il mange de l'avoine, mais seulement un peu de foin, qu'il boive souvent de l'eau froide, & en cas qu'il n'en veuille point, il faut lui en faire avaler avec la corne; trois jours après on lui donnera de l'avoine, en augmentant peu à peu la quantité.

Pelagonius préfere un autre traitement; quand la fievre, dit-il, est accompagnée de douleurs d'intestins, pour la guérir, il suffit de lui frotter le corps avec le mêlange suivant: on prend semence de toute-bonne & sumac de chacun deux onces, poivre blanc une once, deux livres de vin, jus de panais trois onces, semence de persil deux onces & demi, myrrhe quatre onces, germandrée deux onces, camomille trois onces, encens mâle quatre onces, poivre noire deux onces, gentiane une demi-once: on pilera ce qui doit l'être: on mêlera le tout ensemble & on en frottera le corps de l'animal.

Quelques-uns prétendent que pour chasser la fievre, ôter la douleur des intestins & restaurer le cheval atténué, il faut prendre deux onces de mauve, une demi-livre d'encens, une demi-once d'iris, une demi-livre de poivre, de la graine de laurier & de la semence de persil de chacune une once; après avoir pilé le tout, on le lui fait avaler avec du vin.

D'autres se servent de la potion suivante: on prend du lait d'ânesse une livre, de l'huile quatre onces, du safran un scrupule, de la myrrhe deux scrupules &

une cueillerée de semence de persil: on mêle bien le tout ensemble; en hiver on pourra lui donner du froment humecté, & en été de l'avoine.

Un autre remede, c'est d'oindre tout le corps du cheval avec une livre de rose, & autant de vieille huile; vinaigre, huile commune, pourpier & feuilles de noyer de chacun une demi-livre; menthe & rhue en quantité suffisante; on pile le tout, on le mêle ensemble, on le cuit, & on le réduit en forme d'onguent.

Une potion qu'on peut encore donner après la saignée dans la fievre est la suivante: prenez gentiane une demi-livre, aristoloche quatre onces, hyssope, figues, absynthe, de chacun deux onces, semences de persil une demi-livre, rhue une poignée; faites bouillir le tout avec de l'eau en suffisante quantité: on reconnoîtra qu'il aura assez bouilli, lorsque l'eau sera devenue noire; on donnera à l'animal malade une livre de ce remede avec la corne.

Il y en a qui donnent en pareil cas la décoction de fenugrec, passé par un linge, ou la décoction de persil, de rhue, de melilot & d'hyssope.

Il se trouve quelques Auteurs qui conseillent le remede suivant pour ôter la lassitude & guérir la fievre des chevaux: on prend suc de panais une once; huile de laurier, iris, castoreum & suc d'hyssope de chacun quatre onces, huile vierge quatre onces & demie, suc d'absynthe une demi-livre: on mêle le tout ensemble & on en fait un onguent: ou bien on prépare une composition avec de l'aurone, de l'aunée, du nitre, du sel, des bayes de laurier à la dose de chacun deux onces: on mêle bien le tout ensemble & on en frotte le cheval.

Suivant d'autres Auteurs, on ne donnera pas à manger le premier jour à l'animal malade; le lendemain on le saignera sous la queue, & à quelque intervalle de distance, on lui fera manger à jeun pendant cinq jours des choux avec de l'huile: on lui donnera pour

pour nourriture des ſommités de lentiſque, d'olivier, de vigne ou quelques autres feuilles tendres, & avec une éponge pleine d'eau on nettoyera les ordures de ſa bouche & celles qui s'amaſſent aux oreilles : on lui donnera à boire de l'eau froide trois fois le jour, & il ne ſortira pas de l'écurie que lorſqu'il ſera guéri.

Pluſieurs appliquent un bouton de feu ſous les yeux, & lavent cette plaie avec de l'urine deux fois par jour, juſqu'à ce que les croûtes tombent & que la cicatrice ſoit ſolide. Ils ſcarifient même les oreilles juſqu'à ce que le ſang en coule.

D'autres donnent à manger aux chevaux malades de la farine de froment mêlée avec du vin ; d'autres les lavent avec de la ſaumure, & les tiennent couverts & chaudement ; d'autres leur donnent du miel & du vin mêlés enſemble, & en certain pays lorſqu'une mule eſt attaquée de la fievre, on lui donnera des choux verds.

La plupart des remedes que nous venons de rapporter ne ſont autre choſe, comme il eſt aiſé de voir, que de recettes informes que nous nous gardons bien de conſeiller, ou du moins ſi nous les ordonnions, ce ne ſeroit qu'avec beaucoup de modifications ; cela nous prouve combien l'Art Vétérinaire étoit peu cultivé parmi les anciens, & combien il y a de réforme à y faire ; toutes les fievres des chevaux ne ſont pas de même, & par conſéquent il leur faut un traitement différent, & ce traitement doit encore varier ſelon les circonſtances ; nous allons donc diſtinguer ici les différentes eſpeces de fievre. Voy. ce que nous en avons déja dit aux art. *Cheval*, *Médecine Vétérinaire*, &c.

La premiere eſt la fievre éphemere : cette fievre ſe termine dans les vingt-quatre heures ; ce n'eſt autre choſe qu'une effervescence du ſang : toutes ſortes d'excès peuvent donner lieu à cette fievre, tels que le travail, la faim, la ſoif, les coups, les apoſthumes, les chûtes, les bleſſures, les obſtructions de la peau & les ali-

mens trop chauds; lorsque cette fievre est occasionnée par le travail excessif, il ne faut pour la guérir que le repos; si c'est la faim qui a donné lieu à cette maladie, on la guérira en donnant de l'aliment; si c'est la soif, on donnera à l'animal malade des potions; si elle provient de coups, il faudra avoir égard à la partie offensée: on la pansera & on remédiera ainsi toujours aux causes qui peuvent avoir donné lieu à la maladie.

La fievre tierce est la deuxieme espece de fievre à laquelle les chevaux sont sujets: elle commence par le frisson & finit par la sueur; quand elle est vraie, le paroxisme ne dure que douze heures; quand il passe ce temps, elle est appellée bâtarde; les chevaux courageux sont sujets à cette fievre.

Pour y apporter remede, il faut tirer du sang plus abondamment que n'ont prescrit les Auteurs ci-dessus cités; il est de fait que la saignée est fort salutaire en pareil cas, tant celle du cou que celle du palais & des autres parties; les breuvages sont aussi très-bien indiqués; on aura sur-tout la précaution dans toute sorte de fievres, & même dans toute sorte de maladies, de tenir le ventre libre au cheval par des clysteres mondifians faits avec une décoction de mauve, mercuriel, feuilles de violier, diaprunis, lenitif, miel & autres semblables.

Pour purger, on pourra faire prendre au cheval dix jaunes d'œufs, de la graisse de porc sans sel, six onces de casse, une once d'hiera picra & deux verres de vin.

La troisieme espece de fievre est la quarte: elle vient ordinairement aux chevaux qu'on a nourris avec des alimens grossiers & difficiles à digérer: on tiendra le cheval chaudement, & on le nourrira d'alimens chauds faciles à digérer, tels que des pois rouges, du foin arrosé avec du miel, des raves, du persil & du fenouil; pour le purger, il faudra pren-

dre de la décoction de stœchas, de bugloſſe, de capillaire, avec du pouliot, de la caſſe & du catholicon.

La quatrieme fievre eſt la continue : elle eſt occaſionnée par des humeurs putrides ; dans cette eſpece de fievre on découvre de trois jours en trois jours de nouveaux accidens ; on donnera dans ce cas au cheval malade des alimens qui humectent & qui rafraîchiſſent, comme chiendent, chicorée, pourpier ; les boiſſons de farine d'orge ſont auſſi très-bien indiquées dans cette fievre & dans toutes les autres, de même que les clyſteres faits avec la décoction ci-deſſus indiquée, le catholicon, la benedicte laxative, le miel violet ou mercuriel, réitérés pluſieurs fois le jour, & on ſaignera en outre l'animal du cou, du palais ou de la poitrine. On purgera comme pour la fievre tierce.

On voit ſouvent des chevaux gros & gras, & particulierement ceux de Flandres, avoir vers l'automne des fievres continues, très-difficiles à guérir, ce qui provient de l'abondance de pituite, occaſionnée par des alimens groſſiers ; on exercera modérément les chevaux, on les frottera à contre-poil avec une huile chaude, telle que celle de mélilot & de camomille, & en cas que le ventre ne ſoit pas libre, on leur donnera des clyſteres faits de décoction de camomille & de mauve, d'*hiera picra*, de lénitif & d'huile de lin ; on purgera enſuite avec de la poudre d'ariſtoloche & de gentiane de chacune une once, trois onces de caſſe, une demi-once d'agaric, mêlés avec une ſuffiſante quantité d'eau d'orge ; la nourriture qu'on préſentera à l'animal malade ſera chaude & ſeche, tel que du perſil, du foin arroſé d'eau de miel, de la pâte de ſon avec du miel, de la poudre de regliſſe, des bayes de laurier & des pois chiches.

Quelques-uns prétendent avoir remarqué dans les chevaux une fievre quarte continue, mais elle eſt fort rare. On la reconnoît par le redoublement qui

se fait au quatrieme jour & par la ſiccité de la peau & les excrémens ſecs, noirs; elle ne vient qu'en automne, & aux chevaux de complexion foible: elle dégénere à la fin en hydropiſie.

Tels ſont les remedes qu'indique le rédacteur du Dictionnaire œconomique contre la fievre des chevaux; il rapporte auſſi des remedes pour leur laſſitude: ces remedes méritent d'occuper une place dans ce recueil.

Quand les chevaux ſont laſſés d'avoir marché, ou qu'ils ſont hors d'haleine, ou incommodés de trop longues évacuations, on leur donne de la fleur de farine, qu'on mêle avec d'excellent vin. S'il paroît quelques ulceres, on fait diſſoudre dans une chopine d'eau un ſcrupule de ſaffran, & on la fait avaler à l'animal.

On reconnoît qu'un cheval eſt dompté par la laſſitude lorſqu'il ne peut demeurer ſur les pieds ſans trembler, qu'il a la tête baiſſée, les oreilles panchées, les yeux enfoncés & le crin redreſſé; ſi on le pique, il leve la tête, mais auſſitôt il la baiſſe.

Pour le rétablir, il faudra avoir ſoin qu'il ait de la litiere bien douce pour ſe coucher; on lui fera enſuite avaler du vin un peu chaud avec de l'huile: on le frottera & on le lavera avec quantité d'eau chaude, on lui paſſera ſouvent la main ſur le dos: on le couvrira bien & on le tiendra chaudement.

Quant à ceux qui ſe mettent hors d'haleine en marchant, on leur donnera pendant ſept jours une chopine de vin & d'eau; ſi les flancs ſe gonflent, on ne leur donnera point de vin, mais on injectera dans le naſeau gauche deux livres d'eau & un demi-gros de ſafran, après qu'on l'aura frotté ſouvent.

Le trop grand cours de ventre affoiblit le corps & les forces du cheval, quoiqu'il ne ſemble pas malade; de même la perte de ſang ôte une grande partie des forces: c'eſt pourquoi on fera bien de le reſtaurer par

quantité de nourriture, & on l'excitera à manger par la diverſité des alimens.

En général quand ces animaux ſont las & échauffés, on les couvre bien de peur du froid, & on leur frotte la tête & l'échine avec un mêlange de graiſſe & de vin; il n'importe pas moins de frotter tout le corps des chevaux que ceux des hommes pour les délaſſer.

Nous trouvons encore dans le Dictionnaire Œconomique différens remedes contre la furie des chevaux, que nous allons rapporter pareillement ici.

Vous remédierez à cette furie, dit le Redacteur, & vous dompterez dans ces animaux ce vice, ſi après les avoir liés avec des cordes, vous leur jettez dans les naſeaux trois livres de gros vin, ou ſi vous leur faites avaler de la racine de concombre ſauvage, cuite dans deux chopines de vin avec du nitre.

On leur frottera auſſi rudement le corps, mais principalement la tête, d'ellebore noir bouilli dans du vinaigre, on leur fera faire beaucoup d'exercice; on les ſaignera aux cuiſſes & on ne leur donnera plus d'orge, juſqu'à ce qu'ils ſe ſoient plus modérés; quelques-uns les tiennent dans un lieu ſombre & tranquille, ce qui les rend ſouvent plus vicieux, ou les fait mourir; le plus grand de tous les remedes dans ce cas, c'eſt de châtrer le cheval.

Nous donnons le nom de remedes paſtoraux à ceux qui ſont uſités chez les laboureurs, les marquares, les bergers & les pâtres; la plupart de ces remedes ne ſont que des recettes aſſez informes qui ſe ſont perpétuées d'âge en âge parmi les gens de cet état, & qui ont formé juſqu'à ces derniers ſiecles la matiere vétérinaire. On ne commence que depuis peu à donner des principes ſur cette ſcience; l'Auteur du *Parfait Bouvier* a raſſemblé une partie de ces recettes; pour ne rien laiſſer à négliger dans un Dictionnaire

de l'étendue de celui-ci, nous allons donner l'extrait de ce petit ouvrage.

L'Auteur commence d'abord par indiquer la méthode de connoître l'âge des bœufs & vaches : on le connoît à leurs dents de même que celui des chevaux; ces animaux ont deux dents à la pince à quatre ans, huit à cinq ans, & à six les coins sont à l'égal des autres; ces animaux cessent pour lors de marquer; quand il sont plus vieux, leurs dents s'usent, deviennent plus courtes, même à l'uni des gencives, se décharnent & branlent.

M. Boutrolle, Auteur de cet ouvrage, donne ensuite des observations sur la saignée : on ne saigne pour l'ordinaire, suivant lui, les bœufs & les vaches que de trois manieres, à la veine du col ou jugulaire, avec des flammes pareilles à celles dont se servent les maréchaux pour saigner les chevaux, à la veine de l'œil & aux huit *petits galets* ou *cafignons*; la saignée de la queue, des oreilles, du lampas & de la langue est inutile; cependant ceux qui ne savent saigner autrement, y ont recours.

Il ne faut pas saigner, ajoute M. Boutrolle, dans les indigestions d'eau ou de manger, dans les bouchures, dans les flux provenans des raclures de boyaux, dans les flux noirs ou sanguins, ni même dans les flux ordinaires; mais il sera à propos de saigner dans les grosses & médiocres fievres, dans les apparences d'abscès, maux de cerf, tumeurs, lait épanché dans le sang, dans le trop de sang ou plénitude, dans le venin hâté ou venin dormant, dans les robinieres ou taurelieres, fourbures, ruptures, pissement de sang, hémorrhagie par le nez, mal de tête & maladies pestilentielles, enfin dans toutes celles dont il sera parlé ci-après.

La saignée du col ou jugulaire se fait de la même maniere qu'aux chevaux, à la reserve que le plus sou-

vent il n'eſt pas néceſſaire d'épingler ; le ſang des bœufs & des vaches s'arrête aiſement ſeul.

La ſaignée de la veine de l'œil ſe fait par le moyen d'une ligature au bout du col près des oreilles, qu'il faut ſerrer de maniere à ne point empêcher la reſpiration : on attache l'animal par la longe à un piquet fort court, enſorte que le nez touche preſqu'à terre ; au-deſſus de l'œil on trouve avec l'ongle du doigt une petite cavité dans l'os : on pele la place avec un couteau en pinçant le poil avec le pouce contre la lame ; après quoi on prend un canif & on le plonge de biais dans cette cavité aſſez profondement pour couper la veine obliquement ; quand la ſaignée eſt faite, on retire la ligature, il eſt inutile d'y rien mettre.

La ſaignée des huit petits galets ou caſignons ne conſiſte qu'à les couper tout-à-fait avec un couteau, à une ligne près de la peau.

De ces obſervations préliminaires, M. Boutrolle paſſe aux maladies : & il indique les remedes propres à les guérir ; il commence par les maladies de la tête ; il ſe forme, dit-il, des abſcès dans la tête : on s'en apperçoit, en ce que l'animal porte ſa tête baſſe, que les paupieres s'enflent, que les yeux ſont bordés de rouge & larmoyans, & qu'il ſort une grande chaleur par les naſeaux ; pour y remédier, on ſaignera dans les vingt-quatre heures des huit petits galets ; & ſi le mal continue, on fera deux ſaignées au col en douze heures ; on donnera des breuvages rafraîchiſſans, tels qu'un pot d'eau, dans lequel aura bouilli du ſon : on y joindra une demi-livre de miel & deux onces des quatre ſemences froides pilées, ou ſi c'eſt en été, on y mettra deux poignées de feuilles de laitue & deux poignées de pourpier pilé : on répétera ledit breuvage deux ou trois fois le jour, s'il eſt néceſſaire.

L'hémorrhagie du nez s'arrête dans les bêtes à corne par le moyen d'une ou de deux bonnes ſai-

gnées de la veine du col, suivant la force de l'animal & de la quantité qu'il a perdu de sang : on le mettra ensuite à l'eau jusqu'au ventre pendant une heure, si c'est en été, & un quart d'heure si c'est en hiver.

S'il arrive, comme cela est très-ordinaire, que la vache se casse une corne & qu'elle ne soit pas tombée tout-à-fait, il la faut faire sauter de l'endroit où elle est cassée pour en arrêter plus facilement l'hémorrhagie : on l'arrête par le moyen d'une poignée d'orties grieches, ou orties à fleurs blanches, qu'on pile avec une demi-poignée de sel & qu'on enveloppe avec des étoupes ; il arrive encore très-souvent que les cornes recourbées rentrent vers la tête & blessent l'animal : on les coupera pour lors par le bout avec un fer tranchant que l'on fera rougir.

Quand les bêtes à corne jettent par les naseaux, cela ne peut provenir que de l'engorgement du poumon ; s'il y a ulcere, il n'y a point de guérison ; mais s'il n'y en a point, on guérira l'animal malade avec le remede suivant : il consiste dans un breuvage composé d'un quarteron de beurre frais, qu'on fait noircir sur le feu comme celui de la friture ; après l'en avoir retiré, on y ajoute la plus petite mesure d'eau de vie & la même quantité de vinaigre de vin, avec environ un demi-gros de poivre blanc moulu ; le lendemain qu'on aura donné ce breuvage, on lui fera boire ce qu'elle rendra d'urine dans la matinée, & cela pendant quatre ou cinq jours de suite, pendant lesquels & même encore trois jours après, on lui donnera chaque jour dans de l'avoine une demi-once de foie d'antimoine & autant de fleur de soufre en poudre : on fera boire l'animal malade tous les jours environ une heure après midi, & on lui donnera sa nourriture ordinaire.

On donne le nom d'ongle à une taie, qui part du coin de l'œil & qui vient couvrir la prunelle ;

ce mal occasionne beaucoup de douleur à l'animal & le fait larmoyer : on l'extirpe, dit M. Boutrolle, en prenant un fol marqué, qu'on introduit doucement par-dessous, après quoi avec une aiguille & du fil ou perce la taye, & en prenant les deux bouts du fil qu'on tire à soi, l'on coupe avec de petits ciseaux la circonférence de cette taie : on tiendra les paupieres de l'animal bien ouvertes ; l'opération étant finie, on souffle un peu de sucre blanc ou du sel de verre une fois seulement.

Pour ce qui concerne les coups & les meurtrissures des yeux, il ne faut qu'une compresse imbibée souvent de bon vieux vin rouge ; quant aux autres maladies des yeux, telles que les fluxions & autres humeurs & taies qui se forment dessus ou dans la prunelle, il faut saigner dès le commencement à la veine du col deux fois dans les vingt-quatre heures, & souffler tous les jours une fois dans les yeux du sel de verre calciné de lui même, & à son défaut, de la poudre de tuile ou de cloportes.

M. Boutrolle parle ensuite d'une autre maladie de la tête, à laquelle il donne le nom de taupe ; cette maladie vient ordinairement sur le col depuis les cornes jusqu'auprès des épaules : elle est occasionnée souvent par quelques meurtrissures, ou par un sang trop épais, qui en séjournant forme un dépôt ; on attendra pour y apporter remede que la taupe ou enflure soit bien formée, après quoi on ouvrira la peau en quatre : on levera les quatre parties pour en bien découvrir toute la grosseur, après quoi on la coupera en entier avec un rasoir, si le sang ne cache pas le travail ; on prendra garde aux nerfs & aux gros vaisseaux sanguins, il est quelquefois difficile d'en arrêter l'écoulement ; s'il arrive que le sang gagne, on quittera l'opération pour ce jour, & on mettra dans la plaie des orties pilées avec du sel pour arrêter le sang, ce qui donnera aisance pour couper le lendemain jusqu'à

la chair vive, après quoi on répétera la pareille dose d'orties & de sel.

Si c'est en hiver, on se sert d'amadou au lieu d'ortie : on en applique sur les vaisseaux que l'on voit saigner ; quant à la plaie, on la lavera tous les jours deux fois avec l'eau forte, que nous indiquerons ci-après, & on mettra de la térébenthine avec de la charpie de corde goudronnée ; après avoir incorporé dans un quarteron de térébenthine, deux jaunes d'œufs; si les chairs poussent trop vite, on mettra un peu de verd-de-gris dans la térébenthine.

Si c'est en été, il suffira de laver trois fois le jour avec l'eau de cynogloſſe : on mettra deux poignées de cette herbe dans un pot & demi d'eau de fontaine : on l'y laissera bien macerer, c'est de cette eau dont on se sert, & on appliquera sur la plaie un peu de marc ; l'eau de cynogloſſe est excellente pour toute sorte de plaies & très-douce : on attachera un bout de ficelle à chacun des quatre coins de la peau, après quoi on les nouera ensemble pour tenir l'appareil dans la plaie ; comme il arrive très-souvent que les chairs poussent vite & qu'il se forme des bubons de chair gourmande, qui empêcheroient la réunion solide, on les saupoudrera avec de l'alun calciné sans en faire tomber dans la plaie, ce qu'on évitera aisément en se servant d'un plumaceau ; la plaie venant à se réunir, les quatre lambeaux de peau se retirent ; ils tombent, ou il les faut couper avec des ciseaux ; on laisse ensuite la plaie découverte & on la lave deux fois le jour jusqu'à guérison avec l'eau ci-dessus indiquée ; sur la fin on saupoudre toute la plaie de la poudre à dessécher suivante, & pour faire revenir le poil, on frotte la place de miel un peu chaud deux fois en quatre jours : on prend pour faire cette poudre quatre gros de blanc de ceruse, pareille quantité de verd-de-gris, autant de sucre blanc, une demi-once de poivre, quatre gros de mine de plomb, deux gros

de litharge d'or : on reduit le tout en poudre fine & on saupoudre une fois par jour les plaies que l'on veut dessécher : on a soin de les mouiller auparavant avec de l'urine pour que la poudre tienne mieux.

M. Boutrolle donne en même-temps la composition d'une excellente eau pour les plaies ; dans un pot d'eau de fontaine, on mettra, dit il, pour quatre sols de couperose blanche, quatre blancs d'œufs durcis au feu, avec quatre pincées de rhue : on fait infuser le tout pendant vingt-quatre heures sans bouillir ; quand l'eau est faite, on la passera dans un linge ; après quoi on la mettra dans une bouteille bien bouchée : plus elle sera ancienne, meilleure elle sera.

Il se trouve naturellement, dit M. Boutrolle, au coin de la gueule de la vache, des barbes qui devenant quelquefois trop longues, l'empêchent de boire : on peut les couper avec des ciseaux sans aucun risque.

Passons actuellement aux maladies de la langue : elle se peut corroder ou cicatriser par un ulcere chancreux, qui se forme dessus ou dessous vers la racine, & qui par la suite la fait tomber ; dans le commencement on s'en apperçoit par une touffe de poils jaunâtres, un bouton, ou une vessie, quelquefois même par le chancre : on raclera dans ce cas la partie malade, ou cicatrisée, jusqu'à ce qu'elle saigne, avec une piece de vingt-quatre sols, mise un peu en taillant d'un côté, ou on l'emportera avec le bistouri & même des ciseaux ; après quoi on fera un gargarisme avec fort vinaigre, poivre & sel, de l'ail, de la rhue, du blanc de poireau & deux gros de camphre dissous dans un mortier : on en étuvera bien la langue jusqu'à guérison.

Il arrive quelquefois que la bête à corne traînant le mufle contre terre, rencontre quelquefois du venin ou de petits insectes qui le piquent ; si on s'apperçoit que le mufle soit enflé, on pilera du plantin

& après en avoir exprimé le jus, on le lavera deux fois en deux jours, ensuite on le graissera avec de l'onguent de basilic chaud jusqu'à guérison.

Le goitron est une enflure qui vient sous la gorge: cette enflure provient d'une inflammation des amigdales ou glandes du gosier, occasionnée par un sang épais; pour y remédier: on fera faire une bonne saignée à la jugulaire, & on graissera l'enflure deux fois le jour avec la mixtion suivante: on prend trois onces de savon d'Alicante qu'on coupe menu, un quarteron de graisse de porc, un petit pot d'eau de vie: on fait bouillir le tout ensemble & on s'en sert tout chaud.

Quant à l'enflure qui peut survenir au col, soit par accident ou par une saignée mal faite, on pourra se servir du beurre suivant, qui est tout à la fois aromatique, anodin, résolutif & émollient: on fera cueillir à la fin de Mai, ou au commencement de Juin, plein les deux mains de chacune des plantes ci-après indiquées: on en épluchera bien les grosses tiges: on mettra le tout dans une chaudiere: on y ajoutera douze livres de beurre frais, & douze pots de grosse lie de bon cidre ou de vin; on fera cuire le tout sur le feu pendant sept à huit heures; quand on l'aura retiré & que le tout sera à moitié refroidi, on pressera les herbes dans un gros linge pour en tirer le liquide: on le mettra dans des cruches, sans cependant les remplir, parce qu'il est sujet à fermenter pendant les chaleurs: on aura soin de le bien couvrir; il est à observer, qu'on ne mettra point de ce beurre sur les plaies, mais seulement autour & sur l'enflure seulement; ce beurre est excellent pour la tension des nerfs, la descente des boyaux & enflures; en un mots il résout, calme la douleur, ramollit, aide la circulation & donne nourriture à la partie; les herbes qui composent ce beurre sont la benoitte ou caryophillaire, le mouron à fleurs rouges, le basilic, le

pouliot, le thim, le romarin, la ſauge, la lavende, l'hyſſope, la ſarriette, la marjolaine, le laurier, le baume du Pérou, le baume commun qui eſt une eſpece de menthe, le coq-plante, la meliſſe, la pariétaire, le feneçon, l'épinars, les oignons de lis, la racine de conſoude ou oreilles d'âne, le millepertuis, la grande ſcrophulaire, la linaire, les chardons aux ânes, la ciguë, la morelle, la perſicaire, la camomille, le melilot, les fleurs de ſafran, les fleurs d'yeble ou de ſureau, la bardane, la juſquiame, la mauve, la joubarbe, la mandragore, le bouillon blanc ou motene, la cynogloſſe, la guimauve, & la mercuriale ou foëvolle.

Parmi les maladies des bêtes à corne on donne le nom de mal de cerf à un mal peſtilentiel, qui ſe communique ſi facilement, qu'on eſt obligé de panſer dans les vingt-quatre heures toutes les bêtes à corne de l'endroit où s'en eſt ſeulement trouvé un affecté de ce mal, ſinon elles périroient immanquablement. Celles qui en ſont attaquées, ont d'abord le col roide, médiocrement enflé, de même que la tête; cette maladie provient d'une eau rouſſe qui court entre cuir & chair, tant au col, qu'à la tête: ce qui rend les bêtes à corne furieuſes, folles & comme enragées; cette eau rouſſe córrode & corrompt ainſi que la gangrene: on prétend, ſans en donner cependant aucune raiſon valable, que ce mal eſt occaſionné par la fiente d'oies ſauvages, qui ſe trouve dans les pâturages & que les beſtiaux mangent avec l'herbe.

Pour remédier à cette maladie, il faut tirer de la veine de l'œil gauche environ trois demi-onces de ſang de chacune des bêtes à corne, excepté ſeulement des geniſſes, dont on en tirera moins; le lendemain matin on mettra ſur le feu dans une chaudiere, autant de chopines de vin blanc ou de bon vieux poiré qu'on aura de beſtiaux: on y ajoutera autant de paires de têtes d'ail pilées, autant de muſcades auſſi pilées,

autant de ſcrupules de canelle en poudre & autant de deux gros d'extrait de genievre : on infuſera le tout dans le vin ou le poiré, & on le laiſſera ſur le feu une heure ſans bouillir ; après quoi on en donnera à chacun un breuvage à la doſe d'une chopine, en obſervant cependant d'en donner moins aux geniſſes.

Les bêtes à corne ſe trouvent quelquefois incommodées de pommes ou de poires qui reſtent dans leur goſier : elles enflent pour lors, bavent & étouffent d'autant qu'elles ont peine à reſpirer ; ſouvent on ſent avec la main la poire ou la pomme qui ſe trouve à travers leur goſier ; le meilleur ſecret pour les guérir, c'eſt de forcer avec la main, en pouſſant la pomme pour la faire entrer de force dans le corps, ce qui réuſſit très-ſouvent.

Dans le cas où elle n'entreroit point, il faudroit la pouſſer le plus droit qu'il ſera poſſible, avec la queue d'une pelle à feu ſuffiſamment longue, en obſervant de la tenir bien ferme.

Une maladie approchant de celle dont nous venons de parler, eſt ce qu'on nomme dans les campagnes *bouchure du devant*. On reconnoît cette maladie aux ſignes ſuivans : l'animal ne pouvant reſpirer tombe comme mort, bave & enfle : ce qui arrive ordinairement à une bête qui mange goulument ſans macher ſuffiſamment, enſorte que ſon manger reſte en pelotte dans le goſier ; quelquefois à force de ſe débattre la pelotte paſſe : on peut auſſi aider ſa deſcente avec la main.

Pour obvier à cette maladie, on donnera promptement à l'animal malade un breuvage compoſé de vingt-cinq blancs d'œufs, qu'on debattera avec un peu d'huile d'olive ; après quoi on y ajoutera deux ou trois onces de gros plomb à tirer : on fera prendre le breuvage & on promenera l'animal.

Telles ſont les maladies de la tête, dont M. Boutrolle fait mention : il traite enſuite des maladies de

la peau, mais d'une façon auſſi ſuccinte. Il commence par ce qu'on nomme *vers du bouvier*. Ces vers ſe forment entre cuir & chair, & ſont preſqu'auſſi gros que le poing, ils ſont quelquefois en ſi grande quantité, que l'animal en a juſqu'au col & aux jambes, ce qui le rend le plus ſouvent étique.

Le remede que l'Auteur du Parfait Bouvier indique pour remédier à ces ſortes de vers, c'eſt de ſaigner l'animal deux fois en trois jours de la jugulaire, & à meſure que les vers ont fait un trou au cuir, de les imbiber d'huile d'olive deux fois le jour; comme ces vers ne peuvent vivre dans l'huile & ne tardent point par conſéquent à percer le cuir, il eſt pour lors facile de les détruire: il ne ſera pas plus difficile de faire ſortir les vieux par les trous déja faits, en les preſſant avec les doigts.

Les bêtes à corne ſont encore ſujettes aux dartres, dit M. Boutrolle: il y en a de deux ſortes; des vives & des farineuſes encroûtées. Quand les beſtiaux en ont beaucoup, on les ſaignera une fois à la jugulaire & on les graiſſera avec du lard chaud, dans lequel on mettra force poivre, & de la ſuie groſſe broyée bien fine: on ne l'aura pas fait deux fois, ajoute notre Auteur, que les dartres diſparoîtront.

M. Boutrolle donne la compoſition d'une excellente graiſſe pour le farcin & la galle: on prend ſuivant lui, pour vingt-quatre ſols de vif argent (nous aurions ſouhaité qu'il en fixât le poids, nous penſons que c'eſt quatre onces); on l'incorpore dans une livre de graiſſe de porc qu'on met dans un mortier: on remue bien le tout enſemble, juſqu'à ce qu'il ſoit tranſparent; après quoi on y ajoute une demi-once de verd-de-gris, deux onces de mine de plomb & deux onces de blanc de ceruſe, le tout en poudre: on les mêle bien enſemble, & on fait la friction par-tout où ſera le mal, avec un petit morceau d'étoffe: on graiſſe légérement au ſoleil ou

au feu, & on prendra garde que l'animal n'aille point à la pluie pendant trois jours : on ne graissera point l'endroit de la mammelle : on saignera l'animal la veille de cette friction; & si c'est le farcin qu'il a, on lui donnera pendant six jours consécutifs un breuvage composé d'une chopine d'eau dans laquelle on aura fait bouillir pendant un demi-quart d'heure de la racine de patience.

Si on veut détruire les poux auxquels les bêtes à corne pourroient être sujettes, on prendra un pot de bon vinaigre de vin : on y mettra tremper pendant vingt-quatre heures deux onces de staphisaigre & une demi-once de poivre, réduit en poudre; & on en lavera l'animal; il y en a qui se servent d'arsenic, mais ce remede est dangereux : il endommage l'animal & lui brûle le cuir.

On donne, suivant M. Boutrolle, le nom d'*éraigne* à une espece de dartre chancreuse au cuir & souvent sur les reins, qui s'élargit & suppure un peu. Pour y remédier, il faut *blaser* l'animal (dit M. Boutrolle, car c'est toujours d'après lui que nous parlons & en nous servant de termes qui lui sont propres) avec de l'eau de vie camphrée; pour préparer cette eau de vie : on fait dissoudre dans un mortier pour six sols de camphre dans une demi-once d'eau de vie : on triture dans ce mortier le camphre & on y met peu à peu de l'eau de vie à mesure de la dissolution, on blase six jours de suite; après quoi on y met six onces de *tarc* dans lequel se trouvent une once de suie, grasse passée au tamis, une once de mine de plomb, une demi-once de verd-de-gris & une demi-once de blanc de ceruse, le tout en poudre bien mêlé : on n'en mettra que deux fois sur le mal sans enveloppe.

M. Boutrolle parle ensuite d'une autre maladie des bêtes à corne, qu'il appelle *pienne* & à laquelle par ignorance on a donné, selon lui, le nom de *venin dormant*; la description de l'une & de l'autre de ces maladies

maladies en fait voir la différence ; la pienne, dit M. Boutrolle, provient d'un sang trop sec & trop chaud qui desséchant la peau, la resserre de façon qu'on a peine de la détacher avec les mains, & quand on le fait, elle craque comme du bois sec ; l'animal est toujours maigre, quand il est affecté de ce mal.

Pour y remédier, on fera une saignée à la jugulaire ; le lendemain on lui tiendra pendant douze heures un drap de lessive imbibé d'eau chaude sur le corps, ayant la précaution de le remouiller souvent, & on lui donnera deux breuvages pendant les douze heures. Ces breuvages seront composés d'une chopine de bon poiré ou de vin blanc : on mettra dans cette chopine une once & demie de cumin & une once & demie de *maniguette* en poudre, après quoi on fera *herber* de la maniere suivante ; *herber*, signifie pincer à la largeur d'environ deux pouces & demi la peau de dessus la poitrine, la percer d'une part à l'autre avec une grosse alène, & y passer une racine d'hellebore noir, appellée dans le public, *pas de corbeau*, de la grosseur d'un gros fil de fer, après en avoir extirpé avec un couteau la petite pellicule noire : on la passera ensuite dedans de façon que chaque bout sorte par les deux trous qu'on a fait, en tirant la peau par les deux côtés pour que cette racine appuie sur la poitrine : on la laissera ainsi ; par ce moyen le trop d'humeurs que pourroit avoir l'animal, se ramassera dans cette partie.

Le venin dormant, différent de la pienne, ainsi que nous venons de l'observer, est une humeur froide qui court entre cuir & chair, soulevant un tant soit peu la peau, l'animal ne mange que peu, & quand on promene les doigts sur son dos, cela craque, comme s'il étoit soufflé. On saigne pour cette maladie deux fois à la jugulaire, & deux heures après on donne un breuvage composé d'une chopine d'urine d'homme, dans laquelle on aura dissous avec le pouce

dans une cueillerée en différentes fois une cassotée de poudre à tirer : on y ajoutera deux têtes d'ails pilées. Si cela ne suffit pas pour guérir l'animal, on le fera suer aux orties, de la façon suivante, & en hiver dans le fumier de la même maniere.

L'on fait un trou dans un fumier à l'endroit le plus sec, de façon qu'on puisse y faire entrer l'animal par un bout, & qu'étant arrivé à l'autre bout, il ait du fumier à la hauteur du dos ; après quoi on l'entoure d'orties, qu'on a eu soin de ramasser auparavant, & on l'en couvre, mettant seulement un peu de fumier par dessus & lui laissant simplement la tête à l'air ; quand l'animal aura sué environ pendant trois heures, selon sa force, on l'en retirera : ce remede est excellent contre un trop grand froid dont l'animal aura pû être affecté, contre la pienne dont nous avons parlé ci-devant, & aux fins de ranimer la circulation trop rallentie.

On dit que la bête à corne est affectée d'une maladie que M. Boutrolle nomme *venin hâté*, lorsqu'elle ne mange point, qu'elle enfle promptement & furieusement, qu'elle *tegue*, qu'elle urine souvent & qu'elle rend quelquefois de l'écume par le fondement : on fera promptement à l'animal malade une saignée de la jugulaire, & si le sang ne vient pas assez vîte d'un côté, on le saignera tout de suite de l'autre : on lui mettra promptement un drap de lessive mouillé sur tout le corps : on jettera trois ou quatre seaux d'eau dessus & dessous ce drap, ce qu'on réitérera de temps à autre ; on lui fourrera un bâton de la longueur d'un pied & de la grosseur de cinq à six pouces dans la gueule, par les deux bouts duquel on aura fait passer une corde par-dessus les cornes, & on fera monter le bâton jusqu'au coin de gueule, c'est ce qu'on nomme *bavoir*.

Pour que l'animal bave bien, il faut l'attacher bas, afin que la gueule soit vers la terre ; pendant

qu'il bavera, on apprêtera le breuvage suivant; prenez une chopine d'urine d'homme, & à son défaut, une chopine de vin blanc, delayez-y une *cassotée* de poudre à tirer dans une cuiller avec le pouce, & ajoutez deux têtes d'ail pilées; donnez ce breuvage: retirez le bavoir: & quand l'animal sera guéri, retirez le drap.

M. Boutrolle donne le nom *d'eau rousse entre cuir & chair*, à un épanchement de sang & d'eau, qui provient souvent d'une forte maladie accompagnée d'une grande fievre, ce qui fait, par la grande chaleur des vaisseaux sanguins, transpirer cette eau rousse, & dessécher le sang: on reconnoît cette maladie aux symptômes suivans; la peau se trouve soulevée par cette eau; pour mieux s'en appercevoir, on promene les doigts sur la peau de l'animal; la peau nage pour lors & ne touche point sur les chairs.

Pour remédier à ces accidens, on ouvrira le cuir au plat des cuisses au dehors, environ à neuf ou dix pouces de la hanche, de la longueur d'un pouce & demi, la pointe de l'ouverture en bas; on fera autant au bas des deux *palerons*, si on voit qu'il y en ait sur le devant; après quoi on promene la main sur la *quarre* pour amener par les ouvertures l'eau qui s'y trouve: on fera ensuite quatre emplâtres, composées de partie égale de poix noir & de poix de bourgogne, qu'on appliquera un peu chaudes sur les ouvertures; s'il tombe quelques-unes de ces emplâtres avant les quatre jours, on en remettra une autre.

Après les maladies de la peau, viennent, suivant l'examen de M. Boutrolle, les maladies du ventre & des intestins; la premiere de ces maladies que M. Boutrolle examine, est le flux nommé improprement flux bilieux: cette maladie, dit M. Boutrolle, est facile à connoître par la fiente, qui est comme de la bile, & qui cependant n'est autre chose, que la raclure des boyaux.

Pour y remédier, on fait boire à l'animal pendant quatre jours le lait de deux vaches sans le couler; on lui donnera aussi pendant les quatre jours deux breuvages chaque jour, composés de trois *demi-ons* d'eau de son & d'une demi-livre de miel chaque fois.

La deuxieme maladie est le *flux noir* ou *flux sanguin;* ce flux est ordinairement accompagné de beaucoup de fievre; la fiente est toute noire & liquide, l'animal est fort altéré & ne mange point; pour guérir cette maladie on donnera de huit heures en huit heures deux pots de lait, & une fois le jour, de l'eau de son, dans laquelle on aura mis trois quarterons de miel; on fait une tisanne avec six poignées de benoite feuilles & racines bien lavées, on les laisse bouillir pendant un quart-d'heure dans sept pots d'eau, après quoi on en donne sans crainte à l'animal malade jusqu'à sept à huit pots par jour; ce remede dissipe la fievre; si en quatre jours le flux ne cesse point, on met dans le lait qu'on lui fait prendre, huit jaunes d'œufs chaque fois.

La troisieme maladie dont il est question dans cet article est le flux ordinaire: ce n'est qu'un relâchement occasionné souvent par le changement d'herbe ou par l'eau bue en trop grande quantité dans les chaleurs, ou un jour ou deux avant de pisser le sang; lorsqu'on s'apperçoit du flux, on examinera si l'animal malade ne pisse point de sang; dans ce cas on donnera le remede suivant.

Prenez des pousses de sureau d'un an: grattez-en la deuxieme écorce deux fois plein les deux mains: vous la mettez tremper dans une chopine de bon cidre pendant quatre heures, après quoi vous frottez bien avec les poings & vous lavez ladite écorce; & après l'avoir pressée, vous la jettez; vous pilerez un scrupule de vitriol de Chypre (notre Auteur dit pour six liards): vous le faites fondre dans deux verres

d'eau devant le feu ſans bouillir, & après être fondu, vous le mettrez dans le cidre ; enſuite vous balayez de la ſuie de cheminée que vous paſſez au tamis, en froiſſant avec la main dans le tamis pour la faire paſſer ; vous mettrez enſuite deux fois plein une cuiller à bouche de cette ſuie, dans le breuvage ; & après l'avoir bien remué, il ſera prêt à donner : on prendra auſſi garde s'il ne reſte point d'eau dans le corps, dans ce cas on donnera à l'animal malade le breuvage ſuivant. On délayera dans un pot de bon poiré un levain & une once de thériaque, on y ajoutera quatre gros oignons pilés ; l'animal jettera toutes ſes eaux, ſi elles n'ont pas trop ſéjourné ; & dans le cas où elles aient trop ſéjourné, il eſt à craindre qu'il n'y ait une corruption totale des inteſtins, dit *M. Boutrolle*, *car nous nous garderons bien de donner une pareille théorie, qui répugne le plus ſouvent aux principes de l'Art.* On ſonde pour lors le corps avec le poing, ſuivant notre Auteur : on entend un tintement, après quoi on fouille l'animal par le fondement ; s'il vient du ſang dans les inteſtins, c'eſt un ſigne de mort : l'animal grince les dents, ſe couche toujours ſur le ventre, enfle neuf à dix heures avant de mourir, & meurt ventre à terre, pour ſe ſervir toujours des expreſſions de notre Auteur, comme la grenouille, les quatre jambes dans la même attitude.

Il arrive ſouvent, continue M. Boutrolle, que l'animal mange trop de grain, ce grain reſte dans la *panſe* ou *barque*, ce qui s'appelle auſſi *être embarqué*, c'eſt *une indigeſtion du manger ;* la nourriture ne digere que difficilement, l'animal ne mange que peu & ſans appétit : il a cependant toujours le corps plein ; ce qui arrive plus ordinairement à ceux que l'on engraiſſe au grain. On ſe gardera bien de ſaigner dans cette occaſion, car pour lors le mal deviendroit incurable ; on lui fera prendre le breuvage ſuivant : dans un pot d'eau de ſon, on mettra une muſcade,

pour deux sols de canelle, une demi-livre de savon noir, & un *demi-ard* d'huile d'olive ; l'on répétera le breuvage au bout de vingt-quatre heures s'il en est besoin ; on ne donnera point à manger à l'animal, mais seulement à boire.

Une autre maladie, c'est la mauvaise eau ou indigestion d'eau ; elle provient de la crudité des eaux, qui prises en trop grande quantité, séjournent par leur froideur, & qui à force de séjour, putrefient & corrompent la panse, la vessie & les intestins, ce qui cause la mort : il est facile de s'en appercevoir, la vache ne donne pas tant de lait, & ne mange que peu ou point ; si on fait flotter le flanc droit avec le poing gauche, & si ayant la main droite appuyée sur l'échine du dos, on prête l'oreille, on entendra pour lors *clabauder* la mauvaise eau ; pour remede dans ce cas, on met dans une chopine d'urine six têtes d'ail, deux pincées d'absynthe pilée & une bonne demi-poignée de sel ; s'il en reste encore au bout de douze heures, on lui donnera le breuvage indiqué ci-dessus pour le flux ordinaire.

M. Boutrolle donne encore pour maladie des bêtes à corne, ce qu'il appelle *bouché dans le corps* ou *dans la mulette :* on la reconnoît à ces signes.

L'animal est morne, triste, ne mange presque point & fiente fort peu; pour guérir cette maladie, on donne à l'animal vingt-cinq ou vingt-six blancs d'œuf battus avec un *demi-ard* d'huile d'olive ; si l'animal ne guérit pas par ce remede dans l'espace de douze heures, on lui donnera dans un bon pot d'eau de son deux onces de savon de Marseille coupé menu, qu'on fera dissoudre dans cette eau ; on ne donnera point à manger à l'animal qu'il ne soit guéri, mais on lui donnera de l'eau blanchie & émiellée.

La colique ou mal de ventre est une maladie fort commune aux bêtes à corne : on reconnoît que ces animaux sont atteints de cette maladie, lorsqu'ils

paroiſſent ſe tordre çà & là, qu'ils piétonnent & ſe couchent, & lorſqu'en ſe relevant, ils tremblent: c'eſt que le mal eſt occaſionné par un froid; on donne un *demi-on* (*meſure du pays de l'Auteur*) d'huile de rabette, chauffée à trois fois différentes ſur le feu dans une poële, comme pour de la friture; on la laiſſe refroidir un peu par deux fois dans l'intervalle des trois qu'il faut qu'elle ſoit chauffée, de peur que le feu n'y prenne; & quand elle n'eſt plus que tiede, on la fait prendre à l'animal, qu'on tient chaudement pendant quatre heures ſeulement.

Le piſſement de ſang n'eſt pas moins commun aux bêtes à corne que la colique; il y a des pâturages, dit M. Boutrolle, qui ſont fort ſujets à faire uriner le ſang, ſur-tout ceux où les herbes ſont trop fortes; ce mal eſt toujours accompagné de flux & de fievre plus ou moins violente: on tâchera d'entretenir le corps de l'animal toujours frais, de peur que ſes excrémens ne ſe recuiſſent: on lui donnera beaucoup de ſoupe à la crême avec de l'oſeille, au moins quatre à cinq pots le jour, ainſi & de même qu'une poignée d'avoine pilée & miſe dans un pot de lait nouvellement tiré, ſeulement une fois ou deux pendant le cours de la maladie, & dans le cas où l'on verroit que les excrémens viendroient à ſe recuire; en tout cas on donnera toujours un breuvage dès qu'on s'apperçoit du mal, & on le réitérera même par la ſuite juſqu'à trois fois s'il eſt néceſſaire, de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures. L'Auteur indique le remede ſuivant comme un des meilleurs dans ce cas.

Prenez une bonne poignée d'herbe à mille-feuilles, une poignée d'ortie blanche, une poignée de perſil ſauvage & une poignée de ſel: pilez le tout enſemble & le mettez dans une chopine ou trois *demi-ons* de lait nouvellement tiré; répétez ce breuvage juſqu'à trois fois, de jour à autre, s'il eſt néceſſaire.

Un deuxieme remede qu'on peut donner dans cette maladie, c'eſt celui que nous avons déjà indiqué dans le flux ordinaire, où il ſe rencontre piſſement de ſang; ce remede eſt beaucoup plus ſûr que le précédent, mais il devient dangereux dans le cas où l'animal ne piſſeroit point de ſang, car ſitôt le breuvage pris, l'animal mourroit : on repete ce dernier juſqu'à deux fois de jour à autre ; on obſervera qu'il faut, lorſqu'on eſt prêt à donner le breuvage, frotter deſſous la naiſſance de la vache & deſſus le nerf du bœuf avec la main, ce qui fait uriner l'animal; ſi l'urine ſe trouve enſanglantée, on donne le breuvage tout de ſuite; ſi la bête n'eſt malade que depuis peu, on fait à la jugulaire une moyenne ſaignée ſitôt le breuvage donné; mais dans le cas où il y auroit deux ou trois jours de maladie, on ne feroit point ſaigner, d'autant que l'animal a déja aſſez perdu de ſang; comme cette maladie ſurvient plutôt en été qu'en hiver, on laiſſera l'animal dehors au frais, & s'il fait trop chaud, on lui mettra un drap mouillé ſur le dos, qu'on aura ſoin d'humecter d'eau fraîche pendant la chaleur du jour ſeulement.

Après avoir parlé de toutes les maladies ci-deſſus M. Boutrolle traite des tumeurs, des loupes, apoſthumes & abſcès en général : ces différents maux ne proviennent, ſelon lui, que de coups, d'indiſpoſition d'humeurs, ou de la mauvaiſe qualité ou malignité du ſang. Lorſque les abſcès ſe forment au dedans du corps, il eſt difficile de diſtinguer ce mal, ſi ce n'eſt par la violence de la fievre, & quand l'animal ne mange point, dès qu'on s'en apperçoit & que l'on n'y trouve aucun autre mal qui puiſſe occaſionner ce déſordre, il faut faire ce qui ſuit.

On ſaignera à la jugulaire deux fois dans un jour, & s'il y avoit beaucoup de fievre, on ſaignera trois fois, on répétera encore le lendemain la ſaignée s'il en eſt beſoin; on donnera chaque jour un breuvage

rafraîchiſſant compoſé d'une chopine d'eau de ſon, dans laquelle on aura pilé un quarteron des quatre ſemences froides ; on peut même le premier jour en donner deux breuvages ſi le mal preſſe : on aura ſoin auſſi de donner beaucoup de tiſanne de benoitte.

Il arrive fort ſouvent que la grande quantité de ſang engourdit les membres & fait perdre l'appétit : il ne faut alors pour guérir qu'une bonne ſaignée à la jugulaire.

Pour ce qui concerne les tumeurs & apoſthumes, on commence toujours par la ſaignée pour diminuer le volume du ſang, dont le cours eſt arrêté dans cette partie, après quoi on examinera dans les vingt-quatre heures ſi l'humeur eſt fixée ; car après la ſaignée elle peut changer de place & ſe diſſiper peu à peu ; on graiſſera une fois le jour l'enflure avec de l'onguent de *baſilicum* chaud pour faire ſupurer ; & s'il eſt beſoin, on fera ouverture quelques jours après pour donner iſſue aux matieres, s'il y en a, & on panſera la plaie comme il ſera dit ci-après en parlant des plaies en général.

Il peut y avoir ſouvent des tenſions de nerfs & gonflemens des chairs ſoit par coups, ſoit par la trop grande abondance d'humeurs inflammatoires : il n'y faut point mettre de graiſſe chaude, ni maturative, mais plutôt des graiſſes réſolutives, émollientes, anodines & aromatiques toutes enſemble, tel que le beurre dont nous avons donné la compoſition ci-deſſus ; on s'en ſervira tous les jours pour graiſſer, & même deux fois par jour.

M. Boutrolle paſſe enſuite à la fievre : en général c'eſt, dit-il, un bouillonnement extraordinaire du ſang, qui fait battre le cœur & les arteres plus fréquemment que dans l'état ordinaire & naturel. Toute fievre continue a une diſpoſition inflammatoire, & il eſt impoſſible de guérir aucune maladie, à laquelle la fievre eſt jointe, ſi on ne commence à ſapper la

fievre ; pour connoître si les animaux en ont, il faut placer la main dessous l'épaule vis-à-vis du cœur ; c'est là qu'on sent le battement déréglé du cœur & des arteres. Dans toute fievre il faut saigner hardiment à proportion de la force de l'animal & de la fievre.

Dans l'intervalle de ces saignées on donnera force tisanne de benoite ; mais si la fievre continue jusqu'au troisieme jour, on donnera un breuvage composé d'une demi-poignée, moitié rhue, moitié sabine bouillies dans une chopine de cidre, qu'on fera diminuer d'un tiers : on coulera & on le fera avaler à l'animal.

La purgation est inutile aux bêtes à corne, dit M. Boutrolle, en ce que les renvois fréquens de leurs alimens détruisent le trop de bile qu'ils pourroient avoir. Comme les alimens leur reviennent plusieurs fois dans la gueule, ces animaux sont obligés d'en manger & ravaler une partie, qu'ils ont déja mangés auparavant, & ces alimens entraînent avec eux la bile.

Les plaies en général forment ensuite la matiere de l'objet que M. Boutrolle examine, toutes sortes de plaies doivent être pansées une fois par jour, & même deux si c'est en été, lorsqu'elles sont dangereuses & qu'il fait chaud, on fera ces pansemens promptement & doucement sans occasionner aucune meurtrissure aux chairs ; on tiendra les plaies couvertes, pour que l'air n'y entre point jusqu'à l'entiere réunion des chairs.

Les plaies ordinaires, telles qu'apostumes, coupures, &c. se pansent de la maniere suivante : on a une seringue à injection, on seringue par ce moyen dans les plaies de l'eau de vie camphrée, lorsqu'on a à craindre la gangrene, ou bien du jus de morelle ; & quand les plaies sont nouvelles, on se sert de l'eau forte, dont nous avons donné la composition en parlant de la maladie de la taupe ; l'eau faite avec la

cynogloſſe eſt auſſi très-bonne ; on ne peut s'en ſervir qu'en été ; mais il ne ſuffit pas ſeulement de laver les plaies, il faut encore les panſer chaque fois avec de la charpie de corde goudronnée, imbibée de térébenthine, dont on prendra un quarteron : on y delayera deux jaunes d'œufs, & on mettra dans les plaies pluſieurs petites tentes ſuivant le beſoin, ſans cependant trop les entaſſer : on fera ſeulement enſorte qu'elles aillent juſqu'au fond ; on lavera toujours bien les plaies à chaque panſement, & quand il n'y aura plus de ſuppuration, on y ſeringuera deux fois par jour des eaux indiquées ci-deſſus, après quoi on fera uſage de la poudre deſſicative ſuivante.

Prenez une demi-once de mine de plomb, trois gros de verd-de-gris, une demi-once de blanc de ceruſe, deux gros de ſucre blanc, pour deux liards de poivre, trois gros de litharge d'or : réduiſez le tout en poudre & mêlez-le enſemble ; ſaupoudrez-en les plaies que vous voulez deſſécher une fois par jour, pendant quatre ou cinq jours de ſuite ſans les envelopper ; s'il étoit trop difficile d'en arrêter le cours, l'on mettroit dans le fond, à pluſieurs repriſes, gros comme un grain de bled de pierre de vitriol de Chypre.

Quand il y a apparence de beaucoup de matiere dans la plaie, on emploie de la poix noire & de la poix de Bourgogne mêlées enſemble, autant de l'une que de l'autre : on change le cataplaſme tous les jours ; ce cataplaſme tire beaucoup & calme la douleur ; s'il y avoit hemorrhagie, on arrêteroit le ſang avant de faire aucun panſement avec de l'herbe de millefeuille & celle de grande chelidoine pilées enſemble avec du ſel, & miſes dans la plaie.

On fait l'eau de cynogloſſe, dont nous avons parlé ci-deſſus, de la maniere ſuivante : on en prend quatre poignées, on en frotte & écraſe avec les poings dans trois pots d'eau de fontaine & on y laiſſe le

marc ; cette eau devient de couleur de leſſive dans les vingt-quatre heures ; elle ne peut ſe conſerver que ſept à huit jours dans les chaleurs : elle eſt excellente pour laver toutes ſortes de plaies : elle nettoie, conſolide les chairs, accélere la guériſon, & empêche la gangrene ; on s'en ſervira, par préférence, pendant l'été.

M. Boutrolle place encore au rang des maladies des bêtes à cornes, celle qu'on nomme *denture* ou *morſure de loup*, ou *de chien qui auroit les dents venimeuſes*. Il faut commencer, dit-il, par arrêter le venin des morſures, qui pourroit occaſionner une enflure, gagneroit le cœur & feroit périr l'animal ; on y parvient par le moyen de l'huile d'aſpic chaude, qu'on coulera juſqu'au fond des plaies, après quoi on garnira, pendant trois jours de ſuite, les plaies de lierre terreſtre, qu'on pilera avec une partie égale de grande chélidoine & de berle d'eau, & avec une demi-poignée de ſel ; enſuite on mettra pendant trois autres jours, par parties égales, de la bardane & de la cynogloſſe ; enfin, on y ſeringuera une des eaux, ou de cynogloſſe, ou d'eau-forte, indiquées ci-deſſus.

M. Boutrolle parle enſuite des coups de corne qui percent le ventre ; dans ces ſortes de cas, on aura ſoin de bien nettoyer la plaie avec de l'eau tiede, ainſi que les inteſtins, s'ils ſont viſibles ; après quoi, on recoudra la peau bien uniment à fil double, & on graiſſera cette partie juſqu'à guériſon, c'eſt-à-dire, encore pendant huit jours, avec graiſſe de porc, un demi-gros de ſavon de Marſeille, coupé menu, & de l'eau-de-vie ; on fait bouillir le tout enſemble & on l'emploie fort chaud. Le lendemain du premier panſement, l'animal ſera un peu enflé ; on lui ouvre le cuir dans le haut au creux du flanc, d'un pouce & demi de longueur, la pointe en bas, ſans couper cependant tout profondément dans la chair ; on mettra ſur cette ouverture une emplâtre, compoſée moitié

de poix noire & moitié de poix de Bourgogne, sur de la toile neuve, & on l'appliquera médiocrement chaude ; s'il arrivoit que cette emplâtre tombât avant sept ou huit jours, on en substitueroit une autre ; on observera de ne pas trop laisser manger l'animal pendant six à sept jours.

Certains pâturages rendent les bestiaux sujets à différentes maladies. M. Boutrolle rapporte ici un préservatif : quinze jours après qu'ils seront dans les herbes, il les faut saigner, dit-il, à la jugulaire, & donner à chacun un breuvage, composé d'une chopine de bon poiré, ou de vin blanc, dans lequel on mettra trois têtes d'ails, une muscade & de la canelle pour deux sols ; on répétera ce breuvage au commencement de Septembre, & on suivra, pour les faire *herber*, la méthode que nous avons indiquée en parlant de la *pienne*.

Rien n'est si commun aux bêtes à cornes que la fourbure ; lorsqu'un de ces animaux est fourbu, il a peine à marcher, & en marchant il avance ses pieds les uns près des autres, les tenant rassemblés par la peine qu'il a de se mouvoir, sur-tout s'il se trouve fourbu du devant & du derriere : quelquefois cependant il ne l'est que d'une de ces deux parties ; mais il est toujours facile de s'en appercevoir, par la difficulté qu'il a de mouvoir les membres affligés ; le pansement est égal pour une partie comme pour deux.

Pour remédier à cette maladie, il faut couper les huit petits galets ou cafignons, & quand l'animal a bien saigné, cela suffit pour le guérir ; cependant, s'il est nécessaire, on le saignera encore à la jugulaire, & si les jambes se trouvent enflées, on les graissera avec partie égale d'huile d'aspic & d'huile de laurier un peu chaude.

M. Boutrolle indique deux moyens pour faire tarir le lait des vaches : 1°. on tirera, dit-il, du lait dans un pot tenant environ une écuelle, on y ajoute pour un sol de térébenthine de Venise, on la fait chauffer

devant le feu jusqu'à ce qu'elle soit fondue sans bouillir, on en lave bien les mamelles par-tout, deux ou trois fois, pendant deux ou trois jours de suite.

2°. On prendra de bon vinaigre de vin, on y détrempera de la vieille argille, on y ajoutera pour trois sols de sang de dragon, & on en barbouillera la mamelle deux ou trois fois de suite; un de ces deux remedes suffit sans les employer tous les deux.

Une maladie qui survient très-souvent aux vaches, est le lait épanché dans la masse du sang; on connoît l'existence de cette maladie, lorsque l'animal devient triste & dégoûté, & qu'il rend quelquefois le lait par les naseaux; cette maladie est occasionnée par la grande abondance de lait; dans une vache qu'on veut tarir, le lait fait un grand ravage dans la masse de sang, si on n'a pas soin de prévenir l'accident par une saignée.

Lorsque le lait est épanché, il faut saigner à la jugulaire souvent trois fois pendant trois jours de suite, & donner deux ou trois breuvages pendant ce tems; ce breuvage sera composé d'une chopine d'eau de la forge d'un Maréchal, la plus ancienne; on la coulera dans un linge; après quoi, on y ajoutera deux onces de résine en poudre; on la laissera infuser à froid pendant environ dix-huit heures; on y ajoutera ensuite une once de foie d'antimoine, & on donnera le breuvage.

Souvent, dit M. Boutrolle, on prend pour piquure de bêtes venimeuses, ce qui n'est qu'airs de terre: ces airs proviennent de l'exhalaison; quand la vache se couche la mamelle dessus, il y survient une enflure fort dure & même enflammée dans un côté de la mamelle, ou seulement dans un quart du *pis*; on ne peut pas en tirer le lait, ce qui augmente beaucoup l'enflure ou l'inflammation; on aura la précaution, dans ce cas, de tirer, le plus qu'il sera possible, le lait quinze ou vingt fois pendant le jour, pour empêcher l'inflammation. Il est à observer qu'on ne doit

jamais graisser cette partie avec des graisses trop chaudes ou trop fortes, on met dans la *tette* ou trayon une petite plume par le bout pour en conserver la lumiere, & on graisse la mamelle une fois par jour jusqu'à guérison, avec le beurre un peu chaud, dont nous avons donné ci-dessus la composition.

Si la bête à corne se trouve être piquée par une bête venimeuse, on la saignera d'abord de la jugulaire, dès qu'on s'appercevra d'une enflure rapide; on lui fera ensuite prendre une once d'orviétan dans une chopine de poiré ou cidre. On lavera l'enflure & la piquure deux fois en deux heures avec du jus de plantain; après quoi, on la graissera avec le même beurre dont nous venons de parler, & ce jusqu'à la guérison & que l'enflure soit entiérement passée; faute d'orviétan, on mettra trois bonnes pincées de poudre à tirer dans une chopine d'urine avec deux têtes d'ails; on délayera bien la poudre.

Il survient quelquefois des gales aux trayons: ces gales proviennent ou des exhalaisons de la terre, ou d'un tems trop pluvieux ou de trop de froid; les vaches y sont particuliérement sujettes, lorsqu'elles commencent à coucher dehors, ou lorsqu'elles couchent dehors après avoir nouvellement velé, ou lorsqu'elles passent trop souvent dans l'eau jusqu'à la mamelle. Le remede qui convient dans ce cas, est de prendre une demi-once de blanc de céruse, une demi-once de mine de plomb, une demi-once de litharge d'or, le tout en poudre; on le mêle dans de la graisse de porc fondue, & on en oint le *pis* de la vache après l'avoir tiré.

Lorsqu'il se forme des crevasses aux tettes ou trayons, il suffit de faire fondre de la cire vierge avec de l'huile d'olives, & de les engraisser deux fois le jour après avoir tiré la vache.

Le fil est encore une maladie extérieure à laquelle s'attache M. Boutrolle; s'il est pendant, dit-il, on

pourra le lier avec de la soie retorse cramoisie, que l'on doublera pour serrer mieux : on liera le plus près de la peau qu'il sera possible à nœud double, & par la suite le fil pourra tomber.

Un autre moyen encore plus sûr, c'est d'abattre l'animal, & après avoir cassé tout le fil au ras de la peau, on l'arrachera avec la main ; après quoi, on mettra une poignée de cendre dans l'endroit pour arrêter l'hémorragie ; si le fil est trop long, on l'arrachera en deux fois, pour que l'animal ne perde pas trop de sang.

Les verrues ne different qu'en très-peu de chose du fil ; on les raclera jusqu'à ce qu'elles saignent ; après quoi, on les saupoudrera avec du reagal, ou arsenic jaune, très-peu à la fois, ce qu'on répétera tous les six à sept jours. On détruira ainsi les verrues jusques dans leurs racines ; mais on aura la précaution de ne pas trop mettre d'arsenic à la fois, pour que les bonnes chairs n'en soient pas mangées ; on empêchera aussi que l'animal n'y porte la dent.

M. Boutrolle donne le nom d'*épaule démontée* & *déboîtée* à une luxation de cette partie ; l'épaule démontée, dit-il, provient d'un fort coup ou *tressaut* à l'épaule, c'est un vrai écart ; il se forme, ajoute-t-il, des glaires entre le coffre & l'épaule, qui mettent l'animal hors d'état de marcher ; la bête à corne y est beaucoup plus sensible que le cheval. On prend, dans ce cas, parties égales d'huile d'aspic, d'huile de pétrole & d'esprit-de-vin ; on graisse toute l'épaule au soleil ou au feu, après avoir fait auparavant une bonne saignée à la jugulaire ; ensuite on couvre l'épaule de parties égales de poix de Bourgogne, de poix noire & de résine ; on place une *ortie à l'Angloise*, graissée de basilicon, au bas de l'épaule, entre l'épaule & la poitrine, qu'on a soin de faire tourner avec le doigt tous les jours ; l'on peut aussi faire herber l'animal de la façon que nous avons indiquée ci-dessus.

L'épaule

L'épaule est déboîtée, dit M. Boutrolle, lorsque la boîte de l'omoplate ou palleron se trouve hors de sa place, ce qui fait que l'omoplate descend d'environ trois ou quatre doigts, selon que les parties nerveuses d'autour de la boîte sont relâchées; ce qui est facile à voir dans tout le haut de l'épaule. On abattra l'animal sur le côté opposé; on remontera l'omoplate dans son endroit, & on replacera la *boîte* en remuant la jambe; après quoi, on mettra une *charge* depuis un demi-pied au-dessous de la boîte jusqu'au haut, de façon qu'elle prenne quatre doigts de l'autre côté pour qu'elle tienne, & on la laisse jusqu'à ce qu'elle tombe d'elle-même; cette charge n'est autre chose qu'un composé d'une livre de poix noire, une livre de poix de Bourgogne & une demi-livre de résine; on fait bouillir le tout ensemble & on l'étend sur un morceau de toile neuve suffisamment grand; on l'applique un peu chaud; ensuite on chauffe par-tout avec une pelle à feu, pour que cela tienne, en passant de tems en tems la main dessus.

M. Boutrolle traite ensuite dans un article séparé des *jambes enflées par mémarches, coups, tressaut de nerfs, ou humeurs qui tombent sur cette partie.* Si l'enflure est molle, & s'il n'y a point de matiere, il suffit, dit-il, de la graisser avec onguent de basilic chaud, une fois par jour jusqu'à guérison. Lorsqu'il y a matiere, il faut faire ouverture, pour qu'elle s'écoule; s'il y a engorgement ou tumeur dure, ainsi que pour la douleur des nerfs, il faudra graisser deux fois le jour jusqu'à guérison avec le beurre composé, indiqué plus haut.

Quant aux ruptures, elles ne sont faciles à guérir que lorsqu'elles se trouvent dans une partie où on peut faire tenir des bandages, telles qu'aux jambes & au bas des cuisses; pour opérer la cure, il faudra tirer fortement du haut & du bas; pour tirer du haut, on se sert d'un drap, qu'on passe au-dessous de la cuisse ou de l'épaule, après avoir auparavant abattu l'animal

sur le côté opposé ; après quoi, tirant fort, celui qui opere, replace les deux parties de l'os l'une sur l'autre, c'est-à-dire, bout-à-bout ; & pendant qu'il les tient ainsi, on applique une compresse simple trempée dans de l'eau-de-vie, ensuite une bande, à laquelle on fait faire trois tours ; après quoi, on en met une autre, qui fait aussi trois tours de l'autre sens ; on met alors des compresses de six à huit doubles de haut en bas, tant qu'il en faudra pour remplir tous les vuides ; après quoi, deux éclisses de bois & une bande fort longue ; on observera qu'il ne faut serrer ni trop, ni trop peu, mais seulement de façon que les bandages tiennent les os en état, & que la circulation ne soit pas interceptée. Le calus sera formé dans la quarantaine : au bout de ce tems on retirera le bandage, & on graissera la partie avec le beurre composé ci-dessus ; on ajoutera à ce beurre un peu de beurre frais, ce qu'on réitérera pendant huit jours deux fois par jour, pour rassouplir plus promptement la partie affectée ; pendant les quarante jours on laissera l'animal libre, c'est-à-dire, sans soupente, car il se gardera bien de s'appuyer dessus.

Une autre maladie des parties inférieures, c'est celle qu'on nomme le *fourchet ;* ce mal vient dans le fourchet des pieds de devant ou de derriere, ce qui lui a donné son nom ; c'est un pus qui s'y ramasse, & s'y racornit comme un peloton jaunâtre de chair morte, il est quelquefois gros comme un jaune d'œuf ; on est pour lors obligé de l'extirper, car il feroit boiter considérablement l'animal ; les remedes que nous allons indiquer ne sont que pour faire racornir ou découvrir le mal plutôt.

On prend de la bouillie faite avec de l'eau, de la farine de froment, deux blancs de poireaux pilés, & de la graisse de porc fondue, de la grosseur d'un jaune d'œuf ; on en met sur des étoupes, & on en enveloppe le mal deux fois en deux jours, après quoi, on met dessus parties égales de verd-de-gris, sucre blanc &

poivre, le tout pulvérisé, & un astringent en cataplasme sur des étoupes, composé de suie grasse, broyée & passée au tamis, incorporée dans des blancs d'œufs, & ce tous les jours, jusqu'à ce qu'on puisse décharner le peloton de mauvaises chairs; ce qui sera pour lors très-facile. On le tirera avec le doigt ou le couteau; après quoi, il restera un creux, dans lequel on mettra deux ou trois fois sans envelopper du tare, & on y incorporera de la poudre desficative, dont nous avons donné ci-dessus la composition.

Il arrive souvent que l'animal ayant trop marché pendant plusieurs jours de suite, il se forme une courbature dans les gros galets, ce qui les fait tomber, si on n'y apporte remede auparavant; pour prévenir cet accident, quand on s'apperçoit que l'animal boite fort bas, on lui enveloppe le pied dans un cataplasme fait avec des oignons cuits, de la graisse de porc & du *tare*; on applique le tout ensemble chaud une fois par jour pendant trois jours, & l'animal guérit.

Lorsque le galet est tombé, on met par-dessus parties égales de verd-de-gris, sucre blanc & poivre, le tout pulvérisé, pour empêcher qu'il ne croisse de petits bubons de chair vive; après l'en avoir saupoudré, on y applique un restringent, tel que de la suie grasse, broyée, passée au tamis, incorporée dans des blancs d'œufs & un peu de vinaigre de vin; on réitère ce pansement pendant quatre ou cinq jours, suivant la disposition des chairs; lorsqu'il n'y aura plus de chair trop vive, ni d'excroissance, on pansera seulement avec le cataplasme restringent, & sur la fin on n'y mettra que du tare chaud sans envelopper le pied, ayant sur-tout l'attention que l'animal ne mette le pied dans l'eau jusqu'à guérison.

Il arrive souvent qu'il se fourre dans le pied des bêtes à cornes des clous de rue, des épines, des esquisses de bois, ou qu'il s'y forme un petit amas de pus; la premiere chose qu'on fera dans ce cas, c'est

de retirer tous les corps étrangers, tels que le clou, &c. après quoi, on fera ouverture à la corne sur le mal, pour donner issue aux matieres & les empêcher de séjourner dans cette partie ; on introduira dans l'ouverture de l'huile d'aspic chaude, ou du suif avec du poivre, qu'on fera bouillir dedans avec des pinces à feu rouges, ce qu'on répétera jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de matiere.

Il est à observer que dans le cas où la matiere auroit trop séjourné, & sortiroit par la couronne du pied, on mettra autour de la couronne le restringent indiqué ci-dessus, & on aura soin de tenir l'ouverture que l'on a faite sous le pied, toujours ouverte, pour en faciliter l'écoulement ; dans le cas où les matieres seroient trop abondantes, l'on ne mettra pas d'abord le feu, ni l'huile d'aspic, mais seulement parties égales de verd-de-gris, sucre blanc & poivre, le tout en poudre. On fera ce pansement tous les jours, jusqu'à ce que l'abondance des matieres soit tarie ; après quoi, on y mettra suif & poivre, & on le fera bouillir, comme il vient d'être dit ; car dans le cas où il y auroit apparence de matiere née ou à naître, cela seroit inutile. M. Boutrolle passe ensuite aux cuisses démises : elles ne se démettent, dit-il selon sa connoissance, qu'au troisieme joint, vis-à-vis la mamelle, l'autre joint d'au-dessus n'étant sujet qu'à un relâchement & tressaut de nerf ; ce qu'il nomme *ouin*. La jointure paroît plus grosse qu'à l'ordinaire, & l'est effectivement. En faisant marcher l'animal, on voit tressauter les nerfs, ce qui le fait souvent boiter & le rend pesant ; cette jointure est la quatrieme dans le haut au gros de la cuisse, au-dessous de la hanche, vers les cimiers ; le remede qu'on peut pour lors employer, c'est d'y mettre, dès qu'on s'en apperçoit, la même *charge* que nous avons rapportée pour l'*épaule démontée* ; quant à la cuisse démise, dit M. Boutrolle, comme ce n'est qu'un os plat du dedans de la cuisse qui se déplace par le devant &

reste en-dehors, ce qui empêche l'animal de marcher, il est facile d'y remédier : on tire la jambe en arriere ou en avant, suivant l'aisance qu'on a, pour donner liberté à l'os de repasser sous la peau par le devant de la cuisse, pendant que celui qui opere l'aide à repousser avec ses mains ; l'os rentre aussi-tôt dans sa place, & l'animal ne boite plus.

Le mal de cuisse, autre maladie du bœuf, selon M. Boutrolle, oblige l'animal de boiter d'un pied de derriere ; c'est une espece de gangrene ou *tac*, maladie presque incurable, à cause de la quantité de sang qui se ramasse dans cette partie ; dès qu'on s'en apperçoit, on fera des saignées fréquentes & on graissera la cuisse avec de l'eau-de-vie camphrée, dans laquelle on mettra un tiers d'huile d'aspic, après quoi on frottera bien toute la partie avec du savon d'Alicante, ce qu'on répétera deux fois en vingt-quatre heures, & nonobstant cela, souvent on n'obtiendroit point de guérison.

On appelle dans les campagnes vache robiniere ou tauriniere, une vache qui ne se fait point remplir, & qui néanmoins se fait servir par le taureau à chaque instant sans rien retenir ; elle mugit souvent comme le taureau, & a la queue haute, ce qui provient de la chaleur de son sang & de l'abondance de l'humidité ; on peut la calmer, dit M. Boutrolle, par deux grandes saignées qu'on lui fera deux jours de suite ; on lui donnera deux breuvages, les deux autres jours suivans, composés d'une poignée de rhue pilée & mise dans une chopine de poiré, avec une demi-once de foie d'antimoine ; on lui coupera encore auparavant dans la *naissance*, un petit bouton vermeil qui se trouve presque tout dans le bas, avec des ciseaux, & on brûlera la place avec des pinces à feu rouge ; après cette opération, la vache sera tranquille pendant un mois ou deux, & pendant ce tems elle pourra se trouver pleine ou grasse. Si cela n'arrive

pas & qu'elle recommence, on aura recours aux mêmes expédiens. Il eſt à obſerver que les geniſſes qui ont le derriere, le col & les cornes ſemblables à celles du taureau, portent le nom de *taurelieres ;* ces ſortes de geniſſes ne portent jamais de veaux.

Après le détail de toutes les maladies, & l'expoſition de la maniere de les traiter, M. Boutrolle traite du vélage. Lorſqu'une vache eſt malade pour avorter, dit M. Boutrolles, elle meugle, piétine & ſe détord, comme ſi elle avoit le mal de ventre : elle *amouille de naiſſance* (expreſſion ſinguliere) & jette des filandres ; lorſqu'on s'apperçoit de ces ſymptômes, on ſondera avec le poing le veau, on ſentira au tact ſa poſition, & ſuivant qu'il doit être haut, proportionnellement au tems que la vache eſt pleine ; on examinera s'il n'eſt pas déplacé, s'il eſt mort ou vivant ; quand il eſt vivant, il eſt mobile au tact & balance ; & au contraire, lorſqu'il eſt mort, il eſt immobile. Dans le cas où le veau n'eſt que déplacé, on prendra un drap, que l'on paſſera deſſous le ventre, on le ſerrera doucement & peu-à-peu à quatre perſonnes ; quand elles ſe ſeront fatiguées, elles le relâcheront tout doucement ; après quoi, on réſoudra au tact pour voir s'il eſt monté ou retourné ; s'il ne l'eſt pas, on répétera juſqu'à trois fois la même opération. S'il n'eſt pas pour lors replacé tout-à-fait, c'eſt une marque qu'il eſt bien foible ou qu'il eſt mort ; de même ſi en relâchant le drap doucement, la vache s'abat, c'eſt encore ſigne que le veau eſt mort, ou qu'il a les quatre pieds en haut vers le faîte de la vache ; on s'apperçoit au tact ſi le veau a les pieds en haut, du même côté que l'on ſent ſi la vache eſt pleine de deux veaux. La ſeule différence conſiſte en ce que les deux veaux ſont placés à côté l'un de l'autre, & qu'au contraire, lorſqu'un veau eſt renverſé, on diroit qu'on en ſent un dans le haut & l'autre dans le bas ; dans cette poſition, le veau ne peut ſe remettre dans ſa place, il faut le tirer

comme on fait un veau mort, pourvu qu'il y ait du passage.

Le veau étant bien replacé, on saigne la vach à la jugulaire : cela l'empêche d'avorter, & lui fait conserver son veau, qu'elle porte jusqu'au bout du tems, qui est pour l'ordinaire de neuf mois & quelquefois même quinze jours plus tard.

Il se trouve des vaches qui ne sont point ouvertes, c'est-à-dire, où il n'y a point assez de passage pour aller chercher le veau, qui y restant, pour lors se racornit comme une boule ; la vache ne perd point pour cela, si on en a grand soin ; mais il y en a beaucoup qui périssent, lorsque le veau, au lieu de se racornir, tourne en corruption. La vache qui porte son veau racorni dans la vêliere ou portiere, ne demande plus le taureau. Il est très-facile d'y être trompé dans un marché & de l'acheter encore pour *amouillante ;* car l'on trouve le veau au tact & du lait d'*amouille* dans la mamelle pendant plus de deux mois & même trois ; mais on s'apperçoit bien au tact qu'il est immobile & mort ; on gardera ces sortes de vaches près de dix mois ou un an, à les bien nourrir, sur-tout dans le tems que le veau se racornit ; car elles mangent pour lors fort peu, & deviennent extrêmement maigres en quinze jours de tems ; au bout de dix mois & même avant, s'il y a de l'herbe, on y met les vaches pour graisser & ensuite les envoyer à la boucherie.

Voyons actuellement en quoi consiste l'opération du vêlage ; on fera chauffer de l'eau nette un peu plus que tiede, & on s'en lavera le bras & la main chaque fois qu'on le passera dans la matrice ; s'il est d'abord possible de passer deux ou trois doigts à l'entrée de la vêliere, à force d'essayer, on y passera la main & le bras ; si, au contraire, on ne peut y passer qu'un doigt, & que le trou soit en tournant, c'est une marque que la vêliere est renversée, c'est-à-dire, qu'elle

a fait un demi-tour, & il eſt impoſſible d'y entrer. Lorſqu'on y ſera entré, on remarquera la poſition du veau, & on le tournera, s'il eſt poſſible, dans la même poſition où il doit être pour venir, qui eſt les deux pieds de devant ſur leſquels eſt la tête; après quoi, avançant un peu les pieds, tenant la tête deſſus, vous paſſerez un petit cordeau qui ait un nœud coulant au bout, que vous mettez dans la matrice, laiſſant l'autre bout dehors pour vous en ſervir; lorſque vous ſerez arrivé à la tête, vous creuſerez la *taie* vis-à-vis de la gueule avec les ongles, & vous paſſerez le nœud du cordeau dedans la gueule à la mâchoire inférieure, que vous ſerrerez bien, pourvu que la tête ſoit bien placée ſur les pieds; enſuite vous tirerez les deux pieds avec la main qui ſera dans la matrice, & la tête avec le cordeau, avec la main qui eſt au-dehors, de ſorte que tout vienne enſemble; lorſqu'on eſt arrivé une fois dans la croiſée, on tirera toujours peu-à-peu, & à meſure que la vache fera ſes efforts, juſqu'à ce que le veau ſoit entiérement ſorti. Comme il peut arriver que l'animal ſe couche, ou qu'on a le bras trop court pour pouvoir atteindre le veau, on le retourne, on prend un drap à quatre pour ſoutenir le ventre, ou une planche à deux, ce qui donne facilité à l'opérateur d'y atteindre; il arrive auſſi quelquefois que le veau vient le derriere devant, ou bien, il y eſt diſpoſé, & qu'il eſt pour lors impoſſible de le retourner; on peut le faire venir en tirant les deux pieds de derriere & la queue.

Lorſqu'un veau préſente les pieds de devant ſeulement ſans la tête, on ſe donnera bien de garde d'aller le tirer; car quelquefois la tête ſe trouve renverſée ſur les épaules, ou elle eſt en bas vers la mamelle de la vache, & pour lors il faudroit trop de violence pour le faire venir; mais on repouſſe les pieds dans la matrice pour faire ſuivre la tête. Comme il ſe trouve des veaux qui ſont difformes & tortus de membre, ce

vêlage eſt ſouvent trop difficile ; cependant il ne faut point y atteler des chevaux, comme quelques-uns ont coutume de faire ; mais on peut attacher la vache avec deux traits par les cornes, & ſe trouvant pour lors en ſuffiſance de monde, on tirera à meſure que la vache s'efforcera & non autrement ; s'il arrivoit qu'une vache, après avoir vêlé, fût forcée dans la croiſée, on mettroit une *charge* ſur les reins vis-à-vis la croiſée, & cette charge ſera compoſée de poix navale ; on l'appliquera chaude deſſus la toile, & on la chauffera encore après avec une pelle à feu ; on obſervera que ſi l'opération du vêlage eſt longue, on peut donner du cidre ou du vin à la vache, pour la fortifier, ainſi qu'après l'opération. Il peut arriver, dit encore M. Boutrolle, qu'un de ces animaux taurelant ſur l'autre, ſe bleſſe dans les reins ou croiſés ; on y mettra pour lors la même charge que deſſus.

La vache ayant vêlé, on nettoie à la main, ou on la fait nettoyer par vêlage. Nettoyer à la main, c'eſt ſuivre le cordon qui pend à la naiſſance, & aller détacher la *taie* tout autour, afin de pouvoir l'avoir ; faire nettoyer, c'eſt donner deux breuvages en vingt-quatre heures, compoſés chacun d'une livre de levain & d'une once de thériaque diſſous en trois *demi-ons* de bon cidre ou poiré, & ne donner preſque point à manger à la vache qu'elle ne ſoit nettoyée ; on répétera juſqu'à trois fois, s'il eſt néceſſaire.

Il ſe trouve des vaches qui font voir leur *ros* (terme patois) avant de donner leur veau, ce qui les empêche quelquefois de pouvoir vêler ; d'autres le jettent après le vêlage en s'efforçant, ſoit pour ſe nettoyer, ſoit à cauſe du ros même, qui ſe trouvant au paſſage, oblige la vache de le jetter dehors ; dans ces circonſtances, on nettoiera bien le ros avec un linge fin & de l'eau tiede, & le ſoutenant dans un linge bien blanc, on le repaſſera doucement ſans le meurtrir juſqu'au-delà de la croiſée ; après quoi, il ſe retrouvera dans ſa place :

de peur que la vache ne s'efforce pour le jetter derechef, on lui mettra sur le dos une besace pleine de cailloux, & on jettera beaucoup de fumier sous ses pieds de derriere, pour lui tenir cette partie plus haute que le devant; on ne lui donnera pas beaucoup à manger pendant quarante-huit heures : il y en a qu'on est obligé de boucher.

Il arrive en certains endroits, continue M. Boutrolle, que les bœufs ou vaches meurent subitement, ce qui est occasionné par une eau rousse qui se trouve dans l'enveloppe du cœur; on aura soin de faire ouvrir la premiere morte, & d'en faire la visite. Quant aux autres, quoiqu'elles ne paroissent pas malades, on les saignera à la jugulaire, & on donnera le lendemain à chacun un breuvage, composé de quatre gousses d'ails, d'une muscade, de la canelle pour deux sols, le tout pulvérisé & mis dans une chopine de bon poiré ou de vin blanc; après quoi, on les fera herber de la maniere indiquée ci-dessus.

La jaunisse, autre maladie des bêtes à cornes, est souvent occasionnée par défaut de nourriture, ou pour avoir souffert long-tems, faute d'être saignée. (*Nous ne pouvons admettre une pareille théorie, non plus que la plupart des recettes de M. Boutrolle, nous ne pouvons même assez le répéter; si nous donnons ici l'extrait de son Ouvrage, c'est pour faire voir combien peu de progrès a fait l'Art Vétérinaire. La plupart qui en ont traité, n'ont parlé que dans le langage des paysans, & d'une façon obscure, sans employer d'autres termes que des mots qui ne paroissent avoir aucune signification, tels que* ros, taie, naissance, *&c. mais revenons à l'analyse de l'Ouvrage.*) La jaunisse se connoît par le tour de la prunelle des yeux qui est jaune, ainsi que le dedans des levres; on saignera pour cette maladie, continue M. Boutrolle, deux fois en quatre jours (*ce qui est contre les principes de la Médecine humaine*), & on donnera deux breuvages dans le courant de ces quatre jours, le jour

qu'on ne saignera point; ces breuvages seront composés d'une chopine de poiré, dans laquelle on mettra une once de safran & une once de foie d'antimoine; après quoi, on herbera de la maniere indiquée ci-dessus.

Quand la bouse ou fiente est trop claire & qu'elle pue, c'est signe que l'animal est gâté; il arrive aussi quelquefois qu'elle est aussi claire sans sentir si mauvais, lorsque l'animal pisse le sang, ou qu'il a mauvaise eau; la même chose arrive, quand on les met à l'herbe tendre, mais il n'y a point alors de danger; si la fiente est trop dure, c'est signe de fievre; quand elle est ensanglantée & noire, c'est signe de corruption dans les intestins.

Lorsqu'on donne des breuvages aux bêtes à cornes, c'est toujours à jeûn, à moins que le mal ne presse, & ce avec une corne, comme pour les chevaux, & on tient à l'animal, d'une main, les naseaux, & de l'autre la langue; on leur donne des lavemens, lorsqu'on remarque que le corps ne fait point ses fonctions, & on se sert pour ce d'une corne menue & longue de la pointe; on fouillera l'animal avant pour le disposer à le recevoir; les lavemens seront composés d'eau de son, d'une demi-livre de miel, & d'une demi-livre de beurre frais.

La tisane de benoitte ou cariophyllata, dont nous avons parlé, se fait avec six poignées de benoitte, feuilles & racines bouillies, pendant un quart d'heure, dans six pots d'eau; cette tisane est très-bonne pour détruire toute sorte de fievres, en en donnant aux bestiaux jusqu'à six ou sept pots par jour. On reconnoit que les bêtes à cornes n'en peuvent revenir, qu'elles sont même prêtes à mourir, lorsque le bas de leurs oreilles est froid, quand la respiration se trouve trop gênée par des sanglots, quand l'animal se donne des coups de pieds au ventre, que ses boyaux tintent, que la tête est couchée vers le flanc, que les yeux sont

tournés & rentrés, que le cœur bat précipitamment, lorsque la gueule est froide & serrée, que l'haleine sent mauvais, & que l'animal grince des dents.

Telle est la pratique de M. Boutrolle sur les maladies des bêtes à cornes: nous allons actuellement voir sa pratique au sujet des maladies des moutons. La premiere maladie dont il traite, est celle qu'on nomme *bouchure*: un animal bouché, dit M. Boutrolle, est triste & ne mange point; on fera bouillir du son de froment, en faisant fondre dedans gros comme le pouce de savon coupé menu, on lui en fait avaler plein une écuelle, & on répétera ce remede au bout de vingt-quatre heures, s'il est nécessaire.

La seconde maladie est la galle des moutons; on séparera bien la laine pour graisser, & on le fera non seulement sur la galle & bubons de galle, mais encore tout autour & un peu au-delà; ce qui s'appelle *arrêter la galle*: à l'égard de la graisse dont on se sert, on incorpore dans une livre de graisse de porc cinq gros de vif-argent, jusqu'à ce qu'il soit imperceptible, ce qui est essentiel pour que la graisse soit bonne; on y ajoute de l'ardoise neuve pilée & passée au tamis fin, jusqu'à ce que la graisse soit bien bleue; on pourra alors s'en servir.

Le pouillotement ou les poux forment la troisieme maladie des moutons, que M. Boutrolle examine. Ce que l'on appelle ainsi, ce sont des petits poux qu'ont les agneaux ou jeunes moutons, qui y sont beaucoup plus sujets que les autres, quoique dans le même bercail; ce qui se communique: on s'en apperçoit en ce qu'ils se tirent, c'est-à-dire, que la laine surpasse l'autre en bien des endroits, comme si elle étoit arrachée, ce qui s'appelle *tirons*. Le remede que M. Boutrolle indique pour lors, est celui-ci: pour cent bêtes, il faut un quarteron d'arsenic pilé, qu'on fait bouillir dans douze pots & demi d'eau, pendant un demi-quart d'heure; après que cette eau est refroidie, on sépare la laine de chaque mouton les uns après les

autres, depuis le col jusqu'à la queue, & on verse sur chacun un demi-ard de cette eau le long de cette séparation de la laine; on frotte ensuite par-tout avec les deux mains en remontant, pour que cette eau mouille tout le corps: cela fait mourir les poux & empêche la galle; pour parer les moutons, après le pansement, on tondra les tirons de laine qui surpassent; on choisira pour le pansement un jour de beau tems, & on ne le négligera pas.

Le trop de sang est une autre maladie des moutons. Selon M. Boutrolle, lorsque l'animal en est attaqué, il *tégue*, se couche, se vautre quelquefois par terre, & meurt à l'instant; on le saignera promptement des deux veines de dessus les yeux avec un canif ou un petit couteau pointu, que l'on enfoncera & on relevera de biais, dans les deux petites cavités dessus les yeux; après quoi, on donnera une demi-once de foie d'antimoine dans un demi-ard de cidre.

Un mouton se trouve pris de *chaleur*, lorsqu'il est trop chargé de laine; pour y remédier, il faut le mouiller promptement dans l'eau fraîche, le mettre à l'ombre, & lui faire prendre une demi-once de foie d'antimoine dans un *demi-ard* de cidre.

Une maladie de mouton est encore ce que M. Boutrolle nomme *eau croupissante dans le corps*. Cette eau provient souvent des rotoires du fumier; on abattra le mouton sur le dos, & on lui fera flotter le ventre avec la main; s'il y a de l'eau, on entendra le bruit. M. Boutrolle indique deux remedes dans ce cas; 1°. dans un *demi-ard* de cidre, on delayera deux onces de levain & une demi-once de thériaque; & on le répétera au bout de vingt-quatre heures, s'il est besoin; 2°. dans un demi-ard d'urine d'homme, on mettra deux gousses d'ails pilées, & une bonne pincée de sel; ce qu'on répétera au bout de vingt-quatre heures, s'il est nécessaire. Quand un mouton se trouve mordu par des loups ou par des chiens, on

commencera d'abord par arrêter le venin des morsures par le moyen de l'huile d'aſpic chaude, de l'huile d'olive bouillante ou du ſel menu ; on mettra une de ces choſes dans la plaie ; après quoi, on pilera des feuilles de bardane avec un peu de ſel, & on prendra le marc pour en faire tomber le jus dans les playes ; ſi c'eſt en hiver, on ſe ſervira de l'huile d'*hypericum*, à laquelle on ajoutera un peu d'onguent roſat, que l'on fera fondre enſemble, & on la mettra un peu chaude dans les plaies ; on les panſera une fois par jour.

Le goîtron eſt une enflure qui vient deſſous la gorge des moutons, & qui étouffe ſouvent l'animal ; pour y remédier, il faut tondre la laine, & graiſſer cette enflure avec un quarteron de graiſſe de porc, dans laquelle on mettra deux onces de ſavon noir ou de l'eau-de-vie pour trois ſols ; on brouillera le tout enſemble pour en graiſſer une fois le jour juſqu'à guériſon. M. Boutrolle donne le nom de *gobbes* à une petite pelote plate, large d'un pouce par le milieu, & pointue des deux bouts, qui eſt indigeſte & quelquefois empoiſonnée ; elle reſte pour l'ordinaire dans la mulette, ou en bouche l'entrée ou la ſortie ; ce qui empêche de faire paſſer les immondices & fait périr le mouton : un mouton engobbé ceſſe de manger, regarde en haut, & fait un peu le haut dos. Cette maladie n'eſt qu'accidentelle & occaſionnée par des empoiſonneurs & ennemis du maître de l'animal. Selon M. Boutrolle, quand la pelote n'eſt pas empoiſonnée, & ſi elle n'eſt qu'indigeſte, on aidera à la faire paſſer par le breuvage ſuivant.

Prenez ſix blancs d'œufs, auxquels on ajoutera pour quatre ſols d'huile d'olive & le tiers d'une caſſotée de poudre à tirer, le tout battu enſemble, & on le lui fera avaler ; on répétera vingt-quatre heures après, s'il eſt beſoin.

Une autre maladie du mouton, à laquelle M. Bou-

trolle donne le nom de la *vérole pouacre* ou *mauvais muſeau*, ne vient qu'à la tête ou ſur le nez; on grattera le mal avec un couteau, ſans cependant le faire beaucoup ſaigner; enſuite on le graiſſera de la maniere ſuivante.

Dans une livre de graiſſe de porc, on incorpore une once de vif-argent, juſqu'à ce qu'il ſoit imperceptible; après quoi, on y ajoute une demi-once de verd-de-gris, deux onces de blanc de ceruſe, & deux onces de mine de plomb, le tout pulvériſé; on l'incorpore avec la ſpatule, & on le graiſſe de ſuite; s'il eſt encore beſoin, on réitérera cette onction au bout de huit jours, & cela ſuffit; & quand le mal eſt trop invétéré, on le graiſſe avec de la friture de poiſſon, avant de répéter le remede; cela donne plus de facilité à enlever les croûtes qui ſeroient formées.

Si les moutons ont des meurtriſſures, & ſi les meurtriſſures ſont occaſionnées, dit M. Bourrolle, par des *coups ou dentures* de chien, ſans cependant aucune ouverture pour pouvoir laiſſer épancher le ſang qui y ſurvient & qui ſe corrompt, on calmera avant toute choſe la partie irritée, & on aidera la circulation du ſang empêchée, par le moyen du beurre, dont nous avons donné plus haut la compoſition, d'après M. Bourrolle, en parlant des bêtes à cornes; & dans le cas où les matieres ſeroient formées, ou qu'il y auroit amas de ſang corrompu, on fera l'ouverture, & on graiſſera la partie avec eau-de-vie, ſavon noir & beurre frais, parties égales bouillies enſemble.

Il ſurvient quelquefois aux bêtes à laine des enflures connues ſous le nom de loupes; elles ne contiennent ni pus, ni eau rouſſe, mais une humeur racornie; cela n'eſt pas douloureux, mais ſi on le néglige, il peut augmenter conſidérablement. On ouvrira, dans ce cas, la peau en quatre, & on extirpera la groſſeur avec le biſtouri; enſuite on panſera la plaie avec lierre terreſtre, berle d'eau & bardane,

parties égales, qu'on pilera ensemble avec un peu de sel; pour ce qui est des autres enflures, qui paroissent ne contenir que du pus ou de l'eau rousse, on leur fait ouverture pour donner issue à la matiere; après quoi, on seringue dans la plaie de l'eau de cynogloſſe jusqu'à guérison.

M. Boutrolle finit ses observations sur les bêtes à laine, en indiquant la méthode de faire la castration par la ligature. Quand un mouton a servi de *ran*, dit cet Auteur, il n'est plus question de le châtrer de la même façon que lorsqu'il est agneau; on le liera de la maniere suivante. On prendra environ trois pieds de ficelle, une fois plus grosse que celle d'un fouet; on attachera à chaque bout une bûchette de bois de la grosseur du doigt & longue de trois pouces, pour donner aisance de tenir & serrer ladite ficelle, qu'il faudra graisser pour la rendre plus coulante; ensuite on abattra le mouton sur le dos, & on mettra un homme devant & un autre derriere, tous deux assis par terre; pour lors l'opérant fera descendre, le plus qu'il est possible, la peau des testicules, n'en laissera autour que ce qu'il faut pour les contenir, & les comprimera en remontant; on liera au ras au-dessous, à nœud simple, avec la ficelle, que les deux hommes ſerreront bien en tirant l'un contre l'autre; on fera ensuite un second nœud double, après quoi on rognera les deux bouts de ficelle restans, & on coupera avec un rasoir les testicules par la moitié en travers; on aura soin de laisser le mouton deux ou trois jours à la bergerie, après quoi, on mettra du tare chaud sur le mal; ensuite on le laissera aller en campagne avec les autres.

Les maladies des porcs se trouvent encore traitées dans l'Ouvrage de M. Boutrolle. La premiere dont il parle, est celle qu'il nomme *bosse*; c'est une enflure inflammatoire des glandes du gosier, qui conséquemment vient sous la gorge & se communique; on fondra l'enflure

l'enflure par aiguillettes larges de cinq quarts de pouce, en prenant bien garde au gosier ; on fera les ouvertures avec un rasoir, & plus profondes dans les côtés ; après quoi, on remplira ces ouvertures de sel menu, graisse de porc ou vieux oing ; on tiendra la plaie enveloppée pendant trois jours, & on pansera une fois par jour jusqu'à guérison.

M. Boutrolle donne à la seconde maladie des porcs le nom de *foies :* on reconnoît que ces animaux en sont atteints, par une touffe de poils qui paroît au-dehors du col, vis-à-vis du gosier ; le porc ne peut plus pour lors manger, parce qu'il se trouve une autre petite touffe de poils dans les chairs jusqu'au gosier, ce qui forme au-dehors & au-dedans un petit rond comme une fistule ; ce n'est cependant autre chose que ces touffes de poils, & il ne s'y forme point de pus.

Pour remédier à cette maladie, il faut avec une aiguille enfilée de fil double, la passer deux fois, c'est-à-dire, faire un arriere-point sur le rond où est ladite touffe de poils, pour après soulever doucement par le moyen de ce fil, & couper tout autour avec le bistouri ; on prendra garde de couper la touffe de poils qui est au-dedans, & on grattera peu-à-peu tout autour en descendant, pour l'avoir en entier ; après quoi, l'on mettra dans la plaie du sel menu & de la graisse de porc une fois par jour, pendant deux ou trois jours seulement.

M. Boutrolle parle ensuite des plaies en général. Les plaies des porcs se pansent toujours avec le sel ; comme pour une morsure de chien ou de loup, on y mettra quantité de sel, pour arrêter le venin, avec de la graisse de porc, du blanc de poireau ou quelques simples, telles que le lierre terrestre, la grande éclair ou bardane, toujours pilées avec du sel ; par conséquent, il suffit, pour toutes sortes de plaies de porc, de les panser avec sel menu & graisse de porc ; & lorsqu'on

voit qu'il n'y a point de pus, on couvre la plaie de tare chaud, dans lequel on mettra du sel.

La gourme, autre maladie du porc, n'est autre chose que les apostumes, qui lui viennent aux cuisses ou aux jambes, lorsqu'il est jeune; on les ouvre avec le bistouri, lorsqu'elles sont mûres, pour en faire sortir le pus, & mettre dedans du sel & de la graisse de porc.

Lorsqu'un porc reçoit quelque coup violent, qui rompt quelques vaisseaux, cela occasionne un gonflement considérable dans la partie, de même que lorsqu'il est mordu par un chien, & que le sang ne s'épanche point au-dehors, ce qui occasionne une enflure très-douloureuse & des nerfs blessés. Le remede qu'on emploiera dans ce cas, sera de prendre un quarteron de graisse de porc, trois onces de savon coupé menu, la plus petite mesure d'eau-de-vie & un quarteron de *tare*; on fera bouillir le tout ensemble, & on en graissera chaud, une fois par jour, jusqu'à guérison.

On connoît, par la langue, avec le doigt, qu'un cochon est ladre, elle vacille quand on la touche: la ladrerie n'est autre chose qu'une petite vessie pleine d'eau, ou une espece de chyle blanc, qui se trouve, quand on débite un porc, dans le maigre & non dans le gras; il y en a qui en ont plus ou moins. Dans presque tous les pays, la chair de cochon attaquée de ladrerie, est confisquée & jettée à l'eau, excepté en Flandre & à Dieppe; on ne diminue dans ces endroits, qu'un sol pour livre, du prix de la vente du gras, & deux sols pour livre, du prix de la vente du maigre. Quelques Auteurs prétendent que si l'on fait manger aux porcs ladres une once de foie d'antimoine par jour, pendant un mois, dans du son ou de la farine d'orge, on les guérira radicalement; mais M. Boutrolle n'a pas expérimenté ce remede.

Les avives des porcs, continue M. Boutrolle, sont sujettes à s'apostumer; un porc qui a mal aux avives

ne mange presque point, fait le haut dos & est tremblant. On lui couchera l'oreille le long de la ganache entre le col & la tête, & où tombera la pointe de l'oreille, là sera l'avive de chaque côté; on l'ouvrira en descendant, de la longueur d'environ deux pouces & demi, avec le bistouri; après quoi, on grattera avec la pointe d'un couteau dans cette ouverture, & on en fera sortir du gravier & même du pus, s'il y a plusieurs jours que l'animal est malade.

On mettra dans la plaie, après l'avoir bien grattée, du sel menu & de la graisse de porc une fois par jour, & cela pendant trois ou quatre jours seulement.

Les porcs sont aussi sujets à avoir mal dans le corps, non par indigestion, mais par tranchée ou venin, ayant mangé quelque bête prétendue venimeuse; quand ils sont dans ce cas, ils ne mangent point, ils se tiennent presque toujours couchés, & ont quelquefois le ventre gonflé: on leur fera prendre pour remede, six onces de beurre frais, dans lequel on aura incorporé une cassotée de poudre à tirer & deux têtes d'ails; on pile le tout ensemble, & on réitére le même remede douze heures après, s'il est besoin. M. Boutrolle rapporte ensuite quelques remedes qu'il dit avoir expérimentés pour les chevaux; c'est par-là qu'il finit son Traité du *Parfait Bouvier*, & c'est en même tems par-là que nous finirons l'article *Remede*.

Quand un poulain, dit M. Boutrolle, enfle beaucoup sous la gorge pour jetter sa gourme, il n'y a point de meilleur remede que le savon noir chaud; on graisse une fois chaque jour l'endroit de l'enflure, & on tient cet endroit couvert d'un morceau de peau de mouton, en laissant la laine en-dedans; on guérira bien plus vîte la gourme qu'avec l'huile de laurier & le *populeum*: si la gourme fait apostume en plusieurs endroits du corps, on graissera avec l'onguent de basilicon chaud, de même que les enflures qui ne sont point douloureuses.

Le beurre dont nous avons donné ci-deſſus la compoſition, en parlant des maladies des vaches, eſt très-bon, ſelon M. Boutrolle, pour guérir la tenſion de nerfs, les coups de pied, les meurtriſſures & deſcentes de boyaux des chevaux; on les graiſſe chaudement deux fois le jour juſqu'à guériſon.

Lorſqu'on ſoupçonne des chevaux morveux, on leur donnera le remede ſuivant; dans une chopine de vin blanc, on fait bouillir deux poignées de feuilles ou de fleurs de tuſſilage, & on le donne en breuvage au cheval pendant deux jours de ſuite, & le troiſieme jour on leur donne un autre breuvage. Il conſiſte dans un quarteron de beurre frais, qu'on fait noircir comme le beurre de friture; dès que le beurre eſt retiré du feu, on y ajoute une petite meſure d'eau-de-vie, autant de bon vinaigre de vin & pour deux liards de poivre blanc; on donne le breuvage par les naſeaux, à jeûn, & une heure après on donne à manger au cheval par terre, pour donner lieu à la morve de s'épancher: le lendemain & jours ſuivans on lui donnera des feuilles de rhue vertes ou ſeches dans ſon avoine, pendant trois ou quatre jours; chaque fois que le cheval mangera l'avoine, on aura ſoin de le changer d'écurie, ou de bien laver la mangeoire & le ratelier avec de l'eau & chaux vive. M. Boutrolle aſſure avoir vu pluſieurs chevaux ainſi guérir, qu'on croyoit morveux; il faut tuer ceux qui ne guériſſent point ainſi; c'eſt une indice qu'il y a ulcere aux poulmons, & pour lors ils ſont incurables.

L'opération de la taupe ſe fait pour les chevaux comme pour les vaches; on peut ſe rappeller ce que nous en avons dit plus haut, d'après M. Boutrolle; on obſervera ſeulement qu'on peut éviter de couper avec un raſoir, lorſque la taupe eſt ſur le col ou ſur le garot, & non pas ſur le ſommet de la tête; on mettra pour lors une botte de chaque côté qui le fera tomber en pourriture; on percera donc deux trous dans

le haut de cette taupe, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, entre cuir & chair, de la profondeur de deux pouces & demi; après quoi, on liera avec du fil dix allumettes cinq à cinq, après en avoir coupé les bouts enfoufflés: on appelle ces deux paquets bottes; on les mouillera bien de falive, & on les faupoudrera de la poudre fuivante, qui fera compofée d'arfenic calciné & de camphre pulvérifé à parties égales; après avoir bien faupoudré ces deux bottes, on les mettra dans les deux trous que l'on a fait fur la taupe du cheval, & lorfqu'elle fera tombée en pourriture, ce qui arrive fouvent au bout de trois jours, l'on coupera les lambeaux, s'il s'en trouve qui pendent, & l'on panfera les plaies avec l'eau de cynogloffe indiquée ci-deffus; fur la fin, l'on y mettra auffi de la poudre deffficative, dont nous avons pareillement rapporté la compofition ci-deffus.

M. Boutrolle donne enfuite la méthode qu'on doit fuivre pour guérir un écart manqué. La plupart des Maréchaux ne font, pour les écarts, que graiffer l'épaule du cheval; mais cela ne peut, dit M. Boutrolle, ni tirer, ni diminuer les glaires qui fe forment trop promptement, ou qui font même déjà formées entre l'épaule & le coffre du cheval; c'eft le plus fouvent là la raifon pour laquelle ils ne réuffiffent point à la guériſon des écarts; quand même, continue M. Boutrolle, il fe feroit écoulé un an, après avoir manqué de guérir un écart, on peut encore y remédier par le moyen d'une botte qu'on place à l'*aire* du côté de l'écart: on compofe cette botte de la façon fuivante; on prend des dernieres pouffées de marronier d'Inde, on les fend en forme d'allumettes, de la longueur d'environ deux pouces & un quart, on en lie cinq enfemble avec un peu de fil d'un bout à l'autre; on les met tremper pendant vingt-quatre heures, dans du jus de tithymale. Voici actuellement comment on s'y prend pour les placer: on pince

la peau quatre à cinq pouces au-dessus de la veine des *aires*, entre le poitrail & le gras de l'épaule; on y fait une incision avec les flammes ou le bistouri, pour pouvoir y passer le bras des pinces à ferrer, ou un petit bâton de la même grosseur, & l'introduire entre cuir & chair en descendant, à la profondeur d'environ trois pouces & demi; on mettra dans ce trou la botte apprêtée, & on y versera un peu de jus dans lequel elle a trempé; il surviendra dans cet endroit une enflure assez considérable, & il en coulera continuellement des eaux: on laissera ainsi agir pendant vingt-quatre heures, après quoi, on fera une ouverture au bas de l'enflure, pour que l'amas du pus s'écoule & que la botte s'en aille; on seringuera par l'ouverture d'en-haut, avec une seringue à injection, de l'eau de cynogloſſe, pour bien laver la plaie; on réitérera ce pansement deux fois le jour jusqu'à guérison: s'il manque du poil aux endroits des ouvertures, on les frottera, après qu'elles seront guéries, avec du miel chaud, deux ou trois fois en différens jours.

M. Boutrolle indique ensuite un remede pour les crevasses, les mules traversieres, ou la jambe gorgée: on fera faire, dit-il, à proportion que le mal est grand, de la bouillie avec de la farine de froment, de l'eau, de la graisse de porc, & des blancs de poireaux pilés; on appliquera cette bouillie, avec des étoupes, sur le mal; on répétera cette opération trois jours de suite en tenant le mal bien enveloppé, après quoi, la dureté se ramollira & l'enflure se dissipera; on lavera ensuite le mal, sans néanmoins l'envelopper avec le composé dont nous allons parler ci-après, en traitant des eaux aux pieds du cheval; il est à observer qu'on se gardera bien de laisser mettre les pieds du cheval à l'eau jusqu'à guérison. Voyons actuellement avec M. Boutrolle, de quelle maniere il faut s'y prendre pour guérir les pieds des chevaux des eaux auxquelles ils sont sujets: on laissera couler les eaux jusqu'à ce qu'elles

sentent mauvais, après quoi, on tondra le poil, & on fera le composé suivant : prenez un quarteron de verd-de-gris, pareille quantité de mine de plomb, & du blanc de ceruse, une once de litharge d'or & un grain de sublimé corrosif ; pulverisez le tout : prenez ensuite une livre de miel, vous la ferez bouillir dans un pot devant le feu, vous y ajouterez ensuite les poudres ci-dessus rapportées, en remuant toujours bien ; après avoir fait bouillir ensemble le mêlange, lavez-en chaudement le mal avec un morceau d'étoffe, sans l'envelopper, & gardez-vous bien de laisser mettre les pieds du cheval à l'eau, pendant trois ou quatre jours ; la dose que nous venons d'indiquer est pour quatre pieds : s'il y en a moins d'infirmes, on la diminuera proportionnellement ; deux jours après le pansement, on saignera le cheval à la jugulaire, & on lui fera le lendemain un breuvage pour expulser par les narines les humeurs qui pourroient se renfermer dans le corps : prenez, pour ce breuvage, une chopine d'eau de la forge d'un Maréchal : la plus ancienne est la meilleure ; passez-la dans un linge, mettez ensuite dedans trois onces de poix resine pilée & tamisée, laissez-la tremper pendant douze heures, ajoutez-y une once d'antimoine crud porphirisé, & faites prendre ce breuvage à l'animal ; réitérez-le pendant deux jours, sans réitérer la saignée.

M. Boutrolle rapporte plusieurs remedes, dont il certiore l'efficacité, pour l'indigestion d'eau & les tranchées telles qu'elles soient.

Prenez, dit-il, un *demi-on* d'huile de rabette, faites-la chauffer dans une poële à frire, à trois reprises, aussi chaudement que pour la friture ; laissez-la un peu refroidir par intervalle ; faites-la prendre tiede au cheval, en le laissant tranquille dans l'écurie.

Ou bien, quand le mal est trop violent, à défaut d'huile de rabette, vous donnerez dans une chopine

d'urine d'homme une cuillerée d'essence de térébenthine ou d'huile d'aspic.

Lorsque le javart encorné est trop difficile à faire décharner, on prend trois gros de sublimé corrosif, trois gros d'arsenic jaune ou réagal, trois gros de camphre, deux gros d'alun; on met le tout en poudre, on le mêle dans un verre de jus de tithymale, & on en incorpore un quart avec suffisante quantité de blancs de poireaux pilés; on met ensuite le tout sur des étoupes, on en enveloppe le pied & un linge pardessus; on panse de même, tous les jours, jusqu'à ce que le javart soit décharné; il ne faut souvent que trois jours: lorsque le javart est une fois bien décharné, on dessèche la plaie avec la poudre dessicative que nous avons indiquée ci-dessus, d'après M. Boutrolle.

Cet Auteur indique ensuite un remede qu'il dit certain pour la galle: on commencera d'abord par saigner les chevaux & les étriller, après quoi, on les graissera le lendemain avec le remede suivant.

Prenez deux onces de vif-argent, une demi-once de verd-de-gris, deux onces de blanc de ceruse, deux onces de mine de plomb; reduisez les trois dernieres drogues en poudre, après quoi, incorporez bien le vif-argent dans une livre de graisse de porc froide, dans un mortier, jusqu'à ce que le vif-argent soit imperceptible; après quoi, incorporez les poudres, & faites-en, avec un morceau d'étoffe, une friction par tout le corps, excepté à la mamelle ou aux testicules; vous ferez cette friction au soleil pendant l'été, & au feu en hiver, ou pour mieux dire, vous échaufferez fortement l'écurie; on pourra mettre les chevaux dès le lendemain au travail, mais il faudra les garantir de la pluie au moins pendant quatre jours, & les laisser huit sans les étriller.

M. Boutrolle finit enfin son recueil par indiquer un remede pour les vieux maux dans toute la capa-

cité de la jambe, depuis la cuisse jusqu'au sabot. Lorsqu'un Maréchal, dit-il, a manqué la cure, soit sur les jointures, soit ailleurs, si la partie reste douloureuse & même gonfle, on fera bien d'avoir recours au remede suivant, pourvu cependant qu'on n'ait pas appliqué le feu sur la partie malade.

Prenez deux onces de térébenthine fine de Venise, une once d'huile de millepertuis, autant d'huile de pétrole, deux gros d'orcanette en poudre, & de la cire jaune à la grosseur d'une grosse noix; faites fondre le tout ensemble sans bouillir, & graissez-en chaudement la partie affectée deux fois le jour.

Tel est le contenu du petit Ouvrage de M. Boutrolle. La théorie, comme nous l'avons déjà observé, n'est point tout-à-fait conforme aux principes qu'on enseigne actuellement sur l'Art Vétérinaire; les formules qui y sont rapportées pèchent en ce qu'elles sont dosées d'une façon peu reguliere, car c'est une très-mauvaise méthode de dire qu'on prendra telle & telle drogue pour deux, trois ou quatre sols: il peut se trouver que différens Droguistes donnent pour le même prix différens poids; d'ailleurs les drogues peuvent être plus ou moins cheres selon les différens pays: nous observerons en outre que M. Boutrolle a employé plusieurs termes propres à sa Province & même aux gens les plus grossiers, pour désigner les maladies des bestiaux & les remedes qu'on peut employer pour leur guérison; au surplus, il se trouve dans ce petit Traité beaucoup de remedes qui peuvent être très-utiles; nous ne les rejettons pas entiérement, nous les avons même rapportés; une personne tant soit peu versée qu'elle puisse être dans l'Art Vétérinaire, ne pourra pas manquer d'en tirer quelques avantages.

REMISE. C'est le lieu où le gibier s'arrête, après qu'on l'a fait lever.

REMOLADE. C'est, en terme de maréchalerie,

un remede qu'on applique aux chevaux qui ont des enflures, des foulures ou autres maladies; on prépare ce remede avec de la lie de vin, du miel, de la térébenthine, de la graisse & autres drogues, avec lesquelles on fait une espece d'onguent.

REMONTER. C'est un terme de fauconnerie, qui veut dire voler de bas en haut; on dit aussi remonter l'oiseau, quand on le lâche du haut d'un côteau; on emploie encore la même expression, lorsqu'on veut engraisser un oiseau de proie: il faut, dit-on, remonter le *faucon*.

REMONTRER, c'est donner connoissance des voies de la bête qui est passée; il est, dit-on, essentiel à un bon piqueur de savoir remontrer les voies d'une bête qu'on chasse, lorsqu'une fois on les a perdues.

RENARD. Cet animal a beaucoup de ressemblance avec les chiens, principalement par ses parties inférieures; sa tête est cependant plus grosse proportionnellement à son corps, ses oreilles sont plus courtes, sa queue beaucoup plus grande, son poil plus long & plus touffu, ses yeux plus inclinés; d'ailleurs, il a une mauvaise odeur, qui est très-forte & qui lui est même particuliere; en outre, il ne s'apprivoise pas aisément & même jamais tout-à-fait; il languit, lorsqu'on lui a enlevé la liberté; il meurt même d'ennui, si on veut le soumettre pendant long-tems à la domesticité; il ne peut pas s'accommoder avec la chienne, quoiqu'il ne lui est pas antipathique, il lui est du moins indifférent; il ne produit pas beaucoup, la portée de sa femelle est de quatre ou cinq, rarement & jamais moins de trois; quand elle est pleine, elle se roule & rarement la voit-on sortir de son terrier: elle y prépare un lit à ses petits; elle entre en chaleur pendant l'hiver, & dès le mois d'Août elle a déjà mis bas; dès qu'elle s'apperçoit qu'on a pu découvrir sa retraite, & que par conséquent on a pu inquiéter ses petits pendant son

absence, elle les transporte à l'instant tous les uns après les autres, & va chercher un autre domicile: les renards naissent les yeux fermés de même que les chiens: ils sont pareillement dix-huit mois ou deux ans à croître, & peuvent vivre treize ou quatorze ans.

M. de Buffon, ce grand Naturaliste, s'exprime ainsi au sujet du renard: cet animal, dit-il, est fameux par ses ruses, & mérite sa réputation; ce que le loup ne fait que par force, il le fait par adresse, & réussit plus souvent; sans chercher à combattre les chiens & les bergers, sans attaquer les troupeaux, sans traîner les cadavres, il est plus sûr de vivre: il emploie plus d'esprit que de mouvement, ses ressources semblent être en lui-même; ce sont, comme l'on sait, celles qui manquent le moins; fin autant que circonspect, ingénieux & prudent même jusqu'à la patience, il varie sa conduite; il a des moyens de réserve, qu'il sait n'employer qu'à propos; il veille de près à sa conservation; quoiqu'aussi infatigable & même plus léger que le loup, il ne se fie pas entièrement à la viteſſe de sa course; il sait se mettre en sûreté, en se pratiquant un asyle où il se retire dans les dangers pressans, où il s'établit, où il éleve ses petits: il n'est point animal vagabond, mais domicilié.

Le renard a les sens aussi bons que le loup, le sentiment plus fin, & l'organe de la voix plus souple & plus parfait; le loup ne se fait entendre que par des hurlemens affreux; le renard glapit, aboie, & pousse un son triste, semblable au cri du paon: il a des tons différens, suivant les sentimens dont il est affecté; il a la voix de la chasse, l'accent du desir, le son du murmure, le ton plaintif de la tristesse, le cri de la douleur, qu'il ne fait jamais entendre qu'au moment où il reçoit un coup de feu qui lui casse quelque membre; car il ne crie pas pour toute autre blessure, & il se laisse tuer à coups de bâton, comme le loup, sans se plaindre, mais toujours en se défendant avec cou-

rage; il mord dangereusement, opiniâtrement, & on est obligé de se servir d'un ferrement ou d'un bâton pour le faire démordre. Son glapissement est une espece d'aboiement qui se fait par des sons semblables, & très-précipités en hiver, sur-tout pendant la neige & la gelée, il ne cesse de donner de la voix, & il est au contraire presque muet dans l'été.

Cet animal, continue M. de Buffon, se loge aux bords des bois, à la portée des hameaux; il écoute le chant des coqs & le cri des volailles, il les savoure de loin; il prend habilement son tems, cache son dessein & sa marche, se glisse, se traîne, arrive, & fait rarement des tentatives inutiles; s'il peut franchir des clôtures ou passer par-dessous, il ne perd pas un instant; il ravage la basse-cour, il y met tout à mort; il se retire ensuite lestement, en emportant sa proie, qu'il cache sous la mousse ou qu'il porte à son terrier; il revient quelques momens après en chercher une autre, qu'il emporte & cache de même, mais dans un autre endroit, enfin une troisieme, une quatrieme fois, jusqu'à ce que le jour ou le mouvement dans la maison l'avertisse qu'il faut se retirer & ne plus revenir. Il fait la même manœuvre dans les pipées & les boquetaux où l'on prend les grives, & les becasses au lacet; il devance le pipeur, va de grand matin & souvent plus d'une fois par jour visiter les lacets, les gluaux, emporte souvent les oiseaux qui sont empêtrés, les dépose tous en différens endroits, sur-tout au bord des chemins, dans les ornieres, sous la mousse, les y laisse quelquefois deux ou trois jours, & sait parfaitement les retrouver au besoin; il chasse les jeunes levrauts en plaine, saisit quelquefois les lievres au gîte, ne les manque jamais, lorsqu'ils sont blessés; déterre les lapreaux dans les garennes, découvre les nids de perdrix, de cailles, prend la mere sur les œufs, & détruit une quantité prodigieuse de gibier.

On dit que quelquefois deux renards se joignent

enſemble pour chaſſer le lievre ou le lapin; lorſqu'un renard pourſuit ſon gibier, il jappe comme un chien baſſet après la bête, & pendant ce tems-là, un autre renard ſe tient au paſſage ou ſur le bord du terrier, en attendant que le gibier vienne paſſer & qu'il puiſſe le ſurprendre. On dit qu'il ſe débarraſſe de ſes puces en ſe mettant dans l'eau peu-à-peu, le derriere le premier, & les puces avançant toujours juſqu'au bout du muſeau, il ſe plonge pour lors rapidement dans l'eau & s'en débarraſſe.

Le renard n'eſt pas aiſé à prendre au piege; ſon odorat eſt ſi fin que la plus légere trace de l'homme l'affecte, & ſa méfiance continuelle fait qu'il ſupporte un danger certain dans les endroits où il n'apperçoit pas une entiere ſûreté; il y a cependant pluſieurs manieres de tendre des pieges aux renards, & il y a encore plus de plaiſir à les chaſſer avec des chiens & des fuſils.

Pendant l'hiver, lorſqu'il y a de la neige ſur terre, ſi on remarque les pieds d'un renard, on pourra pour lors le pourſuivre avec les chiens; comme il ne peut ruſer dans cette ſaiſon, on le prend ſans beaucoup de peine, après l'avoir pourſuivi vivement; le pied du renard reſſemble aſſez à celui d'un chien de chaſſe, ſeulement il n'écarte pas tant les ergots, à moins qu'il ne ſoit preſſé de fuir; lorſqu'il marche, il s'appuie très-légérement du talon.

Quelques chaſſeurs, pour avoir le plaiſir de tirer les renards au ſortir de leurs terriers, prennent de la chair de porc nouvellement rôtie, de la largeur de la main, ils en frottent la ſemelle de leurs ſouliers, lorſqu'ils ſont arrivés au bois où ſe trouvent ces animaux; après quoi, ſortant du bois, comme ſi chacun vouloit s'en retourner chez ſoi, ils jettent par les chemins des morceaux de cette chair; les renards, qui ſentent cet appât, ne manquent pas de ſortir de leurs terriers; c'eſt alors que le chaſſeur qui les veille, les tue à coups de fuſil.

On fait en toute saison la chasse aux renards avec des chiens courans ; c'est pour l'ordinaire dans les bois que se fait cette chasse ; quoique c'est là où ils se retirent pour l'ordinaire, ils y font leur nuit & leurs mangeures, cependant il s'en trouve encore dans les autres endroits de la campagne, tels que dans les garennes, dans les bleds, en plein champ & le long des ruisseaux ; & les chiens qu'on emploie à cette chasse, doivent être plutôt petits que trop grands, pour qu'ils aient moins de peine à percer dans le bois où le renard a coutume de les mener ; on prend aussi deux lesses de grands levriers, hardis à se jetter sur lui & à le mordre ; on les emploie, lorsqu'on a détourné les renards dans un buisson de médiocre grosseur.

Le renard a coutume de se retirer dans ses terriers, lorsqu'on veut le chasser ; il faut donc avoir soin d'en boucher toutes les issues ; s'il entre dans un fort, il en faut prendre les devans, & quand on voit que les chiens s'en rabattent, on regardera à terre pour connoître & juger du pied du renard, qui n'est cependant, ainsi que nous l'avons déjà observé, presque point différent de celui du chien de chasse.

Quand le renard qu'on a détourné, s'est retranché dans un buisson où il ne se trouve point de terriers, on tendra des panneaux aux trous des terriers que l'on connoît ; après quoi, on placera les lesses dans la fente la plus assurée & la plus commode pour courir le renard ; ensuite on découplera la meute au rembûchement & sur les voies du renard ; on fera bien aussi de leur faire rabattre les gros halliers & les plus grands.

Si on rencontre quelques renards de l'année, on sonne d'un ton grêle, comme pour le loup, & l'on crie, *harlou mes bellots*, *harlou s'en va chiens*, *s'en va* ; quand les chiens sont hors de la voie, on prend les devans & on les fait secourir par les relais ; autrement les chiens se rebuteroient, à force de percer dans

les brouſſailles & dans les forts garnis d'épines.

Lorſque les chiens ceſſent tout d'un coup de chaſſer, c'eſt une marque que le renard qu'on pourſuivoit, s'eſt terré; il faut pour lors faire tourner les chiens, ſans leur laiſſer perdre la voie, & chercher le terrier. Dès qu'on l'a trouvé, ſi le pied du renard a fait connoître qu'il y eſt entré, on tâche de le découvrir avec des pioches ou autres inſtrumens; après quoi, on fait entrer un baſſet dans le trou, on garde un profond ſilence pour écouter la voix du baſſet, &, quand il eſt néceſſaire, on ſe couche à plat, l'oreille contre terre, pour le mieux entendre.

Quand le terrein eſt propre à être fouillé, tel qu'un terrein ſablonneux, on ouvre la tranchée, & dès qu'on apperçoit le renard, on le prend pour le faire fouler aux chiens, en leur criant pour les animer, *voy delà*, *voy delà*, en ſonnant le grêle, puis on ſonne la mort & la retraite, comme on fait dans les autres chaſſes.

Il ſeroit inutile de fouiller dans les rochers; mais on peut pour lors avoir recours à un moyen dont ſe ſervent quelques chaſſeurs: au lieu de baſſet, pour faire ſortir le renard qui eſt entré dans le terrier, on y fait brûler du ſoufre, dont la fumée le contraint de ſortir & de quitter le gîte; mais ce n'eſt qu'après avoir bien diſputé le terrier, que le renard céde la place, ſur-tout lorſque le terrier eſt de quelqu'étendue; il met auſſitôt la tête hors du trou & rentre à l'inſtant; quand il ſort, il faut que les chaſſeurs ſoit à portée de le tirer avec leurs fuſils ou de l'aſſommer; car quand il eſt une fois en courſe, il longe les chemins autant qu'il lui eſt poſſible, pour dérober la piſte aux chiens & les faire tomber, juſqu'à ce qu'il entre dans quelques terriers.

On attrape auſſi les renards avec des pieges, & cette méthode eſt la plus uſitée; les payſans qui s'en mêlent, n'y tendent que l'hiver, depuis la S. André juſqu'à Pâques, dans la ſaiſon où la peau eſt bonne pour en tirer profit, & où la mue n'eſt pas encore

commencée. Comme il ne se trouve plus de fruits sur les arbres dans ce tems, ni de grenouilles & de limaçons le long des eaux, les renards sont pour lors contraints de chercher leur pâture en tous lieux, soit de jour, quand ils font la guerre aux volailles, soit de nuit, lorsqu'ils courent aux lapins & aux lievres qu'ils vont chasser dans le bois.

Le payſan qui veut prendre des renards, choisit un endroit très-peu fréquenté dans le bois, où il se trouve une place du moins de deux toises de large, sans arbres ni buissons qui puissent empêcher d'y tendre le piege, ou qu'il y ait aussi quelque petit chemin ou sentier qui y aboutisse ou en soit bien proche, afin que les renards puissent sentir l'appât en y passant; il fait dans cet endroit comme une espece de fosse longue d'environ un pied & demi, large d'un pied & profonde de deux pouces, & dans le milieu il pratique un trou rond, large de six pouces & profond de cinq ou six; il remplit tout le vuide de feuilles seches, & il en jette sur la terre par-tout aux environs, de peur que la bête ne s'épouvante, en n'en voyant que dans un endroit; après avoir ainsi disposé l'endroit qu'il a destiné pour le piege, il fait des rôties de pain blanc qu'il fricasse avec du suin de porc nouvellement fait; il les rompt par morceaux de la grosseur d'une noix, il les disperse de côté & d'autre le long du chemin & aux environs de la petite fosse, ayant soin d'en mettre trois ou quatre morceaux dans le trou, qu'il mêle parmi les feuilles; après quoi, il s'en retourne jusqu'au lendemain: il va pour lors voir si l'appât a été mangé, sur-tout celui de la fosse; il continue ainsi trois ou quatre jours, jusqu'à ce qu'enfin il s'apperçoive que le renard a tiré les rôties du trou; car dès qu'une fois un renard a goûté de ce met, il ne passe aucune nuit sans retourner dans l'endroit pour y chercher; le payſan y peut tendre alors son piege.

Il

Il y a un autre appât qu'on dit infaillible pour le renard : on a un pot de terre verniſſé tout neuf ; on y fait fondre quatre onces de ſain-doux, qu'on écume bien juſqu'à ce qu'il ſoit bien clair. On y jette pour lors une petite pincée d'oignon blanc, hâché menu preſque comme de la poudre, il ſe frira dans l'inſtant. On retire enſuite le pot du feu, on y met une cuillerée de miel & on a ſoin de bien mêler ; on y ajoute une bonne pincée de camphre en poudre : on jette dans cette compoſition dix ou douze morceaux de pain, chacun environ d'un pouce en quarré & vingt ou vingt-cinq autres de ſix lignes de long ſur trois de large ; on les laiſſe frire, en remettant le pot devant le feu, juſqu'à ce qu'ils ſoient à-peu-près comme ceux qu'on ſert ſur les épinards ; on ôte pour lors le pot du feu, on retire le pain & on le met dans un morceau de drap de laine neuf, que l'on aura imbibé de la graiſſe du même pot. On enferme ce drap & les amorces dans une boite ; ce drap ſera pour frotter & graiſſer le piege auprès du feu ; le piege ſera de fer & ſans aucune rouille, ſans quoi l'odeur de la rouille pourroit donner de la méfiance à l'animal. Chaque fois que l'on ſe ſert du piege, on fera très-bien de le frotter avec ce drap imbibé de graiſſe.

Un, deux ou trois jours avant de tendre le piege, on fera faire deux ou trois trous de la grandeur du pieu, pour l'y cacher ; on choiſira pour cet effet la plaine ou les environs du bois, & non pas le bois, à cauſe de l'enceinte dont nous parlerons ci-après ; quand on fera les trous, on aura grand ſoin d'obſerver que la place où doivent ſe trouver le reſſort du piege & la perſonne qui le tendra, ſoit au-deſſous du vent, ſelon l'endroit d'où il viendra, lorſqu'on tendra le piege, c'eſt-à-dire, qu'il faut que les trous aient différentes diſpoſitions pour pouvoir choiſir la plus convenable ; il eſt très-eſſentiel que l'homme ſoit au-deſſous du vent relativement au piege, pour que le

vent emporte au loin sa transpiration, & que conséquemment le renard n'ait aucun sentiment ni soupçon du corps humain; dès que les trous sont faits, on y peut jetter quelques amorces, & quand le lendemain on ne les y trouve plus, c'est signe que le renard les a mangées, & on peut assurer qu'il reviendra se prendre au piege.

Après avoir tendu le piege, on met sur le ressort un morceau de papier graissé, pour que la paille éparse dont on le couvre, n'y entre pas, & ne l'empêche point de partir. On se sert de paille d'orge, & on met encore pardessus du crotin de cheval bien écrasé & éparpillé; l'amorce qu'on attachera au piege, sera au-dessus de la paille & du crotin, pour que le renard puisse l'appercevoir & sentir.

On prend ensuite un chat, ou plutôt un renard grillé, on l'attache au bout d'une corde & on le traîne depuis le piège, en commençant au-dessus du vent, & formant une grande enceinte d'un quart de lieue ou d'une demi-lieue, que l'on terminera où on l'aura commencée; on ne passe pas dans l'intérieur de cette enceinte, & à mesure qu'on traînera l'animal grillé, on semera sur terre à tous les cinquante ou soixante pas une des petites amorces de pain frit; le lendemain on trouvera le renard tout vivant pris au piege; on observera de tenir les chiens à l'attache pendant que les pieges sont tendus, car ils sont très-friands de ces amorces; à l'égard des renards, ces mêmes amorces ont, dit-on, un appât si puissant, que si l'on en prend un au piege, & si, après l'avoir marqué, on le lâche, il viendra s'y prendre de nouveau.

Nous allons actuellement donner la construction d'un piege, nous parlerons d'abord de celui qu'on fait avec du bois: on prend pour le faire une planche longue d'un pied & demi, large d'un pied, épaisse pour le moins d'un demi-pouce; on y fait au milieu une ouverture ronde, qui soit de trois ou quatre

pouces de diametre, avec une fouillure, qui prenne la moitié de l'épaisseur du doigt, & qui soit large d'un demi-pouce ; on la continue depuis l'ouverture jusqu'au bout de l'ais, & on l'entaille un peu en queue d'hirondelle à un pouce près de la fouillure ronde : on fait ensuite une petite palette de bois de même épaisseur que le grand ais, & qui ait une queue d'hirondelle ; ensorte qu'ayant posé la queue d'hirondelle sur le grand ais au bord du trou, la palette rempliſſe tout-à-fait l'ouverture, en y laissant néanmoins un espace assez grand pour qu'on y puisse fourrer le doigt.

On perce les quatre coins des grands ais pour y mettre des chevilles de fer ou de bois, afin de le tenir ferme en terre ; la longueur des chevilles sera proportionnée à la dureté du lieu où on les fichera. On aura une ficelle qui ne sera pas plus grosse qu'une plume à écrire, mais beaucoup plus forte, longue d'environ sept ou huit pieds, à laquelle on fera une espece de boucle à l'un des bouts & un nœud à un pied plus loin, & de peur que le nœud ne se coupe par la longueur du tems, on a un petit morceau de corne, grand comme un fort dez à jouer, qu'on perce par le milieu, & qu'on passe par dedans le bout de la corde pour l'arranger auprès du nœud ; on aura aussi une autre corde, longue de quatre à cinq pieds, ayant à un des bouts un bâton attaché, long de deux pieds.

On fait pareillement provision d'une bonne perche d'ormeau ou d'érable, qui ait dix ou douze pieds de longueur, assez grosse & forte, & de trois ou quatre crochets de bois, longs d'environ un pied & demi, gros & pointus par le bout, pour les coigner en terre sur la perche qu'ils doivent tenir en état lorsque le piege sera fait, & qu'on aura appâté les renards en quelque lieu pendant quatre ou cinq jours, selon que l'on aura jugé à propos : on tendra le piege une

demi-heure ou une heure avant le soleil couché.

La premiere chose que l'on fera, ce sera de bien frotter les mains & le dessous de ses souliers avec du *galbanum*. On tirera ensuite toutes les feuilles hors du trou & de la place du piege ; après quoi, on mettra de la rôtie dans le fond & la palette dessus, ayant la queue d'hirondelle du côté où doit être mise la perche. On place ensuite le grand ais, ensorte que la fouillure soit dessous, & la queue d'hirondelle du même côté que sera celle de la palette ; on fiche les quatre chevilles dans les trous faits aux quatre coins de la planche, & on les cogne en biaisant dans la terre, pour qu'elles tiennent plus fort ; on couche la perche à bas, le gros bout en droite ligne du piege, & l'autre bout de travers, ensorte qu'il soit éloigné du bord de l'ais d'environ six pieds ; après quoi, on cogne un crochet sur le gros bout, un autre à trois pieds plus loin, & un troisieme à trois autres pieds du second. On attache au petit bout la corde ou le bâton ; après quoi, mettant cette corde entre les jambes, le bâton étant en travers des deux cuisses pardevant, on chemine jusqu'au piege ; la perche prendra une forme d'arc, on prend la corde où est la boucle, qu'on ajustera comme un collet ou lacet, & on la fait passer avec un petit bâton pardedans la fouillure, ou coulisse, qui est entaillée pardessous l'ais ; on ouvre & on étend le lacet sur la palette, ensorte que le nœud de la corde avec son petit morceau de corne soit justement dans une petite coche, qui est faite exprès au bord de l'ouverture ; après quoi, on place la palette ensorte qu'elle ferme l'ouverture & que le collet soit bien ouvert & étendu pardessous la fouillure du grand ais.

Le lacet ainsi ajusté, on attache le bout de la corde à la perche, le plus court que l'on pourra, pour que la perche tire plus fort, & on recule peu-à-peu ; lorsque la perche sera tout-à-fait arrêtée, on en détache

tout doucement la corde qui y tient & au bâton; le piege étant ainsi tendu, on le couvre de feuilles comme la place l'étoit auparavant, & on jette de côté & d'autre des morceaux de rôtie.

Le renard qui aura mangé de l'appât les autres jours, étant arrivé à l'endroit, pensera tirer avec ses pattes la pâture qu'il sentira dans le trou, comme il avoit coutume; il fera tomber la palette, & cette palette sortant de sa place, donnera liberté de passer au nœud qui est à la corde; mais la perche s'en retournant fera que le lacet prendra la bête par le pied; le renard demeurera l'épaule tout au ras de terre, ne pouvant remuer que les jambes de derriere; on ira le matin de bonne heure pour l'en tirer, & on retendra tous les soirs son piege; car dès qu'on aura pris un renard dans un endroit, on en prendra bien d'autres, s'il y en a dans le pays; on peut tendre plusieurs de ces pieges en différens endroits.

On a inventé une méthode pour prendre un renard ou un blereau, sans guetter, & cela est très-utile; car il arrive quelquefois qu'on veut avoir promptement un renard (cela peut s'appliquer aussi au blereau), pour faire de l'onguent ou autre chose; on sait bien qu'il se retire en certains endroits, mais on ne peut les avoir faute de chiens pour les chercher, ou d'arquebuse pour les tirer; d'ailleurs, on ne doit pas compter de les guetter le soir à la sortie du trou, ou le matin à la rentrée. Ces animaux ne sortent des terriers que la nuit sur les neuf à dix heures du soir, & s'y retirent aussi de grand matin; c'est seulement depuis le mois de Mai jusqu'au mois de Septembre, qu'ils sortent de meilleure heure, suivant que les jours sont plus ou moins grands; en outre, les endroits où se terrent les renards & les blereaux, sont ordinairement entourés de bois & d'épines qui empêchent de les tirer, d'autant qu'on ne peut les découvrir au travers des branches, ou qu'on ne rencontre point d'arbres assez proches

pour se mettre dedans à l'affût. Voici donc le moyen qu'on se propose, sans y guetter & sans s'exposer aux incommodités du tems & de la saison.

On suppose qu'on sait le trou où est le renard; on y pique un bâton, long d'un demi-pied, tout au bord de l'ouverture, & un autre, gros comme le pouce, long d'environ un pied, de l'autre côté de l'ouverture à deux pouces près du trou; ce dernier piquet doit avoir une coche à quatre pouces au-dessus de terre; on a ensuite un bâton qui a quatre doigts de plus que l'espace qu'il y a entre les deux piquets ci-dessus; ce bâton a un crochet à l'un de ses bouts, & à l'autre une petite coche.

On cherche un endroit éloigné du terrier de dix ou douze pas, d'où on puisse tirer un coup de fusil dans le trou, sans empêchement d'aucune branche; on y plante une fourchette de bois, haute de quatre pieds environ, & une seconde fourchette un peu plus courte, pour y poser un fusil, & l'y ajuster de façon qu'il soit pointé ou braqué droit dans l'ouverture du trou. Lorsque les deux fourchettes seront solidement affermies, que le fusil sera bien posté, on le liera bien ferme aux deux fourchettes par la crosse & par le canon; on a ensuite une ficelle forte, qu'on passe pardessous le fusil dans les fourchettes, & on attache au bout du côté de la crosse, une pierre pesant sept à huit livres, & à l'autre bout, un petit bâton, gros comme la moitié du petit doigt, & long d'environ deux pouces; on tire le bâton & la ficelle jusqu'à ce que la pierre joigne presque la crosse du fusil, & que le petit bâton puisse être mis d'un bout dans la coche du grand piquet dont nous avons parlé ci-dessus, & de l'autre bout, dans la coche du crochet ou marchette, ensorte que cette marchette soit élevée de terre d'un pouce, & que la pierre tienne le tout en état par sa pesanteur: on pose sur le crochet un petit ais, long de huit à neuf pouces & large de quatre ou

cinq ; on le couvre de feuilles seches ou de terre, de façon que le trou paroisse peu.

Il ne restera plus pour mettre la machine en état, que de bander l'arme à feu & de lier à la détente du fusil, le bout d'une petite ficelle ; l'autre passant dans la fourchette, sera attaché à la pierre ; cela fait, on se retire jusqu'au lendemain matin.

Il est probable & presque indubitable, que la machine étant bien dressée, supposé qu'il ne pleuve point la nuit sur le fusil, la premiere bête qui sortira du trou ou y entrera, venant à passer le pied sur l'ais, fera tomber la marchette, & celle-ci faisant décocher le petit bâton, donnera liberté à la pierre de tomber ; cette pierre par sa pesanteur fera détendre le fusil, qui tirera dans l'ouverture du terrier & tuera la bête.

On tend aussi au renard avec des pieges de fer, mais pour l'ordinaire ceux que l'on vend sont trop foibles pour leur grandeur ; on en pourra faire faire de semblables & plus forts du tiers ou de la moitié : au reste, voici la maniere de les étendre & l'endroit où on le doit faire.

On se promene le long des petits chemins écartés & on prend garde à l'animal qui y passe : on le reconnoît par la pique de leurs pieds après la rosée.

Supposé donc que l'on ait découvert par où passe le renard, & que le chemin soit large d'un ou deux pieds, on fait une petite fosse dans le milieu de deux ou trois doigts de profondeur, pour y placer le piege, & dans le milieu de cette fosse on en fait une moyenne, qui soit plus profonde que l'autre de trois ou quatre doigts, afin que la marchette puisse se mouvoir dedans, lorsque la bête marchera dessus ; cela fait, on y pose le piege au travers du chemin, ensuite on attache le bout de la chaîne avec une corde à une branche ou piquet, éloigné du piege de trois ou quatre pieds ; on couvre le tout de feuilles seches, qu'on jette dessus négligemment ; on en met pareillement à quatre

ou cinq pieds autour, afin que l'animal qui voudra passer n'appréhende rien, comme il feroit s'il n'y avoit des feuilles que sur le piege seulement.

Pour y mieux faire passer les renards & autres animaux carnassiers, on prend quelques morceaux de chair crue, on les attache au bout d'un bâton ou d'une corde, & on la traîne bien loin tout le long du chemin d'un côté & d'autre du piege; ensuite on se retire jusqu'au lendemain matin, qu'il faudra y aller voir. Si on pratique bien cette ruse, on ne tendra pas deux fois inutilement; on peut aussi tendre ce piege au milieu d'une muce ou passée dans une haie, là où il y a apparence qu'il passe quelque chose; & en ce cas, on couvrira de feuilles seches ou de quelques herbiers, le piege, comme on a déjà dit.

Le renard ne produit que deux fois l'année, sa chair est moins mauvaise que celle du loup, & les hommes comme les chiens peuvent en manger en automne; sa peau d'hiver fournit de bonnes fourrures, on la met même dans le rang des meilleures pelleteries; sa queue sert à faire des especes de petits balais, qui servent à ôter la poussiere de dessus les glaces & les tableaux; comme le renard détruit beaucoup de gibier & qu'il fait la guerre à la volaille, on ne doit pas en négliger la chasse, & si on en veut détruire un grand nombre, il faut nécessairement réunir la force à l'industrie. L'huile de renard, qu'on prépare en faisant bouillir l'animal entier dans de l'huile d'olive, est adoucissante, nervine, résolutive; on l'emploie avec succès dans les rhumatismes, dans la rétraction des membres, la dureté des tendons; sa graisse a les mêmes vertus & est en usage dans les tremblemens & dans les maux d'oreilles.

RENTRÉE. C'est, en terme de vénerie, le tems que le gibier rentre dans le bois le matin, & où on se met à l'affût pour le tirer.

REPOSÉE. C'est l'endroit où les bêtes fauves se

mettent sur le ventre pour y demeurer & dormir pendant le jour. Les *écureuils font à la reposée :* la reposée du cerf se nomme quelquefois *lit* & *chambre.*

REPRISE. Quand un oiseau s'arrête plusieurs fois dans son vol, on dit *voler* à la reprise.

REQUETÉE. Nouvelle chasse que l'on fait du gibier, lorsqu'on est en defaut, qu'on a perdu ses voies, & qu'on le fait relancer; cela se dit principalement du cerf & du chevreuil.

RÉSERVOIRS. Ce sont des endroits où l'on met le poisson que l'on a pêché, pour le prendre lorsqu'on en a besoin. Pour faire ces réservoirs, on creuse un fossé ou un petit canal, dans une terre propre à recevoir les eaux du ciel, ou plutôt celles de quelque ruisseau voisin : ces sortes de réservoirs portent communément le nom de viviers. On donne encore le nom de reservoirs artificiels à des endroits que l'on destine pour y ramasser du poisson; ces endroits se pratiquent dans les viviers ou les étangs qui ont peu de profondeur, & dans des endroits dégagés de racines & d'herbages; on leur donne environ quatre ou cinq toises d'étendue, pour qu'un filet puisse s'y tendre en rond.

On prend à cet effet vingt ou trente fagots de branchages tortus, liés par les deux bouts, longs de six ou sept pieds & gros comme le corps; on les met en rang dans le fond de l'eau, éloignés les uns des autres d'environ un pied; on en met d'autres en travers pardessus les premiers, & on continue la pile jusqu'à ce qu'elle monte à un demi-pied de la surface de l'eau. On charge le tout de pierres, pour tenir la fascine en état; comme dans la composition de ce *réservoir* on a eu soin de laisser autant d'espaces vuides que de pleins, le poisson s'y retire; & lorsqu'on croit qu'il y en a suffisamment, on enveloppe le tout d'un filet, & la prise répond à l'attente du pêcheur.

RESSUY. C'est un endroit où se met une bête

fauve, pour s'essuyer de la rosée du matin, avant de se mettre à la reposée ; ce terme ne se dit que pour le cerf & autres bêtes qui viennent du brout.

RETOUR. On dit en terme de vénerie : le cerf trop long-tems poursuivi fit un *retour* qui donna beaucoup de tablature aux chasseurs.

RETRAITE. C'est une espece d'enclouure, autrement une portion de clou restée dans l'ongle du cheval ; pour opérer la guérison, on doit faire l'extraction de ce corps étranger ; mais il faut un habile Maréchal pour faire cette opération. On se sert aussi du mot de *retraite* en terme de vénerie ; on dit, par exemple, *sonner la retraite*, c'est comme si l'on disoit, faire tirer les chiens.

REVENU, en terme de vénerie, c'est la queue qui revient aux perdreaux, & le bois qui renaît à la tête du cerf, du daim & du chevreuil.

REVOIR : on entend par-là la piste de la bête que l'on chasse ; on dit revoir du cerf par le pied, pour dire, faire revue de ses voies.

RIDÉES. On entend par ce terme les fientes & fumées des bêtes fauves ; ce sont pour l'ordinaire celles des vieux cerfs & des vieilles biches qui sont ridées.

ROGNE. On donne ce nom à une maladie de la peau des chiens ; pour la guérir, hachez bien menu de la racine de patience sauvage, après l'avoir lavée & ôté le nerf du milieu : pilez-la le mieux que vous pourrez dans un mortier de pierre ou de marbre, avec un pilon de bois, & incorporez-y du beurre frais en forme d'onguent ; vous en frotterez la partie le soir devant le feu, & vous continuerez ce remede jusqu'à guérison.

ROGNONS. C'est, en terme de maréchallerie, la partie de l'épine du dos qui est la plus proche de la croupe.

ROITELET. C'est un petit oiseau fort connu en France, dont la description se trouve dans le *Fauna*

Gallicus ; il rampe à travers les haies & les trous des murailles, il vole bas & ne prend jamais un essor de longue durée ; il est toujours solitaire, il se nourrit de vers & d'araignées ; il chante assez mélodieusement, & s'apprivoise sans peine ; dans certaines Provinces, les gens de la campagne se font un scrupule de le tuer, plutôt par superstition que par philosophie.

ROSSE. C'est un poisson de la grandeur d'une carpe, qu'on trouve communément dans les rivieres de la Lorraine.

ROSSIGNOL. C'est de tous les oiseaux celui dont le chant est le plus mélodieux ; aussi occupe-t-il la premiere place, suivant les Naturalistes, parmi les oiseaux de chant ; il est un peu moins gros que le moineau & est à-peu-près de la grosseur de la fauvette ; sa tête, son col & son dos sont communément d'un gris brun tirant sur le roux ; sa gorge, sa poitrine & son ventre sont gris blancs ; mais cette couleur est un peu plus foncée à la partie inférieure de la gorge & très-claire sur le ventre ; les aîles sont mêlangées de gris brun & de blanc roussâtre : la premiere plume de chaque aîle est fort courte ; il y a douze plumes à sa queue, nuancées de brun plus ou moins roux, & la longueur de cette queue n'est que de deux pouces & demi ; son bec est tout au plus de trois quarts de pouce de long & est fait en alêne ; chaque pied a trois doigts en avant, & parderriere un quatrieme dont l'ongle est courbé en arc.

On distingue le mâle & la femelle par son plumage, qui est d'un gris plus cendré ; mais le vrai caractere distinctif, selon Aldrovande, c'est que l'anus de celui-là forme un tubercule ou une éminence qui excéde de deux lignes au moins le niveau de la peau, tandis que cela ne se rencontre pas dans la femelle.

Le rossignol ne vit point en société de même que les autres oiseaux ; aussi ne place-t-il jamais son nid dans le voisinage d'un autre. Il est de sa nature craintif

& sauvage, & ce n'est qu'avec peine qu'on peut l'apprivoiser; cependant on parvient à le rendre familier. Il est jaloux de sa femelle, vorace, gourmand; quoiqu'il cherche toujours un endroit à l'abri du vent du nord, on l'a vu néanmoins ressortir plusieurs fois au froid & chanter même en plein air sur un arbre, pendant les jours de froids piquans, qui regnent quelquefois en Avril. Il n'est pas par conséquent aussi délicat qu'on l'a pensé jusqu'à présent. Des amateurs & des curieux assurent en avoir conservé pendant douze & quinze ans, même davantage. C'est un de ces oiseaux qu'on nomme de passage, il ne paroît gueres avant la mi-Avril, & dès la fin d'Octobre on n'en voit plus pour l'ordinaire.

Quant à sa nourriture, lorsque cet oiseau est en liberté, comme il est naturellement vorace & carnassier, il se nourrit d'araignées, de cloportes, de mouches, d'œufs de fourmis, de vers & autres insectes, de figues & de bayes de cornouilliers. Les lieux frais & ombrageux, tels que les bosquets, treilles, haies vives, forment pour l'ordinaire son séjour; il se garantit même par-là du froid, qui, généralement parlant, lui est nuisible; il n'habite que fort rarement sur les arbres élevés, si on en excepte cependant le chêne. Une observation qu'on a encore fait au sujet de l'habitation du rossignol, c'est qu'il choisit par préférence les endroits où se trouvent les échos, & que pour chanter, il se place communément dans un lieu le plus convenable à être entendu par sa femelle pendant qu'elle couve, & à pouvoir veiller en même tems sur son nid; mais il ne se tient pas néanmoins toujours dans la même place, il en adopte deux ou trois, qui lui paroissent les plus avantageuses; il s'y rend constamment pour récréer sa femelle par son chant & pour faire en même tems sentinelle.

C'est au mois de Mai que cet oiseau commence à entrer en amour: il se fabrique un nid de forme hé-

misphérique, & c'est avec le plus grand art qu'il le construit. Il emploie à cet effet de la paille, des feuilles d'arbres & de la mousse, & il arrange si bien ces divers matériaux, qu'on diroit qu'ils sont collés ensemble pour ne former qu'un seul tout. Cependant, si on manie un peu rudement ce petit édifice, il est bientôt détruit; ce nid est pour l'ordinaire placé dans des bosquets épais, de façon néanmoins que le soleil dans son lever & dans son coucher y puisse darder ses rayons; mais pour les rayons brûlans du soleil du midi, notre architecte a grand soin d'en défendre son petit édifice. On trouve encore quelquefois les nids de rossignol placés à terre sous des haies & des rejettons d'arbres, & d'autres fois à une petite élévation de la terre, dans des buissons verds & touffus. Quand les nids des rossignols sont ainsi placés, il arrive rarement que leurs pontes réussissent; les œufs ou les petits deviennent presque toujours la proie des renards, des fouines, des belettes, des chiens de chasse & d'autres animaux.

La ponte des femelles est de trois œufs, quatre ou cinq au plus, fort agréables à la vue, d'une écaille très-fine & d'une couleur obscure d'olives, & chaque femelle ne fait gueres que trois pontes par année; encore la derniere ne réussit que très-rarement, d'autant qu'elle tombe au mois de Septembre, & que c'est pour l'ordinaire dans ce mois que le froid commence à se faire sentir. Quelques oiseleurs croient que la ponte d'Août est la meilleure, mais d'autres préfèrent les premieres; ils prétendent même & avec raison, que les petits qui en proviennent ont plus de force & de vigueur que ceux des autres pontes, & qu'ainsi ils doivent l'emporter de beaucoup pour le chant sur ceux de ces dernieres pontes. Un autre agrément qu'on a encore en se procurant les petits de la premiere ponte, c'est que la mue si meurtriere pour les oiseaux arrivant durant l'été, ceux-ci y résistent plus

facilement que ceux chez lesquels elle se feroit en hiver, & c'est là précisément celui des petits de la derniere ponte.

Il s'agit actuellement de pouvoir découvrir les nids des rossignols pour en enlever les petits, & les élever dans les appartemens. Rien n'est plus facile : comme le rossignol mâle ne s'éloigne jamais beaucoup de son nid, il ne s'agit que de se rendre le matin au lever du soleil ou le soir à son coucher, à l'endroit où on l'a entendu chanter les jours précédens, pourvu qu'on se tienne tranquille sans faire le moindre bruit, les allées & venues du mâle & de la femelle, & les cris des petits décéleront bien vîte ce que l'on cherche ; mais on se gardera bien, si on veut élever les petits du rossignol, de les tirer hors du nid, ou du moins de les enlever avec leurs nids, qu'ils ne soient bien couverts de plumes. Après les avoir ainsi soustraits à leurs pere & mere, on les mettra avec le nid ou de la mousse dans un panier de paille ou d'osier, muni de son couvercle, qu'on tiendra cependant un peu ouvert pour la communication de l'air, & on ne placera le panier que dans un endroit qui ne soit pas des plus fréquentés. On leur préparera pour nourriture du cœur de mouton ou de veau crud ; on en enlevera exactement les peaux, les nerfs & la graisse, & on le hachera fort menu ; on en formera des boullettes de la grosseur d'une plume à écrire, & on donnera aux petits rossignols, de ces boullettes deux ou trois, huit ou dix fois par jour, avec un peu de coton trempé dans de l'eau. On pourroit aussi leur donner pour nourriture une préparation faite avec de la mie de pain, du chenevis broyé, & du bœuf bouilli & haché avec un peu de persil.

On continuera de tenir les petits dans un panier couvert, jusqu'à ce qu'ils commencent à se bien soutenir sur leurs jambes ; on les mettra pour lors dans une cage, dont on garnira le fond de mousse nou-

velle ; dès qu'ils pourront prendre la nourriture au bout du petit bâton, & dès qu'on s'appercevra qu'ils veulent manger seuls, on attachera à leur cage un morceau de la grosseur d'une noix de cœur de bœuf, préparé de la façon prescrite ci-dessus. On mettra aussi dans la cage une auge pleine d'eau, & on renouvellera cette eau une ou deux fois par jour, surtout pendant les grandes chaleurs de l'été ; on renouvellera aussi leurs alimens solides, qui pourroient très-bien se corrompre en peu de tems dans cette saison. Quand les petits mangeront une fois seuls, on mettra leur nourriture dans les augets de la cage ; on en garnira le fond d'une petite pierre quarrée, pour que cette nourriture puisse s'y conserver sans se gâter : on placera la pâte d'un côté & le cœur de l'autre.

On connoît le mâle de la nichée, à ce qu'on dit, aux signes suivans ; dès qu'il a mangé, il se perche & s'essaie à former des sons, du moins on peut en juger par le mouvement de sa gorge. Il se tient assez longtems ferme sur un seul pied, & quelquefois il voltige tout autour de sa cage avec une ardeur inquiete & une espece de fureur.

Il y a des personnes qui prétendent que les petits ainsi enlevés du nid, ne chantent pas si bien que ceux qui sont élevés dans les bois, & la raison qu'elles en donnent, c'est que ceux-là n'ont pas été instruits par les pere & mere ; aussi recommandent-elles de tenir les jeunes rossignols à portée d'entendre le chant d'un rossignol de bois : l'expérience nous apprend cependant qu'une pareille précaution est très-inutile.

Lorsqu'on veut apprendre à un jeune rossignol mâle des airs sifflés ou de flageolet ; dès qu'il peut manger seul, on le met dans une cage couverte de serge verte ; on le place dans une chambre éloignée, non seulement de tout oiseau étranger, mais encore des autres rossignols, tant jeunes que vieux, pour

qu'il ne puisse entendre aucun ramage : on mettra la cage les huit premiers jours à côté de la fenêtre, ou à la clarté du plus grand jour de la chambre; après quoi, on l'éloignera peu-à-peu jusqu'au fond de la chambre, & on l'y laissera tout le tems qu'on sifflera le rossignol.

Mais il ne suffit pas encore que le rossignol, auquel on veut apprendre des airs, soit éloigné de tout autre oiseau; il faut encore qu'il soit tranquille, & qu'il ne vienne presque personne dans l'endroit où on l'a placé.

Quant au tems & aux heures qu'il faut observer pour le siffler, voici l'usage le plus communément reçu : ce n'est pas à force de leçons qu'on parvient à lui apprendre à siffler plus vite, c'est une erreur dans laquelle tombent bien des gens; une demi-douzaine de leçons par jour suffit, deux le matin en se levant, deux autres dans le milieu de la journée, & autant le soir en se couchant; les leçons du matin & du soir feront les plus longues, l'oiseau est moins dissipé & il retient pour lors plus aisément; à chaque leçon on répète au moins dix fois l'air qu'on lui enseigne, mais il faut avoir attention de lui siffler ou jouer le même air tout de suite, sans lui répéter deux fois le commencement ou la fin. On ne lui en apprendra que deux au plus; on doit être bien content, quand un rossignol en sait chanter deux.

L'instrument dont on se servira pour les instruire, doit être plus moëlleux & plus bas que celui du petit flageolet ordinaire, ou des serinettes propres à siffler les serins de Canarie & autres petits oiseaux : on se servira donc à la place de ceux-ci d'un gros flageolet fait en flûte à bec, son ton grave & plein convient mieux au gosier du rossignol. On pourroit très-bien construire un instrument, dont les tons seroient semblables à celui de ce flageolet, & on nommeroit cet instrument *rossignolette*. On ne se fatigueroit pas par ce

ce moyen la poitrine. Il eſt cependant vrai de dire qu'en ſifflant un oiſeau avec la bouche, on peut plus facilement ſe conformer au ton naturel de l'oiſeau, & quand même on feroit quelque faute ou qu'on ne pourroit pas donner à l'air les tons de voix & les inflexions qui le rendroient gracieux, l'oiſeau lui redonneroit ce qui manqueroit du côté de l'agrément.

Il faut profiter du jeune âge du roſſignol pour l'inſtruire, autrement on court riſque de perdre ſon tems & ſes peines; mais il ne faut pas s'attendre que cet oiſeau puiſſe répéter une partie des leçons qu'on lui a données, même après la mue; il s'en eſt trouvé qui ne l'ont fait qu'après l'hiver; c'eſt la raiſon pour laquelle il ne faut pas ſe rebuter lorſqu'on les ſiffle, s'ils ne profitent pas tout de ſuite.

On peut encore apprendre aux roſſignols à parler. Pline rapporte que les fils de l'Empereur Claude avoient des roſſignols qui prononçoient très-bien le grec & le latin; tous les jours on les entendoit dire quelque choſe de nouveau. Pour parvenir à les faire parler, il faut, ſelon ce Naturaliſte, les inſtruire en ſecret, préciſément dans un endroit où ces oiſeaux ne puiſſent entendre d'autres voix que celle de la perſonne qui leur donne la leçon. Cette perſonne leur inculque aſſidument ce qu'elle veut leur faire entendre: elle les careſſe même à cet effet en leur donnant quelques friandiſes.

Mais c'eſt aſſez parler des jeunes roſſignols; venons actuellement aux vieux: lorſqu'on a bien remarqué l'endroit où un roſſignol a enfin établi ſa demeure, rien n'eſt plus facile que de l'attraper. Le vrai tems pour cette eſpece de chaſſe eſt depuis le commencement d'Avril juſqu'à la fin; ceux qui ſont pris plus tard, & lorſqu'ils ſont déjà accouplés, ne chantent preſque plus du reſte de l'année. Pour ce qui eſt de l'heure propre à les attraper, c'eſt au lever du ſoleil, tems où l'oiſeau ſe trouvant à jeun eſt beaucoup plus

vorace & plus avide de vers & d'insectes. La veille au soir on se rend au lieu qu'on a remarqué propre pour tendre le filet le lendemain ; après y avoir un peu remué la terre, on y enfonce une petite baguette, longue d'un pied, à l'extrêmité supérieure de laquelle on attache quelques vers de farine. Au point du jour le rossignol en cherchant sa nourriture, apperçoit les vers dont il doit faire sa proie, & il revient sûrement au même endroit : ainsi dès qu'on trouve tous les vers mangés dans cet endroit, on y tend son filet & on est sûr d'y prendre l'oiseau.

Il y a toutes sortes de filets ou trébuchets propres à cette chasse. M. Salerne décrit ainsi le sien : ce filet est simple dans sa composition, & comme on peut le mettre facilement dans la poche, sans faire de volume considérable, il est fort commode ; on fait faire à cet effet un demi-cercle de fer de huit pouces de diametre & de l'épaisseur de la moitié du petit doigt ; il doit y avoir un trou à chaque bout, par lequel on passe de la ficelle double & menue, mais très-forte ; dans les ficelles on arrête un second demi-cercle de fer par le moyen de deux petits morceaux de bois plats, dans lesquels sont arrêtés les deux bouts de ce second demi-cercle, qui doit être plié & accommodé ainsi qu'on peut le remarquer dans la figure qu'en donne M. Salerne, & de la grosseur du fil de fer dont on se sert pour les cages des perroquets. Aux deux demi-cercles sera attaché un filet qui sera de soie, & qui doit être un peu large, afin que quand le rossignol est pris, il ne s'y trouve pas trop à l'étroit : le tout se trouvant ainsi disposé, on tend le trébuchet par le moyen d'un piton de bois pointu ; on le passe au milieu des ficelles doubles, on le retourne assez pour que le trébuchet soit bien bandé, & on l'enfonce ensuite en terre jusqu'à la tête, au moyen de quoi, le trébuchet se trouve fermé & bouché contre terre ; on aura un autre piton de bois à crochet pour arrêter le

demi-cercle plus fortement à terre, afin qu'il ne se leve point de derriere lorsque l'autre se fermera.

Pour tendre le trébuchet, on levera le second demi-cercle, on ouvrira le trébuchet, & on l'arrêtera par le moyen d'un crochet ou d'une petite machine de bois, à laquelle on aura fait deux coches avec un canif, dans lesquelles s'arrêtent les deux demi-cercles; à ce crochet seront attachés les vers de farine avec des épingles, après quoi, on retire le filet de soie du milieu du trébuchet, en le plaçant entre les deux demi-cercles, & le reculant en arriere autant qu'il se pourra, afin de ne pas l'accrocher dans les coches du crochet de bois qui tient le trébuchet ouvert. On aura soin que le trébuchet étant tendu, le demi-cercle soit élevé de terre d'environ deux pouces, ce qui empêchera le roffignol de venir prendre les vers de farine parderriere, & de passer le bec pardessus les demi-cercles sans entrer au dedans du trébuchet. On aura encore attention que le trébuchet puisse tomber facilement, & qu'il ne soit point arrêté dans sa détente par quelque pierre ou de la terre qui se trouveroit sous les deux petits morceaux de bois, ou sous la partie inférieure du crochet, où sont attachés les vers de farine.

Lorsqu'on est maître de l'oiseau, on le tire adroitement du trébuchet, afin de lui conserver son plumage & de ne point lui casser les pattes; on le transporte chez soi dans une espece de bourse construite de maniere que l'oiseau puisse entrer d'un côté & sortir de l'autre; on le met ensuite dans une cage qu'on place au-dehors d'une fenêtre, & qu'on attache solidement sous un petit auvent à l'exposition du soleil levant.

Cette cage sera construite avec des planches de sapin ou de hêtre, bien saines & bien seches, en forme de caisse quarrée, de seize pouces de longueur sur quatorze de hauteur & dix de profondeur. Le devant en

en est fermé par une grille de fer ou de bois ; on recouvre dans les premiers jours cette cage avec une serge verte, qu'on arrête par le moyen de petits clous ; la portiere en est placée sur le côté & en bas ; elle sera assez grande pour que la main puisse y entrer & sortir aisément, afin de pouvoir donner à manger & à boire à l'oiseau sans l'effaroucher. Au-dessus du pot destiné à mettre la mangeaille ou la pâtée, on pratiquera au haut de la cage un petit trou pour pouvoir y mettre un entonnoir de fer blanc, au moyen duquel on pourra jetter au rossignol les vers de farine. C'est donc dans une pareille cage ainsi couverte & obscure qu'on tiendra le rossignol nouvellement pris, & ce pendant tout le tems qu'il a coutume de chanter ; mais quand on sera au mois de Juillet, on l'habituera peu-à-peu au grand jour, en levant insensiblement la serge qui ferme le devant de la cage. Quelques amateurs conseillent de le mettre dans une autre cage ; mais celle-ci, dont ils donnent la description, peut très-bien être la demeure du rossignol ; il suffit uniquement de lui mettre un double fond & de pratiquer une seconde porte en devant, afin de le pouvoir mettre en liberté quand on le veut.

Quant au boire & au manger, dès que l'oiseau ne sera plus dans l'obscurité, on placera les pots, qui contiennent l'un & l'autre, un peu plus haut, à la hauteur des bâtons, tant & si long-tems que le rossignol est privé du grand jour ; il ne faut pas nettoyer sa cage de peur de l'effaroucher, il n'en résulte aucun inconvénient pour les pattes de cet oiseau, car dans sa prison il est presque toujours sur ses bâtons ; il ne descend que pour manger & boire. Rendu à la lumiere, on ne sera pas même obligé de le nettoyer bien souvent, il suffit de répandre sur le fond de sa cage de la mousse seche ; la fiente de l'oiseau s'y desseche bien vite : l'entonnoir qui servoit à faire tomber dans les pots la pâte, les vers de farine,

devient pour lors inutile, car on peut très-bien habituer l'oiseau à venir les prendre à la main. Il est à observer que si l'on donne trop de vers de farine au rossignol, il devient maigre; l'excès les fait même toujours tomber dans l'étisie.

On se sert quelquefois des rossignols pour élever leurs petits: on les fait même nicher, mais il faut auparavant les apparier; il ne s'agit pour cela que de tendre deux filets près l'endroit où on aura découvert un nid; il ne faut pas cependant que ce soit au commencement du printems, afin qu'ils soient déjà au fait d'élever les petits. Le *mâle* & la femelle seront bientôt pris. On les place pour lors dans une grande voliere ou dans un cabinet où il n'y ait que très-peu de jour, ils se chargeront eux-mêmes du soin d'élever leurs familles; on leur donne à boire, & on leur prépare un mêlange de mie de pain, de chenevis broyé & de foie de bœuf bouilli & hâché avec un peu de persil; on y ajoute de tems en tems un jaune d'œuf dur, ou bien la pâte décrite ci-dessus. Quand les petits mangeront seuls, on en séparera le pere & la mere, que l'on mettra dans deux cages différentes, & on les y laissera jusqu'au printems suivant; on les mettra pour lors en liberté dans le cabinet, & on y jettera des feuilles seches de chêne, de chiendent, de la mousse, & un ou deux nids de rossignols, qu'on aura conservé des années précédentes, on placera dans un des angles de la voliere ou du cabinet une botte de branchages secs, dont on assujettira le gros bout; on imitera ainsi un buisson dans lequel ces oiseaux ont coutume de construire leurs nids. On mettra aussi dans le cabinet une petite caisse profonde de deux ou trois pouces & de trois pieds de diametre, qu'on remplira de terre, & une petite baignoire de terre ou de faïance, dont on renouvellera l'eau tous les jours; dès que la femelle commencera à couver, on ôtera la baignoire,

de peur qu'en sortant de l'eau & étant entiérement mouillée, elle n'aille se remettre sur ses œufs, qui pourroient très-bien en souffrir.

Le cabinet ou la voliere où on les mettra, doit être exposé au midi. On a observé plusieurs fois qu'on pouvoit lâcher le pere & la mere tant & si longtems que les petits ne sont pas en état de voler, ni de manger seuls, sans crainte de les perdre; il suffit seulement d'avoir d'abord l'attention de ne pas les laisser sortir tous deux à la fois, mais de lâcher d'abord le mâle seul, ensuite la femelle encore seule; après quoi, seulement tous les deux ensemble: mais il faut sur-tout que l'ouverture par laquelle ils sortent & rentrent, soit proche de leurs nids; ils profiteront de cette liberté pour attraper mille especes d'insectes qu'ils apporteront à leurs petits; on se gardera bien encore d'entrer souvent dans le cabinet, tandis que le mâle & la femelle ont la liberté d'en sortir, & de n'y laisser entrer sur-tout aucun animal, tel que chien, chat, &c. Il n'en faudroit pas davantage pour les empêcher de rester dans leur demeure.

Nous avons rapporté dans nos Lettres périodiques sur les animaux, année *1770*, la nourriture qui convient pour élever les rossignols. M. Villemette, Apothicaire à Nancy, nous l'a communiqué dans le tems; & quoique cette méthode ne differe pas de celle déjà indiquée dans cet article, nous croyons cependant devoir la rapporter ici, pour ne rien laisser à desirer sur ces oiseaux; ceux qui veulent jouir du plaisir de les entendre chanter dans leurs appartemens, le payent bien cher par la difficulté qu'il y a de leur trouver une nourriture propre; les oiseaux à bec fin, tels que le rossignol, sont insectivores, conséquemment cette classe de volatils n'est pas facile à nourrir & à élever en cage; cependant avec des vers de farine, ainsi que nous l'avons déjà observé, on parvient à les habituer à y rester & même à les faire

chanter huit ou dix jours au plus tard après leur détention ; mais comme on n'a pas toujours de ces vers à sa disposition, après cinq ou six jours de détention, on les habituera à de la viande bouillie hachée très-menue, à laquelle on ajoutera, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, une petite pincée de chenevis concassée & un peu de blanc d'œuf cuit dur, qu'on aura soin aussi de faire bien hacher ; on mêlera cependant avec cette nourriture des vers de farine coupés en plusieurs morceaux, & on ne les leur retranchera que par gradation pour les habituer uniquement à se nourrir avec la viande bouillie de bœuf sans graisse, le chenevis & le blanc d'œuf ; on pourra encore de tems en tems y mêlanger du mouton bouilli, du veau & même du porc, suivant les saisons. Les variations dans les alimens du rossignol font souvent très-bien ; on aura grand soin de renouveller tous les jours cette nourriture, de même que l'eau qu'on lui donnera à boire, il ne lui en faut que très-peu, pour qu'il ne puisse pas se baigner ; on ne nettoyera point sa cage. s'il est nouvellement pris, pendant tout le tems qu'il chante, de peur de l'effaroucher & de lui faire discontinuer sa mélodie : en suivant ces préceptes, on aura le plaisir de l'entendre chanter pendant toute la saison, laquelle passée on l'habituera comme par degrés au grand jour, en soulevant de tems en tems la serge qui se trouve à la partie antérieure de sa cage, dont nous avons donné ci-dessus la description.

Le rossignol entre en mue pour l'ordinaire en Juillet & Août ; après cette mue, c'est-à-dire, sur la fin de Septembre, on le placera dans un poële bien aéré pour y passer l'hiver, tems des plus critiques pour le rossignol, qui périt ordinairement dans notre climat pendant cette triste saison ; les Allemands, par le moyen de leurs poëles chauds, parviennent à conserver les rossignols pendant quinze à seize ans ; ils ont le plaisir

de les entendre chanter dès le commencement de Décembre, & ces oiseaux y continuent presque toujours leur chant mélodieux jusqu'en Juin, Juillet & Août; mais on a soin dans ce pays de ne les point changer de place, ou le moins qu'il est possible; pendant l'été, saison dans laquelle les œufs & vers de fourmis sont très-communs, on peut en donner quelques-uns au rossignol; on le rend par-là plus robuste: on fera même très-bien d'en faire sécher pendant l'été, pour lui en donner en hiver.

Une nourriture, à laquelle on peut encore très-bien habituer les rossignols, est une pâte preparée avec une livre de rouelle de bœuf, quatre onces de pois de jardin ordinaires, pareille quantité de millet jaune, autant de semences de pavots blancs ou noirs, de même que d'amandes douces, une once de farine de froment, une demi-livre de miel blanc, & du beurre frais de la grosseur d'un œuf de pigeon; on fait pulvériser ensemble les pois, le millet & la semence de pavot, & on les étamise bien; on hache encore très-menue la rouelle de bœuf, ou bien, on la pile dans un mortier de marbre ou de pierre, après en avoir auparavant ôté les graisses & les membranes; on réduit aussi en pâte les amandes douces après les avoir dépouillées de leurs écorces, & pour les empêcher de s'huiler pendant qu'on les pile, on y verse de tems en tems quelques gouttes d'eau; on mêle ensuite le tout, excepté le beurre, qui servira à graisser le poëlon de terre qui doit servir à la cuisson de cette pâte; on ajoute à tout cela six jaunes d'œufs frais: on met le tout sur un petit feu, ayant bien soin de remuer sans discontinuer. Quand ce mêlange est cuit, ce dont on s'apperçoit lorsque la viande n'a plus d'humidité, qu'elle est bien desséchée, & que le tout peut se réduire en poudre; on l'ôte pour lors de dessus le feu, &, après l'avoir fait refroidir, on la garde dans un pot de terre ou de faïance bien bouché; avec un tiers

de cette pâte en poudre, autant de viande bouillie & pareille quantité de mie de pain ; on en fait une autre pâte que l'on rend liquide, en y ajoutant de l'eau en suffisance ; par le moyen de cette nourriture, dont les rossignols sont fort friands, on les déshabitue insensiblement de boire de l'eau, d'autant qu'elle sera suffisamment aqueuse, & que les rossignols ne sont pas naturellement altérés ; pendant l'été, on pourra ajouter à cette pâte un huitieme d'œufs de fourmis ; les rossignols en chanteront beaucoup mieux ; on leur renouvellera journellement cette nourriture ; on nettoiera même très-proprement leur mangeoire.

Avec une pareille nourriture, ou avec des vers de farine, on pourra habituer parfaitement toutes sortes d'oiseaux de la famille des métacilles de Linnæus, telles que les fauvettes, les longues queues, les rouges gorges, même les roitelets, les allouettes des bois, les gorges bleues & les bergeronetes ; mais il faut à ces oiseaux des cages pareilles à celles des rossignols, & les placer pendant l'hiver dans des appartemens bien chauds & bien aérés. M. Villemette, qui nous a communiqué ces détails, dit en avoir lui-même fait l'expérience ; il ajoute que les curieux pourront avec cette même nourriture composée, élever à la brochette, non seulement tous les petits oiseaux des especes dont nous venons de parler, mais encore les différentes especes de hochequeue, de culblanc, de gobe-mouches & de traquet, enfin tous les oiseaux qui vivent d'insectes.

Une autre nourriture plus aisée à préparer pour ces différens oiseaux & qui n'est pas moins bonne, est une pâte faite simplement avec deux tiers de cœur de bœuf, dont on aura ôté les membranes & les graisses, & un tiers de farine de semence de pavots noirs ou blancs, n'importe ; on alliera ces deux substances avec un peu d'eau, & on en fera une pâte, qu'il faudra renouveller tous les jours, ayant même grand soin de

nettoyer chaque jour la mangeoire où est cette nourriture.

On ne donnera plus d'eau aux rossignols, lorsqu'on les aura habitués à cette vitaille; elle est sur-tout excellente pour les jeunes rossignols qu'on éleve à la brochette; mais il faut observer très-exactement de ne leur donner jamais d'eau; lorsqu'on voudra les régaler de vers de farine, on coupera auparavant la tête de ces vers, sans quoi les jeunes oiseaux pourroient même très-bien en périr. On ne leur en donnera même qu'un ou deux par jour, parce que ces vers les échauffent trop.

On peut encore nourrir un rossignol en cage, tant en hiver qu'en été, avec une pâte composée de six onces de pois chiches, six onces d'amandes douces, quatre onces de beurre frais, trois jaunes d'œufs, trois onces de miel & un gros de safran.

En Gascogne, on engraisse les rossignols pour en faire un mets exquis; lorsque cet oiseau est gras, il a la chair blanche, tendre & aussi agréable à manger que celle de l'ortolan; ses vertus & ses propriétés sont les mêmes que celles du bec-figue.

ROTELE. C'est un poisson de riviere, blanc, plus large que la rosse & la carpe, & plus épais que la brême; sa couleur est d'un brun jaune, & ses écailles sont de la grandeur de celles de la carpe; ce poisson a la queue & les nageoires du ventre rouges; on remarque aussi une tâche rouge sur ses ouies; ses yeux ont l'iris jaune, marquée de points noirs; les dents & le palais sont semblables à ceux de la carpe; la nageoire du dos en occupe la moitié en longueur, elle est garnie de six rayons; la nageoire des ouies en a dix-neuf; le ventre a deux nageoires, qui répondent à celle du dos, chacune a neuf rayons; les nageoires des ouies sont plus blanches que les autres; l'anus est fort éloigné de la queue: on pêche de ces poissons dans le Rhin: il s'en trouve qui ont douze à seize pouces de long.

ROUGET. C'eſt un poiſſon de mer à nageoires épineuſes, charnu par le corps, rond & un peu large vers la queue ; ſa chair eſt ferme, blanche, & même, diſent les Médecins, prolifique ; on en trouve ſur les côtes de France. Il eſt à obſerver que la chair de ce poiſſon eſt plus ferme & de meilleur goût en hiver qu'en été, la meilleure raiſon qu'on en puiſſe donner, c'eſt que ce poiſſon fraie dans les chaleurs, & par conſéquent maigrit, comme il arrive aux bêtes fauves dans le tems du rut.

Le rouget étoit auſſi eſtimé des anciens qu'il l'eſt des modernes. Pline & Martial en parlent avec éloge ſous le nom de *rubellio ;* nous le regardons comme la perdrix de la mer.

RUCHE. C'eſt un panier en forme de cloche, fait d'oſier, de paille, de jonc, &c. & deſtiné à nourrir & à ſerrer des mouches à miel. Voyez les articles qui concernent ces inſectes.

RUSE. Le bout de la *ruſe*, c'eſt quand on trouve au bout du retour qu'a fait une bête, que ſes voies ſont ſimples.

RUSER. Une bête fauve ruſe, quand elle va & vient ſur les mêmes voies pour ſe défaire de ceux qui la pourſuivent ; mais ſes ruſes échouent toujours contre les nôtres.

RUT. Se dit du tems où les bêtes ſont en amour. Quelques cerfs y entrent dès le commencement de Septembre, & tous finiſſent vers la mi-Octobre ; ce ſont les vieux cerfs qui y entrent les premiers, c'eſt-à-dire, les cerfs de dix cors, & ceux de dix cors jeunement. Chacun eſt en fureur pendant cinq ou ſix jours, après quoi, il va chercher la biche, qu'il tourmente beaucoup avant d'en jouir. Les jeunes cerfs n'entrent en rut que peu de tems après ceux-là, & en uſent de même à l'égard des biches. La plus grande ardeur du rut eſt ordinairement depuis les quatre heures après midi, juſqu'au lendemain neuf heures du matin ; pendant ce

tems, ils se battent vigoureusement, se blessent quelquefois, & même à mort; lorsque les cerfs ont atteint les biches, ils se servent de leur tête pour les chasser du milieu des forêts, & dès qu'un cerf, vainqueur d'un autre, a quitté la biche qu'il disputoit, d'autres, spectateurs de leur combat, l'approchent en furie, jouissent précipitamment de la biche, & fuyent de même que lui, pour se jetter dans l'eau la plus voisine, où ils se mettent sur le ventre, grattent du pied, jettent la boue de côté & d'autre; lorsqu'ils en sortent, ils donnent de la tête en terre, font voler la terre pardessus eux & rayent de toutes leurs forces; on connoît qu'un cerf veut quitter les biches, quand on l'entend rayer, finissant bas & court, de même qu'au commencement du rut. Le rut dure trois semaines aux grands cerfs, & seulement quinze jours aux jeunes; les cerfs sont à craindre dans cette saison pour les hommes & pour les chiens; lorsqu'on les chasse pour lors, on va adroitement à eux le couteau à la main, & on le leur donne au défaut de l'épaule; on commence cette chasse sur les huit ou neuf heures du matin, pour faire curée aux chiens.

Le rut des chevreuils commence en Octobre, & ne dure que douze ou quinze jours; car le chevreuil jouit seul de sa femelle & quand il veut.

Le rut, ou plutôt l'amour des lievres, qu'on nomme aussi *bouquinage*, se fait d'ordinaire dans les mois de Décembre & de Janvier; mais le tems n'en est pas si certain que celui des autres bêtes; le rut ou chaleur des loups, se tient dès la fin de Décembre, jusqu'au commencement de Février; celui des sangliers se tient tout le mois de Décembre, & quand il leur manque de femelles, ils viennent, dit-on, chercher des truies domestiques; le rut ou amour des renards, se tient en Décembre & Janvier.

S

SAC. C'eſt une eſpece de petits filets qui ſe met au fond des grands appellés *dideaux*. Ce ſac ſe nomme auſſi chauſſe.

SAGES (Chiens). C'eſt un terme de chaſſe; ce ſont ceux qui conſervent le ſentiment de la bête qui leur a été donnée, & qui en gardent le change, chaſſent bien & tournent juſte.

SANGLIER. Cet animal n'eſt qu'une ſimple variété du cochon. Voyez ce que nous en avons dit art. *Cochon*. Cependant il n'a point les habitudes groſſieres, les goûts immondes & les ſenſations brutales du cochon; il vit de grains, de fruits, de glands & de racines; il aime auſſi beaucoup les vers de terre, & pour les trouver, il fouille la terre avec ſon boutoir: comme ſa hure eſt plus forte & plus longue que celle du cochon, il fouille plus profondément; le dégât qu'il fait, oblige les cultivateurs à le tenir ſans ceſſe éloigné des champs enſemencés.

Les ſangliers ne vont ordinairement ſeuls, que quand ils ſe trouvent aſſez forts pour ne plus craindre les loups; lorſqu'ils n'ont pas encore paſſé trois ans, ils forment d'eux-mêmes des eſpeces de troupes, & c'eſt delà que dépend leur ſûreté; quand ils ſont attaqués, ils réſiſtent par le nombre; les plus gros font face en ſe pouſſant en rond les uns contre les autres, & en mettant les petits au centre. Il eſt rare que ces animaux jettent des cris diſtincts; mais quand ils ſont effrayés ſubitement, ils ſouffient avec une violence qu'il eſt difficile de concevoir.

On ne pourroit pas affirmer que le ſanglier ſût

carnivore ; cependant il mange quelquefois de la chair corrompue ; on en a vu qui mangeoient des chevaux morts, & on a même trouvé quelquefois dans leur estomac de la peau de chevreuil & des pattes d'oiseaux ; mais c'est plutôt par nécessité que par instinct.

Le sanglier peut vivre vingt-cinq à trente ans ; dans le tems du rut, le mâle cherche la femelle, la suit & demeure trente jours avec elle dans le plus épais des forêts ; il est pour lors plus farouche que jamais, & il devient même furieux, quand un autre mâle veut occuper sa place ; les deux rivaux se battent pour lors, se blessent & se tuent quelquefois ; la femelle de son côté devient furieuse, lorsqu'on attaque ses petits ; & en général, dans les animaux sauvages, on remarque que le mâle devient plus féroce dans le tems de l'accouplement, & la femelle quand elle a mis bas ; c'est l'instinct de la nature qui veille à la multiplication des individus & à leur conservation ; les layes ne font des petits qu'une fois l'année.

Quand un sanglier est jeune, on l'appelle *marcassin* ; à deux ans, *ragot*, à quatre ans, *quartan*, ou à son tiers, il est pour lors fort dangereux ; à six ans, *grand sanglier* ; à sept ans, *grand vieux sanglier*.

Il se nomme *sanglier miré*, lorsqu'il a passé quatre ans ; c'est alors que ses défenses ne peuvent plus faire, dit-on, du mal. Il n'y a que très-peu d'animaux qui aient des défenses ou des dents canines très-alongées ; celles du sanglier se courbent en portion de cercle, & sont plattes & tranchantes. M. de Buffon en a vu de neuf à dix pouces de longueur : elles sont enfoncées très-profondément dans leurs alvéoles & elles ont une cavité à leur extrêmité supérieure ; il se trouve de ces défenses aux deux mâchoires de l'animal, celles de la mâchoire inférieure lui sont plus utiles ; aussi sont-elles plus dangereuses, c'est avec les défenses d'en-bas que le sanglier blesse.

Les sangliers sont du nombre des bêtes qu'on

nomme *noires*. Ils reviennent tant qu'ils peuvent au bois où ils ont pris naissance, comme à un asyle; ils mettent en leurs allures toujours le trou de derriere dans celui de devant, ou bien près, ils appuient plus de la pince que du talon, & donnent communément des gardes en terre, lesquelles ils élargissent par dehors; quand ils vont en grain, ils abattent les bleds en rond, & lorsqu'ils arrivent dans les champs semés, ils suivent volontiers un rayon, nazillant tout le long du sillon, jusqu'à ce qu'ils soient au bout.

La partie anatomique du sanglier est à-peu-près la même que celle du cochon. Voyez art. *Cochon*. Cet animal a entre les soies un poil plus court, très-souple & de couleur jaunâtre, cendrée ou noirâtre sur différentes parties de son corps, ou dans ses différens âges; ce poil est doux & frisé à-peu-près comme de la laine; le marcassin, c'est-à-dire, le sanglier qui est dans le plus bas âge, a des couleurs qu'il perd dans la suite; c'est ce qu'on appelle la *livrée*: elle est marquée sur le fœtus, dès qu'il commence à avoir du poil; cette livrée forme des bandes qui s'étendent tout le long du corps, depuis la tête jusqu'à la queue; ces bandes sont alternativement de couleur fauve claire, & de couleur mêlée de fauve & de brun; celle qui passe sur le garrot & qui se prolonge le long du dos, est noirâtre. Le reste de l'animal est d'une couleur mêlée de blanc, de fauve & de brun.

Lorsque les jeunes sangliers ont quitté la livrée, la tête est pour l'ordinaire mêlée de gris, de roux & de noir; les plus longues soies sont sur le cou, & ont environ quatre pouces de longueur; la plus grande partie de chaque soie est noire, au-dessus du noir il y a du gris, & plus haut du roux, qui s'étend jusqu'à l'extrêmité de la soie: ces trois couleurs paroissent mêlées, lorsque les soies sont placées les unes contre les autres; le corps est de couleur fauve avec des taches brunes ou noirâtres, parce que chaque soie est

en partie fauve & en partie noire; la queue a une couleur fauve, excepté l'extrêmité qui eſt noire, & le bas des jambes a cette même couleur.

Un ſanglier (dit M. Daubenton) qui peſoit deux cens cinquante-ſept livres & dont la longueur meſurée en ligne droite, depuis le boutoir juſqu'à l'origine de la queue, étoit de cinq pieds huit pouces, & la circonférence, priſe ſur le milieu du corps à l'endroit le plus gros, de quatre pieds deux pouces, avoit le groin & les oreilles noires, & le reſte de la tête de couleur mêlée de blanc, de jaune & de noir dans quelques endroits; la gorge étoit rouſſâtre; il y avoit ſur le dos des ſoies longues de trois pouces & demi, & leur couleur étoit noire ſur la longueur de deux pouces depuis la racine; plus haut elles avoient du blanc ſale, & au bout une couleur brune rouſſâtre ſur la longueur d'environ un demi-pouce. Ces ſoies étoient couchées en arriere & ſe couvroient les unes les autres, de façon qu'on ne voyoit que la couleur brune de leur extrêmité. Les ſoies des côtés du corps & du ventre n'avoient qu'environ trois pouces de longueur, leurs couleurs étoient les mêmes que celles des ſoies du dos; mais quoiqu'elles fuſſent auſſi couchées en arriere, leur couleur blanche paroiſſoit auſſi bien que le brun, parce qu'elles étoient plus rares & moins ſerrées les unes contre les autres que celles du dos. Les ſoies des aiſſelles & des aînes avoient une couleur rouſſâtre; celles du ventre, de la face intérieure des cuiſſes & du ſcrotum, étoient peu touffues, elles paroiſſoient auſſi de couleur rouſſâtre; cependant la plupart étoient blanches & n'avoient que la pointe rouſſe; les autres étoient en partie noires, blanches & rouſſes; la tête, le bout de la queue & le bas des jambes, avoient une couleur noire. Les ſoies du bout de la queue d'une laie avoient ſept pouces de longueur.

Le ſanglier a la tête plus longue, la partie inférieure du chanfrein plus arquée, & les défenſes plus grandes

&

& plus tranchantes que les autres cochons, ainſi que nous l'avons déjà obſervé; ſa queue eſt courte & droite: nous ne nous étendrons pas davantage ſur l'anatomie de cet animal, d'autant que nous en avons déjà parlé à l'article *Cochon*. Voyons actuellement ce qui concerne ſa chaſſe.

La principale ſcience de cette chaſſe eſt de bien juger l'animal, c'eſt-à-dire, bien diſtinguer l'âge, le mâle de la femelle & les traces d'un porc privé de celles d'un ſanglier; une *bête mâle de compagnie* a plus de pied devant que derriere, & poſe la trace de derriere un peu à côté & en-dehors dans celle de devant, ce qui eſt occaſionné par ſes *ſuites* ou teſticules, qui lui font écarter les cuiſſes; ſes pinces ſont groſſes, les côtés tranchans; il donne de ſes gardes en terre, & commence à les tourner; ce qu'il ne fait pas, lorſqu'il eſt plus jeune, à cauſe de ſa foibleſſe. A ſon *tiers-an*, il devient plus bas jointé, ſes gardes s'élargiſſent & s'écartent davantage l'une de l'autre; ſon talon s'élargit & les pinces deviennent plus groſſes & plus rondes; la laie, au contraire, qui a les *gardes* hautes & proches l'une de l'autre, en donne rarement en terre, & quand cela lui arrive, on voit qu'elles ſont minces & peu écartées. Les quartanniers & autres vieux ſangliers ſe jugent par les traces, qui ſont grandes & larges; les pinces de la trace de devant ſont rondes & groſſes, les tranchans ſont uſés, le talon eſt large, leurs gardes ſont abaiſſées, groſſes & ouvertes; les rides qui ſont entre les gardes & le talon s'impriment ſur la terre. Il ſe trouve des ſangliers qui ont un ongle plus long que l'autre & tourné en croiſſant; on nomme ces eſpeces de pieds *pigaches*: ils ſont commodes pour reconnoître le change & les diſtinguer dans l'accompagnement.

On juge par les *bouts* de la groſſeur & longueur de la hure, qui s'imprime dans la terre que le ſanglier renverſe dans ſon travail, & il fait des trous qui ont

jusqu'à deux pieds de profondeur; la place du *fouil* offre l'empreinte du sanglier ; lorsqu'un valet de limier trouve à la sortie du fouillard, que le sanglier qui a été se frotter contre un arbre, a donné un ou deux coups de défenses dans ce même arbre, c'est une preuve qu'il ne fera pas bon quartier aux chiens & qu'il est méchant.

On juge, par la bauge, de la grosseur d'un sanglier; les vieux la font profonde, & quand ils en sortent, ils jettent tout auprès leurs laissées qui sont d'autant plus grosses, que la bête est vieille & grande; il est très-facile de distinguer les traces d'un sanglier de celles d'un cochon domestique, & cette connoissance est nécessaire; car les cochons des fermes voisines sont toujours dans les bois, & le verrat couvre quelquefois une laie de même qu'un sanglier peut couvrir une truie; pour les reconnoître, il faut observer, ainsi que nous l'avons déjà dit plusieurs fois, que le sanglier met la trace de derriere dans celle de devant, & en-dehors, si c'est un mâle, ce que ne fait pas le porc privé ; le sanglier appuie plus de la pince que du talon, & le porc appuie plus du talon que de la pince; le sanglier donne des gardes en terre en les élargissant, & les gardes du porc touchent la terre à plomb, sans s'écarter que très-peu ; le dessous de la sole du porc privé est pleine de chair, & il écarte les pinces en marchant, tandis que le sanglier allant d'assurance, marche les pinces serrées; nous avons encore rapporté ci-dessus d'autres indices par lesquelles on distingue ces animaux.

Un valet de limier doit d'abord connoître les demeures de la forêt dans laquelle il chasse, pour chercher les sangliers où ils doivent naturellement se trouver suivant les différentes saisons, quoiqu'ils se tiennent presque toujours dans les demeures les plus fourrées & dans les fraîcheurs; sur la fin de l'hiver, les sangliers restent dans les forts de ronces & d'épines

les plus fourrées ; ils vivent pendant ce tems, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, de racines, de vers, de cresson & du gland, qu'ils trouvent encore sous les futaies ; en été, ils quittent les grands forts pour se mettre sur le bord des forêts, à portée des grains & de l'eau, où ils vont prendre souil plusieurs fois dans la journée ; l'automne, lorsque la terre est découverte & que la récolte est faite, ils se retirent près des hautes futaies, pour y trouver du gland, du faine & des noisettes ; en Décembre, ils n'ont point de demeure, parce qu'ils sont en rut, & courent après les laies ; & quand ils veulent se reposer, ils le font dans le premier endroit fourré qu'ils rencontrent, & où ils ne restent pas long-tems.

On détourne un sanglier de la même maniere qu'un cerf ; cependant on parlera à son limier en termes un peu plus pleins & plus gros, sans néanmoins élever la voix ; car une bête qui auroit connoissance de l'homme ou du chien, s'en iroit à deux ou trois lieues de là. D'ailleurs, il n'y a pas grande chose à dire à un limier bien dressé, & il n'est pas nécessaire qu'ils le soient bien pour cette espece de chasse.

Lorsqu'un valet de limier fait son rapport, il doit non seulement dire le genre & l'âge de la bête qu'il a détournée, mais encore l'âge, le genre & le nombre de celles qui l'accompagnent & qui se trouvent dans son enceinte ; car il est plus ordinaire de les trouver en compagnie que de les trouver seules ; il doit dire aussi, si le sanglier est pigache ou s'il a quelque autre marque distinctive, soit naturelle, soit accidentelle, qui puisse le faire reconnoître & distinguer pendant la chasse.

Le rapport fait & les relais distribués à portée des forts & des endroits fourrés, on va frapper à la brisée avec les chiens de meute, qu'on n'a pas plutôt découplés, qu'on va droit à la bauge. Les piqueurs appuient leurs chiens de près de la trompe & de la voix en ces termes : *hou, hou, valets.... hou, hou, là-dedans* ;

hou, hou.... & les suivent jusqu'à la bauge. Il se trouve souvent des bandes de sangliers ou des solitaires, qui ne veulent point partir, quelque bruit que l'on fit, & qui au contraire chargent hommes, chevaux & chiens; dans ces occasions, on fusillera pour parer les accidens qui pourroient être très-considérables. Les piqueurs ne doivent pas piquer leurs chiens un seul instant, sonnant & criant sans cesse à haute voix, *hou, hou valets.... perce-là, hou mes beaux.... perce-là, hou.... ça va hou, ça va hou....*

Il peut arriver qu'un sanglier, en traversant différens forts, s'accompagne d'autres bêtes, mais il est rare que de bons chiens prennent le change, parce que le sanglier, à force d'aller, s'échauffe si fort, qu'il laisse beaucoup plus de sentiment que celui qui ne feroit que partir de la bauge; d'ailleurs, le sanglier ne ruse guere & ne fait que percer droit devant lui; cependant, si un pareil accident arrivoit, on rompra sur le change, on requétera le sanglier de meute, après avoir néanmoins écouté s'il ne se trouve pas une partie des chiens qui s'en aille en avant avec lui, car il est rare que toute la meute prenne change sur le sanglier.

Lorsqu'on voit le sanglier par corps, on sonne la vue sans crier *tayaux* comme pour le cerf, mais *vloo*, & lorsqu'on revoit du pied, on ne crie pas non plus *volcelet*, mais *vey-leci-allais*.

On ne force pas si aisément un sanglier qu'un cerf; & il est rare, excepté le tems du rut, quelque bon que soit un équipage, qu'il dure moins de quatre ou cinq heures, s'il n'est pas raccourci d'un coup de fusil ou par des dogues & levriers: il faut donc des chiens & des chevaux d'entreprise, & qui aient du fond, pour chasser le sanglier. Lorsqu'un sanglier est couru, il passe dans toutes les mares, les ruisseaux & les queues d'étangs marécageux, dont il a connoissance dans le pays, & ne manque pas d'y prendre fouil; il le prend même souvent au milieu d'un chemin, dans quelque

ornière où il trouve de l'eau, quoique les chiens le chassent & le poursuivent.

On reconnoît qu'un sanglier est sur ses fins, lorsqu'il ne perce plus en avant, & qu'il se fait battre longtems dans un même canton, quand il écume beaucoup & ne va plus que par sauts, parce qu'il se roidit; il se met souvent le cul dans une sapée ou touffue de bois, ou se jette dans une mare & charge les chiens avec une fureur incroyable, & en effet il est très-rare de trouver des sangliers si timides & si fuyards, qu'ils n'osent attaquer les chiens: il y en a cependant. Toutes les fois que le sanglier tient aux abois, les piqueurs doivent entrer dans le fort, quoique néanmoins toujours avec précaution, car il arrive souvent qu'il attaque le cheval & le cavalier; & si c'est sur les fins du sanglier, & qu'il soit forcé, il convient, si le fort est trop fourré, que le piqueur mette pied à terre & s'approche, le couteau de chasse à la main, pour le percer; on lui donnera le coup au défaut de l'épaule sur le cœur, car si on le portoit sur l'épaule, il a la parois si dure & si épaisse dans cette place, que l'on casseroit sa lame sur cette cuirasse sans lui faire aucun mal, & il pourroit en arriver malheur à celui qui l'auroit manqué; quand le sanglier est trop méchant, on fera mieux de le tuer d'un coup de carabine ou de pistolet de botte, que d'exposer sa vie. Dès qu'il est mort, on lui coupe les suites, principalement lorsqu'on en veut manger; car si on négligeoit de les lui couper, elles donneroient à la chair une odeur si forte qu'il seroit impossible de la sentir, & elle deviendroit toute violette: on leur trouve quelquefois du rut jusqu'au mois d'Avril. Après avoir coupé les suites, on leve la trace droite de devant, en dépouillant depuis le genou la peau de la jambe jusqu'à la jointure où sont les gardes; & après avoir coupé tous les nerfs qui s'y joignent, on déboîte la trace. Lorsqu'elle est ainsi arrachée, la peau de la jambe se trouve

coupée en deux morceaux, & on les fend encore chacun pour les séparer ; mais les deux côtés de la peau se tenant par le haut, l'on passe chacun de ces morceaux l'un dans l'autre deux ou trois fois, pour mettre le pied en état d'être présenté ; après quoi, on coupe la hure, en faisant une incision au col vers le défaut des épaules, ou l'on coupe le joint entre le col & les épaules ; ensuite, on met le sanglier sur le dos, on fait des incisions autour des jambes au-dessous du genou, & on en fend la peau au-dedans des jambes de devant jusqu'à la gorge ; on fait ensuite une incision depuis la gorge jusqu'à l'entre-deux des cuisses, & une autre à chacune des jambes de derriere ; on leve toute la peau & on fend le ventre, pour en tirer la panse & les dedans.

Lorsqu'on fait la curée du sanglier aux chiens, on leur donne simplement les épaules & les dedans.

La façon la plus courte & la plus sûre pour prendre les sangliers, est de les coëffer avec des dogues & des levriers d'Angleterre, connus plus particuliérement sous le nom de levriers d'attache. Voici la méthode avec laquelle on s'y prend : quand on connoît une fois les refuites des sangliers & le pays que ces animaux tiennent ordinairement, on y place les dogues & les levriers, que des valets tiennent en lesse, & quand le sanglier débuche & prend la plaine pour passer d'un bois dans un autre, on les lui lâche au cul ; ils l'ont bientôt joint, & le prennent pour l'ordinaire à l'oreille ou au jarret, ce qui l'arrête tout-à-coup & donne le tems aux chiens & aux piqueurs d'arriver ; car ils ne démordent guere & lâchent rarement l'endroit où ils ont une fois mis la dent, & dès qu'ils sont arrêtés, on peut les tuer à l'aise & sans danger.

Les piqueurs & les valets de chiens d'un équipage de sangliers doivent toujours porter sur eux des aiguilles & du fil ou de la soie, pour recoudre & panser sur le champ les chiens qui sont blessés ; car comme

les sangliers n'ont pas les défenses aussi longues que les andouillers d'un cerf, ils ne peuvent pas faire des blessures qui entrent si avant dans la capacité, & qui conséquemment sont d'autant moins dangereuses que l'on voit dans la plaie.

Comme cette espece de chasse fatigue beaucoup plus que celle du cerf, on ne peut chasser avec le même équipage que deux fois par semaine; dans plusieurs pays, on met des grelots au col des chiens qui chassent sanglier & loup; mais une pareille coutume ne doit pas être approuvée, parce que le sanglier & le loup suivant toujours les fourrés les plus épais & les plus garnis de ronces & d'épines, il est tout naturel qu'un chien y soit embarrassé avec son collier, qui doit non seulement le retarder, mais qui peut encore occasionner d'autres accidens; il est cependant vrai d'observer que quand on fusille & qu'on chasse avec des chiens gris ou noirs, cela peut leur parer un coup de fusil de la part de ceux qui tirent avec trop de précipitation & sans être sûrs de leur fait.

Si l'on ne veut pas chasser le sanglier pour le forcer, mais uniquement pour le tirer, il est très-inutile de faire la dépense d'entretenir un équipage, il suffit d'avoir douze ou quinze bons chiens & deux bons limiers, ou seulement des mâtins, avec lesquels les gardes traversent les demeures dans lesquelles on croit que se tiennent les sangliers, ce qui fait une espece de traque; les tireurs se portent dans les routes vis-à-vis des traqueurs, en cherchant toujours à se donner le bon vent; car un sanglier qui les éventeroit, retourneroit sur ses pas & forceroit les chiens & les traqueurs. Il ne faut tirer que quand on voit bien l'animal, & quand on est sûr de ne pouvoir blesser personne; mais le plus certain est de se placer sur le bord de la partie du bois d'où vient l'animal, & de ne tirer que quand il rentre dans celle qui est derriere soi.

On prend encore les sangliers dans des toiles; celles

dont on se sert à cette fin, sont de grandes pieces de forte toile, entourées de grosses cordes, que l'on tend autour des demeures & des forts, dans lesquels on reconnoît, par le moyen d'un limier ou autrement, qu'il y a des sangliers. On porte autour de ces enceintes les toiles, les fourches & les piquets qui servent pour les tendre, les piquets pour arrêter les toiles par le bas, & les fourches pour les tenir élevées & leur faire former une espece de muraille; lorsqu'on les a toutes tendues & arrêtées à petit bruit, & qu'on a barré son enceinte en différens endroits avec des toiles qu'on couche à terre, prêtes à tendre, pour raccourcir son enceinte quand les animaux seront passés, on couvre de feuilles mortes ces toiles de l'intérieur de l'enceinte, pour que les animaux passent pardessus sans les remarquer; tout étant ainsi préparé, on entre à un des bouts de cette enceinte avec des traqueurs, qu'on range sur la même ligne à peu de distance les uns des autres & qui garnissent depuis un côté des toiles jusqu'à l'autre; ils avancent ainsi tous sur la même ligne jusqu'à la premiere toile de traverse que l'on dresse comme les autres, dès que les traqueurs l'ont dépassée; après quoi, on avance dans le même ordre jusqu'à la seconde, qu'on releve de même & ainsi des autres; & quand on est arrivé à la derniere, qui ne forme plus qu'une très-petite enceinte, on cherche encore à la raccourcir, si l'on peut, pour avoir plus de facilité à prendre ces animaux, que l'on saisit par les jambes de derriere & que l'on met dans des charrettes faites en forme de cabane, pour les transporter dans les endroits que l'on veut peupler: on peut mener avec soi des mâtins qui aident à prendre les animaux. S'il se trouve de grands sangliers dans les toiles, il faut y placer des tireurs pour les tuer; car outre qu'ils arracheroient souvent les toiles, & ouvriroient un passage à toutes les bêtes de compagnie qui s'y trouveroient, ils

pourroient encore bleſſer beaucoup de monde ; les chaſſes aux toiles qu'on fait en Allemagne aux animaux, ſont très-belles, & l'on y en tue une quantité de toute eſpece.

Les Romains faiſoient tant de cas de la chair du ſanglier, qu'ils les ſervoient tout entiers ſur leur table ; les Princes & les grands Seigneurs de notre tems la priſent beaucoup, la hure de cet animal eſt ſur-tout eſtimée comme un morceau exquis ; on mange plus ſouvent les autres parties du jeune ſanglier, qu'on appelle marcaſſin, que celles du ſanglier miré.

La Médecine emploie pour ſon uſage différentes parties de cet animal, telles que la graiſſe, le fiel, la fiente & l'urine. La graiſſe eſt excellente pour adoucir les douleurs de côté & pour amollir les concrétions ; on aſſure qu'étant bue avec du vin & du vinaigre, elle arrête le crachement de ſang, & que mêlée avec l'huile roſat, elle remédie aux luxations. Le fiel paſſe pour être bon contre les écrouelles & la gravelle ; la fiente ſeche étant priſe en breuvage ou appliquée, arrête, dit-on, le crachement de ſang ; l'urine a été recommandée pour briſer la pierre de la veſſie & la faire ſortir par la voie des urines : on prend à cet effet la veſſie du ſanglier, lorſqu'il y a encore quelque quantité d'urine, on mêle parmi cette urine un peu d'huile ; on pend cette veſſie à la fumée de la cheminée & on l'y laiſſe juſqu'à ce que l'urine prenne une conſiſtance de miel ; cela fait, on la garde dans la veſſie même, on en avale un peu pour la pierre ; on en frotte le nombril & le nez des petits enfans qui ſont tourmentés de vers.

La peau du ſanglier a encore ſes uſages, on en fait des cribles ; & avec les ſoies on fait des vergettes, des broſſes & des pinceaux. Les Negres & beaucoup d'Européens prétendent que la rapure des défenſes du ſanglier, dont on fait commerce en Portugal ſous le nom de *dentes di Cavaillos*, étant avalée dans quelque

liqueur, eſt un antidote infaillible ; les Portugais croient encore, mais ſans aucun fondement, qu'une pierre frottée contre ces ſortes de dents, communique à l'eau une vertu admirable contre la fievre.

SANGSUE. C'eſt un inſecte aquatique noir, ſans pieds, ſans nageoires, ſans arrêtes, qui a la figure d'un gros ver, long comme le petit doigt, marqueté de points & de lignes, gliſſant & vivipare comme l'anguille, & qui vit dans les marais & autres lieux aquatiques. Sa peau eſt compoſée d'anneaux, par le moyen deſquels elle nage dans l'eau, & ſe contracte tellement hors de l'eau, lorſqu'on la touche, qu'elle n'a guere plus d'un pouce de longueur; on y apperçoit alors des éminences & des tubercules; ſon dos eſt de couleur brune noirâtre, ayant des deux côtés une ligne d'un blanc jaunâtre, parſemée ordinairement de points noirâtres ; ſon ventre eſt auſſi marqueté de taches blanches jaunâtres ; on lui trouve à la tête l'ouverture de la bouche, ſituée entre les deux levres & compoſée, comme elles, de fibres très-ſouples, au moyen de quoi elle prend toutes les formes convenables au beſoin de l'animal ; cette ouverture eſt triangulaire & armée de trois dents très-aiguës & aſſez fortes, capables de percer non ſeulement la peau d'un homme, mais même celle d'un cheval ou d'un bœuf, c'eſt comme un inſtrument à trois tranchans qui fait trois plaies à la fois. Feu M. Morand, de l'Académie Royale des Sciences, a découvert dans le fond de la bouche un mamelon très-apparent, d'une chair aſſez ferme, un peu flottant, auquel il aſſigne l'office d'une langue qui fait le piton & ſert à ſucer le ſang coulant de la triple plaie, pendant que la partie de la bouche continue aux levres, fait le corps de pompe ; après quoi, ſe préſente le pharinx, dont les fibres circulaires reſſerrent le canal, & déterminent vers l'eſtomac le ſang qui vient d'être pompé ; ce ſang entre pour lors dans une poche membraneuſe qui

ſert d'eſtomac & d'inteſtins à la ſang-ſue, & qui occupe intérieurement une grande partie du reſte de ſon corps; ſi l'on introduit de l'air dans cette partie par la bouche de la ſang-ſue, l'air entre dans un tuyau droit qui eſt au centre, & qui s'ouvre des deux côtés, dans les ſacs ou cellules bien plus larges que le tuyau principal. Tout cet organe eſt fait d'une membrane bien mince juſques vers la queue de l'animal, où la membrane ſe trouve fortifiée de quelques fibres circulaires fort diſtinctes, dont quelques-unes ſont ſpirales; ſi l'on fait de ces ſacs autant d'eſtomacs, on en pourra compter juſqu'à vingt-quatre dans une ſang-ſue aſſez groſſe. Il y a apparence que le ſang ſucé par la ſang-ſue, ſéjourne long-tems dans ſes réſervoirs, comme une proviſion de nourriture; il y a du moins preuve qu'il y reſte pluſieurs mois preſqu'entiérement caillé, plus noir que dans l'état naturel & ſans aucune mauvaiſe odeur; & comme le ſang d'un animal quelconque eſt le réſultat de la nourriture qu'il a digérée, on pourroit croire que la ſang-ſue ne vivant que de ſang, n'a pas beſoin d'une grande dépuration de la matiere qui lui ſert de nourriture: du moins eſt-il vrai qu'on ne lui connoît point d'anus ou d'ouverture qui en faſſe la fonction; & s'il eſt abſolument néceſſaire que quelques parties hétérogenes s'en ſéparent, cela ſe fait apparemment par une tranſpiration perpétuelle au travers de ſa peau, ſur laquelle il s'amaſſe une matiere gluante, qui s'épaiſſit par degrés & ſe ſépare par filamens dans l'eau où l'on conſerve les ſang-ſues. Comme cette matiere en ſe délayant dans l'eau, ne forme que de petits lambeaux déchiquetés, le même M. Morand déjà cité, a mis des ſang-ſues dans de l'huile & les y a laiſſées pluſieurs jours; elles y ont vécu, & lorſqu'il les a remiſes dans l'eau, elles ont quitté cette pellicule, qui repréſentoit alors une dépouille entiere de l'animal, comme ſeroit la peau d'une anguille; il n'en eſt donc

pas des sang-sues comme des vers terrestres, elles n'ont pas leurs trachées à la surface extérieure du corps; il est fort vraisemblable qu'elles respirent par la bouche, mais on ne peut pas décider quelle partie leur sert de poumons; tout ce qu'on sait, c'est qu'elles ont certains mouvemens qui répondent à ceux de la respiration; & en effet, ces mouvemens sont isochrones & alternatifs, ils se font toujours à tems égaux, quoiqu'ils puissent dans une athmosphere plus ou moins chaude, devenir plus ou moins vifs.

Quand la sang-sue ouvre la bouche, elle l'applique comme une ventouse à l'endroit qu'elle veut piquer; elle plonge pour lors un instrument tricuspidal ou à trois pointes, avec lequel elle fait trois plaies à la fois; le sang coule, & passe de la bouche dans l'estomac, à l'extrêmité duquel il y a un sphincter qui s'ouvre pour le laisser passer dans le canal intestinal, composé de deux parties d'une substance différente; de sorte qu'on peut regarder la premiere partie comme un intestin grêle, & la seconde comme un gros intestin qui va se terminer à l'anus; il y a en outre entre ces deux portions un autre sphincter qui les sépare l'une de l'autre: de sorte que le tout composé de l'estomac & des deux portions d'intestins, doit être considéré comme un canal continu qui s'étend en droite ligne de la bouche à l'anus, & qui est séparé par deux sphincters. On apperçoit aussi le long du canal intestinal un corps vésiculaire, considéré de chaque côté & composé de douze vésicules de part & d'autres. Ces vésicules paroissent remplies d'eau dans les sang-sues qui sont conservées dans l'eau, ou qu'on vient de pêcher; mais après qu'elles ont tiré le sang de quelqu'un, les mêmes vésicules paroissent remplies de sang, quoiqu'on ne sache pas encore par quels vaisseaux ce sang y entre & par où il en sort.

Selon Lemery, les sang-sues sont hermaphrodites, de même que les autres reptiles qui n'ont point d'os

dans le corps ; outre les ſang-ſues d'eau douce, qui ſont les ſeules en uſage en Médecine, comme nous le dirons ci-après, on en trouve encore d'autres dans la mer. Parmi les ſang-ſues d'eau douce, il s'en trouve de différentes en figure, en couleur & en groſſeur ; on appelle les plus grandes *ſang-ſues de cheval*, parce qu'on prétend qu'il n'en faut que neuf pour tuer un cheval, en lui ſuçant tout ſon ſang.

En général, les ſang-ſues durent pluſieurs mois, même ſans nourriture, dans de l'eau douce, ſoit de pluie, ſoit de riviere ou de marais ; mais on obſerve que ſi on ne leur donne que l'eau toute pure, elles ſont moins vives ; elles ſe paſſent difficilement de terre, ſoit qu'elles s'en nourriſſent en partie, ſoit que la terre leur procure la commodité de nettoyer leur peau des excrémens muqueux qui s'y attachent ; ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que ces animaux coupés en travers vivent pluſieurs ſemaines & même pluſieurs mois, ſans paroître moins vigoureux, ni ceſſer de mouvoir les parties ſéparées ; lorſqu'une ſang-ſue veut percer la peau & la chair d'un animal, ou d'un homme, pour en ſucer le ſang, elle s'affermit ſur ſa queue, tenant ſon ventre libre & dégagé ; elle y applique pour lors l'ouverture triangulaire de ſa bouche, où ſe trouvent renfermées ſes trois pointes ou tranchans, qu'elle enfonce ſi avant, qu'on ne ſauroit preſque l'en arracher ; auſſi quand on l'arrache de force, elle laiſſe ſouvent ſes pointes dans la chair, ce qui cauſe une inflammation ſuivie de ſuppuration, & fait accuſer à tort l'animal d'être vénimeux, tandis que tout le mal dépend des inſtrumens tranchans qu'il y a laiſſés.

Les ſang-ſues font une plaie plus aiguë & plus ſenſible hors de l'eau que dans l'eau, car dans l'eau leur morſure fait ſouvent moins de mal que celle d'une puce, & cependant le ſang en coule beaucoup plus long-tems, ſans que les gros vaiſſeaux ſoient ouverts ;

elles n'affectent point d'ouvrir les arteres pour ſe nourrir du ſang le plus pur, comme quelques-uns ſe l'imaginent, mais elles piquent indiſtinctement tous les vaiſſeaux ſanguins, affamées ou non; quelquefois le ſang coule pendant ſix heures & même vingt-quatre heures, ſur-tout dans une eau tiede d'étang, de foſſés ou de marais, où les pieds ſe trouvent échauffés; auſſi eſt-il arrivé que des perſonnes étant tombées la nuit dans un étang plein de ſang-ſues, y ont péri en perdant tout leur ſang. Une ſang-ſue qui auparavant ne peſoit qu'un ſcrupule ou un demi-gros, peſera plus de trois gros, lorſqu'elle eſt ſaoulée de ſang.

Dillen obſerve comme une choſe ſinguliere, qu'une ſang-ſue coupée par morceaux ſe remue dans l'eau, & que ſa bleſſure ſe conſolide, avec cette différence que les parties qui regardent la queue, ne ſurvivent pas auſſi long-tems que celles du côté où eſt la tête; car de ces dernieres, il en a gardé pendant plus de cinq mois, au lieu que la partie inférieure plus longue s'eſt trouvée morte & pourrie au bout de cinq ſemaines; ſuivant le même Auteur, la ſang-ſue devroit plutôt être miſe au rang des animaux amphibies que parmi les aquatiques, vu qu'elle peut vivre long-tems hors de l'eau.

Ribeyro dit que l'iſle de Ceylan eſt remplie de ſang-ſues, que par-tout dans les bois elles montent le long des jambes & des cuiſſes, d'où on ne peut les détacher que quand elles regorgent de ſang; que la nuit elles ſucent auſſi quelquefois le viſage & tirent même le ſang des gencives; que les plus petites ſont les plus incommodes & celles qui mordent davantage; enfin, que les ſang-ſues qui viennent dans les eaux & dans les rivieres de cette iſle, ne ſont nullement incommodes; la plupart des ſang-ſues des environs de Paris ont le dos de couleur brune noirâtre, ſur les côtés une ligne d'un blanc jaunâtre, parſemée de points noirâtres & le ventre marqueté de blanc jaunâtre.

Le ſel eſt un poiſon pour la ſang-ſue : il la fait mourir dans moins d'une demi-heure dans les convulſions ; l'eſprit de corne de cerf lui eſt auſſi nuiſible, de même que la cendre ordinaire, la cendre gravelée, l'eſprit & l'huile de vitriol, l'huile de tartre par défaillance, le poivre & les liqueurs acides ; les poiſſons & les oiſeaux lui font auſſi la guerre, tels que les anguilles, les lamproies, les lamproyons, les hirondelles de mer & pluſieurs autres oiſeaux de riviere & de marécage.

Une ſang-ſue vivante avalée, pourroit, dit-on, cauſer de fâcheux accidens en ſuçant les vénales de l'eſtomac ; le remede qu'on y pourroit apporter ſeroit de boire de la ſaumure ou de l'eau ſalée, & de prendre quelque purgatif, où il entrât du ſublimé doux ou quelqu'autre préparation de mercure ; l'émétique pourroit encore très-bien réuſſir dans ce cas. M. Maty, dans le Journal Britannique, doute qu'on ait jamais avalé de ſang-ſues, & qu'elles puſſent nuire beaucoup à l'eſtomac où elles auroient pénétré.

Il n'eſt pas douteux que les Anciens aient appris des ſang ſues la méthode de tirer le ſang. Tout le monde ſait que lorſque les chevaux ſont attirés au printems par l'herbe verte, dans les étangs & les rivieres, de groſſes ſang-ſues s'attachent à leurs jambes & à leurs flancs, leur percent une veine, leur procurent une hémorrhagie abondante, & qu'ils en deviennent plus ſains & plus vigoureux. Themiſon eſt le premier des Médecins qui en ait fait mention, Hyppocrate n'en a point parlé, & Cœlius-Aurélianus n'en dit rien dans les extraits qu'il a donnés des écrits de ceux qui ont pratiqué la Médecine depuis Hyppocrate juſqu'à Themiſon. Les diſciples de Themiſon ſe ſervoient de ſang-ſues en pluſieurs occaſions ; ils appliquoient quelquefois les ventouſes à la partie d'où les ſang-ſues s'étoient détachées, pour en tirer une plus grande quantité de ſang. Galien ne fait aucune mention de ce

remede, c'eſt apparemment aux payſans qu'on doit la découverte de ſon uſage; actuellement tout le monde connoît l'uſage des ſang ſues dans la Médecine, elles ſervent à ſucer le ſang; mais pour qu'elles le faſſent bien, on les laiſſe dégorger & jeûner quelques jours dans de l'eau claire, avant de s'en ſervir, parce qu'étant affamées elles s'attachent plus vîte aux endroits du corps où l'on a intention de les placer; lorſqu'elles ont ſucé le ſang & qu'elles en ſont gorgées, elles ſe retirent quelquefois d'elles-mêmes; mais le plus ſouvent elles reſtent trop long-tems ſur la veine qu'elles ont ouverte, & pour lors on eſt obligé de répandre deſſus un peu de ſel commun pulvériſé: cela les irrite, les fait entrer en convulſion & leur fait lâcher priſe.

On ſe ſert en Médecine des ſang-ſues pour diminuer la trop grande quantité de ſang qui s'accumule ſur une partie ou dans ſon voiſinage, & par là en détourner la fluxion, ou l'empêcher de ſe former. On les applique avec ſuccès aux hémorrhoïdes gonflées & douloureuſes, pour les dégorger d'un ſang épaiſſi qui ſurcharge ces vaiſſeaux; on les applique auſſi au front dans les migraines invétérées; aux gencives dans les fluxions violentes, ſur les dents & même à l'orifice interne de la matrice, pour y rétablir le cours des regles ou ſupprimé ou pareſſeux: l'uſage de ces inſectes exige cependant quelques précautions.

Comme il s'en trouve de pluſieurs eſpeces, dont quelques-unes ſont réputées venimeuſes, & dont la morſure eſt ſuivie de fâcheux accidens, comme d'inflammation & même de fiſtules & de gangrenes, il faut bien les ſavoir choiſir, & ne les pas prendre indifféremment. Celles dont on ſe ſert en Chirurgie, doivent être petites, avoir la tête menue, le dos rayé de couleur verte & jaune & le ventre rougeâtre, & avoir été priſes dans des eaux claires, courantes & bien vives. On les applique ordinairement en les

tenant

tenant entre les doigts ; mais comme elles ſont fort gliſſantes, qu'elles peuvent échapper & s'introduire, ſoit dans l'anus, lorſqu'on les applique aux vaiſſeaux hémorrhoïdaux, ſoit dans l'œſophage, lorſqu'on les applique aux gencives ou à la langue, il ſeroit plus prudent de les engager dans un petit tuyau de bois ou de roſeau, ouvert par les deux bouts, pour les aſſujettir ; car il eſt arrivé quelquefois qu'elles ſe ſont gliſſées dans le *rectum*, où leur ſéjour a été ſuivi de ſymptômes fâcheux ; d'autres, après en avoir avalé, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, ont été travaillés de cruels accidens, juſqu'à ce qu'ils les aient rejettées, parce que ces inſectes s'attachent aux veines de l'eſtomac & les mordent continuellement, irritent ce viſcere & occaſionnent des cardialgies : on y remédie en faiſant boire au malade de l'eau ſalée, ou en lui faiſant prendre des préparations mercurielles.

S'il arrivoit malheureuſement qu'en appliquant des ſang-ſues aux vaiſſeaux hémorrhoïdaux, elles vinſſent à ſe gliſſer dans l'anus, il faudroit ſur le champ donner abondamment des lavemens ſalés, juſqu'à leur entiere expulſion.

Il eſt à obſerver que, comme l'hémorrhagie continue pour l'ordinaire pendant quelque tems après que les ſang-ſues ſont tombées, qu'on ne reçoit point pour lors le ſang dans des vaiſſeaux, & qu'il eſt entiérement abſorbé par le linge, il paroît être en beaucoup plus grande quantité qu'il n'y en a en effet ; cela ſuffit quelquefois pour allarmer le malade, & jetter dans une vaine conſternation les aſſiſtans, qui ne manquent pas de ſuppoſer que l'hémorrhagie eſt abondante, & de craindre qu'il ne s'enſuive une foibleſſe & même la mort. On préviendra ces terreurs paniques en arrêtant en peu de tems l'effuſion du ſang, ſoit par la compreſſion, ſoit par l'application d'un ſtyptique ; mais ce qui eſt plus ordinaire, c'eſt que ſouvent on eſt obligé de baigner, avec de l'eau chaude, la

partie piquée, pour en faire sortir le sang plus librement, lorsqu'il n'en vient point une quantité qui réponde à l'intention qu'on avoit en appliquant les sang-sues.

Il y a des personnes qui coupent aux sang-sues le bout de la queue avec des ciseaux, pour voir couler le sang, afin d'en déterminer la quantité qu'il convient de laisser couler, & aussi pour qu'elles sucent mieux; & pour les faire mieux prendre, elles frottent l'endroit où elles veulent les appliquer, avec du sel de nitre, du sang de volaille, de la terre glaise, du lait ou de l'eau chaude, elles les laissent même encore une demi-journée dans une boîte sans eau, après les avoir auparavant fait dégorger. Les sang-sues étant ôtées, on fera bien de laisser un peu couler le sang, ensuite on lavera les piqûres avec de l'eau salée.

Un remede qu'on dit excellent pour faire sortir une sang-sue du fondement, outre celui que nous avons déjà indiqué, est de prendre de la fiente de bœuf, seche & un peu échauffée, de la mêler avec des punaises, & d'en introduire dans le fondement; la vapeur seule de l'odeur de ces matieres étourdit, dit-on, les sang-sues, elles sortent ensuite à demi-mortes, si on fait une petite injection de suc d'oignon dans le rectum; quand on veut conserver pour une autre fois les sang-sues, après qu'elles ont déjà servi, on les saupoudre avec un peu de cendre, au lieu de sel, dont on se sert ordinairement pour les obliger à quitter prise, & on les remet dans la même eau où on les conservoit auparavant.

On fait usage depuis peu, en Angleterre, des sang-sues, contre la goutte; on les applique sur la partie affectée, & ce remede a très-bien réussi: on assure encore que rien n'est meilleur dans les fluxions sur les dents, que leur application sur les gencives. Le Docteur Langelot rapporte dans les éphémérides d'Allemagne, avoir connu deux personnes attaquées

de ſi violens maux de tête, qu'elles en perdoient même la raiſon ; tous les remedes qu'on put preſcrire à ces malades, leur furent inutiles : elles ne trouverent leur guériſon que dans les ſang-ſues qu'on leur appliqua aux arteres temporales ; une de ces mêmes perſonnes ayant eu dans la ſuite une fluxion ſur la langue, qui la lui avoit groſſie de moitié, eut recours encore aux ſang-ſues ; elle en fit appliquer à ſa langue, & elle s'en trouva promptement guérie.

SARCELLE. C'eſt un petit oiſeau de riviere aſſez ſemblable au canard ; auſſi la chaſſe s'en fait-elle de même.

SARDINE. C'eſt un petit poiſſon de mer à nageoires molles, du genre des aloſes : il nage de côté & d'autres en grandes troupes ; on le trouve tantôt au milieu de la mer, tantôt vers les rochers qui bordent le rivage ; on en pêche dans l'Océan & dans la Méditerrannée, il eſt même un objet de commerce conſidérable pour la Bretagne, & les calculateurs en font monter le produit à plus de trois millions. Ce poiſſon eſt ſans arêtes & d'un goût exquis, il n'a guere plus de huit pouces de long ſur un de large ; il ne feroit que ſe montrer ſur nos côtes, ſi pour le retenir, on ne l'amorçoit avec une compoſition particuliere, faite d'œufs de morue & d'autres poiſſons ; on en prépare encore une autre avec des chevrettes, des cancres & du menu fretin de ſole & de merlan ; mais un pareil appât doit ſe défendre rigoureuſement, parce qu'il corrompt la Sardine en peu de tems, & que le frai, dont il eſt compoſé, détruit les eſpeces de poiſſons.

SAUMON. C'eſt un poiſſon couvert de petites écailles, qui a le dos bleuâtre & marqueté de rouge, le ventre luiſant & un peu blanc, la tête courte & pointue, double rang de petites dents très-aiguës, avec de petits crocs par intervalles, la queue large, la chair rouge & délicate, quoique fort raſſaſiante ; ce

poiſſon a quelquefois plus de deux pieds & demi de longueur; il naît dans la mer & au commencement du printems, il remonte les rivieres ſouvent juſqu'à leur ſource, ſa chair s'y perfectionne; mais s'il y ſéjourne plus d'un an, il maigrit & perd ſa ſaveur. Le printems eſt la ſaiſon où il eſt le plus rare & de meilleur goût; il en vient quantité dans l'Eſcaut, la Garonne, la Loire, quelquefois la Seine, & dans d'autres rivieres même aſſez petites qui communiquent avec les grandes.

On aſſure que quand les ſaumons mettent bas, ils changent de goût, de figure & de couleur; ils dépoſent leurs œufs entre des ſables, ſur leſquels l'eau coule avec rapidité; les foſſés qu'ils creuſent pour ce ſujet, ſont longs de trois ou quatre pas, & larges d'environ quatre pieds; pour empêcher que le torrent ne les entraîne, ils ont ſoin de les environner d'un rempart de pierres. On croit que les ſaumoneaux ne deviennent vrais ſaumons qu'au bout de dix ans.

Ce poiſſon lutte perpétuellement contre le courant des rivieres, il eſt très-agile à ſauter; il fléchit ſon corps en forme de cercle, & d'un effort il ſaute par-deſſus l'eau avec impétuoſité; quand il nage contre le fil de l'eau, on le prendroit pour un trait décoché avec vigueur.

Le ſaumon eſt gros comme la cuiſſe & égale le thon pour la grandeur, il s'en trouve qui peſent juſqu'à quarante livres. Sa chair devient rouge dans le ſel ou par la cuiſſon: elle eſt pleine de ſuc & de délicateſſe; on en vante ſur-tout la hure.

Ce poiſſon ſe nourrit de vers de terre, de goujons & de petits poiſſons: il s'engraiſſe dans l'eau douce; on eſtime ſur-tout ceux qui remontent le Rhin, la Moſelle, la Loire & la Garonne.

Les ſaumons ne viennent ordinairement que par grandes troupes, comme les harangs, les thons, les ſardines & les maquereaux; c'eſt le deſir de travailler

à la multiplication de leurs especes qui les engage à se rassembler. Lorsque ces poissons entrent dans une riviere, les femelles vont devant & les mâles les suivent avec différentes vitesses; les plus amoureux sont sans doute les plus pressés.

Ce poisson a un instinct particulier, qui lui fait suivre exactement dans sa marche les loix de la Physique; le moins versé dans cette science, n'ignore pas que le mouvement d'une riviere est bien moins rapide au fond qu'à la surface; aussi lorsque le saumon remonte un fleuve, il nage vers le fond, & lorsqu'il descend, il s'éleve vers la surface.

La pêche la plus considérable des saumons se fait en basse Bretagne; à Châteaulin, on en pêche quelquefois plus de quatre mille. Voici la méthode qu'on emploie dans cette Ville pour une pêche aussi lucrative.

On a établi d'une maniere solide une chaussée qui traverse la riviere; il y a un double rang de pieux placés les uns près des autres, & on y a ajouté de nouvelles traverses assujetties par des boucles de fer, qui les retiennent tant au-dessus qu'au-dessous de l'eau; à gauche, en montant la riviere, est un coffre fait en forme de grillage, & qui a quinze pieds sur chaque face; on l'a tellement ménagé, que le courant s'y porte de lui-même. Au milieu de ce coffre & presque à fleur d'eau, se trouve un trou de dix-huit à vingt pouces de diametre, environné de lames de fer-blanc un peu recourbées, qui ont la figure de triangle isocele, & qui s'ouvrent & se ferment facilement. Le Saumon conduit par le courant vers le coffre, y entre sans peine, en écartant les lames de fer-blanc qui se trouvent sur sa route, & dont les bases bordent le trou. Ces lames en se rapprochant forment un cône, & elles s'ouvrent jusqu'à devenir un cylindre; au sortir du coffre, le saumon entre dans un réservoir, d'où les pêcheurs le retirent par le moyen

d'un filet, attaché au bout d'une perche ; leur adreſſe eſt ſi grande, qu'ils choiſiſſent de l'œil celui qu'ils veulent retirer, & ne manquent jamais leur coup.

On ne pêche pas toujours quatre mille ſaumons dans la riviere de Châteaulin, cependant il y a des tems où ces poiſſons arrivent en ſi grand nombre & paſſent avec tant de célérité à travers les pieux de la chauſſée, qu'on a peine à les ſuivre de l'œil ; pour y obvier, les pêcheurs s'embarquent dans des petits bateaux plats, ſe coulent le long de la chauſſée, & y tendent des filets, dont le réſeau eſt extrêmement ſerré ; à meſure qu'on prend du poiſſon, on le met dans le réſervoir, où il monte à ſon dernier période de délicateſſe.

Cette pêche commence au commencement d'Octobre & dure juſqu'au mois de Mai ; on ne leve néanmoins les écluſes qu'au mois de Juillet, tems où le ſaumon cherche à redeſcendre vers la mer : il eſt fort ſingulier que ceux qu'on a pêchés & qu'on rejette dans l'eau, reviennent ordinairement ſe faire reprendre dans les mêmes filets ; leur ſtupidité enrichit la baſſe Bretagne.

On pêche encore le ſaumon d'autres manieres : lorſqu'il eſt petit, on peut le pêcher à l'hameçon ; mais cette pêche n'eſt pas uſitée, car pour l'ordinaire il ne s'y prend point ou il rompt l'hameçon.

L'artifice ſuivant eſt plus connu : au mois de Mai, les pêcheurs ſe promenent dans un bateau le long d'une riviere, & dès qu'ils apperçoivent un ſaumon, ils l'arrachent avec une fouine à ſept pointes & l'enlevent hors de l'eau ; lorſque ce premier poiſſon eſt pris, ils le lient vivant avec une corde, & le tiennent ainſi dans l'eau juſqu'à ce qu'un autre vienne le mordre. Auſſi-tôt qu'on s'en apperçoit, on tire doucement à bord le ſaumon captif, & on enleve le ſecond avec la fouine. (Voyez art. *Fouine*).

On prend encore les ſaumons avec des filets à

double tramail, hauts de deux pieds & longs au moins de trente; on choisit pour cette pêche le mois de Mai, où ces poissons entrent en amour.

Les Irlandois ont encore un autre secret pour faire une pêche abondante de saumons. Ils placent dans le fil de l'eau un coffre fait de treillage serré, qui, sans empêcher le poisson de remonter, l'arrête, lorsqu'il veut descendre. Dans le tems qu'il est le plus gras, on tend dans la riviere des filets ordinaires, qui s'étendent d'un rivage à l'autre, & avec lesquels on va des deux côtés en remontant l'eau & en poussant toujours en avant les saumons, qui, ne pouvant plus reculer, s'élancent à droite & à gauche sur les rivages, où ils sont pris aussi-tôt par les payſans; avec de l'industrie, les Irlandois en prennent quelquefois jusqu'à deux cens à la fois.

Il est à observer que les endroits où cette pêche réussit le mieux, sont des golphes profonds, où les torrens & les rivieres tombent avec impétuosité du haut des montagnes; car le saumon se plaît à nager contre les plus fortes cascades, & il s'en élance quelquefois jusqu'à vingt pieds de haut.

MM. Arnaud de Nobleville & Salerne, Médecins d'Orléans, dans la continuation de la matiere médicale de Geoffroy, donnent l'explication de deux phénomenes remarquables dans les saumons. La premiere explication concerne cette couleur rouge qu'affectent les saumons étant cuits en entier, & qu'ils n'ont presque plus quand on les coupe par morceaux & qu'on les fait légérement griller. Pour découvrir d'où pouvoit venir cette couleur, ils ont ouvert plusieurs saumons sur le lieu même & au sortir de l'eau, & ils ont trouvé qu'ils avoient tous dans l'estomac un petit corps rouge, assez semblable à une grappe de groseille, qui cédoit facilement sous les doigts; ils ont tâché ensuite de saisir ce petit corps, & ils l'ont jetté dans un verre d'eau tiede, qui a pris sur le champ un œil

rouge. Il y a apparence que lorsque le saumon est cuit en entier, ce petit corps se dissout & communique, par une espece de transfusion insensible, sa couleur à toutes les parties du poisson, tandis que quand ces parties sont coupées & séparées les unes des autres, elles ne peuvent recevoir la même couleur & ne la reçoivent point effectivement. Lorsqu'un saumon est gardé sept ou huit jours (on peut encore le garder plus long-tems sans se corrompre), cette petite grappe se transforme en une espece de boue fine & légere, qui a les mêmes propriétés jointes aux mêmes effets.

Un autre phénomene qu'on remarque dans les saumons, c'est que les saumons reviennent tous les ans dans la même riviere où ils sont nés, & cela jusqu'à ce qu'ils meurent ou qu'ils soient pris. MM. Salerne & de Nobleville ont chargé, pour être sûrs de cette particularité, les pêcheurs de Châteaulin, de retenir une douzaine de saumons parmi ceux qui descendent la riviere, & après leur avoir attaché à chacun un petit cercle de cuivre vers la queue, de les remettre dans l'eau, ce qu'ils ont exécuté avec beaucoup d'adresse & pendant trois années différentes; ils ont ensuite appris des mêmes pêcheurs qu'ils avoient repris quelques-uns de ces saumons, une année cinq, une autre année trois, une autre enfin deux. La disposition du coffre & plus encore du réservoir où le coffre aboutit, rendoit cette observation très-aisée.

Le saumon est un poisson d'un fort bon goût: on le sert sur les meilleures tables; il faut, pour l'avoir bon, le choisir bien nourri, assez gras, d'un âge moyen, d'une chair tendre, friable, rougeâtre, & qui ait été pris dans une eau claire & courante. On mange le saumon ou frais ou salé; le frais est d'un goût beaucoup meilleur que le salé, mais il se corrompt aisément; on le sale pour le garder plus long-tems & pour le transporter en différens lieux. Le meilleur endroit du saumon est la hure, ainsi que nous

l'avons déjà observé ; on fait ensuite beaucoup de cas du ventre ; mais comme cet endroit est fort gras, il n'est pas si sain.

Ce poisson abonde en sels volatils & en principes huileux & balsamiques, ce qui le rend nourrissant, corroboratif & restaurant ; il provoque l'urine & il est excellent pour la poitrine ; mais quand il est gras, si l'on en mange trop, il cause des envies de vomir & des indigestions ; quand il est vieux, sa chair est seche, dure & pesante sur l'estomac.

Quoique quelques Auteurs regardent le saumon comme un aliment chargeant & trop rassasiant, cependant on peut dire avec raison qu'il convient en tout tems, à toutes sortes d'âges & de tempéramens, pourvu qu'on en use modérément.

Si on applique le fiel de saumon en liniment sur les taches de la cornée, il les emporte & les dissipe ; un peu de coton trempé dans ce fiel & introduit dans l'oreille, remédie au tintement.

SAUTERELLES. Ce sont des petits insectes bien propres à humilier l'orgueil de l'homme ; elles ravagent souvent nos campagnes & nous privent par-là de leur récolte, d'où nous tirons notre vraie subsistance ; elles sont assez semblables au criquet, leurs antennes sont simples, filiformes & beaucoup plus longues que le corps ; il se trouve à la queue des femelles des appendices ; leurs yeux sont au nombre de trois, petits, lisses. Ces insectes sautent comme le criquet, à l'aide de leurs pattes postérieures, qui sont fortes & beaucoup plus longues que les antérieures ; ils marchent lourdement & volent assez bien : leurs femelles déposent leurs œufs dans la terre par le moyen de leurs appendices, qui sont composées de deux lames ; l'œuf, au sortir de l'ovaire, glisse entre ces deux lames & s'enfonce en terre ; elles en pondent un assez grand nombre à la fois, & de ces œufs réunis dans une membrane mince, se forme une

espece de grouppe : les petites larves qui en proviennent sont en tout semblables, à la grandeur près, à l'insecte parfait ; la seule différence qu'on y remarque, c'est qu'elles n'ont ni ailes, ni étuis, mais seulement des especes de boutons au nombre de quatre, où sont contenus les uns & les autres sans être développés ; ce développement ne se fait que lorsque l'insecte a pris son accroissement.

Les sauterelles habitent ordinairement les prairies, de même que leurs larves, elles sont très-voraces & se nourrissent d'herbes : elles ont plusieurs estomacs, c'est pour cette raison que différens Auteurs prétendent qu'elles ruminent. M. Geoffroy en rapporte dans son Traité de deux especes, qui se trouvent, selon lui, aux environs de Paris. La premiere est, dit-il, la sauterelle à sabre, *locusta cauda ensifera curva*, *Geoff. 397*. Cette sauterelle a onze lignes de longueur sur une & demie de largeur ; sa couleur est par-tout d'un verd un peu pâle ; ses antennes, qui sont filiformes, vont en diminuant vers l'extrêmité & sont plus longues que le corps ; son coutelet a au-dessus une surface applatie, qui va en s'élargissant du côté des étuis ; ceux-ci sont un peu nébuleux & les ailes sont reticulées ; les ailes & les étuis débordent le corps d'un bon tiers. La femelle porte à l'extrêmité du ventre une espece de petite pointe applatie & large, recourbée en-haut & composée de deux lames qui représentent par leur figure la lame d'un sabre ; c'est avec ces lames qu'elle enfonce ses œufs profondément dans la terre. Les cuisses postérieures de ces insectes sont fort grandes & aussi longues que les étuis, ce qui distingue la sauterelle à sabre de la sauterelle à coutelet, qui est la seconde espece, & qui habite aussi, selon M. Geoffroy, les environs de Paris, *locusta cauda ensifera recta*, *Geoff. 398*. Cette espece a vingt-deux lignes de longueur sur trois de largeur : elle est d'un beau verd ; ses antennes sont déliées, très-longues, surpassent la

longueur du corps & sont composées d'un nombre infini d'anneaux; le coutelet applati pardessus, se coule par un angle aigu vers les côtés & s'avance au milieu un peu plus bas sur les étuis. Ceux ci sont d'un beau verd, & d'un tiers plus long que le corps; la femelle porte à l'extrêmité du ventre une espece de coutelet applati, droit, long, formé de deux lames plates, qui lui sert à déposer ses œufs; cette appendice va jusqu'au bout des étuis. Le mâle n'a point cette queue, ainsi que nous l'avons déjà observé; mais on voit à la base de ses étuis, en-dessous, une large ouverture, formée par une pellicule mince, semblable à la peau d'un tambour, & qui produit le bruit que fait entendre cet insecte à la campagne. Les cuisses postérieures, quoique longues, ne vont qu'aux deux tiers des étuis, au lieu que dans la sauterelle à sabre elles sont aussi longues.

Swammerdam fait mention de plusieurs especes de sauterelles étrangeres: il y en a dans l'Amérique une espece qui porte un capuchon: elle est d'un rouge très-foncé, mêlé de blanc. Il s'en trouve encore dans le Cap de Bonne-Espérance deux especes très-remarquables. Au Royaume d'Issiny, les sauterelles font un bruit singulier dans les campagnes & même au sommet des maisons; celles de la Baye de Saint-Louis, des Indes Orientales & de l'Isle de Madagascar, sautent au visage & à la poitrine des habitans avec tant de force, qu'à peine a-t-on la liberté de respirer. Les sauterelles des Antilles sont assez semblables aux nôtres; la sauterelle cheval se voit à la Louisiane: elle est de la grosseur d'un pouce, son corps & ses grandes aîles sont noires, les petites aîles de dessous sont du plus beau pourpre que l'on puisse voir; cette sauterelle a, ainsi que toutes les autres, la tête faite comme celle d'un cheval qui auroit les oreilles coupées près la tête.

Le P. Naret, Missionnaire au levant, dans la relation

qu'il fait de son voyage dans la Palestine, dit, en parlant des sauterelles, qu'il ne faut pas s'étonner que le Saint Précurseur, qui n'alloit pas chercher bien loin de quoi subsister, se contentât de sauterelles; car elles sont ici, ajoute-t-il, en grande quantité. Un autre Missionnaire du levant rapporte que dans l'ancienne Lybie les sauterelles sont si nombreuses, qu'elles ne manqueroient pas de ruiner le pays, si la providence ne fournissoit pas une ressource contre ces ennemis si foibles & si invincibles à toutes les forces de l'homme. J'en ai vu, dit ce Missionnaire, quelquefois en l'air, des nuées entieres, qui déroboient le soleil aux yeux; elles mangerent cette année, continue-t-il, toutes les herbes & jusqu'aux feuilles des arbres, & même des oliviers; de leurs œufs on en vit renaître, après leur mort, une effroyable quantité, qui acheva de tout gâter; dans cette calamité publique, c'est toujours le Missionnaire qui parle, le remede que Dieu envoie de tems en tems, est une espece de petits oiseaux qui viennent du côté de la Perse, & qui ont un cri à-peu-près semblable à celui de nos martinets, en voltigeant sur les terres couvertes de ces sauterelles, il les mettent en désordre, ils les dévorent, & la digestion est faite en un instant. On va chercher dans le pays d'où viennent ces oiseaux, une certaine eau & on la garde précieusement dans les grandes Villes de l'orient, sur-tout à Damas & à Alep, qui sont plus souvent affectées de ce fléau. On prétend ici (ce qui paroît cependant bien singulier) avoir reconnu, par une expérience constante, que dès qu'on remue cette eau, ces oiseaux viennent en foule, comme s'ils la sentoient & étoient attirés par son odeur; on les nomme *zemarmar*.

Au reste, on ne compte pas tellement sur ce secours, qu'on n'implore en même tems celui du Ciel.

Ce Missionnaire fait la relation d'une cérémonie assez bizarre, assez singuliere, qui s'est pratiquée dans

les environs d'Alep, il y a environ cinquante ans, par rapport à la désolation que les sauterelles répandoient dans le pays. Les Turcs obligerent les Chrétiens & les Juifs à faire avec eux une procession publique & solemnelle, pour obtenir du Ciel la délivrance de ces insectes: voici l'ordre de la marche, d'après le narré de ce Missionnaire. Les Mahometans alloient en tête, portant leur Alcoran & demandant à Dieu miséricorde, avec un chant & des cris qui tiennent un peu du hurlement; les Chrétiens & leurs Papas suivoient avec le Saint Evangile, les Croix, les Reliques, les Images sacrées & les Prêtres en Charpe, chacun d'eux faisant leurs prieres en leur langue Grecque, Syriaque & Arménienne; les Juifs venoient les derniers de tous avec leur Tora ou Pentateuque, chantant à leur mode, qui n'est pas fort harmonieuse; mais ces différens chœurs étoient séparés & éloignés l'un de l'autre, pour éviter la cacophonie. Malgré ce bel arrangement, une jalousie mal entendue troubla pour lors la cérémonie, & mit quelque confusion; les Juifs, contre nos idées, en matiere de procession, crurent que la queue n'étoit pas la place la plus honorable; ils cédoient volontiers aux Turcs, qui étoient les dominans, mais ils se crurent mépriſés, voyant qu'on leur préféroit les Chrétiens; ils voulurent prendre le pas sur eux & user de violence; les Chrétiens se crurent en droit de défendre leurs terreins, & de conserver leur préséance; il y eut quelque coups de donnés, & les Turcs, qui savent profiter de tout, se les firent payer bien cherement, du reste, toutes choses demeurerent dans l'arrangement prescrit. On ne devoit pas se flatter que ce mêlange de culte, que cet appareil mal entendu de religion pût attirer les bénédictions du Ciel; aussi la principale confiance étoit-elle dans l'eau en question: on en avoit envoyé chercher, on l'apporta, on la remua, les oiseaux parurent, ils dévorerent les

insectes & bientôt le fléau cessa. La prétendue vertu de cette eau est si extraordinaire, que peu s'en faut que nous ne la révoquions en doute.

Dans les Mémoires du levant, d'où nous avons extrait ces anecdotes touchant les sauterelles, il s'en trouve encore une qui n'est pas moins curieuse; c'est la description de la façon avec laquelle les sauterelles traversent les rivieres : elle est bien surprenante. Les premieres sauterelles, rapporte-t-on dans ces Mémoires, qui se présentent sur la rive, se rapprochent & se resserrent les unes contre les autres & forment une chaîne ou un cordon assez large; elles se jettent dans l'eau, elles font de leur corps une espece de pont sur lequel celles qui les suivent passent à l'autre bord & y vont porter la désolation; ce trait mérite néanmoins confirmation, & si nous l'avons rapporté, c'est pour ne laisser rien à desirer sur ces insectes.

Un autre trait plus probable que celui-ci, se trouve encore rapporté dans les Mémoires du levant : il s'est trouvé anciennement sur la pointe d'une montagne des environs de Bascomta, un serpent d'une grosseur extraordinaire, qui attendoit les sauterelles au passage & qui mangeoit toutes celles qui s'approchoient de lui; il en entra une quantité prodigieuse dans sa gueule béante; mais dès que ces sauterelles, qu'il avaloit toutes vivantes, eurent pénétré dans ses entrailles, elles le dévorerent à leur tour, & le rongerent de façon que bientôt il n'en resta plus que les épines & les arêtes.

Lemery, en parlant des sauterelles, rapporte qu'il paroit en certains tems des sauterelles d'une grandeur extraordinaire, qui, poussées par les vents, vont tomber quelquefois en si grande quantité dans des pays, qu'elles couvrent toute la surface de la terre, & qu'elles la ravagent totalement. Si l'on en croit Scaliger, les sauterelles font toutes les années des dégâts dans quelques contrées. La consternation que

répand souvent parmi le peuple, la multitude innombrable de ces insectes, est si grande, qu'on les regarde comme des animaux extraordinaires & étrangers, tandis qu'ils sont nés pour l'ordinaire dans le pays, & qu'ils n'ont aucune différence essentielle qui les caractérise.

Il n'est cependant que trop vrai que de tous les animaux, il n'y en a point de plus pernicieux, ni de plus nuisible au genre humain que les sauterelles. Les anciens Naturalistes les donnent comme les avant-coureurs de la famine, de la peste & de la guerre; elles peuvent fort bien l'être des deux premiers fléaux, puisqu'elles ravagent tout, & que les maladies épidémiques sont souvent les suites de la disette; mais il n'est pas facile de concevoir pourquoi elles seroient les avant-coureurs de la guerre; elles furent la huitieme plaie, dont Dieu frappa les Egyptiens sous Pharaon. Aldrovande & beaucoup d'autres Auteurs rapportent plusieurs exemples des dégâts que ces insectes ont occasionnés. Mezeray, dans son Histoire de France, dit qu'au mois de Mai 1613, il s'engendra une si grande quantité de sauterelles dans la campagne d'Arles en Provence, qu'en moins de sept à huit heures, elles rongerent jusqu'à la racine des herbes & des grains dans l'espace de plus de quinze mille arpens de terre; elles pénétrerent même dans les greniers & dans les granges, & consumerent tous les grains qui y étoient. Quand ces sauterelles s'attroupoient & s'élevoient en l'air, elles formoient une espece de nuage qui cachoit le soleil; lorsqu'elles eurent ravagé tout le territoire des environs d'Arles, elles passerent le Rhône & vinrent à Tarascon & à Beaucaire; mais comme la récolte étoit pour lors faite, elles mangerent les herbes des jardins & les luzernes: elles prirent ensuite leur route vers Bourbon, Valabregues, Montfrin & Aramon: elles y firent le même dégât; & sans les étourneaux &

d'autres oiseaux blancs, nommés dans ce pays *gabians*; qui en firent leur proie, ces insectes auroient encore poussé plus loin leur route & leur ravage. Celles qui échapperent à ces oiseaux, déposerent une si grande quantité d'œufs, que tout le pays en eût été désolé, si on les eût laissés; mais il y eut des ordres de la part des Magistrats de ramasser ces œufs & de les enterrer ou jetter dans le Rhône. On en ramassa trois mille quintaux, & on observa dans ce tems, que si ces œufs avoient réussi, chaque quintal auroit pu fournir un million sept cens cinquante mille sauterelles.

Dans l'histoire de Charles XII, il est fait mention des sauterelles qui incommoderent beaucoup, dit l'Historien, ce Prince infortuné, dans la basse Arabie. Une horrible quantité de ces insectes s'éleva, sur le midi du côté de la mer, d'abord à petits flots, ensuite comme des nuages qui obscurcirent l'air & le rendirent si sombre & si épais, que dans toute cette vaste plaine, le soleil parut entiérement éclipsé. Ces insectes ne volerent point proche de terre, mais à-peu-près à la même hauteur que les hirondelles, jusqu'à ce qu'elles trouverent un champ sur lequel elles purent se jetter: on en rencontroit souvent sur le chemin, continue l'Historien de Charles XII, d'où elles s'élevoient avec un bruit semblable à celui d'une tempête; elles venoient fondre sur l'armée de Charles XII comme un orage, se jettoient sur la même plaine où elle étoit campée, & sans craindre d'être foulées aux pieds des chevaux, elles s'élevoient de terre & couvroient le corps & le visage des soldats à ne pouvoir pas voir devant eux, jusqu'à ce que l'armée eût entiérement passé l'endroit où ces insectes s'arrêtoient. Par-tout où les sauterelles reposoient, elles y faisoient un dégât affreux, en broutant l'herbe jusqu'à la racine; ensorte qu'au lieu de cette belle verdure, dont la campagne étoit auparavant couverte, on n'y voyoit qu'une

qu'une terre aride & sablonneuse. On ne fauroit croire, ajoute notre Historien, qu'un si petit animal pût passer la mer, si l'expérience n'en avoit si souvent convaincu ces pauvres peuples ; car après avoir passé un petit bras du Pont-Euxin, en venant des isles ou terres voisines, ces insectes traversent encore des grandes Provinces, où ils mangent tout ce qu'ils rencontrent, jusqu'à ronger même les portes des maisons.

Lorsque les sauterelles sont en campagne, elles partagent entr'elles le butin ; elles ont toujours, dit-on, à leur tête un chef qui voyage au hasard, & où il s'arrête, les autres restent & ne passent pas outre, pour maintenir l'ordre dans leur marche ; dans les endroits où elles périssent, elles infectent l'air & y occasionnent des maladies. Si on en croit Orose, en l'an 3800 du Monde, il y eut en Afrique une quantité considérable de sauterelles : elles y consumerent toutes les herbes, après quoi elles se noyerent dans la mer d'Afrique ; l'eau de cette mer en fut tellement infectée, que la puanteur qui s'en évaporoit continuellement, occasionna la mort à plus de trois cens mille hommes. Suivant l'extrait de deux lettres écrites en 1690, à M. l'Abbé de Saint-Ussans, il se trouva pendant le courant de la même année des sauterelles en Russie, en une si grande quantité, que pendant leur vie elles faisoient plier jusqu'à terre les branches des arbres sur lesquelles elles se perchoient, & qu'après leur mort, la terre en étoit couverte de plus de quatre pieds.

On n'a point encore pu parvenir à trouver quelques recettes sûres pour éloigner ou faire périr les sauterelles. Aldrovande, ce grand Naturaliste, n'en reconnoit d'autre que la priere ; c'est à Dieu, dit-il, qu'il faut recourir pour les exterminer, en tâchant de fléchir sa colere par des prieres publiques.

Dioscoride & Matthiole assurent que la fumée de sauterelles est bonne dans les rétentions d'urine,

spécialement dans celles des femmes; & en effet, les sauterelles provoquent l'urine & chassent la pierre des reins, quand on en mange ou lorsqu'on avale la poudre de ces insectes. M. Linnæus dit qu'en Suede les gens de la campagne font mordre par les sauterelles les verrues de leurs mains; en les mordant, elles vomissent sur la plaie une liqueur qui les fait sécher.

Les histoires tant anciennes que modernes font mention d'une espece de sauterelles qui habitent l'orient: la chair de ces sauterelles est aussi blanche que celle des écrevisses, elle est même d'un goût excellent; les Orientaux en préparent différens mets: les uns les font bouillir, les autres les font rôtir dans une terrine, où les aîles & les jambes se détachent, mais leurs têtes & leurs corps y deviennent rouges comme des écrevisses cuites, & forment pour lors un fort bon manger. Il y en a même qui les font frire avec du beurre ou mariner avec du poivre, du vinaigre ou du sel. Dampierre rapporte dans ses voyages, que cela se pratique encore aujourd'hui parmi ces peuples.

Si on en croit Diodore de Sicile, les Ethiopiens servent des sauterelles sur leurs tables, ce qui leur a fait donner le nom d'aëridophages, qui signifie mangeurs de sauterelles; dans les pays où on en mange encore actuellement, on les porte régulièrement au marché, de même qu'on y porte les cigales. Du tems d'Aristophane on les vendoit à Athènes, comme l'on fait actuellement les oiseaux chez nous. Il n'est pas douteux que les sauterelles n'aient été aussi une nourriture connue dans la Judée & les pays circonvoisins, puisque Moïse avoit permis aux Juifs d'en manger de quatre sortes, qui sont spécifiées dans le Lévitique; d'ailleurs l'Écriture nous apprend, ainsi que nous l'avons déjà observé, que S. Jean-Baptiste vivoit de sauterelles & de miel sauvage: on ne connoît point ce ragoût en Europe, ou plutôt ces mets si frugal; nous

nous contentons d'admirer la frugalité des Orientaux, sans vouloir les imiter. Il y a dans quelques isles de la mer des Indes, des sauterelles de la longueur d'un pouce & demi & de la grosseur d'un petit doigt; elles sont noirâtres, leurs ailes sont larges & minces, & leurs jambes longues & déliées; on prend dans ces isles de ces insectes en quantité. Dans le Royaume de Tonquin, dit Dampiere, il sort de terre, dans les mois de Janvier & de Février, une espece de sauterelles, qui sont une fort bonne nourriture: cet aliment est même pour eux fort sain. En 1693, il se répandit en Allemagne une armée de ces especes de sauterelles, plusieurs personnes essayerent d'en manger. Le célebre J. Ludolph, qui avoit beaucoup voyagé dans l'orient, ayant remarqué que ces sauterelles étoient les mêmes que celles dont les Orientaux font cas, en fit préparer à leur maniere; un de ses domestiques en ayant mangé sans qu'il lui soit survenu aucun accident, il en mangea lui-même, il en regala même un jour le Magistrat à Francfort.

SCORPION. C'est un insecte terrestre de moyenne grandeur, assez semblable à une petite écrevisse, de couleur blanchâtre, jaunâtre ou noirâtre, composé de quatre parties, de la tête, de la poitrine, du ventre & de la queue. La tête est un peu large & saillante, elle est jointe & continue avec le corcelet & la poitrine; vers la partie antérieure de la tête il y a deux yeux & deux autres vers le milieu de la tête ou de la poitrine, on ne peut qu'à peine appercevoir ces yeux.

La bouche est munie de deux mâchoires, dont l'inférieure est fendue en deux, accompagnées de deux especes de serres ou pinces dentelées, qui paroissent lui tenir lieu de dents, pour broyer sa nourriture; l'animal peut tellement les retirer en-dedans, qu'elles deviennent entiérement imperceptibles; aux deux côtés de la tête on voit sortir deux bras composés chacun de

quatre articulations, dont la derniere eſt aſſez groſſe, contenant de forts muſcles & faite en forme de tenailles, ou fourchue comme l'extrêmité des écreviſſes de riviere. Au-deſſous de la poitrine ſe trouvent huit pattes, quatre de chaque côté, diviſées chacune en ſix jointures, dont les dernieres ſont pareillement fourchues & pourvues de petits ongles crochus ou de petites ſerres, le tout parſemé de poils. Le ventre eſt compoſé de ſept anneaux : du dernier de ces anneaux part la queue, qui eſt longue, noueuſe, compoſée de ſix petits boutons arrondis & velus, attachés bout à bout en forme de grains de chapelet, mobiles, creux, dont le dernier eſt armé d'un aiguillon long, recourbé, fort pointu, dur, creux, percé vers ſa baſe d'un petit trou, par lequel en piquant il pouſſe une goutelette de liqueur blanche, virulente, venimeuſe, âcre, mordicante, dont le réſervoir eſt dans une véſicule placée au bout de la queue.

Le mâle eſt longuet & grêle, de couleur rougeâtre, & la femelle plus grande, plus ronde & plus noirâtre. Celle-ci fait ſes petits vivans, ainſi que l'ont obſervé Ariſtote & Redi.

On trouve les ſcorpions dans nos Provinces méridionales, en Provence, en Languedoc ; mais on ne les connoît qu'à peine dans les climats froids & même dans toute la Gaſcogne, ſi on en croit Scaliger. Ces inſectes habitent aux lieux humides & frais, dans les murailles, ſous les pierres & dans la terre : ils s'y nourriſſent de vers, de mouches, de moucherons & d'herbes ; plus le climat eſt tempéré, moins ils ſont venimeux : il y a même des pays où ils n'ont point de venin.

M. de Maupertuis a fait des expériences ſur les ſcorpions, qui méritent d'être rapportées. J'ai vu à Montpellier, dit ce Savant, deux eſpeces de ſcorpions ; l'une ſe trouve aſſez communément dans les maiſons, l'autre habite la campagne ; les premiers

ſont beaucoup plus petits que les derniers ; leur couleur eſt celle du café brûlé : je n'ai fait aucune expérience ſur les ſcorpions de cette eſpece. Les ſcorpions qui habitent la campagne peuvent avoir & être étendus la longueur de deux pouces & ſont d'un blanc tirant ſur le jaune ; ils ſe trouvent en ſi grande quantité vers un Village appellé Sauvignargues, à cinq lieues de Montpellier, que les payſans en font une eſpece de petit commerce ; ils les cherchent ſous les pierres, & les vont vendre aux Apothicaires des Villes voiſines, qui les croient utiles pour quelques compoſitions, contre la piquûre du ſcorpion. C'eſt cette eſpece que j'ai examinée : la premiere de mes expériences fut de faire piquer un chien, qui reçut trois ou quatre coups de l'aiguillon d'un ſcorpion irrité, à la partie du ventre qui eſt ſans poil ; une heure après il devint très-enflé & chancelant, il rendit tout ce qu'il avoit dans l'eſtomac & dans les inteſtins, & continua pendant trois heures de vomir de tems en tems une eſpece de bave viſqueuſe ; ſon ventre, qui étoit fort tendu, diminuoit après chaque vomiſſement ; cependant il recommençoit bientôt à s'enfler, & quand il l'étoit à un certain point, il revomiſſoit encore. Ces alternatives d'enflure & de vomiſſement durerent environ trois heures, enſuite les convulſions le prirent, il mordit la terre, ſe traîna ſur les pattes de devant, enfin il mourut cinq heures après avoir été piqué. Il n'avoit aucune enflure à la partie piquée, l'enflure étoit générale & l'on voyoit ſeulement à l'endroit de chaque piquûre un petit point rouge, qui n'étoit que le trou qu'avoit fait l'aiguillon, rempli de ſang extravaſé. J'ai obſervé la même choſe ſur tous les animaux que j'ai fait piquer par le ſcorpion, & je n'ai jamais vu que ſa piquûre fît élever la peau.

Quelques jours après, je fis piquer un autre chien cinq ou ſix fois au même endroit que le premier ;

quatre heures s'étant écoulées, ſans qu'il parût malade, je fis réitérer les piquûres; mais quoique pluſieurs ſcorpions irrités, le piquaſſent dix ou douze fois & enfonçaſſent leur aiguillon ſi avant, qu'ils y demeuroient cachés, le chien jetta ſeulement quelques cris pendant les piquûres, mais il ne ſe reſſentit en aucune maniere du venin; il but & mangea de grand appétit, & comme il étoit fort éloigné de donner aucun ſigne de mort, je le remis en liberté. C'étoit un chien du voiſinage; il fit ſi peu de cas du péril qu'il avoit couru, que comme il avoit été mieux nourri chez moi qu'il n'avoit coutume de l'être, il y revenoit ſouvent s'offrir à de nouvelles expériences; je crus que mes ſcorpions pouvoient avoir épuiſé leur venin; j'en fis venir de Sauvignargues; je fis piquer ſept autres chiens, & malgré toute la fureur & tous les coups des ſcorpions, aucun chien ne ſouffrit le moindre accident; enfin je répétai l'expérience ſur trois poulets que je fis piquer ſous l'aîle & ſur la poitrine, mais aucun ne donna le moindre ſigne de maladie.

De toutes ces expériences on doit conclure que, quoique la piquûre du ſcorpion ſoit quelquefois mortelle, elle ne l'eſt cependant que rarement, il faut que certaines circonſtances y concourent; & ſi quelquefois on a employé contre cette morſure des antidotes, ces antidotes ne doivent ſans contredit leur vertu qu'au peu d'efficacité du poiſon.

Les Naturaliſtes qui ont examiné les effets ſur eux-mêmes, quelquefois à la ſuite de la piquûre d'un ſcorpion, diſent qu'il faut que le ſcorpion verſe quelque liqueur dans la plaie que fait l'aiguillon. Ils ont donc toujours conjecturé que l'aiguillon devoit être percé d'un petit trou à ſon extrêmité, pour donner iſſue à la liqueur empoiſonnée; cependant M. Redi, après avoir cherché ce trou avec les meilleurs microſcopes, avoue qu'il ne l'a jamais pu voir; il vit

ſeulement un jour à l'extrêmité de l'aiguillon du ſcorpion irrité une petite goutte, qui lui donna lieu d'aſſurer qu'il y avoit quelqu'ouverture.

M. Leuwenhock plus heureux en cela que M. Redi, au lieu d'un trou unique que les autres Auteurs ſuppoſoient, en a vu deux. Voici la deſcription que donne M. de Maupertuis, de ces trous : le dernier nœud de la queue du ſcorpion eſt une petite phiole d'une eſpece de corne qui ſe termine par un col noir, fort dur, fort pointu, & ce col eſt l'aiguillon; j'apperçus, dit M. de Maupertuis, avec le microſcope, deux petits trous beaucoup plus longs que larges, qui, au lieu d'être placés à l'extrêmité de l'aiguillon, ſont placés des deux côtés, à quelque diſtance de la pointe. Dans pluſieurs aiguillons, j'ai vu quelquefois, continue M. de Maupertuis, la ſituation de ces trous varier un peu, quoique pour l'ordinaire ils commencent à la même diſtance de la pointe; j'ai vu quelquefois l'un un peu plus vers l'extrêmité que l'autre; il n'eſt pas même néceſſaire que le microſcope groſſiſſe beaucoup les objets, pour appercevoir ces trous; on les voit fort bien avec une loupe de deux ou trois lignes de foyer; on peut même s'aſſurer de leur ſituation ſans microſcope; ſi l'on preſſe fortement la phiole décrite, on voit la liqueur qu'elle contient, s'échapper à droite & à gauche par ces deux trous.

Ariſtote, Pline & Ælien, diſent qu'ordinairement la femelle des ſcorpions porte onze petits. Redi les fait beaucoup plus fécondes, & marque vingt-ſix & quarante pour les limites de leur fécondité; mais ces ſcorpions, dont il parle, le cédoient encore de beaucoup à ceux de Sauvignargues, dans pluſieurs femelles, M. de Maupertuis a trouvé depuis vingt-ſept petits juſqu'à ſoixante-cinq.

Les ſcorpions ſont auſſi cruels à l'égard de leurs petits, que les araignées. Une mere que M. de Mau-

pertuis avoit renfermée dans une bouteille, les dévoroit à mesure qu'ils naissoient. Pline parle de cette férocité des meres à l'égard de leurs petits, mais il ajoute qu'il n'en réchappe qu'un qui a l'adresse d'éviter la mort, en se tenant sur le dos de sa mere, & qui ensuite devient le vengeur de ses freres, en la tuant; cela est bien douteux.

Ils n'observent pas mieux les loix de la société entr'eux, que les sentimens de la nature pour leurs petits. M de Maupertuis dit en avoir mis environ cent ensemble, qui se mangerent presque tous; c'étoit un massacre continuel, sans aucun égard ni pour l'âge, ni pour le sexe. En peu de jours, il n'en resta de ce grand nombre que quatorze, qui avoient dévoré tous les autres; on pourroit les excuser de ce qu'ils manquoient pour lors de nourriture, & en effet, M. de Maupertuis fut quelques jours sans connoître les alimens de leur goût; mais après leur avoir présenté des mouches, ils en mangerent, sans cependant oublier tout-à-fait leur férocité, car de tems en tems on recommençoit à se dévorer. Ils mangerent aussi des cloportes; mais M. de Maupertuis leur donna un jour une grosse araignée, & ce fut de tous les mets qu'il leur servit, celui qu'ils mangerent de meilleur appétit, trois ou quatre scorpions l'attaquerent à la fois, & chacun y demeura long-tems attaché.

Ils font voir beaucoup de force & de courage contre les araignées. M. de Maupertuis a vu souvent un fort petit scorpion attaquer & tuer une araignée beaucoup plus grosse que lui; il commence d'abord par la saisir avec l'une ou l'autre de ses grandes serres, quelquefois avec les deux en même tems; si l'araignée est trop forte pour lui, il la blesse de son aiguillon, qu'il retrousse pardessus sa tête, & la tue; après quoi, ses deux grandes serres la transmettent à deux beaucoup plus petites, avec lesquelles il la mâche, & ne la quitte plus qu'il ne l'ait toute mangée. Cet animal

n'a point d'autres dents que les petites ſerres, avec leſquelles il mâche ſes alimens ; ſa bouche eſt garnie de petits poils ; & quoique ſa peau ſoit une véritable écaille, il ne laiſſe pas d'être velu en pluſieurs endroits aux ſerres, aux jambes & au dernier nœud de la queue.

Le ſcorpion eſt plus redoutable en été & pendant le tems de la canicule, lorſqu'il eſt échauffé par l'ardeur du ſoleil & tourmenté par la ſoif, ſur-tout ſi on le comprime & ſi on l'irrite ; pendant l'hiver il n'y a ordinairement rien à craindre de ſa piquûre, parce qu'il eſt pour lors tout-à-fait engourdi par le froid ; lorſqu'il eſt enfermé, il peut vivre long-tems ſans manger, il ne s'apprivoiſe jamais, de même que la vipere ; enfin, il marche de travers & ſe dépouille de ſa vieille peau, de même que les écreviſſes.

On dit que ſi on renferme le ſcorpion dans un cercle de charbons, il ſe pique lui-même & ſe tue. M. de Maupertuis a fait faire en conſéquence une enceinte de charbons, il y a mis un ſcorpion, qui ſentant la chaleur a cherché paſſage de tous côtés, n'en trouvant point, il prit le parti de traverſer les charbons qui le brûlerent à demi ; il le remit dans l'enceinte, & n'ayant plus eu la force de tenter le paſſage, il mourut bientôt, mais ſans avoir envie d'attenter à ſa vie. L'expérience fut répétée ſur pluſieurs autres, qui agirent tous de la même façon.

Voici ſans doute ce qui a pu donner lieu à cette hiſtoire ; dès que le ſcorpion ſe ſent inquiété, ſon état de défenſe eſt de retrouſſer ſa queue ſur ſon dos, prête à piquer ; il cherche encore de tous côtés à enfoncer ſon aiguillon ; quand il ſent la chaleur des charbons, il prend cette poſture, & ceux qui n'y regardent pas d'aſſez près, croient qu'il ſe pique ; mais quand même il le voudroit, il auroit beaucoup de peine à le faire, & même il n'eſt pas croyable qu'il en pût venir à bout, tout ſon corps étant cuiraſſé comme

celui d'une écreviſſe. Le ſcorpion contient beaucoup de ſel volatil & d'huile ; on s'en ſert en Médecine pour exciter l'urine, pour chaſſer le ſable des reins & de la veſſie, pour procurer la ſueur, & pour réſiſter à la malignité des humeurs.

La méthode la plus ſimple pour le préparer à l'uſage des pharmacies, eſt de le faire ſécher au ſoleil, après en avoir ôté le bout de la queue, & de le réduire enſuite en une poudre qui ſe donne depuis ſix grains juſqu'à un ſcrupule, dans les embarras des reins, pour en déterger les glaires & les graviers. Cette poudre, quoique bonne, eſt cependant de peu d'uſage ; on lui préfére l'huile de ſcorpion, tant ſimple que compoſée, qu'on tient dans les boutiques. La premiere ſe fait par la ſimple infuſion de ces inſectes dans de l'huile d'amandes ameres ; on prend pour cet effet vingt gros ſcorpions vivans, qu'on met dans un pot de terre verniſſé ; on verſe deſſus une livre d'amandes ameres ; on couvre le pot exactement, & l'on fait cuire les ſcorpions au Bain-Marie ; on coule enſuite l'huile avec expreſſion, & on la garde pour l'uſage ; la doſe en eſt depuis un demi-gros juſqu'à deux gros, dans un bouillon, ou mêlée avec une potion huileuſe, dans les ſuppreſſions d'urine & dans la colique néphrétique ; on fait en même tems un liniment avec cette huile ſur la région des reins & de la veſſie, & on applique ſur ces endroits un cataplaſme d'oignons.

Pour ce qui concerne l'huile compoſée connue ſous le nom d'huile de ſcorpions de Matthiole, dont la compoſition ſe trouve dans toutes les pharmacopées, on l'eſtime beaucoup plus que la précédente ; mais la doſe n'en eſt que de trois à ſix gouttes, lorſqu'on la donne intérieurement. On l'emploie contre les poiſons & les venins, pour faire ſortir la petite vérole, dans les fievres malignes, dans la paralyſie, dans l'épilepſie & les autres maladies du cerveau, & dans tous les cas où il faut fortifier les nerfs & atténuer une

pituite froide & groſſiere, qui y cauſe de l'embarras.

On ne prépare l'huile de ſcorpions que dans le pays où ces inſectes ſont communs ; on pourroit cependant très-bien les tranſporter vivans dans d'autres contrées, mais ils perdroient en chemin beaucoup de leur vigueur, & l'huile n'en ſeroit pas ſi bonne. La coction de l'huile de ſcorpions au Bain-Marie, dans un pot bien couvert, eſt préférable aux autres préparations; & la raiſon, c'eſt qu'on conſerve par cette méthode le ſel volatil de ces inſectes, qui en fait la principale vertu.

On dit que le ſcorpion eſt vénimeux. Voyez ce que nous dirons à ce ſujet, art. *Vénimeux*, en parlant des animaux qui le ſont. Quoi qu'il en ſoit, quelques Auteurs prétendent que ſa piquûre peut cauſer la mort, ſi on n'y remédie promptement. Cette piquûre eſt ſuivie d'une douleur très-violente dans la partie, avec froid, tenſion, engourdiſſement, ſueur froide autour de la plaie & par tout le corps. Ceux qui en ſont piqués aux parties inférieures, ſont affectés d'enflure aux aînes; ſi la plaie eſt aux parties ſupérieures & ſi elle eſt légere, il ſe forme ſous les aiſſelles une tumeur; mais ſi la piquûre eſt conſidérable, la partie eſt affectée d'une chaleur pareille à celle que cauſent les brûlures; il paroît des meurtriſſures accompagnées de démangeaiſon autour des levres de la plaie, auſſi bien que ſur tout le corps, de ſorte qu'on diroit que le malade a été frappé de la grêle; ſon viſage eſt contrefait; il s'amaſſe des matieres gluantes autour des yeux, les larmes ſont viſqueuſes, les jointures perdent leur mouvement, & cet accident eſt accompagné de la chûte du fondement & d'un deſir continuel d'aller à la ſelle; le malade écume de la bouche, vomit beaucoup, eſt attaqué de hoquet & tombe dans des convulſions qui tiennent de l'*opiſtothonos*.

Le meilleur remede que l'on connoiſſe pour remédier aux mauvais effets de la piquûre du ſcorpion,

vient du ſcorpion même, il eſt le plus ſûr antidote contre ſon propre venin; on l'écraſe, quand on peut l'attraper, & on l'applique ſur la plaie le plutôt que faire ſe pourra, ou bien, à ſon défaut, on met de l'huile ſur la piquûre & on avalera auſſi en même tems, pour rendre l'effet plus certain, dix ou douze grains de ſel volatil de vipere, ou de corne de cerf dans quelque eau cordiale, comme de meliſſe ſimple & de chardon béni, & à défaut de tout cela, on avalera de la thériaque, ou de l'orviétan dans du vin.

A l'égard de l'uſage extérieur du ſcorpion, on l'écraſe, ainſi que nous l'avons dit ci-deſſus, & on l'applique ſur la piquûre; quelques Auteurs prétendent auſſi qu'en l'écraſant & l'appliquant ſur le poignet, il convient dans les fievres malignes peſtilentielles; on fait uſage de l'huile ſimple en liniment ſur la région des reins & de la veſſie, pour chaſſer les glaires & les graviers & pour remédier à la ſuppreſſion d'urine. Cette huile eſt encore excellente dans les douleurs d'oreilles; on en mêle un gros avec un demi-gros d'huile d'amandes douces, & on en diſtille quelques gouttes chaudes dans l'oreille du malade.

Quand on fait uſage de l'huile compoſée de Matthiole, dans les fievres malignes, la peſte & contre les vers, on en applique ſur la région de l'eſtomac & du cœur, aux poignets, aux tempes, aux narines & aux pieds, en réitérant l'onction de trois heures en trois heures. On en fait encore uſage pour mélaxer les emplâtres & les onguens pour les bubons peſtilentiels & les morſures des bêtes vénimeuſes.

SERIN. Cet oiſeau nous vient des iſles des Canaries: il s'eſt naturaliſé dans notre climat, ou pour mieux dire, il y eſt demeuré oiſeau domeſtique: il eſt gros à-peu-près comme le friquet ou moineau de campagne: il a de longueur, depuis le bout du bec

jusqu'à celui de la queue, cinq pouces trois lignes, & jusqu'à celui des ongles, quatre pouces huit lignes. Son bec est long de quatre lignes & demie, depuis la pointe jusqu'aux coins de sa bouche; sa queue a deux pouces deux lignes de longueur; son pied a sept lignes, & celui du milieu, des trois doigts extérieurs joint avec l'ongle, huit lignes & demie; les doigts latéraux sont beaucoup plus courts, & celui de derriere est de la même longueur que ceux-ci; son envergure est de sept pouces six lignes, & ses aîles étant pliées, s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue. Tout le corps de cet oiseau est couvert de plumes blanches à leur origine & d'une belle couleur de citron vers le bout; ensorte qu'il n'y a néanmoins que cette derniere couleur qui paroît, quand elles se trouvent couchées les unes sur autres; les couvertures du dessus & du dessous des aîles sont de la même couleur, si on excepte cependant le côté intérieur des grandes du dessus les plus éloignées du corps, qui est entiérement blanc. Les plumes des aîles sont au-dessus d'une belle couleur de citron du côté extérieur, & blanches du côté intérieur; elles sont tout-à-fait blanches en-dessous; sa queue est composée de douze plumes, les deux du milieu sont en-dessus d'une couleur de citron; les latérales sont de la même couleur du côté extérieur & blanches du côté intérieur; le dessous de ces douze plumes est blanc; celles du milieu sont beaucoup plus courtes que les latérales, ce qui fait que la queue est fourchue; son bec est blanc, petit, pointu; ses pieds & ses ongles sont d'un blanc tirant sur la couleur de chair.

La femelle différe du mâle par sa couleur, qui est d'un jaune pâle. La couleur de ces oiseaux varie cependant beaucoup, & on leur donne en conséquence de cette variété, différens noms: nous les allons tous désigner ici.

Le premier est le serin gris commun; le second, le

serin gris au duvet & aux pattes blanches, auquel on donne le nom de race de panachés; le troisieme, le serin gris à queue blanche, race de panachés; le quatrieme, le serin blond commun; le cinquieme, le serin blond aux yeux rouges; le sixieme, le serin blond doré; le septieme, le serin blond aux duvets, race de panachés; le huitieme, le serin blond à queue blanche, race de panachés; le neuvieme, le serin jaune commun; le dixieme, le serin jaune aux duvets, race de panachés; le onzieme, le serin jaune à queue blanche, race de panachés; le douzieme, le serin agathe commun; le treizieme, le serin agathe aux yeux rouges; le quatorzieme, le serin agathe à queue blanche, race de panachés; la quinzieme, le serin agathe aux duvets, race de panachés; le seizieme, le serin isabelle commun; le dix-septieme, le serin isabelle aux yeux rouges; le dix-huitieme, le serin isabelle doré; le dix-neuvieme, le serin isabelle aux duvets, race de panachés; le vingtieme, le serin blanc aux yeux rouges; le vingt-unieme, le serin panaché commun; le vingt-deuxieme, le serin panaché aux yeux rouges; le vingt-troisieme, le serin panaché de blond; le vingt-quatrieme, le serin panaché de blond aux yeux rouges; le vingt-cinquieme, le serin panaché de noir; le vingt-sixieme, le serin panaché de noir jonquille aux yeux rouges; le vingt-septieme, le serin panaché de noir jonquille & régulier; le vingt-huitieme, le serin plein, qui est le plus rare; & le vingt-neuvieme enfin, le serin à huppe.

Le serin l'emporte sur tous les oiseaux, par la douceur & la mélodie de son ramage, par la beauté & la richesse de son plumage, par la douceur de son caractere, par la facilité qu'on a de l'apprivoiser & de lui apprendre à parler & à siffler.

La serine pond cinq à six œufs d'une couvée; c'est la femelle qui est ordinairement chargée de la couvaison, & quand le mâle est bon, il a soin de lui

porter à manger, ce qui n'arrive pas cependant toujours; pour lors la femelle est obligée de quitter son nid de tems à autre, pour fienter & pour prendre de la nourriture.

Dans tous les pays de l'Europe, on se fait un amusement d'élever des serins: on les fait non seulement couver ensemble dans des volieres, mais on les accouple encore avec d'autres oiseaux d'un genre approchant, & on en obtient une espece bâtarde, à laquelle on donne le nom de mulet. Les mulets ont pour l'ordinaire la tête & la queue du pere; mais ils sont tous inférieurs, comme provenans de différens genres; les genres avec lesquels on apparie ordinairement le serin, sont le bruant, le pinçon, la linotte, & sur-tout le chardonneret.

Ceux qui font nicher des serins ont toujours observé que la femelle pond son œuf sur les six heures du matin, & qu'elle ne passe jamais sept heures, à moins qu'elle ne soit malade, ou que l'œuf ne puisse sortir à cause de sa grosseur, ou parce qu'il est sans coquille, & dans ce cas, il faut faciliter son espece d'accouchement; ils ont encore observé que les petits éclosent à la même heure que les œufs ont été pondus.

Olina dit que le serin peut vivre depuis dix jusqu'à quinze ans, mais il faut en avoir bien soin; on a vu des serines chanter comme le mâle, mais cela est bien rare. Il est aussi à observer que, quand un serin sort de sa cage, & qu'il s'envole dans un jardin où il y a des arbres, les moineaux & les autres petits oiseaux du voisinage qui l'apperçoivent, courent aussitôt après lui, sans néanmoins lui faire aucun mal.

M. Sprengel a fait plusieurs observations sur les canaries mulets; il a suivi pour cet effet très-exactement la multiplication des oiseaux qui provenoient de l'accouplement des serins avec des chardonnerets, & cet Oiseleur assure que les mulets provenus de ces oiseaux

ont multiplié entr'eux & avec leurs races paternelles & maternelles; les preuves qu'il en donne, ne laissent même rien à desirer à ce sujet, quoiqu'on ait toujours regardé avant lui les serins mulets comme stériles. Ceux-ci ont la voix beaucoup plus forte que les serins ordinaires; ils ont cependant tous en général la voix douce & perçante, ils la soutiennent encore long-tems sans perdre haleine: ils peuvent aussi la baisser & l'élever de tems en tems par différentes inflexions, avec lesquelles ils font une mélodie fort agréable; lorsqu'on les instruit dès leur tendre jeunesse, ils apprennent aisément des airs de flageolets & de serinette, qu'on est charmé de leur entendre répéter; on nourrit les serins avec du chenevis, du millet, de la navette & de l'alpiste, le mouron les réjouit beaucoup & les maintient en santé.

On éleve les serins dans des cages ou dans des chambres préparées & exposées au levant; ils y couvent trois fois l'année depuis le mois d'Avril jusqu'au mois d'Août; mais quelle doit être la forme de leurs cages & de leurs cabanes? M. Hervieux va nous l'apprendre: il prétend que pour avoir de bonnes cabanes à serins, il faut qu'elles soient faites de bois de noyer bien sain, & que les fonds & les tiroirs soient d'une seule piece; il rejette absolument celles de bois de sapin, à cause des mittes & des punaises qui pourroient s'y ramasser. A l'égard de celles de hêtre, on pourroit en faire usage à défaut de celles de noyer. M. Hervieux aime en outre les cabanes toutes à découvert, c'est-à-dire, celles dont les quatre faces soient de fil d'archal, avec deux portes aux deux côtés, aussi grandes que celles du milieu; il en apporte deux raisons: la premiere, c'est que dans ces sortes de cabanes on voit toujours les oiseaux à découvert; la seconde, c'est que par-là on rend les oiseaux familiers, ayant l'habitude de voir continuellement du monde. Quant aux deux portes, elles sont d'une

grande

grande utilité, elles servent à faciliter aux serins le passage d'une cabane dans une autre, sans qu'on soit obligé de les toucher. On ouvre les deux portes, on passe, ou on fait semblant de passer sa main par la porte qui est devant soi; les oiseaux voyant l'autre porte ouverte, à l'extrêmité de la cabane ouverte, courent à l'instant dans l'autre cabane, que l'on présente à côté de la leur, & par ce moyen, on les fait passer & repasser autant qu'on aura besoin, soit pour nettoyer leurs cabanes, soit pour d'autres choses qui survienent, sans les toucher, ni les effaroucher; on peut même, en rapprochant ensemble toutes les cabanes les unes auprès des autres, en faire une voliere parfaite; pour ce qui est des cages les plus commodes, ce sont les longues, les moins larges & les plus élevées; l'oiseau qui habite une pareille cage, n'est point sujet à s'étourdir, ayant de quoi voler par la hauteur & se promener par la longueur. Il devient même par-là plus fort & plus robuste. La cage que M. Hervieux préfére doit être longue & large à proportion de la hauteur, il ne doit point s'y trouver d'augets aux deux côtés, comme dans les autres cages, ensorte qu'on puisse toujours voir à découvert l'oiseau, quelqu'éloigné qu'on soit de sa cage; les deux plombs sont placés par le bas, enchâssés dans le tiroir à l'extrêmité de la cage, ensorte qu'en ôtant le tiroir, qui se tire par le derriere de la cage, on ôte en même tems les deux augets où est la nourriture de l'oiseau: pardevant, les deux augets sont grillés de place en place en-dedans de la cage, pour que le serin, ne pouvant que passer sa tête, ne renverse pas sa graine, ce qui ne peut se faire aux autres cages.

M. Hervieux observe, au sujet des cabanes, qu'on fera très-bien de fabriquer proprement sur le dessus deux petites couliſſes du même bois dont la cabane est construite, posées directement dessus les deux paniers; ensorte qu'on peut voir plusieurs fois le jour,

en ouvant cette couliſſe, tout ce qui ſe paſſe dans le nid des ſerins, ſans toucher en aucune maniere aux paniers, & par ce moyen, on ne les effarouche jamais, pour voir en quel état ſont les œufs ou de quelle force ſont les petits.

On ne peut pas déterminer ici le tems propre pour l'accouplement des ſerins, il faut ſe diriger ſur la ſaiſon; il y a des années plus avancées les unes que les autres. Lorſque le ſoleil commence à faire ſentir ſes rayons, & lorſque les froids & les gelées commencent à diſparoître, on pourra ſe préparer à accoupler ſes ſerins; on prend à cet effet une cage neuve, ou, en cas qu'elle ait déjà ſervi, qui ſoit bien nettoyée; on y met un ſerin mâle avec la femelle qu'on lui deſtine; ils ſe connoiſſent & s'apparient plus promptement dans une petite cage, qu'ils ne font dans une grande cabane. On prendra garde de ne pas faire comme certaines perſonnes, en mettant deux mâles ou deux femelles enſemble, pour n'avoir pas ſéparé de bonne heure les mâles d'avec les femelles; on les confond ſouvent, lorſque le tems de l'accouplement arrive: quand on aura laiſſé pendant huit ou dix jours ſa paire de ſerins dans une petite cage, & lorſqu'on connoîtra qu'ils ſont bien appariés, on les lâchera pour lors dans la cabane qu'on leur deſtine, & on expoſera cette cabane au levant préférablement à tout autre endroit.

Si on apparie un mâle gris avec une femelle griſe, on doit s'attendre à avoir des ſerins gris; il en eſt de même des mâles blonds, iſabelles, agathes, jaunes, accouplés avec des femelles de la même couleur; ils ne peuvent produire des ſerins que de la même eſpece; mais ſi on entremêle ces eſpeces, on réuſſit à en avoir ſouvent de très-beaux & de très-rares; il n'eſt pas toujours néceſſaire d'avoir des ſerins panachés pour en avoir de beaux, il ſuffit ſeulement qu'ils ſortent de panachés, pour que leurs

descendans soient souvent plus beaux que s'ils proviennent directement de panachés ; pour en avoir de très-beaux, on assortira un mâle panaché de blond avec une femelle jaune queue blanche, ou bien un mâle panaché avec une femelle blonde queue blanche ou autre, excepté seulement la femelle grise queue blanche ; & lorsqu'on veut se procurer un beau jonquille, il faut mettre un mâle panaché de noir avec une femelle jaune queue blanche.

On présente ordinairement aux serins, pour faire leurs nids, de la bourre de cerf, neuve ou commune, du foin, de la mousse, du coton haché, du gros chanvre, ou filasse de chiendent ; mais de toutes ces différentes choses, il n'y a qu'une ou deux, selon M. Hervieux, dont ces oiseaux peuvent valablement se servir pour faire leur nid, par les raisons que cet Auteur déduit dans l'ouvrage qu'il a publié ; rien n'est meilleur, ajoute-t-il, que le petit foin fort délié & menu, pour faire le corps du nid des serins, mais il faut encore avoir attention que ce foin soit cueilli & séché au soleil bien auparavant que de leur présenter ; lorsque le nid est presque fait, on peut leur donner une petite pincée de mousse bien séchée au soleil & autant de bourre de cerf ; il se trouve chez les faiseurs de vergettes, un chiendent qui leur est tout-à-fait propre : on prend le plus délié, on le secoue bien pour en faire sortir la poussiere, & lorsqu'on veut encore mieux faire, on le lave & on le fait sécher au soleil, après quoi, on le coupe & on l'éparpille dans la cabane : le chiendent peut suffire seul pour faire le nid, & ce qu'il y a de meilleur dans cette substance, c'est qu'en la lavant dans de l'eau bouillante, on peut encore le leur présenter derechef pour faire un autre lit.

On donne aux serins trois sortes de choses pour poser leurs nids, des petits paniers d'osier, des sabots de bois & des sabots de terre ; on préfere cependant

les premiers, mais il ne faut pas qu'ils soient trop grands; on ne donnera d'abord qu'un panier à la fois, pour que ces oiseaux ne s'avisent pas de porter tantôt dans un panier, tantôt dans un autre. Douze jours seulement après que les petits sont éclos, on en mettra un de l'autre côté, parce que pour lors ces oiseaux font leur second nid, quoiqu'ils nourrissent leurs petits.

La nourriture des serins est un article auquel les curieux doivent principalement s'attacher; car ce qui est propre à ces oiseaux dans une saison, devient souvent un poison dans une autre; quand les serins seront en état de manger seuls, on leur donnera pour nourriture ordinaire de la navette, du millet, de l'alpiste & du chenevis, mais on mêlangera ces graines de façon que sur un demi-litron de chenevis, autant d'alpiste & un litron de millet, on y mettra six litrons de navette bien vannée. On conserve ce mêlange dans une boite de chêne bien fermée; on remplit avec cette graine l'auget des serins, & on leur en donne pour deux jours à la fois.

Lorsque les serins sont accouplés & mis en cabane, on leur donne, outre les graines indiquées ci-dessus, un petit morceau d'échaudé ou de biscuit dur, surtout quand on s'apperçoit que la femelle est prête à pondre. On leur donnera encore, pendant les huit premiers jours qu'ils sont en cabane, beaucoup de laitue; cela les purge.

Le tems le plus difficile pour gouverner les serins, c'est lorsqu'ils sont petits; la veille que les petits doivent éclorre, qui est le treizieme jour depuis celui que la femelle couve, on change le sable fin & tamisé qu'on a eu la précaution de mettre dans leur cabane, dès le moment même qu'on les y a fait entrer; on nettoie tous les bâtons; on remplit l'auget de graine, après avoir ôté celle qui y étoit; on leur met aussi de l'eau fraîche dans leur plomb bien net, pour ne point les tourmenter les premiers jours que les petits

naissent. On leur donne encore une moitié d'échaudé, après en avoir ôté la croûte de dessus, & un petit biscuit, qui seront l'un & l'autre bien durs, parce que si l'un & l'autre étoient tendres, ces oiseaux en mangeroient beaucoup, & buvant ensuite pardessus, ils étoufferoient infailliblement. Tant que cet échaudé & ce biscuit dureront, on ne leur en donnera point d'autre; mais quant à la nourriture suivante, on la leur renouvellera deux ou trois fois par jour, sur-tout pendant les grandes chaleurs. Cette nourriture consiste dans un quartier d'œuf dur, blanc & jaune, haché fort menu, & dans un morceau d'échaudé trempé dans de l'eau; on passe le tout dans sa main & on le pose sur une petite saucière; on met dans une autre de la graine ordinaire, qu'on aura trempée environ deux heures auparavant: on en jette l'eau, & pour mieux faire encore, on donnera à cette graine un bouillon; on la rincera ensuite dans une eau fraîche pour lui ôter toute sa force & son âcreté. On leur donnera en outre de la verdure, mais en petite quantité, telle que du mouron, du seneçon, & à défaut de ces plantes, un cœur de laitue pommée, un peu de chicorée & un peu de plantain bien mûr: on leur présentera de la nouvelle nourriture trois fois par jour, le matin à cinq ou six heures, à midi & vers les cinq heures du soir, & on leur ôtera la vieille, de peur qu'elle ne soit aigrie. M. Hervieux leur donne en outre de la graine d'œillet ou pavot, de laitue & d'argentine, qu'il a soin de mêler ensemble dans un petit pot; en un mot, on leur donnera pour nourriture, ce que le mâle aime, par préférence & même sans rien épargner; il n'y a que la verdure qu'on doit leur donner avec beaucoup de précaution. Un petit morceau de régliſſe dans leur boiſſon y fait très-bien; cela vaut mieux que du sucre. Pendant les grandes chaleurs, il ne faut pas oublier de leur donner de l'eau

fraîche dans une petite cuvette, pour se baigner; cela leur est très-salutaire.

On est quelquefois obligé de nourrir les petits serins à la brochette, soit à cause de la maladie de la femelle, soit pour d'autres raisons, sur-tout lorsqu'on veut leur apprendre des airs de serinettes ou de flageolets; quand c'est seulement pour ce dernier cas, qu'on veut les élever ainsi, il faut qu'ils soient assez forts pour les ôter de dessous la mere, sans cependant qu'ils le soient trop: on ne les sevrera donc de leurs meres, quand ils sont d'une race délicate, qu'au quatorzieme jour, & au douzieme jour, s'ils sont robustes; on leur préparera pour nourriture une des deux pâtes suivantes: on mettra dans un grand mortier ou sur une table unie, en deux ou trois fois, un demi-litron de navette bien seche & bien vannée; on l'écrasera avec un rouleau de bois, en le roulant & déroulant plusieurs fois, enforte que la navette se trouvant bien broyée, on puisse en faire sortir l'écaille pour qu'elle reste nette; on y ajoute environ trois échaudés en sus, écrasés & réduits en poudre, après en avoir ôté la premiere croûte; on y met un biscuit d'un sol; tout cela étant mêlé & réduit en poudre, on le met dans une boîte neuve de chêne, & on le pose dans un lieu qui ne soit point exposé au soleil; on prendra de cette poudre une cueillerée & plus selon le besoin; par ce moyen, on trouve dans le moment la nourriture de ses serins faite, en y ajoutant un peu de jaune d'œuf & une goutte d'eau pour humecter le tout ensemble. Mais après vingt jours que cette mixtion pulvérisée est faite, il ne faut plus leur en donner, parce que la navette s'aigrit; quand passé ce tems il en reste, il faut la donner aux pere & mere. La nourriture suivante est un composé de la façon de M. Hervieux; nous l'allons rapporter ici, elle paroît plus profitable.

Les trois premiers jours qu'on commence à donner

la becquée aux serins, on prend un morceau d'échaudé, dont la croûte est ôtée, à cause de son amertume; on y ajoute un très-petit morceau de biscuit: ils doivent être l'un & l'autre très-durs; on les réduit en poudre: on y met ensuite une moitié ou plus, s'il est besoin, de jaune d'œuf, que l'on détrempe avec un peu d'eau, le tout bien délayé, ensorte qu'il ne s'y trouve aucun durillon. On aura soin que la pâte ne soit pas trop liquide; quand l'œuf dur est frais, le blanc peut aussi bien se délayer que le jaune, les petits n'en sont pas si échauffés. Après que les trois premiers jours sont écoulés, on ajoute à ce composé une pincée de navette bouillie, sans être écrasée; mais on aura attention de la laver dans de l'eau fraîche, après qu'elle aura fait un bouillon ou deux. On leur donnera aussi de tems en tems une amande douce pelée & bien pilée, qu'on confondra avec leur pâte: quelquefois aussi, lorsqu'on s'apperçoit que les petits sont bien échauffés, on leur mettra une petite pincée de graine de mouron, la plus mûre qu'on puisse trouver. On fera ce composé deux fois par jour dans les grandes chaleurs, de peur qu'il ne s'aigrisse. Si les petits serins deviennent malades, pendant le tems qu'on les éleve ainsi, ce qui peut fort bien arriver, on prendra pour lors une poignée de chenevis, on le lavera dans de l'eau de fontaine, & après l'avoir écrasé avec un pilon de bois, dans une seconde eau, on l'exprimera fortement dans un linge blanc, & on se servira de cette eau, qu'on appelle lait de chenevis, pour linifier le composé ci-dessus indiqué. On peut jetter aussi de tems en tems aux serins, de la mie de pain dans leurs volieres, pourvu qu'elle ne soit pas tendre.

Mais ce n'est pas assez de savoir faire la pâte propre aux serins, il faut encore savoir leur refuser & leur donner la nourriture à propos. Voici donc les regles qu'on suivra: on leur donnera pour la premiere fois, à six heures & demie du matin au plus tard; la seconde

fois, à huit heures; la troisieme, à neuf heures & demie; la quatrieme, à onze heures; la cinquieme, à midi & demi; la sixieme, à deux heures; la septieme, à trois heures & demie; la huitieme, à cinq heures; la neuvieme, à six heures & demie; la dixieme, à huit heures; la onzieme & derniere fois, à huit heures trois quarts.

Cette derniere becquée n'est pas cependant absolument nécessaire. On a une petite brochette de bois, bien unie & mince par le bout, il faut qu'elle soit de la largeur du petit doigt: les plumes taillées exprès ne sont pas à beaucoup près aussi aisées. On donnera aux petits serins à chaque fois, environ quatre ou cinq becquées, ensorte que leur jabot ne se trouve pas trop bouffi; car ils pourroient fort bien étouffer.

A vingt-quatre ou vingt-cinq jours, on cessera de leur donner la becquée, sur-tout lorsqu'on les verra éplucher assez bien; pour les jonquilles & agathes, on continuera de le faire jusqu'à trente jours; on les met, quand ils commencent à manger seuls, dans une cage sans bâton; on aura un peu de petit foin ou mousse bien seche au bas de la cage, & on leur donnera pour nourriture, pendant le premier mois qu'ils mangent seuls, du chenevis écrasé, du jaune d'œuf dur, de l'échaudé ou biscuit sec ou rapé, un peu de mouron bien mûr, & de l'eau dans laquelle il y ait un peu de réglisse. On placera tout cela au milieu de la cage; on mettra aussi de la navette seche dans leur mangeaille.

Il s'agit actuellement de distinguer les serins mâles d'avec les femelles; la chose n'est pas si facile qu'on se l'imagine: cependant une regle certaine, c'est que le serin mâle a une espece de jaune sous le bec, qui descend plus bas qu'à la femelle, & qu'il a les tempes fort dorées. Le mâle a en outre la tête un peu plus grosse & un peu plus longue; d'ailleurs, il est d'ordinaire plus haut monté que la femelle; il est aussi plus haut & plus vif en couleur. Enfin, le

mâle commence à gazouiller presqu'aussi-tôt qu'il mange seul ; mais après que la premiere mue l'a quitté, on entend le mâle, qui ne faisoit que gazouiller auparavant, faire connoître par son chant ce qu'il est, sans qu'on puisse en douter.

Si on veut actuellement connoître les vieux serins & les distinguer d'avec les jeunes, on y peut parvenir de trois façons ; la force, la couleur & le chant sont les trois signes auxquels on s'attachera.

Tout serin vieux a la couleur bien plus foncée & plus vive dans son espece qu'un jeune ; ses pattes sont rudes & tirant sur le noir, sur-tout s'il est gris ; d'ailleurs, il a les ergots plus gros & plus longs que les jeunes. Les serins vieux, après avoir passé deux mues, sont aussi plus forts, plus vigoureux & en meilleure chair que les jeunes ; leur chant est aussi plus fort & dure plus long-tems.

Lorsqu'on veut instruire un serin au flageolet, on le met dans une cage séparée, huit ou quinze jours après qu'il mange seul : si quinze jours après il commence à gazouiller, ce qui prouve qu'il est un mâle, on le sépare aussi-tôt des autres ; on le met dans une cage couverte d'une toile fort claire, pendant les premiers huit jours, & on le place dans une chambre éloignée de tout autre oiseau, de sorte qu'il ne puisse entendre aucun ramage ; après quoi, on joue d'un petit flageolet, dont les tons ne soient pas trop élevés. Ces quinze jours écoulés, on change cette toile claire pour y substituer une serge verte ou rouge, bien épaisse, & on laisse l'oiseau toujours dans cette situation jusqu'à ce qu'il sache parfaitement son air. Lorsqu'on lui donne de la nourriture, qui doit être au moins pour deux jours, il ne faut la lui donner que le soir & non pendant le jour, pour qu'il ne se dissipe, & qu'il apprenne plus vite ce qu'on lui enseigne. A l'égard des airs, on ne leur apprendra qu'un beau prélude avec un air choisi seulement, car ils peuvent oublier facilement trop d'airs ou des airs

trop longs ; à défaut de flageolets, on se sert de serinettes pour les instruire ; ces oiseaux n'apprennent pas tous aussi aisément : les uns se déclarent au bout de deux mois, & à d'autres, il en faut plus de six ; cela dépend, selon M. Hervieux, des différens tempéramens & inclinations de ces oiseaux. Nous allons actuellement examiner les accidens qui surviennent aux serins, lorsqu'on les fait couver.

Il arrive quelquefois qu'un serin mâle tombe malade lorsque sa femelle a le plus besoin de lui, comme lorsqu'elle va pondre ses œufs, ou quand ses petits ont déjà atteint sept ou huit jours, qui est le tems où un bon serin mâle doit décharger la femelle du soin de nourrir ses petits, pour qu'elle se repose. Si le serin est donc atteint pour lors de maladie, on ne perdra point de tems ; on prendra son serin malade & on le mettra dans une petite cage. On examinera pour lors, autant que faire se pourra, quelle peut être la maladie dont il est attaqué, & après l'avoir reconnue, on y apportera promptement les remedes qui lui conviennent : on commencera d'abord par mettre le serin malade au soleil, on lui soufflera un peu de vin blanc sur le corps, remede qui convient à toutes ses maladies ; on lui donnera ensuite les remedes appropriés au genre du mal ; s'ils n'opérent point, si au contraire la maladie du serin empire & si la femelle commence à se chagriner de l'absence de son mâle, on songera pour lors à lui procurer un autre mâle pour substituer à la place du malade. Le remede infaillible pour la premiere maladie du mâle, est huit ou dix jours de repos, & pour la seconde, de lui faire faire diette pendant plusieurs jours, pour le dégraisser, en ne lui donnant pour toute nourriture que de la navette ; peu de jours après, on remettra le serin avec sa femelle ; il sera comme à son ordinaire gai & réjoui ; mais s'il retombe malade, il faut le retirer & ne plus le remettre, quoiqu'il en guérisse, car c'est

une preuve d'une trop grande délicateſſe. On en peut dire autant de la femelle; ſi elle devient malade, quand elle couve ſes œufs, il faut, en la retirant de ſa cabane, lui ôter auſſi ſes œufs & les donner au plutôt à d'autres femelles, qui couvent à-peu-près du même tems; ſi elle devient malade, après que les petits ſe trouvent éclos, on examinera s'ils ſont aſſez forts pour les élever à la brochette, & en cas qu'ils ne le ſoient pas aſſez, on les donnera à une femelle qui aura des petits de la même force, quoique la malade pût & voulût les nourrir.

Il arrive encore dans la ponte des ſerins, des accidens faute de précaution, comme de caſſer des œufs, pour n'avoir pas porté aſſez d'attention; ſi une femelle s'aviſe de pondre ſon œuf dès le grand matin dans un petit coin de la cabane, celui qui eſt chargé du ſoin de ces oiſeaux, vient dès le matin nettoyer leur cabane, il ne s'apperçoit pas de l'œuf & il le caſſe; auſſi dès qu'on ne trouvera pas dans le nid l'œuf qu'on attendoit la veille, on cherchera pour lors avec les yeux plutôt qu'avec la main, dans tous les coins & recoins de la cabane, ſi l'œuf n'y eſt pas; lorſqu'on le trouve, on le prend délicatement avec deux doigts par ſes deux extrêmités, il ſera moins en riſque d'être caſſé qu'en le prenant par le milieu, & on le place dans le nid.

Les femelles, dans le tems de la ponte, ſont ſujettes à une maladie fort grave, dont voici les ſymptômes: on les voit bouffies en un moment, ne voulant plus manger; quelquefois même elles ſont ſi malades, que ne pouvant ſe tenir ſur leurs pattes, elles ſe renverſent ſur le ſable; ſi on ne les ſecoure promptement, elles meurent bien vîte; cela leur arrive pour l'ordinaire le ſoir ou dès le grand matin; quand on s'en apperçoit, on prend dans ſa main la femelle malade, & après s'être bien aſſuré que ſa maladie eſt la ponte, on lui met avec la tête d'une groſſe épingle, de l'huile

d'amandes douces au conduit de l'œuf; cela dilatera les pores & l'œuf passera aisément : mais si cela ne suffit pas, on lui fera avaler quelques gouttes de cette même huile, cela lui appaisera les tranchées & les douleurs aiguës qu'elle ressent: on la laissera dans une petite cage garnie de même foin; on la mettra au soleil ou devant le feu, jusqu'à ce qu'elle ait ratrappé sa premiere vigueur. On lui donnera de la bonne nourriture, telle que de la graine bouillie, de l'échaudé sec & de la graine d'œillet, & lorsque, malgré toutes ces bonnes nourritures, elle a de la peine à revenir, on lui soufflera quelques gouttes de vin blanc & on lui en fera boire un peu de tiede où il y ait du sucre candi ou autre. Les femelles ne sont ordinairement sujettes à cette maladie que pour la ponte du premier & du second œuf; il y a de certaines femelles qui déplument leurs petits à mesure que la plume commence à leur pousser, & c'est ordinairement sept ou huit jours après qu'ils sont nés, on remédie à ces inconvéniens de deux manieres différentes: on ôte les petits, s'ils sont assez forts, pour les élever à la brochette, ou bien, si on est obligé de les laisser, on les met dans une petite cage avec leur nid posé au milieu de la cabane; mais il faut que les bâtons de cette petite cage soient éloignés les uns des autres à une distance convenable, pour que le pere & la mere puissent nourrir leurs petits à travers les bâtons, sans les déplumer autant qu'ils feroient s'ils n'étoient point renfermés dans cette petite cage.

Il arrive encore quelquefois que des femelles suent sur leurs petits, quand ils n'ont que deux ou trois jours, & quelquefois même aussi-tôt qu'ils sont nés; on s'en apperçoit fort aisément: la femelle a pour lors les plumes de dessous le ventre & l'estomac mouillés, ce qui empêche le duvet des petits de venir aisément. Lorsque les petits ont atteint six jours avant que la femelle sue, ils sont hors de danger; mais il en meurt

beaucoup qui ne parviennent pas à cet âge. Le remede le plus sûr & le plus infaillible dans ce cas, est d'ôter au plutôt les petits de dessous la mere, & quand on se trouve sans avoir de femelles qui aient des petits éclos à-peu-près du même tems, il faut chercher quelque ami qui en ait, pour les mettre avec les siens sous sa femelle, afin de les élever.

On se trouve encore souvent avoir des femelles qui pondent trois ou quatre œufs à la premiere couvée, & qui ensuite les abandonnent; quand cela arrive, après les avoir laissés deux ou trois jours dans le nid, pour voir si elles ne s'aviseront point de les couver, si on s'apperçoit qu'après ce tems elles n'y vont plus; si au contraire elles défont les nids où sont les œufs, on les ôtera & on les mettra sous d'autres femelles qui couvent; cependant on a observé que souvent les œufs que ces femelles ne vouloient pas couver, se trouvoient ordinairement clairs. M. Hervieux dit avoir mis de faux œufs clairs à certaines femelles, à la place des leurs: elles les cassoient & les jettoient même hors du nid, presqu'aussi-tôt qu'il les leur avoit présentés. Ce curieux se trouvoit pour lors obligé de leur en donner de faux d'ivoire, pour les amuser jusqu'à ce que leur couvée fût entiérement finie; cependant on ne doit pas se rebuter, lorsqu'on voit une femelle abandonner ses œufs à la premiere couvée; cela n'arrive pour l'ordinaire qu'à de jeunes femelles qui n'ont jamais couvé: quand elles font de nouvelles pontes, elles les couvent fort assidûment; elles nourrissent même très-bien leurs petits. Comme il peut cependant se rencontrer des femelles (ce qui est très-rare) qui ne veuillent jamais couver, ou du moins qui ne veuillent couver que leur derniere ponte, on les laissera toujours pondre, & on donnera leurs œufs à couver à d'autres, après les avoir néanmoins laissés dans leurs nids pendant un jour ou deux, pour voir si elles ne voudroient pas s'y attacher.

Un accident qui arrive auſſi aux ſerins dans leurs cabanes, c'eſt de leur trouver quelquefois la patte caſſée, ſans ſavoir d'où cela provient; pour éviter cet accident, il y a deux moyens: le premier, eſt de ne point faire de trous aux bâtons de ſureau que pour y paſſer la pointe d'une aiguille, car c'eſt ordinairement par des trous trop grands qu'on a fait au ſureau, que cet accident ſurvient; le ſecond, c'eſt de ne jamais mettre les ſerins en cabane, qu'on n'ait regardé auparavant s'ils n'ont pas les ongles trop grands; dans ce cas, il faut leur en couper la moitié, mais pas plus; car ſi on les coupoit trop courts, ils ne pourroient ſe ſoutenir ſur leurs bâtons. On aura ſur-tout grand ſoin que les bâtons de la cabane ſoient bien ſtables & qu'ils ne puiſſent pas tomber, cela eſt de la derniere importance.

Un autre fâcheux accident qui peut encore arriver & auquel ſouvent on ne s'attend pas, c'eſt quand une femelle ne nourrit pas ſes petits, quoiqu'elle les couve cependant toujours; lorſqu'on s'apperçoit de cela, on lui ôtera, ſans perdre de tems, les petits & on les donnera promptement à une autre femelle: on choiſira ſur-tout celle qui nourrit bien, & dont les petits ſoient à-peu-près de la même force que ceux qu'on lui donne. Quand dans une couvée, il s'en trouve de moins forts que les autres, & qu'on en a de pareils dans une autre, on pourra les changer, en mettant les plus forts avec les plus forts & les plus petits enſemble.

S'il arrive qu'on ait des femelles qu'on ſoupçonne de ne pas vouloir nourrir leurs petits, telles que ſont ordinairement les agathes, les blanches aux yeux rouges, quelques blondes & jonquilles; ou même quelques panachées, il faut avoir la précaution, avant que les petits ſortent des œufs, de remettre ceux-ci ſous des femelles griſes, & on ôte les œufs de ces dernieres pour les jetter, en cas qu'on n'ait point

d'autres femelles auxquelles on puisse les donner. Les amateurs donnent aux femelles grises le nom de nourrices ; il suffit qu'une femelle couve depuis quatre ou cinq jours pour lui donner des œufs prêts à éclorre.

Quand on se trouve à la campagne, on peut mettre les œufs de ses serins dans des nids de chardonnerets ; on peut par-là être assuré d'avoir des petits serins sans la moindre peine, pourvu cependant qu'on ait la précaution de ne point mettre des œufs de serins qui ne soient point couvés dans le nid des chardonnerets, où les œufs seroient bien avancés ; lors donc qu'on a découvert un nid de chardonneret, on commence par casser un œuf, & l'on voit s'il est avancé, afin d'y mettre des œufs de serins couvés à-peu-près dans le même tems ; lorsque les petits qu'on y a mis, ont dix ou douze jours, on les en retire pour les nourrir à la brochette ; mais si on veut continuer de leur faire donner à manger par les chardonnerets, on les met dans une cage basse, avec un petit réseau pardessus, ensorte que quand le pere & la mere viendront nourrir les petits prisonniers, ceux-ci puissent recevoir la becquée ; lorsqu'on aura habitué pendant quelques jours le pere & la mere de leur venir donner à manger, on pourra d'espace en espace les approcher du logis, en mettant toujours la cage dans un lieu bien à découvert, & quand les petits peuvent sortir du nid, on les remet dans une plus grande cage & on les laisse au même endroit jusqu'à ce qu'on ne s'apperçoive plus d'y voir aller le pere & la mere ; on met pendant ce tems quelque chose à manger dans la cage, telle que du jaune d'œuf & du chenevis écrasé, pour que les petits puissent s'accoutumer à manger seuls ; les nids de tous les autres oiseaux ne leur conviennent pas pour cela, même ceux des linottes.

Quand une femelle tombe malade quelques jours après que ses petits sont éclos, ou lorsqu'elle les abandonne, il faut pour lors, n'ayant point d'autres femelles

auxquelles on puisse les donner à nourrir, acheter promptement une nichée de moineaux tout jeunes, & en mettre à proportion qu'il en est besoin dans le nid des petits orphelins, afin que se trouvant les uns avec les autres, ils entretiennent la chaleur naturelle des petits; on donne la becquée pendant toutes les heures à ces petits serins, selon la méthode ci-dessus prescrite; quand le tems est un peu froid, on ajoute encore pardessus une petite peau d'agneau bien douce: on nourrit les moineaux d'une nourriture plus commune que celle des serins, pour qu'ils ne viennent pas si gros en peu de tems.

Si on remarque une certaine antipathie parmi quelques serins, on se gardera bien de les appareiller; car quoi qu'on fasse, on ne peut les apprivoiser ensemble, dès que cette antipathie regne une fois.

Lorsqu'on a plus de femelles que de mâles, & quand on ne veut pas faire la dépense d'acheter des mâles, on s'y prend de la maniere suivante pour appareiller deux femelles avec un mâle; cela peut même très-bien se faire, si ce mâle est fort & vigoureux, s'il chante d'un ton fort élevé, long-tems & souvent pendant le jour, & s'il est si vif qu'il ne puisse rester un seul instant en place dans sa cage ou cabane. On a pour cet effet deux petites cabanes posées à côté l'une de l'autre, & on lâche le mâle dans l'une des deux; ce mâle étant appellé par ces deux femelles, ira tantôt à l'une, tantôt à l'autre, & par ce moyen il les satisfera toutes deux; lorsqu'on n'a qu'une seule cabane, on peut encore s'en servir sans s'en pourvoir d'une autre; mais il faut que cette cabane soit grande, & qu'il y ait une petite séparation au milieu par le moyen d'un petit ais, pour que les deux femelles qui se trouvent dans les paniers posés aux deux extrêmités de la cabane, ne soient point distraites en se voyant; la planche qui formera cette séparation, doit être mince & ne doit descendre au plus qu'à un quart de hauteur

hauteur de la cabane ; ce qui suffit uniquement pour que les deux femelles ne se voient point, quand elles couvent leurs œufs. Il y a encore une autre méthode pour mettre les femelles avec un petit nombre de mâles. Lorsqu'on a un cabinet bien clair & à l'exposition du levant, on le démeuble totalement pendant les quatre mois qu'on met couver, & on le remplit de serins mâles & femelles ; on peut y lâcher quatre femelles sur un mâle, c'est-à-dire, si on y met douze mâles, on pourra leur donner quarante-huit femelles ; on place de distance en distance de petits paniers en aussi grand nombre qu'il y a de femelles, & on met dans le milieu du cabinet tout ce qui est nécessaire pour faire les nids ; on met aussi une table au milieu de ce cabinet, & on place dessus trois ou quatre grands augets remplis d'eau & de grains ordinaires. On range de longs bâtons de sureau de distance à autre, pour que les serins puissent s'y percher. On fera faire une fenêtre grillée, afin de pouvoir ouvrir le chassis lorsqu'il fera beau, pour donner de l'air aux serins, sans crainte qu'ils s'envolent. Chaque femelle prendra son nid dans ce cabinet, & sans se tromper n'ira jamais dans celui d'une autre. On peut placer autour du cabinet quelques caisses de verdure, tels que des petits orangers, ou d'autres arbrisseaux, cela les réjouira, & même plusieurs femelles y pourront faire leurs nids, en leur mettant un panier au milieu de la caisse.

Parmi les serines, il s'en trouve qui ne pondent jamais, on les appelle femelles *brehaignes* ; d'autres sont si peu œuvées, qu'elles ne font qu'une ponte ou deux au plus pendant toute l'année, & souvent même il arrive qu'elles ne pondent que de deux jours l'un : il y en a qui font trois pontes bien réglées & qui ont trois œufs à chaque ponte ; les plus communes en font quatre de quatre à cinq œufs chacune. Lorsque cette derniere espece de serins nourrit bien, c'est une espece ou plutôt une race parfaite.

Pour connoître si les œufs sont bons ; il faut les regarder, quand la femelle aura passé six à sept jours à les couver ; on les tire pour cet effet de dessous la mere & on les considere à la chandelle, ou même au soleil ; si on s'apperçoit que les œufs soient troubles & pesans, c'est une marque qu'ils sont bons, & que les petits se forment dedans. Si au contraire ils sont aussi clairs que le jour que la femelle a commencé à les couver, c'est un indice qu'ils sont mauvais, & sans aucun risque on peut les jetter, sans laisser fatiguer inutilement une femelle. Lors donc qu'on aura plusieurs serines qui couvent dans le même tems, on fera bien de retirer les œufs clairs de chaque femelle, & de ne faire que deux couvées de trois ; on donnera par exemple cinq ou six œufs à une femelle robuste, & celle à laquelle on les aura ôtés ne tardera pas à faire un nouveau nid.

Il est encore à observer que lorsqu'une femelle a pondu son premier œuf, il faut aussi-tôt le lui ôter & lui en substituer un d'ivoire pour l'amuser ; on ôte aussi le second & on fait de même que pour le premier, & quand on s'apperçoit que la femelle n'a plus d'œufs à pondre, on lui rend de grand matin ses œufs, en lui ôtant les faux d'ivoire. On empêche par-là que les petits naissent en différens tems, & on a l'avantage de les voir les uns & les autres de la même force.

Le tonnerre est à craindre, souvent il tue les petits dans les œufs ; on fera aussi très-bien de ne les pas toucher trop souvent, rien n'est plus mauvais ; il faut pour l'ordinaire qu'une femelle couve treize jours pour que les petits éclosent : il y en a même qui éclosent au bout de douze jours, & il s'en trouve d'autres qui n'éclosent qu'au quatorzieme jour. Quant à la fatigue d'une serine femelle, il est de fait que celle qui nourrit, fatigue beaucoup plus que celle qui pond ou qui couve, parce que celle qui pond n'a qu'une heure au plus à souffrir, & celle qui couve s'accoutume souvent

dans la situation tranquille où elle est, tandis que celle qui nourrit s'épuise après ses petits, & il arrive même souvent que le mâle, qui ne lui porte point de nourriture, lui laisse impitoyablement ce lourd fardeau. Quand on voudra donc ménager une femelle plus que les autres, soit parce qu'elle est délicate, ou qu'elle est plus belle & d'un plus grand prix, on lui présentera d'abord son nid tout fait; on lui donnera cependant quelque chose pour y mettre, pour qu'elle le puisse changer, en cas qu'elle ne le trouve pas bien: lorsque sa premiere ponte sera faite, on lui donnera ses œufs à couver pendant sept jours, après quoi on les examinera; s'ils sont clairs, on les jettera; s'ils sont bons, on les donnera à une autre femelle pour les achever de couver: on laissera reposer cette femelle deux jours; après ce tems on lui présentera un second nid fait comme le premier, & lorsqu'elle aura couvé pendant cinq ou six jours sa seconde ponte, on lui ôtera ses œufs & on lui en donnera d'autres prêts à éclorre; on lui laissera nourrir pendant douze jours les petits qui sortiront de ces œufs qui ne sont pas à elle, si toutefois elle nourrit comme il faut; car si elle ne nourrissoit pas bien, il faudroit ôter ces œufs la veille qu'ils doivent éclorre. Après qu'on lui aura ôté les petits pour les élever à la brochette, on la laissera encore reposer deux jours; on lui donnera son troisieme panier, dont le nid sera aussi tout fait, lorsqu'elle aura couvé les œufs de cette nouvelle ponte pendant douze jours; on les lui ôtera, on les donnera à éclorre à une autre femelle, & on ôtera la femelle d'avec le mâle; on les laissera ensemble dans une petite cage, jusqu'à ce qu'ils commencent à muer; on peut pour lors, sans aucun risque, les séparer; par le moyen de cet expédient, une femelle ne se trouvera point fatiguée de ses trois couvées, & peut vivre fort long-tems; elle a même la force de supporter

la mue ; qui fait ordinairement mourir celles qui se trouvent trop épuisées.

Les maladies des serins sont en grand nombre ; la premiere est l'avalure : cette maladie leur est d'autant plus dangereuse, que les remedes qu'on y peut apporter, ne servent qu'à prolonger leur vie de quelques jours ; elle vient ordinairement à ces oiseaux un mois ou six semaines après qu'ils sont nés ; le signe de cette maladie est extérieur. Ceux qui en sont attaqués, se trouvent très-maigres, ils ont le ventre clair, très-gros, fort dur & couvert de petites veines rouges ; leurs boyaux se trouvent descendus à l'extrémité de leurs corps ; ces oiseaux ne laissent pas que de souvent bien manger, quoiqu'ils aient cette infirmité ; mais ils n'en meurent pas moins, si on n'emploie pas au plutôt les remedes propres à cette maladie. Plusieurs causes peuvent y contribuer : la premiere provient de ce que les serins ont le corps brûlé en-dedans, parce qu'on leur a donné des nourritures trop succulentes pendant qu'on les élevoit à la brochette ; la seconde provient de ce que les jeunes serins trouvent si fort à leur goût tout ce qu'on leur donne, lorsqu'ils commencent à manger seuls, qu'ils en mangent en trop grande quantité. Lors donc qu'on a des jeunes serins qui mangent continuellement, pour obvier à cette maladie, on ôte de leurs cages ce dont on s'apperçoit qu'ils mangent le plus & on ne le leur remet que de tems à autre, sans leur en faire une habitude ; si malgré ces précautions ils tombent dans cette maladie, on aura recours aux différens remedes ci-dessous détaillés.

La mue est une maladie qui n'est pas moins dangereuse aux serins que l'avalure ; cette maladie fait autant de ravage sur ces oiseaux, que la maladie des dents sur les petits enfans. Dans le tems de la mue, qui commence à leur prendre cinq ou six semaines après qu'ils sont nés, & qui leur dure plus de deux

mois ; on les voit tout bouffis, mélancoliques & souvent endormis pendant le jour, mettant la tête dans leurs plumes ; on trouve aussi la cage ou cabane où ils sont, remplie de petit duvet ; les jeunes ne jettent que le duvet la premiere année, & à la seconde ils jettent les grosses plumes, telles que celles de leurs aîles & de leurs queues : ils sont pour lors fort dégoûtés ; ils mangent peu, ils ne touchent pas même à ce qu'ils aiment le mieux lorsqu'ils se portent bien ; c'est là l'état le plus triste où les serins puissent se trouver : ils se voient tout dépouillés de leurs plumes dans le tems où la froidure se fait souvent sentir : on trouvera ci-après les remedes pour cette maladie.

Le bouton est une autre maladie propre aux serins ; c'est une espece de bouton qui se forme sur leur croupion : il faut laisser agir la nature, c'est-à-dire, laisser percer le bouton de lui-même ; cependant, si on s'apperçoit que les serins soient bouffis, sans être dans le tems de la mue, on regardera sur leur croupion, & quand on s'apperçoit que c'est cet abscès, on tâchera de les soulager le plus promptement que faire se pourra, & ce suivant la méthode que nous prescrirons ci-dessous. Il arrive quelquefois que ces oiseaux sont si malades, qu'ils n'ont pas la force de percer eux-mêmes le bouton, & si on ne les seconde, ils en meurent ; ce qui leur provient souvent, ou de mélancolie, se trouvant placés dans un lieu sombre, ou de ce qu'on ne les purge point assez souvent.

Il arrive quelquefois que les serins se trouvent avoir quelques galles jaunes à la tête & quelquefois même autour des yeux ; quand ces galles se trouvent trop étendues, il n'y a rien à faire ; il faut tout attendre du tems & des nourritures rafraîchissantes. Ces oiseaux sont aussi souvent malades & deviennent maigres, par la grande quantité de petits insectes qui se forment dans leurs plumes, ce dont il est facile de s'appercevoir, lorsqu'on les voit s'éplucher à tous les instans

du jour. Nous donnerons ci-dessous le remede pour les soulager dans ce cas.

Rien n'est si commun que de voir des serins d'une cabane neuve devenir malade, & mourir quelquefois même peu de jours après qu'on les y a mis; on tâche pour lors de leur procurer du secours par les remedes qu'on leur donne, mais ils n'en meurent pas moins. La cause de leurs maladies est interne; c'est la raison pour laquelle la plupart des curieux ne la connoissent pas: elle provient ordinairement de ce que la cabane se trouve construite tout récemment de vieilles douves de tonneaux, où il s'est trouvé renfermés pendant plusieurs années des vins fumeux: ce bois conserve toujours en lui-même une odeur forte & vineuse, qui étourdit & enivre les petits serins; aussi y meurent-ils la plupart en peu de jours, & quoique quelquefois les peres & meres s'habituent à vivre dans cette cabane, cela n'empêche pas que les petits étant plus délicats, y périssent pour l'ordinaire. Rien n'est plus naturel, pour éviter de pareils accidens, que de ne se point servir, pour construire ces cabanes, d'ouvriers qui emploient de pareils bois; on s'en apperçoit facilement, lorsqu'on remarque que la cabane se trouve construite de vingt ou vingt-quatre pieces rapportées, ce qui ne doit pas être; mais si par hasard on a de ces sortes de cabanes, il faut, avant de s'en servir, les placer dans un lieu bien aéré, pour leur faire perdre peu-à-peu la mauvaise odeur qu'elles ont naturellement; après quoi seulement on y met sûrement les serins.

Après avoir rapporté les différentes maladies auxquelles les serins sont sujets, voyons actuellement les remedes qu'on doit employer pour les guérir: il y en a d'abord plusieurs contre l'avalure. Lorsqu'on a un serin attaqué de cette maladie, ce qu'on reconnoît aux signes caractérisés ci-dessus indiqués, notamment lorsqu'en soufflant les plumes du ventre on voit ses

boyaux fort rouges & tortillés : on peut prendre pour lors gros comme un pois d'alun, & on le met fondre dans son eau ; on lui renouvelle cette eau tous les jours pendant l'espace de trois ou quatre jours ; ce remede, à ce qu'on dit, est très-bon.

Ou bien, on lui met pour remede un morceau de fer dans son eau, & on change cette eau deux fois la semaine, en laissant toujours le clou.

Certaines personnes ôtent le soir la boisson ordinaire de l'oiseau malade, & lui en remettent de la salée le lendemain matin ; l'oiseau ne manque pas d'en boire d'abord quelques gouttes, & lorsqu'il en a bu plusieurs fois, on lui ôte cette eau salée & on lui remet de l'eau ordinaire. On continuera ainsi pendant cinq ou six jours, & en cas qu'on ne trouve point d'amendement, on lui donnera le composé suivant.

Après avoir ôté sa graine ordinaire, on lui présentera du lait bouilli avec de la mie de pain en égale quantité, & on lui mettra aussi de l'alpiste bouilli en pareille quantité dans un petit pot, au milieu de la cage : on réitérera de lui donner cette nourriture pendant quatre ou cinq matinées de suite, & l'après-midi on lui remettra sa graine ordinaire dans son auget ; après les cinq jours, on jettera dans son eau, à six heures du matin, gros comme la moitié d'une lentille de thériaque, & on la lui laissera jusqu'à ce qu'on l'ait vu boire une fois ou deux ; on continuera cette boisson au moins trois jours de suite, après quoi, on lui donnera une mangeaille apprêtée de la maniere suivante.

On prend une pincée de millet, autant de graine d'alpiste, quelque peu de navette, avec quelques grains de chenevis, le tout mêlé ensemble ; on fait bouillir ces graines dans l'eau un ou deux bouillons, & on change la premiere eau pour rincer cette graine dans une eau fraîche ; on fait durcir un œuf frais, on en écrase le jaune & le blanc ensemble, n'en mettant

au plus qu'un quartier : on ajoute à tout cela un petit morceau de biscuit dur, plein une coquille de noix de graines de laitue, avec autant de graines d'œillette, & après avoir composé avec le tout une pâte, on en donne à l'oiseau malade, & on y joint quelques feuilles de chicorée bien jaune : il faut réitérer ce remede pendant tout le tems de la maladie.

Ou bien, on donnera à l'animal malade de la noix concassée avec de l'alpiste bouillie, après quoi, une feuille de choux blanc & du céleri. Un curieux de Monteau, proche Grai en Franche-Comté, s'y prenoit de la maniere suivante, pour traiter les serins attaqués de l'avalure : il lui faisoit d'abord tous les remedes indiqués ci-dessus, il prenoit en outre son oiseau malade & il lui mettoit, sans différer davantage, le derriere & tout le ventre, dans du bon lait tiede, pour que cela puisse pénétrer un peu sa peau ; après l'y avoir laissé un demi-quart d'heure au plus, il l'en retiroit, ensuite il le lavoit dans de l'eau claire de fontaine un peu tiede ; après quoi, il se servoit d'un linge fin qu'il chauffoit, pour l'essuyer par tout le corps ; il remettoit pour lors son malade, qui étoit un peu agité, dans une cage qu'il exposoit auprès du feu ou au soleil ; l'oiseau étant revenu dans sa premiere tranquillité & étant bien sec, il le remettoit à sa place ordinaire, en lui donnant force graines de laitue ; après l'avoir laissé reposer le lendemain pendant toute la journée, il recommençoit la même chose le troisieme jour ; il la réitéroit même une troisieme fois, en laissant néanmoins entre chaque fois un jour d'intervalle, tant pour le repos de l'oiseau que pour donner le tems au remede d'opérer : on annonce ce remede comme souverain.

Lorsqu'un serin est dans sa mue, il faut l'exposer au soleil, ou s'il n'en fait point, le mettre dans un lieu chaud où il n'y ait aucun vent ; car le moindre froid peut pour lors lui devenir mortel.

On lui met dans un petit pot à pommade, au milieu de sa cage, pendant tout le tems de sa mue, de la graine de thalictron ou argentine, mêlée avec un peu de graine d'œillette : on lui donne un autre jour un peu de biscuit & d'échaudé à sec, & on lui en met aussi détremper dans du vin blanc; lorsqu'il en mange, cela lui fait un grand bien: on aura soin aussi de lui souffler trois fois la semaine, en laissant un jour d'intervalle entre chaque fois, du vin blanc sur le corps, & aussi-tôt on le met sécher au soleil ou devant le feu. Si on le voit bien malade, on lui fait avaler tous les jours trois ou quatre gouttes de ce vin blanc, dans lequel on fera fondre un petit morceau de sucre candi ou autre; on jette dans son abreuvoir un peu de réglisse nouvelle bien ratissée, elle donne une saveur à l'eau, sans la trop échauffer, & quand malgré cela on ne remarque aucun amendement au serin, on lui donnera toute sorte de nourritures, telles que des œufs durs, blanc & jaune, échaudé, un peu de graine de laitue, du chenevis concassé, de l'alpiste, de la graine bouillie, & autres, &c.

Quand un serin est attaqué d'un abscès qui se forme sur le croupion, & lorsqu'on s'apperçoit qu'il ne chante plus, qu'il est même fort malade, on le prend dans les mains, & avec une pointe de ciseaux, on lui coupe adroitement la moitié du bouton, qui est blanc; on en fait ensuite sortir le pus, en le pressant un peu avec le doigt, & on met aussi-tôt sur la plaie un petit grain de sel fondu dans la bouche, ce qui fera sécher certainement le mal. Si on s'apperçoit que le serin souffre un peu, parce que le sel lui cuit, on peut, une heure après ou environ, mettre sur son mal un petit morceau de sucre fondu avec la salive; cela adoucit l'acreté du sel & acheve de sécher la plaie.

On emploie plusieurs petits remedes pour débarasser les serins des insectes connus sous le nom de *mittes*. D'abord on aura soin de les tenir toujours propre-

ment, c'eſt-à-dire, de nettoyer la cabane ou la cage où ils ſont deux ou trois fois la ſemaine, & de changer ſouvent leur ſable; on leur laiſſera auſſi pendant toute l'année des bâtons de ſureau ou de figuier, qu'on aura ſoin de percer de diſtance en diſtance, avec la pointe d'une aiguille; on en vuidera toute la moëlle, & on ôtera l'écorce qui eſt deſſus, pour les rendre plus polis; on ratiſſera au moins deux fois la ſemaine & on ſecouera les bâtons pour faire ſortir le peu de mittes qui pourroient y ſéjourner. On pourra encore mettre un linge blanc de leſſive le ſoir dans la cabane; il eſt ſûr que s'il y a des mittes, on les verra le lendemain attachés à ce linge; mais comme il y a des ſerins qui pourroient s'effaroucher de pareils linges ſur leurs cabanes, on pourra ſubſtituer à ce procédé le remede ſuivant.

Avant de mettre les ſerins dans leur cabane, ſi elle eſt vieille, on la lavera fortement avec de l'eau nette bouillante; on en fera de même aux cages, quand elles ſe trouvent en pareil cas: on empêche par-là que les ſerins ne ſoient tourmentés de mittes, car l'eau bouillante fera périr tous les inſectes avec leurs œufs. Si on avoit beaucoup de ſerins, il ſeroit à propos d'avoir une infirmerie; on choiſira pour cette infirmerie une cage de bonne grandeur, doublée deſſus, au fond & des deux côtés, d'une ſerge épaiſſe, rouge ou verte, pour qu'elle ne reçoive de jour que par le devant: les barreaux de cette infirmerie ſeront de petit oſier & non de fil de fer; on placera la cage au ſoleil, ſi c'eſt l'été, & pendant l'hiver, dans un lieu où il y ait du feu; on évitera de mettre cette cage dans un endroit expoſé à la fumée, elle eſt très-pernicieuſe aux ſerins malades, elle fait même ſouvent mourir ceux qui ſont en parfaite ſanté. Un ſerin malade mis dans l'infirmerie, eſt à moitié guéri, pour peu qu'on lui donne ce qui eſt approprié à la maladie. Si malgré tous ces ſoins, le ſerin malade vient à perdre ſa

chaleur naturelle, ce qu'il eſt facile de reconnoître par ſon air triſte & endormi, ayant toujours le bec dans ſes aîles, & par ſon indifférence pour les alimens; on le prend alors ſans perdre de tems, & après lui avoir fait avaler deux ou trois gouttes de bon vin blanc ſucré, on le met ſeul dans une petite cage, qu'on appelle *aigrenoir*, où il y aura au-bas une petite peau fine d'agneau, de même qu'autour de la cage; on le laiſſera repoſer la nuit dans cet état, ayant encore ſoin de mettre la cage dans un endroit bien chaud; le lendemain on en retirera le malade pour le mettre dans une autre petite cage bien couverte ſans bâtons, & on ne le remettra avec les autres que quand il ſera une fois en parfaite ſanté.

Rien n'eſt ſi commun que de voir une ſerine tomber malade au commencement du printems, quand on eſt ſur le point de l'appareiller, ce qui décourage ſouvent un curieux; car il arrive même quelquefois que malgré tous les ſoins qu'on puiſſe apporter à cet oiſeau, il en meurt. M. Hervieux, dans le Traité qu'il a publié ſur ces oiſeaux & dont nous donnons ici l'extrait, prétend que cette maladie de la ſerine eſt l'amour, & que ſi on lui donne un mâle, elle recupere bien vîte ſa ſanté; on en peut dire autant du mâle qui tombe malade avant d'être appareillé.

On purge les ſerins comme les autres animaux, c'eſt-à-dire, qu'on leur change pour un jour ou deux leur nourriture ordinaire, pour leur donner de la navette toute pure, de la laitue en feuilles, du mouron & ſeneçon; on peut même encore leur donner quelques petites feuilles de raves, de même que de la poirée; & lorſque la ſaiſon de toutes ces herbes rafraîchiſſantes eſt paſſée, on les remplacera par de la bonne graine de melon mondée & de la laitue.

On connoît qu'il faut purger les ſerins par les deux ſignes ſuivans: 1°. quand ils ont de la peine à fienter; 2°, lorſqu'ils renverſent continuellement avec le bec

la graine qui est dans leur auget. Pendant les deux jours qu'on purge les serins, on leur mettra un peu de sucre ordinaire ou du sucre candi, dans leur eau; on les purgera ainsi tous les mois.

Une excellente pâte propre à réveiller leur appétit, est celle qu'on nomme *salegre*. On prend pour la faire de la terre grasse telle qu'on en donne aux pigeons; on y met une petite quantité de sel, on y joint une quantité suffisante de bon millet & d'alpiste, avec quelque peu de chenevis; on pétrit le tout avec cette terre rouge, comme si on faisoit du pain; on partage ensuite la pâte en petits pains d'environ un quarteron au plus; après quoi, on la met au four, on l'y laisse jusqu'à ce qu'elle soit bien seche; après l'avoir retirée, on la met refroidir, & on en peut donner à ses serins dès le jour même. En la mettant dans un lieu sec de sa chambre, on peut la conserver pendant toute l'année, sans craindre qu'elle se gâte.

Les serins sont souvent malades pour avoir été trop bien nourris, ils deviennent pour lors trop gras. Lorsqu'on s'en appercevra, on leur ôtera toutes les nourritures succulentes qu'on a coutume de leur donner, comme alpiste, millet, sucre, échaudé, biscuit, &c. & on y substituera de la navette toute pure, & quand ils paroissent avoir de la peine d'en manger, on la fait tremper pendant quelques heures avant de la leur donner.

Ces oiseaux sont encore sujets à avoir quelques galles jaunes sur la tête; quand cette galle ne se trouve pas plus grosse qu'un grain de chenevis, on peut, avec une pointe de ciseaux, l'ouvrir; on en fait sortir le pus, ensuite on l'amollit avec de l'huile d'amande douce, du sain-doux, de la graisse de chapon, ou du beurre frais.

Il survient quelquefois aux serins une maladie, pour les avoir voulu prendre brusquement; on les entend pour lors, quand on les tient dans la main,

faire un tic semblable à ce petit bruit qui se fait ordinairement entendre lorsqu'on tire un doigt en l'alongeant; ce tic du serin est souvent suivi de quelques gouttes de sang qu'ils jettent par le bec; on les voit dans ce moment comme pâmés, ne pouvant remuer leurs ailes; on les remettra promptement dans leur cage; on les couvrira d'une toile un peu claire, & on les placera dans un lieu éloigné du monde, pour qu'ils ne se tourmentent point; on leur mettra leur boisson & leur mangeaille au-bas de leur cage, après en avoir ôté les bâtons; on aura soin pour lors de leur donner une bonne nourriture: quand ces oiseaux ainsi atteints, passent deux heures, ils sont hors de danger; mais il ne s'agit pas de remédier à cette maladie, il faut prendre des précautions pour ne pas y exposer ces oiseaux. On préludera, si on peut se servir de ce terme, en approchant de la cage ou cabane, dont on veut tirer les serins, & on les attirera de la bouche ou de la main, avant de les prendre réellement. On emploie ordinairement une puisette, qui est une espece de petit fil fait exprès pour le prendre dans la voliere. Il y a des amateurs qui font faire un petit trébuchet, ils le posent dans la voliere, ils y mettent de l'échaudé ou biscuit: en peu de tems les serins s'y jettent les uns après les autres, & quelquefois même plusieurs ensemble. On prend ceux qui sont tombés dans le trébuchet, on les met dans une cage; on remet ensuite le trébuchet dans la voliere jusqu'à ce qu'on ait attrapé celui qu'on souhaite.

Une maladie très-commune chez les serins, est la langueur. Quand ils en sont attaqués, ils ont le corps gros, enflé, & tout couvert de petites veines rouges; leur estomac se desséche; ils mangent peu pendant le jour, & ils ne s'occupent qu'à jetter avec leur bec toute leur mangeaille; cette langueur peut être souvent occasionnée de ce qu'ils sont placés dans un lieu sombre & triste, ou de ce qu'étant plusieurs mâles

dans une même cage, ils ont pris de l'averſion l'un contre l'autre; lorſque la premiere cauſe a lieu, on les égayera en les mettant dans un lieu plus clair & plus favorable à leur ſanté. Si c'eſt la derniere qui paroît, on ſéparera les mâles dans différentes cages; on aura ſoin, en outre, juſqu'à ce que ces oiſeaux ſoient entiérement guéris, de leur donner quelque petite douceur à manger, & de mettre un peu de régliſſe dans leur eau.

La pepie chez les ſerins n'eſt autre choſe qu'un chancre qui vient dans leur bec; ce qui leur provient d'un trop grand feu dans les entrailles. Pour les en guérir, il ne faut que les rafraîchir: on leur donnera à manger de la graine de laitue, & on mettra dans leur boiſſon une pincée de graines de melon, pendant trois ou quatre jours; lorſqu'on s'appercevra qu'ils ſe porteront mieux, on aura ſoin de leur ôter cette eau, & on leur en donnera de l'autre en place, où il y ait un peu de ſucre candi: on leur continuera cette boiſſon pendant cinq ou ſix jours.

Le flux de ventre eſt auſſi une maladie commune aux ſerins; quand ils en ſont attaqués, ils remuent & ſerrent leur queue, & ſont tout débiffés. Si ce flux leur continue, on leur arrachera les plumes de leurs queues & celles qui ſont autour de l'anus; on graiſſera leur anus avec de l'huile d'amandes douces ou du beurre frais; enſuite on leur donnera de la graine de laitue & de melon mondée, pendant l'eſpace de quatre ou cinq jours; on leur préſentera auſſi à manger du jaune d'œuf dur, & on ne leur laiſſera qu'un peu de leur manger ordinaire, ſur-tout pendant les trois premiers jours.

Les ſerins deviennent ſouvent éclamés, c'eſt-à-dire, qu'ils ont une aile rompue ou une jambe caſſée; quand ils ſeront dans ce cas, on les gouvernera de la façon ſuivante: on les mettra d'abord dans une petite cage de mouſſe ou de menu foin; on leur ôtera les

bâtons sur lesquels ils se perchent, & par conséquent on leur mettra leur boisson & leur manger au bas de la cage dans un petit coin; on ne leur liera point la patte, lors même qu'elle est cassée, de peur qu'il ne survienne quelque inflammation dans la ligature; on placera la cage dans un lieu écarté & on la couvrira; la nature opérera seule la guérison.

Le mal caduc est très-dangereux pour les serins des Canaries, mais ils en sont rarement attaqués; quand ce mal leur arrive, il faut, s'ils en réchappent la premiere fois, leur rogner les ongles, & les arroser au moins deux fois la semaine avec du gros vin tiede.

Lorsque les serins sont trop échauffés, on leur ôtera l'alpiste, le millet & même le chenevis, & on ne leur donnera, pendant quinze jours, que de la navette, de la graine de laitue, du seneçon & du mouron, pourvu qu'il soit bien mûr; on peut aussi leur donner quelquefois des feuilles de raves & autres herbes rafraîchissantes. Il est à observer, au sujet du mouron & du seneçon, qu'il est dangereux d'en donner aux serins des Canaries, pendant l'hiver & aux approches du printems; au lieu de leur faire du bien, il leur est souvent très-funeste. On donne aux serins asthmatiques de la graine de plantain & du biscuit dur, trempé dans de bon vin blanc; on reconnoît que ces oiseaux sont attaqués de ce mal, quand ils font plusieurs fois le jour une espece de petit cri qui sort de l'estomac.

Les curieux donnent le nom de *peau cassée* à l'extinction de voix des serins, ce qui leur arrive pour l'ordinaire après la mue, pour avoir été trois mois sans chanter. On leur donnera pour lors du jaune d'œuf, haché avec de la mie de pain; on mettra dans leur eau de la réglisse nouvelle bien ratissée, cela donnera une saveur à l'eau & humectera leur gosier.

Lorsqu'une femelle qui a des petits vient à suer, ce dont on s'apperçoit quand elle a toutes les plumes de dessous le ventre & de l'estomac mouillées, les petits

qui ſont ſous elle, ſont en danger d'étouffer, leur duvet ne peut pas même pouſſer. Pour remédier à cet inconvénient, on jette une petite pincée de ſel dans un demi-verre d'eau fraîche, & après que le ſel eſt bien fondu, on tire la femelle incommodée, de ſon nid, & on lui lave le ventre avec cette eau ſalée; après l'avoir bien lavé pendant l'eſpace d'un demi-quart d'heure, on trempe cette même femelle dans de l'eau pure, pour en ôter toute ſa ſalaiſon; on la met enſuite dans une petite cage au ſoleil ou devant le feu; elle s'y épluche & ſe ſeche dans un inſtant; après quoi, on la remet dans ſa cabane; on peut encore ſe ſervir pour cet effet, de l'os de ſeiche, on le réduit en poudre, & on en frotte l'eſtomac de la femelle ſuante, cela lui enleve la plus grande partie de ſa ſueur: on réitére ce remede toutes les trois heures juſqu'à ce que les petits aient atteint cinq ou ſix jours.

SERRES. On appelle ainſi les ongles & les griffes d'un aigle, d'un faucon & de tout autre oiſeau de proie.

SERROT. C'eſt un terme d'oiſeleur, qui déſigne un bâton d'un pied de long, qui ſerre une machine propre à prendre les oiſeaux.

SOLE. C'eſt un poiſſon de mer plat & à nageoires molles, qui eſt plus long & plus étroit que la plie; ſa chair eſt ſaine & d'un ſi bon goût, qu'on nomme ce poiſſon *perdrix de mer*.

SOLLE. C'eſt, en terme de chaſſe, le milieu du deſſous du pied des grandes bêtes.

SONNER. A la chaſſe on ſonne du cor pour rappeller les chiens, les raſſembler & les exciter. On dit *ſonner* un mot ou deux du gros ton, quand le piqueur fait ſigne à un de ſes compagnons, d'aller à lui; en général, il vaut mieux dire *donner* du cor que de ſonner.

SORTIR. Une bête ſort de ſon fort, quand elle quitte le lieu où elle a demeuré le jour.

SOUFFLER. En terme de vénerie, on dit quand un chien est sur le point d'atteindre un lievre, qu'il lui souffle le poil.

SOUIL ou SOUILLE. C'est un endroit bourbeux où se vautre le sanglier, & qui sert à faire reconnoître sa taille.

SOURIS. C'est un animal du genre des rats, quoique cependant beaucoup plus petite, plus nombreuse, plus commune & plus généralement répandue; elle a le même instinct, le même tempérament, le même naturel, & n'en differe guere que par la foiblesse & par les habitudes qui les accompagnent. Timide par nature, familiere par nécessité, la peur ou les besoins font tous ses mouvemens: elle ne sort de son trou que pour chercher à vivre; elle ne s'en écarte guere, y rentre à la premiere alerte, & ne va pas, comme le rat, de maison en maison, à moins qu'elle n'y soit forcée, elle fait aussi beaucoup moins de dégât, a les mœurs plus douces & s'apprivoise jusqu'à un certain point, mais sans s'attacher; & en effet, comment aimer, dit M. de Buffon, ceux qui nous cherchent des embûches? Plus foible, elle a plus d'ennemis, auxquels elle ne peut échapper, ou plutôt se soustraire, que par son agilité & sa petitesse même. Les chouettes, tous les oiseaux de nuit, les chats, les fouines, les belettes, les rats même lui font la guerre; on l'attire, on la leurre aisément par des appâts, on en détruit des milliers; cette espece ne subsiste enfin que par son immense fécondité; les souris produisent dans toutes les saisons & plusieurs fois par an; les portées ordinaires sont de cinq ou six petits; en moins de quinze jours, ils prennent assez de force & de croissance pour se disperser & aller chercher à vivre; ainsi la durée de la vie de ces petits animaux est très-courte, puisque leur accroissement est si prompt, & cela augmente l'idée qu'on doit avoir de leur grande multiplication; ces animaux ne sont pas laids, ils ont l'air vif & même

assez fin, l'ouie fort subtile; l'espece d'horreur qu'on a pour eux, n'est fondée que sur les petites surprises & sur l'incommodité qu'ils causent; ces sortes d'animaux pissent très-fréquemment & leur urine exhale une très-mauvaise odeur. Toutes les souris sont blanchâtres sous le ventre, & il y en a aussi de plus ou moins brunes & de plus ou moins noires; elles suivent l'homme & fuient les pays inhabités, par l'appétit naturel qu'elles ont pour le pain, le fromage, le lard, l'huile, le beurre & les autres alimens que l'homme prépare pour lui-même; les rates rousses, qui sont les souris des champs, peuplent aussi en abondance; elles font, ainsi que les rats des champs, un si grand dégât des bleds en divers lieux, qu'elles mangent quelquefois en une nuit tout le bled d'un champ que souvent on est prêt de moissonner. Ces rates font aussi très-souvent dans l'arriere-saison un grand ravage dans les champs ensemencés.

Une souris une fois apprivoisée ne cherche pas à s'échapper, si on en croit les continuateurs de la matiere médicale de Geoffroy. Des gens oisifs, qui s'amusent de tout, font faire exprès des petites cages ou des maisonnettes à moulinet & à roue, dans lesquelles ils enferment une ou plusieurs souris; c'est un plaisir de voir avec quelle promptitude ces animaux font tourner la roue; quand ils sont las, ils rentrent dans la maisonnette pour s'y reposer; on peut accoutumer un rat à la même manœuvre: ce qu'il y a de plus désagréable à ces petits animaux mis en cage, c'est qu'ils pissent très-fréquemment, & que leur urine, ainsi que nous l'avons déjà observé, exhale une fort mauvaise odeur. MM. Salerne & Arnauld de Nobleville, disent avoir vu une souris blanche comme neige, que son maître portoit par-tout avec lui dans une petite boîte; elle mangeoit familiérement du pain, ou d'autre nourriture, dans sa main, & après s'être promené sur le bureau ou sur la table, elle rentroit d'elle-même dans sa boîte. Cette jolie souris

devint à la fin, comme cela n'est que trop ordinaire, la proie d'un chat, qui ne respecta ni sa beauté, ni ses gentillesses.

Le Docteur Christophe Schalhommar rapporte dans les éphémérides d'Allemagne, qu'il a été témoin oculaire d'une souris attaquée de vertiges: entrant un jour le matin dans mon cabinet, j'apperçus, dit-il, sur le plancher dans son milieu, une souris qui s'y tenoit immobile, regardant fixement la terre; étonné de voir qu'un animal si timide soutînt ma présence, je m'en approchai davantage, mais elle ne remua point; je restai pour lors pour voir ce qui arriveroit à ce petit animal; elle commença bientôt à tourner rapidement dans un rond, dont la circonférence n'étoit guere distante du centre que d'un demi-pied, & cela pendant quelque tems; tantôt elle s'arrêtoit tout-à-coup & ne remuoit que la tête qui étoit agitée de tremblement, tantôt elle recommençoit à retourner sur elle-même sans se reposer. Ce spectacle dura pendant près de deux heures, après quoi, elle se traîna insensiblement vers la muraille, faisant de tems en tems quelque circuit; la tragédie finit enfin, & l'accès cessant, elle se cacha dans son trou.

Aristote dit que les souris ne boivent point d'eau; mais il se trompe, car on en a vu souvent boire & manger avec les oiseaux dans les volieres; elles léchent même le crachat des hommes & l'urine des animaux, quand elles manquent d'eau; si on en croit au contraire Richelet, la souris ronge tout ce qu'elle trouve, quand elle manque d'eau; aussi les Libraires ont-ils grand soin d'en mettre aux environs de leurs livres, pour qu'elles ne les rongent point. La génération des souris est admirable, dit aussi Aristote, tant par rapport au grand nombre qui en provient, que pour le peu de tems qu'elles sont à produire. On a trouvé, ajoute le même Auteur, qu'une souris pleine étant mise dans un vaisseau rempli de millet, d'où elle ne pouvoit sor-

tir, avoit produit, en l'espace de très-peu de tems, six-vingts souriſſeaux. Le poil de ces animaux, le plus transparent de ceux qu'on connoiſſe, vu au microſcope, ne paroît être qu'un seul tuyau transparent, qui renferme une moëlle compoſée de fibres qui forment autant de lignes obſcures, ſituées dans quelques poils en travers, dans d'autres en ſpirale. Ces parties moëlleuſes & obſcures ne ſont que des petites fibres entortillées & plus ſerrées qu'elles ne le ſont dans les autres parties du poil; elles ſervent ſans doute à procurer une évacuation douce & inſenſible de quelque humeur du corps.

L'odeur mauvaiſe & dégoûtante des ſouris, fait qu'on n'en uſe point en alimens; il ſe trouve cependant des pays où on les mange avec plaiſir, leur uſage n'eſt même ſuivi d'aucun mauvais effet. En Europe, on a pour ces animaux une averſion naturelle, il faut être bien preſſé par la famine pour en pouvoir manger; quant à ſes uſages médicinaux, voyez art. *Rat*, de même que pour les différentes méthodes de les détruire.

SUIF. Nom qu'on donne en vénerie, à la graiſſe des bêtes fauves; celle des bêtes noires, s'appelle ſuin; on donne auſſi ce nom à la graiſſe des moutons.

SUITE. S'entend en vénerie du gibier qu'on a fait lever.

SUIVRE. Un limier ſuit les voies d'une bête qui va d'aſſurance; mais quand elle fuit, on dit qu'il la chaſſe.

SUR-ALLER, terme de chaſſe. C'eſt quand un limier ou un chien courant paſſe ſur les voies d'une bête, ſans en rabattre & en remontrer à celui qui les mene.

SUR-ANDOUILLER, autre terme de chaſſe. C'eſt un grand andouiller qui ſe rencontre à quelques têtes de cerfs, & qui excede en longueur les autres de l'empaumure.

SUR-NEIGÉES. Ce ſont les voies des bêtes où la neige a tombé; on donne à celles qui ſont couvertes d'eau de pluie, l'épithete de *ſur-pluies*.

T

TAC. Maladie du mouton; on en a parlé à l'art. *Mouton*, en donnant l'extrait du chapitre des maladies de ce bétail, par M. l'Abbé Carlier.

TAISE. C'eſt une eſpece de chaſſe qui ſe fait dans nos Provinces méridionales, ſur-tout pour le bec-figue; on forme des haies de fuſain & d'autres arbriſſeaux, dont le fruit attire les oiſeaux; enſuite on en tapiſſe de filets tout le côté, & on pratique vers le milieu une pantiere; après quoi, lorſque les haies ſont garnies de ces oiſeaux, on les côtoie doucement; en donnant de petits coups ſur un morceau de bois, ils fuient de branches en branches; enfin, après les avoir conduit près de la pantiere, on fait plus de bruit pour les obliger à ſortir de la haie & donner dans le filet qui eſt très fin.

TANCHE. La tanche eſt un poiſſon du genre des carpes: elle habite les lacs, les étangs, les marais & rarement les rivieres; ſes nageoires ſont molles; ſa tête & ſon muſeau petits à proportion de ſon corps, qui eſt large, gros & court; l'ouverture de ſa bouche eſt médiocre; ſes dents ſont au nombre de cinq, ſur deux rangées dans le goſier; la ligne latérale du corps de ce poiſſon eſt courbe & plus proche du ventre, comme dans tous les poiſſons du même genre; ſur ſa tête, au-deſſus & au-deſſous des yeux, on apperçoit quelques petits conduits ou trous; ſes yeux ſont petits & ont leur iris rouge; ſes ouies ſont au nombre de quatre de chaque côté, peu larges, dont chacune eſt garnie d'une double rangée de nœuds mollets & faits en forme de peigne, ayant leurs couvercles formés par quatre lames & trois arêtes courbées; ſon dos eſt

un peu élevé au-dessus de la tête, mais épais & nullement tranchant; son ventre est assez large & plat partout; ses écailles sont oblongues, petites, étroitement adhérentes, noires sur le dos, noirâtres sur les côtés & entremêlées d'un peu de dorure ou de verd jaunâtre, mais de couleur blanchâtre au ventre; en sorte cependant que tout le corps de ce poisson paroît être d'une teinture foncée; ses écailles sont enduites à l'extérieur d'une mucosité visqueuse; aussi cet animal est glissant comme l'anguille; toutes ses nageoires & sa queue sont noirâtres & à rayons; cette derniere n'est point fourchue, mais plutôt quarrée; la peau de la tanche est épaisse; son palais charnu comme celui de la carpe, & au fond de ce palais est un osselet triangulaire. On distingue les tanches mâles d'avec les femelles par les nageoires du ventre, qui se trouvent beaucoup plus grandes dans les premieres que dans les secondes; la longueur ordinaire de ce poisson est de neuf pouces un quart; à voir une tanche à l'extérieur, on la prendroit pour de la truite saumonée.

Willughby prétend que la tanche étoit inconnue aux anciens, avant Ausonne; le brochet est, dit-on, ami de ce poisson; mais cela paroît douteux: quand il est blessé, ajoute-t-on, il frotte ses plaies auprès de la tanche; la mucosité dont celle-ci est enduite, sert à les consolider. Si on veut amorcer la tanche, il faut se servir de vers de terre & d'escarbots, elle en est très-friande. Schwenckfeldt dit que ce poisson dépose ses œufs au printems & en été dans le tems que les bleds se trouvent en fleurs; il peuple beaucoup & parvient très-vîte à sa grandeur naturelle, c'est de tous les poissons celui qui résiste le mieux au charrois; il est si vivant, que souvent, quoiqu'on l'ait coupé par morceaux & fait frire à demi, il saute encore hors de la poële. La tanche passe pour être très-nuisible dans les étangs, elle en ruine le fonds; il faut plus de terrein

pour nourrir cent tanches, que pour engraisser cinq cens carpes.

On lit dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences année 1710, que M. Geoffroy le jeune trouva dans une tanche fort saine & fort grosse, un tœnia semblable à ceux qui se trouvent dans l'homme; la seule différence qu'on y remarquoit, c'est qu'il n'étoit pas découpé par anneaux; il avoit seulement des raies ou plis perpendiculaires à sa longueur, selon laquelle une autre grande raie alloit depuis la tête jusqu'à la queue, en divisant cet animal en deux moitiés égales; il étoit entier & avoit deux pieds & demi; c'est le premier tœnia qu'on a trouvé dans les poissons.

Comme la tanche est très-visqueuse, lorsqu'on la prépare pour alimens, il faut l'assaisonner suffisamment. Les Auteurs prétendent qu'elle ne convient pas aux tempéramens pituiteux, d'autant qu'elle produit des sucs grossiers; la plupart même en interdisent l'usage parmi nos alimens: rien n'est cependant si ordinaire que de la voir servir sur nos tables; on ne remarque pas même qu'elle produise de mauvais effets dans ceux qui en mangent, pourvu cependant qu'on n'en fasse point d'excès; en tout cas, on peut dire que si ce poisson n'est pas salutaire, au moins n'est-il pas généralement pernicieux.

Pour que la tanche soit bonne, il faut la choisir tendre & bien nourrie; sa saveur est plus ou moins agréable, suivant qu'elle se rencontre dans une eau plus au moins claire & limpide. Les anciens Auteurs nommoient ce poisson *piscis ignobilis, vilis & pauperum cibus.* Le Poëte Ausonne lui a donné le nom de *vulgi solatium.* Rien ne prouve mieux le peu de cas qu'onen faisoit anciennement.

En disséquant la tête de la tanche, on trouve deux petites pierres qui s'emploient en Médecine, comme absorbantes, détersives & diurétiques: on les prescrit

en poudre, depuis la dose de douze grains jusqu'à deux scrupules, pour arrêter le flux, fortifier l'estomac, pousser par les urines & chasser les glaires & les graviers des reins & de la vessie.

Lemery, dans son Traité des alimens, dit qu'on emploie ce poisson à l'extérieur comme remede; on l'applique au poignet ou à la plante des pieds, pour calmer l'ardeur de la fievre & pour faire sortir le venin au-dehors: on le met aussi sur la tête, suivant le même Auteur, pour adoucir les douleurs de cette partie. Les continuateurs de la matiere médicale de Geoffroy disent qu'on l'applique encore sur les articulations dans les douleurs de la goutte. Une des vertus de la tanche la plus célébrée dans les Auteurs, c'est la qualité qu'elle a, dit-on, de guérir la jauniſſe: on applique de ces poissons successivement sur la région ombilicale & sur celle du foie, on les y laisse jusqu'à ce qu'ils meurent; ce poisson paroît pour lors jaune & est enflé du côté où il a été appliqué; au reste, quoi qu'en disent quelques Médecins, ce remede paroît fort équivoque, & rarement produit-il l'effet qu'on en espere; mais l'avantage qu'il y a de s'en servir, c'est qu'il paroît ne pouvoir être de sa nature propre à faire aucun mal. Quand les malades desirent de ces sortes de remedes, il faut les laisser contenter; mais en même tems, un Médecin prudent ne doit pas négliger les remedes intérieurs. Ce que nous observons au sujet de la vertu de la tanche pour la jauniſſe, doit pareillement s'appliquer à tout ce qui concerne sa vertu fébrifuge. Schroder dit que les cendres de la tanche & spécialement de sa peau prises intérieurement, guérissent les fleurs blanches des femmes. Le fiel de la tanche est, dit-on, très-bon pour les maladies des oreilles, si on en met dedans avec un peu de coton.

Outre la tanche d'eau douce, il se trouve encore dans la mer une tanche qui porte le même nom; la tanche

marine a la chair très-molle & reſſemble beaucoup à la perche de mer; ſon muſeau eſt pointu & alongé comme celui de la perche; la ſituation, le nombre & la figure des nageoires de ces deux poiſſons ſont les mêmes; la ſeule différence qu'on y remarque, c'eſt que la bouche de la tanche eſt plus grande; la mâchoire ſupérieure de cette derniere eſt auſſi munie de dents plus grandes que celle de la perche de mer, & la tête eſt plus groſſe; ſes nageoires n'ont point de petites taches rouſſes, & on ne remarque point dans la tanche de mer, comme dans la perche, des lignes tranſverſales noires; on obſerve ſeulement à la tête & aux opertules des ouies de celle-là de petites lignes & des points bleus; les écailles du mâle de cette eſpece de poiſſons ſont plus larges & plus noires que celles de la femelle; c'eſt au milieu de l'algue marine, que cette tanche dépoſe ſes œufs pour y éclorre & les mettre à l'abri des tempêtes. On ne ſe ſert point de ce poiſſon parmi nos alimens.

TAON. C'eſt un inſecte ailé, qui eſt ſemblable à une très-groſſe mouche; ſes yeux ſont gros, ſouvent rayés de jaune verd & de brun rougeâtre; ſon ventre eſt gros & large; ſes ailes ſont aſſez fortes, garnies de nervures conſidérables & quelquefois joliment panachées de taches blanches & de bandes noires. Les couleurs des taons ſont en général aſſez obſcures; les antennes de ces inſectes ſont compoſées d'anneaux qui forment un fil court terminé en pointe. Le troiſieme anneau a ſouvent une appendice latérale plus ou moins longue; ce qui fait alors paroître l'antenne comme fourchue; à la bouche du taon eſt une eſpece de trompe, accompagnée à droite & à gauche d'eſpeces de groſſes dents blanchâtres & pointues, outre les étuis qui enveloppent la trompe; ces dents ſe joignent enſemble par leur extrêmité, lorſque l'inſecte les approche, mais elles peuvent s'écarter à droite & à gauche.

Le taon mange les fruits ; il se nourrit aussi du sang des chevaux, des bœufs & d'autres quadrupedes dont la peau est épaisse ; ses especes de crocs aigus paroissent lui avoir été donnés pour percer le cuir, & pouvoir ensuite sucer le sang avec sa trompe. Il incommode extrêmement les gros animaux pendant l'été, il les pique de tous côtés, suce leur sang & les agite de maniere à les rendre comme furieux & quelquefois leur causer la mort : on trouve pour l'ordinaire les taons en abondance dans les prés bas & les bois humides.

Les jardiniers donnent encore le nom de *taon*, *ton*, *ver blanc turc* au *ver du hanneton*. C'est une grosse larve blanche, qui a six pieds, & qui provient des œufs du hanneton : elle reste sous cette forme pendant l'espace de près de quatre ans, & toutes les années elle change au moins une fois de peau, & quand l'hiver approche, elle s'enfonce profondément en terre pour se garantir du froid ; cette larve ronge les racines des plantes & même celle des arbres, c'est un animal destructeur pour les jardins ; le meilleur remede c'est de chercher cet ennemi au pied des plantes que l'on voit fannées, & de fouir de tems en tems les sentiers des couches & des quarrés bien fermés, parce qu'il s'y arrête. Les maraichés des environs de Paris prétendent que le crotin de tous les chevaux qui mangent du son, produit quantité de ces taons si nuisibles aux jardins, mais je ne sais sur quel fondement, à moins que le hanneton le préfere à toute autre substance pour y déposer ses œufs.

TARIER. C'est un petit oiseau de la Lorraine, de la grandeur du traquet, qui vit dans les buissons & se nourrit de mouches & de vermisseaux. Voyez notre *Aldrovandus Lotharingiæ*. Il faut, pour le prendre, beaucoup d'industrie.

TARIN. C'est un oiseau dont la tête est noire, le dessus du corps verd, & dont néanmoins les tuyaux des plumes noirciſſent au dos ; son croupion est d'un

verd jaunâtre ; sa gorge & sa poitrine sont de la même couleur, mais un peu plus pâle ; son ventre est blanc ; ses plumes sont jaunâtres sous la queue, piquées de taches brunes oblongues le long de la tige ; ses ailes sont marquées d'une plaque transversale jaune ; les deux plumes du milieu de la queue sont noires, les autres sont plus de la moitié d'un très-beau jaune, avec des sommités noires.

On distingue le mâle de la femelle, en ce qu'il a la tête plus noire, & le ventre, la poitrine & le croupion plus colorés ; les jeunes ont aussi les couleurs plus vives que les vieux, c'est ce qui les différencie ; aussi ceux qui sont pris tout récemment, se distinguent principalement par la beauté & la vivacité de leurs couleurs d'avec ceux qui sont en cage depuis long-tems.

On ne sait, dit Olina, Auteur Italien, aucune particularité sur la maniere avec laquelle ces oiseaux font leur nid & leur ponte, puisqu'ils ne les font pas en Italie. Ils viennent, ajoute-t-il, selon quelques Ornithologistes de la Grece, & selon d'autres de la Hongrie & des Cantons Suisses ; & en effet, ce dernier sentiment est probable, puisque tous les Naturalistes de la Suisse en font mention, en disant qu'il s'en trouve dans leurs pays une très-grande quantité, surtout pendant l'été ; on pourroit aussi ajouter qu'il s'en trouve beaucoup dans la Lorraine & l'Alsace ; ils y font même leurs nids dans les bois & les vergers. Le chant de ces oiseaux est tout-à-fait agréable & varié ; aussi les estime-t-on pour les nourrir en cage, ils apprennent même facilement le chant des autres oiseaux, principalement celui du chardonneret. A Rome, plusieurs personnes les apprivoisent, il est même très-aisé de le faire ; on les habitue à revenir sur le poing comme les éperviers, & se tenir hors de leur cage ; pour cet effet, on est long-tems sans leur donner à manger, on les affame pour ainsi dire, & on leur

montre une noix cassée qu'on leur fait manger sur le poing, en tenant dans la même main un grelot, pour les habituer ainsi à retourner sur le poing à toute heure qu'on voudra au son du grelot.

On prend ces oiseaux, pendant l'automne, au filet, lorsqu'ils passent de la montagne dans la plaine : la quantité qu'on en prend est si grande, qu'on ne s'en soucie pas; ils volent par bandes, & s'il s'en abat un, tous les autres s'abattent aussi-tôt, c'est ce qui est cause qu'on en prend plusieurs.

Ces oiseaux vivent à la campagne de la même maniere que le chardonneret, ils se nourrissent de graines de chardons, & ils se tiennent presque toujours sur les épines; quand ils sont en cage, on leur donne du pain ou du chenevis : la durée de leur vie est d'environ huit à dix ans.

TAUPE. Le dégât que font les taupes dans les prairies & sur-tout dans les jardins, est trop considérable pour ne pas chercher tous les moyens de pouvoir les en éloigner, & même de les détruire; c'est à quoi nous nous attacherons dans cet article : mais avant que de le faire, nous allons rapporter l'histoire naturelle de cet animal, d'après M. de Buffon.

Cet animal, dit ce Naturaliste François, sans être aveugle, a les yeux si petits, si couverts, qu'il ne peut faire aucun usage du sens de la vue. En dédommagement, la nature lui a donné avec magnificence l'usage du sixieme sens, un appareil remarquable de réservoirs & de vaisseaux, une quantité prodigieuse de liqueur séminale, des testicules énormes, le membre génital excessivement long; tout cela secrétement caché à l'intérieur, & par conséquent plus actif & plus chaud. La taupe, à cet égard, est de tous les animaux le plus avantageusement doué, le mieux pourvu d'organes & par conséquent de sensations qui y sont relatives; elle a de plus le toucher délicat; son poil est doux comme de la soie; elle a l'ouie très-fine &

TAUPE DU CANADA.

TAUPE COMMUNE.

Desmoulins. Pinx.

Vangelistie. Sculp.

de petites mains à cinq doigts, bien différentes de l'extrêmité des pieds des autres animaux, & presque semblables aux mains de l'homme; beaucoup de force pour le volume de son corps, le cuir ferme, un embonpoint constant, un attachement vif & réciproque du mâle & de la femelle, de la crainte ou du dégoût pour toute autre société, les douces habitudes du repos & de la solitude, l'art de se mettre en sûreté, de se faire en un instant un asyle, un domicile, la facilité de l'étendre & d'y trouver, sans en sortir, une abondante subsistance. Voilà sa nature, ses mœurs & ses talens, sans doute préférables à des qualités plus brillantes & plus incompatibles avec le bonheur, que l'obscurité la plus profonde.

Le domicile où les taupes font leurs petits, est fait avec une intelligence singuliere; elles commencent par pousser, par élever la terre & former une voûte assez élevée; elles laissent des cloisons, des especes de piliers de distance en distance; elles pressent & battent la terre, la mêlent avec des racines & des herbes, & la rendent si dure & si solide pardessous, que l'eau ne peut pénétrer la voûte, à cause de sa connexité & de sa solidité; elles élevent ensuite un tertre pardessous, au sommet duquel elles apportent de l'herbe & des feuilles pour faire un lit à leurs petits; dans cette situation, ils se trouvent au-dessus du niveau du terrein, & par conséquent à l'abri des inondations ordinaires, & en même tems à couvert de la pluie, par la voûte qui recouvre le tertre sur lequel ils reposent. Ce tertre est percé tout autour de plusieurs trous en pente, qui descendent plus bas & s'étendent de tous côtés, comme autant de routes souterreines par où la mere taupe peut sortir & aller chercher la subsistance nécessaire à ses petits. Ses sentiers souterreins sont fermes & battus, s'étendent à douze ou quinze pas & partent tous du domicile comme des rayons d'un centre; on y trouve aussi-bien que sous

la voûte, des débris d'oignons de colchique, qui sont apparemment la premiere nourriture qu'elle donne à ses petits. On voit bien par cette disposition qu'elle ne sort jamais qu'à une distance considérable de son domicile, & que la maniere la plus sûre & la plus simple de la prendre avec ses petits, est de faire autour une tranchée qui l'environne en entier, & qui coupe toutes les communications; mais comme la taupe fuit au moindre bruit & qu'elle tâche d'emmener ses petits, il faut trois ou quatre hommes qui travaillent ensemble avec la bêche, enlevent la motte toute entiere ou fassent une tranchée presque dans un moment, & qui ensuite les saisissent & les étendent aux issues.

C'est pour l'ordinaire sur la fin de l'hiver que les taupes s'accouplent; elles ne portent que très-peu, puisqu'on trouve déjà beaucoup de petits au mois de Mai. M. de Buffon croit que les taupes produisent plusieurs fois par an, mais cependant il n'ose pas l'assurer.

La taupe a grand soin de fermer toujours l'entrée de sa retraite; elle en sort rarement, & quand elle le fait, c'est qu'elle s'y trouve forcée par l'abondance des pluies d'été; elle pratique dans la prairie une route en rond, & pour l'ordinaire, dans les jardins, un boyau long: elle ne réside ni dans la fange, ni dans les terreins durs, trop compactes ou trop pierreux; il lui faut une terre douce, abondamment garnie de racines succulentes, & sur-tout bien peuplée d'insectes & de vers, qui sont sa principale nourriture.

Les taupes ont très-peu d'ennemis, il leur est facile d'échapper aux animaux carnassiers; le débordement des rivieres est ce qu'il y a pour elle de plus dangereux; c'est ce qui empêche que leur trop grande multiplication ne devienne à la suite trop incommode. C'est à tort que quelques Auteurs prétendent que la

taupe dort pendant tout l'hiver ; cela eſt ſi faux, qu'on les voit pouſſer la terre dans cette ſaiſon comme en été ; elles cherchent à la vérité, dit M. de Buffon, les endroits les plus chauds. Les jardiniers en prennent ſouvent autour de leurs couches, aux mois de Décembre, de Janvier & de Février. On a remarqué que la taupe n'habite communément que les pays cultivés ; on n'en voit point dans les déſerts arides, ni dans les climats froids, où la terre ſe trouve gelée pendant la plus grande partie de l'année.

Les continuateurs de la matiere médicale de Geoffroy, diſent que comme la taupe a une habitation différente de celle des autres animaux à quatre pieds, elle a auſſi des organes appropriés d'une maniere curieuſe & convenable à tous égards à ſa vie ſouterreine ; elle a le nez mince & pointu, d'une force & d'une dureté particulieres ; ſon col, ſon grouin, ſes yeux & ſes oreilles ſont parfaitement conformes à ſa maniere de vivre ſous terre.

M. Gautier, Auteur des Obſervations ſur l'Hiſtoire Naturelle, a donné la deſcription de toutes les parties intérieures & extérieures de la taupe.

Ce même Auteur ſoutient que cet animal jouit de l'organe de la vue, contre le ſentiment de pluſieurs Naturaliſtes ; ſes yeux ne paroiſſent petits, que parce qu'ils ſont cachés par les poils qui les couvrent, & qui environnent le muſcle cutané de leurs globes ; au reſte, cet habitant des ténebres ne ſe ſert que de l'odorat dans les routes obſcures & tortueuſes qu'il ſuit pour chercher ſa retraite & ſa nourriture. M. de la Faille, Sécretaire de l'Académie de la Rochelle, prétend que la plupart des routes uſitées pour les taupes ſont inefficaces ; il n'y a, ſuivant lui, qu'un ſeul moyen pour y parvenir ; il eſt même très-ſimple, & quoique négligé, il réunit toutes ſortes d'avantages, ſans être ſujet à aucun inconvénient. Par ſon moyen, ajoute-t-il, on peut détruire ſans peine & ſans retour

cet animal malfaisant. Tout le monde connoît les taupieres, ou en peut prendre connoissance. Ce sont de légers tuyaux de bois, ou si l'on veut, des fourreaux cylindriques d'un bois facile à employer, longs de neuf à dix pouces sur dix-huit lignes de diametre intérieur. Cette proportion est essentiellement nécessaire; l'un des bouts réduit à cette largeur, va se terminer de l'autre à un trou assez étroit, pour ne laisser à l'air extérieur qu'une libre communication; les bords de l'ouverture doivent être minces, pour s'appliquer facilement sur les concours du boyau & présenter moins d'obstacle au passage de l'animal: on a soin, pour cet effet, de l'écraser; mais il vaut mieux faire cette échancrure dans les dehors, parce que le diametre de la taupiere ne souffre intérieurement aucune altération; on arrondit la partie supérieure de cette machine: au lieu de ressort, on adapte simplement à l'embouchure une soupape de bois évidé, dont les deux branches écartées dans l'extrêmité forment une espece de triangle, qui partage l'ouverture de la taupiere en trois portions assez égales. Cette piece principale s'y attache dans le point réuni des branches, par le moyen d'une cheville qui lui donne tout le jeu possible, jeu qui lui permet de s'élever facilement & de donner par-là un libre passage à tout ce qui peut le presser du dehors, mais dont le poids & la situation ne manquent point, par une chûte nécessaire, d'en fermer l'ouverture après l'entrée de l'animal. Une attention essentielle, suivant M. de la Faille, & qu'on n'a pas communément, est de placer convenablement cette piece & de l'enchâsser dans un petit creux fait au bois du fourreau, de façon qu'elle ne déborde point sur sa largeur. Le bois de frêne ou celui d'obier est le meilleur pour la construction de ce piege; on peut encore se servir du bois de noyer ou de sycomore. Si les taupieres jusqu'à présent n'ont pas été aussi utiles qu'elles auroient dû l'être pour la destruction des

taupes,

taupes, c'est qu'on n'a jamais su les bien construire ni en faire usage. Nous allons entrer, à ce sujet, dans quelques détails, toujours cependant d'après M. de la Faille.

Après avoir façonné la taupiere suivant la forme & proportion indiquées, on saisit pour s'en servir les occasions que la taupe ne fournit que trop souvent; elle forme en fouillant une multitude de taupinieres, nuisibles à toutes sortes de terrein.

Pour appliquer la machine, il ne faut pas attaquer indifféremment, ni au hasard, le premier monticule, mais il faut choisir celui dont la terre est la plus fraîche, & sous lequel l'animal réside encore, ou dont il n'est pas fort éloigné; deux taupieres au lieu d'une, ne peuvent produire qu'un meilleur effet; on commence d'abord par écarter toute la motte de terre, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à découvrir le conduit de la taupe, & en cas que la terre vienne à s'ébouler, comme cela arrive assez souvent, on la tirera au-dehors, & on pressera avec la main les bords du trou pour les raffermir; mais cette opération ne suffit pas encore. Avant d'enfoncer le piege, il faut observer d'où vient le vent & incliner la machine du côté où il souffle, pour que l'effet de l'air, qui s'insinue aussi-tôt par le petit trou de l'extrêmité supérieure, jusques dans les conduits souterreins de la taupe, s'y fasse sentir avec plus de violence; par une espece d'antipathie, que ce quadrupede a pour l'air frais & les vents coulis, selon qu'il est plus ou moins éloigné, il accourt sur le champ ou quelques heures après, visiter le désordre qu'il croit être arrivé au toit de sa maison par quelque crevasse ou éboulement de terre; pour y remédier, il tourne & retourne jusqu'à ce qu'il ait découvert la brêche, & pendant qu'emporté par le feu de sa vivacité, il parcourt sans discrétion les détours de son labyrinthe, il ne manque point de tomber dans la route qui le conduit à sa perte; irrité

même par le souffle incommode du vent, il enfile avec une espece de fureur l'embouchure du piege, pousse la soupape qui lui résiste peu & s'enfonce dans la taupiere qui devient sa prison.

Il y a encore une autre façon de placer le piege; on coupe avec une pelle ferrée, ou tout autre instrument tranchant, le boyau qui se trouve entre deux taupinieres nouvellement faites, de façon qu'on enleve quinze à dix-huit pouces de terre. Cette opération présente deux ouvertures, une à droite, l'autre à gauche; on introduit dans chacune une taupiere posée dans un sens contraire; on n'a pour lors aucune attention ni au vent, ni à la direction du piege, il suffit uniquement que l'air soit frais & vif pour réussir; aussi cette chasse a-t-elle une saison propre. On prétend que les mois les plus favorables sont ceux de Février, de Mars & quelquefois d'Avril; les vents du nord & du nord-est, qui regnent communément pendant ces mois, mettent les taupes en grand mouvement; on ne prend jamais au piege les petits de la taupe; quelquefois les taupes, au lieu d'entrer dans le piege, rempliſſent si exactement de terre la taupiere, qu'on a peine à la vuider; ce qui n'arrive pour l'ordinaire que lorsque la machine est trop large, trop élevée de terre, placée debout ou mal façonnée. Pour reconnoître ce qui se passe dans le piege, il ne faut jamais le lever de place, à moins qu'on ne s'y trouve forcé par le frottement ou le bruit que fait l'animal lorsqu'il est pris. On se sert en tout autre tems d'une baguette qu'on introduit comme une espece de sonde par le trou d'en-haut; le plus ou le moins de résistance qu'elle éprouve, sert d'avis; plusieurs prétendent cependant que le trou d'en-haut n'est pas nécessaire. M. de la Faille avoue effectivement que ce trou n'est pas nécessaire pour le printems, mais que pour l'été on ne peut guere s'en dispenser, parce que les taupes sont pour lors assoupies, & qu'il faut absolument pour

les faire sortir, un vent frais qui les incommode.

Si malgré toutes les précautions qu'on s'est données, l'animal, loin d'entrer dans le piege & de chercher à réparer son ancienne habitation, en forme une nouvelle, il faut transporter, le plutôt qu'on peut, la machine à un des derniers monticules qu'elle aura poussés dehors, ou plutôt au conduit qui s'y rend; par le moyen de cette attention, il est fort rare qu'on ne se rende le maître de cet animal.

Quand la taupe, pour avoir resté trop long-tems dans le piege, vient à y mourir, il ne faut pas se servir de nouveau de ce piege, sans l'avoir fait passer à un feu léger, ou sans l'avoir exposé pendant quelques heures à l'ardeur d'un soleil vif; on feroit même encore mieux de le plonger dans l'eau, de le bien frotter avec un bouchon de paille, de le faire sécher & de ne l'employer que quand l'odeur de l'animal qui y est mort, ou qui peut même y avoir lâché son urine, est totalement dissipé.

Mais il ne suffit pas encore d'avoir des pieges sûrs & commodes pour détruire les taupes, il faut savoir les y attirer; on se sert pour cet effet dans l'Anjou, d'un appât composé de civette, du jus de poireau & de galipot, dont les paysans de cette Province frottent les pieges & le dessous de leurs sabots. Les taupes les suivent à la trace, & ne manquent pas de donner tête-baissée, comme on dit, dans les embûches qu'ils leur dressent. Les taupieres doivent être considérées comme un conduit que l'art a inventé pour y attirer l'animal destructeur des prairies.

Ce n'est qu'en cachant le piege qu'on peut se flatter de quelque succès dans cette chasse; tout consiste à copier la nature & à se modeler sur le boyau de la taupe.

Les chiens sont des animaux qu'on pourroit employer très-utilement à la destruction des taupes; il y a auprès de Portsmouth, dit Childrey, une race de

petits chiens dont on se sert pour la chasse des taupes; ces chiens imitent parfaitement dans leur manege les ruses que nos jardiniers emploient en pareille occasion. Comme ils sont munis d'un excellent odorat, la terre qui recouvre la taupe assez légérement pour l'ordinaire, ne les empêche pas de la suivre à la piste; ils flairent tous les boyaux fraîchement creusés, & ayant reconnu celui dans lequel elle se tient, ils grattent la terre jusqu'au conduit & ils les mettent ainsi à découvert; ils se placent pour lors en faction pour attendre leur proie; à l'approche de la taupe ils redoublent d'attention, le sens exquis dont ils sont doués leur apprend; à peine la taupe paroît sur le bord de son trou pour le boucher, qu'ils se jettent dessus, la blessent ou l'étourdissent. Les chiens chasseurs creusent ensuite avec vivacité le boyau, après quoi, ils déterrent la taupe avec leurs pattes, & la meurtrissent de leurs dents, tant qu'elle montre un reste de vie; toute cette besogne est l'ouvrage d'un instant.

Quoique nous révoquions en doute la plupart des secrets pour attraper les taupes, il est néanmoins à propos d'en rapporter quelques-uns. Olivier des Serres, Chomel, les Auteurs de la Maison Rustique, du Dictionnaire d'Agriculture, en indiquent plusieurs; mais la plupart sont difficiles à pratiquer, & en même tems si obscurs & si incertains, qu'on ne peut y ajouter foi, ainsi que nous l'avons déjà observé. On peut les chasser, disent les modernes Rurographes, en fichant dans la terre où elles font leurs trainasses, des petits bâtons de sureau, ou en jettant dans leur trou des branches de saule ou du chanvre verd, de la poirée, de l'oignon, des noix lessivées, ou de la fiente de pourceau, ou en y plantant du ricin. On peut placer encore cinq ou six écrevisses le long des murs & autres endroits où elles viennent, même au bord de leur trou, & cette corruption les écartera

bientôt; enfin on peut mettre une taupe vivante dans un pot verni intérieurement & enfoui pour cet effet à fleur de terre, ſes cris ne manqueront pas d'en attirer d'autres; voilà à quoi ſe réduiſent la plupart des ſecrets qu'on lit dans les Auteurs, qui ſont reconnus à préſent par l'expérience qu'on en a faite pour inſuffiſans, faux, & propres tout au plus à éloigner d'un terrein, pour très-peu de tems, les taupes, qui ne manquent pas à la ſuite d'y revenir.

Nos Anciens dreſſoient à la taupe des pieges avec un nœud coulant de fil de fer, qu'ils avoient ſoin d'introduire dans le trou de l'animal, & qui à ſon paſſage la ſaiſiſſoit par quelques parties du corps; les Grecs rempliſſoient une noix de ſoufre & de réſine, & après avoir exactement bouché toutes les ouvertures du ſouterrein, à la réſerve d'une ſeule, ils enfermoient dans cette derniere la noix enflammée, enſorte que le vent pût emporter la fumée & l'odeur dans les conduits les plus reculés: ils ne manquoient point par-là, ſinon d'étouffer les taupes, du moins de les mettre en fuite. Ceux-ci ſe ſervoient encore utilement de la lie d'huile; ceux-là réduiſoient en poudre de l'ellebore blanc & la racine de mercuriale ſauvage, & au défaut de l'une & de l'autre, celle d'aconit, qu'ils mêloient avec le lait de brebis & la farine ordinaire. Ils en faiſoient une pâte ferme qu'ils offroient en divers endroits aux beſoins de la taupe, qui s'empoiſonnoit avec cette nourriture.

M. de Bonami, Profeſſeur en Botanique à Nantes, dit que les payſans des environs de ſa Ville, emploient à la deſtruction des taupes une recette bien ſimple; elle conſiſte ſimplement dans quelques tranches de pommes ſaupoudrées d'arſenic, que ces gens introduiſent dans le trou, mais cette recette eſt dangereuſe. On voit rarement des taupes dans les jardins où on cultive du ſtramonium: on met du fruit de cette plante dans les trous de taupe; ce fruit, ſoit par ſes piquans,

ſoit par ſa puanteur, les éloigne à l'inſtant ; les taupes n'habitent que très-peu les jardins de botanique peuplés de plantes médicinales.

M. Ducarne de Blangy a publié en 1770 une méthode pour détruire les taupes, qu'il aſſure être ſupérieure à toute autre ; cette méthode conſiſte en une petite machine qui ne coûte pas deux ſols, & que chacun peut s'amuſer à faire ſoi-même ; elle eſt fort en uſage dans un canton du Hainaut ; il ſeroit à ſouhaiter qu'elle le fût également par toute la France.

Son grand avantage conſiſte principalement en deux points eſſentiels : 1°. en ce que ſans être obligé, comme avec preſque toutes les autres, de déranger la taupiere & de l'ôter de terre, on eſt informé à point nommé du moment où la taupe eſt priſe, ou de celui où elle ne l'eſt pas encore ; ce qui fait qu'on la laiſſe en place juſqu'à ce que l'animal ſoit pris, ou juſqu'à ce qu'on juge à propos de la retirer pour la mettre ailleurs ; 2°. en ce que, de quelque côté que viennent la taupe, elle peut également s'y prendre.

Pour faire cette taupiere, on prend trois petites planches de cinq pouces & quelques lignes de longueur, ſur deux pouces & demi de largeur & ſur trois ou quatre lignes d'épaiſſeur ; on perce ſept trous à une de ces planches, un au milieu d'environ trois lignes de diametre ; deux, à deux de ſes coins, d'un même côté en longueur, à quatre ou cinq lignes de ſes bords, & quatre aux deux autres coins de la même planche, dont deux pareillement à quatre ou cinq lignes de ſes bords, & les deux autres à cinq ou ſix lignes de diſtance de ceux-ci. Les trous qui ſont aux quatre coins de la planche, ſont deſtinés à recevoir les extrêmités de deux petites baguettes de bois pliant, auquel on donne la forme d'un demi-cercle d'environ deux pouces de rayons, enſorte que chaque baguette forme une petite arcade ; on a en même tems deux ficelles, on attache à une des extrêmités de ces deux baguettes,

un des bouts de chacune de ces ficelles, & on les lie si fortement qu'elles ne puissent s'en détacher; on les passe ensuite par chacun de leurs autres bouts, au travers des deux trous qui sont voisins de ceux où on a inséré les deux baguettes; ces deux ficelles doivent avoir chacune dix à douze pouces de longueur; on aura ensuite une autre longue de cinq à six pouces; on attache les deux premieres ficelles après cette derniere vers son milieu, où elles se réunissent; on a en outre une petite perche pliante & fort élastique. Voici actuellement la maniere de se servir de cette machine: on fait prendre aux deux ficelles collatérales la même rondeur que les demi-cercles; on passe un bout de la ficelle où se trouvent attachées les deux autres, par le trou du milieu de la planche; on fait un nœud à ce bout, & on l'arrête dans le trou par le moyen d'une cheville d'environ deux pouces de longueur, qui puisse se défaire au moindre choc; on place ensuite la planche de façon que les arcades formées par les baguettes, se trouvent placées en terre, & on soutient cette planche par les deux autres, au moyen de quatre petits crochets de bois qu'on enfonce bien avant en terre; on attache en même tems l'extrêmité supérieure de la ficelle au milieu, à l'extrêmité de la perche, à laquelle on fait prendre une situation inclinée. Quand la taupe passe par un des demi-cercles, en poursuivant sa route, elle fait tomber la petite cheville du milieu, pour lors la corde s'échappe par le trou, & en s'échappant, elle rend à la perche sa premiere situation; mais la perche ne peut se rétablir dans son premier état, sans qu'elle ne tire à l'instant les deux ficelles qui sont attachées vers le milieu de l'autre ficelle & en les tirant, elle serre nécessairement la taupe, qui se trouve par-là infailliblement prise; lorsqu'une taupe a fait une motte ou taupiniere dans le jardin ou dans un pré, on fait découvrir cette motte pour voir la direction du passage souterrein; on fait ensuite chercher

avec une bêche, à une distance de quatre ou cinq pieds de la motte, l'ouverture par où passe la taupe: ce passage n'est pour l'ordinaire qu'à deux ou trois pouces de profondeur; on fait couper avec la bêche le terrein à côté, de la longueur & de la largeur de la taupiere, c'est-à-dire, de cinq pouces & quelques lignes de longueur, sur environ trois pouces de largeur. C'est là précisément où on doit tendre sa machine, ayant principalement attention que ses deux extrêmités répondent aux deux extrêmités du passage de la taupe. Quand on arrive dans le jardin, si on apperçoit que la perche est détendue, c'est une marque que la taupe est prise. Une observation essentielle qu'on doit encore faire pour placer la machine, c'est qu'il ne faut jamais la mettre dans l'endroit où l'animal a bouté, parce qu'il pousse alors toujours la terre devant lui, en remplit la machine, & ne peut par conséquent s'y prendre. Si la taupe passe à côté de la taupiere, ce qui est rare, il faut déplacer cette machine & la mettre dans un autre endroit; pour peu qu'on ait d'expérience, dit l'Inventeur de cette découverte, on est sûr de détruire presque toutes les taupes d'un jardin ou d'un pré.

La chair de la taupe a l'odeur de celle du lapin, & la substance de sa peau est épaisse comme celle d'un chamois. Agricola dit qu'on fait avec la peau de taupe, des chapeaux qui sont d'une extrême beauté; on fait aussi avec la peau de ces animaux, des habits fourrés qui sont très-chauds pour l'hiver. La taupe en son entier, son cœur, son foie & son sang sont d'usage en Médecine; la cendre de cet animal calcinée est propre, à ce qu'on dit, contre les rhumatismes, la lepre & les écrouelles; on la prescrit pour lors depuis la dose d'un demi-gros jusqu'à deux scrupules, qu'on fait infuser dans un verre de vin; on la mêle aussi avec du miel & de l'huile, & on se sert de ce mêlange en liniment contre les mêmes maladies. Une taupe vivante étouffée dans la main, passe pour un fébrifuge

éprouvé ; & Muller ose même avancer que la main de celui qui a étouffé une taupe, appliquée sur les écrouelles & même sur les cancers, a la vertu de les guérir ; ces sortes de fait méritent confirmation, ils n'ont même aucune vraisemblance. Schroder rapporte que le cœur de la taupe desséché & pulvérisé est très-propre pour la cure des hernies ; on en prend tous les jours un, ce qu'on continue pendant trois ou quatre jours. Le foie desséché & pulvérisé de cet animal, est très-bien indiqué, suivant les Auteurs, dans les vapeurs hystériques & dans les tranchées des femmes nouvellement accouchées ; si l'on frotte la tête avec du sang récent des taupes, on fait revenir les cheveux ; mais la graisse de cet animal a une vertu tout-à-fait opposée, elle les fait tomber ; aussi s'en sert-on, quand on en a une trop grande quantité. On recommande encore le sang de taupe, comme un excellent remede dans la gangrene, & spécialement dans celle des mamelles ; on en enduit pour cet effet un papier ou un linge blanc, qu'on laisse sécher ; après quoi, on le trempe dans quelqu'eau appropriée, & on l'applique sur la partie affectée ; quand les enfans sont sujets aux convulsions, on fait, avec la peau des taupes, des calottes ou bonnets, qu'on met sur leurs têtes. Dans les campagnes, on donne intérieurement aux bœufs malades, des bols faits avec la terre des taupinieres ; cette terre est d'un grand usage chez les jardiniers fleuristes ; ils la mêlent avec du terreau, pour y planter les oignons & cayeux de leurs fleurs. Les taupinieres sont très-avantageuses dans les vignes ; elles ne le sont pas tant dans les pâturages, quoique cependant quelques fermiers, qui engraissent du bétail, les regardent comme une augmentation de terrein, & par conséquent d'herbes ; mais dans les prairies qu'on fauche, il faut nécessairement les abattre, pour que la faulx puisse y couper l'herbe près de terre.

M. de la Faille a publié la description d'une taupe

singuliere, qu'il appelle la taupe du Canada; comme cette taupe mérite d'être connue, nous avons joint ici la figure à celle de la taupe ordinaire.

TAUPE-GRILLON ou COURTILLIERE. C'est l'animal le plus hideux & le plus singulier de tous ceux de sa classe; sa tête, proportionnellement à la grandeur de son corps, est petite, alongée, avec quatre antennes grandes & grosses & deux longues antennes minces comme des fils; derriere ses antennes sont ses yeux, & entre ses deux yeux, on en remarque trois autres lisses & plus petits, ce qui fait cinq en tout, rangés sur une même ligne transversale; le corcelet de cet insecte forme une espece de cuirasse alongée, presque cylindrique, qui paroit comme veloutée; les étuis, qui sont courts, ne vont que jusqu'au milieu du ventre, ils sont croisés l'un sur l'autre & ont de grosses nervures noires ou brunes; ses ailes repliées se terminent en pointes, qui débordent non seulement les étuis, mais même le ventre de l'animal; celui-ci est mol & se termine par deux pointes ou appendices assez longues; mais ce qui fait la principale singularité de cet insecte, ce sont ses pattes de devant qui sont très-grosses, applaties, & dont les jambes très-larges se terminent en-dehors, par quatre grosses griffes en scie, & en-dedans par deux seulement; entre les griffes est situé & souvent caché le tarse ou le pied. Tout l'animal est d'une couleur brune & obscure; il vit sous terre, principalement dans les couches, où il fait souvent beaucoup de ravages en coupant & rongeant les racines; ses pattes de devant qui sont dentelées en scie, lui servent à cet usage; tout son corps est un peu velu; cet insecte a dix-huit lignes de longueur sur quatre de largeur; il est du genre des grillons. Linnæus dans son *Fauna succicus* le nomme *grillus pedibus anticis palmatis*.

M. Pluche donne la description du nid de la courtilliere: c'est, dit-il, un morceau de terre mastiqué, dans le cœur duquel se trouve une chambrette ca-

pable de contenir deux avelines, où sont logés tous les œufs de l'animal. Ce monceau est gros comme un œuf ordinaire de poule, & est environné d'un petit fossé; si on en fend un par le milieu avec le couteau, on s'appercevra que l'entrée de la chambrette a été rebouchée; on y remarquera environ cent cinquante œufs, & on sera surpris de la précaution que l'insecte a eue de les bien couvrir; & en effet, si ces œufs prenoient tant soit peu l'air, la chaleur convenable manqueroit, il n'y auroit plus par conséquent de postérité à espérer; une autre raison qui oblige les courtillieres, dit M. Pluche dans son Spectacle de la Nature, à boucher si exactement la loge où elles mettent leurs œufs, & à l'environner d'un fossé, c'est qu'il y a un petit animal noir, ennemi de leur espece, qui est apparemment un scarabée, qui court sous terre & tâche de dévorer leurs œufs ou leurs petits; mais aussi, ajoute ce même Auteur, il y a toujours quelqu'un de la famille en sentinelle sur le bord du fossé. Quand la bête noire vient à rouler dedans pour aller chercher sa proie, on lui court sus & on s'en délivre. Si la courtilliere se trouve attaquée à la fois par trop d'ennemis, elle fait alors usage de ses retraites & de ses détours qu'elle pratique toujours sous terre, & se délivre par là du danger.

Aux approches de l'hiver, les courtillieres emportent le réservoir qui contient les œufs; elles le descendent fort avant en terre & toujours au-dessous de l'endroit où la gelée peut parvenir; à mesure que le tems s'adoucit, on remonte le magasin, & on l'approche enfin assez près de la superficie pour y faire sentir l'impression de l'air & du soleil; revient-il une gelée, on regagne le bas.

Les courtillieres font le même bruit que les grillons domestiques, & elles fouillent & élevent de petits monceaux de terre comme les taupes, d'où leur est probablement venu le nom de *taupe grillon*. Quand les payſans entendent crier ces insectes, ils en augu-

rent une année de fécondité ; on les nomme en Normandie *taupettes*, & dans le pays Meſſin *tait*. Il arrive quelquefois que ces animaux mordent les doigts des perſonnes qui fouillent la terre ; on dit que cette morſure eſt vénimeuſe, ce qui n'eſt pas encore bien conſtaté ; tout ce qui eſt de ſûr, c'eſt que ſouvent les porcs avalent de ces inſectes tout vivans en fouillant la terre, & ils en périſſent preſqu'auſſi-tôt ; mais c'eſt moins parce que ces inſectes ſont vénéneux, que parce qu'ils piquent leur eſtomac & leurs inteſtins, & leur occaſionnent la mort par ces moyens plutôt méchaniques que vénéneux.

L'Auteur du Dictionnaire Œconomique, rapporte pluſieurs méthodes pour détruire ces inſectes, qui font tant de dégâts dans les jardins ; comme ils marchent fort vîte & qu'ils fouillent la terre en galerie, il faut les guetter, & quand on apperçoit qu'ils fouillent, on enfonce derriere eux une petite palette de bois pour les faire ſauter en l'air, après quoi, il eſt facile de les tuer. On peut auſſi les attirer en-dehors, en mouillant légérement les couches pendant la grande ardeur du ſoleil : ces inſectes, qui aiment beaucoup l'eau & l'humidité, & qui ſont, pour ainſi dire, des animaux amphibies, puiſqu'ils vivent même très-longtems dans l'eau, accourent pour lors à la ſuperficie, où les jardiniers les attendent pour les détruire. On peut encore ſuivre leurs galeries ſouterreines avec le doigt, & quand on eſt parvenu à celui de leurs trous qui s'enfonce perpendiculairement, on y verſe une cuillerée d'huile ; les courtillieres ne manquent pas de ſortir incontinent, & on peut pour lors les faire aiſément périr. On enfouit encore ſouvent, ce que nous avons pratiqué nous-mêmes pluſieurs fois, dans du terreau un peu au-deſſous du niveau de la couche, des vaſes de terre ou de faïance ; les courtillieres tombent dedans & ne peuvent plus remonter.

Dans la Gazette d'Agriculture du mois de Mai 1767, il eſt fait mention d'un certain artiſan Lorrain,

nommé *Auguſtin Pillant*, comme le poſſeſſeur d'un ſecret propre à détruire ces inſectes redoutables; il fut préſenté, ſur la fin de l'année 1764, en cette qualité, à M. le Marquis de Marigny, qui fit faire l'épreuve de ce ſecret dans les potagers du Roi, à Fontainebleau, & dans ceux de pluſieurs Maiſons Royales, qui étoient particuliérement infectées de courtillieres; l'artiſan Lorrain réuſſit par-tout ſi heureuſement, que M. le Marquis de Marigny crut devoir propoſer au Roi d'acheter ſon ſecret; & Sa Majeſté Louis XV, dont le principal objet étoit toujours le bien de ſes peuples, ordonna d'en faire l'acquiſition pour le rendre public. Voici en quoi il conſiſte.

On commence par découvrir les retraites des courtillieres, ce que tous les jardiniers ſavent très-bien faire; à meſure qu'on trouve ces trous, on les remplit d'eau & on y verſe trois ou quatre gouttes d'huile de chenevis; ſi l'eau s'imbibe dans la terre avant que l'inſecte paroiſſe, on remplit une ſeconde fois les trous d'eau, ſans y ajouter de nouvelle huile; bientôt les courtillieres fuient de leurs trous, font quelques pas lentement, noirciſſent & meurent.

Il y a plus de trente ans que nous avons vu pratiquer la même choſe dans le Pays Meſſin; au ſurplus, perſonne n'ignore que l'huile même appliquée extérieurement, eſt un des plus grands poiſons qu'on puiſſe découvrir pour la deſtruction des inſectes; on peut encore dire que ce ſecret eſt préciſément le même que celui qu'indique l'Auteur du Dictionnaire Œconomique.

Il y a encore une autre maniere d'employer l'huile pour la deſtruction de ces inſectes: c'eſt d'en mêler deux ou trois petites meſures, comme celle d'un verre à boire, dans un arroſoir plein d'eau, & de ſe ſervir de cette eau pour arroſer une planche & ſes environs à la maniere ordinaire. Ce moyen propoſé par M. Hazon, Intendant des Bâtimens du Roi, eut à Vincennes

tout le succès possible; on vit bientôt une foule de courtillieres, tant grandes que petites, sortir de terre, s'agiter, périr. Il y a dans ce procédé l'avantage de ne laisser échapper aucun de ces insectes; au lieu qu'en employant le premier, il peut fort bien se faire, quelque soin qu'on prenne, qu'il n'en échappe quelques-uns des trous qui indiquent leur présence. La dépense peut, à la vérité, être quelque peu plus considérable; mais ce surcroît de dépense mérite peu d'attention & est plus que compensé par l'avantage d'être tout-à-coup délivré de ces insectes nuisibles, sans qu'il en échappe aucun de ceux qui se trouveroient dans l'espace arrosé de cette maniere; on se tromperoit au reste, si l'on se persuadoit que l'huile de chenevis a cette propriété particuliere. M. Hazon a varié l'expérience avec des huiles différentes, telles que celles de lin, de noix, d'olive, & il a réussi à-peu-près de même.

Pour expliquer actuellement comment l'huile mise dans les trous des courtillieres, après les avoir remplis d'eau, peut faire périr si vîte ces animaux; rien n'est plus simple: cette huile surnage l'eau qu'on y a d'abord mise, & forme sur sa surface une couche, que l'insecte est obligé de traverser en fuyant l'eau; mais il ne peut la traverser sans qu'il n'en reste sur son corps, d'où s'ensuit nécessairement une respiration interceptée de cet animal, après quoi la suffocation, qui le fait périr.

Jacques Iselin, du Canton de Berne, Paroisse de Kirchberg, a aussi communiqué au Public une méthode qu'il prétend encore plus sûre que la précédente, ou du moins plus universelle. Elle consiste à enterrer par chaque arpent, à distances à-peu-près égales, à la profondeur d'un fer de bêche, une vingtaine de petits pots, dans chacun desquels on met vingt ou trente gouttes de baume de soufre; on les couvre d'une petite planche mince, pour empêcher

la terre de les remplir ; l'odeur excessivement fétide de ce baume ne tue pas à la vérité, observe un Agriculteur Bernois, la courtilliere, mais elle la force de se retirer promptement au loin ; elle lui ôte même, à ce qu'il prétend, toute vertu prolifique. Par ce moyen, on peut garantir de ces insectes tout un terrein, tandis que par l'autre méthode, quantité de courtillieres, trop fines pour n'avoir qu'une seule sortie, échappent à l'inondation ; pas un seul nid ne se trouve même par-là détruit, & il n'y a aucun de ces nids qui ne contienne au moins cent cinquante œufs ; la mort de la mere n'empêche pas ces œufs d'éclorre ; la simple chaleur de la terre sur la fin de Mai, suffit pour leur donner la vie.

A l'occasion du baume de soufre, pour détruire les courtillieres, voici ce qu'en a écrit un Anonyme. Il y a environ sept ans qu'on a inséré, dit cet Anonyme, dans les papiers publics, que l'art de trouver la courtilliere est de passer les doigts dans les traînées qu'elle fait, ainsi que nous l'avons déjà dit d'après le Rédacteur du Dictionnaire Œconomique, d'arrêter, lorsqu'on trouve un trou ; d'en pêtrir les bords ; lorsqu'on en a retiré le doigt, d'y couler sept à huit gouttes de baume de soufre, & ensuite autant d'eau qu'en peut contenir le trou ; en peu de tems cet animal sort, pour l'ordinaire, sans force & expire près du trou. Lorsqu'on trouve une trace en rondeur, à-peu-près de la largeur d'une bouteille, le nid se trouve infailliblement au milieu à peu de distance de la surface, c'est ce qu'a observé mon domestique. Le baume de soufre m'ayant manqué, j'ai employé, ajoute l'Anonyme, l'essence de térébenthine, & cette derniere a produit le même effet. J'ai encore remarqué, continue toujours l'Anonyme, qu'en certains terreins légers & sablonneux, la courtilliere ne montoit pas ; je l'ai trouvé morte au fond du trou, en y fouillant avec la bêche ; j'ai pareillement observé que pour

savoir si l'insecte périt ou non, il suffit de laisser le trou ouvert ; s'il le bouche, cela annonce qu'il n'est pas détruit ; mais si au contraire il reste ouvert, on doit être assuré de sa mort.

M. Campmartin, un des souscripteurs de notre Journal intitulé : *Nature considérée sous ses différens aspects*, nous a écrit qu'il étoit parvenu à éloigner les courtillieres d'un quarreau d'asperges, en mettant entre chaque rangée du fumier de porc ; mais par ce moyen, il n'en a pas débarrassé entiérement son jardin.

L'eau de savon est reconnue mortelle pour la plupart des insectes ; aussi la substitue-t-on utilement à l'huile dans la chasse des courtillieres : le savon ayant l'huile pour base, on peut employer indifféremment l'un & l'autre selon sa commodité particuliere ; mais ce qu'il y a d'avantageux dans l'eau de savon, c'est qu'on peut s'en servir pour les chasser d'une plus grande étendue que celle d'un quarré de jardin.

Par exemple, on en peut arroser les cantons ensemencés de grains qui paroissent le plus en butte aux incursions des courtillieres ou autres insectes. Pour lors cette eau se répand, au moyen d'un tuyau ou canal de cuir, au bout duquel est ajouté une tête d'arrosoir, percée de trous un peu plus larges qu'à l'ordinaire. Une livre de savon noir suffit pour un quart de muid d'eau, & ainsi à proportion ; il faut d'abord le faire fondre dans de l'eau chaude, puis le mêler & le bien battre dans la quantité d'eau froide que l'on juge à propos d'employer selon la grandeur du terrein à arroser ; plus on répandra de cette eau, plus on sera sûr de faire périr tous les insectes.

TAUREAU, c'est le mâle de la vache. Voyez article *Vache*. Pour qu'un taureau soit bon, il faut qu'il soit robuste, éveillé, vigoureux ; on parlera du tems de le donner à la vache dans l'article qui la concerne. On ne vend le taureau qu'après l'avoir châtré & bien engraissé ;

TAUREAU DE COTENTIN

Clau. Fessard Sculp. 1767.

Desmoulins, del.

M. Fessard, Sculp.

TAUREAU.

engraiſſé; encore n'en mange-t-on guere que dans les endroits où l'on manque de bœufs ou de vaches graſſes.

TAYAUT. C'eſt le cri d'un chaſſeur, quand il voit le cerf, le daim ou le chevreuil.

TEIGNE. C'eſt un inſecte, dont le premier caractere diſtinctif eſt une eſpece de toupet de poils qui s'avance & s'éleve ſur le devant de ſa tête; un ſecond caractere, qui eſt même le plus aſſuré, c'eſt que ſa larve, qui eſt une eſpece de chenille à huit, quatorze ou ſeize pattes, au lieu d'être découverte & à nud, comme celle des papillons, eſt cachée, ſoit dans un fourreau qu'elle ſe compoſe de différentes manieres & qu'elle tranſporte avec elle, ſoit dans des feuilles qu'elle a ſu rouler pour ſe former une habitation ſûre & commode, ſoit auſſi dans l'intérieur d'une feuille, dont elle ronge le parenchyme & conſerve la pellicule, tant extérieure qu'intérieure, pour s'y loger à l'abri; c'eſt dans ces mêmes retraites que les teignes parviennent à être des chryſalides, ſans avoir beſoin de ſe filer des coques; nous ne parlerons dans cet article que des teignes domeſtiques, c'eſt-à-dire, de celles qui rongent nos tapiſſeries, nos draps & nos étoffes de laine, dont elles ſe nourriſſent & s'habillent en même tems. Les fourreaux de cette eſpece de teignes ſont artiſtement tiſſus & compoſés de brins de laine, que l'inſecte coupe & hache avec ſes dents, & qu'il attache & lie enſemble avec un peu de ſoie qu'il file. Cette ſoie ſe voit particuliérement par l'intérieur du fourreau qui eſt liſſe & poli, pour ne pas bleſſer le corps délicat de l'inſecte, tandis que l'extérieur eſt garni d'un fin duvet de laine; mais la compoſition de cet habit n'eſt pas la ſeule digne de remarques.

L'inſecte ſait de plus l'alonger & l'agrandir à meſure qu'il croit & qu'il groſſit; c'eſt ce qu'on apperçoit facilement, ſi on tranſporte de petites teignes d'une étoffe ſur une autre de différente couleur.

Les fourreaux de ces inſectes ſont toujours, comme

on sait, de la même couleur que la laine qu'ils emploient; ce sera en changeant ainsi la couleur de l'étoffe, qu'on remarquera les alonges & les pieces de son habit. Supposons donc qu'on prenne quelques petites teignes, dont le fourreau est encore petit, de dessus un drap bleu, & qu'on mette ces teignes avec leurs fourreaux bleus sur un drap rouge; au bout de quelque tems, la teigne qui y grossit, a besoin d'alonger son fourreau, elle le fait en attachant aux deux extrêmités, c'est-à-dire, aux bords des ouvertures des deux bouts, des brins de laine rouge. Pour exécuter cette manœuvre, elle se tire presqu'entiérement de son fourreau qui étoit tout bleu, bordé maintenant de rouge aux extrêmités, plus ou moins, suivant que les dernieres alonges faites par l'insecte ont été plus ou moins considérables. Cet alongement du fourreau n'est encore qu'une petite partie du travail de l'insecte, il lui reste à faire un ouvrage bien plus difficile; il faut que non seulement il alonge son fourreau, mais qu'il l'élargisse, sans quoi il seroit trop étroit. Pour cet effet, l'insecte fend, avec ses dents, son fourreau dans sa longueur, d'abord à un bout, puis à l'autre, & entre les bords de cette fente, il ajuste une piece neuve qu'il compose de même; ainsi, outre les alonges rouges, le fourreau a encore dans sa longueur des pieces pareillement rouges sur un fond bleu. Au bout de quelque tems, lorsque la chenille grossira encore, il lui faudra répéter la même manœuvre, & si on veut que son fourreau soit encore plus bigarré, on peut la mettre sur une étoffe verte; les nouvelles pieces seront vertes, & le fourreau participera des couleurs différentes sur lesquelles on aura mis la teigne; mais ce qui est encore plus singulier dans cet insecte, c'est que ses excrémens sont aussi de la couleur de l'étoffe; on diroit, à les voir, que toute la partie colorante du drap ou de la laine passe dans les excrémens de cet insecte, tandis que la substance de

cette laine sert à sa nourriture. La teigne, après avoir rongé tous les brins de laine les moins serrés & les plus aisés à dévorer, qui se trouvent autour d'elle, se transporte ensuite plus loin avec son fourreau, & elle porte toujours son habitation de place en place, jusqu'à ce qu'elle se métamorphose; pour lors elle fixe son fourreau contre l'étoffe, à l'aide de quelques fils qu'elle attache; elle bouche aussi avec de pareils fils les deux ouvertures de ce même fourreau, qui lui forme une espece de toque; elle n'a pas besoin de s'en filer d'autres. Dans cet abri, elle se transforme en chrysalide, & lorsqu'elle est parvenue à l'état d'insecte parfait, elle en sort en perçant le tissu dont elle avoit formé une des deux ouvertures: elle vole pour lors dans les appartemens; sa couleur est ordinairement grise, plombée & brillante, & chacune de ses ailes est chargée dans son milieu d'un point noir. On y en voit encore souvent voltiger d'une autre espece, dont la couleur est brune par-tout; les ailes supérieures ont beaucoup de taches noirâtres plus foncées que le reste, & deux petites taches jaunes, l'une vers le milieu, l'autre vers le bord intérieur, ce qui rend ces ailes nébuleuses; la tête de cette espece est d'un blanc jaunâtre en-dessus, avec les yeux noirs. Outre ces deux especes de teignes domestiques, il y en a encore d'autres especes, dont les chenilles rongent les pelleteries, les peaux d'oiseaux, & se forment des fourreaux avec les poils & les plumes qu'elles en enlevent; tous ces insectes font un dommage considérable dans les étoffes de laine, soit employées en meubles & habits, soit gardées en piece.

Le remede le plus assuré pour en garantir les meubles de laine, est de les nettoyer soigneusement & de les exposer au grand air; on sera encore sûr de conserver ses belles fourrures & ses manchons, sans le moindre dommage, si on a la précaution de les faire battre, peigner, & envelopper ensuite dans des ser-

viettes, qu'on renfermera encore dans un sac de toile bien serré; mais il faut avoir l'attention de faire cette opération avant le tems que les papillons commencent à voler. On prétend, sans cependant oser l'assurer, qu'un bout de chandelle de suif, mis dans une étoffe de laine ou dans une pelleterie, ou encore dans un manchon, les préserve immanquablement des teignes; on attribue une pareille vertu aux feuilles d'aurone, connues plus communément pour cette raison, sous le nom de *garde-robe*. Le botrys, autrement l'ambroisie vulgaire, a aussi, dit-on, la vertu de garantir les étoffes de laine contre les teignes. L'Auteur du Spectacle de la Nature rapporte comme un excellent remede, de faire frotter de tems en tems les tapisseries & meubles de laine avec des toisons de brebis qui aient encore leur graisse naturelle; ce qui prouve la bonté de ce remede, c'est que les teignes ne s'attachent jamais qu'aux peaux & aux laines qui ont passé par les mains de l'ouvrier.

Ceux qui sont dans l'usage de faire battre leurs étoffes & tapisseries vers le milieu de l'été, avant que les papillons déposent leurs œufs, ne doivent les remettre en place qu'après avoir fait périr les papillons ou teignes, avec de l'huile de térébenthine, ou avec la fumée d'un réchaud où on aura fait brûler du tabac; c'est encore ce que conseille M. Pluche.

Dans le Journal Œconomique du mois de Juin 1751, on y propose la recette suivante, comme très-bonne contre les teignes: pendant le courant du mois d'Avril, prenez huile de térébenthine une partie sur deux parties d'esprit-de-vin, mêlez bien ces deux liqueurs; humectez de ce mêlange une brosse ou une vergette, que vous passerez légérement sur les meubles, tapisseries, fauteuils, housses & bois de lit, observant sur tout d'en faire entrer dans les jointures des bois; fermez exactement les portes & les fenêtres, & bouchez la cheminée, afin que l'odeur ne s'évapore pas

trop tôt. Le lendemain matin, vous ouvrirez pour donner de l'air à l'appartement ; vous réitérerez cette opération dans le courant du mois d'Août. Quant aux habits & étoffes en pieces ſerrées dans des armoires, imbibez de cette liqueur une feuille de papier, ou frottez-en avec la broſſe un vieux morceau d'étoffe de laine, que vous placerez entre quelques-uns des plis, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'en mettre à tous ; vous ne vous en tiendrez pas néanmoins à une ſeule feuille de papier, ou à un ſeul morceau d'étoffe ; vous envelopperez auſſi d'un ſemblable papier vos pelleteries, & vous en mettrez pareillement dans vos manchons : ne craignez rien de ce mêlange pour gâter vos étoffes ; on s'en ſert même conſtamment avec ſuccès pour enlever les taches.

Mlle. de Mètivier de Bordeaux, a fait une découverte pour préſerver les laines de la piquûre des teignes & autres inſectes ; elle conſiſte dans une préparation de ces mêmes laines, qui n'altere ni leurs couleurs, ni leurs qualités. Voici comment s'exprime cette Demoiſelle ſur cet objet.

Je penſai, dit-elle, que l'huile de térébenthine faiſant périr les teignes & enlevant même les taches, ſi je faiſois imbiber les laines dans cette huile, je dégoûterois ces inſectes de mes ouvrages de laine, qui devenoient leur pâture ; je voulus donc faire carder de la laine avec de l'huile de térébenthine, au lieu d'huile d'olive dont on ſe ſert communément dans ce pays ; mais les ouvriers ne purent ſoutenir cette opération : il me fallut donc renoncer à cet eſſai ; je fus obligée de me retourner d'une autre maniere.

Je fis faire, avec de la laine préparée à l'ordinaire, une piece de ſerge, que je fis imbiber d'huile de térébenthine pendant vingt-quatre heures ; je la diviſai enſuite en cinq parts, dont quatre furent dégraiſſées ; je les fis teindre ſéparement en noir, en bleu, en rouge & en verd ; quant à celle qui n'étoit point

dégraissée, je le fis encore teindre en bleu, la couleur n'y put prendre, quoiqu'elle prît au mieux sur les autres.

Charmée de ce que les couleurs avoient si bien pris sur les quatre pieces, malgré l'huile de térébenthine, je fus, par cet essai, encouragée à en faire une autre. Je partageai ces quatre pieces en deux morceaux chacune, & j'imbibai d'huile de térébenthine quatre de ces morceaux qui avoient déjà souffert la teinte; après cette opération, je les fis teindre de nouveau, ils prirent très-bien la teinture, & les couleurs en furent & plus vives & plus fortes que celles des quatre morceaux que je m'étois réservés, je plaçai ensuite mes morceaux bien numérotés dans des endroits très-commodes pour les teignes, & où leur dégât ne pouvoit être troublé par personne. Un an après, j'eus la satisfaction, en visitant mes épreuves, de voir que les pieces n'avoient souffert aucune piqûre; ce ne fut pas avec moins de plaisir, que je remarquai que les couleurs n'avoient presque point changé, quoique dans un galetas & en grand air. Peu contente toutefois encore de ce premier essai, je ramassai une grande quantité de teignes, que je renfermai soigneusement dans chacune de ces pieces; mes tentatives eurent un succès complet. Six mois après je les trouvai toutes mortes, à l'exception de quelques-unes sans doute qui s'étoient échappées; mais ce qui étoit plus important, c'est que ces insectes n'avoient rongé absolument aucun poil de ces étoffes; je fus alors bien-aise de confirmer mon expérience par quelque nouvelle épreuve; je fis donc imbiber d'huile de térébenthine un tapis de point d'Hongrie, dont le tissu étoit extrêmement lâche, & que les teignes avoient déjà attaqué; l'odeur y demeura quelque tems, mais elle s'évapora enfin, & les teignes n'y reviennent plus. Depuis ce tems je fais donc passer toutes les laines dont je me sers, à l'huile de téré-

benthine, & je suis par ce moyen à l'abri des insultes que ces insectes peuvent causer à mes ouvrages.

Il suit des expériences que j'ai faites : 1°. que les laines doivent être bien dégraissées pour pouvoir prendre la teinture plus facilement ; 2°. qu'après qu'elles sont bien dégraissées, on les doit bien imbiber d'huile ou d'esprit de térébenthine, pour les préparer à prendre la teinture, ce qui la perfectionne ; que plus les laines sont dégraissées, mieux les couleurs prennent un beau coloris, & ce à proportion de ce qu'elles ont été plus ou moins imbibées d'huile de térébenthine.

Cette Demoiselle poussa ses découvertes encore plus loin ; elle fit délayer de l'arsénic pulvérisé dans l'eau, elle y fit imbiber quelques pieces d'étoffes de laine, pendant vingt-quatre heures ; elle fit sécher ses étoffes & se servit de la même eau pour faire les couleurs ; les étoffes teintes de cette façon étant seches, elle y enferma des teignes qui y périrent toutes. Mais comme il auroit pu arriver de fâcheux accidens de cette méthode, elle y renonça pour s'attacher à d'autres moyens.

Je pris, continue-t-elle dans son Mémoire, une piece d'étoffe de laine, que j'imbibai d'huile de térébenthine, & que je regardai toujours comme le fondement de mes succès ; je la fis, après cela, bien laver dans de l'eau commune ; pendant ce tems, je fis bouillir du tabac, pour mon opération, dans une chaudiere, pendant un tems suffisant, pour que l'eau se pénétrât bien de la substance de cette plante ; j'attendis que cette eau tiédit un peu ; quand elle cessa d'être bouillante, j'y plongeai mon étoffe, & lorsque j'apperçus qu'elle se trouvoit fortement impregnée de cette eau, je l'en retirai pour la faire sécher. J'employai ensuite cette eau pour la teinture, j'y fis mettre les couleurs que je voulus donner à mes étoffes, &

ſans autre préparation je leur fis donner la teinte ; elles prirent fort bien toutes les teintes, excepté la couleur de roſe qui en fut un peu altérée.

Cette Demoiſelle mit dans les étoffes ainſi préparées, des teignes ; elles prirent la fuite dès qu'elles y furent enveloppées, & celles qui s'y trouverent embarraſſées périrent toutes, à ſa plus grande ſatisfaction.

Une découverte, ajoute Mlle. de Métivier, me conduiſoit à une autre ; j'imaginai que l'infuſion de tabac ſeule, pouvoit produire le même effet que la térébenthine ſeule ou mêlée avec le tabac même. Je fis donc bouillir des feuilles de tabac en quantité ſuffiſante & proportionnée à l'eau néceſſaire ; mon eau bouillie, je la laiſſai tiédir, & j'agis comme dans mes autres épreuves. Cette derniere méthode ne fut pas moins heureuſe que les précédentes, il n'y eut toujours dans cette épreuve que la couleur de roſe qui fut un peu altérée ; ſi au lieu de tabac en infuſion, on employoit de ſon huile, peut-être que cela n'arriveroit pas, puiſque la térébenthine ſeule ne produit pas ce mauvais effet. Ce qu'il y a de certain, & c'eſt par où finit cette Demoiſelle, c'eſt que de quelque maniere que j'aie imbibé mes étoffes & mes laines, ſoit avec la térébenthine ſeule, comme dans mes premiers eſſais, ſoit en la mêlant avec le tabac, comme dans mes ſecondes épreuves, ſoit dans l'infuſion du tabac ſeule ; il n'en eſt réſulté aucun inconvénient pour les couleurs, qui acquiérent au contraire un plus grand éclat, & que les teignes ou quelqu'autre inſecte que ce ſoit, n'oſent approcher de mes laines, ou périſſent, s'ils s'y trouvent malheureuſement enveloppés.

TENDERIE. Maniere de chaſſe en tendant des lacs & des filets pour prendre le gibier.

TENDEURS. On appelle ainſi les braconniers qui tendent des lacs, des tiraſſes, des traîneaux, des collets, &c. pour prendre le gibier.

TENTE. Se dit, en terme de vénerie, en parlant des filets qu'on tend pour prendre des becasses & autres oiseaux de passage. Les chasseurs disent pour lors, *faisons des tentes.*

TERRIER. C'est le trou où les lapins, les renards, & autres animaux semblables se retirent pendant le jour, ou lorsqu'ils sont poursuivis; on a soin de faire boucher les terriers pendant la nuit, lorsqu'on veut chasser le renard.

TÊTE. C'est, en terme de vénerie, le bois du cerf; on dit qu'un cerf quitte sa *tête*, & qu'il est à sa premiere, à sa seconde ou à sa troisieme, ce qui désigne son âge.

THON. C'est un poisson de mer, massif & ventru, couvert de grandes écailles & d'une peau déliée; il a le museau pointu & épais, les dents aiguës & petites, les ouies doubles, deux nageoires auprès des ouies & le dos noirâtre; sa queue est large & formée en croissant, c'est en elle que consiste sa force & sa délicatesse. Quoique la pêche du thon soit dispendieuse, elle est fort cultivée sur les côtes de Marseille, à cause des profits qu'elle procure; c'est dans les mois d'Août & de Septembre que cette pêche est la plus abondante, il n'est pas rare d'en prendre deux mille dans un jour. L'histoire nous apprend que cette pêche fut au nombre des fêtes que Marseille donna en 1702, aux petits-fils de Louis XIV.

La pêcherie des côtes de Provence où l'on prend le thon, se nomme *madrague*, & les filets qu'on y emploie, *thonnaire*; on y prend quelquefois des thons qui pesent jusqu'à cent vingt livres; quand il est dans le thonnaire, il n'ose sortir du filet, sur-tout lorsqu'on a trouvé le moyen de le faire coucher sur son dos; il meurt en peu de tems, quand il est pris, & comme ce poisson est fort craintif, il suffit pour le prendre, de faire beaucoup de bruit, ou qu'il tonne, pour le faire sauver & jetter dans les fossés où les filets sont tendus.

Outre la pêche du thon qui se fait en Provence, il s'en fait encore une très-abondante sur les côtes des Basques & de Labour, dans le ressort de l'Amirauté de Bayonne; cette pêche commence à la mi-Avril & se continue jusqu'au commencement d'Octobre; là, elle se fait à la ligne, le bateau toujours à la voile; l'hameçon est recouvert d'un vieux linge ou d'un petit sac taillé en forme de sardine, dont les thons sont fort friands; comme ce poisson est vorace, il gobe aussitôt l'hameçon; chaque bateau ramene quelquefois cent cinquante thons.

Ce poisson habite les lieux limonneux de la mer; il mange de l'algue & plusieurs autres plantes maritimes; il va toujours en troupe; on connoit qu'il approche, par le bruit qu'il fait en agitant violemment l'eau de la mer par où il passe.

La chair du thon ressemble assez à celle du veau, l'endroit le plus délicat est la poitrine; lorsqu'il est nouvellement pêché, si on le coupe aussi-tôt, sa chair est rouge, elle est ferme, excellente à manger & nourrissante; on la mange rôtie; on la sale aussi pour la conserver, ou on la marine, lorsqu'elle est cuite, avec l'huile de Provence & le sel; on transporte par-tout de ce poisson mariné & dépécé par tronçons, sous le nom de *thonnine*; il sert d'entremets sur les tables de nos *Apicius*.

La viteſſe avec laquelle nagent les thons & plusieurs autres poissons, & la durée constante de cette viteſſe, ne paroîtroient pas vraisemblables, si elles n'étoient pas bien connues. M. le Chevalier de Chimbaud, étant parti de la Martinique pour la France par la voie de Marseille, dit que dans cette traverſée, qui fut de plus de cent jours, il rencontra une quantité prodigieuſe de thons, qui l'accompagnerent pendant quarante sept jours; ils disparurent tous au moment que l'on quitta l'océan pour entrer dans le détroit de Gibraltar.

TIERAN, terme de chasse. C'est la troisieme année d'un sanglier; on dit qu'un *sanglier est dans son tieran*, lorsqu'il a atteint l'âge de trois ans.

TIGRE. C'est le nom qu'on donne à un petit insecte gris, fait à-peu-près comme une punaise, qui suce la substance des feuilles des arbres en espalier, sur-tout des poiriers de bon-chrétien, ce qui fatigue beaucoup ces arbres: pour y remédier, il faut choisir, vers le mois de Mars, le tems où le soleil commence à échauffer les œufs de cet insecte, & séringuer de l'eau bouillante dans le treillage, sur les grosses branches, & principalement dans les trous & crevasses des murs; on détruit ainsi tous les œufs & même encore les pucerons; mais il est à observer, que, chaque fois qu'on pompe l'eau bouillante, il faut tremper la seringue dans un seau d'eau froide, autrement elle ne prendroit pas d'eau, parce que l'air se trouve trop raréfié par la chaleur.

On pourra jetter encore, pour détruire ces animaux, une décoction de tabac ou d'absynthe, sur les endroits attaqués de tigre, ou bien on met le feu à un monceau de genêt ou de fougere, humides, à trois pieds de l'arbre, ensorte que le vent y pousse la fumée qui sera abondante.

TIQUE. C'est un genre d'insectes assez nombreux, dont le caractere est d'avoir huit pattes, la tête très-petite, deux yeux, les antennes simples & plus courtes que la trompe pointue qui forme la bouche de ce petit animal, & le corcelet confondu avec le ventre. On prétend que cet insecte réduit en cendre par le feu & répandu sur la tête, a la propriété de faire tomber les cheveux; il guérit aussi, à ce qu'on prétend, l'érésipele & la gale.

TIRASSE. C'est un grand filet que l'on traîne dans la campagne, pour prendre le menu gibier, tel que les perdrix & les cailles; il peut se faire de mailles quarrées, quoiqu'ordinairement on la fasse en lozan-

ges; quand ce filet est fait, on le borde d'un côté avec une corde assez forte; on la laisse pendre cinq ou six pieds de chaque bout plus que de la longueur de la tirasse, afin de s'en servir pour traîner le filet dont les mailles seront larges d'un pouce. Voyez *Filets*.

TIRER-DE-LONGUE. C'est un terme de chasse, qui se dit d'une bête qui s'en va sans s'arrêter; on se sert encore des mots, *tirez chiens*, *tirez*, pour faire suivre les chiens lorsqu'on les appelle.

TOILES. Ce sont des filets dont se servent les chasseurs pour enfermer les bêtes noires; cette chasse est fort dispendieuse.

TONNELLE. C'est une espece de filet qui sert à prendre les perdrix. Voyez *Perdrix*. On donne aussi ce nom à une figure de bœuf ou de cheval, peinte sur la toile ou à une peau de ces animaux étendue sur une claie que le chasseur porte devant lui, & dont il se couvre pour suivre le gibier sans l'effrayer, & le faire entrer dans les filets.

TONS. C'est un terme de chasse; les tons pour les chiens sont *don*, *don*, *don*, *don*, *doon*: cela se sonne du gros ton, quand on veut chasser. Pour faire tourner & requêter les chiens, il faut sonner ainsi, *donhon*, *donhon*, & du gros ton. Quand la bête est à vue, on sonne du grêle les mêmes tons que pour les chiens; pour sonner la mort, on sonne ainsi trois mots longs, *don*, *on*, *on*, & du gros ton; enfin, pour la retraite, on sonne encore du gros ton, *donhon*, *donhon*, *donhon*, *don*, *on*, *on*.

TORTUE. Il y a différentes especes de tortues; nous ne parlerons ici que de celles d'eau douce, comme étant propres à la France. Selon Schwenckfeld, cette espece de tortue a deux écailles noires osseuses, dont la supérieure est convexe, & l'inférieure large & applatie, composées chacune de plusieurs tablettes; quatre pattes, deux devant & deux derriere, celles-ci armées de quatre ongles crochus noirs, & celles-là

de cinq, que l'animal peut à son gré faire sortir ou rentrer, de même que la tête & la queue; le cuir ou la peau rude, ridée, noire, qui, lorsque le col est retiré en dedans, couvre la tête en maniere de casque; les jambes comme cuirassées d'écailles noires luisantes, parsemées de points jaunâtres; la tête petite & le museau pointu; les mâchoires sans dents, mais tranchantes sur leurs bords & formées exactement pour diviser la nourriture; la mâchoire inférieure ornée de cinq ou six raies oblongues, jaunes; deux petits trous, qui représentent les narines, à la mâchoire supérieure; les prunelles des yeux noires, luisantes, entourées d'un iris brun rougeâtre, tachetées de deux à trois petits points jaunâtres; la langue imparfaite, non libre, mais attachée à la mâchoire inférieure & un peu saillante; deux grands poumons, très-légers, fongueux, transparens, parsemés de tuyaux fibreux à-peu-près comme ces especes de congélations, qui dans un tems de gelée se forment sur les vitres; le ventricule simple, un peu long; le cœur un peu large, mousse; le foie jaunâtre, partagé en deux lobes; la vésicule du fiel bleuâtre, adhérente au lobe droit du foie; la rate fort petite, de couleur rougeâtre; la queue longue d'une palme & demie, ronde, finissant insensiblement en pointe; la graisse jaune, fluide comme celle des poissons. Cette espece de tortue pousse un sifflement entrecoupé & fort petit; elle mange de tout, principalement de la chair & de l'herbe.

Les tortues s'accouplent comme les vivipares; le mâle monte sans peine sur la femelle, celle-ci pond des œufs dont la coque est un peu dure, & qui sont de deux couleurs comme ceux des oiseaux, elle creuse une fosse en terre pour les y déposer, puis elle les recouvre. Ces animaux vivent long-tems privés de toute nourriture, & même ayant la tête coupée. Olina rapporte à ce sujet, que lorsqu'on a coupé la

tête à une tortue, elle voit encore les objets, clignotte & ferme les paupieres, roulant encore les yeux dans la tête, & que si l'on approche la main de trop près, elle la saisit & la mord bien serrée.

On sait, par expérience, que la tortue a la vie extrêmement dure & de longue durée. Nous avons, dit le Docteur Tyson, des témoins dignes de foi, que des tortues ont vécu plus de quatre-vingts ans, ou du moins jusques-là; cet animal vit très-long-tems sans respirer. M. Mery, Membre de l'Académie Royale des Sciences, a fortement lié avec du fil les mâchoires de deux tortues, & il leur a scellé le nez & la gueule avec de la cire d'Espagne, pour voir combien de tems elles pourroient vivre sans respirer; l'une de ces tortues a vécu encore trente & un jours en cet état, & l'autre trente-deux. Une autre tortue, à laquelle il avoit ôté le plastron qui lui tient lieu de sternon, de sorte qu'elle ne pouvoit plus du tout respirer, n'a pas laissé de vivre encore sept jours après.

La tortue d'eau douce est vraiement amphibie, quoiqu'elle soit plus volontiers dans l'eau que sur la terre. Comme elle détruit les insectes, on la met dans les jardins, & on lui donne assez d'eau pour pouvoir nager. S'il y a un vivier ou simplement un bassin, on y met sur le bord une planche, à l'aide de laquelle la tortue monte & descend; en hiver, elle se cache en terre, & y reste sans manger dans un état d'engourdissement; en été même elle peut demeurer plusieurs jours sans prendre aucune nourriture; on pourroit la nourrir dans la maison avec du son & de la farine, ou avec des escargots, comme l'on fait lorsqu'on veut la transporter au loin.

La tortue est fort nourrissante, sa chair approche par le goût de celle du bœuf; mais comme cette chair est massive, visqueuse & de difficile digestion, elle demande un estomac robuste; on a même observé que les personnes qui en usent fréquemment, sont lâches,

pesantes & engourdies ; pour les avoir bonnes, il faut les choisir assez grosses, bien nourries & d'une chair tendre & succulente ; elles peuvent convenir pour alimens aux jeunes gens d'un tempérament chaud & bilieux, à ceux qui s'exercent beaucoup & qui ont un bon estomac ; il n'y a de bon à manger dans la tortue que le corps ; la tête, les pieds & la queue n'en valent rien. Ce mets s'apprête de plusieurs façons différentes, mais il est plus sain bouilli avec du sel & quelques assaisonnemens, que de toute autre maniere.

La tortue a beaucoup de graisse, elle a un bon goût ; on peut la substituer au beurre, elle se conserve très-long-tems ; ses œufs sont bons à manger, quelques Médecins les conseillent aux fébricitans : ils procurent le sommeil & ils rafraîchissent ; quand on les a un peu gardés, ils sont plus sains que lorsqu'ils sont tout récens.

On emploie en Médecine la tortue intérieurement & extérieurement ; on en fait des bouillons qui sont propres pour les maladies de la poitrine, pour la fievre hectique & pour la consomption ; ces bouillons sont en même tems restaurans, on les donne avec succès aux personnes maigres & exténuées par de longues maladies. La chair de tortue fournit encore un syrop excellent, & très-vanté dans l'enrouement, la phthisie imminente & la toux invétérée. Le suc huileux, balsamique & incrassant que contient la tortue, convient pour adoucir les âcretés de poitrine, & pour corriger la salure du sang ; c'est le meilleur remede qu'on peut prescrire aux hétiques & aux phthisiques, on le leur donne depuis la dose d'une demi-once jusqu'à une once & demie. On recommande le sang de tortue desséchée, depuis douze grains jusqu'à deux scrupules, dans de l'eau de fleurs de tilleul, pour l'épilepsie & la suffocation de matrice ; le même sang, récemment tiré, est encore bon pour la gale, les dartres & la lepre, si on l'applique sur les endroits affectés ; le fiel de la

tortue est ophtalmique, & sa graisse & huile est émolliente & résolutive; il y a des pays où on se sert de cette huile pour brûler.

Les bouillons de tortue dans la phthisie se préparent de la façon suivante: on prend une demi-livre de maigre de veau & le foie, le cœur, le sang & la chair d'une tortue de grosseur ordinaire; on fait bouillir le tout dans trois chopines d'eau, qu'on réduit à deux bouillons; on y ajoute le dernier quart-d'heure des sommités seches & fleuries de millepertuis, des fleurs de guimauve & de tussillage de chacune une pincée; on passe ensuite la liqueur par un linge avec expression, & on la partage en deux bouillons, à réitérer pendant vingt jours matin & soir, dans la phthisie pulmonaire.

TOUCHER. Les chasseurs disent qu'une bête fauve touche à son bois, quand elle veut ôter la peau velue qui le couvre.

TOURNER. C'est un terme de vénerie; quand la bête poursuivie fait un retour, on dit qu'elle *tourne*; on fait aussi *tourner* les chiens, pour trouver le retour & le bout de la ruse.

TOURTERELLE. La longueur de cet oiseau, depuis le bout du bec jusqu'au bout de la queue, est de douze pouces, & sa largeur, depuis une extrémité des ailes jusqu'à l'autre, de vingt & un pouces; son bec est grêle, long d'environ un pouce depuis la pointe jusqu'aux coins de la bouche, d'un bleu brun en dehors, rougeâtre en dedans; sa langue est petite, entiere; l'iris de ses yeux est d'un rouge jaune; l'œil est entouré d'un cercle nud, rouge, comme dans plusieurs oiseaux de ce genre; les pieds sont rouges, les ongles noirs, les doigts fendus jusqu'au fond; le côté intérieur de l'ongle du doigt du milieu, affilé en pointe; la tête & le milieu du dos bleus ou cendrés, de la couleur du pigeon ordinaire; l'entre-deux des épaules & le croupion d'un roux sale; la poitrine & le ventre blancs; la gorge teinte d'une belle couleur vineuse;

les

les côtés du col joliment ornés de belles plumes blanches par le bout, du reste noires, qui font une espece de collier; les grandes pennes extérieures des aîles sont brunes, les moyennes cendrées, & les intérieures rousses aux bords; les pennes du second ordre cendrées; celles des moindres rangs noires; la queue est composée de douze pennes, dont l'extérieur de part & d'autre a l'extrêmité blanche, ainsi que les barbes extérieures près du tuyau, car les barbes intérieures sont d'un cendré noirâtre; aux suivantes le blanc diminue peu-à-peu, jusqu'à manquer tout-à-fait aux deux du milieu; la queue entiere est longue de quatre pouces trois quarts; les testicules grands, longs d'un pouce; les intestins longs de vingt-six pouces; les appendices cæcales très-courtes; le jabot grand; le ventricule musculeux; l'œsophage dilaté au-dessus du ventricule en un follicule glanduleux.

La tourterelle est un oiseau de passage. Selon Aristote, elle vit huit ans; elle approche, par le naturel, des pigeons, tant pour se nourrir que pour boire; elle pond une fois pendant l'été dans ces climats, & elle peut pondre encore une autre fois pendant l'hiver dans les climats tempérés où elle se retire; elle fait son nid à la sommité des arbres, le fait plat & de bois sec menu; sa ponte est de deux œufs oblongs, tout blancs; elle vole plus roide que les ramiers & les bizets; elle est de moindre taille & moins souvent prise par les oiseaux de proie; sa voix est haute, elle ne chante que lorsqu'elle est en amour; elle gémit comme les pigeons, mais son gémissement est plus importun. Les tourterelles qu'on nourrit en cage sont de couleur blanche; elles font plusieurs fois des petits par an, & par conséquent ne suivent pas la loi des sauvages.

Ces oiseaux volent en troupes, quand ils viennent & lorsqu'ils s'en vont; ils annoncent le printems par leur arrivée; la tourterelle vit de toutes sortes de grains, elle aime sur-tout le millet; elle descend

souvent dans les jardins & les vergers, pour chercher sa vie ou de quoi nourrir ses tourtereaux : sa chasteté a passé en proverbe ; on a prétendu que si l'un d'eux venoit à mourir, l'autre ne convole point à des secondes noces ; qu'elle vole seule le reste de ses jours, ne faisant plus que gémir ; qu'elle ne se perche plus sur des branches vertes, & qu'elle ne veut plus boire d'eau claire, de peur d'y voir son image, qui, lui rappellant le souvenir de sa compagne, renouvelleroit sa douleur ; qu'enfin dans tout ce qu'elle fait, elle donne des signes qui tendent à exprimer le deuil, la viduité & la solitude où elle est réduite ; tout cela est beau dans la spéculation, mais l'expérience le dément.

On prend les tourterelles de plusieurs façons ; on emploie des filets ou des lacets : on peut aussi se servir contr'elles du trébuchet, cependant le fusil est le moyen le plus sûr & le plus simple.

Selon Scaliger, les tourterelles s'engraissent si étonnemment, que la graisse les étouffe ; si on en croit Aristote, le mâle ne peut que difficilement se distinguer de la femelle, si ce n'est par l'inspection des parties intérieures. Turner nous apprend que les tourterelles sont beaucoup plus fréquentes en Allemagne qu'en Angleterre ; tout ce qui est de sûr, c'est qu'elles sont fort communes en Angleterre.

La chair de cet oiseau est plus délicate que celle d'aucun pigeon, moins seche que celle d'un ramier & d'un meilleur goût ; elle produit un bon suc ; c'est un manger délicieux, quand elle est grasse, tendre & jeune ; on la rôtit comme le ramier ; elle fortifie les parties relâchées ; sa graisse est émolliente & adoucissante.

On recommande la cendre ou l'extrait de tourterelle dans la dyssenterie, & pour arrêter les pertes de sang des femmes ; la dose qu'on en doit donner, est depuis quatre jusqu'à cinq grains, pour l'ordinaire. En voici la préparation selon Schroder:

Après avoir plumé & vuidé la tourterelle, on enferme dans son ventre un gros de mastic, puis on met l'oiseau à la broche; quand il est rôti, on le met dans un pot de terre bien bouché, ou on le fait dessécher au feu, jusqu'à ce qu'il puisse être réduit en poudre; la dose de cette poudre doit être, suivant Ettmuller, depuis un demi-gros jusqu'à un gros, & même plus dans un état urgent.

La graisse qui tombe pendant que la tourterelle rôtit, imprégnée du mastic enfermé dans l'oiseau, sert à oindre les reins, le ventre, la poitrine & les aines, suivant Forestus. Ce même Auteur rapporte une opinion populaire de son tems, qu'il se trouvoit des goutteux qui se persuadoient que la goutte ne leur revient point, tandis qu'ils nourrissent des tourterelles dans leur chambre.

TOURTOIRE. C'est une houssine avec laquelle les chasseurs font la battue dans les buissons.

TRACE. C'est la marque que les bêtes laissent de leurs pieds sur la terre, ce qui les fait reconnoître des chasseurs.

TRAINÉE. C'est une espece de chasse au loup, que l'on attire dans un piege, par le moyen d'un cadavre qu'on traîne dans une campagne, ou sur un chemin.

TRAINER, rester derriere; en vénérie, on dit des chiens qui ne suivent pas le gros, qu'ils traînent, qu'ils sont traîneurs.

TRAIT. On nomme trait la lesse qui sert à conduire les chiens à la chasse.

TRAMAIL. C'est un filet qui se fait ordinairement de mailles à lozanges, tant pour les aumés ou grandes mailles, que pour la toile ou les petites mailles, quoiqu'on puisse faire les aumés à mailles quarrées. La longueur d'un tramail ne se spécifie point, on peut le faire aussi long qu'on veut; quant à la hauteur, elle est pour l'ordinaire de quatre pieds, mais on le peut

faire plus ou moins haut, selon la profondeur de l'eau où l'on veut pêcher.

On commencera par les aumés, qui doivent être de ficelle ou de bon fil retors en trois ou quatre brins. Soit qu'on fasse les aumés en mailles à lozanges, soit en mailles quarrées, il faut toujours que la toile soit à lozanges & deux fois aussi longue & aussi large que l'aumé, afin qu'elle ait de la poche. Le fil qu'on emploiera pour ce filet doit être retors en trois brins; on donnera un pouce de largeur à la maille de la toile, & neuf pouces à celle de l'aumé; lorsque la toile est achevée, on passe une ficelle bien forte dans toutes les mailles du dernier rang d'en-haut & d'en-bas; après quoi, on prépare plusieurs morceaux de liege de trois pouces de largeur & d'un pouce d'épaisseur, percés tous au milieu, pour les passer sur une corde cablée, grosse comme le petit doigt, laquelle il faudra lier des deux bouts à deux arbres, à quatre pieds au-dessus de terre, & ajuster les morceaux de liege tout au long, de neuf en neuf pouces; après cela, il faut étendre à terre, pardessus la corde du liege, les aumés & la toile entre deux, pour les attacher avec de la ficelle au commencement de la corde, près le premier morceau de liege; puis conduisant le bord de la toile, toujours entre les deux aumés, on liera le tout, de trois pouces en trois pouces, à la corde, sans approcher ni reculer les lieges, ayant la précaution de faire foncer la toile autant qu'il sera besoin; on aura en outre une autre corde de même grosseur que celle où a été enfilé le liege, à laquelle se coud l'autre bord de la toile & l'aumé, de la même façon qu'au bout du filet, & lorsqu'elle est ajustée, on met le plomb.

Les pêcheurs se servent de deux sortes de plomb pour leurs filets; ils donnent à la premiere sorte le nom de *gousses de plomb;* elles sont longues de deux ou trois pouces & grosses comme le doigt; ces gousses ont deux branches ou crochets à chaque bout, pour les faire tenir à la corde qu'on fait entrer les cro-

chets ; puis, avec un marteau, on les rabat autour de la corde ; on mettra ces gouſſes de trois pouces en trois pouces, ſelon qu'il y a plus ou moins de liege dans le haut du filet.

L'autre ſorte de plomb ſe met auſſi de trois pouces en trois pouces ; ce n'eſt qu'un morceau de plomb applati, épais comme un écu, long de deux ou trois pouces ; on poſe la corde ſur le plomb, puis, avec un marteau, on rabat le bord deſſus la corde, le faiſant tourner juſqu'à ce que le plomb ſoit tout-à-fait roulé.

L'on ſe ſert encore avec avantage d'une autre ſorte de plomb ; l'on fait un moule de plâtre, dans lequel il y a un creux long de trois pouces, gros comme le doigt, & dans le milieu de ce creux, on met tout au long une broche de fer de la groſſeur de la corde qui doit y entrer ; puis, ayant formé le moule, on jette le plomb fondu dans le ſoupirail ; lorſqu'il eſt froid, on fait ſortir la broche hors du plomb, & cette broche fait le trou dans lequel doit paſſer la corde.

Si on emploie du plomb fait de cette façon, il le faut enfiler avant de coudre les aumés & la toile à la corde ; on eſpacera de trois en trois pouces ; c'eſt la meilleure invention pour plomber les filets, parce qu'il ne s'en perd point, & cette maniere eſt plus propre & plus facile que les deux autres.

TRANCER. C'eſt une expreſſion dont on ſe ſert, quand on n'a point détourné le cerf, & qu'on eſt obligé de le quêter au haſard.

TRAPE. C'eſt le piege que l'on tend à des animaux nuiſibles par quelques ais mobiles poſés ſur des pivots, qui les font tomber dans des foſſés où on les aſſomme.

TRAQUENARD. C'eſt pareillement un piege que l'on tend aux animaux nuiſibles, & qu'on trouve chez tous les clinquailliers, il vaut mieux l'acheter tout fait, que de le faire faire ; il y a un traquenard double, qui eſt aſſez rare, il mérite d'être décrit par rapport à ſon uti-

lité. Ce piege est fait de trois planches longues de quatre pieds ; il se trouve dans le milieu, pour tenir les planches des côtés en état, un morceau de bois épais de deux pouces, large d'un demi-pied, avec une fouillure à chaque bout, qui entre à moitié de l'épaisseur de chaque ais, & est cloué par le dessus. Le traquenard simple n'a qu'une planche mobile, au lieu que celui-ci en a deux ; au surplus, la composition des deux, quant au reste, est la même, excepté que la marchette du second est au milieu, aussi-bien que le trou où elle doit passer, pour que le traquenard soit tendu ; & qu'il y a deux bâtons de chaque côté cloués aux deux tiers des ais, tandis qu'à l'autre ils sont au milieu. Il est encore à remarquer que dans le traquenard double, il y a deux pivots sur chaque planche mobile ; deux essieux avec leur trape, & deux gardes attachées au bout des deux trapes, & nouées ensemble au bout d'une autre, qui sert à faire détendre le piege ; les deux trapes se levent ensemble & se détendent de même.

TRAQUER. C'est entourer un bois, & y enfermer des bêtes de façon qu'elles ne puissent se sauver sans être apperçues de quelque chasseur.

TRAQUET. On donne ce nom à un petit oiseau qui a beaucoup de rapport avec le tarin, cet oiseau habite les bruyeres & ne vit que d'insectes ; il remue sans cesse les aîles comme le traquet d'un moulin ; il multiplie beaucoup & le peuple ne dédaigne pas même de le manger.

TRÉBUCHET. On appelle ainsi un piege qu'on emploie pour surprendre les oiseaux, & qui est aussi ingénieux que simple : pour le faire, on a quatre bâtons, longs chacun de deux pieds & demi, & percés chacun, à un pouce de leur extrêmité, d'un trou de la grosseur du doigt ; on les place à terre à maniere de quarré ; on fait à chaque bâton une entaille au côté droit des trous, de la profondeur de la moitié de l'épaisseur du bois, afin qu'ils tiennent deux ensemble par l'extrêmité.

Dans un des coins du quarré, où il y a un trou, on

met un morceau de bois gros comme le doigt & long de quatre à cinq pieds, qui entre dedans comme une cheville, & qui passe d'un bout à l'autre ou d'angle en angle; après quoi, on met encore un autre bâton, qui ait en tout les mêmes proportions, & qui en traversant d'un autre angle à celui qui lui est opposé, forme une croix avec le premier; après cet arrangement, on prend plusieurs bâtons assez droits, gros comme le doigt & un peu plus courts les uns que les autres, il y en aura quatre de chaque façon; on les enfile dans les bâtons dont on a parlé, ensorte qu'ils croisent du bout les uns sur les autres, jusqu'au sommet du trébuchet, où il y a une ouverture par où l'on peut tirer les oiseaux, quand ils sont pris; la figure de la cage donne assez à connoître que, devant toujours aller en rétrécissant par le haut, les plus longs bâtons doivent être mis par le bas & continuer par degrés; on arrête ces bâtons avec de l'osier ou des ficelles: lorsque le trébuchet est ainsi ajusté, on prend un bâton gros comme le petit doigt, applati par les deux côtés & long de trois pieds; on l'attache avec une petite ficelle à un angle du piege, auquel il tiendra par le moyen d'une petite coche, en observant qu'il soit mouvant & non arrêté.

Lorsqu'on veut tenir cette machine, on prend un piquet long d'un pied & demi, à l'extrêmité supérieure duquel il y a une ficelle pour y attacher un petit bâton long d'un demi-pied, dont le bout inférieur est taillé en forme de coin à fendre le bois; on fiche ce piquet en terre, ensorte que la machine étant élevée, elle le froisse en tombant; lorsqu'il est planté, on leve un côté de la cage & on met le gros bout du petit bâton dessous, pour le soutenir, & l'autre dans la coche qui est au bout du bâton, gros comme le petit doigt, applati des deux côtés & long de trois pieds; il faut que le trébuchet pose légérement dessus & qu'il demeure tendu & élevé en l'air d'un côté, environ à la hauteur d'un pied; ce piege se place sur un monceau de grains,

& on le couvre de feuillages ; c'eſt principalement contre les perdrix que le chaſſeur induſtrieux fait uſage du trébuchet, & en effet, ces oiſeaux ſe précipitent deſſous la machine, ſe poſent ſur la marchette, font détendre tous les reſſorts & ſe trouvent enfermés.

TROCHES. Ce ſont les fumées des bêtes fauves qui ſont à demi-formées.

TROLLE. C'eſt un terme de chaſſe ; quand on n'a pas été au bois pour y détourner les bêtes, on découple des chiens courans dans un grand pays de bois, pour quêter & lancer celle qu'on veut courir ; c'eſt ce qu'on nomme *aller à la trolle.*

TROT. C'eſt l'alure naturelle d'un cheval, celle qui tient le milieu pour la vîteſſe entre le pas & le galop. On diſtingue le trot en trois ſortes de vîteſſe : la moindre s'appelle le *petit trot ;* celle qui eſt plus prompte, eſt proprement le *trot* ou *le bon trot ;* le troiſieme degré ſe nomme *grand trot, trot alongé.*

TROT DE CHASSE. Lorſqu'un cheval va de lui-même le *trot*, ſans y être excité, on dit qu'il *prend le trot ;* ſi on lui fait prendre cette alure, on dit qu'on le *met au trot ;* on appelle *trot réglé* l'alure d'un cheval qui trote également & ſans augmenter ni diminuer ſa vîteſſe.

TROTTER. C'eſt aller le trot ; ce qui ſe dit d'un cheval : il ſe dit auſſi de l'alure des oiſeaux marécageux.

TROUPEAU. C'eſt une troupe d'animaux d'une même eſpece, qui ſont dans un même lieu, ou pour mieux dire, c'eſt du bétail qu'on aſſemble pour le nourrir & mener paître ; dans les métairies, il faut avoir des troupeaux de brebis, de moutons ou bêtes à laine, pour les faire valoir. Voyez ce que nous en avons dit article *Moutons.*

Les troupeaux des bêtes aumailles ſont les bœufs & les vaches. Voyez les articles qui les concernent. Les anciens Patriarches étoient riches en troupeaux ; quoique abſolument on ne doive entendre par troupeaux

que celui de moutons, de brebis, cette dénomination peut encore s'étendre à d'autres animaux, tels qu'à un troupeau d'oies, de dindons. M. Surcey de Sutieres a fait quelques observations sur l'utilité des troupeaux, dans la Gazette d'Agriculture de l'année 1766.

Les troupeaux, dit M. de Sutieres, qui paissent par un tems sec dans les terres chaudes nouvellement ensemencées de bleds, bien loin de ravager les bleds, comme quelques Auteurs l'ont prétendu, détruisent au contraire les mauvaises herbes & les racines que la charrue & la herse ont ramenées sur le sol; ces herbes repousseroient bientôt avec vigueur à la premiere pluie, si les bestiaux ne les détruisoient totalement en passant & repassant sur la terre & en y séjournant; les troupeaux, loin de nuire à la terre, l'engraissent par leur séjour, consolident celles qui sont meubles & légeres, & le grain en fructifie plus abondamment & plus vîte que dans les autres terres privées de troupeaux.

M. de Sutieres dit qu'il est obligé de faire paître toutes les années les bestiaux dans les bleds devenus trop forts en herbes, & quelquefois même d'y faire paître les vaches à la fin de l'automne & au printems, lorsque les bleds poussent trop abondamment; ni les moutons, ni les vaches ne peuvent nuire aux bleds que lorsqu'il est épié, & c'est toujours par l'inattention des bergers ou des vachers que le bétail y cause du dommage.

Il est d'une utilité reconnue pour toutes les nations, que plus les bestiaux séjournent sur les terres, plus elles s'engraissent, se bonifient, & qu'en même tems les bestiaux se fortifient & peuplent. En Angleterre, les moutons & les vaches séjournent près de dix mois de l'année dans les champs; or, personne n'osera révoquer en doute que tous les bestiaux de cette fertile contrée ne soient très-supérieurs à tous ceux de nos plus fertiles Provinces, excepté seulement & peut-être à ceux de certains cantons de la Normandie,

où l'on gouverne les bestiaux & les troupeaux comme en Angleterre, & où d'ailleurs le sol, le climat & les pâturages sont presque analogues; les bestiaux, au contraire, renfermés trop long tems dans les étables, où ils respirent toujours un air épais & empesté, où ils mangent de mauvais fourages & où ils ont une litiere humide, deviennent tous *malingres* & périssent peu-à-peu.

Ils communiquent leurs maladies aux autres bestiaux, dès qu'ils se rencontrent dans le champ; la viande de ces animaux malades, qui se débite promptement, à cause du bas prix, fait périr beaucoup de pauvres gens. M. de Sutieres ajoute cependant qu'il n'ignore pas que dans les climats où les exhalaisons de la terre & les brouillards déposent une rouille venimeuse, on ne doit point laisser les bestiaux pendant la nuit dans les champs; mais on peut les y mettre sans aucun risque, dans toutes saisons par un tems sec, ou bien lorsque le soleil a pompé toutes les mauvaises influences déposées sur les pâturages naturels; on doit donc, conclut M. de Sutieres, attribuer, avec raison, la cause de toutes les maladies des bestiaux, à la négligence des laboureurs, & à leur mauvaise méthode de les gouverner.

TROUVEUR. On donne cette épithete aux chiens qui ont le nez si fin, qu'ils vont réquérir un renard vingt-quatre heures après qu'il est passé.

TRUBLE. C'est un filet qui a la forme d'une longue poche; il est attaché sur un demi-cerceau qui tient par les bouts dans les extrêmités d'une tringle de trois ou quatre pieds, & couché exactement par le milieu sous le bout d'une longue perche. Voyez, pour cette pêche, article *Poisson*.

TRUITE. C'est sans contredit un des plus excellens poissons que nous connoissions: elle fait les délices de nos tables & devient pour nous un manger très-sain; le bon suc qu'elle fournit, la rend facile à digérer; il faut, pour l'avoir bonne, la choisir grasse,

bien nourrie, d'une chair rougeâtre & ferme ; la meilleure eſt celle qui a été priſe dans une eau claire & courante ; elle demande d'être mangée preſqu'au ſortir de l'eau ; comme elle a la chair tendre, graſſe & délicate, elle eſt très-ſujette à ſe gâter & à ſe corrompre ; le tems de l'année où elle eſt la plus délicate, eſt l'été ; elle perd preſque toute ſa ſaveur en hiver : on a la méthode dans pluſieurs pays de la ſaler de la même façon que les harangs, mais elle perd pour lors beaucoup de ſa qualité ; elle n'eſt bonne qu'autant qu'on la mange fraîche. Aucun poiſſon d'eau douce ne peut lui diſputer pour la ſaveur & le goût ; ce poiſſon convient indiſtinctement à tous les tempéramens, on peut même en donner pour alimens aux infirmes & aux convaleſcens ; il eſt pour eux peu inférieur en bonté à la viande même.

La truite a encore ſes uſages en Médecine ; on attribue à ſes dents & à ſes mâchoires une vertu abſorbante & diurétique ; on les pulvériſe & on les preſcrit depuis la doſe d'un gros juſqu'à deux dans l'eau d'alkekenge, pour pouſſer les ſables & graviers ; cette poudre ainſi délayée, eſt un bon préſervatif contre la colique néphrétique ; on vante beaucoup, en forme de liniment, la graiſſe de truite ; elle paſſe pour adouciſſante, réſolutive ; elle eſt ſouveraine pour les hémorrhoïdes, les maladies de l'anus, les ulceres du ſein & les fiſtules des mammelons.

On ne ſait pas trop ſi les anciens ont connu la truite ; ſes noms latins ſont *trutta*, *tario*, *aurala & variolus* ; l'étimologie latine de *trutta* vient probablement du verbe *trudere*, *trudo*, repouſſer, parce que ce poiſſon nage preſque toujours contre le courant de l'eau, & qu'il repouſſe les vagues avec une force incroyable ; ſes autres dénominations latines lui ont ſans doute été données par rapport aux belles couleurs & principalement aux taches ou étoiles rouges dont cet animal eſt marqueté.

Ce poiſſon eſt mis au nombre de ceux de proie : il

appartient au genre des saumons; il a aussi à-peu-près les mêmes marques caractéristiques que le saumon, telles que les nageoires molles, le corps uni & les taches rouges. Artedi décrit ainsi cet animal : on lui compte soixante vertebres en tout, & environ trente côtes de chaque côté; on remarque à son palais trois rangées de dents, toutes longitudinales & presque paralleles, dont la rangée du milieu est la plus grande, mais elle ne suit pas tout-à-fait la direction de la ligne droite; les mâchoires des deux côtés n'ont qu'une seule rangée de dents; sa mâchoire inférieure est un peu plus longue que la supérieure; la queue de ce poisson n'est pas fourchue, mais elle est taillée en forme de segment de cercle à son extrêmité, les taches rouges dont la truite est marquetée, se trouvent au-dessous de la ligne latérale de son corps, & elle a des taches noires aux lames qui se trouvent au-dessous de ses yeux; la peau de ses ouies, que Linnæus nomme *branchioſtega*, renferme dix ou douze osselets.

La truite se distingue par la queue du saumon & du tacon; ces derniers ont une queue grêle, tandis que la truite l'a fort large; elle est longue & fourchue dans le saumon, dans la truite elle est courte & peu divisée. Les truites aiment une eau claire & qui tire sa source d'un terrein sablonneux, elles se plaisent surtout dans les petites rivieres glaciales ou extrêmement froides, pierreuses, dont le lit est de sable & de gravier, & qui sont formées par des especes de cascades, qui découlent des montagnes les plus escarpées; il s'en trouve même d'assez grandes & de très-belles dans les petits ruisseaux, qui se précipitent du haut des rochers; ces poissons remontent avec une rapidité étonnante contre le courant des eaux; ils égalent par leur vitesse le vol des oiseaux, & sautent quelquefois jusqu'à trois ou quatre coudées de haut. Il faut donc, pour qu'un ruisseau ou une riviere puisse servir d'élément aux truites, que l'eau y coule rapidement & qu'elle ait une pente suffisante, pour avoir par-là plus de facilité

de se nettoyer de ses impuretés, c'est-à-dire, qu'il faut que ce ruisseau ou cette riviere ne coule pas sur un terrein marécageux & couvert de vase, mais plutôt sur un fond de sable & de rocher.

On trouve cependant quelquefois des truites dans ces eaux troubles & croupissantes, qui sont même d'une bonne grosseur, & qui paroissent y avoir bien profité; il ne faut pas pour lors s'imaginer qu'elles sont nées dans ces endroits, elles y ont certainement été amenées d'ailleurs par quelqu'accident extraordinaire; elles peuvent, par exemple, avoir été entraînées par les débordemens des ruisseaux gonflés, par de grosses pluies ou par les fontes des neiges; en ce cas, si les truites ne remontent pas contre le courant de l'eau, elles seront immanquablement portées dans les eaux qui leur seront contraires, où elles traîneront une vie languissante, à moins que par une pareille occasion elles ne remontent dans leur eau natale. Une truite prise dans les eaux croupissantes est beaucoup plus pâle, & étant cuite, elle n'est pas si ferme, ni d'un si bon goût que celle qu'on tire immédiatement des eaux vives d'un ruisseau ou d'une riviere bien rapide. Il en est de même pour celles qu'on éleve & nourrit dans les étangs, les lacs, fontaines & autres eaux dormantes ou d'un cours insensible; si cependant on veut élever des truites dans un étang, on parviendra à en avoir de fort bonnes, pourvu que l'étang ait un fond de sable pur, de gravier ou de rocher; il ne faut pas non plus qu'il soit trop éloigné de la source qui lui fournit l'eau, afin que le soleil n'ait pas le tems d'échauffer l'eau avant qu'elle se rende dans l'étang.

Une précaution à prendre pour faire un étang propre aux truites, c'est de ne le pas faire trop grand, pour que le poisson puisse jouir continuellement d'une eau fraîche; on garnit même encore les bords de ces sortes d'étangs avec des haies, qu'on éleve un peu haut & avec des arbres, afin de donner par-là de la fraîcheur & de l'ombrage à ces sortes de poissons; & si on est

obligé d'amener de loin l'eau de l'étang par des conduits ou par des fossés, il faut les creuser profondément, ou bien les couvrir de planches ou de terre; au moyen de toutes ces précautions, on pourra avoir un étang excellent pour des truites. Pour ce qui concerne la nourriture de ces poissons & le tems qu'ils la prennent, on peut dire qu'ils vont à la chasse nuit & jour, mais sur-tout le matin, quand le soleil levant darde ses rayons sur l'eau, & le soir, lorsqu'il est prêt de se coucher.

Les truites se contentent de toute sorte de nourritures, telle que la saison la leur présente. Chaque mois du printems & de l'été leur fournit une nourriture particuliere; l'élément dans lequel elles vivent, leur en charrie au-delà de leur nécessaire, & leur position naturelle contre le courant de l'eau, jointe à une vue perçante & à l'agilité de leurs corps, fait qu'elles ne manquent jamais leur proie.

Au commencement du printems, lorsque l'eau se trouble par les fontes des neiges, elles se nourrissent de toutes sortes d'insectes qui se tiennent sur le bord de l'eau, & que son courant entraîne. En Avril, elles vivent des cousins d'eau & des escarbots; ranimées alors par la chaleur du soleil, ces animaux s'accrochent les soirs aux brouissailles qui sont sur le bord de l'eau; au lever du soleil, ils y tombent à moitié endormis & sont entraînés par le courant jusqu'à ce que les poissons s'en saisissent.

Dans le mois de Mai, les truites font leurs délices des sang-sues qu'elles trouvent attachées aux pierres & aux racines; elles les avalent vivantes, & les sang-sues se vengent souvent sur elles en s'attachant à leurs intestins; elles en sont pour lors malades & ne se débarrassent de ces ennemis rongeurs, à ce qu'on dit, que par le moyen de beaucoup de fleurs d'arbres qui tombent dans ce mois, & que le vent leur amene pour manger; le mois de Juin est le tems où les truites sont dans toute leur graisse & de meilleur goût, ainsi que nous l'avons déjà observé; leur nourriture, pour

lors, sont des escarbots, des vers & des cousins. En Juillet, elles trouvent des sauterelles, & elles préferent les jaunes aux vertes, le vent leur amene ces insectes avec des papillons & d'autres animaux de la même famille, aussi-tôt que les prés sont fauchés; elles se nourrissent des mêmes alimens pendant les mois d'Août & de Septembre; mais leur nourriture favorite sont, sur-tout, les cousins & les escarbots; elles prennent très-peu de nourriture dans le mois d'Octobre, & encore moins en Novembre & Décembre; elles se tiennent alors cachées & ne sortent que très-peu de leur retraite.

Les truites se nourrissent encore de petits poissons, elles n'épargnent pas même les petits de leurs especes; elles prennent pour lors leur proie par la tête, & elles l'avalent dans ce sens; si le poisson qu'elles prennent est trop gros pour qu'elles le puissent avaler sur le champ, il reste dans leur gueule jusqu'à ce qu'il se consomme peu-à-peu.

La multiplication des truites dépend de deux points essentiels; d'un heureux accouplement & d'un frai non interrompu: l'accouplement précéde le frai de quelques jours, & les poissons des deux sexes courent ensemble pour chercher un endroit propre à jetter le frai & à le mettre à l'abri de tout accident.

La troupe des truites, qui se joignent quelquefois au nombre de vingt, trente ou quarante, selon que la riviere ou ruisseau en est plus ou moins peuplé, fait souvent un chemin de plusieurs heures, sur-tout lorsque les eaux sont fortes; d'autres troupes ne marchent que pendant un quart-d'heure ou une demi-heure, quelques-unes ne font que passer d'un côté du ruisseau à l'autre; l'accouplement fait, la femelle lâche ses œufs & les enterre dans un creux fait exprès sous le sable ou sous une pierre.

Le tems du frai commence ordinairement vers la fin d'Octobre, pour finir vers le milieu de Novembre;

ce tems varie cependant, selon les années; il est quelquefois retardé de huit jours. Les grosses truites qui habitent les forts ruisseaux, sont celles qui frayent les premieres & ensuite les plus petites, & enfin les dernieres sont celles qui sont près de la source de l'eau. Il y a mille proverbes usités chez les pêcheurs, à l'occasion des truites: lorsque, disent-ils, il y a beaucoup de truites, les fruits de la terre ne réussissent pas bien; c'est signe de pluie ou d'orage, aussi ont-ils souvent coutume de dire, lorsque ces poissons s'élancent hors de l'eau, qu'ils ne mordent pas à l'hameçon; ils tirent encore des présages du frai des truites pour l'hiver suivant, & ils croient que quand ces poissons, au lieu de frayer sur le bord de l'eau, cachent leur frai dans des creux profonds, il y aura beaucoup de neige & un rude hiver; qu'au contraire, lorsque la truite fraie lentement & à plat, sans chercher de profondeur, l'hiver sera doux & pluvieux.

Les propriétaires des rivieres & des ruisseaux devroient interdire la pêche des truites, pendant le tems de leur frai, s'ils veulent en favoriser la multiplication; il est cependant vrai qu'on les prend plus facilement pendant ce tems qu'en aucun autre; mais en prenant le plus vieux, on détruit pour lors l'alevain & on se cause par-là une perte que plusieurs années ont de la peine de réparer.

Pour agir sagement, un bon économe, ne sachant pas précisément & au juste la durée du frai, qui varie suivant les années, feroit bien de s'abstenir de cette pêche, depuis le commencement d'Octobre jusques vers la Saint-Martin, il ne risqueroit pas par-là de détruire des milliers de truites pour un petit nombre qu'il pourroit alors prendre. Il est encore de la prudence d'un vrai économe, d'empêcher, dans le tems du frai de la truite, le flottement des bois qu'on a coutume de pratiquer sur les petits ruisseaux & rivieres; un seul morceau de bois, qui traverse un creux où la truite

truite a frayé, est capable de détruire tout d'un coup des milliers de petits poissons ; le frai de la truite est extrêmement délicat ; souvent les herons, les canards sauvages & d'autres oiseaux aquatiques, transportent bien loin le frai des brochets dans des étangs, qui se trouvent par-là souvent peuplés de ces dangereux poissons, à l'insçu & au grand préjudice de leurs propriétaires ; il n'en est pas de même du frai de la truite, il résiste au moindre choc & la moindre chose est capable de le détruire. Les propriétaires des eaux poissonneuses agiront sagement en laissant, dans les vases ou paniers à poissons, des ouvertures assez grandes, & en donnant à leurs filets des mailles assez larges, pour que les petits poissons puissent y passer librement ; rien ne conserve mieux le poisson, on ménage par-là continuellement des jettées de deux à trois années.

La truite est exposée, aussi-bien que les autres poissons, à la gourmandise de la loutre. Cet animal vorace se couche en peloton contre le creux, la pierre, ou autre endroit fréquenté par le poisson, & y attend avec patience sa proie, sans faire aucun mouvement ; s'il ne s'y présente aucun poisson ; après avoir attendu long-tems, il sonde le creux avec sa longue queue, & s'il y sent quelque poisson, il ne cesse de le chercher jusqu'à ce qu'il l'ait fait sortir, & pour lors il l'attrape en passant. On ne doit donc rien négliger, si on veut conserver son poisson, pour congédier ce dangereux ennemi, avec d'autant plus de raison qu'il choisit toujours les plus gros & les meilleurs poissons.

Les truites se plaisent à se laisser gratter & chatouiller le ventre, il est pour lors fort facile aux pêcheurs de les saisir par les ouies. Comme ces poissons se nourrissent d'insectes & même de mouches, dont ils sont fort friands, on se sert, pour les amorcer, de mouches artificielles. La pêche des truites est plus abondante au lever du soleil & par un tems couvert, qu'en plein jour & quand il fait beau tems ; on se sert

aussi, pour les amorcer, de petits poissons; on a vu des truites poursuivre des loches, goujons & vairons, avec tant de force & d'avidité, du fond de l'eau jusqu'à la surface, qu'elles se sont jettées quelquefois en des petits bateaux qu'elles ont rencontrés dans leur passage. La truite est fort craintive, le bruit du tonnere la rend immobile; outre la truite ordinaire, qui atteint rarement un pied de longueur, il y a encore la truite saumonée, qui est communément longue de deux pieds: l'ombre est encore une espece de truite qui a une odeur de thyon.

Pour améliorer les eaux poissonneuses & sur-tout les étangs de truites, on fera bien de planter sur leurs bords des aunes ou des saules, on donnera par-là de l'ombre & de la fraîcheur aux poissons & on lui fournira une retraite; ces arbres garantiront encore les terres contre les ravages de l'eau, & on jouira en outre du triple avantage de faire tous les six, huit ou dix ans une coupe reglée de bois de ces arbres.

TURBOT. C'est un poisson de mer à nageoires molles, qui a la figure d'un lozange, sa chair est blanche, ferme & de bon goût; c'est à cause de la délicatesse de cette chair, qu'on le nomme aussi faisan d'eau; les Anciens en faisoient autant de cas que nous, & leurs Apicius ne sont pas démentis par nos gourmets.

Le turbot est vorace, il se nourrit de cancres & d'écrevisses, & se tient ordinairement à l'embouchure des rivieres, pour prendre les poissons qui veulent les remonter; il joue de ruse pour les attraper, il se couvre de sable & remue ses barbillons pour attirer les petits poissons, qui les prennent pour des insectes & qui en sont aussi-tôt dévorés.

On pêche de grands turbots dans l'océan, & surtout à l'embouchure du Rhône. Un Naturaliste dit en avoir vu de cinq coudées de long, de quatre de large & d'un pied d'épaisseur.

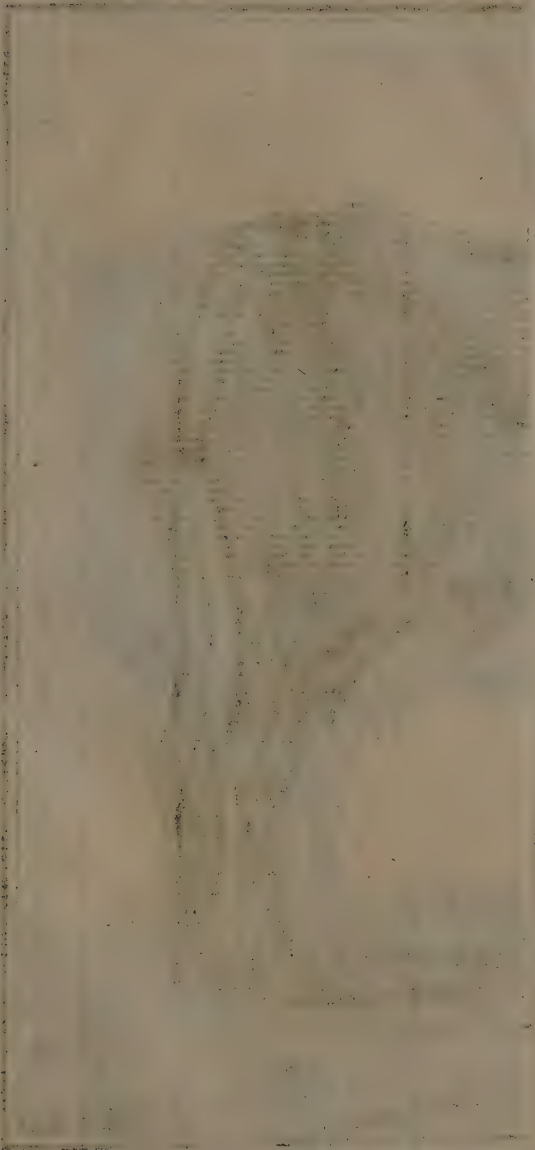

VACHE DE CORENTIN

Clau. Fessard Sculp. 1767.

V

VACHE. C'eſt la femelle du taureau, & quand cette femelle n'a point encore porté, elle ſe nomme *géniſſe*. Comme aux articles *Bœuf* & *Taureau* nous n'avons pas donné la deſcription anatomique de ces animaux, nous la joindrons ici à celle de la vache, & nous renfermerons dans cet article tout ce qui concerne ces animaux, à l'exception ſeulement de ce que nous en avons dit à l'article *Bœuf*, cité ci-deſſus.

La couleur du poil la plus ordinaire & par conſéquent la plus naturelle au bœuf, comme au taureau, eſt le fauve; néanmoins elle ſe trouve ſouvent mêlée avec le noir & le blanc. Il y a des bœufs tout noirs & d'autres tout blancs; on en voit plus communément de rouges ou de roux, de bais, de bruns, de gris, de mouchetés ou pommelés, qu'on nomme dans certaines Provinces de France *garreaux*, c'eſt-à-dire, *bigarrés*. On a cru pouvoir juger des bonnes & des mauvaiſes qualités de l'animal par la couleur de ſon poil, & l'on attribue la diverſité des couleurs aux différentes humeurs qui dominent dans ſon tempérament; en général, le poil du bœuf eſt plus doux & plus ſouple que celui du cheval. Le bœuf, meſuré en ligne droite, dit M. d'Aubenton, depuis le bout du mouffle, ou de la partie inférieure de la tête juſqu'à l'anus, a environ ſept pieds & demi de longueur, quatre pieds un pouce & demi de hauteur, priſe à l'endroit des jambes de devant, & quatre pieds trois pouces à l'endroit des jambes de derriere; la tête eſt longue d'un pied neuf pouces, depuis le bout des levres juſques derriere les cornes; le fanon eſt la peau qui pend ſous la mâchoire inférieure & le long du goſier, & qui deſcend au-

dessous du poitrail entre les jambes de devant jusqu'aux genoux; le contour de l'ouverture de la bouche est d'un pied, mesuré sur les levres depuis l'une des commissures jusqu'à l'autre.

Le bœuf, comme tous les autres animaux ruminans, n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais à leur place une espece de bourrelet, formé de la peau intérieure de la bouche, qui est fort épaisse en cet endroit; le devant de la mâchoire inférieure est garni de huit dents incisives, qui sont de différente longueur, & disposées de maniere que celles du milieu sont les plus longues & les plus larges, & que les autres vont toujours en diminuant. Il n'a point de dents canines ni en-haut, ni en-bas; entre les incisives & les molaires, il y a un grand espace vuide qui n'est point garni de dents. On trouve à chaque mâchoire douze dents molaires, six de chaque côté, dont les racines ont pour l'ordinaire trois crocs. La base de ces dents, qui est à l'endroit par où elles se touchent en mâchant, est rendue inégale par plusieurs éminences pointues, entre lesquelles il y a de petits enfoncemens; de sorte que les dents d'en-haut & celles d'en-bas venant à se rencontrer, les pointes des unes glissent dans les cavités des autres & permettent le mouvement de la mâchoire de droite à gauche; ces deux dents étant coupées obliquement, leur surface en devient plus grande & par conséquent plus propre à broyer: la mâchoire inférieure est presque de la moitié moins large que la supérieure, ce qui la rend plus légere & beaucoup plus propre au mouvement; elle ne laisse pas d'être aussi propre à broyer que si elle étoit plus large, parce que pouvant se mouvoir, elle peut s'appliquer successivement à tous les endroits de la mâchoire supérieure, dont les dents sont plus larges, peut-être afin de suppléer en quelque façon par la largeur, au mouvement qu'elle n'a pas: on connoît l'âge du bœuf par les dents & par les cornes; les

VACHE.

premieres dents de devant lui tombent à dix mois, & ſont remplacées par d'autres qui ne ſont pas ſi blanches & qui ſont plus larges; à ſeize mois, les dents de lait voiſines de celles du milieu tombent, & ſont auſſi remplacées par d'autres; à trois ans, toutes les dents inciſives ſont renouvellées & pour lors elles ſont égales, longues & aſſez blanches; à meſure que l'animal avance en âge, elles s'uſent & deviennent inégales & noires; c'eſt la même choſe pour le taureau & pour la vache: ainſi, la caſtration ni le ſexe ne changent rien à la crue & à la chûte des dents; cela ne change rien non plus à la chûte des cornes, car elles tombent également à trois ans au taureau & à la vache, & elles ſont remplacées par d'autres cornes, qui, comme les ſecondes dents, ne tombent plus: celles du bœuf & de la vache deviennent ſeulement plus groſſes & plus longues que celles du taureau. L'accroiſſement de ces ſecondes cornes ne ſe fait pas d'une maniere uniforme & par un développement égal; la quatrieme année de l'âge du bœuf, il lui pouſſe deux petites cornes pointues, nettes, unies & terminées vers la tête par une eſpece de bourrelet; l'année ſuivante, ce bourrelet s'éloigne de la tête, pouſſé par un cylindre de corne, qui ſe forme & ſe termine auſſi par un autre bourrelet, & ainſi de ſuite; car tant que l'animal vit, les cornes croiſſent: les bourrelets deviennent des nœuds annulaires, & qu'il eſt aiſé de diſtinguer dans la corne, & par leſquels l'âge ſe peut aiſément compter, en prenant pour trois ans la pointe de la corne juſqu'au premier nœud, & pour un an de plus, chacun des intervalles entre les autres nœuds. Les cornes ſont d'une couleur blonde plus ou moins claire; chaque corne eſt creuſe, & la cavité ſe trouve remplie par un os de figure conique qui eſt creux, dont la cavité s'étend loin dans l'os frontal, & communique par conſéquent avec les ſinus frontaux; la tête du bœuf n'eſt pas ſi alongée que celle du cheval,

parce que ſes mâchoires ne ſont pas ſi longues. L'os occipital ſe trouve dans la face poſtérieure, & les pariétaux, qui ſont très-petits, ſemblent être cachés au-deſſous des cornes ; c'eſt l'os frontal qui termine la face du bœuf, par un bord tranſverſal qui s'étend d'une corne à l'autre, qui ſe prolonge de chaque côté & entre dans les cornes ; l'os frontal forme la moitié ſupérieure de la face, & c'eſt dans cet os que réſide la principale différence qui ſe trouve entre la tête du bœuf & celle du cheval ; les orbites des yeux ſont placés à côté de l'os frontal & au-deſſous de ſes apophyſes. L'articulation de la tête avec la premiere des vertebres ſe trouve un peu au-deſſus de la moitié de la hauteur de ſa face ſupérieure : on diſtingue à l'os hyoïde neuf os ſéparés par des cartilages ; il y a ſept vertebres au col, dont la premiere eſt fort reſſemblante à celle du cheval ; les cinq dernieres ſont beaucoup moins longues que la premiere & la ſeconde ; il paroît par la grandeur des apophyſes des vertebres du col, qu'il doit être beaucoup plus fort que celui du cheval. La portion de la colonne vertebrale, qui eſt compoſée de vertebres dorſales, a deux pieds un pouce de longueur ; il y a treize vertebres & treize côtes : on compte huit vraies côtes & cinq fauſſes ; les plus longues ſont la huitieme, la neuvieme & la dixieme ; toutes les côtes ſont minces ; le ſternum eſt compoſé de ſept os ; le cartilage xiphoïde eſt oſſifié & terminé en avant par deux branches qui tiennent au dernier os du ſternum. Les vertebres lombaires ſont en nombre de ſix ; elles reſſemblent à la derniere des dorſales pour le corps & pour les apophyſes épineuſes qui ſont toutes fort larges. L'os *ſacrum* ne paroît que comme une continuation de la colonne vertebrale ; il y a quatre trous de chaque côté, & ſemble compoſé de cinq fauſſes vertebres, qui ont chacune leur apophyſe épineuſe ; mais les quatre premieres ſont preſqu'entiérement ſoudées les unes

avec les autres ; toutes les apophyſes ſont inclinées en arriere ; il n'y a que treize fauſſes vertebres dans la queue, qui diminuent peu-à-peu de groſſeur.

La croupe du bœuf eſt bien différente de celle du cheval ; auſſi les parties poſtérieures du baſſin different-elles pour la figure & pour la poſition, dans ces deux animaux ; cependant les os des hanches ſont à-peu-près ſemblables dans l'un & dans l'autre ; chacun de ces os forme dans le bœuf une eſpece de triangle dont la baſe eſt en-haut ; elle eſt convexe en avant & échancrée dans le milieu ; l'angle externe préſente une groſſe tubéroſité, qui eſt fort apparente dans les vaches maigres.

Le corps de l'os de la hanche eſt affilé, il s'élargit en-deſſus & en-deſſous ; la cavité cotyloïde a près de deux pouces de diametre. Les os iſchions ſont encore plus gros dans le bœuf que dans le cheval ; les os pubis ſont à-peu-près comme dans le cheval, parce que les côtés ſont moins concaves, & que l'apophyſe coracoïde eſt moins ſaillante. L'*humerus* a dix pouces & demi de longueur & cinq pouces de circonférence, à l'endroit le plus petit : ſa tête eſt environnée de trois apophyſes, dont deux ſont placées en-dedans & la troiſieme en-dehors. L'os du coude eſt ſoudé derriere l'os du rayon, & ne le touche qu'aux deux extrêmités. L'os du rayon eſt plus large qu'épais ; ſon extrêmité inférieure eſt terminée de chaque côté par une apophyſe ſtyloïde. Le femur a treize pouces de longueur, y compris le grand *trochanter*. Les rotales ſont terminées en pointe par le bas ; elles ont deux pouces & demi de longueur, la face antérieure eſt fort inégale ; le côté intérieur ne forme point d'angle comme l'extérieur. Le tibia eſt aſſez reſſemblant à celui du cheval, il a treize pouces de longueur ; le corps de l'os eſt triangulaire, il n'y a point de *péroné*. La carpe n'eſt compoſée que de ſix os, diſpoſés en deux rangs ; il y en a quatre dans le premier, & ſeulement deux dans

le second ; il a pareillement six os dans le tarse comme dans celui du cheval ; mais ils ne sont pas disposés de la même façon dans l'un & dans l'autre de ces animaux ; les os des canons sont sillonnés sur leur longueur, dans la face de devant, par une gouttiere, qui est plus profonde sur les canons des jambes de derriere que sur ceux des jambes de devant. Les os des premieres phalanges de tous les pieds ont un pouce onze lignes de longueur ; il se trouve derriere l'articulation de chacun des os des premieres phalanges, avec l'os du canon, deux os sesamoïdes de figure fort irréguliere ; ainsi, il y a quatre os sesamoïdes dans chaque pied, deux à chaque doigt ; derriere chaque paire d'os sesamoïdes sont placés deux autres osselets, dont l'un est très-petit.

On trouve dans le cœur du bœuf au-dessous de la valvule sigmoïde, qui est derriere l'oreillette droite, un os oblong, qui suit la courbure de l'entrée du ventricule gauche, & un autre os plus petit, mais à-peu-près de même figure que le premier, & à l'entrée du même ventricule au-dessous de la valvule sigmoïde, qui est derriere l'oreillette gauche.

Quant aux parties intérieures du bœuf, on apperçoit, à l'ouverture de l'abdomen, l'épiploon, qui s'étend sur tous les intestins jusqu'à la vessie. On distingue quatre estomacs dans cet animal ; le premier, c'est-à-dire, celui auquel l'œsophage aboutit, est le plus grand de tous ; on l'appelle la *panse*, l'*herbier*, ou la *double*. On a donné au second, qui n'est, à dire vrai, qu'une continuation du premier, le nom de *réseau*, *bonnet* ou *chaperon* : le troisieme, bien distingué des deux premiers, & qui n'y communique que par un orifice assez étroit, est nommé le *feuillet* ou *myre-feuillet*, *millet*, *pesеaulin*, *mellier* ou *meulier* ; il est plus grand que le *bonnet* & plus petit que la *caillette*, qui est le quatrieme estomac, auquel on a aussi donné le nom de *franche-mulle*. Le duodenum s'étend en arriere

jusques dans le flanc droit; le jejunum & l'ileum font leurs circonvolutions derriere & au côté droit de la panse sous le cæcum, qui s'étend transversalement de droit à gauche, dans les régions iliaques & hypogastriques; le colon occupe le côté droit & forme plusieurs circonvolutions presque ovales, qui sont pelotonées ensemble. Les intestins grêles ont cent quatorze pieds de longueur, depuis le pylore jusqu'au *cæcum*; la longueur du colon & celle du *rectum*, prises ensemble, sont de trente-quatre pieds, auxquels il faut ajouter celle des intestins grêles, qui est de cent quatorze pieds, pour avoir la longueur du canal intestinal en entier, qui sera de cent quarante-huit pieds, non compris le *cæcum*, qui a deux pieds & demi de longueur. Le foie, placé du côté droit, est divisé en trois lobes, deux grands & un petit; la couleur de ce viscere est noirâtre. La véscule du fiel, qui s'étend souvent de cinq pouces au-delà des bords du foie, forme une poche qui a environ sept pouces de longueur. La rate est située sur la partie gauche de la panse; elle a un pied huit pouces de longueur; elle est d'une couleur grise au-dehors & d'un rouge noirâtre au-dedans. Le pancreas aboutit, par une de ses branches, au *duodenum*. Les reins sont composés de plusieurs tubercules, & paroissent divisés en plusieurs parties. Le centre nerveux du diaphragme a un pied sept pouces de largeur dans le milieu, & sa plus grande longueur du haut en bas & de devant en arriere, est d'un pied & demi; la partie charnue a cinq pouces de largeur entre la pointe du centre nerveux & le *sternum*. Le poumon droit est distingué en quatre lobes, dont trois sont rangés de file; le quatrieme lobe est le plus petit de tous: il n'y a dans le poumon gauche que deux lobes, dont l'antérieur est presque séparé en deux parties par une échancrure profonde, comme celle du lobe antérieur du côté droit. Le cœur est situé dans le milieu de la poitrine, la base en-haut &

la pointe en-bas: la langue a environ un pied trois pouces de longueur; il y a sur la surface supérieure de la partie antérieure de la langue, des filets pointus, fort durs & dirigés en arriere; ces filets font l'effet d'une rape, lorsqu'on y passe la main à rebours; l'épiglotte est recourbée & recoquillée en arrière; le cerveau a quatre pouces & demi de longueur.

Telle est la description du bœuf, que donne M. d'Aubenton. Passons actuellement à l'histoire naturelle de cet animal, par M. de Buffon; écoutons ce sublime Écrivain. Le bœuf, dit-il, est le plus estimé d'entre les bêtes à corne; il est aisé à nourrir (Voyez article *Bœuf.*), & rend beaucoup de service. Tout le monde doit convenir que le bœuf, le mouton & les autres animaux qui paissent l'herbe, non seulement sont les meilleurs, les plus utiles, les plus précieux pour l'homme, puisqu'ils le nourrissent, mais encore ceux qui consomment & qui dépensent le moins; le bœuf est sur-tout, à cet égard, l'animal par excellence, car il rend à la terre tout autant qu'il en tire, & même il améliore le fonds sur lequel il vit; il engraisse son pâturage, au lieu que le cheval & la plupart des autres animaux amaigrissent en peu d'années les meilleures prairies. Les animaux qui ont des dents incisives aux deux mâchoires, comme le cheval & l'âne, broutent plus aisément l'herbe courte que ceux qui manquent de dents incisives à la mâchoire supérieure; & si le mouton & la chevre la coupent de très-près, c'est parce qu'ils sont petits & que leurs levres sont minces; mais le bœuf, dont les levres sont épaisses, ne peut brouter que l'herbe longue, & c'est par cette raison qu'il ne fait aucun tort au pâturage sur lequel il vit: comme il ne peut pincer que l'extrêmité des jeunes herbes, il n'en ébranle point la racine & n'en retarde que très-peu l'accroissement; au lieu que le mouton & la chevre les coupent de si près, qu'ils détruisent la tige & gâtent la racine; d'ailleurs, le

cheval choisit l'herbe la plus fine & laisse grener & se multiplier la grande herbe, dont les tiges sont dures; au lieu que le bœuf coupe ces grosses tiges & détruit peu-à-peu l'herbe la plus grossiere; ce qui fait qu'au bout de quelques années, la prairie sur laquelle le cheval a vécu, n'est plus qu'un mauvais pré, tandis que celle que le bœuf a brouté devient un pâturage fin. Mais ce ne sont pas là les seuls avantages que le bétail procure à l'homme: sans le bœuf, les pauvres & les riches auroient beaucoup de peine à vivre, la terre demeureroit inculte, les champs & même les jardins seroient secs & stériles; c'est sur lui que roulent tous les travaux de la campagne; il est le domestique le plus utile de la ferme, le soutien du ménage champêtre, il fait toute la force de l'Agriculture: autrefois il faisoit toute la richesse des hommes, & aujourd'hui il est encore la base de l'opulence des États, qui ne peuvent se soutenir & fleurir que par la culture des terres & par l'abondance du bétail, puisque ce sont les seuls biens réels, tous les autres & même l'or & l'argent, n'étant que des biens arbitraires, des représentations, des monnoies de crédit, qui n'ont de valeur qu'autant que le produit de la terre leur en donne. Le bœuf ne convient pas autant que le cheval, l'âne, le mulet & le chameau, pour porter les fardeaux; la forme de son dos & de ses reins le démontre, mais la grosseur de son cou & la largeur de ses épaules indiquent assez qu'il est propre à tirer & à porter le joug; c'est aussi de cette maniere qu'il tire le plus avantageusement, & il est singulier que cet usage ne soit pas général, & que dans des Provinces entieres on l'oblige à tirer par les cornes. La seule raison qu'on en puisse donner, c'est que quand il est attelé par les cornes, on le conduit plus aisément: il a la tête très-forte, & il ne laisse pas de tirer assez bien de cette façon, mais avec beaucoup moins d'avantage que quand il tire par les épaules; il semble avoir été

fait exprès pour la charrue : la masse de son corps, la lenteur de ses mouvemens, le peu de hauteur de ses jambes, tout, jusqu'à sa tranquillité & à sa patience dans le travail, semble concourir à le rendre propre à la culture des champs, & plus capable qu'aucun autre, de vaincre la résistance constante & toujours nouvelle, que la terre oppose à ses efforts. Le cheval, quoique peut-être aussi fort que le bœuf, est moins propre à cet ouvrage : il est trop élevé sur ses jambes, ses mouvemens sont trop grands, trop brusques, & d'ailleurs il s'impatiente & se rebute trop aisément : on lui ôte même toute la légéreté, toute la souplesse de ses mouvemens, toute la grace de son attitude & de sa démarche, lorsqu'on le réduit à ce travail pesant, pour lequel il faut plus de constance que d'ardeur, plus de masse que de vîtesse & plus de poids que de ressort.

Les animaux les plus pesans & les plus paresseux, ne sont pas ceux qui dorment le plus profondément ni le plus long-tems : le bœuf dort, mais d'un sommeil court & léger ; il se réveille au moindre bruit ; il se couche ordinairement sur le côté gauche, & le rein ou rognon de ce côté gauche est toujours plus gros & plus chargé de graisse que le rognon du côté droit. Cet animal est assez sujet à avoir une bouteille d'eau dans un des rognons ; quelquefois on a trouvé un rein gros comme la tête d'un enfant, tandis que l'autre n'étoit pas plus gros que le rognon d'un mouton ; il y a même des bœufs qui n'ont qu'un rognon, tandis que de l'autre côté on ne trouve qu'un peloton de graisse.

Le cheval mange nuit & jour lentement, mais presque continuellement ; le bœuf, au contraire, mange vite & prend en assez peu de tems, dans une heure, toute la nourriture qu'il lui faut ; après quoi, il cesse de manger, & se couche pour ruminer. Cette différence vient de la différente conformation dans

l'eſtomac de ces animaux; le bœuf, dont les deux premiers eſtomacs ne forment qu'un même ſac d'une très-grande capacité, peut, ſans inconvénient, prendre à la fois beaucoup d'herbe, & le remplir en peu de tems, pour ruminer enſuite & digérer à loiſir.

Le cheval, qui n'a qu'un petit eſtomac, ne peut y recevoir qu'une petite quantité d'herbe & le remplir ſucceſſivement à meſure qu'elle s'affaiſſe & qu'elle paſſe dans les inteſtins, où ſe fait principalement la décompoſition de la nourriture; car M. de Buffon ayant obſervé, à ce qu'il dit, dans le bœuf & dans le cheval, le produit ſucceſſif de la digeſtion & ſurtout la décompoſition du foin, il a remarqué dans le bœuf, qu'au ſortir de la partie de la panſe, qui forme le ſecond eſtomac, il eſt réduit en une eſpece de pâte verte, ſemblable à des épinars hachés & bouillis; que c'eſt ſous cette forme qu'il eſt retenu dans les plis ou livrets du troiſieme eſtomac; que la décompoſition en eſt entiere dans le quatrieme eſtomac, & que ce n'eſt, pour ainſi dire, que le marc qui paſſe dans les inteſtins; au lieu que dans le cheval le foin ne ſe décompoſe guere, ni dans l'eſtomac, ni dans les premiers boyaux, où il devient ſeulement plus ſouple & plus flexible, comme ayant été macéré & pénétré de la liqueur active dont il eſt environné; qu'il arrive au *cæcum* & au *colon*, ſans grande altération; que c'eſt principalement dans ces deux inteſtins, dont l'énorme capacité répond à celle des animaux ruminans, que ſe fait dans le cheval la décompoſition de la nourriture, & que cette décompoſition n'eſt jamais auſſi entiere que celle qui ſe fait dans le quatrieme eſtomac du bœuf.

Par ces mêmes conſidérations & par la ſeule inſpection des parties, il eſt facile, ſelon M. de Buffon, de concevoir comment ſe fait la rumination, & pourquoi le cheval ne rumine ni ne vomit; au lieu que le bœuf & les autres animaux, qui ont pluſieurs eſtomacs,

ſemblent ne digérer l'herbe qu'à meſure qu'ils ruminent (Voyez article *Médecine Vétérinaire, dans l'extrait de l'ouvrage de M. Lafoſſe.*). La rumination n'eſt qu'un vomiſſement ſans effort, occaſionné par la réaction du premier eſtomac ſur les alimens qu'il contient; le bœuf remplit ſes deux premiers eſtomacs tout autant qu'ils peuvent l'être. La membrane tendue réagit donc pour lors avec force ſur l'herbe qu'elle contient, qui n'eſt que très-peu mâchée, à peine hachée, & dont le volume augmente beaucoup par la fermentation.

Si l'aliment étoit liquide, cette force de contraction le feroit paſſer dans le troiſieme eſtomac, qui ne communique à l'autre que par un conduit étroit, dont même l'orifice eſt ſitué à la partie ſupérieure du premier, & preſqu'auſſi haut que celui de l'œſophage; ainſi, ce conduit ne peut pas admettre cet aliment ſec, ou du moins il n'en admet que la partie la plus coulante; il eſt donc néceſſaire que les parties les plus ſeches remontent dans l'œſophage, dont l'orifice eſt plus large que celui du conduit; elles y remontent en effet, l'animal les remâche, les macere, les imbibe de nouveau de ſa ſalive & rend ainſi peu-à-peu l'aliment plus coulant; il le réduit en pâte aſſez liquide, pour qu'elle puiſſe couler dans le conduit qui communique au troiſieme eſtomac, où elle ſe macere encore avant que de paſſer dans le quatrieme, & c'eſt dans ce dernier eſtomac que s'acheve la décompoſition du foin, qui y eſt réduit en parfait mucilage. Ce qui confirme la vérité de cette explication, c'eſt que tant que ces animaux tettent, ou ſont nourris de lait & d'autres alimens liquides & coulans, ils ne ruminent pas, & qu'ils ruminent beaucoup plus en hiver & lorſqu'on les nourrit d'alimens ſecs, qu'en été, pendant lequel ils paiſſent l'herbe tendre; au contraire, dans le cheval, l'eſtomac eſt très-petit, l'orifice de l'œſophage eſt fort étroit, & celui du pylore eſt fort large; or,

cela seul suffiroit, dit M. de Buffon, pour rendre impossible la rumination ; car l'aliment contenu dans ce petit estomac, quoique peut-être plus fortement comprimé que dans le grand estomac du bœuf, ne doit pas remonter, puisqu'il peut aisément descendre par le pylore qui est fort large ; il n'est pas même nécessaire que le foin soit réduit en pâte molle & coulante, pour y entrer ; la force de contraction de l'estomac y pousse l'aliment encore presque sec, & il ne peut remonter par l'œsophage, parce que ce conduit est fort petit en comparaison de celui du pylore : c'est donc par cette différence générale de conformation que le bœuf rumine, & que le cheval ne peut ruminer ; mais il y a encore une différence particuliere dans le cheval, qui fait que non seulement il ne peut ruminer, c'est-à-dire, vomir sans effort, mais qu'il ne peut même absolument vomir, quelqu'effort qu'il puisse faire ; c'est que le conduit de l'œsophage arrivant très-obliquement dans l'estomac du cheval, dont les membranes forment une épaisseur considérable, fait dans cette épaisseur une espece de gouttiere si oblique, qu'il ne peut que se serrer davantage, au lieu de s'ouvrir par les convulsions de l'estomac (Voyez article *Médecine Vétérinaire*, *déjà cité*.).

On prétend que les bœufs qui mangent lentement, résistent plus long-tems au travail que ceux qui mangent vîte ; que les bœufs des pays élevés & secs sont plus vifs, plus vigoureux & plus sains que ceux des pays bas & humides ; que tous deviennent plus forts, lorsqu'on les nourrit de foin sec, que quand on ne leur donne que de l'herbe molle ; qu'ils s'accoutument plus difficilement que les chevaux au changement de climat, & que par cette raison on ne doit jamais acheter que dans le voisinage les bœufs pour le travail.

En hiver, comme les bœufs ne font rien, il suffira de les nourrir de paille & d'un peu de foin ; mais dans le tems des ouvrages, on leur donnera beaucoup plus

de foin que de paille, & même un peu de son & d'avoine avant de les faire travailler. Voyez articles *Bœuf & Fourrage.*

Le bœuf n'est pas si pesant ni si mal-adroit qu'il paroit au premier aspect; il sait se tirer d'un mauvais pas aussi bien & même mieux que le cheval : un de ces hommes qu'on appelle vulgairement *toucheurs de bœufs*, trouvant un pré en son chemin, au rapport de MM. Salerne & Arnauld de Nobleville, y fait entrer ses bœufs pour pâturer; mais excédé de fatigue, il se couche en travers sur la breche faite à la haie, & s'endort; quelques momens après, un des bœufs s'approche tout doucement, &, sentant cet homme endormi, passe adroitement par-dessus lui sans le toucher; un second en fait autant, ensuite un troisieme, un quatrieme, & ainsi tout le troupeau défile. Enfin, l'homme se réveille, regarde tout autour de lui, & est bien étonné de voir que ses bœufs ne sont plus dans le pré, où il les croyoit en sûreté. Ce n'est pas pour cette seule fois que ce fait est arrivé, principalement quand il n'y a point de chien pour veiller à la place du maître.

Les bœufs du Bas-Poitou ont pour l'ordinaire une graisse jaune; on les engraisse fort jeunes, & même sans les avoir fait travailler; ils sont assez doux, mais extrêmement peureux; & comme ils s'effarouchent aisément, on les fait plus marcher de nuit que de jour; quelquefois ils s'épouvantent si fort dans une foire ou un marché, qu'on court risque d'être blessé ou tué par ces animaux, qui n'écoutent plus rien, & ne cessent de courir à perte d'haleine que quand ils se trouvent épuisés de lassitude.

Presque tous les bœufs qu'on tue se laissent assommer sans rien dire; un seul coup ou deux au plus suffisent pour les abattre; quelques-uns poussent cependant d'horribles mugissemens sous les coups; on est pour lors quelquefois obligé de leur en donner plus de cent avant de pouvoir les faire tomber.

On lit dans les mémoires de l'académie, que M. Duverney a fait voir à cette savante compagnie le cerveau d'un bœuf pétrifié presqu'en toutes ses parties, & pétrifié jusqu'à égaler même la dureté d'un caillou; il restoit seulement en quelques endroits un peu de substance molle & spongieuse ; la moëlle de l'épine s'étoit conservée dans son état naturel, de même que les nerfs qui étoient à la base du crâne ; le corcelet étoit aussi pétrifié que le cerveau ; la pie-mere étoit aussi comprise dans ce changement général ; & toute la masse ensemble en étoit si défigurée que l'on avoit peine d'abord à reconnoître les parties & à nommer chacune par son nom ; le bœuf étoit fort gras & si vigoureux que lorsque le boucher avoit voulû le tuer il s'étoit échappé jusqu'à quatre fois, circonstance très-remarquable.

Un bœuf qui a une côte ou une jambe cassée se la remet facilement, quand bien même on n'y appliqueroit point d'écliſſe : dans cent bœufs on en trouve souvent dix qui ont eu quelque côte cassée : cette côte s'est reprise, & le calus en est aussi dur que du frais.

Quant à la maniere d'engraisser les bœufs, aux usages qu'on en peut tirer & à leurs maladies, voyez article *Bœufs ;* nous reviendrons cependant à l'examen de ces dernieres à la fin de cet article.

Le taureau est le mâle, ou, à proprement parler, l'étalon de la vache : nous allons examiner ici tout au long cet animal, nous étant reservé d'en traiter dans cet article : il sert principalement à la propagation de l'espece ; & quoiqu'on puisse aussi le soumettre au travail, on est moins sûr de son obéissance, & on doit se tenir en garde contre l'usage qu'il peut faire de sa force ; la nature a fait cet animal indocile & fier ; dans le tems du rut, il devient indomptable, & souvent furieux, mais par la castration on détruit la source de ces mouvemens impétueux, & l'animal ne perd rien de sa force ; il n'en est même que plus gros,

plus massif, plus pesant, & plus propre à l'ouvrage auquel on le destine ; il devient aussi plus traitable, plus patient, plus docile & moins incommode aux autres. Un troupeau de taureaux ne seroit qu'une troupe effrénée, que l'homme ne pourroit ni dompter ni conduire.

Voyons actuellement quelles sont les parties de la génération de cet animal, tant intérieures qu'extérieures ; il y a environ deux pieds de distance entre l'anus & le scrotum, qui s'étend au-dessus du ventre, de la longueur d'un demi-pied. Le taureau a quatre mamellons bien apparens, & situés au-devant du scrotum, deux de chaque côté de la verge, & à un pouce de distance l'un de l'autre ; cette position des mamellons du taureau correspond à celle des mamelles de la vache. La verge a deux pieds quatre pouces de longueur, depuis la bifurcation du canal caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce ; elle est applatie sur sa longueur comme le gland, & elle a la même largeur & la même épaisseur que la base du gland. Les testicules sont ovoïdes ; ils ont 4 pouces & demi de longueur ; sa substance intérieure est de couleur jaunâtre, & il y a au-dedans une espece de noyau longitudinal de couleur blanche. L'épididyme descend de deux pouces sur le bord inférieur du testicule, son extrémité postérieure déborde de 9 lignes au-delà du bout du testicule, & forme un tubercule, qui a environ 9 lignes de diametre ; les canaux différens ont environ deux lignes aussi de diametre ; il y a deux cordons qui tiennent par une de leurs extrémités aux premieres vertebres de la queue, & qui se joignent au-dessous de l'anus après l'avoir entouré ; ils sont plats, ils s'étendent le long de la verge jusqu'à l'endroit auquel ils adherent, & où la verge forme une double courbure en façon d'S romaine ; il s'épanouissent sur les côtés de la verge jusqu'au prépuce, qui a aussi deux muscles : ces muscles s'étendent sous l'abdomen, & se

prolongent par des parties tendineuses jusqu'aux environs de l'anus; ils paroissent servir à tirer le prépuce en arriere. La vessie est ovale, l'urethre est revêtue au-dehors d'un muscle fort & épais, & la longueur de ce canal est de six pouces, depuis la vessie jusqu'à la bifurcation des corps caverneux; les vésicules séminales sont composées de plusieurs cellules comme dans l'homme; chacune des vésicules a quatre pouces de longueur, les prostates sont longues de quinze lignes : il se trouve auprès des muscles accélérateurs deux glandes qui s'ouvrent dans l'urethre, & qui contiennent une liqueur jaunâtre, de même que les prostates; il n'y a que la castration seule qui met de la différence entre le bœuf & le taureau, & qui fait que celui-là est pesant, lâche & timide, tandis que celui-ci est plein de feu, vif, hardi & vigoureux; la castration se fait de la maniere suivante : pour opérer, les uns choisissent le mois de mai ou le printemps, & d'autres l'automne, & toujours le matin avant que le taureau soit sorti de l'étable; on prend les muscles des testicules avec de petites tenailles, on incise les bourses, & on enleve les testicules en ne laissant que la portion qui tient aux muscles; après quoi, on frotte la blessure avec quelqu'huile ou baume; on y applique ensuite une emplâtre. Le jour de l'opération on lui menage la nourriture; on ne lui donne point de boisson, & peu les jours suivans; à mesure que l'appétit revient à l'animal, on lui présente de l'herbe fraîche, & on lui augmente sa boisson.

L'âge le plus convenable à la castration (voyez article *Bœuf*) est celui qui précede immédiatement la puberté, c'est-à-dire, dix-huit mois ou deux ans; la plupart de ceux qu'on y soumet auparavant périssent; cependant on observe que les jeunes veaux, auxquels on ôte les testicules quelque tems après leur naissance & qui survivent à cette opération si dangereuse à cet âge, deviennent des bœufs plus grands, plus gros,

plus gras que ceux auxquels on ne fait la castration qu'à deux, trois ou quatre ans ; mais en revanche ces derniers conservent plus de courage & d'activité ; & même ceux qui ne subissent la castration qu'à six, sept ou huit ans, ne perdent presque rien des autres qualités du sexe masculin ; ils sont plus impétueux, plus indociles que les autres bœufs, &, ce qui plus est, dans le temps de la chaleur des femelles, ils cherchent encore à s'en approcher; il faut avoir grande attention de les écarter; l'accouplement & même le seul attouchement du bœuf fait naître à la vulve de la vache des especes de carnosités ou de verrues, qu'il faut détruire & guérir en y appliquant un fer rouge (voyez article *Remedes pastoraux*) ; & la cause de cet accident peut provenir de ce que les bœufs qu'on n'a que *bistournés*, c'est-à-dire, auxquels on a seulement comprimé les testicules & serré & tordu les vaisseaux qui y aboutissent, ne laissent pas de répandre une liqueur apparemment à demi purulente, & qui peut causer des ulceres à la vulve de la vache, & ces ulceres dégénerent en carnosités.

Pour qu'un taureau soit propre à servir un troupeau de vaches, il faut qu'il soit gros, bien fait & en bonne chair ; il doit avoir l'œil noir, le regard fier, le front ouvert, la tête courte, les cornes grosses, courtes & noires, les oreilles longues & velues, le musle grand, le nez court & droit, le col charnu & gros, les épaules & la poitrine larges, les reins fermes, le dos droit, les jambes grosses & charnues, la queue longue & bien couverte de poils, l'allure ferme & sûre, & le poil rouge. Il faut en outre qu'il soit de moyen âge, entre trois ans & neuf au plus, passé ce tems, il n'est plus bon qu'à engraisser ; on fera très-bien de ne lui laisser servir que quinze vaches, quoique pour l'ordinaire on lui en laisse jusqu'à soixante. Les vaches retiennent souvent dès la premiere, seconde ou troisieme fois, & dès qu'elles sont une fois pleines, le taureau

refuse de les couvrir, quoiqu'il y ait encore apparence de chaleur; mais plus communément cette chaleur cesse presqu'aussi-tôt qu'elles ont conçu, & elles refusent aussi elles-mêmes les approches du taureau; la vache est à dix-huit mois en pleine liberté, & le taureau à deux ans; mais on fera très-bien de ne les laisser accoupler qu'à l'âge de trois ans; la durée de leur vie est ordinairement de quatorze ou quinze ans.

Quoique les anciens aient prétendu que la vache, le bœuf & même le veau avoient la voix plus grave que le taureau, il n'est pas moins vrai de dire que le taureau a la voix beaucoup plus forte, puisqu'il se fait entendre de plus loin; ce qui leur a sans doute fait faire cette observation, c'est que le mugissement du taureau n'est pas un son simple, mais un son composé de deux ou trois octaves, dont la plus élevée frappe le plus l'oreille; mais si l'on y prête attention, on entend en même-tems un son grave, & plus grave que celui de la voix de la vache, du bœuf & du veau, dont les mugissemens sont aussi beaucoup plus courts; d'ailleurs, le taureau ne mugit que d'amour, mais la vache mugit plus souvent d'horreur & de peur que d'amour, & le veau mugit de douleur, de besoin de nourriture & du desir de sa mere.

Le taureau entre en fureur à la vue de la couleur rouge; il combat généreusement pour le troupeau, & marche le premier à la tête; s'il y a deux troupeaux de vaches dans un champ, les deux taureaux s'en détachent & s'avancent l'un vers l'autre en mugissant: lorsqu'ils sont en présence, ils s'entre-regardent de travers, ne respirent que la vengeance; ils grattent la terre avec leurs pieds & font voler la poussiere par-dessus leur dos; ils se joignent bien-tôt avec impétuosité, se battent avec acharnement, & ne cessent le combat que lorsqu'on les sépare, ou que le plus foible est contraint de céder au plus fort; pour lors le vaincu se retire tout triste & tout honteux, tandis

que le vainqueur s'en retourne tête levée, triomphant & tout fier de sa victoire. Cet animal va hardiment au-devant de l'ennemi ; il ne craint ni le chien ni le loup, pas même l'ours, ni le lion ; enfin, dans les combats, tant publics que particuliers qu'il a à soutenir, soit contre les hommes, soit contre les animaux auxquels il est sacrifié, il fait face aux assaillans avec tant de courage qu'il ne succombe qu'à la derniere extrêmité, percé de mille coups, ou déchiré de belles dents.

La chair de taureau n'est pas à beaucoup près si salutaire ni si agréable que celle du bœuf, aussi n'en fait-on guère usage en aliment ; mais en médecine on se sert de son sang, de sa graisse, de sa moëlle, de son fiel, de ses cornes, de ses ongles & de son priape.

Le sang du taureau pris intérieurement a anciennement passé pour un poison ; cependant les expériences qu'on a faites tout récemment démentent cette assertion ; on l'ordonne même actuellement dans la dyssenterie, dans les regles trop abondantes, dans le crachement de sang & dans toutes les hémorrhagies internes ; on le mêle avec le vinaigre de vin, & on le donne à la dose d'un gros dans les potions vulnéraires astringentes ; pour ce qui concerne ses propriétés à l'extérieur, elles sont les mêmes que celles du sang des autres animaux ; il est donc dissolvant & apéritif ; on s'en sert en liniment dès qu'il s'agit d'amollir & de discuter les tumeurs, d'effacer les taches de la peau & de dissiper les verrues ; mais on l'employe plus particuliérement lorsque quelque membre est foible ou acrophié ; on fait pour lors plonger la partie dans la gorge d'un taureau ou d'un bœuf nouvellement tué ; ce qui la ranime, la rend plus souple & plus propre au mouvement ; quelques auteurs conseillent l'eau distillée du sang pour calmer les douleurs de la goutte, mais on ne fait plus usage pour le présent de ce remede.

La graisse, la moëlle, le fiel & les ongles du taureau ont les mêmes propriétés que ces parties dans le bœuf. Voyez article *Bœuf.* Le priape du taureau pris en poudre, à la quantité d'un demi gros, ou la décoction de sa vapeur, à la dose d'un gros, sont des remedes approuvés dans la cure de la dyssenterie & de la pleurésie.

La vache, qui est le principal animal dont il s'agit dans cet article, mérite par conséquent ici plus particuliérement notre attention; si on la considere anatomiquement, on trouve qu'il y a environ deux pouces de distance entre l'anus & la vulve, dont la longueur n'est que de trois pouces; les quatre mamelons forment un quarré par leur position; ils ont tous les quatre deux pouces de hauteur, & environ trois pouces de circonférence à la base; l'extrémité en est arrondie & percée d'un orifice, qui est la bouche d'un canal, dont le diametre n'a qu'environ une ligne, mais le canal s'élargit à mesure qu'il approche de la mamelle, dont la partie inférieure est creuse & ne forme qu'une cavité au-dessus de chaque mamelon: ces cavités n'ont qu'environ un pouce de profondeur, depuis la base du mamelon jusqu'à la substance glanduleuse qui est dans leur fond; elle forme une masse qui a dix pouces de longueur; elle est distinguée en deux parties égales, une à droite & l'autre à gauche, qui sont réunies par un tissu cellulaire; chacune de ces portions forme donc une mamelle qui a deux cavités; il y a un mamelon pour chaque cavité, & par conséquent deux mamelons dans chaque mamelle. Le gland du clitoris est peu saillant; le vagin a un pied de longueur, & il y a dans le vagin plusieurs rides longitudinales; la vessie est presque ronde, beaucoup plus ample que celle du mâle, & l'urethre a quatre pouces de longueur: l'orifice de la matrice est rond, environné de tubercules assez gros; son corps est naturellement fort petit; les cornes qui sont adossées l'une contre l'autre

ont un pied huit pouces de longueur depuis le corps de la matrice jusqu'à leur extrémité ; le testicule est de figure ovoïde, la trompe aboutit à un pavillon.

Parmi les différentes especes d'animaux que l'homme a rassemblés par troupeaux, & dont l'objet principal est la multiplication, la femelle est sans contredit beaucoup plus nécessaire & plus utile que le mâle ; le produit de la vache est un bien qui croît & qui se renouvelle à chaque instant : que de pauvres familles sont aujourd'hui réduites à vivre de leur vache ! on fait encore servir la vache à la charrue ; & quoiqu'elle ne soit pas aussi forte que le bœuf, elle ne laisse pas de le remplacer souvent : mais quand on veut l'employer à cet usage, il faut avoir la précaution de l'assortir, autant que faire se peut, avec un bœuf de sa taille ou de sa force, ou avec une autre vache pour conserver l'égalité du trait & maintenir le soc en équilibre entre ces deux puissances ; on employe pour l'ordinaire six & jusqu'à huit bœufs dans les terreins fermes, & principalement dans les friches, qui se levent par grosses mottes & par quartiers ; mais pour les terreins meubles & sablonneux deux vaches suffisent.

C'est communément au printemps que les vaches entrent en chaleur ; la plupart reçoivent le taureau & deviennent pleines depuis le 15 d'avril jusqu'au 15 de juillet ; il ne laisse pas néanmoins de s'en trouver beaucoup dont la chaleur est plus tardive, & d'autres dont la chaleur est plus précoce ; elles portent neuf mois & mettent bas au commencement du dixieme ; on a conséquemment des veaux en abondance depuis le quinzieme de janvier jusqu'au quinzieme d'avril ; on en a aussi pendant tout l'été assez abondamment, & l'automne est le tems où ils sont le plus rares. Les signes de la chaleur de la vache ne sont point équivoques ; elle mugit pour lors très-fréquemment & plus violemment que dans les autres tems ; elle saute sur les autres vaches, sur les bœufs & même sur les taureaux ;

la vulve est gonflée & saillante au-dehors; on profitera du tems de cette chaleur pour lui donner le taureau; on a observé que si on laissoit diminuer cette ardeur, la vache ne retiendroit pas aussi sûrement.

Les vaches sont très-sujettes à avorter, sur tout quand on ne les ménage pas, & si on les met à la charrue ou au charroi; on les soignera même davantage, & on les suivra de plus près quand elles sont pleines que dans tout autre tems; on les empêchera pour lors de sauter des haies & des fossés; on les menera dans des pâturages plus gras & dans un terrein qui, sans être trop humide & marécageux, soit néanmoins abondant en herbes; six semaines ou deux mois avant que les vaches mettent bas, on les nourrira plus largement qu'à l'ordinaire; on leur donnera à l'étable de l'herbe pendant l'été, & pendant l'hiver, du son le matin ou de la luzerne, du sain-foin, &c. on cessera aussi de les traire pendant ce tems; le lait leur est alors plus nécessaire que jamais pour la nourriture de leur fœtus; il se trouve même des vaches dont le lait tarit absolument un mois ou six semaines avant qu'elles mettent bas; celles qui ont du lait jusqu'au dernier moment sont tout-à-la-fois les meilleures meres & les meilleures nourrices; mais le lait des derniers tems est généralement mauvais & peu abondant.

On aura les mêmes attentions pour l'accouchement de la vache que pour celui de la jument, il en faut même davantage; car la vache qui met bas paroît plus épuisée, plus fatiguée que la jument; on la mettra donc dans une étable séparée, on l'y tiendra chaudement & commodément sur de la bonne litiere; on la nourrira bien en lui donnant pendant dix ou douze jours de la farine de féves, de bled ou d'avoine délayées avec de l'eau salée, & de la luzerne en abondance, du sain-foin, ou d'autre bonne herbe bien mûre; elle se rétablit très-bien pendant ce court espace de tems; on la remet ensuite insensiblement à

la vie commune & aux pâturages ; on aura seulement l'attention de lui laisser tout son lait pendant les deux premiers mois, le veau profitera davantage ; au surplus, le lait que donne la vache pendant les premiers tems n'est pas de bonne qualité.

Les vaches noires passent pour celles qui donnent le meilleur lait, & les blanches, à ce qu'on prétend, en donnent le plus ; mais de quelque poil que soit la vache à lait, pour l'avoir bonne il faut la choisir en bonne chair ; il faut qu'elle ait l'œil vif, la démarche légere, qu'elle soit jeune, & que son lait soit, s'il se peut, abondant & de bonne qualité ; on la traira deux fois par jour en été, & une fois seulement en hiver ; si on veut avoir du lait en abondance, on la nourrira avec des alimens plus succulens que n'est l'herbe.

Les Hollandois tirent annuellement du Danemarck une grande quantité de vaches grandes & maigres ; ces vaches donnent en Hollande beaucoup plus de lait que les vaches de France ; on transporte sans doute & on multiplie cette même race de vaches à lait en Poitou, en Aunis & dans les marais de Charente ; on donne à ces vaches le nom de *flandrines ;* elles sont en effet beaucoup plus grandes & plus maigres que les vaches communes, & elles donnent une fois autant de lait & de beurre ; elles donnent aussi des veaux beaucoup plus grands & plus forts ; elles ont du lait en tout tems ; on peut les traire toute l'année, excepté 4 ou 5 jours avant qu'elles mettent bas : ces sortes de vaches demandent des pâturages excellens, quoiqu'elles ne mangent guère plus que les vaches communes ; comme elles sont toujours maigres, toute la surabondance de la nourriture se tourne en lait, tandis que les vaches ordinaires deviennent grasses, & cessent de donner du lait dès qu'elles ont vécu pendant quelque tems dans des pâturages trop gras. Avec un taureau de cette race & des vaches communes, on obtient une autre race à laquelle on donne le nom de

batarde ; elle eſt beaucoup plus féconde & plus abondante en lait que la race commune : ces vaches batardes donnent ſouvent deux veaux à la fois, & fourniſſent auſſi du lait pendant toute l'année ; ce ſont les bonnes vaches à lait qui font une partie des richeſſes de la Hollande, d'où il ſort tous les ans pour des ſommes conſidérables de beurre & de fromage : ces vaches qui fourniſſent une ou deux fois autant de lait que les vaches de France, en donnent ſix fois autant que celles de Barbarie.

Dans les bons cantons d'Angleterre, dit le rédacteur du dictionnaire économique, un fermier gagne tour les ans, prix moyen, cinq livres ſterling par chaque vache : on compte qu'elle donne pendant ſon année quarre cent gallons de lait (le gallon peſe environ huit à neuf livres) : ſi l'on convertit en beurre tout le lait d'une vache commune, on en a environ deux cens liv. peſant par année ; on fait en outre du fromage avec du lait crêmé, & le petit lait ſert pour les cochons : la vue de ce profit doit engager à bien nourrir une vache, & à l'entretenir en chair ; enſorte que quand on veut la vendre aux bouchers, elle s'engraiſſe aiſément : le calcul du *compleet Body of husbandry*, quoique modéré, continue le rédacteur du dictionnaire cité, eſt plus ſpécieux que juſte. Il en eſt de même de celui que M. Pluche a fait ſur le produit d'un vache dans ſon *ſpectacle de la nature.* De ſemblables ſupputations établiſſent comme réels & ordinaires des produits rares, & on n'y tient preſqu'aucun compte des frais, non plus que de la diminution du beurre pour la quantité en hiver, ni des quatre ou cinq mois qu'un grand nombre de fort bonnes vaches ſont ſans lait, tandis qu'elles ſe diſpoſent à vêler, ni de la conſommation d'une partie de crême dans le ménage. D'ailleurs M. Pluche croit mettre le beurre au-deſſous de ſon prix moyen en l'évaluant à ſix ſols par livre, preſque généralement par-tout. Tel eſt cependant ſon

taux ordinaire & moyen dans la plupart des bonnes Provinces, depuis vingt-cinq ou trente lieues en-deçà de Paris. Au lieu de cinquante livres qu'il établit comme un bénéfice annuel fort réduit, une bonne vache à lait n'y rend souvent de produit net en argent que tout au plus 18 à 24 livres. M. Pluche défalque lui-même, comme indépendans des cinquante livres, la vente du veau, les commodités journalieres qu'on tire du lait, & le fumier de la vache; ainsi on ne doit pas les faire entrer ici en compte : d'ailleurs, on ne voit guère de beurre tandis qu'on allaite un veau pour la boucherie; quoi qu'il en soit de calculs trop outrés ou trop réduits, personne ne peut se refuser à la vérité qu'une vache est d'un très-grand profit pour les habitans de la campagne. Il ne faut pas toujours s'arrêter à la grosseur du pis pour juger de la bonté d'une vache : il y a des vaches qui l'ont petit & qui donnent néanmoins beaucoup de lait; & en effet, il arrive quelquefois que le pis n'est gros que parce qu'il est trop charnû : les vaches de la Suisse en fourniſſent une quantité immense; on a vu des traites qu'on auroit pu évaluer à plus de trente pintes : il s'est formé depuis peu à Paris un établissement de ces vaches de Suisse, mais elles n'y donnent pas tant de lait que dans la Suisse, & il n'est pas même à beaucoup près aussi bon, la différence du climat & de la nourriture y contribue plus que tout le reste; les vaches qui ne sont pas douces ne font jamais grand profit.

En été on trait ordinairement deux fois les vaches le matin & le soir; mais en hiver, on peut se contenter de les traire une fois.

La bonne façon de traire les vaches est de conduire la main depuis le haut du pis jusqu'en bas sans interruption, ce qui produit une mousse haute dans le vaisseau; si on presse autrement le pis, & comme par secousse, le beurre se sépare du lait.

Le rédacteur du dictionnaire économique donne

différens moyens pour procurer aux vaches beaucoup de lait : 1°. on peut leur donner, dit-il, tous les jours une poignée de méliſſe ; 2°. Virgile, dans ſon égloque IXe, dit que le citiſe produit cet effet ; 3°. en hiver, lorſqu'on voit qu'une vache donne trop peu de lait, il ſuffit de l'affourer avec moitié foin, moitié paille ; ſi elle ne change pas en mieux, on ne lui donnera que de la paille ſeule, & pour lors ce ſera de la paille d'avoine, car celle d'orge a la propriété de faire tarir le lait, & au bout de quelques jours la vache ſeroit à ſec : 4°. quand on n'a pas beaucoup de foin pour l'hiver, on donne aux vaches du ſon de dreche dans l'eau bouillante, il y renfle conſidérablement ; on ne le leur préſente que quand l'eau eſt preſque froide : quand on les entretient de cette buverie, on peut indiſtinctement leur donner toute ſorte de paille, parce que rien n'eſt capable pour lors de les tarir ; une meſure peſant environ cinquante à ſoixante livres, poids de marc, peut très-bien ſuffire pour une vache, par ſemaine ; ſi on donne du grain aux vaches, il produit beaucoup de lait ; mais ce lait a ſouvent mauvais goût, il eſt maigre, & les vaches même qui en mangent, deviennent ſujettes à nombre de maladies ; le ſon de dreche n'a aucun de ces inconvéniens, il a tout l'avantage du grain & ne coûte que fort peu : 5°. toute ſorte de prairie artificielle fait avoir beaucoup de lait ; mais celle qui vient dans un fond bas eſt ſujette à donner au lait une odeur déſagréable qui ſe communique à tous les uſages auxquels il eſt employé ; auſſi les connoiſſeurs baiſſent-ils le prix de ce lait : cependant, comme les veaux n'y témoignent aucune répugnance, on peut très-bien s'en ſervir pour les vaches auxquelles on donne pluſieurs veaux à nourrir, outre le leur ; il convient même de ſe jetter ſur cette branche de commerce, lorſqu'on a des pâturages dont l'herbe donne mauvais goût au lait, telle qu'une herbe large & du jonc, ou celle qui vient par touffes ſerrées &

qui est si commune dans les endroits marécageux. Cette herbe donne beaucoup de lait aux vaches, aussi sont-elles bien en état pour lors de nourrir, & la chair de leurs veaux ne reçoit aucun mauvais goût, ni mauvaise couleur, de la part du lait.

Plusieurs Anglois modernes attaquent les avantages du trefle; mais la France, la Flandre & la Hollande persistent constamment à reconnoître que cette plante est une excellente nourriture pour le bétail, de même que le sainfoin & la luzerne. Ces pâturages artificiels ne donnent aucun mauvais goût au lait, à moins qu'ils ne soient dans de bas fonds; pour lors ils participent de la mauvaise qualité des herbes de marais & des prés fort bas; en général, de l'herbe douce & de la bonne eau produisent d'excellent lait, le contraire lui donne le mauvais goût.

On ne saignera jamais les vaches à lait que dans un besoin pressant; on ne leur tirera pas plus de seize onces de sang, & on ne les mettra à la charrue que dans la derniere nécessité; quoiqu'on soit d'un usage assez universel de fatiguer peu les vaches, cependant on assure que dans le Duché de Plaisance on les attelle à des voitures, afin qu'elles rendent davantage de ce lait exquis, dont on fait le fromage du Parmesan.

Il est à observer, au sujet du coquelicot & même du trefle, que ces plantes, quoique bonnes, deviennent une pâture dangereuse pour les vaches, à cause de l'avidité avec laquelle elles dévorent; lorsqu'elles en ont bien mangé, elles enflent & périssent en peu de tems, si l'on ne les secoure à propos; mais ces plantes, ainsi que nous l'avons déjà observé, de même que la luzerne, leur font beaucoup de bien, quand on ne leur en donne qu'avec discrétion & mêlées avec des nourritures moins succulentes.

Pendant tout le tems que les vaches vont dehors, même après l'été, il faut toujours les abreuver à midi; à moins de cela elles ont moins d'activité pour pâturer

le reſte du jour ; tant & ſi long-tems qu'elles pâture-ront, on fera bien de les traire trois fois par jour ; on en retirera plus de lait que quand on ne les trait que le matin & le ſoir.

On aura ſoin de nettoyer ſouvent leur étable ; on aura encore l'attention de leur bouchonner & frotter le dos, le cou & la tête, avec un bouchon de paille durement entortillé & bien rude, au retour des champs ; le matin, après les avoir trait, on remplira ſoigneuſement les trous qui ſeront dans l'aire de l'étable, où leur urine croupiroit, & on ſemera ſur l'aire un peu de ſable ou de gravier.

Il y a des vaches qui ont le pis abondant ; ſi on ne les trait ſouvent, quand elles ont vêlé, le lait s'y engorge & cauſe une inflammation qui peut faire monter le lait dans ſon corps & l'étouffer. La nourriture d'une vache qui a nouvellement vêlé, doit être modérée en quantité, mais toujours ſucculente, telle que de la biſaille, de la veſce, du fourrage d'avoine, un peu d'avoine même, de bon foin, de la graine de lin dans de l'eau chaude, des raves bouillies ; il ne faut les traire, pour faire du fromage, que deux mois après qu'elles ont vêlé, & quand elles l'ont nouvellement fait, pour leur faire jetter promptement l'arriere-faix, on mettra dans un chauderon de fer un bon picotin d'avoine, avec une poignée de ſel, un verre d'huile commune à brûler, & une poignée de ſabine coupée fort menu ; on placera le chauderon ſur le feu, & on le remuera pour faire griller l'avoine ; après quoi, on verſera le tout dans un ſeau de bois, & on le préſentera à la vache ; elle mangera de bon appétit & n'aura plus d'accidens à craindre ; à l'égard du veau, dès qu'il eſt hors du ventre de la mere, on prend une poignée de ſel, avec autant de miettes de pain, qu'on répand ſur le corps de ce veau, pour obliger ſa mere de le lécher ; plus elle lui rend cet office, plus l'animal ſe fortifie.

Comme tous les veaux épuisent leur mere, il y a un âge où la vache ne devient plus en chaleur, & peu-à-peu elle se refroidit entiérement; on l'engraisse, pour lors, pour les bouchers, dans les bons prés, selon la méthode que nous avons indiquée à l'article *Bœuf*. Voyez cet article.

Il y a pour l'ordinaire près d'une pistole de gain à vendre une vache, lorsqu'elle est prête à vêler, plus que si on la vend dans un autre tems; toute vache pleine de presque neuf mois, qui laisse paroître au-dehors une partie du vagin, (ce qu'on nomme en quelques endroits *montrer sa rose*), est dans le cas d'être rendue au vendeur, quoiqu'on l'ait achetée plusieurs mois auparavant; il y a à ce sujet des sentences de préjugés: à l'égard des vaches qu'on donne à bail, il faut les refuser constamment, quand c'est pour mettre à la charrue; car à moins que ceux à qui on les donne, n'en aient un soin particulier, ce qu'il est rare de rencontrer, il arrive souvent ou que les vaches meurent, pour ne pas être nourries proportionnellement à leur travail, ou qu'elles donnent très-peu de profit.

Les gens de la campagne, du moins dans certaines Provinces, prétendent que leurs vaches font quelquefois des petits hérissons à demi-formés, qu'ils appellent pour cela *hérissons de vache*; ils supposent que l'origine de ces animaux vient de ce qu'une vache aura bu à une marre, ou à un étang immédiatement après qu'un hérisson y a déposé sa semence; mais une pareille proposition est si absurde, qu'elle ne mérite pas même qu'on s'amuse à la réfuter. Ces prétendus hérissons ne sont autre chose que des cotyledons attachés au délivre; & ce qui le prouve, c'est que les gens de la campagne observent eux-mêmes, que les vaches n'en sont incommodées que lorsqu'elles vêlent.

On voit, quoique rarement, des vaches qui ont la mauvaise habitude de se teter elles-mêmes, & comme il est presqu'impossible de les corriger de ces défauts, on

on est obligé de les engraisser pour s'en défaire ; on en a vu d'autres qui se laissent tetter par des serpens ou des couleuvres.

Le Docteur François Paullini observe dans les éphémérides d'Allemagne, que son pere vit un jour à Francfort-sur-Mein, une vache, qui, quoique bien conformée, d'une belle couleur rousse, avoit une queue de cheval, blanche, bien crepue ; elle avoit aussi six mamelles toutes bigarrées de noir & de blanc ; le front blanc avec une croix jaunâtre & les cornes presque semblables à celles d'une chevre.

La chair de vache n'est pas si salutaire ni si agréable que celle de bœuf, il n'y a que le petit peuple qui en fasse usage en aliment. La Médecine tire plusieurs remedes des différentes parties de cet animal ; sa fiente, son urine & son lait sont entr'autres d'un usage très-familier.

La fiente de vache est résolutive, rafraîchissante & anodine ; elle est propre contre les tumeurs enflammées, contre les douleurs de gorge, les érésipeles & la brûlure ; on s'en sert pour lors en cataplasme : elle appaise parfaitement l'inflammation & en prévient les suites fâcheuses ; on l'étend encore sur le bas-ventre, lorsqu'on craint des obstructions, elle le ramollit ; elle guérit aussi la colique & dissipe les vents.

On fait distiller la fiente de vache, au bain-marie, dans le mois de Mai, où les herbes sont dans toute leur force, pour en tirer une eau appellée *eau de mille-fleurs :* cette eau passe pour un fard excellent ; on l'emploie pour adoucir la peau & pour effacer les taches du visage. Poppius assure que cette eau appliquée sur les tumeurs aqueuses des hydropiques, les résoud infailliblement ; mais ce n'est pas uniquement à l'extérieur que ses usages sont bornés, elle se donne aussi intérieurement à la dose de deux onces, pour pousser les urines, nettoyer les reins & en chasser les graviers ; on la recommande pour prévenir la néphrétique, &

contre les glaires des reins & de la veſſie. Cette fiente deſſéchée au ſoleil & dépouillée de toute mauvaiſe odeur, s'imbibe d'eau de roſe à pluſieurs repriſes ou de quelqu'autre eau odorante; on s'en ſert enſuite en guiſe de poudre de Chypre, qui par ce moyen devient à fort bon marché.

L'uſage de l'urine de vache n'eſt pas nouveau en Médecine; on l'appelle auſſi *eau de milleſleurs*, pour ôter aux malades l'idée d'urine; on en fait uſage dans le printems vers la fin du mois de Mai, quand les plantes des prairies ſont en fleur, & que les herbes ſe trouvent dans toute leur force; cette urine eſt purgative, elle évacue les ſéroſités ſans tranchées; elle eſt très-bien indiquée dans l'aſthme, l'hydropiſie, les rhumatiſmes, la goutte ſciatique & les vapeurs.

Le choix de l'urine de vache n'eſt pas indifférent, comme on pourroit ſe l'imaginer; on préfere ſans contredit celle qui vient d'une vache qu'on fait paître, à celle d'une vache qu'on nourrit dans l'étable, quoiqu'on apporte de l'herbe à cette derniere. Le bon air du pâturage joint au diſcernement que l'animal ſait faire des herbes, eſt du dernier eſſentiel; on a même remarqué une différence notoire entre l'urine d'une vache qui paît dans un ſeul clos où on l'a renfermée, & celle d'une autre vache à laquelle on a laiſſé la liberté de la campagne; l'urine de celle du clos eſt pour l'ordinaire un peu plus âcre; mais l'urine de celle qu'on nourrit à l'étable a encore beaucoup plus d'âcreté & de force que toutes les autres, elle échauffe ſans contredit davantage ceux qui en boivent.

On choiſira donc avec raiſon l'urine récemment rendue d'une vache qui paît à la campagne, pourvu qu'elle n'ait pas habité pendant ce tems avec le taureau; on ſent bien que pour lors l'urine ſeroit de mauvaiſe qualité; la vache qu'on deſtine à en recevoir de l'urine, doit être plutôt jeune & graſſe que vieille & maigre; à l'égard de la couleur de ſon poil, rien n'eſt

absolument plus indifférent ; la vraie saison pour boire de l'urine de vache, est le printems, qui est précisément la saison dans laquelle les bestiaux mangent la pointe des herbes ; on en peut aussi prendre en automne : on boira deux verres de cette urine, tous les matins à jeun à un quart-d'heure l'un de l'autre, après l'avoir antérieurement passée par un linge ; on se promenera ensuite & on avalera un bouillon deux heures après le dernier verre ; on aura sur-tout l'attention de faire prendre cette urine toute chaude, car lorsqu'elle est refroidie, elle a un goût beaucoup plus mauvais ; on se lavera la bouche, avant de l'avaler, avec de l'eau-de vie, ou on mâchera un clou de girofle ; si le premier jour, le remede ne purgeoit point le malade, il prendra le soir un lavement. Il ne faut pas s'étonner si le premier & le second jour l'eau de millefleurs porte un peu à la tête ; elle purge sans douleur très-abondamment & le plus souvent jusqu'à quinze ou vingt fois. Tant qu'elle purgera, on en usera journellement jusqu'à ce qu'elle ne purge plus que trois ou quatre fois par jour, on cessera pour lors d'en prendre & deux ou trois jours après on se purgera avec une médecine ordinaire ; on continuera cet usage pendant dix ou douze jours consécutifs, à moins qu'on ne se sentît suffisamment évacué & trop affoibli ; en ce cas, il est de la prudence de s'arrêter au huitieme ou neuvieme jour.

Le lait de vache est de tous les laits celui qui est le plus en usage parmi les alimens, il abonde en matiere butyreuse. Voyez article *Lait*. D'ailleurs, il est plus agréable au goût que plusieurs autres laits de différens animaux ; c'est, en outre, un aliment médicamenteux très-excellent dans différentes maladies, dans les pertes de sang de différente espece, dans les douleurs & flux des hémorrhoïdes, les dévoiemens, les démangeaisons de la peau, les dartres, gales opiniâtres, les maladies du poumon, & dans toutes celles où il s'agit

d'adoucir le sang. Il est en outre très-efficace dans la goutte & les rhumatismes goutteux, dans les langueurs & les épuisemens qui proviennent à la suite des maladies scorbutiques; on l'emploie souvent pour toute nourriture, & pour lors la nécessité fait qu'on n'a point d'égard à la saison; mais si le besoin n'est pas absolument urgent, on attendra les saisons propres pour le prendre; on choisira par préférence le printems & l'automne, c'est-à-dire, le mois de Mai ou de Septembre.

On fera choix, pour cet effet, d'une vache de deux ou trois ans seulement, & dont le lait ne soit que de trois mois; on la changera, si on s'apperçoit qu'elle entre en chaleur. A l'article *Lait*, voyez ce que nous disons sur les qualités qu'il doit avoir: on le prendra tout chaud & au sortir du pis de la vache, ou aussi-tôt qu'il a été tiré, parce que l'air le corrompt facilement. On s'abstiendra, pendant son usage, de tout ce qui est acide, de peur qu'il ne s'aigrisse & ne se coagule dans l'estomac, c'est la raison pour laquelle on y ajoute un peu de sucre, ou bien qu'on le fait précéder d'un petit bol d'un scrupule de poudre d'yeux d'écrevisse, quand on a lieu de craindre qu'il ne s'aigrisse: car la plus dangereuse de toutes les corruptions du lait est sa coagulation dans l'estomac; il donne pour lors la colique, cause le *cholera morbus*, des obstructions dans le mésentere, la cachexie & plusieurs autres incommodités.

La méthode de bien prendre le lait de vache, est d'en avaler, le matin à jeun, environ une chopine, de prendre un bouillon à la viande deux ou trois heures après, de se lever ensuite pour faire un exercice moderé, & pour que le lait se distribue mieux: l'après-dîner, trois heures avant le souper, on en peut prendre autant & cela pendant un mois, se faisant saigner & purger avant de commencer le lait; on réitérera la purgation en le finissant; pendant tout le tems qu'on en fait usage, non seulement on ne boira ni on

ne mangera rien d'acide, mais on se privera encore de viandes salées ou fumées, de salade, de fruits crus, de ragoûts & de pâtisseries, d'autant que toutes ces choses, se trouvant indigestes par elles-mêmes, ne pourroient que trop contribuer à corrompre le lait dans l'estomac.

Si on veut encore rendre l'usage du lait plus certain & remédier aux inconvéniens dont il est souvent suivi, on fera bien de se laisser diriger par un Médecin, qui saura varier, suivant le tempérament du malade ou le différent caractere de la maladie, le régime qu'il faudra observer; & en effet, le lait ne convient pas à tous les tempéramens, ni dans toutes les circonstances; il n'est pas propre, par exemple, à ceux qui ont des fievres continues intermittentes ou quelque autre maladie aiguë, parce qu'il fermente & se corrompt facilement; il est encore contraire aux douleurs de tête, aux migraines, aux vertiges & à l'épilepsie, parce qu'il est moins séreux & qu'il contient plus de particules grossieres que les autres laits; enfin, il n'est pas propre dans le vomissement, le *cholera morbus* & la diarrhée, à moins que l'irritation de l'estomac, par la présence de quelque matiere âcre & corrosive, ne soit la cause de ces maladies. Il en est de même au sujet des obstructions du foie, de la rate & du mésentere, parce que le lait, à raison des particules grossieres qu'il contient, les augmente, bien loin de les diminuer; c'est la raison pour laquelle il est nécessaire de les laver avant d'en venir à son usage.

Le lait s'emploie encore extérieurement: c'est un puissant anodin qui calme les douleurs & résout les tumeurs enflammées qui menacent de suppuration. On l'emploie avec succès dans la goutte, dans la rétraction des membres, & dans tous les cas où il faut ramollir, humecter & favoriser la transpiration de quelque partie; on le fait cuire avec de la mie de pain & on l'applique en cataplasme sur l'endroit affecté. La

fomentation des fleurs de sureau bouillies avec du lait, est très-recommandée contre l'érésipele, principalement dans les premiers jours où la chaleur de la peau est la plus brûlante. On donne comme un remede éprouvé contre les vers, le cataplasme de feuilles d'absynthe, & de quelques têtes d'ails cuites dans le lait; on applique ce cataplasme sur le nombril, après avoir fait prendre, la veille au malade, un lavement au lait, pour attirer les vers dans les gros intestins, d'où ils sont jettés dehors par l'amertume du cataplasme.

Quand on laisse le lait en repos pendant quelque tems dans une chambre chaude, ou quand il tonne & fait des éclairs, il s'aigrit en assez peu de tems par le moyen d'une fermentation occulte, qui sépare la partie caséeuse & butyreuse d'avec la séreuse. Voyez article *Lait*. On sépare encore artificiellement cette partie séreuse par l'addition de quelqu'acide, tel que le suc de limon, le vin du Rhin, la crême de tartre, le vinaigre ou la présure; par le moyen de ces acides le lait se coagule, la sérosité s'en exprime, & les autres parties qui le composent se précipitent au fond. C'est cette sérosité qui sous le nom de petit lait est d'un usage si utile dans différentes maladies, telles que dans les ardeurs d'entrailles, la sécheresse de poitrine, les effervescences du sang, la toux, les coliques de toute espece, la constipation, les fievres ardentes & spécialement les malignes; on le donne, soit pur, soit aigrelet, avec le suc de citron ou de groseilles. Ce petit lait est imprégné d'un sel volatil nitreux, approchant par sa nature du sel ammoniac: aussi a-t-il la propriété de lâcher doucement le ventre, de déterger les premieres voies, & de servir d'aiguillon à l'eau qui lui sert de véhicule; on en peut donner en toute sûreté aux femmes grosses, pour leur tenir le ventre libre quand elles l'ont resserré; il convient même dans presque tous les cas médicinaux, il peut même s'employer dans l'hypocondriacie & dans les obstructions des

viſceres; il tempére, il ramollit la rigidité des fibres, & par ſon ſel nitreux, il ouvre peu-à-peu les obſtructions.

Lorſqu'il ne s'agit que de rafraîchir & de calmer l'effervescence du ſang, on donne le petit lait pur à la quantité de trois ou quatre grands gobelets par jour; on y ajoute un peu de ſucre, ou quelque ſyrop approprié; on en continue l'uſage pendant un mois, à moins qu'il ne relâche trop l'eſtomac: on fera bien de ſe purger à la fin de ſon uſage.

Quand il ſe trouve joint à l'effervescence du ſang quelque maladie à combattre, on joindra au petit lait le ſuc des plantes qui peuvent remplir les indications qu'exigent les maladies. Si c'eſt le ſcorbut, on ajoutera le ſuc de creſſon, de *beccabunga*, de *cochléaria*; s'il y a galle, démangeaiſon, acrimonie des humeurs, on y aſſociera l'infuſion de fumeterre, & ainſi des autres cas.

Le petit lait ne convient pas ſi bien aux vieillards qu'aux jeunes gens, ceux-ci étant pour l'ordinaire ſanguins, bilieux & pleins de feu, ont plus beſoin d'être tempérés, tandis qu'au contraire ceux-là ſont plus phlegmatiques, plus relâchés, & péchant preſque tous par mauvaiſes digeſtions, n'en tirent pas les mêmes avantages; cependant ſi on y fait infuſer quelques plantes ſtomachiques, telles que la racine d'*enula campana*, celle de chicorée ſauvage, les feuilles de fumeterre ou de creſſon, la ſquine, la ſalſepareille, on empêche par-là qu'il ne refroidiſſe trop l'eſtomac.

On prépare avec le petit lait ce qu'on appelle *eau de lait alexitere*; on mêle pour cet effet avec le petit lait pluſieurs plantes cordiales, telles que la reine des prés, le chardon béni, la menthe, l'abſynthe, l'angélique & autres; on fait diſtiller le tout au bain-marie, & l'on obtient une eau alexitere qu'on preſcrit depuis une once juſqu'à ſix, dans tous les cas où il s'agit de fortifier & ranimer les eſprits, ou chaſſer

par une douce transpiration les mauvaises humeurs : on la mêle aussi avec les potions cordiales, & pour lors elle devient d'un usage familier.

On prépare encore avec le petit lait une autre eau connue sous le nom d'eau pectorale de limaçons : elle est simple ou composée ; la simple se fait en prenant trois livres de limaçons des jardins, qu'on fait dégorger dans plusieurs eaux chaudes pour en ôter la bave ; on les pile ensuite légerement ; on les met dans une cucurbite de verre, en versant dessus deux pintes de petit lait ; on distille ensuite au bain-marie la moitié de la liqueur qu'on garde pour l'usage dans des bouteilles bouchées, si on veut l'employer tout-de-suite ; ou bien on l'expose au soleil pendant sept ou huit jours dans des bouteilles débouchées, lorsqu'on veut la garder.

L'eau de limaçons composée se prépare à-peu-près de la même maniere, à l'exception seulement qu'on ajoute aux limaçons des plantes pectorales propres à remplir les indications qu'on se propose, tels que les capillaires, le lierre terrestre, la scolopendre, les fleurs de mauve & de tussilage, les jujubes & les sebestes : ces eaux sont très-bonnes pour adoucir les âcretés de la poitrine, pour la toux & pour les différens dégrés de phtysie, on les employe principalement dans les maladies de consomption ; lorsque le lait de vache ou celui d'ânesse ne peuvent passer à cause des acides de l'estomac, ces préparations en tiennent lieu en quelque sorte ; la dose est de quatre onces, quatre fois par jour, ce qu'on réitere pendant long-tems.

C'est encore avec le lait qu'on prépare ce qu'on appelle *sucre* ou *sel de lait* ; on fait bouillir quatre ou cinq pintes de lait ; quand il bout, on y mêle une once de crême de tartre bien pulvérisé ; à l'instant même le lait se coagule ; on en prend le séreux, on le filtre & on le clarifie avec le blanc d'œuf ; on filtre de nouveau ; on fait ensuite évaporer jusqu'à pelli-

cule ; on laisse le vaisseau en repos dans un lieu froid pendant un ou deux jours ; on trouvera des cristaux de sel blanc attachés au fond & aux parois du vaisseau : ces cristaux sont le sel de lait qu'on appelle improprement *sucre*, à cause de leur douceur : on les emploie dans tous les cas où le lait convient ; & quelques médecins même prétendent que le sel a beaucoup plus d'efficacité que le lait, & qu'on en doit préférer l'usage. On le mêle ordinairement dans les infusions ou décoctions pectorales depuis un gros jusqu'à trois par chaque livre de liqueur, on préfere celui de Suisse à cause de la bonté des pâturages de ce pays, qui lui donnent infiniment plus de vertu.

Nous ne parlerons pas ici de la crême & du beurre : voyez ce que nous en avons dit dans les articles qui les concernent, non plus que du fromage, dont nous avons fait un article particulier ; nous rapporterons seulement ici la méthode de faire le fromage du mont d'or, que nous avons omise dans l'article *Fromage*. Ce fromage n'est cependant fait qu'avec du lait de chevre ; & si nous en faisons mention ici, c'est que cet article est le seul qui nous reste où on puisse placer cette méthode : voici donc comment il se fait.

Commencez à traire les chevres dès le matin ; laissez reposer le lait deux ou trois heures ; jettez de la présure dans le lait pour le faire prendre à froid ; remuez avec une cuiller pour que la présure agisse sur la masse totale ; laissez repoter le lait pendant neuf à dix heures, & il se caillera ; vous préparerez des écuelles semblables à des boites à dragées, que vous mettrez sur de la paille ; vous les garnirez avec un linge bien blanc & bien fin ; placez dans les vaisseaux le lait caillé jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau ni de petit lait ; après quoi, salez le fromage sur toute la superficie ; vingt-quatre heures après, retournez-le sur un autre petit paillasson, & vous salerez également

le côté qui ne l'a pas été ; enſuite vous enleverez la toile fine qui a ſervi à égoutter le lait. Laiſſez le ſel fondre ſur le fromage, & ayez ſoin de le retourner tous les jours ſur des paillaſſons bien ſecs & bien propres, que vous rangerez ſur des claies : ſi le ſel eſt noir & tache le deſſus des fromages, il ſuffira de les laver avec de l'eau fraîche pour enlever les maculatures.

Un point eſſentiel eſt de tenir les fromages dans un endroit tempéré, où ils ne ſechent ni trop tôt ni trop lentement : quand les fromages ſeront preſque ſecs, ſi vous voulez les manger gras, vous les mettrez dans des aſſiettes rondes que vous aboucherez l'une ſur l'autre, & vous aurez ſoin chaque jour de renverſer les aſſiettes, c'eſt-à-dire, que celle qui aura ſervi de couvercle pendant un jour deviendra le lendemain le vaiſſeau qui ſupporte le fromage, & ainſi tour à tour.

Si vous voulez raffiner le fromage, trempez-le quand il bien ſec dans du vin blanc, & mettez-le de nouveau entre deux aſſiettes : vous pouvez le couvrir avec du perſil, mais en petite quantité ; vous êtes par ce moyen le maître de l'avoir au point de raffinement que vous le deſirez : il ſuffit pour cet effet de le tremper de tems en tems dans du vin blanc.

La préſure que vous employerez ſera faite avec du vin blanc, dont vous prendrez une pinte : vous ajouterez deux verres de bon vinaigre blanc, environ une once de ſel de cuiſine & un morceau de veſſie de cochon ſéchée ; vous pourrez recroître une ſeconde fois cette doſe, quand le pot ſera à moitié.

Telle eſt la vraie méthode pour faire les fromages ſi vantés de chevre du mont d'or ; leur délicateſſe les fait rechercher par tout le royaume : on les fait communément voyager dans des boîtes de ſapin ; mais ils y contractent pour l'ordinaire un goût de bois.

Les maladies des vaches ſont les mêmes que celles

des bœufs. Voyez ce que nous avons dit article *Bœuf*, voyez aussi pour les maladies de ces bestiaux les articles, *Bétail*, *Médecine vétérinaire*, *Epizootie*, *Contagion*, *Remedes*, &c. Nous allons encore donner ici l'extrait de trois petites brochures qui ont paru tout récemment sur les maladies de ces sortes de bestiaux : la premiere est de M. Dufot, médecin de Soissons ; la seconde de M. Raulin, médecin de Valenciennes, & la troisieme est de M. Vicq d'Azir, médecin de Paris : nous allons commencer par celui de M. Dufot, qui a paru en 1771 à l'occasion de la maladie épizootique qui a régné dans le courant de cette année dans le pays Laonnois. Cette maladie étoit contagieuse, dit M. Dufot, dans toute la rigueur du terme : une vache venue de Flandres l'a communiquée aux autres vaches. Les pâtres qui dans ces cantons ont eu l'imprudence d'aller dans les villages où elle exerçoit déjà sa fureur l'ont apportée dans le leur. Les miasmes pestilentiels s'attachent sur tous les corps solides & palpables, & l'attouchement de ces corpuscules donne & perpétue la maladie ; les principaux symptômes sont d'abord la diminution du lait, le dégoût, le défaut de rumination, & une tristesse marquée dans l'animal ; il porte les oreilles & la tête basse ; sa vue est troublée, son air triste devient stupeur, les yeux sont presque larmoyans ; il découle des naseaux une mucosité gluante & jaunâtre. Les cornes & les oreilles ne tardent pas à devenir froides ; bien-tôt après surviennent des frissons irréguliers ; la chaleur succede ensuite & dure peu de tems ; les poils sont hérissés, ils tombent facilement quand on les tire ; les urines d'abord troubles deviennent claires & limpides, la langue est humide & blanchâtre ; les matieres fécales sont dès le commencement de la maladie dures & en petite quantité, mais vers le troisieme jour le dévoiement se déclare : cette diarrhée est couverte d'une espece d'huile fétide, on voit paroître sur plusieurs de ces

animaux des tumeurs qui augmentent insensiblement ; elles ont leur siége sous les tégumens.... Enfin, l'abattement, ce symptôme certain de la division des forces musculaires & de la malignité de la maladie, annonce tout le danger : l'animal gémit, il bat les flancs, l'oppression & la difficulté de respirer s'accroissent ; les yeux troubles & effacés prennent une couleur jaunâtre, & répandent des larmes ; le battement des flancs augmente, il est accompagné de soupirs répétés ; les convulsions sont bien-tôt suivies de la mort.

L'ouverture de quelques vaches mortes de la contagion a offert à M. Dufot les phénomenes suivans.... Le premier estomac, nommé la *panse* ou l'herbier, contenoit beaucoup de fourrage qui étoit englué d'une lymphe tenace & fétide. Le ventricule occupe naturellement plus d'espace que les trois autres, il étoit distendu, & sa tunique tapissée de mamelons, aglutinée d'une humeur noirâtre, qui a paru à M. Dufot être le suc gastrique vicié & corrompu : dans le bonnet, ou second estomac, ce suc digestif étoit moins épais, mais plus noir : dans le psautier, ou troisieme ventricule, M. Dufot a vu deux *egagropiles* de la grosseur d'un œuf ; tous les estomacs & principalement le dernier, l'*abomosus*, ou *franche-mule*, étoient parsemés de taches gangreneuses ; leurs tuniques, celle qui vient du péritoine & la musculaire, avoient une couleur livide & se détachoient aussi aisément que de la chair pourrie. Les taches violettes répandues çà & là sur la tunique qui revêt la membrane pituitaire, l'œsophage & le tube intestinal, annonçoient une état de dissolution gangreneuse. Dans le foie, M. Dufot a apperçu des endroits supurés ; la vésicule du fiel étoit très-détendue ; les poumons flasques & marqués de taches blafardes. Une humeur noirâtre & des plus infectes abreuvoit le cœur, ses cavités en étoient remplies.

Les autres viscères n'ont rien offert d'intéressant à

M. Dufot. D'après les symptômes de cette maladie & les phénomenes que l'ouverture des cadavres a offerts à ce médecin, il a pensé qu'elle étoit putride & maligne, semblable à-peu-près à celle qui attaque l'espece humaine. L'anatomie comparée montre dans l'homme & l'animal les mêmes viscères, les mêmes fonctions & les mêmes sécrétions.

Le plus sûr préservatif de la maladie dont il s'agit est la fuite du danger; c'étoit déjà le sentiment de Virgile :

Continuo culpam ferro compesce priusquam,
Dira per incautum serpant contagia vulgus.

Il faudroit, dit M. Dufot, dévouer à la mort les premieres bêtes qui seroient attaquées de la contagion. Nous ne pouvons cependant être de son avis; il faudroit, selon le sentiment de M. Dufot, par la même raison dévouer à la mort les premiers hommes qui se trouveroient infectés d'une maladie épidémique: d'ailleurs si la cause de l'épidémie est dans l'air, à quoi serviroit de détruire une bête malade, puisque les autres animaux n'en seroient pas plus exempts. Lancisi, ce célebre médecin de Clément XI, donna le conseil de M. Dufot, lorsqu'en 1713 la peste sur les animaux continuoit à dévaster l'Italie : ce conseil est très-facile pour un homme qui veut parler des maladies des animaux sans jamais avoir connu des animaux : quoi qu'il en soit, on rejetta, dit M. Dufot, ce sage avis, & trente mille bœufs, ou vaches, ou buffles périrent de l'épidémie. Un seul bœuf pestiféré venu de Hongrie avoit apporté dans le Padouan cette peste qui deux ans après pénétra dans la Campagne de Rome, où elle fit les plus grands ravages : en sacrifiant, continue M. Dufot dans les mêmes principes, on fera le bien de toute la contrée, & on lui conservera sa plus grande richesse. M. Dufot est parvenu à faire, par son conseil contradictoire, son bien propre.

Mais si on n'est pas assez généreux, ajoute-t-il, pour faire des sacrifices si utiles à soi & aux autres, il faut séparer les vaches dont la santé devient chancelante ou douteuse. Les pâtres qui soigneront les malades changeront d'habit avant de sortir de l'étable (*MM. Bouillet & Paulet recommandoient la même précaution pour la petite vérole, & ils ont remarqué que le venin s'insinuoit aisément dans toutes les étoffes, & se transmettoit par cette voie.*); ils laveront en outre leurs mains & leur visage avec de l'eau & du vinaigre; on feroit même très-bien de destiner certains bouviers pour être auprès de celles-ci, & d'autres prendroient soin du reste du troupeau; on observera encore que le fumier des bêtes malades, loin d'être de quelque utilité, infecte l'étable & perpétue la contagion; il faut donc soigneusement l'enlever & même l'enterrer profondément, de même que les animaux morts de l'épidémie, & les couvrir suffisamment de terre qu'il faudra entasser. L'oubli & la négligence de cette sage précaution a infecté, dit-on, de la maladie le troupeau d'*Arenceau*; ces vaches alloient paître vers le lieu infecté par les cadavres mal enfouis, les miasmes pestilentiels qui s'en exhaloient, les mirent en fuite; des mugissemens affreux furent l'effet de la terreur subite dont elles furent saisies; elles fuirent comme poursuivies par les exhalaisons qui s'élevoient de ce cloaque de contagion.

Il ne faut pas traîner l'animal mort, mais le porter sur des civieres, qu'on lavera ensuite avec de l'eau dans laquelle on aura fait bouillir, pendant un instant, des feuilles d'*absynthe* & de *rhue*; on enterrera avec la même précaution la peau, en cas qu'on l'eût dépouillé, & tout ce qui a été à leur usage; si on en croit Sennert, la peste de 1553, fut portée à Breslau uniquement par des linges qui avoient servi onze ans auparavant à des pestiférés.

On ne sortira point hors d'un village infecté, des

vaches même saines en apparence, pour les conduire dans les marchés voisins; on ne les vendra pas non plus à des bouchers, de peur de s'exposer à être homicide volontaire de ses semblables; on laissera toutes les vaches dans le lieu où regne l'épidémie; on ne les laissera pas même s'en éloigner: nous avons fait voir dans d'autres articles que la sordide avarice des Marchands, qui conduisirent en Italie des bœufs pestiférés d'Allemagne, dévasta, en 1711, le Milanois, les États de la République de Vénise & le Royaume de Naples.

On ne menera pas non plus paître avec des bêtes saines quelques-unes dont la santé seroit douteuse; elles corromproient de leur salive les herbages, où d'autres trouveroient la mort en venant y chercher leur nourriture; il faut aussi que les vaches malades, ou soupçonnées de l'être, abandonnent les abreuvoirs communs, pour être abreuvées seules & dans leurs étables.

On empêchera les chiens de manger de la chair de ces animaux; en Moscovie, ils périrent tous pour s'être nourris des bœufs morts de la contagion de 1655; de même que pendant la peste d'Athènes, ceux qui touchèrent aux cadavres des hommes pestiférés, en furent attaqués & la communiquerent aux autres.

La propreté des étables est de la premiere nécessité; il faut les aérer & tenir les fenêtres & les portes ouvertes, pendant le jour. L'air intérieur, ordinairement si infect dans ces lieux, répandra l'élasticité qu'il a perdu en y croupissant. Les animaux transpirent dans l'état sain autant de matiere qu'ils en rendent par les voies urinaires & les selles. Quelle exhalaison, s'écrie M. Dufot, d'humeurs superflues & altérées! Les vapeurs concentrées deviennent encore plus funestes par le défaut d'un courant d'air: on nettoyera & on lavera avec soin les rateliers, de même que le pavé, on blanchira même l'étable avec de l'eau de chaux vive.

Pour purifier l'air, on fait dissoudre une demi-once de camphre dans une livre d'eau-de-vie, on y mêle une chopine de vinaigre; on verse quelques gouttes de cette liqueur antiseptique sur des charbons ardens, qu'on tiendra avec précaution dans les vieux, où sont rassemblées les vaches saines ou malades; ce parfum est très-propre à corriger les mauvaises qualités de l'air & à lui rendre sa pureté.

Rien n'est plus propre pour faciliter l'éruption des tumeurs malignes, que d'exposer à la fumée de ce parfum des morceaux de linge ou de drap, dont on se servira pour bouchonner deux fois le jour toutes les bêtes, celles qui sont saines & les malades; on aura la précaution de ne pas se servir des mêmes bouchons pour les animaux attaqués ou soupçonnés de la maladie, & ceux qui ne le sont pas encore. Le venin pestilentiel s'attache principalement sur les poils; on doit donc enfouir dans le fumier tous ceux que l'étrille ou les torchons de paille enlevent: on éloignera les bêtes les unes des autres, parce qu'elles se lèchent & forment par-là ces *égagropiles*, qui servent de véhicule au poison, dont la virulence agit bientôt sur les ferments digestifs & les principaux viscères.

M. Dufot, après avoir donné les moyens les plus capables de borner la contagion, passe aux remedes dont l'expérience a prouvé l'utilité; ce ne sont point des spécifiques, mais ce sont des remedes propres aux indications à remplir, selon les différens symptômes; les indications générales se réduisent à arrêter l'inflammation, quoiqu'elle n'ait jamais paru être bien vive à combattre les progrès de la putridité, en un mot, à s'opposer à la gangrene; pour remplir la premiere, on mettra l'animal à l'eau blanche, qu'on prépare ainsi: on délaye, dans douze livres d'eau de fontaine, une jointée de son de froment ou de méteil; on y ajoute six onces de la liqueur antiseptique faite avec partie égale d'eau-de-vie camphrée & de vinaigre; on lui

fera

fera boire de tems en tems dans la journée, une pinte de cette boisson ; c'est un puissant antiputride qui calme, qui tempere la vélocité du sang & empêche l'inflammation de faire des progrès ; dans le second tems de la maladie, quand les symptômes augmentent en intensité & en nombre, pour prévenir la dissolution totale des humeurs, on fera prendre à l'animal malade la potion suivante.

Prenez quinquina, racine de gentiane en poudre ; quatre onces de chaque, miel commun quatre livres ; versez peu-à-peu sur le tout quatre livres d'eau blanche antiseptique, dont nous venons de donner la composition ; & délayez les poudres & le miel ; on fera prendre cette potion en quatre doses, l'une le matin, l'autre à midi, la troisieme à quatre heures & la derniere le soir à neuf heures ; on donnera, pendant deux jours, le même remede, & une heure après chaque prise, on fera boire à l'animal une livre d'*eau blanche*, sans addition de la liqueur *antiseptique* ; elle doit même tenir lieu de nourriture pour les bêtes qui sont les plus malades ; la quatrieme partie du fourrage est suffisante pour les autres ; on peut substituer à la place du quinquina de l'écorce de saule réduite en poudre & à la même dose ; elle a à-peu-près les mêmes vertus.

Lorsque le troisieme période de la maladie est arrivé, les secours humains sont presque insuffisans ; cependant le quinquina & l'élixir de vitriol pourroient éloigner la mort qui approche ; pour prévenir les progrès de la maladie & même son invasion, il faut pratiquer, le plutôt possible, un seton ; on perce les portions des tégumens qui forment le fanon, jusqu'à leur tissu cellulaire ; on en dégage les bords & l'on place dans la plaie un morceau de racine d'*ellébore blanc*, égal à la grosseur d'une noix. Il faut fermer la plaie avec une épingle, ou un onguent agglutinatif, & la laisser ainsi jusqu'à ce que le pus s'y soit accumulé, ce qui arrivera après trente-six à quarante heures ; on

panse la plaie avec l'onguent de *scarabée*, pour y entretenir une abondante suppuration; ensuite on se sert d'un digestif simple, tel que celui-ci : prenez de la térébenthine quatre onces, faites dissoudre dans douze jaunes d'œufs, ajoutez une once d'huile de millepertuis; melez bien exactement le tout. (*au surplus, ce remede n'est pas nouveau; il en est fait mention dans plusieurs articles de ce Dictionnaire.*)

L'onguent de scarabée, dit M. Dufot, empêche la cicatrice de se former & entretient l'écoulement des humeurs. Il est préférable aux mouches cantarides, dont les molécules insensibles passent aisément dans les vaisseaux sanguins, se portent vers les voies urinaires & les parties environnantes de la vessie, les irritent & les enflamment.

Le seton est le préservatif le plus assuré contre cette épidémie; par ce seul remede plusieurs villages préserverent leurs bestiaux de la peste de 1740. Le Docteur Lancisi rapporte dans sa Dissertation sur la peste des bœufs de 1713, que les femelles des buffles attaquées de la contagion, & qui nourrissoient leurs nouveaux-nés, ne périrent point; leurs mamelons étoient couverts d'ulceres, d'où découloit le poison contagieux, qui donnoit la mort à tous les petits nourrissons qui venoient y chercher la vie.

Quant aux tumeurs qui paroissent sous les tégumens, le traitement le plus sage est de les enlever avec le rasoir, lorsque la fluctuation s'y fait sentir; on doit en accélérer la maturité par l'application des cataplasmes ordinaires; l'ouverture qu'on y pratique, doit être grande, afin de donner une large issue à l'humeur. On laissera saigner la plaie, qu'on panse ensuite avec parties égales d'onguent égyptien & de celui de la mer; quant à l'application des caustiques, elle a été très-funeste dans le Soissonnois.

Un autre remede préservatif & curatif, dont on a fait usage avec succès, est un nouet composé ainsi :

prenez du camphre deux gros, faites-les dissoudre dans un jaune d'œuf; du nitre demi-once, de la racine de gentiane concassée une once, feuilles de sauge, de rhue & de thin en poudre, de chaque une demi-once, suffisante quantité de miel pour incorporer le tout, que vous mettrez dans un linge; formez-en un nouet: vous le tiendrez deux ou trois fois le jour dans la bouche de l'animal pendant un quart-d'heure.

Ce masticatoire a été très-utile aux animaux qui commençoient à perdre l'appétit, & dont la tristesse annonçoit la maladie; plusieurs ont échappé à la contagion par le secours de ce puissant restaurant; il rétablit les forces digestives, qui sont les premieres lésées; il hâte la digestion des alimens contenus dans les ventricules; il purifie l'air intérieur du corps de l'animal, corrige les humeurs qui tendent à la putréfaction & les rétablit dans leur état naturel; il a été salutaire vers la fin de la maladie, lorsque les plus graves symptômes commençoient à se dissiper.

M. Dufot examine ensuite si les purgatifs conviennent dans cette maladie; car pour ce qui concerne les vomitifs, on sait que les animaux ruminans ne vomissent point, leurs ventricules ne se prêtent nullement à l'effet de ces vomitifs, quoique indiqués, on n'a pas pu en faire usage; les purgatifs n'ont produit même aucun bon effet dans les deux derniers états de la maladie. M. Dufot ne les a employés que dans le premier terme, ils ont eu pour lors quelques succès; mais ils ont été bien plus salutaires vers la fin de la maladie, lorsque la nature presque victorieuse de son ennemi, n'avoit besoin que d'être aidée pour chasser hors d'elle-même les matieres hétérogenes, dont elle avoit fait la coction; le purgatif n'étoit que de trois onces de sené & de quatre onces de miel; on versoit sur le tout une livre d'eau bouillante, & après deux heures d'infusion, on passoit la liqueur, qu'on donnoit à l'animal, avec la corne, d'heure en heure. Il falloit lui

faire boire une livre d'*eau blanche*, pour faciliter l'effet du remede & prévenir toute irritation. Il procuroit, ajoute M. Dufot, l'expulsion des matieres putrides, plus abondamment que ces purgatifs incendiaires, dont on a fait trop d'usage dans cette épidémie. L'*aloës*, le *jalap* & les *préparations antimoniales*, bien plus funestes encore, ont été donnés *non avarâ manu*, mais leur effet constant a été d'augmenter les battemens des flancs, de causer des agitations beaucoup plus vives dans tout le corps de l'animal, sans procurer plus d'évacuations.

Les lavemens purgatifs n'ont pas non plus réussi, il n'en a fallu que de simples, la décoction de feuilles de mauve ou de l'eau blanche étoit suffisante; vers le second état de la maladie, on ajoute à l'eau blanche cinq ou six onces de la liqueur antiseptique. Il ne faut pas purger les intestins, parce que les humeurs putrides n'y séjournent point; l'ouverture des cadavres a prouvé qu'elles existoient dans l'estomac. Les lavemens simples modereront le battement des flancs, en portant le calme; ils prépareront l'expulsion des matieres, en facilitant le mouvement musculaire.

La quantité d'un lavement doit être d'environ cinq livres de liquide, plutôt tiede que chaud; on l'injecte jusqu'au *cæcum*, s'il est possible, en se servant d'une longue canule; après avoir bien nettoyé l'intestin *rectum*, avec la main frottée de beurre, on bouchera l'anus avec une pelotte de vieux linge, qu'on maintient avec la queue de l'animal, pendant une demi-heure.

M. Dufot donne ensuite quelques détails sur le pouls des animaux; les connoissances qu'on en a, dit-il, sont très-bornées; on distingue cependant le degré de fievres qu'ils souffrent. La dilatation de l'artere est la pulsation reconnue par le tact; plusieurs pulsations se nomment pouls; il est vite, rapide, fréquent, &c. Il s'éloigne plus ou moins de l'état naturel, c'est par le

rapport du pouls de l'animal avec celui de l'homme, qu'on en peut juger. Les pulsations des arteres de la machine humaine sont en raison double de celles du bœuf. Les loix de l'économie animale veulent que plus l'individu est grand, plus aussi les battemens des arteres soient distans les uns des autres : le sang éprouve plus de résistance dans les vaisseaux d'une grande étendue, ainsi le pouls bat quarante fois par minute dans un bœuf, & chez l'homme jusqu'à quatre-vingts dans le même espace de tems ; les pulsations sont plus fréquentes chez les femelles des animaux, on en compte cinq de plus sur les arteres de la vache. Cette même accélération a lieu pour la femme, les loix & les opérations de la nature sont par-tout les mêmes.

Dans la contagion des animaux dont il s'agit ici, le pouls n'est jamais trop plein, les yeux ne sont ni rouges, ni enflammés ; les cornes sont pour l'ordinaire plus froides que chaudes. La respiration est, à la vérité, gênée ; mais c'est plutôt par la malignité du virus contagieux, que par la plethore sanguine. La dilatation des veines est plus grande que de nature, mais c'est l'effet, continue M. Dufot, des humeurs contenues dans les vaisseaux & qui sont raréfiées.

La saignée n'est point indiquée, toutes les bêtes qu'on a saignées pour les préserver de la contagion, en ont été attaquées ; celles qui étoient déjà malades & à qui on avoit ouvert la veine, mourroient presque toutes.

M. Dufot a donc dissuadé la saignée, parce que dans cette maladie plus froide qu'inflammatoire, il vaut mieux ranimer les forces vitales que de les affoiblir.

De prétendus guérisseurs ont prescrit pour spécifique la suie de cheminée délayée dans du vin ; ils faisoient avaler soir & matin ce remede aux vaches malades ; d'autres ont donné pour antidote universel une poignée de fourmis bien écrasées & mêlées avec autant de sel de cuisine ; ces puissans sudorifiques

augmentent la tenſion des fibres. Comme l'effet eſt bruſque & inſolite, le relâchement ſuivra de près cet effort contre nature; avant d'exciter la ſueur, il eût fallu attendre que la nature indiquât cette évacuation, mais elle ne s'eſt jamais déclarée par cette voie. Les remedes incendiaires n'obtiendront pas la douce tranſpiration qu'il eſt ſi utile d'entretenir.

L'étrille & les bouchons parfumés ſont des moyens plus ſages pour déterminer une plus grande quantité de fluide vers les tégumens.

Les remedes ne doivent être qu'auxiliateurs; les mouvemens trop actifs & trop pétulens, qu'ils impriment, ne peuvent être ſalutaires.

Les préjugés des gens de la campagne oppoſent ſouvent autant de difficulté que la maladie elle-même en offre. Pluſieurs croient fermement que de telles épidémies ont pour cauſe quelque choſe de ſurnaturel; qu'elles ſont l'effet d'un ſort jetté ſur les animaux, qu'il n'y faut pour tout remede qu'un *contre-ſort* & quelques prieres; c'eſt ainſi que Virgile nous repréſente des bergers de ſon tems, tranquilles ſur la maladie de leur troupeau, en négliger la guériſon, & ſe contenter d'implorer pieuſement le ſecours des Dieux:

Dum medicas adhibere manus ad vulnera paſtor
Abnegat, & meliora Deos ſedet omnia poſcens.
L. 3. Georg.

Ceux qui, moins ſuperſtitieux, ſe décident enfin à donner des ſecours que les perſonnes inſtruites leur indiquent, ſont bientôt rebutés, dès qu'un ou deux remedes n'ont pas prouvé une prompte guériſon; cependant la réuſſite du traitement dépend néceſſairement du courage & de la perſévérance.

Dans quelques villages, on a cru que cette corruption y avoit été apportée par l'air; que lui-même étoit gâté & corrompu; qu'ainſi il étoit impoſſible d'en préſerver les animaux, & inutile de leur donner des

secours. La corruption de l'air dans sa nature, ce sont les termes de M. Dufot, est une erreur qui n'est que trop universellement répandue parmi le peuple; les Anciens admettoient l'air & ses variations pour cause premiere des maladies contagieuses des bestiaux; ce n'étoit pas l'air lui-même, mais seulement les parties pestilentielles qu'il contenoit. Écoutons ce que dit Virgile à ce sujet, dans le troisieme Livre des Géorgiques:

Morborum quoque te causas & signa docebo....
Hic quonam morbo Cœli miseranda coorta est
Tempestas, totoque autumni incanduit æstu;
Et genus omne necî pavidum dedit, omne ferarum;
Corrupitque locus, infecit pabula tabo.

L'air, il est vrai, peut se charger de venins pestilentiels, il en est souvent le réservoir & le véhicule, mais il ne peut en être attaqué; par ses intempéries, sur-tout en France, où le climat est sujet à de si grandes variations, il entraîne avec lui des particules hétérogenes & acrimonieuses, qui infectent les fourrages, les rendent nuisibles. Des rosées nielleuses, qui font la gangrene des herbes, attaquent dans l'animal le principe de la vie. La rouille que l'air seme après les orages, irrite les intestins des frugivores, corrode leurs viscères & dissout leurs humeurs; elle cause souvent des épidémies pestilentielles. Par son excessive chaleur, l'air procure aux animaux une si abondante transpiration, que l'air fixé, ce lien essentiel des corps, s'échappe par cette excrétion, & la putridité des humeurs en est l'effet; l'humidité trop grande répandue dans l'air, affoiblit le ressort & l'action des solides qui doit chasser au-dehors les matieres hétérogenes, mais qui, retenues dans le sang, le corrompt.

L'air dans les étables, sur-tout si elles sont remplies, peu vastes & mal-propres, s'y corrompt, c'est-à-dire, qu'il contient pour lors beaucoup de molécules putrides, & qui lui sont étrangeres. Elles se mêlent avec

les liqueurs des êtres vivans, elles les vicient : le croupissement, l'incarcération de l'air augmente sa virulence & l'acrimonie des matieres, qui, dans les lieux infectes, sont le produit de la transpiration des animaux & des autres sécrétions.

L'eau stagnante des marres & des eaux bâtardes se corrompt souvent, *ne putrescant, nec moveantur aquæ.* Par la stagnation, les parties intégrantes de l'eau tombent en dissolution; de-là, leur putréfaction : si les animaux boivent de ces eaux impures, elles leur sont sans contredit pernicieuses ; il se forme sur la surface des marres & des eaux bâtardes depuis long-tems stagnantes une pellicule qui y retient des miasmes dont le virus septique corrode & détruit les fibres, & augmente la putridité des humeurs.

Les maladies épizootiques, qui depuis quarante ans attaquent successivement les bestiaux de l'Europe, & en enlevent une grande partie, sont tantôt des *ulceres* qui rongent leur langue & détruisent la substance des principaux visceres, tantôt c'est une toux opiniâtre qui masque une péripneumonie mortelle. La petite vérole & la morve ne quittent presque jamais certaines contrées, elles emportent rapidement les animaux les plus utiles.

Non tam creber agens hyemem ruit æquore turbo
Quam multæ pavidum pestes.

Quels sont les venins? sont-ils semblables, dit M. Dufot, & c'est par où il finit son mémoire ? leur nature est-elle un alkali, un acide ? Dans ce siecle de lumieres, on ne peut guère répondre à ces questions que par les qualités occultes des anciens; ce sont des connoissances à acquérir : mais pourquoi telle maladie n'est-elle contagieuse que pour telle espece d'animaux ? pourquoi la contagion humaine ne se transmet-elle point aux animaux ? Nous en ignorons la raison; parmi les animaux plusieurs trouvent même la mort

en broûtant & en ruminant des herbes qui ſont ſalutaires à d'autres herborifores & ruminans.

Le plus sûr préſervatif des maladies épizootiques ſera donc toujours, conclut M. Dufot, la fuite de la contagion : on ne peut aſſez répéter qu'il eſt de toute néceſſité de dévouer à la mort le premier animal qu'on ſoupçonnera être attaqué de la maladie, ſoit dans un village où l'épidémie a pénétré, ſoit dans un village voiſin où elle n'eſt pas encore.

Tel eſt preſqu'en ſubſtance le premier mémoire de M. Dufot : nous allons actuellement examiner le ſecond ; il a été publié en 1773 ; il eſt intitulé *Mémoire pour préſerver les bêtes à cornes de la maladie épizootique qui regne dans la généralité de Soiſſons.* Les ſymptômes de cette maladie, dit M. Dufot dans ſon ſecond mémoire, ſont pour l'ordinaire obſcurs & cachés, même pour des yeux obſervateurs. La maladie fait des progrès avant qu'on la ſoupçonne, & parvient malheureuſement à ce période qui ne laiſſe plus d'eſpérance. Les principaux ſymptômes ſont d'abord la triſteſſe de l'animal, la diminution du lait pour les vaches : les yeux ſont larmoyans, une humeur épaiſſe & ſouvent puriforme ſort des points lacrymaux, les cornes & les oreilles ſont froides, les excrémens ſont en petite quantité ; quand ils ſont abondans, ce qui eſt rare, l'animal ne meurt pas. Pluſieurs jettent une bave qui eſt une eſpece de ſérie qu'on ſuit dans la diſſection de la trachée-artere, dont la membrane interne tombe en diſſolution : tous les ſymptômes ſont précédés d'un dégoût général pour le fourrage, ce dégoût annonce la maladie ; il eſt eſſentiel de l'obſerver. Enfin les animaux refuſent toute eſpece d'aliment ſolide & liquide, le ventre s'affaiſſe, ſe tend, l'animal gémit & meurt.

L'ouverture des cadavres des vaches malades & mortes a jetté une grande lumiere ſur le ſiége de cette maladie : les glandes maxillaires étoient flaſques,

petites; elles paroiſſoient comme deſſéchées: le premier eſtomac nommé la *panſe* n'avoit rien de particulier. Selon les loix de l'économie animale pour les animaux ruminans, les alimens forcés par l'action des muſcles à revenir de l'eſtomac ou *panſe* dans la bouche, y ſont atténués, paſſent enſuite dans le *bonnet* pour y éprouver l'action du ferment, vont dans le *feuillet* & la *caillette* pour être entiérement digérés. Le ſiége de la maladie eſt dans le ſecond eſtomac, le *bonnet* ou *réſeau*: il étoit dans toutes les vaches qu'on a ouvertes tellement diſtendu & volumineux, qu'il n'auroit pu contenir une plus grande quantité de fourrage. Le bol alimentaire produit de la rumination, & qui rempliſſoit cette capacité, étoit ſi compact qu'il paroiſſoit être une maſſe dure & comme preſſée par une force ſupérieure à celle d'un tordoir: le gâteau, c'eſt ainſi que M. Dufot a nommé le bol alimentaire, qu'il n'a pas trouvé dans des animaux ſains, le gâteau, dis-je, étoit ſec & ſans aucune humidité; les fibres des herbes qui le compoſoient étoient entaſſées les unes ſur les autres, & paroiſſoient n'avoir ſubi aucune digeſtion. Les membranes de ce ſecond eſtomac étoient noirâtres; elles ſe déchiroient & s'enlevoient facilement.

Les alveoles du bonnet, qui dans l'état naturel doivent contenir une grande quantité d'humeur gaſtrique, étoient ſeches & flétries. On n'y voyoit aucune trace de ce ſuc qui ſert à la macération & à la digeſtion des matieres contenues dans le bonnet: la quatrieme tunique qui loge les alveoles ou réſervoir de cette liqueur eſſentielle à la nutrition doit être dure & colleuſe; on l'a trouvé molle, mais ſeche & ſe déchirant avec la plus grande facilité.

Le premier canal qui communique du *bonnet* à la *panſe* & au *feuillet* ou troiſieme eſtomac, eſt infiniment trop étroit pour laiſſer paſſer le *gâteau* dans le quatrieme eſtomac ou *caillette* qui devroit le tranſ-

mettre aux inteſtins. D'ailleurs, le ſecond eſtomac ainſi rempli eſt tellement preſſé qu'il doit abſolument perdre ſa faculté expulſive : ſes fibres tranſverſes & droites ne peuvent plus ſe contracter, ni par conſéquent chaſſer les matieres qui doivent naturellement paſſer dans le quatrieme eſtomac, de-là dans le canal inteſtinal ; il n'y avoit rien de ſpécialement remarquable ni d'inſolite dans tous les autres viſceres ; la véſicule du fiel étoit diſtendue par une bile très-fluide & d'un verd moins foncé que dans l'état naturel.

Il ſeroit auſſi difficile que peu profitable de vouloir deviner quelle eſt la premiere cauſe de l'épidémie, dit M. Dufot ; auſſi paſſe-t-il d'abord aux moyens les plus propres & les plus efficaces pour arrêter la maladie & borner la contagion. Selon lui, il n'y a point de ſpécifique dès que l'animal eſt véritablement attaqué : le gâteau contenu dans le deuxieme eſtomac eſt un obſtacle inſurmontable au paſſage de tout aliment ; il produit une digeſtion ſeche & cauſe une mort inévitable ; toute l'eſpérance eſt donc dans les préſervatifs : MM. Deberge & Dufour de Noyon ont donné de ſages conſeils pour préſerver les bêtes ſaines.

On les ſéparera de celles qui ſont malades, ou qu'on ſoupçonnera l'être ; on évitera qu'elles aient enſemble de la communication, ſoit pour l'habitation, ſoit pour le boire & le manger ; on renouvellera ſouvent l'air des étables ; on enterrera le fumier des vaches malades ou mortes ; on donnera ſouvent de la litiere fraîche ; on brûlera une ou deux fois le jour un peu de *fleurs de ſoufre* dans les écuries ; on bouchonnera les animaux ſains & malades, mais avec des bouchons différens ; on les étrillera une fois chaque jour : on enterrera profondément au moins de cinq ou ſix pieds les bêtes mortes ; on entaſſera la terre qui les couvre ; on découpera auparavant leur peau pour empêcher l'homicide avarice des fripons

de les en dépouiller à leur profit : on empêchera que les chiens mangent de la chair des animaux morts de la contagion, & ceux qui soigneront les bêtes malades n'approcheront point de celles qui sont saines. On employera les moyens que nous avons déjà répétés cent fois d'après les auteurs pour sauver de la mort les animaux sains.

A l'égard des remedes qu'on peut employer, ils ne sont aussi que préservatifs. Les secrets humains les mieux indiqués sont insuffisans dès que le gâteau est formé, mais l'on peut espérer de sauver les bêtes malades au premier dégré, c'est-à-dire, lorsque leur appétit diminue, & d'en préserver celles qui ne sont pas encore attaquées ; la saignée est nuisible, souvent même mortelle : ces animaux ont besoin de toutes leurs forces; ce ne sont point des engorgemens sanguins qui causent la maladie. La véritable indication est de délayer & de détremper les matieres contenues dans les estomacs, de rendre liquide le bol alimentaire, d'empêcher que le gâteau ne se forme : en un mot, le préservatif & la curation est l'eau, & l'eau rendue purgative.

Dès qu'on soupçonne l'animal de maladie, il faut le mettre à la diete, ne lui donner pendant pendant ou trois jours que de l'eau blanche faite ainsi : Délayez dans douze livres d'eau de fontaine ou de riviere une jointée de son de froment ou de méteil : vous en donnerez plusieurs fois le jour une pinte à la bête malade. Le lait aigri est pernicieux aux animaux en santé comme en maladie ; quand il est doux, on peut en mêler avec cette eau blanche.

On choisira le fourrage pour les vaches saines ; on ne les enverra pas paître dans les prairies basses & humides ; on les fera boire souvent & beaucoup, même avec la corne, si elles s'y refusoient autrement : on les sauvera de l'épidémie en veillant sur la quantité & la qualité de leur nourriture.

Les vomitifs n'ont aucun effet sur les animaux ruminans; leurs ventricules ne se prêtent nullement à leur effet. Les autres purgatifs n'auroient aucune action sur le gâteau, soit à cause de sa compacité, soit par rapport à la tension des tuniques du second estomac; ils seroient inutiles & même nuisibles, lorsque le gâteau est formé; ce qu'on reconnoît si l'animal refuse toute espece d'alimens; l'irritation qu'ils produiroient hâteroit la mort.

Les lavemens sont de toute nécessité, mais il faut qu'ils soient simples. Avant d'en donner à l'animal malade ou en santé, on nettoyera avec la main frottée de beurre l'intestin *rectum*, puis on injectera quatre à cinq onces de cette décoction. On fera bouillir pendant quatre ou cinq minutes une jointée de mauve ou fromageon; on laissera refroidir & on passera au travers d'un linge ou un tamis; on bouchera l'anus avec une pelotte de vieux linge qu'on maintiendra pendant une demi-heure.

Tel est le traitement simple & méthodique qui a paru à M. Dufot le plus propre pour arrêter les progrès de la maladie, différente de celle de 1771, qui a régné au midi de la province de Soissons, & sur laquelle M. Dufot avoit publié le premier mémoire dont nous avons donné l'extrait. M. Dufot finit ce dernier mémoire par une récapitulation, & en annonçant un préservatif pour les *bêtes à cornes* qui sont saines, & qu'il faut cependant garantir de l'épidémie: le voici dans les propres termes de l'Auteur.

Pendant tout le tems que la maladie existera dans ces contrées ou aux environs, mettez toutes les bêtes saines à la diete pendant trois ou quatre jours de chaque semaine, c'est-à-dire, ne leur donnez ce jour-là que de l'eau blanche: ceux qui en auront la faculté y ajouteront une livre de miel & un demi-septier de vinaigre: faites-les boire souvent & très-souvent; servez-vous de la corne, si cela est nécessaire; si elles

ne fientent point selon leur coutume, donnez-leur des lavemens chaque jour ; la moindre diminution dans cette évacuation exige absolument ce secours ; il préviendra la maladie ; bouchonnez les soir & matin avec des bouchons de paille trempés dans l'eau mêlée d'un tiers de vinaigre ; mais ne vous servez jamais deux fois du même bouchon ; pensez-les comme les chevaux ; tenez les étables & les crêches nettoyées de toute mal-propreté ; changez chaque jour leur litiere ; que l'air des écuries soit souvent renouvellé ; parfumez-les avec des fleurs de soufre ; dès que l'animal cesse de manger tout son fourrage, donnez-lui dès-lors le matin à jeûn une pinte d'*eau blanche*, que vous aurez fait tiédir & dans laquelle vous aurez fait fondre dix grains d'émétique ; faites-lui prendre la même potion le lendemain, & tenez-le ces deux jours-là à la diete. Le troisieme & le quatrieme jour vous lui donnerez un peu de thériaque dans deux verres d'eau ; c'est le remede de M. Bourgeois, Curé de Morgni.

Le troisieme mémoire que nous nous sommes proposé d'analyser, est celui de M. Raulin, Médecin à Valenciennes ; ce mémoire a paru en 1774. La maladie contagieuse qui regne depuis quelques années sur les bestiaux des provinces voisines du Hainaut s'est introduite, dit M. Raulin, dans celle-ci malgré les sages précautions que l'on a prises pour l'en garantir ; elle s'est manifestée dans le mois d'Août 1773 à la Groisse, village voisin de Landrecy, & dans la châtellenie de Bouchain. M. Raulin dit avoir fait beaucoup de recherches sur cette maladie, mais il se contente de rapporter un seul exemple bien propre à faire connoître la cause du progrès de la maladie dans une contrée plutôt que dans une autre. Le village de Sommain a été fort mal-traité, tandis que les autres villages du même canton été l'ont beaucoup moins ; en voici la vraie raison, selon ce Médecin. Les puits &

les fontaines de ce village ont manqué d'eau dès le commencement de l'été par la sécheresse du tems, qui a continué pendant toute cette saison & une partie de l'automne ; on étoit obligé pour abreuver les bestiaux de puiser les eaux bourbeuses & croupissantes ; on ne pouvoit pas même s'en procurer en assez grande quantité pour s'en désaltérer. Ce défaut de liquide a donné lieu nécessairement à la masse énorme d'alimens desséchés, dont les estomacs étoient surchargés ; le sang s'est trouvé dépourvu de la sérosité qui lui est nécessaire, l'ordre des sécrétions s'est dérangé, les humeurs ont acquis de l'acrimonie, les solides de la roideur. Doit-on être surpris, conclut M. Raulin, que dans un tel désordre de la masse des liquides & du système des solides, la contagion y ait fait plus de ravage qu'ailleurs ?

Le paysan ne s'apperçoit ordinairement de la maladie de ses bestiaux, & ne demande de secours que lorsqu'ils refusent les alimens & les boissons ; cependant elle a déjà fait des progrès ; il est même souvent trop tard pour y remédier. Si l'on observe ces animaux avec plus d'exactitude, l'on verra que la maladie est annoncée de loin ; c'est d'abord une toux assez rare, mais qui devient insensiblement plus fréquente, l'appétit diminue, il cesse totalement : à ce période l'animal refuse les alimens ; il devient triste, morne, tient la tête baissée, ses yeux sont rouges & larmoyans, ses oreilles & ses cornes froides ; les vaches ne donnent que très-peu de lait, & bien-tôt elles n'en donnent plus.

La respiration devient de plus en plus laborieuse à mesure que la maladie augmente : la fievre s'établit, s'allume, fait des progrès violens, & l'on y distingue des redoublemens considérables, toujours précédés de frisson. Dans l'ardeur de l'accès, les oreilles & les cornes s'échauffent, l'animal se plaint souvent ; il pousse même quelquefois des gémissemens, que l'on peut entendre de loin ; il rend par la bouche

& par les naſeaux une eſpece de bave ou matiere écumeuſe, avec des marques de purulence & de putridité ; les yeux ſe flétriſſent, ſe dépriment & s'enfoncent dans leurs orbites ; les déjections ſtercorales ſont conſtamment fétides, pendant le cours de la maladie, & quelquefois très-ſanguinolentes ; l'haleine eſt pour lors infectée.

Par l'ouverture d'un grand nombre de cadavres, M. Raulin a obſervé que le cerveau ſe trouve preſque toujours dans un état inflammatoire ; les naſeaux, la bouche & la trachée-artere remplis d'une humeur purulente & infectée ; l'intérieur de la bouche, la langue & l'arriere-bouche ſouvent parſemées de taches gangreneuſes ; les poumons, pour l'ordinaire, engorgés, enflammés & toujours abſcédés ; le premier eſtomac prodigieuſement diſtendu, rempli d'une énorme quantité d'alimens, qui forment une maſſe ſeche & compacte ; le ſecond eſtomac, diviſé par cellules ou loges, contenant dans chacune de ces loges, une maſſe alimentaire, auſſi ſeche & auſſi dure que ſi elle eût été expoſée à un feu ardent. C'eſt vraiſemblablement la totalité de ces maſſes alimentaires deſſéchées, que l'on a déſignées ſous le nom de *gareau*. Voyez ci deſſus l'expoſé du ſecond Mémoire de M. Dufot ; on pourroit dire en ce cas, dit M. Raulin, qu'il y a dans cet eſtomac autant de gateaux que de loges particulieres ; les cloiſons membraneuſes qui les ſéparent, le plus ſouvent couvertes de taches gangreneuſes & même quelquefois en partie ſphacelées ; le foie engorgé, & preſque toujours la véſicule du fiel au moins du double plus groſſe que ſon volume ordinaire, remplie d'une bile diſſoute, ſemblable à une leſſive claire.

En rapprochant les principaux ſymptômes de cette maladie & les phénomenes que préſente l'ouverture des cadavres, M. Raulin prétend que l'état pénible & douloureux de la reſpiration, la conſtante fétidité

des

des déjections, enfin l'état inflammatoire de presque tous les viscères ne laisse aucun doute sur sa nature, & qu'on ne peut la considérer que comme une fievre putride inflammatoire ; c'est par conséquent la même maladie que celle dont parle M. Dufot, dans son second Mémoire; délayer, diviser l'énorme quantité d'alimens, dont les estomacs sont surchargés, s'opposer à la putridité, prévenir l'inflammation ou arrêter ses progrès, ce sont les principales indications qu'on doit adopter, & les seules par lesquelles on puisse obtenir le succès que l'on se propose.

On ne peut point faire de pronostic certain dans cette maladie. Tel animal que M. Raulin avoit vu n'avoir que les symptômes les plus légers, mouroit plutôt qu'un autre qui paroissoit être menacé d'une mort prochaine. Les bœufs, les génisses & les veaux guérissent plus facilement que les vaches qui sont pleines; cet état rend toujours la maladie très grave & le plus souvent mortelle; si une vache, quoique guérie, avorte avant d'avoir pu recouvrer des forces suffisantes, elle périra des efforts ou des suites du vêlement; les bêtes les plus grasses résistent moins que les maigres.

Le terme le plus ordinaire de cette maladie est de huit à dix jours, au bout de ce tems elle est terminée par quelques crises; la plus avantageuse est celle des déjections stercorales. M. Raulin l'a vu cependant quelquefois se porter à la peau & se terminer par une éruption de boutons phlegmoneux, que l'on apperçoit du cinquieme au septieme jour, & qui se manifestoit particuliérement aux oreilles, au col, aux pis & à la partie interne des cuisses.

L'usage des décoctions laxatives acidules, des tisanes faites avec les plantes savonneuses, aigrelettes, de l'eau blanche rendue acidule par l'addition du vinaigre, des lavemens émolliens, sont les seuls moyens généraux qui aient paru propres à remplir les indications.

Voici le traitement que prescrit M. Raulin dans ces cas : dès qu'on apperçoit, dit-il, qu'un animal tousse, quelque légere & peu fréquente que paroisse cette toux, il suffit que ce soit dans un lieu infecté ou voisin de la contagion, pour qu'elle mérite l'attention la plus sérieuse ; sans attendre que l'animal refuse les alimens, on le mettra à une diete convenable, c'est-à-dire, qu'on lui ôtera toute espece de nourriture seche, paille, foin, & on lui donnera, dans l'espace de vingt-quatre heures, environ dix pots de potage alimenteux & de l'eau de son, à laquelle on ajoutera à-peu-près deux onces de miel par pot, & que l'on rendra acidule par l'addition du vinaigre (Voyez ci-dessus le Mémoire de M. Dufot.). Si l'animal ne fiente pas à l'ordinaire, on lui donnera deux ou trois lavemens dans le même jour, faits avec une simple décoction de son, en observant de faire fondre une petite poignée de sel commun dans chaque lavement ; on en répétera l'usage les jours suivans pour peu qu'il soit nécessaire. Si malgré ces précautions la maladie s'établit, & que l'on s'apperçoive des symptômes qui la caractérisent, on supprimera le potage alimenteux, toute espece de nourriture doit être interdite dès ce moment jusqu'à ce qu'il ne reste plus de traces de la maladie ; on mettra l'animal à l'usage de la tisane ordinaire, & on lui administrera trois ou quatre lavemens émolliens ; l'animal ayant été ainsi préparé le premier jour, on lui donnera le lendemain de la décoction laxative. Les doses de tous les remedes se trouvent à la fin de chaque formule que nous allons rapporter ici.

On continuera l'usage de la tisane ordinaire, des lavemens émolliens & de la décoction laxative, jusqu'à ce que les symptômes soient dissipés, que l'animal commence à boire seul & paroisse desirer de manger ; on diminuera pour lors insensiblement la dose de la décoction laxative, on la supprimera enfin de même que la tisane ordinaire, & l'on commencera à donner

pour toute nourriture & pour toute boiſſon, juſqu'à ce que la convaleſcence ſoit confirmée par un bien-être de pluſieurs jours, du potage alimenteux & de l'eau blanche acidulée ; on ne ſauroit être trop réſervé ſur la quantité du potage, dans le commencement de la convaleſcence ; on le continuera pendant quelque tems, même avec la nourriture ſeche, afin d'être dans le cas de donner moins de celle-ci.

On aura l'attention la plus exacte d'écarter la litiere, de façon que les animaux ne puiſſent pas l'atteindre pour en manger, dès le moment qu'on les met au régime, pendant tout le cours de la maladie & la convaleſcence ; ſans cette précaution, ces animaux, quoique très-malades, pourroient dans la remiſſion de la fievre dévorer leur litiere.

Il ſurvient quelquefois, pendant le cours de la maladie, un emphyſeme le long de l'épine du dos, qui s'étend juſques ſur les flancs ; il eſt aiſé de reconnoître cet accident, en paſſant la main le long de l'épine, la peau paroit détachée dans cet endroit, & fait une eſpece de crépitation ou bruit ſemblable à celui d'un parchemin qu'on frotte. Pour y remédier, on fera deux ou trois fois par jour des frictions ſur la partie affectée, avec de l'eau-de-vie camphrée, & l'on établira deux ſetons, en laiſſant une diſtance convenable de l'un à l'autre ; c'eſt le plus ſûr moyen d'en borner les progrès.

La bouche des animaux malades eſt preſque toujours échauffée ; il ne faut pas négliger de la laver pluſieurs fois par jour avec un mêlange de parties égales d'eau & de vinaigre, dans lequel on fera fondre une poignée de ſel commun par bouteille, tenant à-peu-près un demi-pot ou deux livres ; on ſéparera les animaux ſains de ceux qui ſont malades ; on bouchonnera ces derniers au moins deux fois par jour ; on les frottera même avec des étrilles ; on renouvellera l'air des étables avec des ventilateurs, ou

en tenant les portes & les fenêtres ouvertes ; on les nettoyera, on les parfumera avec de l'encens, des baies de genievre, du vinaigre jetté sur une pelle rougie au feu ; on enfouira le fumier dans des lieux écartés. Toutes ces attentions sont essentielles ; nous les avons spécialement recommandées dans différens articles de ce Dictionnaire.

Tisane ordinaire. Prenez des racines de patience ou parelles de pissenlit, écrasées ou coupées par tranches, de chaque une demi-livre ; faites bouillir dans environ six pots d'eau jusqu'à réduction d'un quart ; jettez-y ensuite des feuilles d'oseille sauvage ou de celles des jardins, de cresson de fontaine & de pas-d'âne, de chaque une poignée, du miel une demi-livre ; laissez bouillir pendant quelques minutes ; passez par un tamis ; faites-y fondre deux onces de nitre ; purifiez & ajoutez-y une livre de bon vinaigre. L'on donnera, pendant tout le cours de la maladie, un demi-pot de cette tisane, toutes les deux heures ; si l'animal ne veut pas boire, comme il arrive le plus souvent, on le lui fera avaler avec une corne ; on en usera de même pour toutes les boissons, on observera de les lui donner toujours tiedes & de ne jamais lui tourner la tête pour le faire boire.

Eau de son. Prenez deux jointées de son de froment ; faites-les bouillir pendant un demi-quart d'heure dans six pots d'eau ; délayez-y une demi-livre de miel ; passez & ajoutez-y suffisante quantité de vinaigre, pour rendre cette eau légérement acidule ; on en donnera pour toute boisson, dès qu'on mettra l'animal au régime, avant que la maladie ne soit déclarée, & pendant toute la convalescence ; cette eau de son pourroit aussi suppléer au défaut de la tisane ordinaire dans le cours de la maladie.

Lavemens émolliens. Prenez une poignée de mauve & autant de mercuriale, deux onces de graine de lin, dans un nouet fort lâche ; faites bouillir dans trois

pintes d'eau, pendant un quart-d'heure; passez & faites-y fondre une demi-poignée de sel commun. L'on donnera trois ou quatre de ces lavemens par jour, pendant la durée de la maladie, & ils seront toujours tiedes; leur usage est indispensable; il seroit cependant dangereux de trop les multiplier.

Décoction laxative. Prenez des tamarins deux onces, faites bouillir dans cinq livres d'eau, que vous laisserez réduire à quatre; ajoutez-y, sur la fin, du sené une once, du sel d'epsom trois onces; délayez-y quatre onces de miel; ôtez le pot du feu; couvrez-le exactement & laissez infuser pendant une heure sur des cendres chaudes; passez ensuite pour l'usage. Cette dose est celle d'une vache ordinaire pour un jour; on en donnera un demi-pot le matin & le reste le soir; pour un veau ou pour une génisse, on divisera le pot en trois ou quatre doses égales, selon l'âge & la force de l'animal. On continuera l'usage de ce laxatif, sans interruption, jusqu'à ce que les évacuations soient bien établies, & si elles deviennent trop abondantes, on en diminuera ou on en éloignera les doses. Si à la fin de la maladie, lorsque la fievre sera totalement dissipée, il survient un cours de ventre dyssentérique ou lientérique, on pourra donner la potion restaurante qui suit.

Potion restaurante. Prenez quatre jaunes d'œufs & deux onces d'extrait de genievre; délayez l'un & l'autre dans une bouteille de lait, ou égale quantité d'eau de ris, & faites avaler ce mêlange tiede.

On pourra répéter cette potion une ou deux fois, selon l'exigence du cas, mais on ne peut y avoir recours avant que la fievre soit entiérement dissipée.

Potage alimenteux. Prenez deux jointées de navets coupés par tranches, autant de carottes & de pommes aigres, si l'on peut s'en procurer, une poignée de poireaux; faites bouillir le tout dans sept à huits pots d'eau, jusqu'à ce que les légumes soient

bien cuites ; on y ajoutera, sur la fin, deux jointées de son ; passez ensuite par un gros tamis.

Ce potage convient dans tous les cas où l'on voudra mettre un animal à la diete, il lui tiendra lieu de toute autre nourriture ; mais comme on ne doit en permettre d'aucune espece pendant la maladie, il faut en interdire l'usage tant qu'elle aura lieu.

M. Raulin passe ensuite à la méthode préservative. Les intempéries de l'air, les variations de l'atmosphere, l'inconstance des saisons, les fourrages mal conditionnés & de mauvaise qualité, les eaux altérées & croupissantes, sont, dit-il, les causes générales les plus ordinaires des maladies épisootiques, & sur-tout de celles qui regnent depuis quelques années dans les Pays-Bas François, Autrichiens & même dans une partie de la Hollande ; les maladies font alternativement plus de progrès dans les lieux où quelqu'une de ces causes générales se manifeste plus sensiblement. M. Raulin a observé, ainsi que nous l'avons déjà dit dans cet extrait, que la pénurie de l'eau & les vices qu'elle a contractés en croupissant, étoient une des principales causes des progrès de la maladie & de la mortalité des bestiaux de la Châtellenie de Bouchain & des lieux circonvoisins. Rien n'est plus propre à altérer la constitution de l'air que les émanations des plantes pourries & celles des poissons & des insectes qui périssent dans des eaux croupissantes & bourbeuses ; rarement les animaux résistent à de pareilles atteintes.

On n'est pas parvenu, continue M. Raulin, au point d'avoir acquis des connoissances assez étendues pour développer toutes les causes physiques qui dérangent l'ordre des élémens, qui troublent l'état naturel de l'atmosphere & qui communiquent à l'air des vices généraux qui souvent deviennent pernicieux. Un météore invisible à nos yeux, une crevasse dans la terre, des vents qui portent de loin des exhalaisons

septiques, sont des causes suffisantes pour produire des épidémies dans nos Provinces.

De tels vices dans l'air, à quelque degré qu'on les suppose, sont propres à causer des maladies par eux-mêmes, en se mêlant avec l'atmosphere particuliere à chaque animal, en s'insinuant dans ses pores, en s'introduisant dans la masse de ses liquides, où elles produisent un désordre dangereux, qui devient souvent général.

Quelquefois les vices que l'air a contractés par des causes particulieres ne font qu'influer sur la végétation des plantes & n'affectent pas d'abord les animaux. Comme cet élément favorise leur développement & leur croissance, & sert à leur nourriture par l'union intime de ses molécules avec leurs substances, il leur donne, lorsqu'il est vicié, des qualités propres à nuire aux animaux qui s'en nourrissent.

Ce ne sont pas les seules causes des mauvaises qualités que les fourrages contractent dans leur végétation. Il n'existoit pas de plantes sur la terre avant qu'elle fût humectée par la rosée & les pluies; si les conditions nécessaires aux végétaux ne sont pas proportionnées aux besoins de leur végétation, ils en acquiérent souvent un caractere nuisible. Les sucs de telles plantes font pour les animaux une nourriture mal conditionnée, & bien loin d'être propres à réparer les substances animales, leur donnent un mauvais caractere & deviennent autant de causes de maladies.

Les bestiaux qui se nourrissent ordinairement de plantes seches ont besoin de la boisson pour les digérer; si ce liquide aqueux a contracté des vices tels que ceux des eaux croupissantes pleines d'exhalaisons méphitiques de plantes & d'insectes corrompus, ils ne peuvent que donner une mauvaise qualité aux sucs gastriques, troubler l'ordre des digestions, produire un chyle mal conditionné, déranger insensiblement

& pervertir la masse des liquides, & enfin produire des maladies.

Si les animaux manquent du secours d'une boisson assez abondante pour favoriser leurs digestions, des alimens naturellement desséchés conservent leur sécheresse & la chaleur fébrile, & celle des entrailles les durcit de plus en plus; combien ne doivent-ils pas devenir secs & arides, lorsqu'il survient une fievre inflammatoire qui dessèche les entrailles & produit un désordre général dans tout le système des solides?

De tels accidens prennent souvent leurs principes dans le dérangement des saisons & dans les variations de l'atmosphere. L'air doit former un concours réciproque dans l'ordre physique avec les substances animales & avec les végétales; cet ordre fléchit & se dérange, lorsque l'atmosphere est agité par des variations fréquentes ou continuelles; l'élasticité des liquides & des solides des animaux en est surprise, les oscillations de leurs fibres en sont dérangées; il se forme des embarras, des engorgemens dans les capillaires membraneux des viscères & des entrailles, qui deviennent autant de causes de maladies, si l'on n'a pas l'attention ou le bonheur de les prévenir par des secours nécessaires placés à propos.

Il n'est rien d'aussi redoutable, ajoute M. Raulin, que les vices que contractent les élémens; ils n'entrent point dans la sphere de l'art de guérir, on peut employer des moyens pour prévenir leurs effets ou pour les modérer; mais ces moyens sont souvent insuffisans; il est bien plus difficile de rétablir la qualité des fourrages, lorsqu'elle a été pervertie dans la végétation; quelques moyens que l'on prenne pour leur donner une meilleure qualité, ils ne rentrent jamais dans l'ordre de leur nature; les eaux corrompues restent toujours les mêmes jusqu'à ce que leurs mauvaises qualités aient été changées par l'abondance de nou-

velles eaux, ou qu'elles aient été entraînées par des courans propres à les purifier; c'eſt d'après ces conſidérations qu'on peut établir des moyens préſervatifs des maladies épiſootiques.

Les moyens de purifier un air altéré par des vices méphitiques, conſiſtent principalement à allumer de grands feux dans les pays où la contagion n'a pas encore pénétré; on peut avoir recours aux mêmes moyens, pour préſerver les étables & les lieux où la cauſe de la maladie ne s'eſt pas encore manifeſtée; il eſt eſſentiel de renouveller l'air des étables, au moins deux fois le jour, par le moyen d'un ventilateur; on tiendra exactement fermées les portes & les fenêtres qui ſont expoſées au vent du ſud, ou à quelqu'autre vent, que l'on ſoupçonneroit porter la contagion des pays infectés; les exhalaiſons des aromates, tels que l'encens, la myrrhe, la cannelle, les vapeurs des plantes de la même qualité, telles que la lavande, la ſauge, le thim, le romarin, le ſerpolet, l'origan, le pouliot, l'aurone, les feuilles de laurier, les bayes de genievre, que l'on fait bouillir dans des chaudieres placées de diſtance en diſtance, ou que l'on fait brûler; la vapeur du vinaigre jetté ſur des charbons ardens ou ſur des plaques de fer rougies au feu, la détonnation du nitre, l'exploſion de la poudre à canon, ſont des préſervatifs toujours utiles, toujours néceſſaires dans ces circonſtances alarmantes. On donnera en même tems l'attention la plus exacte aux animaux que l'on cherche à préſerver de maladie, en remédiant aux vices de l'air. Les premiers ſoins qu'ils exigent, ſont de diminuer leur nourriture, de la rendre auſſi aqueuſe & auſſi humectante qu'il eſt poſſible, pour prévenir les diſpoſitions inflammatoires, par où commencent de telles maladies. Une eau de ſon légérement nitrée, des décoctions de plantes émollientes, dans leſquelles on en fait infuſer d'aciteuſes, doivent entrer dans l'ordre

général & de la boiſſon qu'on doit toujours donner avec abondance.

Si c'eſt l'été, on préférera les fourrages verds & fauchés dans le jour; mais ſi l'épidémie regne pendant l'hiver, on choiſira les eſpeces de fourrages qui auront été les mieux conditionnés dans leur récolte; on les hachera & on leur fera éprouver une légere décoction, dans laquelle on mêlera enſuite du ſon de froment en très-petite quantité: on obſervera, dans tous les tems de l'épidémie, de ne faire boire que dans des eaux courantes les beſtiaux qu'on ne nourrira pas ſuivant le régime précédent.

Lorſqu'on n'eſt pas à portée des rivieres ou des ruiſſeaux abondans, on ne peut pas ſe diſpenſer ſans danger de faire bouillir l'eau de la boiſſon pour faire périr les inſectes dont les eaux croupiſſantes ſont toujours chargées, & pour diſſiper les émanations des inſectes corrompus & des plantes pourries, qui dans tous les tems ne peuvent être que nuiſibles aux beſtiaux même les plus ſains.

On ſéparera les animaux ſains des malades, & on les éloignera de façon que l'atmoſphere des uns ne puiſſe point communiquer avec celle des autres; on les bouchonnera ſouvent; on tiendra leurs étables nettes, ainſi que nous l'avons déjà répété pluſieurs fois: on les balayera différentes fois par jour; on y fera brûler des plantes ou des ſubſtances aromatiques: on les fera promener le matin & l'après-midi; on fera même très-bien de les employer à leurs travaux ordinaires, principalement à la charrue, pourvu qu'on ne les fatigue point: d'ailleurs, les émanations de la terre qu'ils ouvriroient leur deviendroient un préſervatif de la contagion de l'air.

Si pendant l'épidémie il faiſoit chaud, on feroit très-bien de les faire baigner le matin au point du jour dans de l'eau courante, & de les bouchonner enſuite

exactement. On doit espérer, dit M. Raulin, & c'est par où il finit, qu'avec toutes les attentions ménagées selon les lieux & les circonstances, on garantira les bestiaux de la contagion, ou du moins qu'on en diminuera les effets, & que par ce moyen on rendra leurs maladies moins fréquentes, moins dangereuses, & leur guérison plus aisée & moins difficile.

Le quatrieme mémoire qui nous reste à rapporter dans cet ouvrage est celui de M. Vicq d'Azir, qui a été nommé pour aller examiner la nature de la maladie qui regne dans nos provinces méridionales : il consiste uniquement dans les moyens qu'on peut employer pour préserver les animaux sains de la contagion, & pour en arrêter les progrès ; ce n'est qu'une répétition de ce que nous avons déjà dit plusieurs fois dans ce Dictionnaire ; mais comme nous nous sommes imposé la loi de faire mention dans ce recueil de tous les ouvrages qui ont paru sur l'Art Vétérinaire, nous avons pensé ne pouvoir nous dispenser d'en faire mention ici.

Dans une épidémie, dit M. Vicq d'Azir, on a deux choses à faire, préserver & guérir : on peut réduire à trois cas ceux dans lesquels les moyens préservatifs doivent être administrés. Dans le premier, on craint pour les bestiaux d'un pays encore sain, mais qui est très-voisin d'un autre canton infecté : dans le second, les premiers signes de la contagion se déclarent parmi des bestiaux dont aucun jusqu'alors n'avoit été malade ; & dans le troisieme enfin, la contagion regne depuis quelque tems, & a déjà fait des progrès.

Dans le premier cas, il y a quatre indications : 1°. il faut empêcher toute communication avec les bestiaux sains, & tout ce qui les approche : 2°. purifier l'air qui peut être imprégné de molécules virulentes apportées des lieux infectés : 3°. prévenir l'endurcissement des alimens dans un des estomacs : 4°. prévenir la putridité qui existe toujours dans ces maladies.

Les observations suivantes répondent, selon M. Vicq, à ces quatre indications : 1°. on ne laissera boire les bestiaux dans l'abreuvoir ordinaire que quand on sera sûr de l'avoir en propre, & qu'il ne servira point aux usages d'une communauté. 2°. Tous les matins on fera boire à chaque animal une certaine quantité d'eau blanche nitrée. 3°. De deux jours l'un alternativement, on donnera un lavement composé de suffisante quantité d'eau blanche, d'une once de cristal minéral & de deux onces de miel commun, & on fera prendre une potion composée d'une once d'huile d'olive ou de lin, d'une once de miel commun, & d'un verre de vinaigre dans une chopine d'eau. 4°. On ne conduira les bestiaux aux champs qu'après le lever du soleil, & on les ramenera de bonne heure à l'étable le soir, sur-tout si leurs pâturages sont situés dans des lieux bas & humides. 5°. On diminuera d'un tiers à-peu-près la quantité de leurs alimens. 6°. On ne leur donnera point de fourrage sec, sans l'avoir auparavant mêlé avec des herbes fraîches, telles que les différentes especes de gramens, l'oseille, la poirée, la laitue, le laitron, la mauve, la scorsonere. 7°. On pourra aussi leur offrir de l'eau, dans laquelle on aura jetté des herbes hachées, ou du foin sec également haché. 8°. On frottera plusieurs fois par jour avec des bouchons de paille imbus de vinaigre, dans lequel on aura fait infuser de l'ail ou des plantes aromatiques; on frottera sur-tout les bestiaux à leur retour des champs. 9°. On lavera les naseaux, la langue & le palais avec le vinaigre dans lequel on aura fait infuser quelques gousses d'ail. 10°. On leur assujettira dans la bouche des morceaux de bois sur lesquels seront attachés des nouets faits avec l'assa-fœtida & la gomme ammoniaque; on les fera saliver matin & soir à l'arrivée des champs. 11°. Il faut que les bœufs sains travaillent, mais on doit avoir soin de ne les point fatiguer. 12°. On ne commencera point leur travail trop matin,

& on finira de bonne heure le soir. 13°. On enchaînera les chiens ; on tuera ceux qui sont vagabonds ; on tuera également les chats ; on renfermera les poules, & on séquestrera les chevaux. 14. Chaque métayer aura une ou plusieurs personnes de confiance, qui prendront soin de ses bestiaux ; ces personnes n'auront jamais approché, & n'approcheront jamais des bêtes malades : il sera défendu, sous des peines réglées par le magistrat, à toute autre personne de toucher aux bestiaux, soit dans les routes, soit aux champs, sous quelque prétexte que ce puisse être. Les hommes de confiance qui conduiront les bestiaux auront droit de former plainte contre les contrevenans : en conséquence on éloignera tous les coureurs de métairie, & autres gens sans aveu qui se mêlent de donner des recettes pour les maladies des bestiaux. 15°. Les bouchers & les corroyeurs des lieux circonvoisins seront tenus de déclarer à un bureau, dans quel lieu, & de quelle personne ils ont acheté. 16°. Le métayer renfermera dans l'étable ses bestiaux sous la clef : lui seul & les personnes de confiance en auront une, & personne n'y entrera qu'eux. 17°. Ceux qui seront chargés du soin de panser, conduire & préserver les bestiaux de tout attouchement dangereux, les rameneront, autant qu'il leur sera possible, par des chemins non frayés ; & ils ne passeront par les grands chemins, que quand ils ne pourront absolument s'en dispenser ; on a remarqué que la contagion suit très-souvent leur trajet. 18°. Si les bestiaux sont nourris dans l'étable, on les fera sortir une fois par jour dans une cour bien fermée, dans laquelle les personnes susdites auront seules entrée. 19°. Si un boucher, ou toute autre personne suspecte, a touché un des bœufs, vaches ou veaux, il ne faut point qu'il rentre avec le reste du troupeau ; il en sera de même de ceux que l'on aura conduits à une foire ou marché ; ils ne doivent plus communi-

quer avec ceux qui ſont reſtés à la maiſon. 20°. Les étables ſeront grandes & bien aérées ; on aura ſoin de les tenir propres, & on n'y renfermera qu'un petit nombre de beſtiaux. A cet égard, on ne peut donner aucune regle préciſe ; mais on peut aſſurer que moins il y aura d'animaux dans une étable, moins le danger de la contagion ſera grand. 21°. On brûlera du ſoufre dans l'étable pendant l'abſence des beſtiaux, & pendant qu'ils y ſeront, on y fera évaporer ſur un réchaud un mêlange de vinaigre & d'eau-de-vie ; on pourra approcher cette liqueur en évaporation des naſeaux des bœufs renfermés dans l'étable. 22°. On allumera des feux devant les étables ; dans les étables, on brûlera des bois de romarin, de genievre, genêt, &c. 23°. On logera, s'il eſt poſſible, les fourrages ailleurs que deſſus ou à côté des étables ; ou ſi l'on ne peut faire autrement, on fermera les portes de communication, & les fourrages ne ſerviront plus alors aux beſtiaux de la même eſpece que ceux qui ont été attaqués de la contagion. 24°. On pratiquera à tous les beſtiaux un ſeton au fanon, il ſera bon de le faire avec la racine d'ellébore. 25°. Si le danger eſt urgent, on paſſera deux ſetons ; on pourra même appliquer un veſſicatoire ; mais tous les Auteurs conviennent que ces moyens ſont tout-à-fait inutiles, quand on n'a pas ſoin de rendre la ſuppuration abondante. 26°. L'exécution de l'Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, la ſage Ordonnance de M. l'Intendant & les cordons établis par M. le Comte de Fumel, ſuffiſent pour la police intérieure & communicative. 27°. Tout ce qu'il convient d'éviter ſe réduit à deux chefs, ce qui eſt dangereux & ce qui eſt inutile ; dans la premiere claſſe, il faut ranger les ſaignées de précaution, les remedes échauffans, les doſes forcées de thériaque & d'eau-de-vie, les abſorbans & les fort purgatifs ; dans le ſecond cas, on doit ranger les amulettes & les eaux dans leſquelles on fait infuſer des ſub-

ſtances qui ne leur donnent aucune priſe, comme les infuſions d'antimoine, de mercure & de ſoufre. M. Vicq d'Azir indique enſuite les moyens préſervatifs dans un pays où les premiers ſignes de la contagion commencent à ſe manifeſter; les indications de ce ſecond cas ſont d'étouffer la contagion dès ſa naiſſance, & de ne lui permettre aucun progrès; préſerver en outre les animaux ſains, tant ceux qui vivoient avec les beſtiaux ſur leſquels les premiers ſignes de la contagion ſe ſont manifeſtés, que ceux qui en étoient ſéparés; les obſervations ſuivantes répondent à ces indications, & ſont ſuite aux précédentes.

28°. Auſſi-tôt qu'on s'appercevra, par les premiers ſignes de la maladie, que l'animal eſt infecté, il faut même au plus léger doute le faire ſortir ſur le champ, l'aſſommer, & s'il eſt néceſſaire, le brûler. Si on manque de bois, on l'enterrera à dix pieds de profondeur; on ne répandra point de chaux ſur le cadavre; on aura ſoin de faire la foſſe dans un lieu très-éloigné de celui dans lequel on conſerve le fourrage; on battra avec force la terre qui le recouvrira, & l'on détruira toutes les traces du maſſacre que l'on vient de faire. 29°. On changera ſur le champ l'étable des beſtiaux qui vivoient avec l'animal infecté; on les renfermera dans un autre étable, où ils ſeront tenus ſéparés de tous ceux du canton. 30°. On leur paſſera deux ſetons, on leur appliquera un large veſſicatoire, & ſi l'on a déjà pratiqué des égoûts artificiels, on excitera une abondante ſuppuration par le moyen des emplâtres épiſpaſtiques. 31°. On ne menera point ces beſtiaux à l'abreuvoir, dans un canton où il y en a eu quelques-uns d'infectés, mais on les fera boire ſéparément dans un vaſe, & on jettera ſoigneuſement les reſtes de chacun; leur boiſſon ſera de l'eau puiſée ailleurs que dans l'abreuvoir ordinaire, que l'on aura fortement agitée & dans laquelle on aura répandu ſuffiſante quantité de vinaigre ou d'acide vitriolique juſqu'à agréable

acidité ; le petit lait leur convient aussi beaucoup.

32°. On les traitera d'ailleurs comme il est exposé nos 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10 ; les soins intérieurs seront les mêmes, voyez nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 ; on parfumera les étables comme il est dit nos 20, 21 & 22. 33°. Dans un canton où quelques bœufs ont été infectés, les gens aisés nourriront leurs bestiaux dans l'étable, & ils redoubleront d'attention sur tous les moyens énoncés ci-dessus. 34°. On traitera l'étable dans laquelle étoit le bœuf malade, comme il sera dit plus bas, n° 38.

Le troisieme cas pour lequel M. Vicq d'Azir indique des moyens préservatifs, c'est celui d'un pays où la contagion a déjà fait des progrès ; les indications à remplir dans ce cas, c'est 1°. de préserver les animaux sains qui habitent le pays infecté ; 2°. de préserver les animaux sains qui vivent dans les cantons circonvoisins. Cette seconde indication est la même que celle du premier cas ; voyez depuis le n° 1 jusqu'au n° 25 ; les observations suivantes répondent à la premiere.

35°. On empêchera, par des cordons de troupes intérieurs & très-serrés, toute communication entre les lieux sains & les lieux dans lesquels la maladie regne. On circonscrira ainsi la contagion, & on empêchera avec le plus de soin possible, ses progrès dans le lieu infecté, en employant les moyens énoncés nos 13, 14, 15, 16, 17, 18 & 19.

36°. On tiendra les bêtes saines renfermées autant que faire se pourra ; on leur administrera sur-tout des alimens liquides ; on leur fera plusieurs setons, on pourra même employer les ventouses & les scarifications en différentes parties du corps. 37°. On enfouira les bêtes mortes comme il est dit n° 28 ; il seroit à propos de choisir pour cela des lieux isolés & de recouvrir leur sépulture avec quelques pavés, avec des pierres amoncelées les unes sur les autres, ou au moins avec des épines ; les gens aisés pourroient même

y faire bâtir une espece de mur. 38°. On regrattera les murs & les pavés des étables; on y allumera du feu, on les blanchira par-tout; on brûlera ou on enfouira le fumier & les ustensiles qui y ont été renfermés; on verloppera les auges & on les lavera soigneusement avec le vinaigre, dans lequel on aura fait infuser de l'ail; enfin on n'y fera rentrer les bestiaux que le plus tard qu'il sera possible.

Par la lecture de ce Mémoire, il paroît que M. Vicq d'Azir a plus cherché les moyens de garantir les animaux sains de la contagion (ce qui se trouve dans tous les livres), que ceux de les guérir, lorsqu'ils en sont atteints, puisqu'il dit qu'il faut les assommer; en conséquence de son rapport est intervenu un Arrêt du Conseil, qui ordonne d'assommer tous les animaux malades de la contagion. Il est inutile de s'appliquer à la médecine humaine & vétérinaire, si on n'en fait pas usage dans les circonstances; dans les cas de contagion des bestiaux, il seroit à propos d'établir des hôpitaux vétérinaires & d'y examiner, dès le commencement de la maladie, si c'est le traitement échauffant ou rafraîchissant qui doit convenir, ou si la nature n'opere pas autant que l'un ou l'autre.

La Faculté de Médecine de Montpellier, consultée sur la maladie des bestiaux qui regnent dans les Provinces méridionales, en donne ainsi la description. Cette maladie commence par un état d'abattement mêlé d'agitation, & par une sensibilité extrême sur les vertebres du dos & des lombes, ainsi que sur les côtés de la poitrine; l'animal porte la tête basse, a les yeux enfoncés & larmoyans ou enflammés; la fievre se déclare avec froid & tremblement, elle continue avec des redoublemens; l'animal rend le plus souvent, des mucosités & des glaires, par la bouche & par les naseaux; l'intérieur de la bouche exhale une odeur très-fétide, est enflammé ou recouvert, ainsi que la langue, d'un limon blanchâtre; la respiration devient

courte, laborieuſe & ſonore; aux derniers jours de cette maladie funeſte, l'animal ſouffre une diarrhée de matieres très-fétides & quelquefois ſanguinolentes; il ſe forme ſur la peau des tumeurs emphyſemateuſes applaties; les urines ſe ſuppriment, la mâchoire inférieure eſt agitée de mouvemens convulſifs; la mort arrive vers le ſeptieme ou neuvieme jour, à compter de celui où la fievre a commencé; elle ſurvient dès le quatrieme jour dans les vaches pleines, & lorſque le cours de ventre ſe déclare en même tems que la fievre.

L'ouverture des cadavres des bêtes qui ont pêri de cette maladie, a manifeſté les déſordres ſuivans: les vaiſſeaux de la pie mere étoient tendus & gorgés; on a trouvé ſous le corcelet, entre la dure & la pie mere, des épanchemens de ſang & de ſérоſité, qu'on voyoit auſſi, en penchant la tête, découler le long de la moëlle épiniere; les poulmons étoient gangrenés, affaiſſés, rapetiſſés & d'un rouge très-vif, à leur partie poſtérieure; ils avoient à leur ſurface des véſicules remplies d'air & d'eau, qui, étant ouvertes, ont répandu une odeur des plus infectes; leurs lobes diviſés profondément, ont préſenté des mucoſités purulentes éparſes en divers endroits; l'œſophage, l'épiploon, les quatre eſtomacs & tout le canal inteſtinal étoient attaqués d'inflammation. La pâte alimentaire qui avoit reſté dans le feuillet, étoit extrêmement durcie, & les cloiſons membraneuſes de cet eſtomac étoient ſphacelées, ſe déchiroient facilement en lambeaux; la véſicule du fiel a paru diſtendue par une grande quantité de bile ſéreuſe & peu jaune. On a fait poignarder un bœuf qui n'étoit encore qu'au troiſieme jour de la maladie, & qui n'avoit point de cours de ventre; on a trouvé la pie mere recouverte par un corps gelatineux, tranſparent, de l'épaiſſeur de trois lignes; on ſoupçonne qu'il ſe ſeroit réſout par le progrès de la maladie; les vaiſſeaux de la pie mere étoient engorgés,

les poulmons atteints de phlogose & le canal intestinal enflammé.

On ne peut rapporter la cause primitive de l'épizootie à aucune intempérie extraordinaire des saisons, ni à aucune corruption des pâturages, ce qui a fait présumer qu'elle a été introduite dans le Royaume par des cuirs infectés, ou par des bœufs venus de pays étrangers, où elle regne depuis long-tems ; mais, ajoute-t-on sagement dans l'exposé de la consultation des Médecins de Montpellier, elle a pu naître encore d'un concours de circonstances, qui ont développé une maladie plus ordinaire des bêtes à cornes; sa production peut y avoir été dépendante d'affections inconnues de l'air, ou d'émanations pernicieuses de la terre. On lit encore dans cet exposé, qu'il seroit beaucoup plus important de déterminer si l'air ou le vent peuvent charrier l'infection de cette maladie, ou si elle ne peut être transmise que par le contact d'un animal ou d'un autre corps infecté ; de cette question on passe aux moyens de couper toute communication, & d'empêcher que la contagion ne se communique par cette voie. Nous ne nous y arrêterons pas ici; voyez les Mémoires de MM. Dufot, Raulin & Vicq d'Azir, de même que différens articles de ce Dictionnaire, où cela a été répété une infinité de fois.

La propreté des étables, la vapeur des plantes aromatiques & du soufre, le régime humectant & rafraîchissant des bestiaux, l'entretien de la liberté de leur ventre, le soin de les faire sortir dans le jour, & de les garantir du serein & de la rosée, sont les principales précautions indiquées par les Médecins de Montpellier, qui conseillent encore le seton fait au fanon avec des filets de racines d'ellébore noir, ou avec l'écorce de la tige de garou, ou sain-bois, dit *trentanelle* en Languedoc; la térébration ou le trépanement des cornes, a réussi, comme préservatif, dans cette épidémie; deux observations l'ont appris, & c'est un essai facile qu'il

importe de répéter; mais un essai plus sûr, c'est l'inoculation de la maladie; on assure, ajoutent les savans Auteurs de cette consultation, que ce moyen a bien réussi dans d'autres épidémies semblables, comme nous le dirons ci-après. Voici la méthode qu'ils proposent de suivre, pour pratiquer cette opération.

Si on veut essayer le succès de cette pratique, on fera saigner, purger l'animal qui doit être inoculé, & on le tiendra pendant plusieurs jours à l'usage de son délayé & à l'abstinence du foin & de toute nourriture seche; on fera ensuite à une jambe de devant & à une cuisse des incisions légeres, dans lesquelles on introduira des mêches de coton, imbibées de l'humeur qui aura découlé des naseaux d'une bête malade; on tiendra ces mêches assujetties, au moyen d'un emplâtre de poix, pendant deux fois vingt-quatre heures; au bout duquel tems, on retirera ces mêches & on laissera les plaies sans pansement. Pendant le cours de la maladie inoculée, on fera paître la bête aux champs, & on aura soin d'entretenir la liberté du ventre par l'usage des sels purgatifs. On devroit faire les premiers essais de cette inoculation dans un endroit sain, pour n'être point trompé dans le jugement du succès de cette épreuve, par les effets de la contagion naturelle qui pourroit survenir. Il faudroit aussi prendre toutes les précautions convenables pour ne pas communiquer la contagion à d'autres animaux; lorsque les animaux sur lesquels on auroit fait les premiers essais, seroient parfaitement guéris de la maladie inoculée, on les conduiroit dans le pays le plus infecté par l'épidémie, où on les exposeroit continuellement à une communication intime avec les bêtes malades. On pourroit même leur faire subir une seconde inoculation, pour s'assurer de l'efficacité de cette méthode. Voyons actuellement le traitement que conseillent les Médecins de Montpellier; quoiqu'il paroisse par l'ouverture des cadavres que les visceres des différentes

cavités ont été atteints d'inflammation & de gangrene, les savans Médecins de Montpellier remarquent très-judicieusement que ces inflammations sont plutôt l'effet que la cause de la maladie épisootique, pour laquelle ils ont été consultés, & nonobstant l'observation faite sur un bœuf malade, égorgé le troisieme jour de la maladie, & dans l'intestin duquel l'inflammation étoit formée, ils ne regardent cependant pas cette preuve comme décisive. On sait, ajoutent-ils, que les maladies épidémiques ou pestilentielles, lorsqu'elles sont d'un caractere malin & putride, produisent des inflammations internes, généralement & souvent avec une marche très rapide. Sur ce principe, les sages Consultans conseillent d'avoir égard à l'inflammation, sans négliger la malignité & la putridité qui accompagnent les signes inflammatoires de cette épisootie. Pour combattre l'état inflammatoire qui affecte les visceres dès le commencement de la maladie, ils regardent comme extrêmement avantageux de faire la revulsion la plus puissante, en excitant, par des incisions ou par des caustiques, des inflammations vives dans une très-grande étendue de la surface du corps; c'est pourquoi aussi-tôt après avoir saigné l'animal, on fera appliquer sur son corps vingt à trente boutons de feu, qu'on distribuera sur deux lignes paralleles de côté & d'autre de l'épine, dont elles seront éloignées d'environ quatre travers de doigt; on appliquera aussi des boutons de feu à la partie postérieure & à la partie antérieure des oreilles, & on terminera l'opération au voisinage des naseaux, où l'on a vu une éruption galeuse, spontanée, procurer la guérison de cette maladie dans un veau; on pourroit aussi appliquer utilement sur le dos, à l'opposé du cœur, quelques boutons de feu, assez près l'un de l'autre, pour que leurs escarres fussent embrasées par l'ouverture d'une ventouse, qui pourroit être renouvellée trois ou quatre fois consé-

cutives. On a lieu d'espérer les mêmes effets salutaires de la pratique suivante.

On fera de chaque côté de l'épine, depuis l'épaule jusqu'à la queue, cinq ou six taillades dans le cuir, qu'on détachera du tissu adiqueux, & on y introduira des brins de racines d'ellébore noir, ou de l'ail mêlé avec du sel & du vinaigre, afin d'attirer des fluxions d'humeurs abondantes sur ces plaies (M. Malsac, habile Médecin de Castres, a vu guérir par ce remede plus de quatre cens bœufs attaqués d'une maladie épidémique qui avoit beaucoup de rapports avec celle-ci). On entretiendra ouvertes pendant long-tems ces plaies qu'on aura formées par le cautere actuel, ou par des incisions, & on les pansera avec des suppuratifs qui soient animés convenablement.

On doit peu compter dans cette maladie sur le secours des véficatoires; l'observation a prouvé qu'ils avoient peu d'effets dans les maladies pestilentielles des bêtes à cornes, ce qu'on croit venir de ce qu'ils attiroient trop peu les humeurs à l'extérieur du corps, & ce qui indique que l'irritation qu'ils causent, n'est ni profonde, ni durable. Les Médecins de Montpellier conseillent la saignée au commencement de la maladie, & veulent qu'on la répète sur les bêtes jeunes & vigoureuses, suivant le degré de force de la fievre; ils conseillent encore d'ouvrir la veine aux flancs ou au cou, si la poitrine ou la tête sont affectées; mais ce qu'il importe le plus d'observer à l'égard de la saignée, c'est, disent-ils, qu'elle ne doit être pratiquée que dans les deux ou les trois premiers jours de la maladie, & peut-être seulement dans le premier jour.

Les Médecins de Montpellier conseillent ensuite l'usage des lavemens composés avec une décoction émolliente, le miel, le nitre, l'huile de lin & le vinaigre. Ils condamnent l'usage des vomitifs & des

purgatifs violens; mais on peut donner souvent & avec succès un ou deux laxatifs, & les remedes d'une utilité analogue à celle des lavemens auront un égal succès. On prépare ces laxatifs avec le tamarin, la casse, le séné, le sel d'epsom, &c. les acides végétaux & le camphre conviennent encore : on peut en faire usage les premiers jours de la maladie, en faisant prendre de quatre en quatre heures un bol composé de dix grains de camphre, un gros de nitre purifié, & suffisante quantité d'oxymel. Dans le même tems on donnera encore pour boisson ordinaire de l'eau vinaigrée, dans la proportion de seize onces de ce liquide sur un seau d'eau.

Les consultans excluent ensuite du régime le foin & les autres alimens secs, & conseillent les herbes vertes, le son, la farine d'orge ou de seigle mêlée avec de l'eau : mais cette nourriture doit être modique, & il n'est pas permis de l'augmenter que quand la maladie diminue : au quatrieme jour, lorsqu'elle est le plus avancée, on doit substituer à la boisson d'eau vinaigrée l'eau acidulée avec l'huile de vitriol, à la dose de quarante ou soixante gouttes par seau d'eau. Les acides âpres & astringens conviennent le plus à cet état, sur-tout les fruits aigres & acerbes, comme les pommes sauvages. Dans ce même période on continuera toujours l'usage du camphre & du nitre de quatre en quatre heures, & l'on fera prendre en même temps une demi-once de quinquina dans de l'eau, ou le double d'écorce de saule blanc, de celle de frêne, de thin, ou enfin de celle de chêne.

L'excrétion de l'humeur muqueuse qui découle de la bouche & des naseaux de la bête malade peut être augmentée pour faire une révulsion salutaire : on l'excitera par divers moyens en soufflant dans les naseaux avec un chalumeau de la poudre de tabac, d'asarum, d'ellebore blanc : on tiendra pendant une heure, deux ou trois fois le jour, assujetti sous la lan-

gue & fixe par une espece de mord de bride un nouet renfermant parties égales de nitre, de graines de moutarde & de racines de pyrethre pilées grossierement. S'il paroît utile de purger, soit pour remédier au flux dyssenterique, soit pour augmenter l'excrétion imparfaite par les selles, on n'employera que des purgatifs médiocres; & pendant leur action, on fera boire copieusement des décoctions mucilagineuses de graines de lin, de racines de guimauve, &c.

Si l'on juge dans les tems avancés de la maladie, qu'il soit à propos d'exciter la sueur ou l'expectoration, on couvrira la tête malade avec des couvertures de laine : on ajoutera du soufre ou du safran des métaux au camphre & au nitre, & on fera prendre le quinquina ou autre astringent qu'on doit donner sur ces remedes, dans une décoction chaude de racines de salsepareille. On pourra ajouter à chaque prise de cette décoction diaphorétique de l'esprit de mindererus ou de la suie ; mais on ne conseille point de faire prendre des alkalis volatils dans l'intention de procurer la sueur. En terminant cette consultation, les Médecins de Montpellier proscrivent l'usage des alkalis volatils, ou ne les conseillent qu'en forme d'essai.

A l'égard de l'inoculation que conseillent les Médecins de Montpellier, elle nous a déjà été annoncée il y a plus de vingt ans par les nouvelles publiques : voici comme elles s'énonçoient alors.

De tous les remedes qu'on a employés jusqu'à présent contre la maladie des bestiaux qui afflige aujourd'hui presque toute l'Europe, il n'y en a aucun qui ait été trouvé efficace, soit pour prévenir, soit pour guérir le mal des bêtes infectées ; on a même découragé ceux qui auroient été en état de faire des expériences sur les bestiaux malades, par la publication de la loi qui a ordonné de les détruire au moment que la maladie se déclaroit, & cela sous peine d'une

groſſe amende, comme il eſt encore ordonné à préſent. Voici cependant un remede qu'un gentilhomme de la province d'Yorck en Angleterre a tenté avec ſuccès pour préſerver ſes beſtiaux des ſuites de la contagion, au moyen d'une inoculation qui ſe fait de la maniere ſuivante:

Pour préparer la bête à cornes à cette inoculation, il faut la faire ſaigner, & lui donner deux ou trois purgations rafraîchiſſantes, faire enſuite une inciſion dans le fanon, mettre dans cette plaie des étoupes trempées dans l'humeur qui coule des yeux ou des narines des bêtes malades, & les y laiſſer deux ou trois jours; c'eſt tout le tems qu'il faut à la maladie pour ſe manifeſter; on mettra pour lors la bête dans un pré, & on l'y laiſſera juſqu'à ce que la criſe du mal ſoit paſſée: il ne faut point lui donner de nourriture ſeche, mais de tems en tems du ſon détrempé ou du triporage un peu chaud.

M. Dobſon, qui a éprouvé ce remede ſur ſes propres beſtiaux, dans le tems que le mal étoit au plus haut période dans ſa province, déclare qu'il en a ſauvé pluſieurs au moyen de cette inoculation; on prétend qu'elle a auſſi été miſe en uſage dans le Danemarck, mais elle n'y a pas toujours également réuſſi.

M. de Montigny, de l'Académie des Sciences, & Commiſſaire député par le Gouvernement pour reconnoître la maladie épiſootique des provinces méridionales, a publié dans la préſente année un mémoire ſous format *in*-4°. de l'Imprimerie Royale, qui a pour titre: *Inſtructions & avis aux habitans des provinces méridionales de la France, ſur la maladie putride & peſtilentielle qui détruit le bétail, publié par ordre du Roi.* Cet Académicien indique tout ce qu'il y a de plus eſſentiel à connoître ſur les précautions & les meſures qu'on doit prendre pour mettre les animaux à l'abri de la contagion: nous n'en ferons pas l'ex-

trait ; ce ne seroit que répéter ce que nous avons même déjà réitéré dans plusieurs articles de ce Dictionnaire ; cependant nous rapporterons ici avec M. de Montigny que la maladie pestilentielle des bestiaux ayant régné en Angleterre en 1713, le Gouvernement ne vit d'autre moyen d'en arrêter le cours & de garantir le grand nombre de bêtes saines qui en étoient menacées, que d'immoler toutes celles qui étoient infectées, en suivant l'avis que Lancisi avoit donné à sa patrie : Batz fut envoyé sur les lieux pour faire exécuter cet ordre, & le sacrifice fut d'environ six mille dans les provinces de Midlesex, d'Essex & de Sury. La contagion y fut éteinte en moins de trois mois ; tandis que la Hollande, qui s'obstina à chercher inutilement des remedes contr'elle, eut le malheur de ne voir la fin de ses ravages qu'au bout de trois ans. Quelle triste nécessité ! assommer ou inoculer ; voilà cependant à quoi se réduit tout le traitement des maladies des bestiaux. Quand en fera-t-on une vraie étude ? Ne vaudroit-il pas mieux s'appliquer à l'Art Vétérinaire pratique qu'à la théorique ? Mais tel est le malheur des choses humaines ; on aime les choses d'éclat ; on aime les théories brillantes, & on consume le tems le plus précieux de la vie, qui est si courte, en systêmes & en mots ; on étudie tout dans les Ecoles de Médecine & d'Art Vétérinaire, excepté l'art de guérir ; on y apprend l'Anatomie la plus fine, &, le plus souvent, la simple splanalogie suffit.

La maladie épisootique des provinces méridionales de la France a cependant donné lieu à un nouvel ouvrage intitulé, *Recherches historiques & physiques sur les maladies épisootiques, avec les moyens d'y remédier dans tous les cas, par M. Paulet, Docteur en Médecine de Paris & de Montpellier.* Cet ouvrage peut être bon, mais c'est dommage que l'Auteur qui le publie n'a jamais traité de bestiaux ; il n'en paroît que le pre-

mier volume : ce qui nous a paru le plus curieux de cet ouvrage, mais le moins instructif pour la pratique, ce sont les recherches que l'auteur a faites dans les anciens livres sur les épisooties des maladies; mais comme les anciens ne se sont pas beaucoup étendus sur ces maladies, nous n'en pouvons pas tirer grand avantage : il n'en est pas de même des observations qui ont été faites sur la fin du siecle dernier, & pendant le courant de celui-ci, elles sont plus savantes & plus raisonnées, mais en sont-elles plus pratiques? c'est ce que nous ignorons de nos jours, puisqu'assommer les animaux c'est le seul remede qu'on employe : n'avons-nous pas à appréhender le même sort, si par malheur quelque maladie pestilentielle venoit à se manifester parmi nous, plutôt que de s'appliquer à en chercher le remede. D'ailleurs, l'auteur auroit pu se dispenser de rassembler toutes les différentes pieces concernant les épisooties & leurs extraits dans un ouvrage fait pour cet objet, puisque cela se trouvoit déjà fait dans plusieurs articles de ce Dictionnaire: cependant on ne doit pas moins lui savoir obligation de son zele; il a divisé ses recherches en trois époques : la premiere commence depuis les plus anciens tems jusqu'à Jesus-Christ; la seconde s'étend depuis l'Ere chrétienne jusqu'au commencement du dix-huitieme siecle, & la troisieme, depuis ce tems jusqu'à nos jours; nous allons donner ici l'analyse des deux premieres parties, car pour la troisieme il seroit inutile d'en faire mention, puisque ce ne seroit que répéter ce que nous avons dit même d'une façon plus étendue.

Les maladies épisootiques, dit M. Paulet, sont vraisemblablement aussi anciennes que le monde, leur origine se perd dans les siecles les plus reculés. Moïse en fait mention dans ses écrits; parmi les sept plaies qui affligerent l'Égypte à la sortie des Juifs, on en trouve deux concernant les animaux, la cinquieme & la sixieme; cette derniere consistoit

en des tumeurs ou veſſies qui dégénéroient en ulceres. M. Paulet dit que ces ulceres étant les ſuites des tumeurs inflammatoires, ne pouvoient être autre choſe apparemment que des charbons ou des bubons peſtilentiels, couverts de cloches ou de veſſies qui s'abſcedoient & conſtituoient une peſte, mais cependant moins meurtriere que la cinquieme plaie qui fut mortelle pour preſque tous les animaux. Moïſe recommande encore dans ſon Lévitique, de ſéparer les animaux immondes de ceux qui ſont purs; défend à ſon peuple de toucher aux premiers, en cas de mort ou de maladie, & preſcrit dans ce cas la purification de la peau & des vêtemens.

Ovide dit qu'il y eut en l'iſle d'Égine une ſi grande mortalité, que l'iſle en fut entiérement dévaſtée; la maladie qui y regna, s'attacha d'abord aux chiens, aux oiſeaux, aux bœufs, aux bêtes ſauvages, enfin à tout le bétail & aux habitans de la campagne, d'où elle parvint par communication juſques dans la ville; les principaux ſymptômes de la maladie étoient, ſuivant ce Poëte, une ardeur interne que rien n'étoit capable d'appaiſer, un feu dévorant; l'inflammation & la rougeur de la peau, la ſéchereſſe, l'aridité & l'enflure de la langue, la difficulté de reſpirer, la chûte de la laine dans les brebis; ſi le tableau n'eſt pas trop chargé, dit M. Paulet, tout dénote une fievre aiguë, accompagnée d'une inflammation très-vive, ſur-tout aux muſcles du larynx, enfin une vraie ſquinancie maligne & gangreneuſe, dont une éréſipele de même nature doit être le principe, ce qui eſt aſſez indiqué par l'ardeur, la ſoif inextinguible, la rougeur de la peau, la chûte de la laine dans les brebis & la difficulté de modérer ce feu par les plus grands rafraîchiſſans; rien ne pouvoit la calmer, ni la terre ſur laquelle les malades ſe couchoient & ſe rouloient, ni l'eau la plus fraîche des fontaines, ni celle des puits où les hommes & les animaux, dit-il, ſe précipitoient

pêle-mêle, mais où la vie étoit plutôt éteinte que la soif. Ce qui a donné lieu à une aussi grande calamité, fut la circonstance des chaleurs étouffantes qu'on observa pendant plusieurs mois de suite dans cette isle; ces chaleurs corrompirent les eaux, disposerent tous les corps à la putréfaction, & donnerent lieu à la naissance d'une infinité d'insectes, de serpens, &c. qui infecterent les eaux, les pâturages, &c.

Homere, dans son premier Livre de l'Iliade, fait aussi mention d'une épisootie qui se répandit dans le tems des Grecs, pendant le siege de Troie, environ l'an 1218 avant l'Ere chrétienne; cette maladie attaqua d'abord les chiens, les chevaux, les mulets de l'armée, ensuite les hommes dont elle fit périr un grand nombre; elle fut occasionnée par des chaleurs excessives, si on en peut juger par la peinture qu'en fait le Poëte; à l'égard de ses effets contagieux, ils sont clairement indiqués par les précautions qu'il prescrit & les moyens dont on se servit pour s'en préserver; ils consistoient à se laver, se purifier, à jetter à la mer tout ce qu'il y avoit d'impur dans le camp.

Hypocrate ne parle presque point des maladies des bestiaux: il dit seulement que les chevres & les brebis sont très-sujettes à l'épilepsie, que les bœufs le sont aux luxations de la cuisse, & il se sert de l'exemple des bœufs, des brebis & des cochons, pour prouver que l'hydropisie chez les hommes dépend souvent des hydatides qui se forment dans la poitrine; ces sortes d'hydatides s'observent fréquemment dans les maladies des bestiaux, sur-tout après de longues pluies; la surface de leurs visceres, principalement celle du foie & de la ratte en est entiérement couverte; on a donné à cette espece d'hydropisie par épanchement qui survient aux bestiaux, le nom impropre de pourriture.

Si on en croit Plutarque, il y eut à Rome, de même qu'à Laurento, du tems de Romulus, une mortalité

générale parmi les hommes & les animaux : tout se ressentit, dit Plutarque, de l'influence générale, jusqu'aux productions de la terre ; cette calamité dut sa naissance à une sécheresse, qui fit périr les fruits, les grains, les herbages ; la maladie n'étoit pas de longue durée, on mouroit presqu'aussi-tôt qu'on étoit frappé.

Denis d'Halicarnasse & Tite-Live parlent dans leurs écrits d'une maladie contagieuse, qui après avoir occasionné les plus grands ravages parmi le bétail, se mit ensuite parmi les hommes, immédiatement après la guerre des Volsques, l'an de Rome 291. Tite-Live remarque à ce sujet, que ce qui contribua le plus à répandre la maladie dans Rome, fut le grand nombre d'habitans qui se refugioient pêle-mêle avec les bestiaux, dans la ville ; jamais on n'avoit vu, disent ces deux Auteurs, une si grande mortalité sur les uns & sur les autres. On trouve beaucoup d'exemples, dit M. Paulet, de la même maladie, qui devenoit en même tems épidémique & épisootique. Tite-Live fait mention de deux semblables, qu'il rapporte aux années 301 & 322 de la fondation de Rome.

Une des plus mémorables dont parle Tite-Live est celle qui se fit sentir l'an de Rome 328 : elle survint à la suite d'une sécheresse générale, qui fit périr presque tout le bétail ; une partie mourut faute d'eau, & l'autre de la gale, qui a été souvent meurtriere, épidémique & épisootique en Italie. Tite-Live fait encore mention d'une autre maladie qui fut tout-à-la-fois épidémique & épisootique & qui survint l'an de Rome 355. Aristote n'entre presque dans aucun détail sur les maladies épisootiques, quoiqu'il ait donné l'histoire des animaux ; il fait seulement mention de la gale, de la rage des chiens & de la goutte, maladie de tout tems endémique & enzootique à la Grece, la seule à laquelle les chevaux, qui ne sont pas domptés & qui vivent en troupes à la campagne, soient sujets, suivant

lui ; il fait encore l'énumération de quelques unes de leurs maladies, telles que le tetanos, la passion iliaque, la phthisie pulmonaire : mais il oublie les épisooties ; il parle seulement de celle à laquelle il a donné le nom de *malos*, qu'il n'attribue qu'aux ânes & qui se manifestoit particuliérement par un flux de mucosité épaisse, qui sortoit des naseaux. Les Grecs pensoient que le siege de cette maladie étoit dans la tête ; si la maladie tombe dans la poitrine, dit Aristote, l'animal meurt ; si elle se borne à la tête, il guérit. Cette maladie ne pourroit-elle pas être la morve ?

Il n'y a rien eu de remarquable sur les maladies des bestiaux jusqu'au siege de Syracuse, par Marcellus, l'an 212, avant Jesus-Christ. Tite-Live rapporte dans son XXVe Livre, qu'immédiatement après la prise d'Agrigente, par ce Général, il s'éleva dans la Sicile une maladie pestilentielle qui fit périr les bestiaux & attaqua indistinctement les hommes & les animaux ; les chiens en furent les premiers attaqués & ensuite les oiseaux, &c. & si on en juge par les symptômes qu'en donne le Poëte *Silius Italicus*, cette maladie n'étoit autre chose qu'une péripneumonie maligne, qui dégénéroit quelquefois en phthisie pulmonaire, qui attaque également les hommes & les animaux, surtout dans les armées Romaines & Carthaginoises, qui étoient pour lors en Sicile ; presque tous les symptômes qui accompagnent cette affection, y sont désignés. On y reconnoit les frissons, qui annoncent une suppuration interne, à la suite de l'inflammation aux poumons, la difficulté de respirer, la toux, la sécheresse de gosier, l'haleine brûlante, la nature des crachats d'un très-mauvais caractere, & enfin le marasme qui conduit à la mort. Cette maladie survint, suivant Tacite, après des chaleurs excessives, qu'on ressentit en Sicile, & qui corrompirent les eaux qui servoient de boisson aux hommes & aux animaux.

Tite-Live rapporte encore un autre exemple

d'épisootie, qui devint épidémique l'année d'après; sous le consulat de Petilius, l'an de Rome 574; quand on en étoit atteint, dit-il, on passoit difficilement le septieme jour: ceux qui étoient assez heureux pour aller au-delà, étoient pris ensuite de fievres quartes très-rebelles. Tous les Prêtres, les Décemvirs moururent cette année de la maladie regnante; il y a apparence que le contact des victimes, auquel les Prêtres étoient exposés, fut la seule cause de cette communication.

Caton le Censeur, Varron & le Poëte Lucrece, ne nous laissent que très-peu de détails sur les maladies des bestiaux; le premier ne parle que de la gale des brebis, & recommande de les frotter avec le marc d'huile d'olive, d'en répandre même dans les pâturages, pour les en préserver. Varron renvoie aux Auteurs Grecs, lorsqu'il s'agit des maladies du bétail; il réduit toutes leurs causes à quatre principales, à l'excès du travail & à l'oisiveté, au travail forcé dans les grandes chaleurs ou les grands froids, & à l'imprudence de ceux qui leur donnent à boire ou à manger immédiatement après leurs travaux; les maladies épisootiques n'étoient cependant pas rares du tems de Lucrece, puisqu'il le dit lui-même; il est même le premier de tous les Auteurs Latins, qui ait parlé avec quelque clarté du feu sacré des animaux, une des maladies les plus meurtrieres qu'on connoisse:

Existit sacer ignis, & urit corpore serpens
Quamcumque arripuit partem, rapitque per artus..
.... Simul ulceribus quasi inustis omni verbere
Corpus, ut est per membra sacer cum diditur ignis.

Virgile s'étend davantage sur les maladies des bestiaux; il fait d'abord mention de la gale, maladie endémique & ensootique à l'Italie; cette maladie y exerce quelquefois parmi les animaux les mêmes ravages que la peste la plus meurtriere, lorsque la fievre

fievre l'accompagne. Les causes de la gale des brebis, suivant Virgile, sont les pluies froides qui ont pénétré leurs chairs, la gelée blanche, les épines des buissons, qui les piquent jusqu'au vif, ou bien une sueur sale qu'on laisse sur leurs corps après la tonte des laines; il conseille de les baigner dans le courant de quelque riviere, ou bien, après la tonte, de les frotter avec un onguent fait d'un mêlange de marc d'huile d'olive, de litharge, de soufre, de racine de scille, d'ellébore, de cire grasse & de bitume; mais il n'y a point de meilleur remede, selon lui, que d'emporter le mal avec le fer, en pénétrant jusqu'au vif. Si le mal s'irrite, pénétre les visceres & donne la fievre, pour lors une saignée du pied à la maniere des bisaltes, est le meilleur secours; on connoît qu'elles ont la fievre, si, contre l'ordinaire, elles cherchent l'ombre & le frais; si, au lieu de brouter, elles ne font qu'effleurer l'herbe & d'une façon nonchalante; si elles se soutiennent à peine, & suivent de loin le reste du troupeau; alors, de peur qu'elles ne l'infectent, on les tue, sans hésiter, & on les enterre.

Virgile donne ensuite le tableau de cette maladie épisootique, qui fit périr tant de bestiaux sur les Alpes Juliennes, sur les bords du Timeve, dans la Baviere, &c. elle fut générale dans ces lieux; on conçoit, dit M. Paulet, avec quelle facilité ces maladies peuvent le devenir, si on fait attention à celle que les bêtes malades ont d'infecter les pâturages de leur haleine, de leur bave, ou de quelque humeur semblable sortie de leur corps; rien n'échappa au fléau régnant, suivant le Poëte, pas même les poissons. On ne sauroit fixer l'époque de cette mortalité par les termes de Virgile, on ne peut pas même en découvrir la vraie cause; la plus naturelle cependant est celle que Virgile fait dépendre des chaleurs étouffantes d'automne; l'infection des eaux, celle des pâturages & la communication la rendirent générale.

En parcourant ses effets sur ces bestiaux, il est clair que Virgile a voulu désigner les différentes maladies de chaque espece; quoique l'*ignis sacer* en fût la principale, en lisant ce qu'il en dit, on distingue très-aisément la péripneumonie des bœufs, la fievre ardente & pestilentielle, accompagnée d'un vertige fougueux dans les chevaux, la rage dans les chiens, la toux & l'angine qui suffoquent les pourceaux, &c. Cet Auteur décrit donc d'abord les effets de la maladie en général, qui après avoir produit une ardeur extrême dans l'intérieur, & absorbé la plus grande partie des liquides, consumoit peu-à-peu toutes les parties, suite inévitable d'une violente inflammation interne; après quoi, il parcourt celles qui sont les plus analogues à chaque espece: celle du cheval s'annonce par l'abattement des forces & du courage, un dégoût universel; il porte les oreilles basses, frappe la terre; avant de mourir, sa peau est seche, dure, il a les sueurs froides & inégales; quand la maladie fait des progrès, ses yeux s'enflamment, il se plaint, il gémit, pousse comme des soupirs, le hocquet survient, le sang lui sort par les naseaux, sa langue est seche, aride, ainsi que sa bouche, il touche au dernier période; le vin fit du bien à quelques-uns, d'autres entrerent en fureur, après en avoir pris, & se déchiroient les membres avec leurs dents.

L'Auteur décrit ensuite la maladie des bœufs, qui parut sous la forme d'une hémophthisie, ou plutôt d'une péripneumonie maligne; ces animaux ne périssoient pas subitement, mais ils étoient consumés par une fievre lente qui les conduisoit à la mort. Virgile nous représente plusieurs especes d'animaux, toutes frappées du fléau régnant; il nomme le loup, le cerf, le daim, la vipere, les oiseaux, les poissons même; il dit que rien ne réussissoit, ni le changement d'air ou de pâturage, ni les remedes les plus vantés.

Quand Virgile en vient aux bêtes à laine, il fait

bien entendre qu'elles furent détruites par l'*ignis sacer*. La maladie s'annonçoit chez elles par des cris plaintifs, des bêlemens continuels, & elles ne tardoient pas à mourir; on les voyoit périr à tas, leur foiblesse naturelle ne pouvoit résister long-tems à la violence d'une semblable maladie; il faut les enterrer avec leur peau: ni l'eau, ni le feu, rien n'est capable de purifier leur laine; que si quelqu'un a l'imprudence de l'employer à des vêtemens, il ne tarde pas à en ressentir les effets contagieux, & la partie qui en est couverte, après des sueurs fétides, se couvre de pustules ardentes, qui dévorent les chairs & les consument. Tel est l'effet de cette maladie, qu'on a appellé le feu sacré des hommes & des animaux, sur-tout des brebis, auxquelles elle s'attache le plus souvent.

M. Paulet passe ensuite à la seconde époque; en parcourant les écrits des Auteurs des premiers tems de l'Ere chrétienne, principalement ceux de Columelle; après la description de l'*ignis sacer* des brebis, on trouve celle d'une maladie non moins funeste, qui est la phthisie pulmonaire des bœufs; il dit qu'on prévient la mort de ces animaux, si on leur met un seton à l'oreille, en la traversant d'un morceau de racine de coudrier, & si on leur donne en même tems à boire, pendant plusieurs jours, une chopine de suc de poireau, mêlé avec la même quantité d'huile d'olive & une livre de vin.

Cet Auteur parle ensuite d'une tumeur qui vient au palais des bœufs, les empêche de respirer & leur fait pousser comme des soupirs; il met cette maladie au rang des plus dangereuses & des pestilentielles. Il recommande d'ouvrir cette tumeur avec le fer, d'y appliquer le suc de quelque plante, tel que celui d'*ers* pilé avec du sel, & de leur mettre un seton aux oreilles, ainsi que de les faire changer d'air.

Columelle reconnoit encore une espece de peste aux chevaux ou plutôt aux jumens. Cette peste, dit-il,

après avoir causé une migraine subite, les fait mourir en très-peu de tems. Il est utile pour lors de leur injecter, tous les jours, dans les naseaux, de la saumure de poisson, qui, selon lui, leur purge la pituite & les guérit.

Le même Auteur fait encore mention d'une affection qui appartient aux maux épisootiques, c'est le *mentigo* ou *ostigo* des bergers; il consiste dans des ulceres d'un très-mauvais caractere, qu'on apperçoit aux levres & dans l'intérieur de la bouche des agneaux & des chevreaux.

Cette maladie qui ressemble beaucoup à ce qu'on appelle parmi nous *bouquet* ou *noir museau*, n'attaque, selon Columelle, les levres des jeunes agneaux, que lorsqu'on leur a laissé brouter l'herbe encore couverte de rosée; elle est mortelle pour ceux qui tettent encore: il conseille, pour y remédier, de piler ensemble de l'hyssope & du sel, à parties égales, & d'en frotter les parties affectées, de les laver ensuite avec du vinaigre, & d'y mettre un onguent fait de poix liquide & de saindoux.

On lit encore dans les écrits de cet Auteur la description de plusieurs maladies, qui deviennent générales dans les troupeaux, telle que la peste des chevres, celle que les habitans de la campagne appelloient de son tems *coriago*, &c. Il indique aussi la pulmonie des brebis, qu'il faut traiter, selon lui, comme celle des porcs.

La peste des chevres est une maladie meurtriere & formidable, qui détruit les troupeaux en très-peu de tems. Ces animaux pleins de pétulence, ne maigrissent pas, ne traînent pas en langueur comme les autres, quand ils en sont attaqués; ils tombent tout-à-coup, comme s'ils étoient frappés de la foudre, & ne tardent pas à mourir; dès l'instant qu'on s'en apperçoit sur une, on les saigne toutes & on leur fait boire des sucs des racines de rosier & d'aubepine, avec l'eau

de pluie ; si cela ne réussit point, on a recours au fer, on tue les malades.

Le *coriago* consiste dans une adhérence si forte de la peau sur les côtes, qu'il n'est pas possible de l'en détacher. Columelle en attribue la cause aux eaux de pluie, à laquelle les bêtes ont été exposées à la sortie du travail ; il conseille, pour y remédier, de les laver plusieurs fois au soleil avec du vin.

Notre Auteur indique ensuite pour les maladies des bestiaux, un remede général, qu'il ne faut jamais oublier, selon lui, & dont par l'expérience on est sûr de l'efficacité ; il consiste à mettre un seton à l'oreille, au milieu d'un rond qu'il figure par la lettre O, & qu'on forme avec un instrument pointu, tel qu'une alêne ; on pique avec cet instrument jusqu'à ce que le sang vienne, en formant le rond, au milieu duquel on insere au travers un morceau de racine d'ellébore ; au moyen de cette ouverture, qu'on entretient quelquefois jusqu'à ce que le rond soit tombé, on donne issue aux mauvais levains des maladies, c'est le plus puissant secours qu'on connoisse dans les maladies pestilentielles.

Tacite, Suetone, Hérodien font mention de deux maladies épisootiques, qui se sont communiquées aux hommes ; l'une dans le territoire de Rome, à la suite d'un ouragan affreux qui fit beaucoup de dégât dans la campagne, sous le regne de Néron, & l'autre sous l'Empereur Commode.

En 330, Absyothus ou Apsyrthus, soldat de Nicomédie, qui servoit dans les troupes de l'Empereur Constantin, s'acquit une grande réputation pour les maladies des chevaux ; il nous reste même de cet Auteur deux livres sur la matiere vétérinaire, il s'en trouve quelques exemplaires imprimés à Basle en 1537 ; l'Auteur y fait connoître les maladies qui régnoient le plus fréquemment parmi les animaux. On y trouve une courte description du *malis* ou *maleos* des Grecs,

dont les Auteurs distinguoient deux espeçes, le sec & l'humide, qui formoient les deux maladies les plus redoutables des chevaux; l'humide toujours accompagné d'un écoulement de morve; l'autre, où il n'y en avoit point: on y voit encore la description de l'*elephantiasis* des chevaux, leur fievre pestilentielle, proprement dite.

L'année 376 de l'Ere chrétienne fut remarquable en Europe, par une maladie épisootique qui ravagea presque tous les troupeaux de bœufs dans cette contrée. Le Cardinal Barronius en fait mention dans ses Annales. On ne trouva d'autre ressource contre ce fléau, disent les Ecrivains du tems, qu'un fer représentant le signe de la croix, qu'on appliqua tout rouge sur le front de ces animaux; par ce moyen seul, dit-on, on vint à bout d'en guérir une partie & d'en préserver l'autre.

Il nous reste sur cette maladie un Poëme en forme d'églogue, d'un Poëte Chrétien *Cœcilius Severe*, qui introduit trois bergers, Œgon, Bubule & Tytire, déplorant tour-à-tour leur malheur.

Cette maladie parut d'abord du côté de la Hongrie, suivant ce Poëte, elle se répandit par communication dans l'Esclavonie, la Flandre, la Picardie, & de là dans les autres Provinces de France; il n'y avoit aucun signe avant-coureur qui l'annonçât, elle faisoit périr les animaux presqu'auſſi-tôt qu'elle les attaquoit; elle étoit néanmoins accompagnée des symptômes les plus graves, de ceux qui caractérisent les maladies pestilentielles les plus fortes; un dégoût universel, l'abattement subit, le vertige, des tensions spasmodiques dans les muscles, un gonflement douloureux dans le bas-ventre, les nerfs violemment affectés à leur origine, & à leurs distributions, enfin une mort prompte.

Ce qu'il y a eu de particulier dans cette peste, c'est que les vaches qui donnoient du lait, ne mouroient

pas si-tôt que leurs veaux ; quant au moyen qu'on mit en usage pour garantir les bestiaux, on doit l'entendre par ces mots : *inustiones & satava plerisque profuerunt.*

Vegece a composé en 380 un Traité sur l'Art Vétérinaire ; nous allons donner le précis de sa division des maladies pestilentielles, qui sont, à proprement parler, ce que nous appellons actuellement épizootique ; d'abord il comprend, sous le nom générique d'*achanum*, *malis* ou *malleus*, qui, selon lui, signifie mal grave, toutes les maladies qui portent un caractere d'épidémie, de peste ou de contagion, & qu'on pourroit appeller avec lui *maladies mallentiques*, c'est-à-dire maladies pestilentielles des animaux ; cette maladie a lieu, selon lui, toutes les fois que l'animal est triste, abattu, que le poil change de couleur, surtout si c'est un bœuf, qu'il bat des flancs, a la respiration gênée ou précipitée, les oreilles froides, la tête basse, les yeux fixes & étonnés, & qu'il cesse de manger ou de ruminer, avec un amaigrissement sensible ; il est très-difficile, dit-il, de la distinguer dans les commencemens de la fievre simple ; mais c'est agir prudemment, que séquestrer l'animal, de peur qu'il ne communique sa maladie à d'autres ; & si au bout de quelques jours on s'apperçoit que ce n'est qu'une fievre ordinaire, on la traite en conséquence. Le même nom de *malleus* a été employé par Vegece, pour sept ou huit especes de maladies mallentiques, ou pestes toutes contagieuses ; l'*humide*, la *seche*, la *sous-cutanée*, l'*articulaire*, l'*éléphantiatique*, la *surrenale*, la *farcineuse* & la *manie*.

La premiere, qui est le *malis* par excellence, *malleus humidus, profluvium atticum*, se manifeste principalement, selon lui, par un écoulement morveux, ou flux de mucosité épaisse, gluante, de mauvaise odeur, de couleur pâle, qui sort des naseaux : pour lors l'animal a la tête prise, les yeux larmoyans, la poitrine siffle, il maigrit, son poil est affreux ; il a l'aspect horrible ;

quelquefois il coule un peu de sang mêlé avec cette mucosité, d'autres fois elle prend une couleur de soufre, & dans ce cas l'animal ne tarde pas à mourir.

La seconde espece ou la seche, *aridus morbus*, *suspirium*, *le soupir*, se manifeste par les signes suivans: l'animal pousse des soupirs comme avec peine, il ne coule aucune humeur de ses naseaux, il les a secs & ouverts; ses flancs se retirent, l'épine du dos se contracte & se roidit; les testicules repliés sur eux-mêmes, sont à peine apparens; l'appétit cesse, il a une soif inextinguible; les yeux fixes, il regarde obliquement; il a de la peine à se mouvoir, à se coucher; cette maladie est regardée comme incurable, si dès le commencement on n'apporte un prompt secours.

La troisieme espece, *morbus subter cutaneus*, *scabies subter cutanea*, consiste en des ulceres ou excoriations répandus en diverses parties du corps, semblables à une gale écorchée; il en suinte une humeur âcre, de couleur verte, qui cause une forte démangeaison; l'animal se frotte continuellement contre les arbres, les murs, &c. elle est très-contagieuse; quelques Auteurs l'appellent la *gale sous-cutanée*.

La quatrieme espece est la maladie articulaire, *morbus articularis*; elle s'attache sur-tout aux pieds; la peau se colle sur les os, elle est dure au toucher; l'épine du dos se roidit; le poil est hérissé; le corps se contracte, se recourbe & s'extenue de maigreur; elle augmente de jour en jour & est très-difficile à combattre.

La cinquieme espece est la farcineuse, *morbus seu malleus farciminosus*; dans celle-ci, plusieurs parties du corps, sur-tout les postérieures, se couvrent de grains ou tubercules, ramassés ensemble; il s'en forme sur-tout aux coxis, aux parties de la génération, aux côtés, aux articulations; ces tubercules disparoissent dans certaines parties pour renaître dans d'autres; l'animal maigrit sensiblement, quoiqu'il boive &

mange comme à l'ordinaire; il paroît d'ailleurs content comme les autres: les saignées ne font aucun bien dans cette espece.

La sixieme espece est la maladie sourenale, *morbus subrenalis*; dans celle-ci, l'animal, comme s'il étoit pris des reins, a toute la partie postérieure affectée au point de ne pouvoir la mouvoir, ce qui est toujours un symptôme mortel; il tousse avec peine, il a l'aspect horrible, la peau dure, l'épine du dos roide; il perd le goût pour tout; il maigrit à vue d'œil, & si on n'apporte un prompt secours, l'animal succombe: le mal commence toujours par les lombes.

La septieme espece est la maladie éléphantiaque, *morbus elephantiasis*, autrement la lepre des animaux: dans celle-ci, la peau est dure & rude au toucher; il y a une ardeur brûlante par tout le corps, sur-tout sur le dos; il se forme de larges écailles, semblables à des écorces d'arbres; les naseaux, les pieds, la tête, sont couverts de grains ou petites pustules; des ozenes fréquentes accompagnent cette maladie.

Outre les sept especes de maladies, dont les unes sont aiguës, les autres sont chroniques, Vegece place encore dans la même classe la peste maniaque; dans celle-ci, la tête est prise principalement & semble se troubler; les animaux ne voient plus alors, ni n'entendent plus comme à l'ordinaire, c'est une maladie des plus formidables; ceux qui en sont atteints, meurent avant de maigrir.

En examinant bien les symptômes de ces différentes especes, on y reconnoît la fievre pestilentielle des animaux, une gale maligne, le soupir, la goutte, le farcin, la morve, la lepre des animaux, une paraplégie, une maladie comateuse, ou la subeth des Arabes. Les causes qui les occasionnent sont, suivant Vegece, les courses dans les grandes chaleurs, la cohabitation des bœufs avec les cochons, les poules, la chaleur des étables; si un bœuf, dit Vegece, a mangé mal-

heureusement de la fiente de porc, il est bientôt attaqué d'une maladie qui se communique aux autres bestiaux; on doit le traiter comme un animal pestiféré, lui interdire toute communication avec les autres, traiter comme suspects ou menacés de la même maladie, tous ceux qu'on soupçonne l'avoir touché ou approché; abandonner leur réservoir, leur pâturage, pour un tems, & en cas de mort, les enterrer dans des fosses profondes.

Quant aux secours & aux précautions à prendre dans toutes les maladies qui sont contagieuses, Vegece recommande la même chose que Columelle, les setons, les cauteres actuels; il insiste plus que lui sur le danger de la cohabitation, dans tous ces maux, dans les mêmes écuries; il recommande sur-tout de les faire changer d'air, de pâturage; il recommande, pour le traitement, la racine de l'épine jaune (*scolymus chrysanthemos. J. B.*), soit au breuvage, soit en bols; les parfums faits avec le soufre, l'origan, le coriandre, &c.

Dans les écrits du moyen âge, on trouve beaucoup d'exemples de mortalité parmi les bestiaux; il y en a un dans la chronique de Morius, Evêque d'Avranches, rapporté à l'an 570, qui fit périr presque toutes les bêtes à cornes en France & en Italie.

Parmi le grand nombre de miracles, que Gregoire de Tours attribue aux cendres de S. Martin, il y en a un arrivé l'an 581, qui prouve qu'il y eut cette année, en Touraine, une maladie épisootique sur les bestiaux; elle fut chassée, dit cet Auteur, au moyen d'une cérémonie qu'on fit sur eux, qui fut de les frotter avec l'huile & l'encens des lampes de l'Eglise Saint Martin, & de leur en faire avaler avec une corne.

Suivant le même Auteur, il y eut, à-peu-près dans le même tems, une maladie épisootique parmi les chevaux, dans le pays Bourdelois, & la mortalité ne cessa à Mareime, que lorsqu'on eut fait des vœux à

S. Martin, & qu'on eut appliqué sur le front des chevaux, une clef rougie au feu. S'il faut ajouter foi à son rapport, tous les malades furent guéris, les sains préservés de la contagion.

Gregoire de Tours parle encore d'une autre maladie épisootique, qui régna dans les Gaules en 592, & qui n'épargna aucune créature. Tous les troupeaux en étoient frappés, les bêtes fauves mêmes mouroient dans les bois; les hommes dans les villes & les campagnes; la maladie ne consistoit dans ces derniers qu'en un mal de tête, bientôt suivi de la mort: cette maladie fut observée à la suite d'une grande sécheresse, surtout dans la Touraine.

En 801, après des guerres meurtrieres & un tremblement de terre, il régna sur les hommes & les animaux des maladies pestilentielles, qui en firent périr un très-grand nombre, sur-tout dans les terres de Charlemagne, immédiatement après le couronnement de cet Empereur à Rome. Le bruit se répandit alors, que Grimoald, Duc de Benevent, envoyoit des hommes avec des poudres, dit-on, enchantées, qu'ils répandoient dans les pâturages & sur le bétail.

Il y a beaucoup d'exemples qui prouvent qu'on peut semer ainsi des maladies pestilentielles; l'histoire en offre malheureusement une infinité de semblables. On a puni en Allemagne, en France, à Toulouse sur-tout, des scélerats pour ce crime.

Les annales de Fuldes, celles de Metz & d'Eginard; une chronique Saxone, qui contient les faits les plus remarquables arrivés en Europe, principalement en Angleterre, depuis le commencement de l'Ere chrétienne jusqu'au milieu du douzieme siecle. Les annales de Baronius, celles de France, de Verdun; les chroniques de S. Denis, celles de S. Florent, de S. Maxence, de Michel Saxo, les Bollendistes, tous ces monumens sont remplis d'exemples de maladies épisootiques, observées en France, en Alle-

magne, en Angleterre ; mais ils n'offrent aucun détail, rien d'intéressant ou de remarquable, si ce n'est les circonstances dans lesquelles elles ont paru dans l'Espagne, &c. tems compris depuis 810 jusqu'à 1316. L'histoire fait mention clairement de vingt maladies épisootiques, plus ou moins meurtrieres, toutes mémorables, qui ont exercé leurs ravages en France, en Allemagne, en Italie & en Angleterre.

Sur ces vingt, il y en a quatre qui ont dû visiblement leur naissance, suivant les Auteurs, aux intempéries trop humides de l'air, à des pluies fréquentes, ou à des débordemens d'eau considérables ; une qui fut la suite d'une sécheresse générale & de chaleurs brûlantes ; une autre attribuée à une éclipse de soleil ; une à un hiver des plus rudes ; une autre à une comete, qui parut vingt & un jours sur l'horizon, & enfin douze autres dont on n'a point indiqué de causes ; tout le monde sait actuellement qu'une comete & même une éclipse de soleil ne sont pas capables d'occasionner de pareilles maladies.

Des quatre qui ont dû naissance à un excès d'humidité & à ses suites, la premiere fut observée en France l'an 820, à la suite de longues pluies, sur les hommes & sur les bestiaux en même tems ; la seconde, qui fut également meurtriere & commune aux hommes & aux animaux, parut du côté de la Lorraine, en 889 ; la troisieme, sur les chevaux de l'armée d'Arnoud, en 896, à son retour d'Italie, au passage des Alpes ; & la quatrieme, qui fut générale sur les hommes & le bétail, en Angleterre, en 1125.

Celle qui fut la suite d'une sécheresse & de chaleurs brûlantes, dont on n'avoit pas eu d'exemple précédemment, fut générale en Europe, sur-tout en Allemagne, où elle détruisit les troupeaux de bœufs, de brebis, de cochons, &c. les chaleurs durerent six mois & la maladie parut en Novembre l'an 994.

Celle qui fut attribuée à une comete, attaqua prin-

cipalement les troupeaux de bœufs, en France, l'an 943, & les fit presque tous périr; celle qu'on attribue à une éclipse de soleil, fut générale en Allemagne, sur les hommes & les animaux, en 989.

Celle qui parut à la suite d'un hiver très-rude, se fit sentir en France l'an 887, & ravagea presque tous les troupeaux de bœufs & de brebis; des douze restantes, & dont les Auteurs n'ont pas indiqué la cause, la premiere fut observée en France parmi les bœufs & les bêtes aumailles l'an 810; la deuxieme, parmi les bœufs, l'an 850: elle dépeupla presque la France de ce bétail; la troisieme, en 868, sur tous les animaux généralement en France; la quatrieme, en 870, dans le même pays, où elle causa un dommage presque irréparable, par la perte des troupeaux de bœufs; la cinquieme, en 878, parmi les bœufs du côté du Rhin & dans toute l'Allemagne, où elle fit périr un nombre prodigieux de troupeaux; la sixieme, parmi les chevaux de l'armée d'Arnoul, en Lorraine, l'an 888; la septieme, parmi les bestiaux, en France, en Italie & en Allemagne, l'an 940; la huitieme & la neuvieme, en France, où elle fit périr tous les bœufs, l'an 941 & 942; la dixieme, en Angleterre, où il y eut une mortalité affreuse parmi le bétail, l'an 1041; la onzieme, sur les mêmes animaux, en Angleterre, l'an 1103; & enfin la douzieme, en Allemagne, sur-tout du côté de la Gueldre, où elle ravagea tous les troupeaux, en 1149.

Sur ces vingt mentionnées, renfermées dans un espace de cinq à six ans, il y en a cinq ou six sur les bœufs, deux sur les chevaux & douze sur le bétail en général, dont quatre ont été communes aux hommes & aux animaux; de ces vingt, huit ont ravagé la France, autant l'Allemagne, quatre l'Angleterre & l'Italie.

André du Chesne, dans son histoire d'Angleterre, rapporte l'exemple d'une épidémie générale, qui dut

son origine à une constitution trop humide de l'air, ou plutôt à de longues pluies, qui inondèrent les campagnes, pourrirent les grains, les fruits, les herbages, &c.

Sous Edouard II, l'an 1316, le tout fut suivi d'une dyssenterie cruelle parmi les hommes & les animaux.

Michel Saxo ou Saxon, dans sa chronique des Césars, rapporte à l'année 1441, sous Frédéric III, un événement de cette nature, arrivé en Allemagne sur tous les bestiaux, & dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire, après de longues pluies, des débordemens d'eaux, &c. il attribue la maladie à la corruption des eaux & à celle des fruits, mais il n'entre dans aucun détail.

L'histoire de ces siecles est remplie d'exemples de semblables maladies; on en trouve dans la vie de S. Goslin, dans la chronique de Mechonius, &c. mais sans la moindre description.

Le seizieme siecle offre des traces de maladies épisootiques, mais vues avec sagacité & décrites avec exactitude. Fracastor, Médecin d'Italie, nous a laissé l'histoire d'une maladie qui n'attaqua que les bœufs, en 1514; elle fut d'abord observée dans le Frioul, d'où elle parvint par communication dans le territoire de Venise, & delà dans celui de Vérone; dès qu'un bœuf en étoit atteint, il ne mangeoit plus, sans qu'on s'apperçût d'aucune cause manifeste de ce dégoût; en examinant l'intérieur de sa bouche, on s'apperçoit d'une inégalité rude, formée par de petits boutons qui couvroient le palais & toute la surface interne de la bouche; il falloit le séparer promptement des autres, sans quoi la contagion ne tardoit pas à gagner tout le troupeau; peu-à-peu le mal se jettoit à l'extérieur, sur les épaules & les pieds, & lorsque cela arrivoit, ils guérissoient presque tous; ceux en qui cette éruption à l'extérieur n'avoit pas lieu, mouroient pour l'ordinaire. De cette courte description, M. Paulet

conclut que cette maladie n'étoit autre chose qu'une fievre peſtilentielle ex-anthematique, qui ſe terminoit par une éruption critique aux parties antérieures du corps.

Au commencement du ſeizieme ſiecle, on parloit beaucoup en France d'une maladie des brebis, qui reſſemble, à beaucoup d'égards, à celle des bœufs, dont on vient de parler, connue ſous le nom de tac, maladie extrêmement contagieuſe & formidable pour les bêtes à laine, qu'on diſtinguoit très-bien de la clavelée (Voyez articles *Moutons* & *Tac.*). Un des premiers Auteurs, après Gumot, qui ait parlé du *tac*, c'eſt Belon; cet Auteur, au ſujet de l'*huile de tac*, ainſi nommé, parce qu'on l'employoit dans la maladie de ce nom, ajoute que c'eſt un mal peſtilentiel qui s'attache aux brebis & les tue; les payſans de la Gaule Celtique emploient, pour les guérir, du tac, qui eſt une huile empireumatique, tirée du bois de genievre, qu'on appelle dans la partie méridionale de la France du *cade ſerbin*. Le tac eſt préciſément la gale des brebis ou rogne; on a auſſi donné ce nom à la pourriture des beſtiaux.

Le premier Auteur, ſelon M. Paulet, qui ait déſigné clairement le *claveau* ou *clavelée*, la *picotte* ou petite vérole des moutons, c'eſt Laurent Joubert, Médecin du ſeizieme ſiecle. Il la conſidere comme une maladie ordinaire au bétail; c'eſt au tems de ce Médecin qu'il faut rapporter l'époque de deux maladies épiſootiques, dont l'une n'attaqua que les chats dans Paris, & l'autre les poules.

Thomas Wierus rapporte que ſur la fin de Mai de l'an 1552, on obſerva dans le territoire de Lucques en Italie, tout près d'un village appellé *Meſſabin*, une peſte ſi dangereuſe parmi le bétail, que ſi-tôt qu'une bête en étoit atteinte, elle mouroit toute gonflée en très-peu de tems. Les payſans de ce canton effrayés d'un pareil accident, s'empreſſerent de tuer promp-

tement toutes celles qui avoient le moindre soupçon de la maladie. Ce fut alors qu'on observa, dit Wierus, que lorsque le sang de ces animaux jaillissoit sur quelque partie du corps à nud, il survenoit de véritables charbons. Cet Auteur ajoute que les charbons qui n'étoient point ouverts, n'étoient pas dangereux, & qu'au contraire, ceux qui l'étoient sans former promptement une escarre, se répandoient bientôt aux parties voisines, & donnoient quelquefois la mort; il ajoute que la chair de ces animaux, fraîche & bien cuite, ne causoit aucun mal, & que cependant le bouillon qui en résultoit étoit mortel. Le même Auteur fait encore mention d'une peste qui se mit parmi les bœufs, de son tems, en Allemagne, en 1562.

Si le contact du sang des animaux est toujours à craindre dans tous les cas, il y a d'un autre côté beaucoup d'exemples qui prouvent que l'usage de leurs chairs ou des autres alimens qu'ils fourniſſent à l'homme, est également dangereux; c'est pour en prévenir les suites & les dangers qui en résultent, que dans une peste des bœufs, observée dans les États de Venise, en 1599, le Sénat de cette Ville rendit un Edit, par lequel il étoit défendu à tout particulier, sous peine de mort, de vendre ou distribuer de la chair de bœuf, du beurre, du lait ou du fromage d'aucune espece, sous quelque prétexte que ce fût.

Le P. Kircher rapporte qu'en 1617, de grandes pluies ayant fait déborder les rivieres, elles avoient couvert de limon toutes les prairies; que les herbes ainsi enduites de vase, avoient causé aux bœufs, qui s'en étoient nourris, des tumeurs à la gorge, qui s'étoient abscedées & les avoient suffoqués; il ajoute que cette maladie s'étoit communiquée aux gens de la campagne qui s'étoient nourris de leurs chairs.

On lit dans la chronique de Godefroy qu'en 1655, des hommes ayant fait usage de poissons qu'on avoit trouvé morts dans des lacs, furent attaqués d'une maladie

maladie peſtilentielle, qui en fit périr un très-grand nombre, & que tous les chiens qui s'étoient nourris des chairs des cadavres qu'on n'avoit pu enterrer, furent attaqués de la rage.

Thomas Bartholin, Médecin du dix-ſeptieme ſiecle, rapporte dans ſes Lettres, qu'après un été fort chaud & très-ſec, obſervé en Danemarck, ſur-tout à Coppenhague, en 1661, il ſurvint une eſpece de phrénéſie parmi les beſtiaux, qui les rendoit comme enragés. Cette maladie fut obſervée principalement ſur les chevaux, les bœufs & les brebis; l'ouverture des cadavres apprit qu'elle n'étoit produite que par un ou pluſieurs vers, qu'on leur trouva dans la ſubſtance du cerveau.

Les années 1663, 64 & 65, furent funeſtes au bétail dans toute la Franconie. Une maladie épiſootique fit les plus grands ravages parmi les bêtes à laine de tout âge; elle n'attaqua que les veaux & les géniſſes au-deſſous de deux ans, ſans toucher aux vaches ni aux bœufs: elle épargna de même les chevaux, les chevres & les cochons; mais les brebis en furent ſi maltraitées, que les fœtus même qu'elles portoient, en furent atteints. M. Fromann, Médecin de Cobourg, qui nous a tranſmis ce fait, n'entre dans aucun détail ſur les ſymptômes de la maladie; il ſe contente de nous rappeller ce que l'ouverture de ces animaux offrit à l'inſpection. On remarqua dans tous ceux qui en étoient morts, des vers cucurbitains, logés principalement dans le foie & les conduits de ce viſcere. Ces vers qu'on appelle douves, *faſciola ovata* de Linnæus, & qu'on trouve très-fréquemment dans le canal cholédoque des bêtes à laine, furent regardés comme la ſeule cauſe de cette mortalité. On en trouva dans le foie, les conduits cyſtiques, hépatiques, dans les inteſtins, dans les poumons même, ſur-tout dans ceux des lievres & des cerfs qu'on trouvoit morts dans les bois; on en trouva juſques dans le foie des fœtus que

les brebis portoient, & la plupart de ces viſceres pourris ou conſumés, comme s'ils en avoient été rongés.

On lit dans les actes de Coppenhague, la deſcription de la maladie dans laquelle ces vers ſe rencontrent le plus fréquemment; elle devint générale en 1674 à Abramſtrop & en divers autres endroits de la Zélande; il n'y eut preſque aucun bœuf qui n'en reſſentît les atteintes; ces animaux tomboient dans une langueur univerſelle, leur reſpiration étoit prompte & gênée; ils avoient une petite toux peu fréquente; ils ne laiſſoient pas cependant de manger, d'engendrer & d'engraiſſer. Dans l'ouverture de leurs corps, on leur trouvoit beaucoup de graiſſe, les chairs flaſques, & les poumons ſur-tout, tout couverts d'hydatides; ces hydatides n'étoient point formés de pellicules minces, mais de membranes épaiſſes; la plupart rendoient une liqueur limpide, quelques-unes une eau jaunâtre; toute la capacité de la poitrine étoit inondée d'une ſéroſité ſanguinolente; les fibres du cœur étoient flaſques; tous ces animaux avoient le foie vicié & rempli d'hydatides de diverſes groſſeurs, dont la membrane qui les couvroit avoit l'épaiſſeur, la fermeté & la couleur de la cornée; l'humeur aqueuſe qu'elles contenoient étoit ſalée, dans les uns un peu amere; dans d'autres, la couleur du foie étoit d'un noir rougeâtre; lorſqu'il n'y avoit point d'hydatides, il étoit tout ſquirreux; la véſicule du fiel étoit beaucoup plus groſſe que dans l'état naturel; les vers cucurbitains ſe trouvoient ſur-tout dans les ramifications de la veine porte & dans les conduits biliaires; la rate, les reins, les organes de la génération étoient comme dans l'état naturel.

On trouvoit dans les champs des lievres morts de cette maladie. Jean Valentin Willius, Auteur de cette obſervation, en diſſéqua un dont le foie étoit plus noir que dans l'état naturel, & rempli d'hydatides,

qui ressembloient à des grappes de raisins, & qui tenoient à la membrane du foie par une maniere de pédicule ; le mesentere en avoit aussi, l'humeur contenue étoit semblable à celle du corps vicié de l'œil, le cœur étoit flasque.

On lit dans le Journal des Savans du mois de Novembre 1682, que le gros bétail fut ravagé cette année en France, par une maladie épisootique, qui commença en été dans le Lyonnois & le Dauphiné, d'où elle se répandit avec fureur dans plusieurs Provinces de ce Royaume ; les animaux qui en étoient atteints, mangeoient, travailloient comme à l'ordinaire, jusqu'au moment où on les voyoit tomber morts tout-à-coup ; il se formoit sur la langue une vessie noire ou violette, qui formoit escarre en quatre ou cinq heures de tems ; après la chûte de l'escarre, l'animal mouroit.

On en ouvrit plusieurs, dont on trouva les intestins comme pourris ou plutôt gangrenés ; la langue de la plupart étoit dans le même état & tomboit quelquefois par pieces ; le meilleur remede qu'on trouva contre ce mal, fut de ratisser la partie jusqu'au sang, avec une piece d'argent, & de laver la plaie avec du vinaigre assaisonné de poivre & de sel ; quelques-uns ajouterent de l'ail & du poireau avec le même succès.

Cette maladie s'étendit avec une rapidité étonnante des frontieres d'Italie, par la Suisse & l'Allemagne, jusqu'en Pologne, en 1683. Le Docteur Wincler dit dans une de ses lettres, qu'elle ne se déclaroit point au même moment dans des lieux fort éloignés, mais qu'elle avoit une marche réglée & qu'elle faisoit environ deux milles d'Allemagne en vingt-quatre heures, sans épargner une seule Paroisse sur son chemin & aux environs. En ouvrant les cadavres des animaux qui en étoient morts, on leur trouvoit la langue sphacelée & corrodée ; dans quelques-uns on trouvoit comme des traces d'une squinancie maligne, dans d'autres la rate pourrie. On observa en Allemagne, ainsi qu'en France,

que ceux qui soignoient les bestiaux ainsi malades, sans se précautionner contre la contagion, en étoient bientôt frappés eux-mêmes & périssoient, ainsi que leurs bêtes, de la même maladie. On employa sur plusieurs le même traitement qu'on avoit suivi en France, & toujours avec le même succès (Voyez épisootie.); c'est cette même maladie observée plusieurs fois depuis, qu'on appelle *charbon*, à la langue, ou chancre volant, pour laquelle il n'y a qu'un traitement à suivre & qui réussit toujours.

Les Editeurs des Œuvres de Sydenham, ont réuni à la fin l'histoire des maladies qui ont régné principalement en Allemagne, depuis 1690 jusqu'en 1729; on y trouve quelques traces de maladies épisootiques: une des plus intéressantes est celle que Ramazzini, Professeur à Padoue, observa dans le territoire de cette Ville, en 1690 & 1691; on remarqua, selon cet Auteur, que les quatre ou cinq années qui précéderent cette époque, furent accompagnées de fortes chaleurs; mais que les années 1689 & 1690 furent très-pluvieuses, les campagnes inondées, les herbes, les fruits, les légumes tachés de rouille, ce qui occasionna diverses maladies sur les hommes & les bestiaux, surtout sur ces derniers; la mortalité s'étendit jusques sur les vers-à-soie, les abeilles; la maladie du bétail consistoit principalement en une éruption de boutons qui se manifestoient au cou, à la tête & aux jambes, après quelques jours d'indisposition; la plupart en restoient aveugles; ceux qui échappoient à la violence du mal, mouroient ensuite d'épuisement; ces boutons ressembloient parfaitement à ceux de la petite vérole des enfans, soit par la figure, la couleur, la grosseur, l'humeur qu'ils contenoient; soit par la maniere dont ils se terminoient; après la suppuration, ils se couvroient d'une croûte noire; les porcs mouroient par troupe comme suffoqués; les autres animaux ne furent pas épargnés; on vit mourir les bœufs à la charrue;

les troupeaux entiers détruits subitement, ou attaqués de la maladie regnante. Ramazzini ne balance pas sur la cause, il l'attribue principalement à la rouille des herbes; nous nous garderons bien d'examiner ici avec M. Paulet, si c'est là la vraie cause.

L'an 1691, ne fut pas moins funeste au bétail que l'avoit été la précédente, quoique la constitution de l'air n'eût pas été la même, car celle-ci au contraire fut très-seche & très-ardente; les bêtes à laine furent presque toutes détruites; la rage fut observée parmi les animaux, sur-tout parmi les chiens.

En 1693, la Bresse eut le malheur de voir périr la plus grande partie de ses troupeaux de bœufs par une péripneumonie maligne; l'hiver précédent avoit été très-pluvieux, le printems aussi chaud que l'été, les bœufs & les vaches mouroient à tas. On en attribue la cause à une rosée âcre & corrosive, qui teignoit le linge en couleur jaune, & à la grande quantité d'eau froide, dont se gorgeoient les bœufs dans le fort de la chaleur; par l'ouverture que les bouchers firent du corps de ces animaux, leurs poumons se trouvoient ulcérés.

L'an 1695 fut encore malheureux pour la Bresse; on observa vers l'équinoxe d'automne, après un été pluvieux & nébuleux, suivi de quelques chaleurs subites & passageres, des tumeurs inflammatoires aux pieds de plusieurs animaux, dont la cure fut abandonnée au soin des Médecins vétérinaires.

Tel est l'extrait de ce qui concerne les deux premieres époques, dans lesquelles M. Paulet a divisé son examen des maladies épisootiques; à l'égard de la troisieme, voyez articles *Epizootie*, *Bétail*, *Remedes*, *Moutons*, *Brebis*, *Cheval*, &c. On trouvera dans ces différens articles plus de détails à ce sujet que dans l'ouvrage même de M. Paulet.

L'affreuse épisootie qui désole, depuis le mois de Juin de l'année 1774, les Provinces méridionales, & pour laquelle la Faculté de Médecine de Montpellier

consultée, a donné la consultation dont nous avons rapporté ci-dessus l'extrait, a aussi procuré un autre mémoire très-instructif, où l'on assure qu'il faut employer contre cette funeste maladie les remedes rafraîchissans & non les cordiaux; dès qu'on a connoissance du mal, dit l'Auteur, on doit mettre les bestiaux à la diete & ne les nourrir qu'avec de l'eau blanche, dans laquelle on a dissous une certaine quantité de sel de nitre; ce sel est un excellent diurétique, tient le ventre libre & rafraîchit: on peut aussi donner à ces animaux des lavemens rafraîchissans, parce que le grand feu épaissit & dessèche les alimens dans l'estomac. L'Anonyme fait donner aux bêtes malades deux onces de fleurs de soufre & une once de sel de nitre en breuvage, pendant trois jours; on continue l'usage de l'eau blanche, du sel de nitre & des lavemens rafraîchissans; s'il s'est formé des dépôts, on les ouvre avec un rasoir; on applique sur la plaie un onguent suppuratif, composé de térébenthine une once, céruse en poudre, cire en morceaux, huile de lin, ou mieux d'olive, de chacune de ces substances deux onces, résine en poudre une once, que l'on tient sur un feu doux & que l'on ne cesse de remuer pendant six heures; on met cet onguent en rouleau, lorsqu'il est presque froid, & l'on peut aussi en faire usage pour les plaies du corps humain.

Dans un autre écrit sur le traitement, publié par les Maire & Consuls de Condom, au sujet de l'épizootie qui désole la Guienne & les Provinces voisines, M. Vicq d'Azir, dont nous avons donné ci-dessus l'extrait d'un de ses Mémoires, fait voir, ainsi que nous le dirons à l'article *Veau*, que les frictions avec des bouchons imbus de vapeurs aromatiques, les scarifications le long de l'épine & les couvertures de laine sur le dos de l'animal, doivent être préférées au mêlange de sang, de farine, &c. que les saignées trop multipliées sont dangereuses, & que

trois suffisent pour l'animal le plus vigoureux ; qu'il faut bien se garder de tenir ensemble les bestiaux sains & ceux qui sont malades, &c. le reste est détaillé dans le Mémoire de M. Vicq d'Azir, analysé ci-dessus.

Nous ne pouvons mieux finir cet article, que de rapporter la lettre de M. l'Archevêque de Toulouse, qu'il a adressée, le 24 Décembre 1774, aux Curés de son Diocèse, à l'occasion des maladies épisootiques, dont les Provinces voisines étoient affligées.

Dans cette lettre, datée de Montpellier, où ce digne Prélat assistoit aux Etats de la Province, la religion, l'humanité, la bienfaisance & le patriotisme offrent un grand exemple & une grande leçon à tous les citoyens, aux puissans, aux riches, & sur-tout au Clergé, pere & débiteur particulier des pauvres ; on y voit une raison supérieure réunir tous les devoirs & les soins, la science & la tendresse Pastorale prévenir les maux & les abus, & la vertu pure voler au secours des malheureux ; cette lettre mérite à tous égards d'être consignée en son entier dans un ouvrage destiné à rassembler tout ce qui peut concerner les animaux domestiques & leurs maladies épisootiques ; avant que de la rapporter, nous observerons qu'en 1744 & 1745, il régna dans les Trois-Evêchés une maladie épisootique qui enlevoit presque toutes les bêtes à cornes : mon pere en avoit vingt dans sa maison de campagne de Marly, près Metz, par le bon traitement qu'il fit lui-même de ces animaux, & auquel j'assistois, tout jeune que j'étois pour lors, il n'en périt que deux, les dix-huit autres échapperent ; il n'étoit pas moins heureux pour le traitement des autres maladies de ses bestiaux, dont il avoit de toutes especes ; c'est de ses expériences que j'ai profité, pour en faire usage quelquefois dans cet Ouvrage. Plusieurs Auteurs publient des Traités sur les maladies des bestiaux, sans même les connoître, & sans avoir vu aucun animal malade ; il n'est pas

surprenant pour lors que si peu de personnes en connoissent le traitement ; c'est l'ignorance dans la plupart de ceux qui sont chargés de cette besogne, qui oblige malheureusement, mais très-sagement, le Ministere d'en venir à des moyens extrêmes, qui sont cependant très-préférables aux suites qui pourroient résulter d'une opération contraire. Quoi qu'il en soit, voici en substance la lettre de M. l'Archevêque de Toulouse :

La funeste contagion qui commence à menacer ce Diocese, & peut-être votre Paroisse, a excité, Monsieur, comme vous le savez, l'attention du Gouvernement & de tous ceux qui ont quelque part à l'administration de la Province.

Comme une fâcheuse expérience a fait voir que les remedes n'avoient, jusqu'à ce moyen, produit aucun effet, & que la maladie a parcouru avec rapidité un espace immense, que les secours de l'art n'ont pu préserver ; Sa Majesté a jugé qu'il n'y avoit d'autre parti à prendre, que celui de tuer les bêtes infectées & de garantir, par ce sacrifice apparent, les parties saines, & où la contagion n'a pas encore pénétré.

Ce parti rigoureux en apparence, mais juste au fond & nécessaire, a été employé avec succès, dans ces derniers tems, pour la Flandre Autrichienne, & en particulier dans la Châtellenie de Courtray, où la perte de 128 bêtes en a sauvé plus de 26000. Ce même parti a été employé au commencement de ce siecle en Italie ; une maladie semblable fit périr un nombre infini de bestiaux, & elle ne put être arrêtée que par l'ordre de tuer, sans exception & indistinctement, toutes les bêtes qui se trouverent attaquées.

Quelque juste que soit la rigueur d'un pareil ordre, la bienfaisance de notre Monarque a cru qu'elle devoit être adoucie par une indemnité en faveur des propriétaires des bêtes infectées. Si la lueur d'espérance, qui reste toujours, malgré l'excès de la maladie,

ne peut être prolongée sans danger, elle ne doit pas non plus leur être ravie sans quelque compensation, & cette compensation sera pour eux un secours dans le malheur qui les accable, & une raison de faire à l'intérêt public le sacrifice qu'il commande. Les Etats de la Province se sont empressés, par leur délibération du 22 de ce mois, de seconder les vues du Gouvernement, en offrant cette indemnité sans délai & sans restriction à tous ceux qui se trouveront avoir le malheureux droit d'y prétendre.

M. le Comte de Périgord a donné les ordres les plus précis, pour qu'un cordon de troupes formé sur les frontieres de la Province, la préserve, s'il est possible, de la communication de ce fléau; car il n'est que trop certain, que cette maladie, semblable à la peste, est comme elle portée non seulement par les animaux qui y sont sujets, mais par tout autre animal, par l'homme même & par les objets inanimés.

M. de Saint-Priest s'est en même tems transporté à Toulouse & dans les parties de la Province les plus ménacées, pour être à portée de donner sur les lieux les ordres nécessaires, & en assurer l'exécution.

Le Parlement, guidé par les mêmes vues, a aussi ordonné des précautions qui tendent également à empêcher toute communication, & si les mesures autorisées par le Gouvernement & secondées par l'Administration, rendent inutiles quelques-unes de ces précautions, vous devez remarquer que tous ceux qui, sous quelque rapport, sont chargés de veiller à l'intérêt public, sont convaincus que les tentatives de la Médecine n'ont rien produit, & que le seul remede est la séparation des parties saines d'avec les parties infectées, tant par la destruction des bêtes malades, que par l'éloignement de tout ce qui peut amener la contagion.

Ce n'est pas que l'espoir des remedes & des guérisons, doive être entiérement abandonné: les Etats

ont ordonné des recherches, auxquelles la Faculté de Montpellier se livre avec zele; mais vous sentez que des expériences de cette nature ne doivent être tentées qu'avec réserve & par des personnes avouées du Gouvernement. Si chacun vouloit faire des essais, un espoir chimérique alimenteroit la contagion, & la vaine tentative d'un particulier rendant toutes les mesures inutiles, causeroit peut-être la ruine de la Province & celle du Royaume.

Les Charlatans & tous les distributeurs de remedes non avoués, doivent donc être évités avec soin; ils porteroient avec eux un double danger, celui de traîner la contagion, en visitant les bêtes malades, & celui de la perpétuer, sous le prétexte de la guérir. Mais si les remedes curatifs doivent être laissés à la prudence de l'Administration, qui ne négligera rien pour parvenir à des découvertes utiles, & pour les faire connoître aux peuples, il n'en est pas de même des remedes préservatifs, que chacun peut employer avec succès; le plus certain est la séparation des bêtes saines & l'éloignement de tout ce qui peut apporter ou communiquer la contagion.

La meilleure précaution que chaque particulier puisse prendre, c'est de tenir ses bêtes renfermées dans des étables propres, où l'air soit souvent renouvellé & purifié par des fumigations, & de les tenir tellement renfermées, qu'elles n'aient aucune communication, ni avec d'autres bêtes quelles qu'elles soient, ni même avec d'autres hommes que ceux qui sont prépossés pour en avoir soin. Les pâtures publiques, les abreuvoirs communs, tout ce qui réunit les bestiaux, doit être évité; c'est presque toujours par quelque negligence sur ces précautions, que la maladie a été apportée dans les lieux où l'on a éprouvé les ravages, & l'animal est comme à l'abri de ces atteintes, s'il est séquestré de ce qui peut la répandre.

J'ai jugé à propos, Monsieur, d'entrer avec vous

dans tous ces détails. Malheur à celui qui regarderoit comme étranger à notre miniſtere, un ſoin quelconque utile aux peuples! Ah! qui peut mieux que vous, à l'aide de la confiance que vous avez dû inſpirer aux habitans de votre Paroiſſe, les faire entrer dans les vues ſages & bienfaiſantes du Gouvernement? Qui peut mieux que vous les convaincre qu'une rigueur apparente eſt un bienfait réel; que loin d'être alarmés de la perte de quelques bêtes, que la maladie ne leur permettoit pas de conſerver, l'ordre de les tuer eſt le ſeul moyen de garantir ce qui leur reſte; qu'ils doivent non ſeulement y ſouſcrire & ſe porter avec zele à l'exécution des ordres qui leur ſont donnés, mais que chacun d'eux doit entretenir, autant qu'il eſt en lui, la ſéparation totale, ſans laquelle il n'eſt point d'eſpérance à concevoir; & qu'enfin, ſi par la diſſimulation du mal, par l'ouverture imprudente d'une communication qui doit être interrompue, ou par toute autre négligence qu'ils auroient pu éviter, la contagion alloit franchir les barrieres qu'on cherche à lui oppoſer, ils ſeroient coupables devant Dieu & devant leurs freres, & reſponſables de tous les maux qu'il auroit été en leur pouvoir de prévenir (*Quelle circonſtance d'être obligé de recourir au miniſtere ſacré pour faire tuer les animaux! Voyez ce que nous avons dit ci-deſſus*).

Mais, Monſieur, ſi j'ai dû vous inſtruire pour la conſolation des habitans de votre Paroiſſe, des ſecours propoſés contre le malheur qui les menace, & de la maniere dont ils doivent eux-mêmes ſe conduire pour s'en préſerver, il eſt d'autres ſoulagemens qui tiennent particuliérement à mon miniſtere, & qui en font la douceur au milieu des cruelles circonſtances qui les exigent.

Le Gouvernement & la Province ont aſſuré aux propriétaires des bêtes infectées, une indemnité proportionnée à la perte qu'ils font, en les dévouant à la

mort ; mais il est une classe de malheureux, pour qui cette indemnité même seroit une foible ressource. Le pauvre, qui n'avoit pour subsister que l'animal qui lui est ravi, a besoin de secours plus particuliers, & ce sont ces secours que je lui dois, & que vous me mettrez à portée de lui procurer, en me rendant compte de ses besoins, des pertes qu'il aura faites & du soulagement qui lui sera nécessaire.

Si votre Paroisse est située dans la Guienne, elle auroit peut-être, en cas qu'elle n'eût pas été épargnée par la maladie, à réclamer des secours encore plus pressans & plus déterminés ; j'ignore comment la police y est suivie, & si l'ordre de tuer les bêtes y est accompagné d'une indemnité telle que la peuvent espérer les peuples du Languedoc ; je me ferai un devoir d'en solliciter pour les habitans aisés de votre Paroisse, mais c'est de moi que les pauvres en doivent attendre directement ; je vous prie donc de me mander, sans délai, s'il y a dans la Guienne ordre de tuer les bêtes infectées, & si cet ordre est accompagné d'une indemnité ; si ces indemnités sont accordées sans réserve, & en cas qu'elles n'existent pas, ou qu'elles soient trop restreintes, quel seroit le moyen de les étendre aux pauvres de votre Paroisse.

Il me seroit pénible de ne pas voir tous les pauvres de ce Diocese espérer la même consolation, notre bien leur est consacré ; & quel meilleur usage puissé-je faire de celui que je possede, que de le répandre dans leur sein pour adoucir leur malheur ?

Si j'ai sous ce rapport quelques considérations, ou quelques ménagemens à vous demander, c'est de rendre ces secours utiles par votre zele & par votre prévoyance. La charité soulage le malheur, la vigilance le prévient ; elle est le premier des actes de la charité & le plus utile, puisqu'elle rend les autres superflus ; en éclairant les habitans de votre Paroisse sur leurs propres intérêts, en excitant leur attention sur

tout ce qui peut en éloigner la contagion, en les préservant d'une confiance dangereuse pour des remedes inutiles, en engageant chaque particulier à ne rien négliger de ce qui est en son pouvoir, vous parviendrez à garantir votre Paroisse, ou du moins à diminuer l'effet du mal, s'il y a pénétré; & c'est là la partie de l'administration qui vous est confiée, celle à laquelle vous donne droit le ministere que nous exerçons, puisque sous tous les rapports d'instructions, d'exhortations & de conseils, il nous dévoue au salut & au bonheur des peuples.

Je ne vous ai parlé jusqu'ici, Monsieur, que des moyens que la sagesse humaine peut proposer, & des secours que la charité peut répandre; il en est d'un ordre supérieur, qui peuvent seuls donner de la valeur à nos foibles tentatives, & rendre nos mesures efficaces. Ah! que peuvent les conseils des hommes, si la main du Très-Haut ne les seconde pas! Prosternons-nous aux pieds de ses Autels, & demandons-lui par des prieres réitérées, que si nous l'avons offensé par nos péchés, il soit fléchi par notre repentir & par nos malheurs; qu'il n'étende pas sur nous le fléau destructeur, dont les Provinces voisines ont été affligées; que si quelques parties de ce Diocese en ont été atteintes, il daigne épargner au moins & les restes de la Province & le Royaume entier, qui peuvent en être les victimes; mais en excitant les habitans de votre Paroisse à obtenir du Ciel les salutaires effets de sa miséricorde, je ne doute pas que vous ne soyez attentif à les éloigner de ces pratiques superstitieuses, auxquelles le peuple, dans de semblables occasions, n'est que trop porté à avoir recours. Quelques-uns, pour obtenir une bénédiction, qu'ils ne craignent pas souvent de confondre avec des remedes humains, exposeroient par des sorties indiscretes, ou par la seule réunion, leurs bestiaux à la contagion; d'autres, contens de l'avoir obtenue, négligeroient tous les

préservatifs qui leur sont offerts, & manqueroient ainsi à la Providence, qui n'aide l'homme qu'autant qu'il s'aide lui-même par son travail & par son industrie; il faudroit à d'autres des processions & des pélérinages, qui les détournant du soin de leurs menages & de leurs occupations habituelles, ajouteroient encore à leur misere, & les exposeroient à rapporter la contagion des lieux qu'ils auroient frequentés pour s'en garantir.

C'est à vous, Monsieur, à éclairer la dévotion du peuple & à la diriger de maniere, que sans rien perdre de sa ferveur, elle n'aille pas par des pratiques superstitieuses contrarier les vrais principes du Christianisme, ou par un éclat indiscret, ajouter encore aux alarmes publiques. Je vous annonce en conséquence, que je ne me déterminerai qu'avec la plus grande réserve, à permettre les processions qui me seront demandées.

C'est dans nos Eglises, c'est aux pieds des Autels que Dieu veut être fléchi; c'est au milieu de nos saints Mysteres, & dans les jours particuliérement consacrés au Seigneur, qu'il veut être prié.....

Que ne m'a-t-il été possible dans les premiers momens, d'aller à votre secours, & seconder votre zele! Dieu a permis que les premieres nouvelles de la contagion nous soient parvenues pendant l'Assemblée des Etats; les secours en seront plus prompts & plus assurés, & par là la cause de mon absence en diminuera le regret; mais cette absence ne durera pas long-tems: à peine aurez-vous reçu cette lettre que je serai rendu à Toulouse & prêt à recevoir les éclaircissemens que je vous demande; ou si l'état de votre Paroisse vous permet de vous absenter, vous me trouverez toujours empressé de conférer avec vous sur les secours de tout genre qui lui sont nécessaires; si même il pouvoit être utile que je m'y transportasse, je vous prie de me le marquer; notre devoir est de nous sacri-

fier au bien des peuples qui nous sont confiés, & en me mettant à portée d'y contribuer, vous acquerrez des droits sur ma reconnoissance. J'ai l'honneur, &c. *signé*, ET. CH. Archevêque de Toulouse.

VACHER. C'est celui qui conduit les vaches aux champs & qui en a soin; il faut qu'il soit robuste, toujours matinal; qu'il fasse traire les vaches & les mene ensuite aux champs avec les cochons, poulains & ânes, s'il y en a; qu'il prenne garde que ces animaux ne se fassent pas du mal les uns aux autres, & qu'ils n'aillent point dans les bleds, ni autres héritages défendus; il doit les ramener le soir dans l'écurie ou l'étable, leur donner à manger, lorsqu'ils ont besoin; leur faire de bonne litiere; prendre bien garde aux vaches qui sont pleines & prêtes à vêler, ne leur point donner de coups qui puissent leur faire mal; les ramener à la maison, lorsqu'il les voit prêtes à mettre bas; avoir bien soin des veaux, les faire tetter à leurs heures, sur-tout avant de ramener les vaches aux champs.

VAINES ou FUMÉES. Ce sont, en terme de chasse, des excrémens de bêtes fauves, qui sont légers & mal pressés.

VANNEAU. Cet oiseau est très-connu. Voyez sa description dans le *Fauna Gallicus*, & la maniere d'en faire la chasse à l'article *Pluvier*. Cet oiseau pond quatre à cinq œufs à chaque couvée, d'un jaune sale, pigotés par-tout de taches assez grandes, noires & fréquentes; il fait son nid par terre au milieu des champs & à découvert, caché néanmoins au moyen de quelques brins de paille qu'il met sous ses œufs; si-tôt que les petits sont éclos, ils sont couverts d'un duvet épais, ils abandonnent le nid & suivent leur mere çà & là; on prétend que le vanneau crie d'autant plus fort qu'il est éloigné de son nid, & qu'il voltige tout autour en poussant une voix plaintive, pour persuader que son nid est dans cet endroit, & éloigner la per-

sonne de son véritable lieu ; il se nourrit de mouches, qu'il prend quelquefois en été, en volant à la façon des hirondelles ; d'autres fois, il souffle en terre à la maniere des pluviers & en fait sortir les vers pour les manger.

Il vole seul pendant l'été, & cependant pendant l'hiver il se rassemble en si grand nombre, qu'on les prendroit ainsi rassemblés pour une grande nuée ; s'ils descendent pour lors en-bas sur une prairie, il faut qu'elle soit large & spacieuse ; on a donné à cet oiseau le nom de *dixhuit*, parce qu'il semble crier *dixhuit*, & celui de *papechieu*. Il vole légérement, & quelquefois il fait grand bruit avec ses ailes en volant.

Cet oiseau crie la nuit, comme la plupart des oiseaux aquatiques, ou qui se plaisent à habiter le long des étangs & dans les lieux marécageux ; il court assez vîte & avec beaucoup de grace ; il a une contenance hardie, il s'apprivoise aisément ; si on en croit Turner, les Anglois en nourrissent dans leurs jardins, pour dépeupler les vers de terre & les chenilles ; les François en font de même : il ne craint point les chats, ou du moins dès qu'il en apperçoit un, il jette des cris aigus & perçans qui les font fuir ; les œufs du vanneau sont marbrés, plus gros que les œufs de pigeons ; le vanneau est en usage parmi les alimens, il est même assez estimé ; il excite l'appétit & se digere facilement, cependant la nourriture qu'on en tire est fort peu solide : aussi son usage ne convient-il pas aux personnes accoutumées aux grands exercices du corps ; pour l'avoir bon, il faut le choisir jeune, tendre, gras & bien nourri ; il convient en tout tems & à toute sorte d'âges & de tempéramens ; en Sologne, les gens de la campagne font des omelettes avec les œufs, ils les trouvent excellentes ; en Hollande, où ces oiseaux se trouvent abondamment, on estime aussi beaucoup les œufs de vanneau à cause de leur délicatesse, de

sorte

forte que dans la primeur une couple de ces œufs s'y vend quelquefois une piſtole.

Pour ce qui concerne les uſages de cet oiſeau dans la matiere médicale, on ſait qu'il eſt propre pour purifier le ſang, pour pouſſer par les urines, pour fortifier le cerveau & contre l'épilepſie; on le mange, ſoit rôti, ſoit bouilli, autrement on le fait deſſécher, après l'avoir plumé & vuidé; & après l'avoir réduit en poudre, on en donne depuis la doſe d'un demi-gros juſqu'à un gros, dans quelque liqueur céphalique, ce qu'on continue pendant quelque tems.

VAOUTRE. C'eſt un terme dont ſe ſert le valet de limier, lorſqu'il eſt au bois, qu'il alonge le trait à ſon limier & qu'il le met devant lui pour le faire quêter.

VEAU. C'eſt le petit de la vache; il eſt enveloppé dans le ventre de ſa mere d'un amnios & d'un chorion; il a auſſi un allantoïde, l'ouraque ſort de l'ombilic, avec les vaiſſeaux ſanguins & ſe prolonge dans le cordon ombilical juſqu'au-delà de l'endroit où l'amnios s'épanouit & s'étend de toutes parts pour envelopper le fœtus; à ce même endroit le prolongement de l'ouraque forme l'allantoïde, qui s'étend à droite & à gauche entre l'amnios & le chorion, & qui forme deux cornes, ou, pour ainſi dire, deux poches alongées, dont le fond termine les deux bouts de l'allantoïde; ces poches ſe réuniſſent à l'endroit de l'ouraque, & reçoivent la liqueur qui en découle; quand le fœtus eſt près du terme, ſon allantoïde eſt fort étendue; on ne peut pas pour lors l'enfler en entier ſans la déchirer; mais quand le ſujet eſt moins avancé, ou y parvient plus facilement; elle eſt tranſparente au point qu'on peut voir au travers du ſédiment de la liqueur qu'elle contient. Le chorion & l'amnios forment, comme l'allantoïde, deux prolongemens qui s'étendent dans les cornes de la matrice; mais ils n'y adhérent pas, comme dans la jument, par

des rugosités, c'est au contraire par de petits placenta qui sont séparés les uns des autres & distribués en différentes distances; on en a distingué près de cent pour un seul embryon, on les a appellés cotyledons. Voyez ce que nous en avons dit article *Vache*. Ces cotyledons sont applatis, de figure ovale & formés en partie par la matrice, & en partie par le chorion; il s'éleve sur les parois intérieures de la matrice, des tubercules ovales, correspondans à d'autres tubercules de la même figure, qui se forment sur la face extérieure du chorion; ces tubercules sont appliqués l'un autour de l'autre, & le composé d'un tubercule de la matrice, environné par un tubercule du chorion, est ce qu'on appelle un *cotyledon*; chaque cotyledon attache le chorion à la matrice; quand le fœtus a pris un certain accroissement, si l'on sépare pour lors le chorion de la matrice, les cotyledons se partagent en deux parties; dans le moment de cette disjonction, l'on apperçoit que les tubercules du chorion sont hérissés de petits prolongemens & que ces prolongemens sortent de plusieurs cavités qui pénétrent dans les tubercules de la matrice; ces tubercules se détachent naturellement l'un de l'autre, lorsque la vache met bas, & ceux qui restent dans la matrice, s'oblitèrent dans la suite & s'effacent en entier; on a observé dans les embryons que les endroits où les cornes devoient paroître, sont marqués par une tache rougeâtre, & par une sorte d'empreinte sur la peau; la vessie a une forme cylindrique; les quatre estomacs sont fort amples, à proportion de la grosseur du fœtus; le *thymus*, qu'on nomme vulgairement *ris de veau*, est aussi étendu que dans le poulain. Dans le veau, la caillette ou le quatrieme estomac se nomme autrement la *mullette*.

Quand le veau est né, on le laisse auprès de sa mere pendant les cinq ou six premiers jours, pour qu'il soit toujours chaudement & qu'il puisse tetter aussi sou-

vent qu'il en a besoin ; mais il croît & se fortifie assez dans ces cinq ou six jours, pour qu'on soit dès-lors obligé de l'en séparer, si l'on veut la ménager ; car elle s'épuiseroit s'il étoit toujours auprès d'elle ; il suffira de le laisser tetter deux ou trois fois par jour ; & si on veut lui faire une bonne chair, on lui donnera tous les jours des œufs cruds, du lait bouilli, de la mie de pain ; au bout de quatre ou cinq semaines ce veau sera excellent à manger ; on pourra donc ne laisser tetter que trente ou quarante jours les veaux qu'on voudra livrer au boucher. Mon pere ne vouloit pas qu'on laissât jamais tetter les veaux qu'on destinoit à la boucherie ; il leur faisoit donner le lait de deux ou trois vaches par jour, au moyen d'une machine faite exprès, & pendant le jour on leur donnoit à avaler des bols préparés avec des œufs & de la farine d'orge. M. Ferrand nous a appris, dans son mémoire sur le trefle, la méthode d'élever les veaux à la Flamande ; on retire, dit-il, le veau d'auprès de la vache, dès qu'il est bien léché & bien sec ; on le met dans une petite niche de planches, disposée en quarré long, de deux pieds & demi de largeur sur cinq pieds de longueur, close des deux côtés : on ménage à cette niche une porte par derriere & une par devant, & on place un crampon de chaque côté ; à un demi-pied de la porte de devant, on y attache le veau à deux longes, ensorte qu'il puisse se coucher, sans cependant qu'il puisse avoir la liberté de se tourner de la tête à la queue : cette niche est garnie par-dessous d'un plancher qu'on fabrique un peu en pente pour faciliter l'écoulement des urines ; dès que le veau a huit jours, on ne lui laisse aucune litiere ; on la balaye même souvent très-proprement ; on lui met la bouche, jusqu'aux naseaux, dans un petit panier d'osier, qui s'attache par dessus la tête avec une liasse, afin qu'il ne puisse pas manger, ni même lécher la poussiere ; dès qu'il est dans cette niche, on lui présente du lait frais

tiré dans un vaſe ; on lui met la bouche tremper ſur le bord & avec le doigt, en réitérant, on lui en introduit dedans. Peu de jours après, il tette le doigt dont un petit bout ſort du lait; par ce moyen, dans quinze jours, au plus tard, on l'habitue à boire le lait parfaitement bien. On peut le nourrir ainſi tant qu'on veut; il coûte peu de ſoin : au bout de trois mois, s'il eſt né d'une groſſe vache, & ſi on lui a donné du lait autant qu'il a pu en boire, il peut peſer même juſqu'à quarante-cinq livres le quartier tout dépouillé.

A l'égard des veaux qu'on veut nourrir, il faut les laiſſer au lait au moins pendant deux mois; plus on les laiſſera tetter, plus ils deviendront gros & forts; on préférera pour les élever ceux qui ſont nés aux mois d'Avril, Mai & Juin ; les veaux qui naiſſent plus tard ne peuvent acquérir aſſez de force pour réſiſter aux injures de l'hiver ſuivant; ils languiſſent par le froid, & périſſent preſque tous. A deux, trois ou quatre mois, on ſévrera donc les veaux qu'on veut nourrir; avant de leur ôter abſolument le lait, on leur donnera un peu de bonne herbe ou de ſain-foin, pour qu'ils commencent à s'accoutumer à cette nouvelle nourriture; après quoi, on les ſéparera tout-à-fait de leur mere, & on ne les en laiſſera point approcher ni à l'étable, ni au pâturage, où cependant on les menera tous les jours, & où on les laiſſera du matin au ſoir pendant l'été; mais dès que le froid commencera à ſe faire ſentir en automne, il ne faudra point les laiſſer ſortir que tard dans la matinée, & les ramener de bonne heure ſur le ſoir; & pendant l'hiver, comme le grand froid leur eſt abſolument contraire, on les tiendra chaudement dans une étable bien fermée & bien garnie de litiere; on leur donnera avec l'herbe ordinaire du ſain-foin, de la luzerne, & on ne les laiſſera ſortir que par des tems doux ; il leur faut beaucoup de ſoin pour paſſer le premier hiver; c'eſt

le tems le plus dangereux de leur vie; car ils se fortifieront assez pendant l'été suivant, pour ne plus craindre le froid du second hiver.

On trouve dans le troisieme & le quatrieme estomac du veau qui tette des grumeaux de lait caillé; les grumeaux de lait séchés à l'air sont la présure avec laquelle on fait les caillons, & dont on se sert pour faire cailler le lait; plus on garde cette présure, meilleure elle est, & il n'en faut qu'une très-petite quantité pour faire un grand volume de fromage.

Les bœufs, les taureaux, les vaches aiment beaucoup le vin, le vinaigre, le sel; ils dévorent avec avidité une salade assaisonnée. En Espagne, & dans quelques autres pays, on met auprès du jeune veau, à l'étable, une de ces pierres qu'on appelle *salegres*, & qu'on trouve dans les mines de sel gemme; il leche cette pierre salée pendant tout le tems que sa mere est au pâturage; ce qui excite si fort l'appétit ou la soif, qu'à l'instant que la vache arrive, le jeune veau se jette à la mamelle, en tire avec avidité beaucoup de lait, s'engraisse & croît bien plus vîte que ceux auxquels on ne donne point de sel. C'est par la même raison que lorsque les bœufs ou les vaches sont dégoûtés, on leur donne de l'herbe trempée dans du vinaigre, ou saupoudrée d'un peu de sel; on peut leur en donner aussi lorsqu'ils se portent bien, & qu'on veut réveiller leur appétit pour les engraisser en peu de tems.

Dans le journal économique du mois de Mai de l'année 1754, est insérée une lettre adressée à l'auteur de ce journal, de Reyn, près Breda, dans le Brabant, sur la maniere artificielle de faire blanchir la chair des veaux, & sur quelques détails qui concernent le gouvernement de ces animaux; nous allons rapporter ici l'extrait de cette lettre.

Les veaux, dit l'auteur de cette lettre, qu'on envoye au marché ne sont estimés qu'autant que leur

chair promet d'être blanche & délicate ; mais ils n'apportent pas tous en naissant ces avantages, ou ne les conservent pas ; on a trouvé le moyen de rectifier la nature, ou d'empêcher qu'elle ne se corrompe.

Les veaux portent des marques extérieures qui décelent leurs qualités ; ceux qui sont d'un fauve pâle, qui ont le muffle brun ou blanc, les reins forts, les gencives blanches, une queue de rat, les yeux bordés d'un cercle blanc, dont les paupieres sont comme autant de petits piquans ; ceux-là, dis-je, ont communément la chair blanche ; l'on présume en leur faveur, selon qu'ils réunissent plus ou moins de ces signes, ou que ces signes sont plus ou moins évidens ; au contraire, un veau de couleur noire, dont la gencive est rouge, dont les barbes pendent, qui est foible & maigre, un pareil veau a toujours la chair rouge, malgré tous les soins que l'on en peut prendre. Les veaux femelles ont aussi plus de disposition que les mâles à avoir la chair blanche, & même parmi ceux de la premiere espece, il est avantageux de choisir les plus petits ; ainsi, quand on a des raisons particulieres pour ne pas laisser multiplier un troupeau de bêtes à cornes au-delà d'un certain nombre, si l'on veut se défaire avantageusement des veaux qu'on ne veut point élever, il faut choisir ceux qui portent les indices que nous venons de spécifier, ou à leur défaut, ceux qui en approchent le plus.

Les premiers, dont les dispositions sont favorables, ne demandent qu'un gouvernement attentif, pour empêcher leur chair de rougir ; il faut pour cela leur menager le lait avec précaution, & leur fournir au défaut de cette liqueur, qui est leur aliment naturel, des breuvages doux & nourrissans ; on ne leur livre pas d'abord en entier le pis de leur mere ; un seul trayon leur suffit pour la premiere semaine, on leur en donne deux la seconde, & dans la troisieme ou la quatrieme, on leur abandonne le reste. Si le lait com-

mence à tarir vers ce tems-là, on y substitue un breuvage, dont on fait prendre d'abord au jeune animal deux gorgées une seule fois par jour, dans la suite on lui en donne trois ou quatre gorgées & deux fois par jour; on mêle dans cette potion un peu d'eau d'anis, dont on augmente la quantité à mesure que le veau grandit. Cette potion doit se donner une heure avant que de lui laisser la liberté de tetter.

A l'égard des derniers, c'est-à-dire, de ceux dont les signes équivoques font appréhender que la chair ne soit rouge, on use de quelques artifices pour corriger ce défaut; plusieurs voisins de l'Anonyme de cette lettre font saigner fréquemment les jeunes animaux; mais cette méthode, qui n'est que trop généralement suivie, a de grands inconvéniens; les saignées réitérées privent le veau du suc nourricier qu'il tire des alimens, il maigrit & sa chair devient coriace. Quelques-uns se contentent de faire saigner deux fois leurs veaux; savoir, au bout de six semaines & à deux mois & demi; il est vrai que ce moyen donne à l'animal une apparence favorable, très-propre pour le débit, mais c'est tout; car la chair ne répond pas aux promesses des signes extérieurs.

Il y a une pratique plus sûre que celle de la saignée, continue notre Auteur, mais elle demande plus de soin; on dispose dans l'étable les vaches à la queue l'une de l'autre, & on laisse entr'elles un intervalle d'environ quatre pieds pour pouvoir passer librement; on dresse à la tête de chaque vache un poteau, où elle est attachée par un anneau; parallelement à cette rangée de vaches, on dispose sur des planchers une rangée de veaux, sous lesquels on répand une litiere épaisse de paille; les planches doivent être percées en différens endroits pour faciliter l'écoulement des urines qui tombent dans une cavité assez large, pratiquée au-dessous; cette rangée est bordée par un ratelier rempli de craie, que les veaux peuvent lécher & manger à leur

aise ; on place aussi à portée d'eux un auge rempli d'orge, mêlé d'un peu de sel, & quelques-uns y ajoutent de la craie pulverisée, de la farine de froment & de la farine d'avoine.

Quand la mere manque de lait, on a recours à une espece de pâtée, que l'on peut composer de plusieurs manieres; on prend de la dreche & de la craie réduite en poudre très-fine, par égale quantité; on mêle le tout ensemble avec un peu de sel, de farine & d'eau-de-vie ou d'eau d'anis; on bat ces différens ingrédiens jusqu'à ce que le mêlange acquierre la consistance d'une pâte molle, & on en forme des pilules ou bols, dont on donne trois à la fois, après les avoir trempées dans du lait; cette nourriture est fort du goût des veaux; on n'est pas long-tems obligé de la leur faire avaler de force, ils la prennent bientôt d'eux-mêmes; & il n'est question que de la leur donner au bout d'un bâton. Cette pâtée est excellente pour l'hiver, mais en été on ne doit y mettre ni eau-de-vie, ni eau d'anis, ou du moins il en faut très-peu; il y a d'autres pâtées qui sont plus simples: par exemple, on fait une pâte de farine d'avoine & de lait, & on en forme des bols que l'on trempe dans du lait, & dont on donne aux veaux quatre à la fois, une heure avant que de les mettre sous la mere; comme cette nourriture est moins forte que la précédente, on leur en donne encore quatre autres, en les retirant du pis, avec une cuillerée de lait entre chaque bol.

Une troisieme pâte qui a plus de vertu que la derniere, & qui approche plus de la premiere, est la suivante: on prend de la farine & de la craie pulvérisée, & on délaye ces deux poudres dans du lait avec de l'eau d'anis, qui est beaucoup meilleure pour cet effet que de l'eau-de-vie pure.

Il y a en Angleterre, dans la province de Bedfort, une terre fort commune, dont les fermiers rempliſſent les rateliers de leurs étables; ils prétendent que les

veaux sucent cette terre avec plaisir, & qu'ils y trouvent un suc fortifiant, qui fait blanchir leur chair beaucoup plus sûrement que la pierre de craie.

Il faut avouer que ce n'est qu'à force de soins qu'on peut s'assurer du succès de ces artifices ; il faut d'abord choisir des veaux dont la constitution ne soit pas totalement opposée à l'amélioration qu'on se propose ; car tout l'art imaginable ne sauroit dompter la nature, quand il l'attaque de front ; il faut ensuite prendre garde que les veaux ne lechent point la terre, ni les planches sur lesquelles ils sont posés ; on croit aussi que le foin contribue à rougir leur chair, & qu'ainsi on doit les empêcher d'en manger : à l'égard de cette derniere attention, quelques personnes expérimentées ne la jugent pas nécessaire.

Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que les alimens recherchés, dont on nourrit ces jeunes animaux, pour faire blanchir leur chair, lui font perdre de son goût & de sa délicatesse : cependant, quand on sait bien les gouverner, on réussit à leur donner une chair dont la blancheur & l'air appétissant ne le cedent en rien à celle des veaux, qui sont nés avec les plus heureuses qualités. Comme la chair de ces derniers est infiniment plus exquise, avant d'avoir recours à l'art, il vaut mieux mettre en usage les précautions, qui en peuvent procurer par des voies naturelles.

Le choix du taureau y contribue beaucoup ; il y a des gens qui savent choisir avec tant de discernement l'étalon dont ils font couvrir leurs vaches, que rarement leur attente est trompée : voyez, pour son choix, ce que nous en avons dit à l'article *Vache ;* mais ce n'est pas encore assez d'avoir choisi le taureau ; si la vache que l'on mene à l'étalon fait sa nourriture ordinaire de vesse seche ou verte, ses veaux auront toujours la chair rouge ; ce n'est donc qu'à force de précautions qu'on peut se flatter de la réussite ; encore

faut-il savoir, avant de s'embarquer dans tous ces soins, si la nature du pays ne les rendra pas inutiles ; le sol influe beaucoup sur la qualité des veaux, & leur chair sera blanche ou rouge, selon la terre où ils seront nés.

On peut connoître même dans l'obscurité si le veau aura la chair blanche ; il suffit pour cela de le toucher ; un veau qui se porte bien a toujours sur les reins, auprès de la queue, deux lobes de graisse ; s'ils sont fermes, le veau sera rouge ; au contraire, s'ils sont mollets, c'est une marque certaine que la chair en sera blanche.

Les jeunes veaux sont exposés à différentes maladies ; les mâles sont sujets à se sucer le bout de leur nerf, ce qui les fait promptement maigrir & dépérir tout-à-fait ; c'est pourquoi dès qu'on s'appercevra, en passant la main tous les jours sous le ventre, que cette partie est plus mouillée qu'elle ne doit l'être par l'écoulement de l'urine seule, on lui mettra une museliere, ou bien on lui mettra un collier d'étoupe, dans lequel seront passés deux cordes, qu'on attachera à deux endroits opposés, comme l'on fait pour un cheval qu'on met entre les piliers pour le dresser au manege ; dans ce dernier cas, on l'attachera assez court pour qu'il ne puisse se sucer, de façon cependant qu'il ait l'aisance de se lever & de se coucher.

Quelquefois le veau ne peut pas tetter ; si on s'apperçoit qu'il ne le peut pas, lorsqu'on le met sous la mere, c'est un indice qu'il a les barbillons, qui lui viennent sous la langue ; on les coupera pour lors avec des ciseaux, & on lavera la place avec du vinaigre, de l'ail & du sel, ou avec de la salive seulement.

La gale est une autre maladie à laquelle sont sujets les veaux ; on connoît qu'ils en sont atteints, lorsque passant légérement la main sur le dos, on sent leur peau mal unie, & qu'on leur voit le poil hérissé ; pour les guérir, on prend du beurre frais avec l'huile de

chenevis, dont on les frotte dans tous les endroits où la gale paroît; cette maladie provient quelquefois de la négligence des servantes à donner de la litiere au veau, ou de ce qu'on laisse croupir sous lui son urine; ce qu'on pourra prévenir, en y apportant tous les soins nécessaires.

Le flux de ventre est aussi une maladie propre au veau; un remede efficace dans ce cas, même quand le flux seroit invétéré, est un gros de *diascordium* préparé sans feu, mêlangé avec du vin rouge & de l'eau chaude; on lui en fait prendre avec la corne, trois quarts-d'heure auparavant, & une heure après; on ne leur donne point de lait, mais on lui laisse lécher de la craie tant qu'il veut; si la premiere dose ne guérit pas, on en donne une seconde au bout de deux heures; la chair n'en est pas moins blanche, & ne contracte aucun goût par l'usage de ce remede.

La constipation est la maladie toute opposée; pour y remédier on fait fondre une once de manne commune dans un poisson d'eau; on y ajoute une cuillerée d'eau-de-vie; on épaissit le tout avec de la farine de froment, pour en faire des pilules, dont on donnera au veau trois ou quatre tous les matins, après qu'il aura été allaité; il faut les tremper dans le lait, pour que l'animal les avale mieux; on continue ainsi jusqu'à ce que le veau ait le ventre libre.

M. Vicq d'Azir, que nous avons déjà cité dans l'article *Vache*, vient de publier à l'Imprimerie Royale, un Recueil de différens Mémoires sur les maladies épisootiques des bêtes à cornes des Provinces méridionales. Nous avons profité de l'article *Veau*, que nous traitons ici, pour y inférer l'extrait de quelques-uns de ces Mémoires.

Le premier de ces Mémoires renferme des observations sur les différentes méthodes proposées pour guérir ces maladies. Ces méthodes, dit M. Vicq d'Azir, peuvent se réduire à trois principales. Dans la premiere,

qui est celle du Maréchal du *mas-Firmacon*, on propose cinq saignées ; la premiere & la seconde doivent être faites le premier jour à très-peu de distance l'une de l'autre ; la troisieme & la quatrieme doivent être pratiquées le second jour en deux heures de tems à-peu-près, & on doit placer un purgatif entre ces deux saignées ; la cinquieme doit être faite sous la queue. On recommande de mettre sur le dos un mêlange de sang, d'eau-de-vie & de farine ; on permet six livres d'alimens solides, dans tous les tems de la maladie, & on conseille l'eau blanche avec le soufre ; les signes sur lesquels ce Maréchal se fonde pour déclarer les bestiaux malades, ne sont point d'abord, selon M. Vicq d'Azir, suffisans ; ces signes se trouvent rapportés dans une feuille imprimée, qui avoit pour titre : *Traitement à faire aux bestiaux attaqués de la maladie épisootique*, & sont réfutés par une autre feuille, *Avis important, par M. Vicq d'Azir* ; l'une & l'autre de ces feuilles ont été distribuées par MM. les Maire & Consuls de Condom ; on reconnoît, dit ce Maréchal, qu'une bête est déjà attaquée de la maladie, lorsqu'on la fait ployer sous la main, en serrant l'animal avec un peu de force & de dextérité le long de la colonne épiniere en plusieurs endroits ; lorsque la bête est naturellement inquiete & qu'elle secoue la tête ; mais, dit M. Vicq d'Azir, presque toutes les bêtes à cornes, sur-tout celles qui sont jeunes, ont l'épine très-sensible en tout sens ; il n'y en a même aucune, quelque vigoureuse qu'elle puisse être, qu'on ne fasse ployer sous la main ; d'ailleurs, ces animaux sont naturellement inquiets & secouent la tête sans être pour cela malades ; mais si aux signes énoncés on ajoute les suivans, on doit être sûr de l'existence de la maladie ; ceux-ci ont une grande tristesse, un pouls quelquefois plein & fréquent, quelquefois misérable & accéléré, la dureté de la région lombaire gauche, la vaxillation des extrêmités postérieures, les convul-

sions des muscles du cou & des épaules, la chaleur de la bouche, l'abaissement de la tête, la saillie ou l'inflammation des yeux, un changement dans la chaleur des cornes & des oreilles, quelquefois la toux & la perte absolue ou partielle de l'appétit; sans le concours de la plus grande partie de ces signes, il n'y a point de Médecin instruit, selon M. Vicq, qui ose assurer qu'une bête est attaquée de la contagion actuellement regnante; à l'égard de l'application d'un mêlange de sang & de farine, sur le dos & les reins de l'animal, quoique cela ne soit pas mauvais, on fera mieux de le frotter avec des bouchons imbus de vapeurs aromatiques promenés en tout sens, de lui faire des scarifications le long de l'épine, & de mettre sur le dos une ou deux couvertures de laine. Pour ce qui concerne les saignées prescrites par le Maréchal ci-dessus cité, on ose assurer, dit M. Vicq d'Azir, que toutes les fois qu'on rapprochera ainsi les saignées & les purgatifs, il en résultera beaucoup de mal pour l'individu qu'on soumettra à un pareil traitement, sur-tout s'il est véritablement attaqué de la contagion; d'ailleurs la saignée sous la queue n'est ni utile, ni dangereuse.

Il est vrai que les saignées sont très-bien indiquées; on les a même toujours conseillées dans l'épisootie actuelle; mais trois saignées copieuses suffisent pour les animaux les plus robustes, & il faut les modifier selon le besoin; les deux premieres seront de six livres, & la derniere seulement de quatre; on en fera deux le premier jour, l'une le matin & l'autre le soir; la troisieme sera pratiquée le lendemain matin; on ne réitérera point la saignée, si l'on s'apperçoit que la respiration devienne difficile & que l'animal soit très-abattu. A l'égard des purgatifs forts & drastiques, ils ne conviennent point; l'ouverture des cadavres a démontré à M. Vicq, qu'ils exercent tous leur action sur la partie droite de la panse, la gauche étant absolument remplie d'alimens; les purgatifs minoratifs ne sont pas à beaucoup près aussi dangereux.

On purge doucement avec la décoction d'une livre ou une livre & demie de tamarins, faite dans trois chopines d'eau; on dissout dans la colature une demi-livre de sel d'epsom; on fait prendre ce purgatif le second jour, vers le soir, ou le troisieme de grand matin; après avoir donné plusieurs lavemens, on fait beaucoup boire l'animal malade; il vaudroit encore mieux substituer le plus souvent aux purgatifs une potion faite avec un grand verre d'huile de lin, à laquelle on ajouteroit un tiers de bon vinaigre; on feroit prendre cette potion matin & soir, depuis le premier jour jusqu'au quatrieme & cinquieme jour, & on auroit soin d'en seconder l'effet par l'administration de quatre lavemens émolliens dans la journée; les bestiaux malades se trouvent aussi très-bien des fumigations faites sous le nez, avec un mêlange de soufre & de nitre en poudre, jettés sur les charbons: on peut répéter cette fumigation trois ou quatre fois par jour.

Vers le quatrieme jour, si les excrémens commencent à devenir liquides, on doit cesser l'administration des potions huileuses, pour faire usage aux mêmes heures des infusions ameres, telles que celle d'absynthe, en boissons & lavemens; on peut délayer dans ces infusions une demi-once de quinquina en poudre, le matin & autant le soir; on s'en abstiendra, si l'animal paroît très-échauffé: lorsque la diarrhée a lieu, on peut mêler au quinquina, dans l'infusion d'absynthe, une demi-once de diascordium; ce traitement est simple & méthodique; c'est principalement sur celui des quatre ou cinq premiers jours qu'il faut insister, si le malade a paru en être soulagé.

La dose de six livres de fourrages, que prescrit le Maréchal ci-dessus cité, est trop forte pour les animaux vraiment attaqués de la contagion; ils ne mangent pour lors que quelques poignées de foin, encore est-ce avec beaucoup de lenteur; & quand on les a privés de fourrage pendant quelque tems, ils ne le

recherchent point avec avidité; ce dernier signe mérite sur-tout la plus grande attention. En un mot, dit M. Vicq, il est évident, pour tous ceux qui ont observé la marche d'une fievre quelconque, qu'un bœuf qui conserve son appétit, qui rumine & qui mange tous les jours cinq, six ou huit livres de fourrage, n'est point attaqué de la peste; au surplus, si l'animal est réellement malade, il ne doit point absolument prendre d'alimens solides; les estomacs ne sont déjà que trop remplis, sans les surcharger encore de nouveau.

La boisson faite avec le son est bonne; au lieu de soufre, comme on l'avoit prescrit, on y dissoudra du nitre: une once de sel suffit pour dix ou douze pintes d'eau; on fera boire le malade deux fois par heure; avec cette précaution, nous sommes venus à bout, dit M. Vicq, de ramollir les alimens contenus dans le troisieme estomac; lorsque quelques tumeurs ou foyers se manifestent, la guérison est presqu'assurée; en les ouvrant, on fait ce qu'il faut faire, & ce qu'on a toujours fait.

L'auteur de la seconde méthode, continue M. Vicq d'Azir, dans *ses observations sur les différentes méthodes*, a raison de regarder comme attaqués de la maladie les bestiaux qui ont la tête basse, les oreilles abattues, les yeux & le nez baignés d'une humeur purulente, les flancs en convulsion, l'appétit perdu, & le ventre déjà libre; il est même probable que ceux dont il a entrepris la guérison n'étoient point affligés de ces symptômes, dont la plus grande partie appartient au second tems de la maladie.

Les moyens qu'il propose sont un breuvage, en partie cordial, en partie diurétique, fait avec le vin, la chicorée sauvage & la racine de persil, des bouillons de viande de mouton, des illinitions & frictions avec l'huile d'olive & le savon le long de l'épine, & l'application d'une peau de mouton nouvellement

écorché. On ne sauroit, dit M. Vicq, dans le commencement d'une maladie inflammatoire approuver l'usage intérieur d'un vin quelconque; l'eau blanche, quand on appréhende la putridité, est de beaucoup préférable aux bouillons faits avec les sucs des animaux. L'application de la peau de mouton ne peut être qu'avantageuse; elle remplit les mêmes indications que les frictions, les fumigations, les scarifications, les cautères & les couvertures de laine; elle tend à ramollir la peau & à faciliter l'éruption; mais l'auteur de cette méthode ne conseille point les saignées, qui sont presque toujours nécessaires; il n'insiste point non plus sur les délayans, dont l'administration, très-souvent répétée, est de la plus grande importance: le moyen le plus vanté dans cette méthode est la peau de mouton; mais il est bien difficile de s'imaginer qu'une seule peau de mouton suffise pour opérer l'effet qu'on en attend; on peut y suppléer facilement & plus avantageusement en exposant les bestiaux, recouverts d'un grand drap, à la vapeur d'un mélange d'eau-de-vie & de vinaigre, en y joignant les fumigations faites sous le nez avec le soufre & le nitre, & les scarifications pratiquées de bonne heure. La seconde méthode que nous venons d'examiner s'est pratiquée à Auvillars.

Le troisieme traitement est dû au Maréchal de Langeac; il faut, selon lui, examiner les bestiaux plusieurs fois dans le jour, leur passer la main, à plusieurs reprises, sur tout le corps; s'ils fléchissent lorsqu'on les presse au garot, si la peau est séparée des chairs, si elle se souleve aisément, & si froissée elle rend le bruit du parchemin sec, si l'on trouve quelques tumeurs, il faut opérer tout de suite: cette opération consiste à faire une incision à trois ou quatre travers de doigt au-dessous de la tumeur, ou de l'endroit où la peau est séparée des chairs; on décolle ensuite le cuir par le moyen d'un fuseau ou d'une spatule; s'il

y a un amas d'humeurs, on recommande de les faire sortir en pressant : l'auteur propose ensuite différentes drogues, comme potions & mélanges, pour obtenir la suppuration, la déterſion & la cicatrice de la plaie : il conseille, 1°. un vinaigre aiguisé par la suie de cheminée & par le sel ; 2°. un électuaire fait avec sept onguens, deux especes de baume, la térébenthine, les jaunes d'œufs, l'huile d'olive & l'eau-de-vie ; 3°. un vin aromatique très-composé ; 4°. enfin, plusieurs especes de mondificatifs & d'emplâtres. Si l'appétit diminue, il veut que l'on fortifie l'animal par le moyen d'une potion, dans laquelle on doit employer la thériaque, deux especes de confections, un opium & du vin le plus spiritueux. Si par malheur la fievre se déclare, il faut pour lors avoir recours à un lavement purgatif, dont la formule est très-compliquée ; ce lavement doit être suivi d'une potion purgative, dont les ingrédiens sont encore très-nombreux : si la constipation est opiniâtre, on doit administrer une seconde fois le lavement. L'auteur ne répond point du succès, si l'on manque à remplir quelques formules ; il permet d'ailleurs les alimens solides & liquides, comme à l'ordinaire.

Mais, dit M. Vicq d'Azir, 1°. les signes sur lesquels on se détermine dans cette consultation ne sont ni suffisans, ni exacts. M. Vicq n'a jamais observé, comme il est dit dans cette consultation, que les yeux soient de couleur de feuille morte ; quoique l'animal paroisse abattu, les yeux sont toujours légérement enflammés & plus saillans qu'à l'ordinaire ; ils ne se ternissent que vers la fin de la maladie. M. Vicq n'a point non plus observé que les levres fussent pendantes & jaunâtres : très-souvent une jeune bête fléchit quand on la pince au garot, sans être néanmoins malade. Pour que l'on puisse en tirer quelqu'induction, il faut qu'elle fléchisse beaucoup plus qu'à l'ordinaire ; qu'elle se plaigne en fléchissant, & qu'elle paroisse souffrir :

enfin, M. Vicq d'Azir démontre que la plupart des symptômes énoncés par le Maréchal ne se rapportent pas avec ceux qu'il a remarqués dans les bêtes malades.

Les moyens proposés pour le traitement sont la purgation, les potions cordiales & les scarifications : les drogues dont est composée la potion purgative ne forment pas un ensemble bien dangereux, dit M. Vicq, mais le mieux seroit de s'en abstenir. Il n'en est pas de même de la potion cordiale ; donnée de bonne heure, elle doit nécessairement augmenter la chaleur & la fievre : d'ailleurs, cette recette paroît impraticable par le nombre des drogues accumulées sans nombre & sans connoissance ; on y trouve les onguens & les baumes de toutes couleurs & de toutes vertus, confondus les uns avec les autres ; on s'est efforcé de mettre toute la Pharmacie à contribution ; tout, jusqu'au lavement, y est, on ne sauroit plus, compliqué.

Les scarifications sont un bon moyen ; M. Vicq d'Azir les a conseillés ; mais dès qu'une bête à cornes est vraiment attaquée de l'épisootie, on a bien de la peine à obtenir une suppuration louable & abondante, le seul beurre frais suffit pour le pansement ; on peut se servir d'un mêlange d'huile d'olive avec le vin ou avec l'eau-de-vie ; on peut aussi, sur-tout vers la fin, employer la térébenthine de Venise, dissoute dans un ou plusieurs jaunes d'œuf ; on aura soin de recouvrir la plaie ; elle se desseche à l'air, & prend un mauvais caractere ; on se servira pour cela d'un emplâtre agglutinatif que l'on appliquera un peu loin des bords de la solution de continuité, après avoir coupé les poils.

Tel est le tableau des méthodes les plus accréditées, & tel est le jugement qu'en a porté M. Vicq d'Azir : il passe ensuite au journal de ses observations & expériences, qui doit être, à mon avis, le plus intéressant

de ce recueil de mémoires. 1°. La maladie épisootique dont il s'agit ne se communique point aux chevaux, mulets, ânes, chiens, cochons, moutons & chevres : trois moutons sont cependant morts à la suite de l'inoculation ; mais il a paru à M. Vicq que cet accident devoit être attribué à l'action du virus sur la plaie, qui en moins de trente-six heures a gangrené une extrémité toute entiere.

2°. L'expérience a prouvé que les fosses sont contagieuses ; il faut donc redoubler de soins & de précautions à cet égard. Des morceaux de peau & de chair pris dans les fosses, où depuis plus de trois mois on avoit enseveli des animaux morts de la contagion, & introduits dans plusieurs plaies à des animaux sains, les ont infectés. On a perdu deux vaches après une pareille inoculation.

3°. Les forts purgatifs exercent toute leur action sur la partie droite de la panse ; ils y excitent l'inflammation & la gangrene ; la grande quantité d'alimens, dont la partie gauche de la panse est remplie, les empêche d'y pénétrer ; ces purgatifs sont donc dangereux.

4°. Les purgatifs minoratifs n'ont presqu'aucun effet marqué ; ils échauffent seulement quelquefois l'animal : ces purgatifs sont donc inutiles.

5°. La mort des bestiaux qui n'ont point été saignés, a été souvent plus prompte qu'elle n'auroit dû l'être ; la dissection a fait voir leurs entrailles extraordinairement enflammées : les saignées sont donc très-utiles.

6°. Les boissons émollientes & nitrées, répétées de demi-heure en demi-heure ; & les lavemens émolliens administrés avec soin quatre fois par jour, ont détrempé & ramolli les alimens du feuillet dans douze bœufs : on ne sauroit donc trop insister sur cette pratique.

7°. Les fumigations sous le nez avec un mêlange

de fleurs de soufre & de nitre en poudre, ont sollicité l'excrétion abondante d'une humeur puriforme; on s'est aussi très-bien trouvé des vapeurs de l'eau-de-vie, ou de l'esprit-de-vin avec le vinaigre, que l'on a fait recevoir aux bestiaux, sous un grand drap dont ils étoient recouverts.

8°. Les scarifications faites de bonne heure le long de l'épine & au fanon, & pansées ainsi qu'il convient, ont quelquefois suppuré au grand soulagement du malade.

9°. Les véficatoires, les cauteres & les litres n'ont presque jamais produit aucun effet du côté de la peau: les cantharides ont seulement rendu les urines très-copieuses sans aucun soulagement marqué.

10°. Les sels alkalins, les sels mercuriels & antimoniaux, les différens foies de soufre, tant vantés par les auteurs, les différens sels neutres, & l'eau de chaux, ont prodigieusement augmenté la chaleur, quoique donnés à une dose très-modique; l'ouverture des cadavres a fait voir à M. Vicq des entrailles absolument gangrenées.

11°. Le mercure coulant, soit en frictions, soit intérieurement avec la crême de tartre & le miel, n'a produit aucun effet.

12°. La thériaque dans le vin a donné beaucoup de chaleur; l'extrait de genievre a paru moins échauffant; tous ces remedes sont en général très-nuisibles. Tous les bestiaux qui en ont pris une trop grande quantité sont morts au milieu des convulsions les plus affreuses.

13°. Les bois sudorifiques & les racines échauffantes nous ont donné les mêmes résultats.

14°. Il en faut dire autant des résines & des esprits aromatiques.

15°. Les lavemens purgatifs ont quelquefois beaucoup fatigué les malades; les lavemens avec l'air fixe ont beaucoup gonflé l'abdomen sans aucun bien réel.

16°. Le vinaigre simple, le vinaigre scillitique, le vinaigre donné avec l'alkali fixe dans le tems de l'effervescence, a paru soulager. 17°. Le vinaigre avec l'huile, donné matin & soir, a fait beaucoup de bien; au lieu de vinaigre, on peut se servir d'une eau vulnéraire quelconque. 18°. M. Vicq n'a pas été aussi satisfait du camphre qu'il se l'étoit imaginé; après plusieurs essais, il a cru devoir s'en abstenir & employer le nitre seul. 19°. Il a inutilement tenté de communiquer la maladie une seconde fois à des bestiaux, qui, après l'avoir essuyée, avoient eu le bonheur d'en guérir, ce qui doit rassurer le petit nombre de personnes qui ont des bestiaux guéris de l'épisootie actuelle; enfin, M. Vicq d'Azir, après bien des expériences, avoue qu'il n'a pas été assez heureux pour trouver un remede capable de combattre la maladie avec avantage.

Cependant M. Vicq d'Azir indique dans un autre Mémoire, un traitement qui, selon lui, a eu plus de succès; ce traitement se réduit à deux méthodes, dont l'une est difficile, compliquée, & n'est point à la portée de tout le monde; l'autre est plus simple & d'une plus facile exécution.

1°. Les signes d'après lesquels on doit se déterminer, sont, dit-il, les suivans: dans le commencement de la maladie, l'animal est triste; quoiqu'il soit abattu, les yeux sont enflammés & saillans; la région lombaire gauche est dure, les extrêmités postérieures sont chancellantes & peu assurées; les oreilles & les cornes sont ou plus chaudes, ou plus froides; les muscles de la tête, du cou & des épaules sont agités par de légeres convulsions; la bouche est plus chaude, l'animal tousse quelquefois; le pouls est plein & accéléré, quelquefois il est fréquent & concentré; l'appétit diminue ou disparoît; on ne voit point ces animaux courir avec empressement vers le fourrage, lorsqu'on les a privés pendant quelque tems; on observe qu'ils secouent très-

souvent la tête, sur-tout lorsqu'ils ont rendu leur urine ou leurs excrémens, & lorsqu'ils viennent de boire, ou de faire quelque mouvement plus considérable; l'épine du dos est plus sensible qu'à l'ordinaire, & lorsqu'on la pince vers le garot, l'animal fléchit brusquement les extrêmités antérieures, en témoignant de la douleur & quelquefois en se plaignant; si on le pince au-dessous, vers le cartilage xiphoïde, il se releve avec force. Ce dernier signe mérite la plus grande confiance; M. Vicq en a observé les progrès dans un grand nombre d'animaux inoculés, & qui ne se relevoient point avant cette opération; si on appuie sur les reins, on voit quelquefois les bestiaux attaqués, s'affaisser de derriere; si enfin on passe avec le bout du doigt le long de la colonne épiniere, on voit quelquefois les chairs frémir, & on les sent palpiter sous la main. 2°. Lorsque par le concours de la plus grande partie de ces signes, on s'est assuré de l'existence de la maladie, il faut sur le champ ôter tout fourrage, & ne permettre absolument aucun aliment solide à l'animal attaqué. 3°. On lui fera boire nuit & jour de l'eau blanche nitrée, de demi-heure en demi-heure. 4°. On lui donnera chaque jour quatre lavemens émolliens; on peut y mêler une demi-livre d'huile de lin. 5°. On lui fera boire matin & soir une potion faite avec un grand verre d'huile de lin & un tiers de bon vinaigre, que l'on éteindra dans une quantité suffisante d'eau blanche. 6°. Dès l'instant de l'invasion, on fera plusieurs scarifications le long de l'épine; on les recouvrira d'un emplâtre aglutinatif, & on les pansera, comme il est dit plus haut, avec le beurre frais, &c. 7°. On exposera au moins six fois par jour, les naseaux de l'animal à la vapeur du soufre & du nitre jettés sur les charbons. 8°. On le recouvrira d'un grand drap, sous lequel on mettra en évaporation un mêlange de vinaigre & d'eau-de-vie; on répétera cette opération deux fois par jour; on frottera ensuite en toutes sortes

de sens, avec des bouchons de paille trempés dans cette liqueur. 9°. Si l'on en excepte le tems pendant lequel on exécutera les préceptes donnés dans l'article précédent, l'animal sera toujours couvert avec deux morceaux d'étoffe de laine. 10°. Aussi-tôt qu'on le soupçonnera malade, on lui tirera, par une saignée à la jugulaire, environ six livres de sang; dix ou douze heures après, on en tirera, par le moyen d'une seconde saignée, à-peu-près la même quantité; douze heures après, on fera une troisieme saignée de quatre livres seulement. Il faut observer soigneusement que ces doses ne sont indiquées que pour un animal très-robuste & très-vigoureux; on les diminuera d'une moitié ou d'un tiers, suivant l'âge & la foiblesse du tempérament: pour que les saignées aient quelque succès, il faut qu'elles soient pratiquées de bonne heure. On s'en abstiendra sur-tout, & on ne les réitérera point, si la respiration devient très-difficile & que l'animal paroisse abattu. 11°. Lorsque les excrémens commenceront à devenir liquides, on interrompra les potions huileuses, pour faire usage des infusions ameres aux mêmes heures. 12°. On donnera alors matin & soir un breuvage fait avec l'infusion d'absynthe, dans laquelle on délayera une demi-once de quinquina en poudre; on s'en abstiendra, si l'animal paroît très-échauffé; l'eau blanche nitrée sera d'ailleurs la boisson ordinaire. 13°. Lorsque la diarrhée a lieu, on peut mêler au quinquina dans l'infusion d'absynthe, une demi-once de diascordium; on insistera principalement sur le traitement des quatre ou cinq premiers jours, si le malade a paru en être soulagé. 14°. Dans tous les tems de la maladie, s'il se forme des tumeurs, on aura soin de les ouvrir. Si la peau est sensiblement élevée dans quelque endroit de la surface du corps, on l'ouvrira de même & on traitera ces plaies comme il est dit à l'égard des scarifications recommandées. Tel est le traitement qui a le mieux

réussi à M. Vicq dans la maladie contagieuse de la Guienne & des Provinces environnantes; mais malgré cela, dit M. Vicq, ce cruel fléau s'est souvent montré au-dessus des secours de l'art; c'est là toujours le résultat des observations de ce Mémoire.

Dans un autre Mémoire, M. Vicq, en parlant des préservatifs contre cette maladie & de la fosse qu'on doit faire pour enterrer les cadavres, fait à ce sujet une observation très-sensée, laquelle si elle avoit été faite en Picardie, il n'en seroit pas résulté l'accident qui est survenu par l'affaissement d'une fosse, dans laquelle ont péri plusieurs hommes. M. Vicq observe donc, que dès que les terres qui rempliſſent la fosse commenceront à s'affaisser, on y en substituera de nouvelles & on les foulera avec force; pour donner plus de consistance aux différentes couches, il sera bon de les humecter, en les foulant; il suffira pour cela, de répandre de l'eau en différens endroits; on empêchera, par ce moyen, qu'il ne se fasse par la suite des crevasses qui pourroient être dangereuses.

Un moyen pour constater, dit M. Vicq d'Azir, l'existence de la contagion, c'est de faire avec de la filasse deux tampons, que l'on trempera dans la bile, dans la morve ou dans la chassie de l'animal malade; on introduira ces tampons dans deux plaies faites à la peau d'un animal sain, il n'importe quelle partie du corps; si la maladie se déclare en six ou huit jours, accompagnée des mêmes symptômes, on peut conclure avec certitude qu'elle est contagieuse & qu'elle emporte par cela même un grand danger.

L'ouverture des cadavres offre un moyen moins équivoque pour s'en assurer; les détails suivans, selon M. Vicq, suffiront pour ceux qui voudront y avoir recours. 1°. Les naseaux sont très-fétides, les sinus sont pleins d'une matiere ichoreuse, & la membrane qui les tapisse est épaissie. 2°. Le cerveau est quelquefois plus mou qu'à son ordinaire, très-souvent la

consistance & la couleur sont les mêmes que dans l'état naturel. 3°. Le poumon est gorgé d'air, & sain d'ailleurs; il est quelquefois noir & gangrené, mais cela est rare. 4°. Le cœur est dans son état naturel, il paroît seulement un peu plus flasque qu'à l'ordinaire; on a trouvé une fois le péricarde gonflé d'air. 5°. Le premier & le second estomac sont remplis d'une très-grande quantité de fourrage grossierement hâché; quelquefois la membrane interne est très-noire & gangrenée. 6°. Le troisieme estomac ressemble à une grosse boule; il est pour l'ordinaire très-dur, & il contient des alimens desséchés & dispersés comme autant de plaques entre les feuillets qui le composent; la membrane interne reste souvent adhérente aux alimens, lorsque l'on en fait la dissection; elle est pour lors d'un noir brillant & comme bronzée; au reste, la dureté très-grande du troisieme estomac & le détachement de la membrane interne ne sont pas essentiels à cette maladie; mais dans tous les sujets qui en sont attaqués, les feuillets de ce viscere sont beaucoup plus mous qu'à l'ordinaire, & très-faciles à déchirer; les alimens sont aussi plus secs & sur-tout plus chauds que dans l'état naturel. 7°. Le quatrieme estomac contient une liqueur verdâtre qui y passe par expression; la membrane interne est enflammée & teinte d'une couleur de rose assez claire; lorsque la maladie est très-avancée, elle se détache pour l'ordinaire très-aisément; l'odeur qu'exhale le quatrieme estomac est très-fétide, ce que l'on n'éprouve point à l'ouverture des trois premiers.

8°. Entre les différens estomacs & les circonvolutions des intestins, on trouve très-souvent des concrétions muqueuses & rougeâtres, qui contiennent une eau sanguinolente. 9°. Il n'est pas rare de trouver les boyaux dans leur état naturel, quelquefois aussi ils sont enflammés intérieurement & sphacelés; souvent on trouve dans les gros intestins les débris d'une espece

de membrane muqueuse, qui dans les premiers tems de la maladie, enveloppe les excrémens, & que l'animal rend seule, lorsque la dyssenterie est déclarée.

10°. La véscule du fiel est pour l'ordinaire plus volumineuse que dans l'état naturel; la bile n'a point de consistance, elle est très-fluide & sa couleur varie dans presque tous les sujets; quelquefois un *coagulum* noirâtre nage dans le fluide que renferme la véscule. 11°. Le foie est le plus souvent dans son état naturel; quelquefois cependant, il est plus volumineux & plus mou. 12°. La rate n'est jamais malade non plus que les reins. 13°. Le fœtus est presque toujours mort dans les vaches pleines; M. Vicq ne l'a trouvé que deux fois vivant; la chaleur de ses entrailles est très-grande. 14°. Le sang est quelquefois si dissous, que l'on ne trouve aucun caillot dans le système vasculaire. 15°. Enfin, on a trouvé quelquefois des vers dans les yeux & les sinus pituitaires.

On doit être prévenu que ces dérangemens sont beaucoup plus marqués dans les bestiaux qui meurent naturellement de la maladie, que dans ceux que l'on fait tuer dans le premier ou le second de ses périodes; l'inspection du bas-ventre suffit seule pour donner les connoissances nécessaires; l'engouement des deux premiers estomacs, la dureté des alimens & le peu de consistance des feuillets du troisieme; l'inflammation & la couleur de la membrane interne du quatrieme; le gonflement de la véscule du fiel & le changement de la bile fourniſſent des caracteres suffisans, pour constater l'existence de l'épisootie. Quand on voudra donc s'assurer, si la maladie, qui dans un village quelconque a déjà enlevé quelques bestiaux, a quelques rapports avec celle qui s'est manifestée dans les Provinces méridionales, il suffira d'appeller, dit M. Vicq d'Azir, un Chirurgien ou un Eleve de l'Ecole Vétérinaire, qui, d'après la lecture de ces observations, prononcera d'une maniere sûre & facile sur sa nature.

Tels sont presqu'en substance la plupart des Mémoires de M. Vicq; nous avons cru devoir les rapporter ici, d'autant que le cinquieme volume de ce Dictionnaire paroît précisément dans le tems où ce Médecin revenoit des Provinces méridionales, où il avoit été envoyé par ordre du Ministere.

La chair du veau est assez connue; pour qu'elle soit bonne, il faut qu'elle soit blanche, succulente, glutineuse & de bon goût; on appelle *veau de riviere* celui qui vient de Normandie, & qui est d'un blanc & d'un goût merveilleux; cette chair est nourrissante, humectante & rafraîchissante; elle amollit & excite la liberté du ventre; on la fait entrer dans tous les bouillons rafraîchissans; on est dans l'usage de faire précéder la purgation qu'on prescrit aux gens échauffés, par une eau de veau, qu'on leur fait prendre pendant quelques jours entre les repas; on fait bouillir à cet effet une livre de veau dans trois pintes d'eau, qu'on réduit à deux, & qu'on partage en quatre bouillons, pour prendre en deux jours, l'un le matin à jeun, & l'autre dans l'après-dîner; cette eau, en relâchant les intestins, dispose à la purgation & empêche en même tems que la médecine ne trouble les entrailles de ceux qui sont susceptibles de tranchées & d'irritation.

Quoique la chair de veau passe pour excellente, elle ne convient pas néanmoins à ceux qui sont sujets à des cours de ventre causés par un relâchement de fibres intestinales; elle ne feroit qu'entretenir cette incommodité; mais elle est utile principalement aux personnes foibles, délicates & qui font peu d'exercice; car à l'égard de ceux qui sont forts & robustes, & accoutumés à beaucoup de travail, il leur faut un aliment plus solide & qui se dissipe moins que celui que le veau leur fournit.

Pour ce qui concerne les usages du veau en Médecine, tout le monde sait que ses poumons sont pectoraux,

humectans, propres pour adoucir les âcretés de la poitrine, pour calmer la toux & pour la phthisie; on leur donne communément le nom de mous de veau; on les fait cuire avec des navets, le chou rouge & les autres plantes pectorales propres pour les maladies ci-dessus; les pieds de veau sont aussi pectoraux, leur substance est glutineuse, humectante & adoucissante; on les emploie avec le jarret de veau dans les gelées & bouillons propres pour modérer les pertes de sang, le flux excessif des hémorrhoïdes, ou des regles, & pour le crachement de sang.

A l'égard des usages externes des parties de veau, on se sert dans les pommades, de sa graisse & principalement de celle qui se trouve près du rognon; cette graisse, de même que la moëlle de veau, est résolutive, adoucissante & émolliente; on s'en sert pour ramollir les schirres, & les duretés des muscles & des tendons, & pour faire mûrir les abscès: la présure qu'on emploie pour faire cailler le lait & qu'on nomme en latin *coagulum*, n'est autre chose qu'une matiere caséeuse, qu'on trouve au fond de l'estomac des jeunes veaux; cette matiere est un lait caillé qui contient beaucoup de sel volatil acide, & qui sert de levain pour la digestion des alimens que le veau prend.

VENAISON. On donne ce nom à la chair du gibier; on en distingue de deux sortes, la haute & la basse; on comprend dans la haute venaison le cerf, le sanglier & les autres grosses bêtes qu'on chasse; & dans la basse, les lievres, les lapins, &c. On appelle encore venaison, la haute graisse du cerf, du sanglier, & des autres grosses bêtes; on dit qu'elles sont en venaison, quand elles sont bien grasses; c'est pour lors qu'elles sont excellentes à manger, & qu'on les force plus aisément; ce sont les cerfs de dix cors & les vieux cerfs qui ont le plus de venaison.

Fin du Tome cinquieme.